

Élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques.

L'exemple de la politique culturelle du Front national de 1986 à 1998.

par Audrey FONTANA

Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication
sous la direction de Bernard LAMIZET
présentée et soutenue publiquement le 28 janvier 2009

Devant un jury composé de : Patrick CHARAUDEAU, Professeur des universités, Université Paris 13
Bernard LAMIZET, Professeur des universités, Institut d'Études Politiques de Lyon Jacques WALTER,
Professeur des universités, Université de Metz

Table des matières

Contrat de diffusion . . .	8
Remerciements . . .	9
Liste des abréviations . . .	10
Avant-propos . . .	12
Introduction : L'analyse des politiques culturelles comme approche du fait politique propre aux Sciences de l'Information et de la Communication (S.I.C.) . . .	17
I – La place des sciences de l'information et de la communication dans le champ du politique . . .	17
A – L'analyse du discours, des images, des stratégies de communication et de représentation . . .	19
B – La réflexion autour du concept d'identité politique . . .	23
C – La problématisation de la médiation . . .	26
II – L'analyse par les sciences de l'information et de la communication de la relation entre esthétique et politique . . .	28
A – La place de la médiation culturelle dans le champ des sciences de l'information et de la communication . . .	28
III – La relation entre culture et Front national . . .	30
Première partie : Une relation indissociable entre culture et politique . . .	33
Introduction . . .	33
I – Significations des politiques culturelles et de la médiation culturelle . . .	33
A – La place des politiques culturelles dans le champ des sciences humaines et sociales . . .	34
B – Le cadre institutionnel et politique accompagnant les politiques culturelles . . .	35
C – Les politiques culturelles comme expression du sens de la politique . . .	38
D – Les logiques de volontarisme dans le champ de la médiation culturelle . . .	47
II – Conception, élaboration et évaluation des politiques culturelles publiques . . .	50
A – L'Etat et la culture en France à partir de 1959 . . .	51
B – Les institutions de la vie culturelle . . .	54
C – Typologie des acteurs de la médiation culturelle . . .	60
D – Les critiques émises sur les politiques culturelles publiques par les acteurs de la médiation culturelle . . .	63
Conclusion . . .	65
Deuxième partie : Politiques culturelles et expression de l'identité du Front national . . .	67
Introduction . . .	67
I – L'identité politique du Front national . . .	68
A – La création du parti . . .	68
B – L'évolution du socle idéologique . . .	69
C – La culture politique du Front national . . .	72
II – Culture et identité du Front national . . .	74
A – L'identité de la France et son expression . . .	75
B – L'expression symbolique, langagière et esthétique de l'identité du Front national . . .	79

C – Culture et désir dans les expressions culturelles de l'identité du F.N. . .	91
III – La dimension fantasmatique de l'identité politique du Front national . .	93
A – Les fantasmes de persécution dans le champ des politiques culturelles du Front national . .	93
C – La limitation de l'expression culturelle de l'identité du F.N. . .	102
D – La paranoïa dans le discours politique du F.N. . .	102
Conclusion . .	104
Troisième partie : Les actions culturelles du Front national mises en œuvre entre 1995 et 1998 lors de l'exercice effectif du pouvoir . .	106
Introduction . .	106
I – L'investissement de la « sphère culturelle » par le Front national . .	107
A – L'élaboration du discours du Front national . .	108
B – L'expression culturelle de l'idéologie du Front national . .	109
C – L'organisation de la « sphère culturelle » frontiste . .	113
II – Le Front national face aux responsabilités locales . .	117
A – Les campagnes municipales de 1995 : l'exemple de quatre villes . .	117
B – Du programme aux actions . .	123
III – La représentation et la perception des politiques culturelles du Front national par les autres acteurs du champ de la médiation culturelle . .	144
A – Les politiques culturelles du Front national comme facteur d'institution d'un espace public d'information et de débat . .	145
B – Les acteurs de cet espace public . .	146
Conclusion . .	151
Quatrième partie : L'expression de l'idéal et de l'imaginaire politique du Front national dans ses politiques culturelles . .	153
Introduction . .	153
I – L'idéal et l'imaginaire politique du Front national . .	154
A – La valorisation et la défense du peuple . .	155
B – L'imaginaire politique du Front national . .	159
II - La relation entre nature et culture dans les politiques culturelles du F.N. . .	163
A – La notion d'« identité nationale » . .	163
B – La promotion de valeurs morales et de l'héritage . .	168
III – La communication dans les politiques culturelles du Front national . .	170
A – Les faits de langue . .	171
B – Les symboles . .	174
C – Les pratiques rituelles et cérémonielles . .	176
IV – La dialectique entre médiation et création dans les politiques culturelles du Front national . .	181
A – La relation entre l'art, la création et la culture . .	181
B – La langue de la médiation culturelle . .	184
C – Les codes culturels du Front national . .	185
Conclusion . .	186
Cinquième partie : Les références esthétiques et culturelles du Front national dans le champ de la médiation culturelle . .	189

Introduction . . .	189
I - Les références esthétiques et culturelles du Front national . . .	190
A – Les arts picturaux, la sculpture et l’architecture . . .	191
B – Le Spectacle vivant . . .	194
C – Le livre . . .	199
D – La musique . . .	204
E – Le cinéma et l’audiovisuel . . .	213
III – Le culte du héros . . .	215
A – La célébration du chef . . .	215
B – L’exaltation des valeurs guerrières et viriles . . .	217
C – La promotion d’une culture populaire . . .	218
III – La Représentation de la culture dans les médias frontistes . . .	220
A – Les médias internes . . .	220
B – Les médias proches du Front national . . .	224
Conclusion . . .	226
Conclusion générale . . .	228
Annexes . . .	232
Annexe 1 : Résultats électoraux du Front national de 1986 à 1998 . . .	232
I – Synthèse des résultats électoraux du Front national de 1986 à 1998 . . .	232
Annexe 2 : Front national, 300 mesures pour la renaissance de la France, programme de gouvernement, l’Alternative nationale (1993) . . .	234
Annexe 3 : Jean-Marie LE PEN, <u>Pour la France</u> , Chapitre XIII, « La réforme intellectuelle et morale » (1982) . . .	242
Annexe 4 : Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », <i>in</i> Jean-Marie LE PEN, <u>Une âme pour la France</u> (1987) . . .	242
Annexe 5 : Bruno MEGRET, <u>L’impératif du renouveau</u> , Chapitre 5, « La culture », (1986) . . .	243
Annexe 6 : Décret n°59-889 portant sur l’organisation du ministère chargé des Affaires culturelles, 24 juillet 1959 . . .	243
Annexe 7 : Rapport « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines », Bruno GOLLNSICH, Rapport du Conseil régional de Rhône-Alpes, 1998 . . .	244
Annexe 8 : Quelques exemples des campagnes d’affichage du Front national de 1986 à 1993 . . .	250
1986 : . . .	250
1988 : . . .	251
1990 : . . .	252
1991 : . . .	253
1993 : . . .	253
Annexe 9 : Quatre stratégies d’identification proposées par Malek CHEBEL . . .	255
Annexe 10 : Synthèse de l’interview de Jack LANG, Ministre de la Culture, <i>Le Monde</i> , 5 septembre 1981 . . .	255
Annexe 11 : Exemples de pages consacrées aux politiques culturelles, Site Internet de la mairie de Vitrolles-en-Provence, 11 juin 1998 . . .	256
Modification de certaines appellations de rues de la Ville de Vitrolles . . .	256

« Le bilan des actions engagées, le programme d'actions prioritaires » ..	257
Exemples d'équipements culturels municipaux ..	259
Annexe 12 : Rapport de l'Inspection générale de Bibliothèques, Mission d'inspection de la bibliothèque municipale d'Orange, réalisé par M.PALLIER, mai 1996 ..	261
Annexe 13 : Rôle et missions de l'Inspection générale des bibliothèques ..	272
Annexe 14 : Eléments bibliographiques « Fascismes d'hier et d'aujourd'hui » ..	273
Édition pour la jeunesse : livres pour les droits de l'homme et contre les racismes ..	274
Édition antifasciste : littérature et témoignages ..	282
Édition antifasciste : histoire et sciences humaines ..	287
Annexe 15 : Petite chronologie des événements concernant la sculpture-fontaine "Marine" de Toulon (1990-1999) ..	299
Annexe 16 : Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 ..	300
Annexe 17 : Liste des organisations membres et observateurs du Comité National de Vigilance ..	306
Annexe 18 : Exemples d'intervention du groupe Front national au Conseil Régional Rhône-Alpes ..	308
<i>Le Monde</i> du 4 mai 1998 dresse le portrait de Pierre VIAL ..	308
Les liens entre le FN et l'IEIE ..	308
Conséquences de l'accord MILLON / FN sur le budget culturel de la Région ..	309
Extraits d'interventions sur la culture, du groupe FN à la Région Rhône-Alpes ..	309
Exemples de votes du FN sur les rapports de commission culture au CR ..	310
« Le coup de poignard », par A.C.J., <i>Lyon Capital</i> , 30 septembre au 6 octobre 1998, p.13 ..	310
« Pierre Vial donne la priorité au « combat culturel » », par Christine Chombeau, <i>Le monde</i> , 4 mai 1998 ..	311
Annexe 19 : Présentation de l'association V.A.C.C.I.N. ..	311
Annexe 20 : Vocabulaire utilisé, dans le programme de 1993, pour exprimer la « culture officielle » dénoncée par le F.N. ..	312
Annexe 21 : Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la clôture des Universités d'été de 1998, 2002, 2004 et 2007 ..	313
Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., 15 août 1998 ..	313
Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., Annecy, 30 août 2002 ..	324
Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., Enghien, 28 août 2004 ..	336
Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., 10 septembre 2007 ..	347
Annexe 22 : Biographies de quelques « auteurs-référents » de la littérature d'extrême droite ..	359
Annexe 23 : Liste (non exhaustive) des maisons d'édition proches du F.N. ..	360
Annexe 24 : Extrait du 20e rapport d'activités de la C.N.I.L., prévu par l'article 23 de la loi du 6 janvier 1978 ..	364
« C.N.I.L. contre S.E.R.P. » ..	364

Annexe 25 : Liste (non exhaustive) de titres de la presse nationaliste française . .	369
Annexe 26 : <i>Français d'abord</i>, « Hommage aux compagnons de la chanson », numéro de décembre 2002 . .	370
Annexe 27 : Programme culturel du F.N. pour l'élection présidentielle de 2002 . .	371
Annexe 28 : Programme culturel du F.N. pour l'élection présidentielle de 2007 . .	379
Annexe 29 : Missions et rôle du Ministère de l'identité nationale et de l'immigration . .	381
Bibliographie . .	383

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Remerciements

Dans *La secte des égoïstes*, Eric-Emmanuel SCHMITT écrivait ceci : « *Lassé d'avoir fiché, noté, annoté, relevé, discuté, médité tout le jour, les yeux usés et la main lourde, je posai ma plume et repoussai ma chaise* »¹. Je n'aurais pas pu poursuivre mon aventure doctorale si je n'avais pu compter en permanence sur de nombreuses personnes qui m'ont tendu la main quand le doute m'envahissait. Je tiens à leur consacrer ces quelques mots.

Tout d'abord, je souhaite remercier, tout particulièrement, mon directeur de thèse, Bernard LAMIZET, qui est à la source de ma démarche doctorale. Sa rigueur et son souci de clarté m'ont aidé à aller plus loin et à remettre en question certains fondements. Sa confiance en moi aura été un atout essentiel durant ces années de recherche.

Mes remerciements vont également aux pré-rapporteurs et membres du jury, Monsieur Patrick CHARAUDEAU et Monsieur Jacques WALTER.

Je tiens à remercier mes amis qui m'ont supporté et ont su gérer mon stress, mes doutes, mes humeurs, etc... Merci donc à Yannick, Nathalie, Catherine et Pascal, pour tous ces moments agréables, pour leur patience et leur compréhension. Merci d'être toujours à mes côtés !

Deux remerciements particuliers à Cathy et Céline, pour avoir su gérer mes silences, pour avoir su faire « monter le stress », et surtout pour, comme dans toutes les étapes importantes de ma vie, m'avoir rassurée au quotidien me témoignant ainsi de leurs affections.

Enfin, je tiens tout particulièrement à présenter mes plus chaleureux remerciements à mes parents et à ma sœur. Bien que cette thèse représentait à leurs yeux une sorte d'immense point d'interrogation, ils ont toujours cru en moi en m'encourageant à aller plus loin. Mes réussites sont aussi les leurs.

¹ Eric-Emmanuel SCHMITT, Paris, Livre de poche, 2004, p.10

Liste des abréviations

A.B.F. : Associations des Bibliothécaires Français

A.F.P. : Agence France Presse

B.P.I. : Bibliothèque Publique d'Information

C.A.R. : Comités d'Action Républicaine

C.A.V. : Coordination des Associations Vitrollaises

C.N.A.L. : Comité National d'Action Laïque

C.N.A.P. : Centre National des Arts Plastiques

C.N.I.L. : Commission National de l'Informatique et des Libertés

C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique

C.S.A. : Comité Supérieur de l'Audiovisuel

C.S.P. : Catégories Sociaux Professionnelles

D.E.P. : Département des Études et de la Prospective du Ministère de la Culture et de la Communication

D.L.P. : Diffusion Libre et Presse

D.R.A.C. : Direction Régionale des Affaires Culturelles

F.N. : Front National

F.N.A.C. : Fonds National d'Art Contemporain

F.N.J. : Front National de la Jeunesse

F.R.A.C : Fonds Régional d'Art Contemporain

F.U.J.P. : Forces Unies de la Jeunesse Patriotique

G.A.J. : Groupes Action Jeunesse

G.R.E.C.E. : Groupement de Recherches et d'Etudes pour les Civilisations Européennes

H.L.M. : Habitation à Loyer Modéré

I.A.C. : Institut d'Action Culturelle

I.F.N. : Institut de Formation Nationale

M.J.R. : Mouvement Jeune Révolution

M.S.F. : Mouvement Solidariste Français

M.S.I. : Movimento Sociale Italiano

N.T.I.C. : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

O.A.S. : Organisation Armée Secrète

P.A.C.A. : Provence Alpes Côte d'Azur

P.S. : Parti Socialiste

R.I.F. : Rock Identitaire Français

R.P.R. : Rassemblement Pour la République
S.E.R. : Service d'Études et de Recherches
S.E.R.P. : Société d'Études et de Relations Publiques
S.I.C. : Sciences de l'Information et de la Communication
T.I.C. : Technologies de l'Information et de la Communication
T.N.D.I. : Théâtre National de la Danse et de l'Image
U.D.R. : Union Des Républicains
V.A.C.C.I.N. : Vigilance Art Culture Contre les Idées Noires

Avant-propos

L'établissement d'une rétrospective des divers ouvrages portant sur notre objet de recherche, nous a permis de faire le constat suivant : les nombreuses études, rapports, articles ayant pour sujet le Front national, ne se sont que rarement intéressés à la question du rapport entre le Front national et la culture. En effet, la majorité des études traitent de sujets mis en avant par le F.N. comme par exemple l'immigration, la sécurité, la préférence nationale.

Forte de notre envie de témoigner² et de participer à l'analyse des signes et de la médiation du F.N. sur la scène politique française, nous avons consacré nos différents travaux universitaires à ce sujet. Notre mémoire de maîtrise abordait le sujet des politiques culturelles du Front national par l'illustration d'une étude de terrain sur la ville de Vitrolles. L'année universitaire de DEA a confirmé notre volonté de compléter cette étude et nous nous sommes interrogée sur le fondement des politiques culturelles à travers la problématique suivante : « Comment la médiation culturelle dans le domaine du spectacle vivant constitue-t-elle une façon de refonder le politique ? ».

L'aboutissement de notre réflexion et de nos études nous a amenée à formuler le sujet suivant : **« Élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques : l'exemple de la politique culturelle du Front national de 1986 à 1998 ».**

Le corpus fera apparaître différents types de représentations (musique, peinture et spectacle vivant), et différents lieux (à savoir les villes qui ont été administrées par le Front national, ainsi que les conseils régionaux et généraux dans lesquels ont siégé des élus frontistes). Aussi, nous avons été amenée à étudier, outre les ouvrages relatifs aux politiques culturelles françaises et au Front national, le site Internet du Front national, les différents discours des dirigeants et élus frontistes, ainsi que les ouvrages rédigés par les membres de ce parti, essentiellement ceux qui traitent des questions culturelles ou qui les abordent.

Nous regrettons de n'avoir pu obtenir tous les programmes culturels de campagne des diverses élections que couvre notre recherche³, mais l'émergence des nouvelles technologies et notamment d'Internet, nous a permis d'obtenir de nombreuses archives par le biais de divers sites institutionnels. En effet, la plupart des documents internes non-officiels ont été mis en ligne sur les sites de différents organes de presse et associations.

[I] La période étudiée

Au cours des douze années que couvrent nos travaux (1986-1998)⁴, le Front national est devenu un acteur à part entière de la scène politique grâce essentiellement aux résultats obtenus aux

² En 1998, nous avons effectué notre année de licence en Sciences de l'Information et la Communication au sein de l'Université de Provence, située à Aix-en-Provence. Active sur le plan culturel grâce notamment à l'élaboration et à la rédaction d'un journal étudiant d'informations culturelles, *empreinte*, nous avons pu nous rendre compte, sur le terrain, des actions culturelles mises en œuvre dans les villes de Vitrolles, Orange et Marignane. Nous avons ainsi pu rencontrer de nombreux acteurs politiques et culturels de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et partager avec eux leur expérience de l'« avant/après » élection.

³ Nous avons en effet effectué plusieurs démarches pour obtenir des documents « officiels » (appels téléphoniques, mails, courriers) mais elles n'ont jamais abouti.

⁴ Nous tenons dès à présent à rappeler quelques dates-clés de notre période d'étude 1986 : élection de 4 députés F.N. dans la région PACA (Gabriel DOMENECH, Jean ROUSSEL, Pascal ARRIGHI et Ronald PERDOMO). Le F.N. s'installe dans le jeu politique dans la région PACA 1992 : élections de 34 conseillers régionaux. 1995 : élections municipales, quatre élus F.N. deviennent maires

différentes élections⁵. Nous avons choisi de nous arrêter en 1998, date charnière d'un « nouveau frontiste » marqué par la scission entre les dirigeants et par la perte des différentes mairies. De nombreux événements sont à l'origine d'une tension entre Jean-Marie LE PEN et Bruno MEGRET. La nomination de Bruno MEGRET au poste de délégué général responsable de la communication et de la formation, va lui permettre d'accroître à la fois son influence au sein du parti, mais surtout la confiance et la reconnaissance des dirigeants et des militants. Issu de la Nouvelle droite, tout comme de nombreux autres cadres du parti⁶, Bruno MEGRET, a progressivement imposé, au sein du F.N., ce courant favorable au combat culturel.

Le 5 novembre 1992, au Bourget, Jean-Marie LE PEN fête les vingt ans du Front national. La ligne qu'il défend est consacrée à la présentation et à la discussion d'un projet de programme pour les élections législatives de mars 1993. Intitulé 300 mesures pour la renaissance de la France⁷, ce projet englobe tous les sujets et donne une vision complète de « l'alternative nationale » qu'appellent de leurs vœux les dirigeants lepénistes. La culture fait, pour la première fois, partie intégrante de ce programme et en devient un élément privilégié.

La victoire à l'élection municipale partielle de Vitrolles, le 9 février 1997, à la majorité absolue des suffrages exprimés, puis l'élection de Bruno MEGRET au comité central, lors du Xe congrès du F.N. à Strasbourg du 29 mars au 1^{er} avril 1997, consacra la progression du clan mégrétiste au sein du parti d'extrême droite⁸. Jean-Marie LE PEN est certes réélu sans difficulté, mais Bruno MEGRET contrôle dès lors l'appareil politique. Après un désaccord concernant son éventuelle candidature aux élections européennes de 1999, pour remplacer Jean-Marie LE PEN menacé d'inéligibilité, suite à la plainte de la candidate socialiste Annette PEULVAST-BERGEAL qu'il avait « bousculée » en 1997, Bruno MEGRET est suspendu du parti. Le numéro 2 du F.N. ne s'en va pas seul, de nombreux cadres le suivent. La médiatisation de la scission du F.N. a notamment mis en valeur le fonctionnement despotique du Front national. Jean-Marie LE PEN a préféré la fracture avec son principal lieutenant en décidant de nommer sa deuxième femme Jany LE PEN, tête de liste des élections européennes de 1999, plutôt que de lui laisser ce privilège. Fondateur et leader du F.N., Jean-Marie LE PEN n'entend pas céder sa place aussi facilement. La scission du F.N. qui a eu lieu le 24 janvier 1999 lors du congrès extraordinaire de Marignane, a scindé le parti : le Front national est depuis concurrencé par le Front national-Mouvement National (qui

à Toulon (Jean-Marie Le Chevallier), Vitrolles (Bruno MEGRET), Marignane (Daniel SIMONPIERI) et Orange (Jacques BOMPARD). 1997 : aux élections législatives, Jean-Marie LE CHEVALLIER obtient 53,16% des voix au second tour de la 1^{ère} circonscription du Var. 1998 : 4 triangulaires dans les conseils régionaux de Picardie (Charles BAUR, R.P.R.), Bourgogne (Jean-Pierre SOISSON, U.D.F.), Rhône-Alpes (Charles MILLON, R.P.R.) et du Languedoc-Roussillon (Jacques BLANC, U.D.F.) Ces quatre présidents de région ont ainsi été élus grâce aux voix des élus frontistes. 1998 : scission entre les dirigeants du Front national. Bruno MEGRET crée le Mouvement national républicain (M.N.R.) auquel se rallient certains cadres du parti.

⁵ Pour des informations plus détaillées sur les résultats électoraux de la période étudiée, nous vous suggérons de vous référer à l'Annexe n°1 « Résultats électoraux du Front national de 1986 à 1998 »

⁶ Principalement Yvan BLOT, Pierre VIAL, Jean-Yves LE GALLOU, et Jean-Claude BARDET.

⁷ Cf. Annexe n°2

⁸ Le délégué général y triomphait en obtenant 3 758 voix, devant son ami Jean-Yves LE GALLOU (3 439) et devant Bruno GOLLNISCH (3 398), Roger HOLEINDRE (3 381), Franck TIMMERMANS (3 362), Jacques BOMPARD (3 328), Yvan BLOT (3 316), Marie-France STIRBOIS (3 288), Carl LANG (3 287) et Damien BARILLER (3 166).

prendra le nom de Mouvement National Républicain à la suite d'une décision de justice) présidé par Bruno MEGRET⁹.

Cette scission ainsi que la perte des mandats électoraux municipaux marque la fin de cette étude. Notre réflexion étant basée à la fois sur les programmes mais aussi sur leurs mises en œuvre par les municipalités, il nous est paru légitime de nous restreindre à cette période.

[II] L'impartialité du chercheur face à l'objet d'étude

Tout comme lors de nos précédents travaux, la réalisation de ces recherches suppose de disposer de méthodes d'analyse les plus impartiales possibles. Nous avons constaté, à cet égard, combien il est difficile dans le cadre d'un travail de recherche élaboré sur plusieurs années, de faire abstraction de ses propres préférences. Le statut de chercheur nous place dans un rôle d'observateur, d'analyste et de critique, qui se fonde sur des documents précis.

Malgré tout, travailler sur un objet d'étude appartenant au champ politique, implique naturellement l'existence d'opinions et de réflexions personnelles. Nous entendons par là que tout discours critique est politique. Sans pour autant présenter une étude rédigée dans la ferveur d'un militantisme anti-F.N., nous souhaitons préciser, dès à présent, que notre idée de la politique et nos opinions personnelles ne correspondent pas à celles du Front national.

[III] Les principaux concepts du F.N.

L'élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques implique de définir certains concepts élaborés par le F.N. dans le domaine de la médiation culturelle. Nous estimons en effet qu'une analyse critique du discours du F.N. sur la culture et sur les politiques culturelles nécessite de présenter les définitions, telles qu'elles sont exprimées par le F.N., des concepts de « culture », de « civilisation », et d'« identité ».

[A] Culture

En 1982, Jean-Marie LE PEN, dans son ouvrage Pour la France¹⁰, propose la première définition officielle de ce terme en expliquant que « [l]a culture, ce n'est pas un simple divertissement, ce n'est pas seulement les beaux-arts, c'est aussi le support symbolique d'attitudes, de règles, de représentations collectives, de symboles, de signes, de moeurs qui constituent une identité. Bref une culture est l'ensemble des façons de penser, d'agir, de sentir qui sous-tendent le système des valeurs d'un peuple et qui font son identité »¹¹. Cette définition illustre selon nous l'approche normative de la culture, telle qu'elle est conçue par le F.N., c'est-à-dire en termes de lois et d'impératifs.

Cinq années plus tard, dans l'article publié dans l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, Une âme pour la France¹², Bruno MEGRET reprend une partie de cette définition : « la culture, ce n'est pas seulement les beaux-arts et les belles lettres, les musées et les monuments historiques. C'est d'abord l'ensemble des normes, des mythes, des règles, des valeurs qui fondent notre société et qui nous ont faits ce que nous sommes. Elle n'est donc pas seulement l'expression actuelle de l'art et de la création, elle est le fruit d'un très long effort collectif qui plonge ses racines dans la nuit des

⁹ Le 20 mai 2008, Bruno MEGRET a annoncé officiellement son retrait de la vie politique.

¹⁰ Cf. Annexe n°3

¹¹ LE PEN (1982), p.167

¹² Cf. Annexe n°4

temps, héritage mille fois métamorphosé de la longue lignée dont nous sommes issus. [...] Puisque la culture est tout ce qui se rajoute à notre nature : est culture façon de célébrer la naissance et la mort, l'attitude face à la vie»¹³ .

Nous souhaitons relever le fait que le terme « culture » n'est pas défini dans le programme de 1993, 300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement.

[B] Civilisation

Comme l'a rappelé Bruno MEGRET lors d'une conférence¹⁴ intitulée « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico médiatique affaiblit nos valeurs », « [u]ne nation n'a de sens qu'au regard de la distinction entre nationaux et étrangers ». La notion de « civilisation » exprime la dimension exclusive de l'identité prônée par le Front national qui compare la société à une « construction organique [faite] de cellules, de groupes humains bien identifiés, organisés, hiérarchisés qui, par définition, n'existent qu'en excluant ceux qui ne peuvent en faire partie ».¹⁵ L'utilisation de l'adjectif « hiérarchisé » s'inscrit également dans une approche normative de la culture.

Sur le plan culturel, le terme « civilisation » est défini pour la première fois dans le programme de 1993, 300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale, plus précisément dans la partie « Liberté ».

« La « civilisation » est à la fois état et mouvement. Elle est état en ce sens qu'elle forme un tout ordonné, produit du Beau, du Bien et du Vrai dans tous les ordres de l'activité humaine : la civilisation française est autant dans sa gastronomie que dans ses cathédrales, dans l'harmonie de ses paysages [...] que dans la perspective des jardins de Versailles. Elle est mouvement en ce sens qu'elle propose un modèle vivant dont chaque génération s'inspire pour le porter plus loin, plus haut, à la fois enrichi et différent».

[C] Identité

Bien qu'il constitue le socle de l'appareil idéologique du parti, la signification et l'interprétation du terme « identité » ne sont données que dans la partie « Liberté » du programme de 1993, 300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement¹⁶ :

« L'identité au sens le plus banal, pour un individu, c'est d'être ce qu'on est, c'est-à-dire de rester soi-même au cours de la vie et différent des autres ». « L'identité de la France découle de son passé commun, de valeurs philosophiques et morales issues de la civilisation chrétienne qui est la nôtre, elle-même pour partie héritière de la civilisation gréco-latine qui l'a précédée. Cette identité s'exprime dans des coutumes, des mœurs, un mode de vie. »

¹³ MEGRET in LE PEN (1987), pp.99-100

¹⁴ Cette conférence, dont le compte-rendu est disponible sur le site Internet de Bruno MEGRET, a eu lieu le 3 septembre 1993.

¹⁵ *Ibid*

¹⁶ Nous tenons à rappeler que les définitions de ces termes ont été recherchées uniquement dans les ouvrages relatifs aux questions culturelles.

Ces différentes définitions vont être analysées tout au long de notre recherche. Nous avons néanmoins choisi de les relever et d'en commenter l'emploi afin de poser, dès à présent, notre objet d'étude.

Introduction : L'analyse des politiques culturelles comme approche du fait politique propre aux Sciences de l'Information et de la Communication (S.I.C.).

I – La place des sciences de l'information et de la communication dans le champ du politique

Les Sciences de l'Information et de la Communication peuvent être définies comme l'« étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions organisées, finalisées, prenant ou non appui sur des techniques, et participant des médiations sociales

¹⁷ et culturelles ». Les S.I.C., pluridisciplinaires, peuvent faire appel à la sociologie, à la philosophie, à la sémiotique, à la psychologie sociale, etc... Elles ne constituent pas un ensemble clos de théories, de données empiriques. En l'occurrence, elles se trouvent à un carrefour où l'on peut confronter les unes aux autres des problématiques présentes dans d'autres domaines, les mettre à plat et les éclairer les unes par les autres.

L'analyse politique part du présupposé que le phénomène politique peut faire l'objet d'une connaissance suffisante, et que l'observation des faits, de la réalité, pourra permettre de rendre raison d'un certain nombre de faits sociaux. Cette étude se pose comme une tentative d'en finir avec le présupposé selon lequel les sciences de l'information et de la communication n'auraient aucun rôle à jouer au sein des sciences politiques. Au contraire, tout au long de nos travaux, notre objectif a été d'établir la complémentarité de ces deux champs.

Le politique¹⁸ représente à la fois les institutions, les hommes, les discours théoriques, la conception politique de l'homme, de la religion, de l'art, de l'idéologie.

La culture, comme le politique, est une des articulations possibles de trois instances : le réel, le symbolique et l'imaginaire¹⁹. Le réel est le champ du pouvoir et de l'action. Le symbolique est celui de la représentation, donc entre autres de la culture. L'imaginaire est

¹⁷ Les Sciences de l'Information et de la Communication, rapport du Comité national d'évaluation, mars 1993, Annexe V, Domaines de compétences, 71^e section du CNU, p.123

¹⁸ Le terme « politique » vient du mot grec polis (la cité). Le sens attribué au mot varie sensiblement suivant que l'on parle de la politique ou du politique. La politique est l'ensemble des pratiques par lesquelles la Cité se représente elle-même et par lesquelles elle agit. Le politique désigne l'art de gouverner mais aussi le jeu qui va aboutir à ce que le gouvernement puisse gouverner. Parler du politique signifie une désignation par un seul mot de tout ce qui relève du gouvernement et de la représentation de la société.

¹⁹ Le dispositif Réel-Imaginaire-Symbolique (R.I.S.) vient de Jacques LACAN, et a été notamment présenté dans le Séminaire XXII.

le champ de la peur ou de l'utopie qui peut faire l'objet de représentations et passer ainsi du côté du symbolique. La culture a pour but, d'une part de diffuser les représentations, de les rendre sensibles et intelligibles, et d'autre part de les conserver dans la mémoire collective. Elle suppose, de fait, l'adhésion et le désir. Le rôle du désir est de transformer le réel en symbolique, en particulier par les politiques culturelles. Le rôle du pouvoir est de transformer l'imaginaire et le symbolique en réel.

La culture construit une structure de l'espace : toute pratique culturelle contribue à asseoir, à ancrer une opinion publique dans l'espace. Par ailleurs, la politique culturelle contribue à homogénéiser les façons de penser et participe à leur légitimation.

L'espace public est l'ensemble des lieux où sont mis en œuvre le pouvoir et la contestation qui s'oppose à lui, ce qui nous conduira à nous interroger sur la question de l'espace public local et de ses aménagements culturels. Comme l'a expliqué Guy SAEZ dans l'étude pour la Documentation française sur les Equipements culturels territoriaux, projets et modes de gestion, « [l]es politiques culturelles ainsi étendues [grâce aux lois DEFFERRE] concernent donc aussi bien les objets techniques que sont les équipements, que les hommes et l'ensemble des interactions qu'ils entretiennent entre eux (relations entre l'artiste et les spectateurs, cohésion sociale...), ou les symboles, c'est-à-dire les exigences de sens dont sont porteuses ces politiques culturelles »²⁰.

Aussi, à travers les politiques d'aménagement culturel du territoire, les élus ont renversé la balance en comprenant, par exemple, qu'une politique culturelle doit être aussi à l'écoute des cassures sociales qui s'accroissent, mais également chercher la meilleure manière de jouer son rôle sur les lieux de cette fracture. « *L'art doit jouer, ici, comme ailleurs, son rôle d'excitant critique. La politique culturelle est là pour favoriser et même provoquer cette fonction* »²¹. Jean-Pierre VINCENT fait ainsi part de sa volonté de légitimer la politique culturelle à l'échelle nationale et internationale, mais aussi son refus de toutes formes d'instrumentalisation de l'art. Cette critique participe au mouvement de revalorisation de la création lancé dans le courant des années 1990 pour répondre aux critiques de nombreux journalistes, universitaires, élus et professionnels à l'égard de l'art contemporain.

Le terme « culture » désigne à la fois la culture individuelle et la culture collective, mais aussi la dialectique entre les deux. Il conviendra d'expliquer la spécificité du rapport entre singulier et collectif construit par les politiques culturelles du F.N. ; et en particulier, il faudra poser la question de la citoyenneté et la spécificité du rapport entre réel, symbolique et imaginaire tel qu'il est structuré dans la culture du F.N. Il conviendra de parler du lien existant entre la culture et le droit d'accès aux formes et aux représentations de la culture et de l'identité. Le Front national est un parti politique qui se caractérise par deux types de censure dans le champ de la médiation culturelle. La première est la censure des personnes qui se voient interdire l'accès à la médiation culturelle, ce qui constitue un trait particulier et nouveau de la discrimination²². La seconde est une censure des pratiques culturelles considérées comme non conformes à l'éthique des politiques culturelles du F.N.

Philippe BRAUD, dans son ouvrage L'émotion en politique, s'est attaché à souligner le fait qu'« [a]ujourd'hui, les dimensions émotionnelles de la vie politique sont largement

²⁰ SAEZ (1994), p.22.

²¹ Interview de Jean-Pierre VINCENT, réalisée pour *Le Monde diplomatique* en mai 1995. Jean-Pierre VINCENT a été le Directeur du théâtre des Amandiers de Nanterre, et également celui de la Comédie-Française.

²² Nous citerons à ce propos l'exemple des médiathèques et bibliothèques des villes frontistes entre 1995 et 1998.

²³ *méconnues comme objet de recherche en sciences sociales* ». Partant de cette analyse, nous souhaitons montrer que les S.I.C., du fait de leur interdisciplinarité, ont cette faculté d'analyser la culture, en tant que facteur d'expression et producteur de sens.

Travail sur les formes et les représentations, l'esthétique renvoie à une représentation de l'idéal de soi dont l'expression peut susciter de l'émotion. Cette représentation rend possible la conscience de l'appartenance culturelle de ceux qui sont en présence des formes de l'art. « *L'émotion esthétique pose le problème du sens de l'œuvre d'art auquel on peut répondre ne trois points : l'œuvre d'art permet d'identifier le système symbolique et politique dans lequel elle se trouve ; l'œuvre d'art est une médiation de reconnaissance d'une culture ; et l'œuvre d'art permet de se situer comme sujet par rapport aux autres : elle permet*

²⁴ *l'identification sociale* » .

Ainsi à partir de ces différents constats, nous pouvons suggérer que la spécificité d'une approche du politique propre aux S.I.C. se caractérise par trois points : l'analyse du discours, des images, des stratégies de communication et de représentation ; la réflexion autour du concept d'identité politique ; et la problématisation de la médiation.

A – L'analyse du discours, des images, des stratégies de communication et de représentation

Nous souhaitons montrer, dès à présent, qu'il existe une relation intrinsèque entre la communication et le pouvoir. Le pouvoir n'existe pas s'il n'est pas structuré, soutenu par l'engagement d'une communication, c'est-à-dire par la mise en œuvre par tous les acteurs de l'espace social d'une activité symbolique. Le politique repose sur la base de la représentation, du mandat. L'acteur politique se doit ainsi, au travers d'une stratégie de communication habilement établie, d'émettre des discours visant à mettre en évidence des représentations. Représenter veut dire que l'on passe du réel au symbolique. Les discours sont des événements car ils suscitent des moteurs d'opinions.

²⁵ Selon la définition donnée par les auteurs de l'ouvrage *Le Pen, les mots*, les discours politiques ont une « visée informative » ayant pour objet « d'influencer leurs interlocuteurs ». « [...] ils cherchent à « faire faire » quelque chose à leurs auditeurs : faire adhérer à une opinion, faire changer d'avis, faire s'inscrire à un parti, faire voter, etc... ». Depuis KATZ et LAZARFELD²⁶, nous connaissons l'existence des leaders d'opinions et le mécanisme de la communication à deux temps²⁷ pour diffuser l'information et la propagande. Certains politologues s'accordent à dire qu'il existe trois modèles de médiatisation politique :

²³ BRAUD, *Opt. cit.* p.7

²⁴ LAMIZET (1995), pp.166-175

²⁵ Il s'agit de Maryse SOUCHARD, Stéphane WAHNICH, Isabelle COMINAL, Virginie WATHIER.

²⁶ Notamment grâce à l'ouvrage *Personal Influence* (1955)

²⁷ Paul LAZARFELD et Elihu KATZ ont élaboré l'hypothèse du « flux communicationnel en deux temps » : il existerait des leaders d'opinion qui sélectionneraient et filtreraient les messages diffusés par les médias. Ils joueraient ainsi un rôle de médiateurs entre les médias et la masse d'individus composant les publics.

dialogique, propagandiste²⁸ et marketing. La communication politique est un ensemble de pratiques par lesquelles les appartenances politiques sont représentées dans l'espace social. La communication politique est une manière de présenter l'information politique pour que le récepteur soit en accord avec elle et soit dans l'incapacité de faire un autre choix. Tout au long de cette étude, nous allons également tenter de démontrer que le Front National élabore une médiatisation politique propagandiste qui s'adresse à la foule, ou à une image fantasmée de la foule et du collectif.

Rodolphe GHIGLIONE²⁹ a montré que le discours politique était un « discours d'influence », dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire penser, le faire croire. C'est ainsi que la « théorie du complot » élaborée par le F.N., et surtout par son leader, Jean-Marie LE PEN, constitue une sorte de métalangage politique. Par une telle formulation, le F.N. entend caractériser une communication politique et l'espace public en général. Pour le F.N., la théorie du complot représente la situation symbolique du F.N. dans l'espace public, où il se trouve à la merci de tous les complots dirigés contre lui par les acteurs légitimes de l'espace public. Cela renforce ainsi la dimension proprement populiste du F.N. car cette théorie le met en situation de victime. Le complot serait ainsi destiné à rejeter le F.N. hors de l'espace public, ce qui confère à ce dernier une aura de persécution.

Nous avons recensé trois types de complot qui font partie des thèmes du Front national : le complot des politiques légitimes contre le F.N., le complot des « grands » contre les « petits », et enfin le complot des médias.

Le F.N. s'est toujours situé en tant que parti d'opposition dans le champ politique, ce qui lui confère ainsi une représentativité et un imaginaire particulier. Stigmatisé par une majorité d'acteurs politiques, de journalistes et de l'opinion publique, le parti de Jean-Marie LE PEN s'est ainsi vu remettre les armes de la dénonciation d'un complot dont il serait la victime.

Depuis sa création en 1972, le F.N. est le seul parti à se voir imposer un « traitement » particulier, une critique acerbe de la part des journalistes mais aussi des autres partis politiques qui n'hésitent pas à user de leurs forces pour lutter contre lui. Une pléthore d'ouvrages, parus ces vingt dernières années, illustre parfaitement cette particularité. Le Front national à découvert³⁰ de Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU, ouvrage de référence sur l'analyse du F.N. présentait une bibliographie de plus de 300 livres, articles et mémoires ou thèses d'étudiants, en rapport direct avec le parti. Cette liste n'est certes pas exhaustive, mais elle témoigne autant du constant intérêt porté à ce parti, que de la multiplicité des thèmes étudiés sur un même objet. Le fait que le F.N. soit un objet d'étude récurrent au sein des sciences humaines s'explique, selon nous, par son statut singulier³¹. En effet, la mobilisation autour du F.N. n'a cessé de croître³², que ce soit aussi bien celle des militants et adhérents, que celle de ses rétracteurs. Certes ce fait est le propre de nombreux partis politiques, mais ce qui distingue le F.N. des autres mouvements, c'est sa propension au rassemblement malgré l'absence de responsabilités politiques. En effet, depuis 1972, les victoires électorales du F.N. ne lui ont pas conféré de pouvoir politique propre à diffuser son

²⁸ Le mot « propagande » est apparu en 1597 au Vatican. La congrégation « *De propaganda fide* » était une congrégation romaine, datant du XVI^e siècle, chargée de la propagation de la foi. Elle est considérée comme étant l'une des premières initiatives de l'histoire de la communication politique.

²⁹ GHIGLIONE (1989)

³⁰ MAYER et PERRINEAU (1996)

³¹ Au sens littéraire, différent des autres.

³² Nous souhaitons rappeler ici que notre étude porte sur les années 1986 à 1998.

idéologie au plus grand nombre. Seuls les sièges obtenus au sein de conseils régionaux et de municipalités de la région Provence Alpes Côte d'Azur (P.A.C.A.) auront été les témoins de la politique frontiste. Pourtant, les médias, les universitaires, les associations de défense des droits de l'homme n'ont cessé de « s'intéresser » au parti afin de dénoncer ses propos, souvent qualifiés de contraires aux droits de l'homme ce qui a valu à de nombreux cadres du parti quelques assignations à comparaître. Si l'on considère la thèse de Pierre-André TAGUIEFF et Michèle TRIBALAT³³, la diabolisation pratiquée à l'égard du Front national correspondrait à une « lutte directe », une « attaque frontale » qui n'aurait comme fin que d'alimenter la stratégie de « victimisation du mouvement national ». Tant que le vote frontiste ne sera analysé que comme un vote contestataire et que les partis politiques ne prendront pas la mesure de la montée des extrémismes, le Front national continuera aisément à appliquer sa théorie du complot en stigmatisant « les autres ». Parti contre les partis, le F.N. entend, selon ses propres termes, parler au nom du peuple en critiquant les actions mises en œuvre par les différents pouvoirs et les différents gouvernements en place.

A titre d'exemple, la principale rhétorique du F.N., celle qui lui confère un pouvoir d'attraction, celle qui est soutenue par la dénonciation d'agressions et de menaces, est la rhétorique « des petits contre les grands ». L'objectif est de fédérer les divers mécontents en regroupant leurs ennemis supposés sous une seule étiquette. Jean-Marie LE PEN, utilise l'expression « la culture de masse » pour parler de la « culture officielle », en la décrivant comme « *la forme moderne du « panem et circenses » antique (« du pain et des jeux »), constitué par le magma des jeux télévisés, des spectacles à grand renfort publicitaire tous politiquement corrects, que distribuent au peuple, pour le tenir abêti et hébété, soumis et assoupi, les financiers du show-biz aux ordres des lobbies»* ³⁴. La « masse » est une notion imprécise, variable, un concept fantasmagorique. À l'inverse de la culture populaire qui est reconnue comme créatrice, la culture de masse peut être qualifiée de multiplicatrice. Dans la société des désirs, il convient de multiplier les pratiques culturelles, les loisirs et les divertissements afin de toucher le plus grand nombre. Objet sociologique fondamental depuis l'émergence des médias, la culture de masse devient un élément essentiel dans la fabrique des opinions³⁵ et un outil commercial non négligeable. Aujourd'hui en effet, l'expression de « culture de masse » est essentiellement utilisée comme un élément péjoratif du panorama culturel. C'est d'ailleurs l'opinion développée par le président du F.N. dans la citation suivante : « *la culture de masse [est] fabriquée par des « fils de pub » : pour ces derniers, la « culture » est un moyen de faire de l'argent. Ils livreront donc des productions* ³⁶

médiatiques ou médiatisables, vite faites, vite vues, vite oubliées » . La dénonciation des lobbies culturels et financiers au détriment du peuple est souvent présentée lors des interventions publiques emblématiques du F.N. Il y a dans cette citation deux types de critiques, à l'égard des contenus culturels, télévisuels et cinématographiques, et à l'égard des acteurs producteurs de l'industrie culturelle. Cette industrie proposerait majoritairement des programmes étrangers (provenant pour la plupart des Etats-Unis) et qui ne reflèteraient en rien, la société française telle que la conçoit le Front national.

³³ TAGUIEFF et TRIBALAT (1998), pp.93-95

³⁴ Site Internet du FRONT NATIONAL, « Liberté de la culture : enraciner l'avenir. »

³⁵ Pour une analyse approfondie de ce sujet, nous renvoyons à deux ouvrages : Loïc BLONDIAUX, *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998, 601 p. ; et Noam CHOMSKY, *La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des médias américains*, Paris, Serpent à plumes, 2003, 550 p.

³⁶ Site Internet du FRONT NATIONAL, « Liberté de la culture : enraciner l'avenir. »

« La menace culturelle américaine tend à faire du Français une copie à peine régionalisée de l'original fabriqué à New York et exporté par les U.S.A. Depuis les lendemains de la guerre, l'Amérique nous distille en effet les schémas simplistes de ses cow-boys qui ont évincé les sagas européennes pour nous imposer la violence et les bons sentiments.»³⁷

Ainsi, le peuple français serait menacé par la « culture cosmopolite » dont l'unique objectif serait d'aliéner les citoyens en leur proposant des programmes non conformes à la culture nationale. En d'autres termes, le Front national développe une idéologie populiste qui vise, à partir des attentes et des préjugés les plus manifestés par l'opinion publique, à se proposer comme fervent défenseur du peuple.

Pour reprendre la définition présentée dans le Dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle, « La notion de populisme trouve ses origines dans la doctrine du narodnitchestvo (de narod [peuple] et narodnik [populiste]) qui apparut après 1870 au sein de la Russie impériale : elle désignait alors un mouvement de retour de l'intelligentsia vers le peuple afin de l'aider à s'instruire, mais aussi d'apprendre à son contact et d'équilibrer l'intellectualisme lié à une modernité faite de ruptures et d'importations. [...] Le populisme trouve sa marque essentielle dans sa prétention d'opposer le peuple comme « entité naturelle » à la communauté politique contractuelle qui, depuis Rousseau et les Lumières, est au fondement même de l'Etat. [...] En cela, il s'alimente de procès fait à l'encontre des institutions qui sont tenues pour responsables de malheurs et d'échecs, dont le peuple serait la principale victime. »³⁸

La culture, telle que la conçoit le F.N., est en parfaite adéquation avec ce principe³⁹. En effet, le programme culturel du Front national oppose son unité à l'inconstance des revendications des français sur des sujets aussi variés que la sécurité, l'emploi, la politique extérieure, etc... « Le discours de Jean-Marie LE PEN crée un maillage d'argumentation quel que soit le sujet abordé [...]. En appliquant dans la plus grande cohérence sa grille d'analyse idéologique et son système de valeurs à tous les événements, [il] érige son idéologie en un véritable instrument de mutation des représentations de la société. »⁴⁰ Or la promotion de l'idéologie frontiste serait menacée, selon le F.N., par l'existence d'un complot des médias. Contrairement aux autres partis politiques, le F.N. subit de nombreuses critiques acerbes des journalistes et ce quelle que soit l'orientation de l'organe de presse. Dans la logique du « vous » et du « nous », Jean-Marie LE PEN a pris pour habitude de parler aux journalistes en utilisant l'expression « vos gazettes », ce qui accroît symboliquement la distanciation entre deux mondes, deux points de vue.

³⁷ MEGRET (1987), p.105

³⁸ Sous la direction de Serge CORDELLIER, (2003), pp.544-545

³⁹ Sur ce point, voir les textes et réflexions des intervenants aux ateliers préparatoires au colloque européen, organisé par l'association *Culture et démocratie* en mai 2003, « Culture, extrême droite et populismes aujourd'hui en Europe ». *Culture et Démocratie* est une association fondée à Bruxelles en 1993, dont le texte fondateur met en avant l'exigence d'une place centrale et fondamentale pour la culture dans notre société. Selon ses propres termes, issues de son site Internet, *Culture et Démocratie* est « l'émanation forte et spontanée d'artistes et d'intellectuels, de responsables d'institutions culturelles et de mouvements associatifs qui se sont rassemblés pour combattre un double déficit: le déficit culturel de notre société démocratique, et le déficit démocratique qui caractérise notre vie culturelle ».

⁴⁰ SOUCHARD, WAHNICH, CUMINAL, et WATHIER, (1997), p.120

Les premières années d'errance sur la scène politique⁴¹ ont préparé les dirigeants frontistes à savoir prendre à revers leurs adversaires en jouant de leurs croyances. En effet, les partis opposés au F.N. fondent leur opposition sur le fait, qu'à la différence du F.N., ils n'ont pas de croyances. Les membres du parti vont ainsi se servir des nombreuses critiques et commentaires en les utilisant pour démontrer que le F.N. serait un parti comme les autres, mais qu'il serait persécuté afin d'être écarté du terrain politique⁴². Cette dénonciation vise à relancer les débats autour du parti, à accroître sa notoriété, à confirmer ses propos.

Par ailleurs, présent sur la scène politique nationale depuis une trentaine d'années, le F.N. a su accroître son « pouvoir médiatique » grâce à une maîtrise habile de sa communication. Nous étudierons notamment, l'importance des rassemblements politiques orchestrés par les dirigeants du F.N., ainsi celle des discours qui en découlent. Mais nous souhaitons dès à présent, évoquer des caractéristiques particulières des meetings politiques et de la communication politique du F.N.

Les rassemblements frontistes, très ritualisés, servent à exprimer les croyances des participants et à les entretenir. Par leur mise en scène, les meetings du F.N. expriment l'appartenance au groupe, la revivifient et contribuent à renforcer une cohésion collective. La forme du discours est la simplification, le grossissement, l'orchestration. Ce mode d'orchestration est illustré par les meetings du Front national. Objets de théâtralisation du politique, ils se décomposent souvent en trois étapes savamment orchestrées : la présentation du parti et de son programme ; la diabolisation des partis adverses, porteurs de valeurs néfastes ; et, la glorification du parti -au travers de son leader, de l'identité nationale et du thème de l'engagement politique-.

La ritualisation comporte trois caractéristiques.

Selon la première, le rituel est une organisation du temps, une scansion qui constitue un fait de normalisation, d'homogénéisation, du temps social. Par la ritualisation des faits, des discours et des pratiques, le temps social se trouve unifié et strictement ordonné. Cela concourt à la réalisation d'une identité politique forte, d'un fait d'homogénéisation non seulement des temps et des moments de la vie politique, mais aussi des personnes et de leur ancrage dans le réel et dans le monde social. La ritualisation fonde le temps comme une des structures majeures et les plus rigoureuses de l'identité.

Selon la seconde caractéristique, le rituel exprime la glorification du politique qui fait partie de la pratique politique élaborée et mise en œuvre par le F.N. et que l'on peut étendre aux personnes, aux acteurs et aux chefs du F.N.

Enfin, la troisième caractéristique de la ritualisation est de conférer à la culture un caractère de force, et de contrainte. Structurée par des rites, la médiation culturelle acquiert la dimension d'une contrainte qui est sans doute, dans le cadre de cette thèse, un des éléments définissant l'identité politique du F.N. et concourant à l'exprimer.

Sur la base de cette réflexion, nous souhaitons développer nos travaux autour notamment de la question de l'identité du Front National (F.N.), qui selon nous, constitue un domaine peu étudié jusqu'à présent.

B – La réflexion autour du concept d'identité politique

⁴¹ A savoir celles qui ont précédé la première victoire électorale du F.N. de 1983.

⁴² A titre d'exemple, le F.N. se défend de tout caractère raciste par la présence de nombreux militants et dirigeants issus de diverses origines.

Dans le cadre de notre étude, nous allons être amenée à établir une différence entre sujet et acteur politique. La vie sociale structure l'élaboration des identités. Le sujet fonde son identité sous le regard de l'autre : il est *Sub jectum*, placé sous le regard de l'autre.

Une société se donne une identité propre au moyen de pratiques de constructions imaginaires et de représentations symboliques où l'idéologie occupe une place importante. Dans ce sens, l'idéologie peut se définir comme l'imaginaire politique fondé sur des croyances partagées. Comme tout l'imaginaire, l'idéologie s'incarne dans des pratiques symboliques. La culture exprime notre identité, elle est la façon dont nous la représentons. La politique peut être considérée comme l'ensemble des pratiques des acteurs dont les relations d'appartenance et de dépendance structurent une société. Mais elle est aussi un ensemble de faits symboliques et de faits de représentation qui structurent les informations dont sont porteurs les acteurs et qui leur permettent de prendre des décisions.

L'espace public est le lieu de la confrontation au cours de laquelle se structurent les identités d'acteurs politiques. L'identité est un rapport, assumé par le sujet, de ce qui est de l'ordre de sa vérité et de l'ordre du politique. Ce qui est important est la façon dont le sujet va articuler, structurer son identité dans la fondation du signifiant. L'identité est une médiation, une dialectique entre singulier et collectif. De ce point de vue, les pratiques culturelles sont des moyens de produire ou de représenter du singulier, dans le sens où l'individu se construit dans et par des pratiques, et du collectif, au travers des appartenances et des sociétés. Il convient de distinguer deux types d'identité : sociale et personnelle. L'identité sociale englobe tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur et qui se réfère aux statuts que le sujet partage avec les autres membres de ses différents groupes d'appartenance (sexe, âge, métier, ...).

La culture est l'ensemble des médiations symboliques de l'identité. Dans le cadre de notre sujet, il est essentiel d'étudier la question de l'identité nationale, et plus précisément la façon dont ce thème est élaboré, défini et repris par le F.N. et son idéologie. Mais il convient également d'analyser l'identité du F.N. telle qu'elle s'exprime dans les politiques culturelles qui ont été mises en œuvre.

Nous traiterons de la dimension ancienne de la conception frontiste de la culture, du conservatisme qui lui est lié, ainsi que la dimension strictement nationale de la culture et de l'identité. Nous devons également aborder la question de la place de la culture dans la communication et dans la formation de l'identité politique : la dimension proprement culturelle de l'identité du F.N. ; la place de la culture dans la communication du parti et dans son identité ; et les éléments proprement culturels et esthétiques de la communication politique élaborée et mise en œuvre par le F.N.

Le F.N., dans son programme, ne définit pas cette notion d'« identité », mais s'y réfère fréquemment. Bruno MEGRET estime que « *l'identité est une notion complexe, une alchimie mystérieuse* »⁴³. L'emploi du terme « alchimie » montre le caractère mystique que l'un des cadres dirigeants du parti associe au terme « identité », en ce sens où il exprime la croyance absolue de Bruno MEGRET aux valeurs liées à l'identité. Mais surtout il traduit l'absence d'arguments propres à définir la référence obsessionnelle à « l'identité nationale ». La majeure partie des politologues, chercheurs, journalistes spécialisés dans l'étude des mouvements d'extrême droite s'accorde à dire que le Front national utilise le concept « d'identité » en permanence dans ses interventions. Il s'y réfère sans jamais le définir précisément et entretient ainsi une sorte d'imprécision autour de ce concept. Le délire

⁴³ Cette définition a été proposée lors d'un débat entre Bruno MEGRET et l'écrivain Denis TILLINAC pour l'hebdomadaire

de persécution et l'orgueil démesuré du leader et de la majorité des dirigeants participent à la création d'une identité politique fantasmée du F.N, en ce sens où elle ne se définit que par rapport à...

Sur le plan culturel, le F.N. se caractérise des autres partis politiques par sa conception fermée de la culture et son rejet de tout dialogue interculturel qui menacerait le peuple français : « *la civilisation française, enracinée dans le temps et dans l'espace, est subvertie dans son contraire : la culture mondiale de masse* »⁴⁴.

Dans son ouvrage *Sociologie des religions*, Max WEBER appelle « honneur ethnique » et en décrit l'origine comme « *la conviction [...] de l'excellence de ses propres coutumes et de l'infériorité des coutumes étrangères* »⁴⁵. En fait, pour WEBER, ce principe hiérarchique doit être rapporté à une échelle de valeurs qui est inhérente à tout processus de différenciation.

La « théorie du complot » consiste à ne pas définir l'identité politique sur la base d'un projet, d'un engagement ou de pratiques politiques particulières, mais sur la base de pratiques politiques différentes de celles des autres acteurs politiques, voire opposées à elles. Cette identité placée est au centre d'un dispositif symbolique de l'espace public où elle est en proie aux oppositions et aux attaques des autres acteurs politiques.

D'un point de vue culturel, l'exemple le plus significatif de la théorie du complot est le premier chapitre du programme de 1993, *300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale*, qui explique que « *[d]ans le carré diabolique de la destruction de la France menée par les politiciens de l'Établissement, après l'extinction biologique (la dénatalité française), la submersion migratoire (l'immigration de peuplement), la disparition de la Nation (l'euromondialisme), le quatrième côté est celui du génocide culturel.* ». Ainsi, l'identité politique du F.N. s'articule autour de la « théorie du complot » et d'une approche fantasmatique de l'identité nationale.

L'identité politique du F.N. n'a pas d'engagement ni de projet social et politique explicite. En effet, elle ne s'institue pas elle-même dans l'espace politique, mais elle ne peut se fonder que sur le regard qu'elle attribue sur elle-même aux autres, sur le discours sur elle que les autres acteurs peuvent tenir, ou encore sur des positions politiques systématiquement élaborées par rapport à celles des autres acteurs politiques. C'est sur cette base que les acteurs politiques chez qui l'on peut relever une telle tendance présentent, dans leur discours et dans leur argumentation, une fréquence obsessionnelle de la référence à l'identité -dans les thématiques nationalistes, il s'agit de l'identité du pays-. La fréquence de la référence à l'identité définit, dans le discours politique, une logique imaginaire, fantasmatique, de l'identité, au lieu de la fonder sur un engagement porteur de médiation symbolique et d'engagement effectif dans l'espace public.

A titre d'exemple, la première partie du programme du F.N. datant de 1993, *300 mesures pour la renaissance de la France, l'alternative nationale : programme de gouvernement*, intitulée « Identité », s'articule autour de quatre grands axes qui sont l'immigration, l'enseignement, la culture et l'environnement. La volonté exprimée de se « *réapproprier et de défendre l'identité française* »⁴⁶ pourrait justifier le fait que l'idée de la nation pour les nationalistes français est inséparable d'une conception militante de la culture. Cette

⁴⁴ FRONT NATIONAL (1993), « « Civilisation » ou « Culture » ? »

⁴⁵ WEBER (1996), p.133

⁴⁶ Site Internet du FRONT NATIONAL, « Le rôle du politique », Programme culturel *Liberté de la culture : enracer l'avenir*

référence à la notion d'identité comme instrument et symbole de cohésion nationale face au « cosmopolitisme » et au « mondialisme » est présente dans tous les discours et les écrits frontistes depuis sa création. « *Le rôle du Politique sera donc de faire respecter et de conforter l'identité culturelle de la Nation* ». ⁴⁷ L'intervention politique en matière culturelle est donc légitimée dans le cadre de la préservation et de renforcement de l'identité nationale. Preuve en est que le programme culturel du Front national est, comme il l'a toujours été, associé au « chapitre » consacré à l'identité nationale. Dans son discours lors de la dix-septième Fête des Bleu-Blanc-Rouge en 1997, Jean-Marie LE PEN a présenté les six priorités du parti qui feraient l'objet de six ministères spécifiques. « *Six priorités seront la tâche des six ministères : la souveraineté de l'Etat ; l'identité de la Nation ; la prospérité de l'Economie ; les libertés du pays ; la solidarité entre les Français ; la sauvegarde de la vie* » ⁴⁸

. Une fois encore la culture sera intégrée au Ministère chargé de « l'Identité de la Nation ». Les questions culturelles sont ainsi confondues avec des valeurs identitaires. L'utilisation des termes « valeurs » et « identité » n'est nullement fortuite. La culture est perçue comme un héritage permettant la transmission de valeurs propres à la France. Jean-Marie LE PEN présentera ces valeurs, dans son ouvrage *Pour la France*, comme des composantes vitales de la défense de la nation impliquant une forme d'« exigence nationale », de « respect des traditions », de « préoccupation de liberté », et de « souci de justice » ⁴⁹.

De plus, le parti de Jean-Marie LE PEN, à travers ses nombreuses fêtes et commémorations, l'utilisation de symboles nationaux, mais aussi ses fidélités historiques (BARRES, MAURRAS, POUJADE, pour ne citer qu'eux), développe une croyance collective chargée d'imaginaire populaire. Cette croyance est enrichie par l'obsession quasi mystique de la Nation : « *[L]a nation est la communauté de langue, d'intérêt, de race, de souvenirs, de culture où l'homme s'épanouit. Il y est attaché par ses racines, ses morts, le passé, l'hérédité, l'héritage. Tout ce que la nation lui transmet à la naissance a déjà une valeur inestimable* » ⁵⁰.

Notre objectif sera également de montrer comment l'emprise locale de l'engagement frontiste et de son idéologie participe, à la fois, de l'approfondissement de son ancrage social et de la diffusion de ses idées et de ses conceptions du politique.

La culture du F.N. lui confère une identité de parti. C'est dans l'espace que les idées et la culture politique peuvent se faire de plus en plus proches des gens, de plus en plus normales pour les personnes qui participent au débat public en empruntant de plus en plus souvent à des idées qui sont proches d'elles. L'importance de l'espace dans la diffusion des idées culturelles est, sur ce plan, d'autant plus forte qu'elle est renforcée par la mise en œuvre d'outils de diffusion qui peuvent être puissants.

C – La problématisation de la médiation

La culture, telle qu'elle est envisagée par les instances nationales du F.N. ⁵¹, n'est pas accessible à tous, du moins pas immédiatement. Élargir l'accès à la culture requiert l'élaboration de procédures de médiation. La médiation est une instance de représentation :

⁴⁷ *Ibid*

⁴⁸ Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la dix-septième Fête Bleu-Blanc-Rouge de 1997

⁴⁹ LE PEN (1982), p.169

⁵⁰ LE PEN (1982), p.12

⁵¹ Cf. Première partie de cette thèse.

elle nous donne la conscience de notre appartenance en nous représentant les autres partenaires du lien social et nous-même. Mais elle est aussi une instance faisant l'objet d'une reconnaissance et d'une adhésion de la part de tous ceux qui appartiennent au système social. Enfin, elle régule l'organisation sociale par l'établissement de normes et de principes qui structurent les relations entre les différents acteurs. Dans le cas où la médiation constituerait notamment, un ensemble d'activités et de pratiques, la communication est le lien et le facteur de cohésion entre ces différentes activités et entre les acteurs qui les mettent en œuvre.

La médiation est faite de l'image des acteurs dont ils sont porteurs, de la relation de chacun aux autres, et de la façon dont chaque acteur pense et imagine la dialectique singulier-collectif. La mise en scène de la médiation nécessite sa structuration symbolique. Par la représentation iconique, les acteurs du champ culturel inscrivent leur légitimité, mais également leur pouvoir dans l'espace de la sociabilité. « *L'art devient une médiation, à partir du moment où, grâce à la perception d'œuvres d'art codées, inscrites dans un système culturel de significations et de représentations, le sujet est en mesure de* ⁵² *se constituer une conscience sociale : de se structurer comme sujet* » .

La médiation ordonne la production, la diffusion et l'appropriation de l'information au sein de l'espace public. L'espace public est l'espace des lieux de la médiation (parole, spectacle, rite, débat, institutions politiques). Ces lieux sont des lieux de représentations puisqu'ils servent à mettre en scène les différentes formes par lesquelles on peut exprimer et percevoir l'appartenance du sujet à la société. Selon Bernard LAMIZET, il existe quatre temps de la médiation, le temps du discours, celui de la représentation, celui de l'action politique et celui de l'évènement.

La médiation esthétique inscrit la communication dans le travail des formes et dans le plaisir des expériences symboliques. La médiation politique donne à l'Etat la dimension d'un espace de pouvoirs et de représentations. L'esthétique peut être définie comme la matérialisation du symbolique et de la représentation ; dans ce sens, elle rend le symbolique perceptible. L'esthétique est ainsi le travail des formes de la culture, quelles qu'en soient les matérialisations : visuelles, tactiles, sonores, etc...

Les conceptions esthétiques du Front National sont d'autant plus intéressantes à étudier qu'elles sont inséparables de l'ensemble de ses conceptions, culturelles, sociales et politiques. Le lien entre les principes sociopolitiques, les valeurs morales et la doctrine culturelle est clairement affirmé, dès 1984, par Jean-Marie LE PEN lui-même, qui se fixe comme objectif « *d'aller hardiment dans la voie de la liberté, de la responsabilité, du patriotisme et de la tradition, entendue dans son sens le plus clair et le plus noble comme* ⁵³ *la transmission du Beau et du Vrai* ». Nous retenons que dans cette citation, Jean-Marie Le PEN ne fait aucune remarque sur la dimension politique de la culture, et ne donne que de vagues notions, sans réelles particularités par rapport aux autres mouvements politiques. Ainsi, nous démontrerons, tout au long de nos travaux, que le F.N. n'a pas investi progressivement le champ culturel grâce aux dispositions des lois DEFFERRE de 1982 sur la décentralisation et à des victoires électorales territoriales.

⁵² LAMIZET (1995), pp.166 à 175

⁵³ LE PEN (1984), p.13

II – L'analyse par les sciences de l'information et de la communication de la relation entre esthétique et politique

Dans le champ du politique, les S.I.C. articulent les études et les recherches de type sociologique (l'analyse des stratégies d'acteurs) et les études et recherches de type sémiotique (l'analyse des significations). Aussi, nous pensons que l'on ne peut imaginer une analyse des politiques culturelles sans consacrer un axe de la recherche à l'esthétique et à la dimension matérielle de la mise en scène culturelle de l'identité.

A – La place de la médiation culturelle dans le champ des sciences de l'information et de la communication

La médiation constitue un fait institutionnel et donne une consistance historique effective, tangible, à la sociabilité. « *La question de la médiation n'est pas une fin en soi. Elle conduit à celle du rapport entre l'art et la société dans l'interrogation qu'elle soulève de la capacité qu'aurait l'art de réguler la société. Elle ne peut donc aboutir que si elle parvient à traiter du politique* ». La médiation culturelle et les politiques culturelles donnent une visibilité (esthétique, monumentale, spectaculaire), une matérialité (notamment sonore) et une signification au fait politique.

Selon Bernard LAMIZET⁵⁴, l'approche du fait politique en terme de communication se fonde sur quatre principes majeurs :

Le premier implique une analyse des médiations politiques à partir des formes qui les expriment, et non uniquement à partir des acteurs qui les mettent en œuvre : dans notre cas précis, il s'agit de travailler sur les notions de représentation et d'imaginaire politique du F.N.

Le second principe stipule que les S.I.C., par l'analyse du discours et l'élaboration des stratégies de communication, permettent de « *définir les acteurs politiques non seulement en fonction des pouvoirs qu'ils détiennent ou des actions qu'ils mettent en œuvre, mais aussi en fonction des thèmes ou des formes de discours et de communication qui expriment leur identité et leurs relations avec les autres acteurs* »⁵⁵.

Le troisième de ces principes consiste à donner à la médiation une dimension symbolique qui se fonde à la fois sur l'implication singulière des acteurs du politique dans les faits de communication grâce auxquels ils s'expriment et acquièrent une visibilité, et sur les formes collectives de leur implication dans l'espace de sociabilité.

Enfin, l'exercice d'une citoyenneté active implique nécessairement que l'on donne du sens aux pratiques, aux actes que l'on met en œuvre, et que les autres acteurs de l'espace public reconnaissent du sens aux pratiques que l'on met en œuvre.

Les S.I.C. ont été souvent critiquées pour leur « ambigüité » à réunir dans une même et seule discipline, deux termes souvent opposés, au sein notamment des sciences sociales : l'information et la communication. La communication étant trop souvent renvoyée à un outil de propagande et à sa fonction de rentabilité, c'est-à-dire plus concrètement au marketing et à la publicité.

⁵⁴ LAMIZET (1995), pp.166 à 175

⁵⁵ *Ibid*

Nous souhaitons également montrer, à travers cette étude, que l'articulation entre l'information et la communication permet d'expliquer comment la communication entre acteurs et sujets se fonde sur de l'information, c'est-à-dire sur le travail de la forme.

Aussi, c'est bel et bien l'articulation de nombreuses disciplines, comme la sociologie, les sciences politiques, l'histoire, l'histoire de l'art, le droit, l'esthétique, la sémiologie, qui nous a permis de formuler notre sujet d'étude : l'analyse des politiques culturelles du Front national.

La médiation culturelle met en scène les identités politiques dans leur dimension esthétique et symbolique et dans leur dimension institutionnelle et politique. Les politiques culturelles rendent le pouvoir perceptible et intelligible (sons, images, espaces-temps), mais aussi, posent la question de l'adéquation entre le système politique et les représentations qu'il donne de lui-même. L'objectif de notre recherche sera de déterminer la façon dont la représentation du pouvoir s'inscrit dans les représentations de l'identité politique et dans les représentations personnalisées des hommes qui l'incarnent.

Les politiques culturelles relèvent doublement des Sciences de l'Information et de la Communication parce qu'il s'agit de culture et de l'expression du politique. Cette étude se voudrait une façon de sortir les S.I.C. de leur isolement au sein des sciences sociales. Domaine d'étude encore peu reconnu en France, notamment sur le plan scientifique, les S.I.C., par leur interdisciplinarité, sont valorisées dans de nombreuses universités étrangères qui ont compris qu'elles apportaient avant tout une complémentarité. En effet, nos Sciences n'ont pas pour vocation de « marcher sur les plates bandes » des autres disciplines mais bel et bien de développer et d'enrichir la recherche en sciences sociales. Il ne s'agit pas d'un « fourre-tout » comme nous avons souvent eu l'occasion de l'entendre, ni encore d'une sous-discipline dont les études n'apportent rien à la recherche.

La culture apparaît comme un enjeu pour les acteurs politiques en ce qu'elle exprime l'identité et parce qu'elle est un moyen d'exercer le pouvoir. La culture fonde et exprime la dimension symbolique d'une société. Les politiques culturelles du F.N. expriment une relation complexe entre la dimension imaginaire du pouvoir, la dimension symbolique de l'identité, et la dimension réelle de l'exclusion.

L'idée de représentation peut, dans son sens politique, signifier l'image que le pouvoir se donne de lui-même. Nous sommes alors renvoyés aux relations que le pouvoir entretient avec l'imaginaire et le symbolique, mais aussi avec le spectacle. Le pouvoir se donne à voir par et dans la représentation.

La culture est un élément essentiel du politique. Facteur du développement personnel et d'ouverture aux autres, elle contribue à la cohésion et à la transformation des pratiques sociales. À partir des années 80, de nouveaux outils du développement des politiques publiques se sont développés : la culture a été un de ces éléments. Les collectivités locales ont pris conscience du caractère national, voire international de leurs actions. Les maires ont cherché à développer de nouvelles logiques de gestion des organismes culturels. Dans les années qui ont précédé les années 1980, la dimension politique de la culture et le poids des associations dominaient. Aujourd'hui ce sont davantage les rapports entre la culture et le développement social qui retiennent l'attention des acteurs politiques qui expriment des attentes qui pourraient paraître démesurées : la culture est ressentie comme un moyen de répondre à la dissolution des repères, des valeurs, du sens, elle peut contribuer à recréer un lien social et à lutter contre toutes les formes d'exclusion. En ce sens, la culture peut être considérée comme un élément destiné à structurer le territoire. La décentralisation culturelle a été un atout pour les politiques publiques, ce qui a eu d'importantes conséquences sur

la médiation culturelle. En effet, de nombreux acteurs politiques se sont sentis peu à peu « débordés » par le jeu culturel. Sur le plan municipal, la médiation culturelle concerne les élus, les membres des services culturels, les artistes et les animateurs qui interagissent dans un objectif commun, proposer un « catalogue d'actions culturelles »⁵⁶ qui satisfera le plus grand nombre.

III – La relation entre culture et Front national

À partir des « années MALRAUX » (1959-1969), la notion de politique culturelle ne cesse de s'affirmer et de s'approfondir, et l'administration des affaires culturelles connaît un développement remarquable. Depuis les lois DEFFERRE de 1982 et 1983, de nouveaux pouvoirs interviennent dans le champ culturel : les collectivités territoriales. Selon une étude réalisée par Bernard LATARJET⁵⁷, en 1992, sur l'aménagement culturel du territoire pour le Ministère de la Culture et le Ministère de la Ville, une majorité d'élus locaux considère la culture comme un élément de réponse aux grands problèmes de la société. Ce rapport souligne, en effet, la nécessité d'adopter des problématiques culturelles diversifiées sur des territoires différenciés. La culture a fréquemment pour effet d'activer ou de renforcer les références identitaires. L'application des lois de décentralisation a permis au F.N. d'être un réel acteur de la scène politique après les résultats aux élections municipales des années 1990. Profitant de cette nouvelle opportunité, il se présente comme le parti de ceux qui, frappés par la crise, ne veulent plus croire aux solutions prônées ou essayées par la gauche ou la droite classique. La perte des repères sociaux, de références idéologiques débouche sur un vide politique et motive cet électorat. Devant cet affaiblissement des repères, les frontistes privilégient les valeurs traditionnelles (rurales, patriarcales et nationales). Par ailleurs, leur identité s'exprime par une défiance de plus en plus grande vis-à-vis de l'altérité, de l'étranger et des immigrés. Ainsi, les dirigeants frontistes ont défini une stratégie consistant en la promotion exclusive de l'identité nationale et des identités régionales. Malgré la difficulté à définir la notion d'« identité », comme nous l'avons vu précédemment, c'est cet engagement qui fonde le F.N. Plusieurs auteurs ont déjà noté que la crise qui nourrit le F.N. n'est pas seulement d'ordre économique, elle est aussi une « crise du sens », pour reprendre une formule d'Alain BIHR⁵⁸. Il s'agit d'une perte de repères, dans la fragilité des institutions et dans l'excès d'informations, qui caractérise notre époque. Sur le plan politique, cela se manifeste en particulier par la perte du sens collectif, et donc par le besoin de retrouver du lien. Dans les milieux ouvriers, le symptôme le plus sensible est celui de la perte de la « valeur travail ». Une perte instrumentalisée par une classe ou un groupe qui légitime ainsi la perte du droit au travail. Et pour le chômeur, la perte de l'emploi est aussi la disparition d'un lieu de socialisation et d'une appartenance.

Le F.N. va donc agir sur cette « perte de sens » par l'élaboration d'une figure de la victimisation touchant le plus grand nombre possible de sujets de société et donc s'adressant au plus grand nombre possible de « victimes ». Ainsi, il nous paraît essentiel de déterminer si les politiques culturelles réservent une place particulière au désir de

⁵⁶ FRIEDBERG et URFALINO (1984)

⁵⁷ LATARJET (1992)

⁵⁸ BIHR (1998)

culture et au désir de communication. Le désir, comme toute activité de médiation et de communication, engage le réel, le symbolique et l'imaginaire.

La culture est aussi là pour donner des formes symboliques et esthétiques à l'imaginaire, aussi, c'est bien dans le champ de la culture que des approches imaginaires peuvent se donner à lire.

La médiation culturelle, comme la médiation politique, est une articulation entre le singulier (subjectivité désir, passion, plaisir) et le collectif (politique, appartenance, lien social).

Le Front National, non seulement au travers de ses différents programmes, mais aussi dans le discours de ses dirigeants, a élaboré une stratégie de communication exprimant un imaginaire collectif fondé en particulier sur un thème majeur : la peur.

Ainsi, en adéquation avec cette thématique de la peur, l'élaboration de la stratégie de communication du F.N. tient compte de sa non-représentation nationale et intègre ce fait dans « sa théorie du complot ». Le F.N. utilise fréquemment ce manque « d'expérience » à contresens – par exemple lorsque l'opinion publique est en désaccord avec le gouvernement- et s'érige en maître à penser en émettant des discours de rupture avec les autres partis en place. Cette stratégie est également mise en oeuvre dans le cadre des politiques culturelles. En 1982, Jean-Marie LE PEN, dans son « ouvrage programme »,

⁵⁹ Une âme pour la France, a établi les deux grands principes devant guider la politique culturelle : la liberté (de création, d'expression) et la responsabilité. Ces principes ont été développés pendant une dizaine d'années dans les écrits et discours des dirigeants frontistes. Puis, dans 300 mesures pour la renaissance de la France, l'alternative nationale :

⁶⁰ programme du gouvernement, Le Front National propose un programme culturel basé sur quatre grands principes : le Beau, le Bien, le Vrai ; l'enracinement ; l'universel ; le rôle du politique.

Dans le cadre des politiques culturelles du F.N., nous allons tenter de démontrer que la peur de l'inconnu et le fanatisme de la croyance sont deux révélateurs de ce que peut être la puissance dévastatrice du désir et de son excès.

Nous souhaitons également développer le fait que les effets mobilisateurs du F.N. se font selon deux orientations opposées : pro et anti. De nombreux exemples (la bibliothèque d'Orange, le Salon du Livre de Toulon, pour ne citer qu'eux) démontrent que le désir de culture émerge chez les dirigeants frontistes sous l'impulsion d'une « sur-médiatisation » durant les années couvertes par notre étude. Plusieurs protagonistes estiment que certaines actions culturelles n'auront été mises en oeuvre qu'en réponse aux multiples réactions anti-F.N. (médias, militants, etc...). Aussi il convient de mettre en évidence que le désir de culture participe à la communication et à l'ensemble des activités symboliques mises en oeuvre dans le cadre du F.N.

La culture est le thème qui fait apparaître les contradictions et les tensions internes à un engagement politique, parce qu'elle en exprime la signification. L'intérêt de l'analyse des politiques culturelles du F.N. est que cette étude est une voie d'accès à l'analyse des contradictions qui définissent l'identité de ce parti, y compris, à ses contradictions

⁵⁹ LE PEN (1982). Ce titre évoque également la question de la paranoïa. Le terme « âme » symbolise l'identité imaginaire qui est mise en scène.

⁶⁰ FRONT NATIONAL (1993)

inconscientes. Nous souhaitons également montrer, par cette recherche, que les politiques culturelles expriment un inconscient politique des acteurs et des pouvoirs.

Le Front national aura dû attendre plus d'une trentaine d'années pour se voir confier des responsabilités politiques locales, trente années durant lesquelles le fantasme de la prise du pouvoir aura gagné tous les esprits, du chef du parti aux militants et partisans.

L'objectif principal de toute formation politique est d'accéder au pouvoir afin de diffuser son idéologie dans les esprits du plus grand nombre.

Dans le discours politique du F.N., la dimension politique du langage fait que le « je » ne peut penser le politique qu'en tant que collectif et non en tant que sujet individuel. Dans cette logique, le Front national va axer son discours sur la thématique de l'identité nationale.

En se distinguant des codes culturels établis depuis la création du Ministère de la culture, le Front national souhaite dénoncer avec fermeté et instance la politique de valorisation de l'art moderne et de soutien de l'art contemporain. Marc JIMENEZ dans son ouvrage, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, rappelle que la question de l'interprétation et de l'analyse des « arts du XXe siècle » a toujours été à l'origine de nombreuses polémiques et critiques. «*[O]u bien l'on considère l'art moderne et la dislocation des formes traditionnelles comme le reflet de la décadence de la société occidentale, ou bien l'on voit en eux un mode d'expression privilégié grâce auxquels les artistes adoptent une position critique vis-à-vis de la réalité [...]*»⁶¹. Marc JIMENEZ souligne que ces deux approches caractérisent le tournant politique de l'esthétique.

L'élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques, par l'étude des politiques culturelles du Front National durant les années 1986-1998, s'articulera donc autour de cinq parties. Il s'agit en premier lieu de cerner la relation entre culture et politique notamment par l'histoire des politiques culturelles françaises et par l'analyse des acteurs de la médiation culturelle. Dans la seconde partie, nous parlerons de l'expression de l'identité du F.N. Puis nous présenterons les politiques culturelles mises en oeuvre dans les quatre villes dirigées par le Front national durant les années de notre étude (Orange, Marignane, Toulon et Vitrolles). À partir de cette analyse, nous présenterons, dans la quatrième partie, l'expression de l'idéal politique et de l'imaginaire politique du F.N. dans ses politiques culturelles. Enfin la dernière partie sera consacrée aux références esthétiques et culturelles du F.N dans le champ de la médiation culturelle.

⁶¹ JIMENEZ (1997), p.335

Première partie : Une relation indissociable entre culture et politique

Introduction

Nous nous proposons d'analyser ici l'évolution de la relation entre culture et politique, à partir de la création du Ministère des Affaires culturelles en 1959, et de l'articuler aux politiques culturelles du Front national. En effet, la montée du F.N. est contemporaine de l'évolution des formes et des pratiques de la médiation culturelle dans les médias et dans l'espace public. Nous allons notamment articuler cette montée à l'évolution du sens du concept de culture et à celle de ses relations avec le politique.

Les politiques culturelles relèvent des stratégies de visibilité et d'expression du pouvoir qui les met en œuvre, et qui contribuent à exprimer l'identité de ce pouvoir. Les politiques culturelles instituent la mise en œuvre de l'ensemble des pratiques de la culture, c'est-à-dire de l'ensemble des médiations symboliques de l'identité. Les politiques culturelles sont là pour élaborer un système formel d'expression des identités. Bien sûr, le fait de disposer du pouvoir permet plus facilement d'exprimer -ou de faire exprimer- un sens de l'appartenance, une conception de la sociabilité, qui soient conformes à l'engagement dont on est porteur.

Parler des politiques culturelles du Front national implique, pour des questions d'objectivité et de pertinence de l'analyse, une présentation préalable de l'histoire des politiques culturelles en France ainsi que des acteurs de la médiation culturelle. Dans cette perspective, il convient de réfléchir à la place assignée à la culture et à la médiation culturelle dans l'espace public et dans le champ du débat public, par les acteurs politiques, par les journalistes et les médias, mais aussi par les acteurs de la culture, par les intellectuels et par les observateurs. Il convient, dans ces conditions, d'analyser aussi les définitions de la culture et de la médiation culturelle qui peuvent être élaborées et formulées par ces différents acteurs, ainsi que l'ensemble des activités et des pratiques culturelles qu'ils mettent en œuvre.

I – Significations des politiques culturelles et de la médiation culturelle

Nous souhaitons faire apparaître quatre grandes fonctions de la culture dans le champ politique.

En premier lieu, elle est une médiation esthétique de l'identité qui s'exprime dans des représentations et aussi dans ce que l'on peut appeler l'imaginaire du politique. Cette expression regroupe notamment les images, les symboles, les fictions et les mythes qui peuvent fonder, médiatiser, valoriser les formes, les fonctions, les acteurs et les pratiques du politique.

En second lieu, elle peut être définie comme un ensemble d'acteurs, d'institutions et de pratiques qui permettent l'expression des identités collectives, à la fois dans l'expression de l'appartenance et dans celle de l'idéal politique.

En dernier lieu, il convient de parler de la dimension proprement ludique de la médiation culturelle qui fait évoluer les formes de la médiation culturelle, l'économie de la culture, la relation de la médiation culturelle à ses usagers et à ses destinataires.

La société reconnaît comme « temps de loisir » un temps au cours duquel l'engagement social est mis à distance. Le temps et l'espace du loisir échappent à l'espace et au temps ordinaire de la sociabilité.

A – La place des politiques culturelles dans le champ des sciences humaines et sociales

Au travers de nos recherches, nous avons recensé cinq catégories d'ouvrages traitant des politiques culturelles : des ouvrages théoriques sur la dimension politique de la culture (notamment des études et rapports ministériels parus dans les revues *Culture et Recherche*, *Développement culture* ; des ouvrages institutionnels écrits par d'anciens hauts fonctionnaires, des ministres ; des réflexions engagées par des acteurs de la culture (directeurs de musée, administrateurs de théâtre, comédiens, artistes) ; des ouvrages articulant esthétique et politique ; et enfin des ouvrages sur la culture dont les auteurs sont des militants et des acteurs politiques.

Ainsi, nous avons pu constater que ce sujet est abordé selon différentes visions qui peuvent être néanmoins en synergie l'une avec l'autre. Une première approche, politique, est très nettement représentée dans ces ouvrages. Elle concerne des sujets aussi vastes que l'aménagement du territoire, la décentralisation culturelle, l'Europe et l'exception culturelle française, l'action culturelle, le rapport entre la culture et le lien social, etc... La deuxième vision est plus économique : elle est présentée à travers les travaux sur l'économie de la culture, sur les industries culturelles et sur les pratiques culturelles des français. Enfin nous avons remarqué la présence très soutenue d'historiens qui se sont intéressés à l'histoire des politiques culturelles ainsi qu'à leurs évolutions.

Un premier constat relève la faible quantité d'ouvrages émanant de chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Certes certaines études peuvent avoir un lien plus ou moins fort avec notre sujet (tels que les travaux de Jean CAUNE et de Bernard LAMIZET sur la médiation culturelle et sur le rapport entre l'esthétique et la communication) ; mais le champ des politiques culturelles demeure encore aujourd'hui peu étudié par les S.I.C. Jusqu'à l'arrivée des S.I.C. dans le champ universitaire, l'analyse de la culture relevait des secteurs disciplinaires d'origine : théâtre, littérature, danse, cinéma, histoire de l'art ou sciences politiques. Les S.I.C. constituent un champ scientifique récemment constitué qui, en particulier, n'existe pas encore –en France- aux premiers temps de la grande époque de la décentralisation culturelle dans les années 60-70. La montée récente des S.I.C. explique leur activité encore insuffisante dans le domaine de la médiation culturelle, et, par conséquent, leur relative absence dans le monde des acteurs de la culture. Or nous estimons qu'il est de plus en plus essentiel de penser notre discipline comme un champ d'intervention dans le champ de la médiation culturelle. Et notamment dans notre cas précis, il impose de réfléchir à la question de l'identité dans le champ de la culture. Les S.I.C. proposent « *aux sciences sociales déjà constituées un croisement de leurs problématiques, ou un élargissement de leurs curiosités ; en circulant entre les raisons*

*locales de la sémiologie, de la psychologie sociale, de l'histoire ou de l'informatique, elle peut servir à compliquer notre idée toujours un peu réductrice de la raison en montrant dans celle-ci non un état, mais un processus jamais achevé de communication*⁶².

Une telle étude se voit comme un ensemble de recherches transversales qui tentent de construire une histoire des sciences humaines dans une approche transdisciplinaire de la médiation culturelle.

Un second constat nous amène à soulever l'hypothèse suivante : vaut-il mieux parler des politiques culturelles ou de la politique culturelle ? En effet, les bases de données, les titres des ouvrages, les discours que nous pouvons entendre sur le sujet abordent chacun à leur tour le sujet, ô combien épineux, de la politique culturelle française ou des politiques culturelles françaises. Au travers des réflexions que nous allons exposer ci-après, nous nous apercevons que définir l'expression « politiques culturelles »⁶³ n'est pas une tâche évidente. Le sens de l'expression « politiques culturelles » n'est pas le même pour tous les acteurs du champ culturel, chacun s'accordant à donner sa propre définition. Nous allons dès à présent montrer comment l'évolution de la relation entre culture et politique aura influé sur la définition même des politiques culturelles.

B – Le cadre institutionnel et politique accompagnant les politiques culturelles

L'avènement des loisirs en France est inséparable des formes de la politisation de la culture et de l'investissement de l'Etat dans l'organisation des loisirs au cours de la seconde moitié du XXe siècle. La grande consommation est reconnue comme un moteur de la croissance économique. L'apparition de matériels et de produits audiovisuels de plus en plus accessibles et leurs pratiques individuelles et familiales ont eu comme conséquence un investissement croissant consacré par les foyers exprimant, en particulier, leur identité et leur statut social. René TEBOUL définit le système des loisirs comme *modèle intégrateur de consommation* qui fonctionnerait « *comme un appareil plus ou moins efficace d'intégration sociale : il faut une adhésion forte de la part de la population pour qu'un tel modèle s'impose. Ce modèle s'appuie sur une hiérarchisation plus ou moins signifiée des loisirs qui place la culture en son sommet. Ce modèle s'accompagne de l'apparition d'une « instance critique* »

⁶⁴ *qui produit le jugement et fixe les normes de goût en la matière* ». Il précise que ce schéma ne peut perdurer que si « *l'ensemble du corps social se sent aspiré vers le haut, que si les classes inférieures de la société désirent imiter un modèle jugé supérieur de consommation* »⁶⁵. Selon ce point de vue, les loisirs, et les pratiques⁶⁶ qu'ils impliquent, reconfigurent la place du sujet singulier dans la société.

⁶² BOUGNOUX (1998), p. 116

⁶³ Nous avons choisi d'utiliser le pluriel dans la mesure où cette expression couvre un ensemble d'actions et de moyens.

⁶⁴ TEBOUL (2004), p.85

⁶⁵ *Ibid*

⁶⁶ Pour plus d'informations, nous vous conseillons la lecture des nombreuses études réalisées par le Département des Etudes et de la Prospective (D.E.P.) du Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des français. La majeure partie de ces études est disponible sur le site Internet du Ministère de la Culture.

Dans cette seconde moitié du vingtième siècle, l'articulation de la culture, de l'esthétique et des institutions aura été accompagnée par des textes juridiques, fondateurs de ce que l'on nomme aujourd'hui les politiques culturelles.

Aussi nous paraît-il essentiel de commencer par présenter ces grands textes et l'histoire des politiques culturelles nationales et internationales pour montrer deux antagonismes : d'une part entre libéralisme et politique d'Etat, et d'autre part entre libéralisme et exigences sociales.

Dans le cadre du F.N., il conviendra de montrer la contradiction entre le libéralisme affiché du parti, et son engagement en faveur d'une culture d'Etat qui serait chargée de l'expression et de la visibilité de l'identité nationale et de l'identité des acteurs du pouvoir. Nous estimons que ces deux conceptions engageant une tension entre le libéralisme et la promotion étatique de l'expression culturelle de l'identité nationale. D'autre part, le second antagonisme est une tension entre libéralisme et dimension sociale des politiques culturelles.

Nous souhaitons développer ces deux points, dans la mesure où ils sont, selon nous, emblématiques de la signification profonde de la politique frontiste. Il s'agit en effet de deux tendances qui sont à la fois fondatrices et significatives de l'identité politique du F.N.

1 – Cadre institutionnel international

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), instituée après la seconde guerre mondiale dans le cadre de l'O.N.U., a pour objectifs de « *contribuer au maintien de la paix et de la solidarité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples* ». ⁶⁷

Le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO ⁶⁸ affirme que « *la dignité de l'homme exige] la diffusion de la culture et de l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance* ». La culture se voit reconnaître ici une finalité politique, notamment dans une perspective d'accompagnement aux nouvelles technologies comme le montre l'un des principaux objectifs de l'UNESCO est de « *prêter assistance aux Etats membres pour actualiser leurs politiques culturelles de manière à répondre aux nouveaux besoins liés notamment à la mondialisation et à l'essor de nouvelles technologies* ».

Cette mission est en contradiction avec le F.N. au sens où elle traduit une tension entre la logique nationale de la conception frontiste de la culture et la logique internationale des échanges et de la diffusion des formes et des pratiques de la culture. En effet, comment concevoir le dialogue interculturel, si le F.N. exprime une approche fermée de la culture qui se traduit, par la volonté de promouvoir uniquement la culture nationale sur le territoire, et par le rejet de tout échange interculturel. Il s'agit-là selon nous d'une dimension fantasmatique de la culture au sens où le F.N. s'engage pour la diffusion et la promotion de la culture nationale tant sur le plan national, qu'international, mais refuse toute échange avec les autres cultures.

⁶⁷ Acte Constitutif de l'UNESCO, signé à Londres le 16 novembre 1945 par trente-sept pays, et entré en vigueur avec la vingtième ratification le 4 novembre 1946.

⁶⁸ United Educational Scientific and Cultural Organization, Paris, 1946

L'Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme⁶⁹ a établi le principe suivant : « *Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* ». Toute personne a droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle, au travers de sa langue maternelle par exemple. Enfin chacun doit pouvoir exercer des pratiques culturelles, selon son propre choix, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous souhaitons, dès à présent, relever la tension qui existe entre ces textes et les principes politiques du F.N. qui tendent à la fois à imposer des conceptions et pratiques culturelles nationales, mais aussi et surtout à pratiquer une forme de censure en refusant le caractère universel de la culture, sous couvert de la préservation de l'identité nationale. La liberté d'accès à la culture sera fortement remise en cause par le Front national aux travers de ses politiques culturelles municipales, comme en témoigneront les nombreuses suppressions de subventions et fermeture de lieux culturels⁷⁰.

Par ailleurs, selon la Déclaration de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles⁷¹, « *c'est par [la culture] que l'homme s'exprime, prend conscience de lui-même, se reconnaît comme un projet inachevé, remet en question ses propres réalisations, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent* ». Ce texte évoque le caractère fondamental de la culture. Dans le programme culturel du Front national, ce caractère apparaît au regard de phrases emblématiques, symboles de la pratique de la rhétorique par ses dirigeants: « *Le génie d'un peuple rayonne par sa culture* ». Comme nous l'avons souligné précédemment, la culture semble se limiter, pour le F.N., à l'expression de l'identité nationale et aux respects de ses valeurs : « *[/]es subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation* »⁷².

2 – Cadre institutionnel national

Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 énonce des principes politiques de nature économique et sociale et des principes régissant l'organisation des relations internationales, qui s'inspirent du programme défini par le Conseil National de la Résistance (C.N.R.). Il trace pour la première fois les grandes lignes des politiques culturelles françaises en affirmant et en garantissant « *l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture* ».

Mais cette volonté aura peu de portée en l'absence d'une volonté explicite du Parlement. Ainsi la naissance des politiques culturelles françaises a pris une véritable ampleur lors de la création d'un Ministère des Affaires culturelles par la Ve République.

Le Décret n° 59-889 du 26 juillet 1959⁷³ définit les attributions du ministre chargé des affaires culturelles qui a pour mission de « *permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la*

⁶⁹ ONU, 1948

⁷⁰ Les politiques culturelles municipales du F.N. seront analysées dans la troisième partie de cette thèse.

⁷¹ MONDIACULT, Mexico, 27 juillet 1982. Cette conférence a été organisée par l'UNESCO.

⁷² FRONT NATIONAL (1993), 1^{ère} proposition, « Restaurer la liberté d'expression et de création »

⁷³ Cf. *Annexe n°6* présentant le Décret n°59-889, du 24 juillet 1959, portant sur l'organisation du ministère chargé des Affaires culturelles.

*formation artistique de leur choix, de préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière ; de favoriser la création des œuvres de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde »*⁷⁴

. Démocratisation, décentralisation, préservation et promotion de l'exception française, soutien à la création, universalisme, telles sont les orientations et les valeurs défendues par ce texte.

La mission visant à « *favoriser la création des œuvres de l'art français* » pourrait se rapprocher du discours du F.N. sur la culture si elle ne précisait pas la nécessité d'un « *libre dialogue des cultures du monde* ». Or l'utilisation même du terme « cosmopolitisme » dans la majorité des discours du parti traduit le refus de tout dialogue.

Après la création du Ministère des Affaires culturelles, André MALRAUX eut l'idée d'inscrire dans le plan quinquennal⁷⁵ de modernisation économique et social que : « *c'est dans le plan de modernisation nationale, et dans ce plan seulement, qu'on peut concevoir un développement véritable et durable des affaires culturelles* », déclare-t-il à l'Assemblée nationale en 1959.

Lois DEFFERRE n° 82-213 du 2 mars 1982

L'expression « décentralisation culturelle » n'a pas toujours eu le même sens. Jusqu'au début des années 1980, ils ont désigné un mouvement de développement des activités culturelles hors Paris, impulsé bien moins par les collectivités locales que par l'Etat, même si celui-ci invitait ces dernières à l'accompagner au cas par cas dans ce mouvement. Le fer de lance en a d'abord été la décentralisation théâtrale, sur laquelle MALRAUX s'est ensuite appuyé pour créer les Maisons de la Culture.

À partir des lois DEFFERRE, la « décentralisation culturelle » prend un nouveau sens : celui du transfert aux collectivités locales de compétences exercées par l'Etat, et cela implique la multiplication des lieux régionaux et locaux de pouvoir, et, avec elle, la transformation des logiques des politiques culturelles.

Décret n° 82-394 relatif à l'organisation du ministère de la Culture, 10 mai 1982

Les années Lang ont permis d'étendre le champ d'action de la politique culturelle : la priorité est en effet accordée à la création, ce qui favorise le corporatisme et la sectorisation, éventuellement nuisibles à la qualité de la production (les artistes sont parfois accusés de se soucier davantage des attentes de leur ministère que de leurs propres inspirations) et à l'intérêt général.

C – Les politiques culturelles comme expression du sens de la politique

⁷⁴ Article 1er

⁷⁵ Le Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle, [(2003) pp.946 à 950] donne une définition précise de la planification et plus particulièrement du plan quinquennal : « *document de planification économique gouvernemental fixant des objectifs de production, sur une période de cinq ans. Pour les États utilisant des plans quinquennaux, on parle d'économie planifiée, c'est-à-dire de rationalisation des projets économiques d'un pays censé répondre à l'idéal d'une parfaite coordination permettant la satisfaction de tous. [...] La planification économique a pratiquement disparu de la pensée politique à la fin du XXe siècle. [...] Les organes politiques de la planification, qui se trouvaient il y a encore peu de temps au sommet de la hiérarchie administrative en France (ex- Commissariat général du Plan) ou en URSS, sont revenus au rang de simples structures d'études prospectives.* »

L'histoire des politiques culturelles présente bien des difficultés, et de nombreux auteurs se sont attardés à décrire l'évolution de l'intervention de l'Etat dans la vie culturelle (POIRRIER, RIOUX, ORY, FUMAROLI, URFALINO pour ne citer qu'eux). Selon Philippe URFALINO dans *L'invention de la politique culturelle*, l'analyse des politiques culturelles « *relève autant de l'histoire des idées et des représentations sociales que d'une histoire de l'Etat ou des autres instances publiques* ». Les Sciences de l'Information et de la Communication ont un rôle important à tenir dans l'étude et l'analyse des politiques culturelles, et notamment dans l'analyse des représentations. Leurs interdisciplinarités permettent selon nous de répondre à des problématiques sur le rôle du symbolique, de l'imaginaire et de l'émotion dans le champ du politique. Par ailleurs, le propre des S.I.C. est de rendre pensable, et intelligible, le lien entre politique et expression.

Aussi, nous estimons qu'il convient de définir la spécificité de toute politique culturelle, qui est d'articuler le fait esthétique et le fait institutionnel. Dans cette perspective, les politiques culturelles ont été essentiellement perçues, depuis les années 1980, comme élément moteur de la création artistique et comme facteur de cohésion sociale.

1 – La dimension symbolique de la culture

Le rôle du politique étant de transformer du symbolique en réel, la culture transforme du symbolique en pratiques individuelles et collectives.

Jacques RIGAUD⁷⁶ dans son ouvrage *Pour une refondation de la politique culturelle* souligne que : « *[l]'histoire de la Ve République révèle [...] qu'à travers les alternances une réelle continuité d'inspiration et d'action marque pour l'essentiel la politique culturelle depuis près de 40 ans* ».

Qu'il s'agisse de l'Etat, des collectivités locales, des régions, les élus ont perçu le caractère symbolique de la culture. En tant que représentants du peuple, leur légitimité se fonde sur la reconnaissance qui leur est accordée. Or cette reconnaissance repose sur des faits, des actes, des décisions.

Dans «La décentralisation culturelle : l'émergence de nouveaux acteurs», Erhard FRIEDBERG et Philippe URFALINO⁷⁷ ont montré toute l'importance de la dimension symbolique de la culture. Selon eux, « *la politique culturelle est le domaine par excellence d'une politique symbolique* » dans la mesure où « *elle valorise en même temps qu'elle identifie et situe l'instance politique qui la mène, et elle permet de véhiculer des perspectives, des références, un sens* »⁷⁸.

Ainsi, tout au long de nos travaux, il nous a paru essentiel de prendre en compte la dimension symbolique et même idéologique de l'action culturelle, qui permet l'affirmation de l'identité et du pouvoir de l'acteur, mais aussi sa légitimité, par l'action et par l'image qu'il en donne.

2 – Le concept de « politiques culturelles publiques »

Nos recherches bibliographiques relatives aux politiques culturelles françaises ont permis de faire apparaître trois grandes lignes de l'intervention de l'Etat en matière culturelle. La ligne monarchique repose sur la conception de l'Etat-mécène. Le Pouvoir souverain

⁷⁶ Jacques RIGAUD a été Directeur de Cabinet de Jacques DUHAMEL de 1971 à 1973.

⁷⁷ Il convient de préciser qu'ils se sont inspirés des travaux de Murray EDELMAN.

⁷⁸ FRIEDBERG et URFALINO (1985)

entretient, protège, pensionne, organise les artistes. Ainsi il achète et passe des commandes. Cette ligne trouve sa place au sein des régimes libéraux et démocratiques au nom d'un volontarisme qui porte à prendre en charge les grands équipements. La ligne libérale est une application au champ culturel des « principes de 1789 ». Elle vise à un allègement des fonctions et à une décentralisation de la prise de décision. La ligne démocratique reprend sur le terrain culturel le projet civique des Lumières, fondé sur la confiance dans le progrès et la raison, la lutte contre le fanatisme au nom de la liberté de pensée. Guy SAEZ, dans *Institutions et vie culturelle*, précise que le rapport à la Société est au centre de toute politique culturelle. Et Raymonde MOULIN souligne le caractère contradictoire des démarches que l'Etat est amené à accomplir : « *Garantir à l'artiste la sécurité sans porter atteinte à sa liberté, soutenir la création artistique sans l'influencer par des procédés d'autorité, avoir une grande politique artistique sans recourir aux impératifs d'un art officiel, dans une collectivité qui n'est pas unanime de sa représentation des valeurs,* ⁷⁹ *c'est une entreprise qui est sinon impossible, du moins d'une exceptionnelle difficulté* » .

Les différentes définitions de la notion de politique culturelle et l'analyse de ces politiques nous conduisent à opposer ici deux approches des politiques culturelles : celles qui font de la culture une médiation donnant du sens à la politique, et celles qui font de la culture un outil de propagande au service d'un régime. Le Front national se situe dans cette seconde approche dans la mesure où, comme nous le développerons ultérieurement, il s'est publiquement manifesté pour la mise en œuvre d'une véritable « guerre culturelle »⁸⁰.

3 – La légitimité de l'intervention de l'Etat et des autres acteurs politiques dans la vie culturelle

L'histoire des politiques culturelles françaises depuis la création du Ministère des Affaires culturelles a donné lieu à de nombreuses critiques et à peu d'évaluations.

Dès lors que l'on aborde la question de la légitimité de l'intervention de l'Etat en matière culturelle, tous les auteurs s'attachent à donner des éléments de réponse en précisant les différents rôles de l'Etat. « La commission d'étude de la politique culturelle française » réunie en 1996 à l'initiative du Ministre de la Culture de l'époque –Philippe DOUSTE-BLAZY- s'est attachée à présenter ces différentes missions. En premier lieu, l'Etat doit avoir un rôle de régulateur par rapport à l'économie de la culture : il a pour mission de contribuer à l'évaluation de la vie culturelle. À ce titre, Pascal ORY estime que les facteurs qui influent sur la vie culturelle sont des facteurs économiques, techniques et politiques. Par ailleurs, l'Etat est responsable de la formation aux métiers culturels et artistiques, ce qui lui confère une obligation de mobilisation des innovations et de la recherche. L'Etat, enfin, est le garant du pluralisme et de la justice sociale en matière de culture.

Aujourd'hui deux modèles de politiques culturelles font débat. Le premier limite l'action de l'Etat à la conservation du patrimoine et aux enseignements artistiques (modèle symbolisé par l'intervention de l'Etat sous la IIIe République, et actuellement par les écrits de Marc FUMAROLI et Michel SCHNEIDER). Le second modèle s'illustre par une politique interventionniste qui élargit notamment le champ d'action de l'Etat au domaine de la création.

⁷⁹ MOULIN (1989)

⁸⁰ Cette expression a été développée par Bruno MEGRET, lors d'une conférence, organisée le 21 novembre 1987, intitulée, « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation ».

Dans le second chapitre de l'ouvrage Pour une refondation de la politique culturelle⁸¹, intitulé « *Pourquoi une politique culturelle* », Jacques RIGAUD estime que la tradition historique et démocratique de la France donne une légitimité à la politique culturelle. Pourtant chaque politique développe son opinion quant à cette légitimité. Pierre MOULINIER dans Les politiques publiques de la culture en France, faisait déjà ce constat : « *[c]ertains tenants du libéralisme [...] arguent que l'Etat n'a pas à intervenir et ne peut que soutenir un art officiel* »⁸². Jacques RIGAUD a une vision démocratique des politiques culturelles, proche de celle d'André MALRAUX qui revendiquait l'accès au plus grand nombre.

« *Qu'il s'agisse du droit de tout être à l'expression de son identité et à la reconnaissance de sa dignité, de l'adhésion à un lien social incessamment renouvelé dans une communauté plurielle, de la participation sous toutes les formes au patrimoine des valeurs de l'art et de l'esprit qui s'est enraciné dans le corps même de ce pays et s'enrichit jour après jour par la création en tous domaines. La culture apparaît décidément dans son heureuse et constante diversité, au cœur d'un projet de société.* »⁸³

Ainsi, il s'agit-là de deux visions différentes des politiques culturelles françaises mises en place depuis la création du Ministère des Affaires culturelles : l'une économique, et l'autre sociale.

« L'art véhicule des valeurs spirituelles et morales comme des normes esthétiques : un peuple qui se les verrait imposer par des lobbies ou des forces étrangères perdrait jusqu'au droit à l'existence. Le rôle du Politique sera donc de faire respecter et de conforter l'identité culturelle de la Nation »⁸⁴. Le F.N. tend à rejeter toute idée de création et de diversité culturelle. Il convient, dès lors, de mettre en évidence une contradiction flagrante : le F.N. refuse l'intervention globale de l'Etat dans le champ culturel tout en prônant la mise en oeuvre d'actions culturelles conformes à l'idéologie du parti. Or comme le souligne justement Jacques RIGAUD, « *[l]e fondement de l'action publique en faveur de la culture est donc politique, au sens le plus élevé du terme. Le but de la politique culturelle est d'accomplir la République, c'est-à-dire de donner à chacun, par un accès réellement égal aux œuvres de l'esprit, la possibilité de se former une conscience citoyenne dans sa plénitude* »⁸⁵.

Le Front national, quant à lui, refuse une intervention globale de l'Etat en matière culturelle, il préfère confier la plupart des secteurs culturels à un système de mécénat privé sur lequel l'Etat pourra exercer une influence certaine mais également dont il pourrait se détacher en cas de conflits.

« *La création féconde peut s'analyser comme un dialogue entre mémoire et imagination : il est clair que si la puissance publique peut agir efficacement dans le premier domaine, le second relève essentiellement de l'initiative privée* »⁸⁶. En d'autres termes, le rôle de l'Etat, selon le Front national, se résume à la préservation du patrimoine et des traditions de l'identité culturelle française.

⁸¹ RIGAUD (1996), pp.48-49

⁸² MOULINIER (1999), p.8

⁸³ RIGAUD (1996), p.50

⁸⁴ Site Internet du FRONT NATIONAL (mai 1996)

⁸⁵ RIGAUD (1996), p.50

⁸⁶ LE PEN (1982), p.170

3 – 1 – Les politiques culturelles comme activité économique

Les politiques culturelles sont là pour occuper une certaine place dans l'espace économique et financier, comme activité économique, et en particulier sous la forme des industries culturelles.

Déterminant la mise en oeuvre d'une politique culturelle, les enjeux économiques dépendent du contexte géographique, sociologique et financier de l'institution concernée. L'ouvrage *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles*⁸⁷, nous donne pour illustration, l'exemple du projet de création du théâtre de St-Omer (Pas-de-Calais). Dans ce contexte précis, divers éléments tels que le taux de chômage de la commune et du département, le déficit en matière d'équipements culturels, le déficit financier de la commune suite au patrimoine culturel qui nécessite des fonds importants, ont légitimé le refus de l'équipe municipale de réaliser ce projet. Cet exemple illustre parfaitement le rôle capital du contexte économique et social dans l'élaboration des politiques culturelles, influant notamment sur les choix politiques, cela avant même que soient présentés les choix esthétiques.

Dans les années 1980, la culture a été un vecteur important du libéralisme par l'émergence et l'accent porté sur les industries culturelles. L'idée de l'époque est la volonté de développement des institutions culturelles en entreprise. Elles ont ainsi recours à des structures de gestion, à l'informatique, au marketing culturel. Les organismes culturels doivent favoriser les intérêts du public, c'est pourquoi les spectacles doivent répondre à ses attentes qui sont déterminées par des études marketing. Le paradoxe de cette nouvelle organisation de la culture réside dans l'instauration de logiques marchandes dans un domaine dominé par des instances publiques.

À partir de 1981, la culture est considérée comme une véritable activité économique : l'aide aux entreprises culturelles est l'une des priorités des gouvernements. Ainsi, dès sa nomination, Jack LANG accompagne François MITTERRAND dans des voyages diplomatiques et se rend à l'UNESCO où il défend la conception française d'« économie mixte culturelle », qui suppose une large intervention de l'État et la préservation d'un secteur artistique subventionné. Dans l'esprit de Jack LANG, et pour reprendre l'une des ses expressions, « Culture et économie, même combat ». Le Ministre de la culture estime que la création serait victime de la mondialisation mais qu'en même temps, elle va permettre de vaincre la crise internationale. En effet, l'une des priorités de Jack LANG a été la résistance contre l'impérialisme financier qui proposerait une culture pour tous et agirait ainsi sur les consciences en développant une pensée commune. Selon lui, la création devrait constituer un moteur économique, influant les énergies, en libérant les forces d'invention, l'imagination, etc...

La représentation de l'économie dans les discours du F.N. peut être illustrée par la définition suivante – issue du programme culturel de 1995 : « *La « culture » au sens actuel, n'est absolument pas le produit d'un ordre qui vise l'excellence. Elle ne fait que consacrer la valeur économique ou conjoncturelle de pratiques individuelles ou collectives*

⁸⁸ *à prétentions intellectuelles ou artistiques* ». L'alliance entre économie et culture peut être abordée différemment selon que l'on utilise l'économie pour les messages qu'elle peut transmettre, ou bien que l'on se met à exiger de la culture qu'elle produise des retombées positives pour qu'elle mérite d'être financée. Le F.N. est pour le financement de la culture par des fonds privés. « *Pour éviter que l'art ne soit exclusivement entre les*

⁸⁷ *Ibid*

⁸⁸ FRONT NATIONAL (1993), « « Civilisation » ou « culture » ? »

mains de l'Etat, il convient d'encourager largement la générosité privée »⁸⁹. L'emploi du terme « générosité » présente la culture comme une mendicante qui serait parrainée par le secteur privé que ce soit des entreprises, de grands groupes financiers, des fonds d'investissements, des fondations, des mécènes. Cela peut entraîner le risque que les œuvres d'art soient prioritairement évaluées selon leur valeur marchande potentielle.

3 – 2 – Les politiques culturelles comme facteur du lien social

Pierre MOULINIER, dans son ouvrage *Politique culturelle et décentralisation*, relevait, à travers le rapport de Bernard LATARJET « L'aménagement culturel du territoire » remis en janvier 1992 à Jack LANG, la dimension sociale de la culture telle qu'elle est perçue par un grand nombre d'acteurs politiques : « *Permettre à chacun de donner forme et sens, d'accéder aux moyens, d'appréhender le monde, telle est aujourd'hui la fonction sociale de la culture. Plus actuelle que jamais aux yeux des responsables interrogés, elle est considérée par eux comme un facteur essentiel du lien social* »⁹⁰.

Par ailleurs, l'intervention de l'Etat ne concerne pas exclusivement le Ministère de la Culture, mais comme le dit Jacques CHIRAC en 1980, dans sa préface au livre de

Pierre EMMANUEL *Culture, noblesse du monde*⁹¹, « *la responsabilité de la culture n'est-elle plus du seul domaine du ministère créé à cet effet. Elle incombe à l'ensemble du gouvernement, et particulièrement à certains ministères sociaux, à certains organismes publics dont les sociétés de radio-télévision ne sont pas les moindres* ». En effet, la culture dépend certes d'un ministère propre, mais son activité a également des conséquences sur le plan économique et social.

La politique socioculturelle demeure le terrain d'action privilégié du F.N. qui y voit un moyen permettant la propagation spectaculaire de son idéologie. Alors que la culture soutenue aujourd'hui en France repose sur des valeurs d'ouverture et d'échange, la conception de la civilisation revendiquée par le Front national s'appuie sur les bases du repli sur soi et du rejet de l'autre.

Michel de CERTEAU dans un numéro Hors série de la revue *Futuribles*⁹² estime que l'objectif principal de toute politique culturelle est « *la mise en œuvre de l'ensemble des moyens capables de développer les possibilités de l'expression et d'assurer la liberté de celle-ci. [...] Il y a lieu en conséquence de ménager les conditions de la créativité où qu'elles se situent, de reconnaître la diversité culturelle en garantissant l'existence et le développement des milieux les plus faibles* ». Cette opinion est au cœur de notre travail dans la mesure où elle met en avant la notion de diversité culturelle, remise en question dans les discours du Front national. « L'impérialisme culturel cosmopolite » est dénoncé par les dirigeants frontistes qui axent leur théorie et leurs préceptes sur leur notion de l'« identité » comme il le sera démontré ultérieurement.

Comme l'a rappelé Renaud DELY⁹³, journaliste à *Libération*, Jean-Marie LE PEN a annoncé au début du mois de juin 1996, le lancement par son mouvement d'un « *combat*

⁸⁹ *Ibid*

⁹⁰ LATARJET, in MOULINIER (1995), pp.26-27

⁹¹ Préface du livre de Pierre EMMANUEL (1980)

⁹² DE CERTEAU (1973)

⁹³ « L'hégémonisme américain, nouvel ennemi du F.N. », *Libération*, 30 août 1996

culturel [destiné à] gouverner les esprits par la culture »⁹⁴. Cette déclaration peut, selon nous, se définir à partir de l'ouvrage de Peter REICHEL, *La fascination du nazisme*, dans lequel il montre que « l'art ne se résume pas à l'œuvre d'art ni à l'expérience d'artistes : il représente aussi et précisément un pouvoir social. Subjectivement et individuellement, le produit artistique donne sans doute la première place à l'enchantement, à la fascination et à la tension. Mais dès qu'il transmet des symboles, des images, etc., il joue aussi un rôle social. L'art est ainsi considéré comme un agent de contrôle social, dans la mesure où il oriente l'interprétation de la réalité »⁹⁵. C'est cette logique qu'entend appliquer le Front national dans son intervention dans le champ culturel. « Gouverner les esprits par la culture » consiste à utiliser des formes symboliques porteuses des valeurs auxquelles seraient sensibles les militants et les électeurs, afin de promouvoir le parti, d'influencer les opinions des citoyens et d'amener le F.N. à la victoire électorale.

3 – 3 – Politiques culturelles et la création artistique

Dans l'introduction de la première édition des notices de la Documentation française, *Institutions et vie culturelles*, Guy SAEZ souligne que « [l']expression « politiques culturelles » couvre, au sens large, toutes les activités de la création, esthétique et intellectuelle, de la médiation, éducative et informative, et du loisir ; et au sens restreint

les seules politiques de création et de diffusion des productions symboliques »⁹⁶. Olivier DONNAT dans son article, « Politique culturelle et débat sur la culture »⁹⁷, explique que les politiques culturelles sont régies dans une constante confrontation entre la logique de création et la logique de diffusion. En effet, l'histoire de l'art est faite des œuvres, des artistes, mais aussi des conflits qu'elles provoquent dans les domaines de la création, et tout autant dans ceux, conjoints, de l'économie, de l'idéologie, de la politique, du pouvoir. Ces conflits naissent essentiellement d'un désaccord entre les artistes qui exercent leur art dans un dessein d'innovation, de création, de logique avant-gardiste, et les institutionnels et politiques qui répondent à une logique de commande d'œuvres destinées au plus grand nombre.

Tout comme la majeure partie des mouvements d'extrême droite, le Front national refuse le dialogue interculturel, les nouvelles formes d'expression urbaine, la liberté de choix des artistes. Les dirigeants frontistes ne parlent pas de créateurs, mais d'artisans défendant la culture enracinée afin de défendre le patrimoine et la langue française. Jean-Marie LE PEN regrette que les modèles traditionnels soient abandonnés, ceux qui font référence à la mythologie, à la civilisation grecque et latine, à la Bible. « Il faut reculturer le peuple français, promouvoir l'artisanat et l'apprentissage, défendre la langue et la création française »⁹⁸. L'artisanat, la langue, la création sont présentés comme des réponses à cette revalorisation du Beau et du Vrai défendu par le Front national afin que « la culture ne soit plus élitiste mais qu'elle puisse toucher et mobiliser le peuple français »⁹⁹. Les créations, les commandes

⁹⁴ Nous estimons qu'il est important de relever que l'expression « combat culturel » provient d'Alfred ROSENBERG, théoricien allemand du Nazisme, comme l'a rappelé Peter REICHEL dans son ouvrage *La fascination du nazisme* paru aux Editions Odile Jacob.

⁹⁵ REICHEL (1993)

⁹⁶ SAEZ (2005)

⁹⁷ DONNAT (1988), pp.90 à 101

⁹⁸ Propos cité par Michel GUERRIN, « Monsieur Le Pen n'aime pas l'art contemporain », *Le Monde*, 20 janvier 1993

⁹⁹ *Ibid*

publiques seraient faites auprès d'artistes officiels, « sponsorisés » par des membres du gouvernement et d'autres personnalités influentes. Or « *cette liberté qui a si souvent souffert des ciseaux des censeurs de gauche sans même parler des très officiels « inspecteurs de la création artistique » doit être pleinement restaurée et bénéficier à tous ceux -de gauche comme de droite d'ailleurs- qui ont quelque chose à dire* »¹⁰⁰.

L'omission du travail de création qui ressort à la lecture de cette définition, démontre que les conceptions esthétiques frontistes ne répondent pas aux mêmes aspirations que les logiques institutionnelles –comme nous le démontrerons tout au long de cette réflexion-. L'idéologie du parti d'extrême droite ressort au travers de ses déclarations et de ses revendications en matière culturelle. En effet, le parti d'extrême droite rejette toutes les formes artistiques modernes et contemporaines : « *[i]l arrive certes que l'artiste rompe avec un passé immédiat, mais c'est alors pour retrouver un passé plus lointain* »¹⁰¹.

Les arts d'avant-garde ont toujours été jugés subversifs par certains hommes politiques. Comme l'a très justement souligné Eric J. HOBBSAWN¹⁰², les critiques émises par des intellectuels contre l'art destiné aux masses, ont eu un « effet boomerang » dans la mesure où elles ont été reprises, par des hommes politiques, pour dénoncer l'élitisme et le « refus du peuple ».

L'expression « art contemporain » regroupe toute forme d'art, de pratiques artistiques qui explorent de nouveaux territoires. Elisabeth COUTURIER, dans son ouvrage L'art contemporain, mode d'emploi¹⁰³, explique que « *les œuvres estampillées « art contemporain » mettent à l'épreuve la notion du bon et du mauvais goût, l'idée du beau et du laid, le principe de rareté et de pérennité* ». L'art contemporain est une forme d'art qui se tourne essentiellement vers l'avenir et/ou qui tend à donner la vision d'un artiste, sa conception du monde. L'art contemporain peut être perçu comme un miroir de nos sociétés. Il nous donne à voir une représentation du monde et de nous-mêmes. De plus, hormis dans le cadre d'une démarche artistique précise, l'art contemporain ne se situe pas seulement dans une logique de reproduction, mais comporte aussi une réelle approche créative. C'est pourquoi, cette forme d'art est largement fustigée par le Front national qui utilise la majeure partie des stéréotypes émis à l'encontre des artistes modernes et contemporains qui se fondent sur des notions de beauté, d'utilité, de compréhension.

La nature et la forme de l'œuvre d'art peuvent amener à controverse. Le Front national, en effet, estime que la société représentée par les œuvres contemporaines serait une société idéalisée par l'artiste pour le bien de l'élu au travers d'un travail de commande. Ce qui pose véritablement problème est qu'en tant que miroir, l'art contemporain correspond à la société actuelle ou à l'image que l'artiste s'en fait. Dans cette perspective, les œuvres peuvent faire référence ou aborder des thèmes considérés comme « tabou » par le F.N. (multiculturalisme, sexualité).

L'art contemporain déplace les frontières psychiques et institutionnelles, les principes de jugements, les modalités de positionnement des acteurs (artistes et amateurs, spécialisés et profanes, progressistes et passésistes, établis et marginaux). Par ailleurs,

¹⁰⁰ LE PEN (1982), p.169.

¹⁰¹ FRONT NATIONAL (1993), « L'Universel »

¹⁰² HOBBSAWN (1994), p.238

¹⁰³ COUTURIER (2004), p.20

la création artistique étant une construction symbolique du rapport à la société, nous montrerons quel message le F.N. souhaite promouvoir et mettre en place.

Refusant ainsi la création contemporaine sous toutes ses formes, l'extrême droite française refuse l'évolution de la société, et, sur ce plan notamment, les nouvelles techniques artistiques, les nouveaux outils (comme la diffusion d'œuvres d'art sur Internet, ou la création interactive), et la mise en place de nouveaux rapports. Comment établir alors une médiation si les acteurs ne se confrontent pas, s'il n'y a aucune adhésion possible, si le statut même de la langue est différent et parfaitement contradictoire ? Questionnement qui prend tout son sens lorsque la médiation a lieu entre un parti d'extrême droite et des acteurs culturels qui, dans une grande majorité, défendent des valeurs auxquelles il est opposé. Comme le souligne Maryse SOUCHARD, lorsque l'extrême droite prend le pouvoir, elle commence toujours par « *prendre le contrôle de la culture pour en limiter la portée de libération, de pensée critique et donc d'opposition. Ensuite, elle n'en fait rien d'autre qu'une fonction décorative, traditionnelle, reprenant à son compte tout ce qui a déjà été attesté par les musées. Le but est d'éviter toute création, tout avant-garde, toute remise en cause* »¹⁰⁴.

Aussi, l'aide à la création nous paraît nécessaire à double titre car elle permet d'améliorer les conditions de travail et d'« existence » des artistes, mais aussi de soutenir des secteurs culturels qui exigent de gros investissements (par exemple, l'art contemporain). Mais cette liberté de création est parfois contredite par le pouvoir de choisir : celui qui subventionne étant toujours tenté d'imposer une esthétique et de se constituer par ce moyen une clientèle qui le flatte en retour. La fonction critique de l'art ne doit pas perdre sa substance et sa force dans un rapport de soumission subventionnée. À trop envisager le créateur dans un rôle de « médecin des âmes »¹⁰⁵, il n'y a qu'un pas à franchir pour l'utiliser pour panser les fractures sociales.

3 – 4 – Les politiques culturelles comme outil de propagande politique

Depuis la rhétorique ancienne, et particulièrement depuis les sophistes¹⁰⁶, nous connaissons les facultés de persuasion des discours politiques. Par l'effet d'une rhétorique jouant de l'émotion et de l'affect, les hommes politiques diffusent des messages savamment structurés pour toucher de façon individuelle l'auditeur. Ce dernier peut ainsi avoir le sentiment que le discours ne s'adresse qu'à lui en ne traitant que des problèmes qui lui sont propres. Dans le cadre de rassemblements, la propagande a pour rôle d'électriser les foules en cristallisant les discours dans l'imaginaire des participants. Il s'agit là d'un habile jeu politique qui mobilise le plus grand nombre tout en donnant le sentiment à chaque personne d'être à la fois comprise et entendue dans son individualité et en même temps de faire partie d'une « communauté ».

Dans le champ politique, le fait d'imposer l'adhésion à des valeurs, des doctrines, communes à un groupe, est un facteur essentiel dans la quête du pouvoir. Le partage des croyances s'inscrit dans le passage du sujet de son identité individuelle à l'appropriation d'une identité collective.

¹⁰⁴ SOUCHARD (2002), p.89

¹⁰⁵ Expression issue d'un discours de Catherine TRAUTMANN à l'occasion des Assises culturelles « Vigies » organisées à la maison de la culture d'Amiens en 1999.

¹⁰⁶ Sur ce sujet, Barbara CASSIN, *L'effet sophistique*, Gallimard, Paris, 1995, 693 p.

René HOMBOURGER a expliqué dans un article paru dans *La Revue hebdomadaire*¹⁰⁷ que « *la propagande n'est pas un but en soi, c'est un moyen en vue d'un but* ». Pour le Front national, la propagande politique est considérée comme un outil de mobilisation des adhérents et des militants au nom de cette identité imaginaire. L'identification dont font part les membres de la famille frontiste, traduit une forme de « suprématie » de l'identité collective sur l'identité individuelle. L'identification, selon Malek CHEBEL, est un « *[p]rocessus par lequel l'individu arrive à acquérir une identité* »¹⁰⁸.

Le caractère symbolique de la culture peut amener le sujet à se mobiliser pour des « valeurs » qui sont représentées à travers l'œuvre. Or cette mobilisation ne peut s'avérer effective que si le sujet interprète l'œuvre selon les critères exposés par le parti mais aussi selon ceux qui sont propres à tout sujet en fonction de son expérience, de son éducation, de son environnement personnel et professionnel dont dépendent les goûts. Il peut ainsi exister une part d'indécision dans l'interprétation d'une œuvre de création et donc dans le jugement effectué par le public.

Or dans le cadre de notre objet d'étude, les représentations esthétiques prennent, selon nous, la forme d'une propagande politique dont les principes ont été définis par le parti de Jean-Marie LE PEN. La propagande se confond avec la culture même de la nation, telle que la conçoit le parti. Toutes les manifestations de l'esprit national devraient se soumettre à elle. « *Les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation* »¹⁰⁹. Réfuter toute aide publique à la création pour des œuvres qui ne répondraient pas aux critères esthétiques frontistes permet de limiter ce risque. Et c'est dans cette orientation que semble vouloir se diriger le F.N.

Nous estimons que l'emploi du terme « valeur » participe, à la mise en œuvre d'une propagande politique dont l'objectif est la diffusion de l'idéologie frontiste par la « conquête des esprits »¹¹⁰. Roland BARTHES, dans son ouvrage *Mythologies*¹¹¹, a montré que le mythe est une parole qui se réfère à des faits porteurs de sens. La référence obsessionnelle, faite par le F.N., à l'identité nationale et aux valeurs qui en découlent, exprime ainsi l'imaginaire de l'identité politique du parti.

D – Les logiques de volontarisme dans le champ de la médiation culturelle

Pierre MOULINIER dans *Politique culturelle et décentralisation*¹¹², propose une analyse subtile et nouvelle –du moins à l'époque de la parution de l'ouvrage-, des trois décentralisations culturelles, qu'il nomme décentralisation artistique, décentralisation politico administrative et décentralisation civique.

¹⁰⁷ HOMBOURGER, « Goebbels, le « génie de la propagande » », in *La Revue hebdomadaire*, 10 juin 1939

¹⁰⁸ CHEBEL (1997), p.25

¹⁰⁹ FRONT NATIONAL (1993), 1^{ère} proposition, « Restaurer la liberté d'expression et de création »

¹¹⁰ Jean-Marie LE PEN, lors de l'Université d'été de 1996 dont le thème était « Culture et politique » a déclaré : « *je crois que l'on doit avancer dans l'effort de la conquête des esprits* » ; Cité par Christiane CHOMBEAU, *Le Monde*, « Le FN est divisé sur la conception d'une politique culturelle », 10 septembre 1996

¹¹¹ Paris, Éditions du Seuil, 1957

¹¹² MOULINIER (1995)

La décentralisation culturelle repose sur l'engagement des différents acteurs du champ culturel. Pierre MOULINIER¹¹³ et Jacques RIGAUD¹¹⁴ soulignent l'importance de la notion d'engagement dans l'établissement de politiques culturelles, à travers deux expressions quasi-similaires : le « volontarisme politique » et le « volontarisme culturel ».

1 – Le « volontarisme politique »

Les partis politiques se sont appropriés tardivement les questions relatives aux politiques culturelles. En 1971, le Parti Socialiste (P.S.) se dote d'un projet culturel puis, dès 1973, d'un « secrétariat à l'action culturelle » chargé d'élaborer un texte d'« Orientation générale d'une action politique culturelle »¹¹⁵ qui va marquer un glissement de la démocratisation vers la démocratie culturelle. La ligne directrice de ce texte était la suivante : « *La culture globale que nous souhaitons développer doit être une culture pour tous, au service de tous. Mais il faut aussi que ce soit une culture par tous* ». Il faudra ainsi attendre près d'une vingtaine d'années après l'instauration d'un Ministère de la culture pour qu'un parti politique, en l'occurrence le parti socialiste, admette qu'« *il existe dans ce troisième tiers du siècle, des raisons objectives de l'irruption de la culture dans le politique : un grand parti doit donc donner à la politique sa dimension culturelle, et pour cela reconnaître la dimension politique de la culture.* »¹¹⁶

En 1975, l'U.D.R.¹¹⁷ publie un texte programmatique, *Pour la culture*, qui reconnaît la dimension culturelle de l'action politique. Pourtant, peu de place est accordée aux questions culturelles dans les différents programmes des partis gaullistes¹¹⁸. Il faudra attendre la défaite de 1981 et l'importance qu'accorde François MITTERRAND à la culture, pour que Jacques CHIRAC et le R.P.R. développent un véritable programme culturel. Or c'est notamment ce manque d'intérêt et d'implication face aux questions culturelles qui justifie l'intervention de l'Etat pour pallier notamment d'éventuels déséquilibres locaux. Cette idée est soutenue par Pierre MOULINIER qui précise que la non-intervention de l'Etat prendrait acte de l'inégalité des volontés politiques et reconnaîtrait ainsi le « droit à l'inaction ». Ce que Pierre MOULINIER et Jacques RIGAUD ont voulu relever, c'est le caractère fondamental de l'engagement des acteurs politiques dans la mise en place de politiques culturelles. Que ce soit sous l'égide de l'Etat, des services publics décentralisés, ou des collectivités territoriales, l'action culturelle dépend, en grande partie, des acteurs politiques et de la façon dont ils conçoivent les enjeux culturels. Et par ricochet du budget qui leur est accordé. Sans l'intervention de ces institutions publiques, le champ culturel devrait exclusivement se

¹¹³ *Ibid*

¹¹⁴ RIGAUD (1996)

¹¹⁵ Ce texte fut rédigé à l'occasion et dans le cadre du programme socialiste, « Changez la vie », pour l'élection présidentielle de 1974 à laquelle François MITTERRAND a frôlé la victoire dès le premier tour.

¹¹⁶ *Ibid*

¹¹⁷ En 1968, l'U.D.R. (Union pour la défense de la République) succéda à l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.), parti politique français fondé en octobre 1958 et destiné à soutenir l'action du général Charles de Gaulle, revenu au pouvoir au mois de juin. Après les élections des 23 et 30 juin 1968, elle se modifia en Union des démocrates pour la République. L'U.D.R. fut finalement remplacée, le 5 décembre 1976, par le R.P.R. (Rassemblement Pour la République) créée par Jacques CHIRAC, ancien Premier Ministre de Valéry GISCARD D'ESTAING.

¹¹⁸ Pour information : « Propositions pour la France » (1977), « Programme dit de Blois » (1978) et « Atout France » (1979).

tourner vers le mécénat privé, ce qui impliquerait un bouleversement complet des « règles du jeu ».

2 – Le « volontarisme culturel »

La décentralisation culturelle a pu être ainsi la grande arme du Front national pour imposer ses conceptions culturelles dans les collectivités où il a obtenu des sièges. L'autonomie des collectivités locales a favorisé ce type d'influence¹¹⁹ et le parti de Jean-Marie LE PEN a su l'utiliser à bon escient pour investir le terrain politique et agir par des actions surmédiatisées, comme nous le verrons ultérieurement.

Le maintien des compétences d'Etat constitue une protection contre les pouvoirs locaux investis par le Front national.

« L'art a beaucoup à attendre des politiques artistiques territoriales qui peuvent permettre de mieux l'insérer dans la cité. De ce point de vue, le territoire se différencie du réseau. Alors que le réseau est une notion sociale, le territoire appartient au champ politique. Face à des réseaux constitués, le territoire permet de redistribuer les cartes. Il est une construction qui offre au prince l'occasion d'élargir l'art et de lui conférer toute sa dimension sociale. Mais le prince est, de ce fait, responsabilisé, il doit faire vivre son territoire sur lequel des institutions autonomes ont à réaliser des objectifs. À son tour, le politique peut beaucoup apprendre de l'art qui le contraint à structurer son territoire d'un point de vue essentiellement symbolique ?»¹²⁰ .

René RIZZARDO, dans La décentralisation culturelle¹²¹, s'intéresse à la répartition des responsabilités culturelles entre les collectivités publiques, et aux modalités de leur coopération. Son ouvrage répond à une commande du Ministre de la Culture dont l'objectif est la préconisation d'une étape de clarification du rôle des collectivités, à l'issue de laquelle de véritables transferts pourraient être envisagés dans certains domaines. L'auteur insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier que la décentralisation culturelle, c'est aussi la diffusion de la culture sur tout le territoire, la découverte de nouveaux publics, le développement de la création artistique. Ce projet n'est pas utopique puisqu'il est mis en avant dans les actuelles directives ministérielles. De plus, de nombreux facteurs le rendent indispensable, les initiatives passées et présentes des collectivités locales, la nécessité de redéfinir le rôle de l'Etat, les nouvelles données qui marquent le domaine culturel. Ce projet peut être mobilisateur, à condition de prendre en considération les craintes qui pèsent sur la décentralisation, que ce soit celle du retrait de l'Etat, celle d'une « recentralisation régionale » ou encore celle d'une absence de citoyens dans un jeu mené entre les décideurs publics.

Hormis le projet de non-intervention de l'Etat, c'est autour de ces derniers points que le Front national va justifier son programme en dénonçant par exemple la non-participation du public, le monopole pratiqué par l'« intelligentsia parisienne ».

En effet, nous tenons à rappeler que comme n'importe quel parti politique, le Front national, par le biais de l'Institut d'Action Culturelle (I.A.C.), met en œuvre des recherches

¹¹⁹ Nous précisons, dans les parties suivantes de cette thèse, les différentes actions menées par les élus frontistes en matière d'action et de politiques culturelles.

¹²⁰ GLEIZAL (1994), p. 243

¹²¹ RIZZARDO (1990)

et utilise de nombreuses références bibliographiques (rapports, ouvrages) pour établir son programme et ainsi développer son idéologie.

L'objectif principal de cet organe interne du parti, présidé par Bernard ANTONY, est l'initiation à une vision commune et unique de la culture et la formation des cadres aux questions culturelles. Il apparaît ainsi essentiel aux yeux des dirigeants frontistes de promouvoir une « pensée unique » et de permettre aux futurs dirigeants, peut-être élus, de maîtriser les enjeux de ce domaine d'intervention. En 1998, l'organigramme présenté sur le site Internet du F.N., rappelait que la mission de l'Institut était de « *[f]aire face à la contre-culture de la gauche, symbolisée par le groupe Nique ta Mère, défendue par le pouvoir et les lobbies anti-français [et que] le Front national propose, non pas une culture de droite, mais une culture droit française, celle du beau, du vrai et du bien* »¹²².

L'Institut d'Action Culturelle est un laboratoire, un club politique dans lequel se fondent les idées et les stratégies que vont développer les dirigeants du parti. Il s'agit également d'un institut de formation des cadres du parti dont l'objectif est de diffuser la culture d'extrême droite. Ses membres, tels des archivistes, ont pour mission de définir, puis de rechercher tout ce qui, dans l'histoire de l'extrême droite française, permettra d'illustrer l'idéologie du parti (tout en satisfaisant ses différentes mouvances). Ainsi les membres de l'I.A.C. sont chargés de formuler les argumentaires des cadres du parti par la constitution de dossiers s'appuyant à la fois sur des articles de presse, des critiques journalistiques, des articles émanant d'universitaires, des ouvrages traitant de l'art contemporain dans ses formes les plus larges, etc... Ces dossiers permettent à leurs utilisateurs de renforcer leurs propos par une argumentation qui s'appuie sur des sources externes au parti. Ainsi le F.N. peut émettre des critiques en se fondant sur celles qui sont émises par d'autres personnes ce qui donnerait plus de crédibilité à ses propos.

En parfait stratège, le Front national prépare ses cadres à la « guerre culturelle » en leur apprenant les règles de l'esquive par l'utilisation de références respectables aux yeux de ses « ennemis » pour appuyer ses propos.

Tout comme nous venons de le souligner avec le texte de Jacques RIGAUD, le parti de Jean-Marie LE PEN utilise de nombreuses objections présentées par des acteurs du champ culturel pour légitimer ses dires : Marc FUMAROLI est même cité par le parti. En effet, dans le Chapitre « Civilisation ou culture ? » du programme 300 mesures pour la renaissance de la France, nous pouvons lire que « *[l]a culture subventionnée par l'Etat culturel, selon l'expression de Marc FUMAROLI, ne reconnaît que ce qu'elle subventionne et ne délivre de brevet d'existence qu'à ce qu'elle contrôle.* » La culture serait ainsi contrôlée par l'Etat, en amont comme en aval, ce qui aboutirait à la constitution d'un réseau d'acteurs dans le champ de la médiation culturelle que le Front national nomme « culture officielle ». Cette « culture officielle » dominerait en France dans la mesure où elle serait juge, tant sur le plan financier que sur le plan esthétique, des œuvres diffusées sur le territoire français. Par cette critique, le F.N. exprime également sa vision des acteurs du champ de la médiation culturelle, considérés comme des porte-drapeaux de l'Etat culturel.

II – Conception, élaboration et évaluation des politiques culturelles publiques

¹²² Site Internet www.front-nat.fr/culture.htm, 4 novembre 1998

Nous souhaitons poser certains repères historiques du champ culturel afin de pouvoir analyser les politiques culturelles du Front national. Nous allons ainsi parler de l'évolution du lien entre politique culturelle et création, du sens du concept de création et de médiation culturelle, et des conceptions du F.N. du champ culturel.

Les textes institutionnels qui accompagnent la conception, l'élaboration et l'évaluation des politiques culturelles publiques nous ont montré que les politiques culturelles de l'Etat constituent une part des Plans quinquennaux qui définissaient les objectifs, et les moyens de financement des projets culturels. La préparation d'objectifs à moyen terme pour la politique économique et sociale de l'Etat et des entreprises était une préoccupation commune des sociétés industrielles du XXe siècle.

L'histoire de la planification s'articule chronologiquement autour de trois périodes. De la Première Guerre mondiale à la Libération, la planification cherche sa place entre le dirigisme et le libéralisme. Des années 40 aux années 60, elle est pour certain le chef d'orchestre efficace de la croissance, alors que, pour d'autres, elle ne fait au mieux que l'accompagner. Depuis les années 70, elle s'interroge sur les voies de son renouvellement afin d'enrayer son déclin.

C'est à partir du IVe Plan (1962-1965) que la Culture a fait l'objet d'un examen particulier dans une « Commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique ». Les planificateurs ont ainsi fixé les orientations de la politique culturelle française. Parmi les préoccupations récurrentes, citons la protection du patrimoine, l'affirmation du rôle primordial de l'école, le souhait d'organiser une intégration de tous les services de l'Etat à compétence culturelle, l'exigence d'un soutien à la création et l'impératif de démocratisation culturelle par la réduction des inégalités. Dans une perspective de démocratisation, des infrastructures telles que les « maisons de la culture » se sont multipliées.

Le IVe Plan voit apparaître les premières réflexions sur une nécessaire réforme des procédures de cofinancement entre l'Etat et les communes, et la mise en place dans les régions de fonctionnaires délégués du ministère de la Culture.

A – L'Etat et la culture en France à partir de 1959

1 – Les années Malraux (1959-1969)

C'est en 1959 que pour la première fois la gestion des affaires culturelles est confiée à un ministère spécialisé. Cette année-là, André MALRAUX devient ministre d'Etat chargé des « Affaires culturelles », et le décret du 24 juillet 1959 définit ses missions¹²³. La naissance d'un ministère spécifiquement consacré à la culture, même si elle constitue une nouveauté d'un point de vue institutionnel, reste dans la lignée de la longue tradition de l'intervention de l'Etat français dans les domaines culturels remontant à l'Ancien Régime.

Ce Ministère a été chargé, dès sa création, des champs les plus traditionnels, par le transfert du domaine traditionnel des Arts et des Lettres (comprenant les spectacles, la musique, les musées, les enseignements artistiques spécialisés), ainsi que de l'architecture et des archives en provenance du Ministère de l'Education nationale. Puis par l'amorce d'une action de démocratisation, il s'est vu confier des services de l'éducation populaire du même ministère, et d'autres, chargés des activités culturelles, issus de la jeunesse et

¹²³ Nous avons évoquées ceci dans le I « Champ des significations de la culture et de la médiation culturelle, de la conception, de l'élaboration et de l'évaluation des politiques culturelles publiques », de cette présente partie.

des sports et provenant d'un Haut commissariat. Enfin on y ajouta l'autorité sur le Centre National de la cinématographie qui venait du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Durant la période MALRAUX, le champ culturel structuré autour d'un pôle esthétique, répondait à une volonté d'affirmer une conception de la culture prenant ses distances à l'égard du contexte socio-éducatif omniprésent depuis le Front populaire et même la fin du XIXe siècle. Nombreuses des interventions de MALRAUX illustrent cette conception : « [L]e problème que notre civilisation nous pose n'est pas du tout celui de l'amusement ; c'est que jusqu'alors, la signification de la vie était donnée par les grandes religions, alors qu'aujourd'hui il n'y a plus de significations de l'homme et il n'y a plus de signification du monde, et si le mot « culturel » a un sens, il est ce qui répond au visage de mort. La culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre »¹²⁴. À une volonté de démocratisation de la culture, André MALRAUX associait une opinion très noble de la culture. Il estimait notamment que les divertissements n'entraient pas dans ce champ. La culture, selon lui, a un caractère intemporel et repose sur des valeurs et sur une signification d'ordre mystique, alors que les divertissements ont une durée limitée dans le temps des loisirs. La politique menée par MALRAUX a ainsi surtout profité aux publics cultivés, héritiers d'un « capital culturel » suffisant pour tirer profit d'une confrontation directe avec les oeuvres.

Ainsi, dès la fin des années 60, les professionnels de la culture constataient sur le terrain ce que les travaux de BOURDIEU, notamment l'étude « Les musées et leurs publics »¹²⁵, mettaient en évidence à cette époque, à savoir que les obstacles qui entravent l'accès aux pratiques « nobles », qu'elles soient culturelles ou non, ne sont pas seulement matériels, mais peut-être et surtout symboliques. Les logiques de « distinction », liées aux catégories sociales et au « capital culturel », sont de plus renforcées par des inégalités géographiques. Une étude¹²⁶ de Pierre BOURDIEU met en évidence les conditions sociales de l'accession à la pratique cultivée, et démontre que la culture n'est pas un privilège de nature mais qu'il faudrait et qu'il suffirait que tous possèdent les moyens d'en prendre possession pour qu'elle appartienne à tous. La culture devient donc une question d'éducation. Le sociologue soutient que la différence de fréquentation des lieux culturels se fait dans le cadre de la socialisation familiale et scolaire.

2 – L'approche libérale des années 1970

Sous la présidence de Georges POMPIDOU (1969-1974), grand amateur d'art contemporain, plusieurs projets ambitieux, comme le CNAC de Beaubourg, furent mis en oeuvre. Il donne ainsi une place nouvelle à l'art contemporain dans la commande publique (on lui doit notamment la décoration « postmoderne » de l'Élysée), et prend le risque d'organiser l'exposition « 72/72, 12 ans d'art contemporain »¹²⁷.

¹²⁴ Discours d'inauguration de la Maison de la Culture d'Amiens, 19 mars 1966. Cité par B. ANTHONIOZ, colloque « De Gaulle et Malraux », Institut Charles DE GAULLE, 13-15 novembre 1986.

¹²⁵ In « Pour l'amour de l'art », *L'Expansion de la Recherche scientifique*, n°21, décembre 1964, pp.26-28

¹²⁶ BOURDIEU (1969)

¹²⁷ « Le 16 mai 1972 s'ouvre à Paris, au Grand Palais, la grande exposition d'art contemporain français « 72/72 » (72 artistes pour 1972), « vitrine » du pays, voulue expressément par le Président de la République Georges POMPIDOU. Après bien des hésitations, bien des altercations par voie de presse quant à la liste des artistes invités, c'est la première fois que le pouvoir s'intéresse d'aussi près aux arts plastiques les plus récents dans un cadre officiel. Mais dans l'après-midi le vernissage dérape : les activistes du F.A.P. (Front des Artistes Plasticiens) s'installent sur les marches, dans le hall, et scandent « *l'Expo 72 : des artistes au service du capital* ». Les visiteurs sont bousculés, les forces de l'ordre massées à proximité interviennent et l'Expo 72 ferme ses portes. Certains des artistes exposés réagissent alors immédiatement, en particulier le groupe dit des *Malassis* qui sort sa toile monumentale *Le Grand méchoui*

Jacques Duhamel, qui fut Ministre de janvier 1971 à avril 1973, engagea une collaboration avec le Service d'Etudes et de Recherches (S.E.R.) dirigé par Michel DE CERTEAU dans une perspective de rationalisation de l'action de l'Etat. Le S.E.R. réalisa de nombreuses enquêtes et organisa, notamment, le colloque *Prospective du Développement Culturel* en 1972, d'où est issu le rapport « La Culture au pluriel ». Ce rapport propose une définition très large du mot « culture » qui ne serait se réduire qu'aux seuls « chefs-d'oeuvre de l'humanité », comme le proclamait le décret de 1959. De plus, il s'attache à développer une médiation pédagogique entre les oeuvres et le peuple en affirmant que toutes les voies d'accès à la culture sont également légitimes.

L'action de l'Etat durant les années soixante-dix se caractérise par une volonté constante à poser les bases d'une société libérale voulue par Valéry GISCARD D'ESTAING¹²⁸, dans la perspective d'une cohésion nationale et non transcendante, comme y prétendait André MALRAUX. Malgré une forte instabilité ministérielle (sept ministres se sont succédé sous la présidence de GISCARD¹²⁹), le Ministère acquiert sa forme quasi définitive, assume efficacement ses missions de conservation qui laisse aux acteurs locaux un vaste espace ouvert à l'innovation mais aussi à la contestation¹³⁰ : la démocratisation culturelle fut ainsi délaissée au profit d'une politique libérale.

3 – « Les années LANG »

L'élection de François MITTERRAND, le 10 mai 1981, et la nomination de Jack LANG aux fonctions de Ministre de la Culture, marque une nette évolution des politiques culturelles françaises. La première mesure représentative est la prise en compte de l'essor de certaines formes artistiques considérées comme mineures (notamment la bande dessinée, les musiques électroniques, et l'art contemporain). La seconde mesure souligne la responsabilisation du secteur public autour des contraintes de la logique du marché. De plus, les différents gouvernements en place ont reconnu la dimension culturelle des enjeux technologiques et économiques. Ainsi, la politique menée par Jack LANG traduit une volonté de bénéficier de la dynamique des industries dites de loisirs.

En 1988, le Conseil de l'Europe a présenté un bilan de l'étude qu'il menait sur les politiques culturelles françaises¹³¹. Celle-ci a permis de dégager de grands problèmes

au nez et à la barbe de la police et des photographes. D'autres retourneront leurs toiles ou affubleront leur présentation de fromages odorants en guise d'opposition à l'intervention de la police. Pourtant, après huit jours de fermeture et d'assemblées générales, l'expo 72 rouvre finalement ses portes et accueillera environ 70 000 visiteurs jusqu'au mois de septembre, permettant au public de découvrir ainsi quelques grands noms comme MORELLET, VIALLAT, BOLTANSKI, REYNAUD, BEN, « nouveaux réalistes », « figuration narrative », etc. Entachée par ces débuts houleux, prise dans un climat idéologique et politique hérité de mai 68, l'Expo 72 reste ainsi dans les mémoires comme une première tentative, en partie avortée, pour l'institution de s'ouvrir à la création. » (Source : Site Internet de l'I.N.A.) Pour plus d'informations, *On s'est battu pour l'art, l'Expo 72 au Grand Palais*, documentaire d'Antoine LACHAND et Anne FRANCINI.

¹²⁸ Président de la République Française de 1974 à 1981.

¹²⁹ A savoir : Maurice DRUON (5 avril 1973 au 29 février 1974), Alain PEYREFITTE (Quelques mois en 1974), Michel GUY (8 juin 1974 au 26 août 1976), Françoise GIROUD (27 août 1976 au 29 mars 1977), Michel d'ORNANO (30 mars 1977 au 4 avril 1978), Jean-Philippe LECAT (5 avril 1978 au 3 mars 1981), et Michel d'ORNANO (4 mars 1981 au 21 mai 1981).

¹³⁰ Ce que fera le Parti socialiste lors de sa campagne pour les présidentielles de 1981.

¹³¹ Le groupe d'experts chargé de l'examen était composé de : Frédéric DUBOIS, Président (Suisse) ; Robert WANGERMEE, Rapporteur (Belgique), John MYERSCOUGH (Royaume-Uni), et Carl-Johan KLEBERG (Suède). Il s'agit-là d'une initiative qui regroupait l'ensemble des pays européens.

comme celui de l'intervention de l'Etat dans le domaine de la création artistique, la question de l'accessibilité aux lieux culturels, et enfin la nécessité d'une décentralisation dans la gestion des affaires culturelles. Les experts ont constaté que, dès l'origine, les politiques culturelles ne s'appliquaient qu'aux disciplines artistiques traditionnelles (musique, arts plastiques, théâtre, etc.), et qu'après 1982, elles ont été étendues à des domaines qui avaient été exclus jusqu'alors, car relevant de la culture de masse, longtemps méprisée. La massification a influencé les débats sur la qualité durant le courant des années LANG. La culture est –sous prétexte de démocratisation- de plus en plus évaluée sur la base de critères commerciaux. Un livre, une œuvre, un journal, un film sont de moins en moins jugés selon des critères esthétiques mais plutôt selon le nombre de tirages, le nombre d'entrées, le taux d'audience. Ajoutons à cela le rôle de la critique et son influence sur les choix du public. Malgré toutes ces critiques, la légitimation de nouveaux secteurs s'est effectuée grâce à la reconnaissance du rôle positif des industries culturelles.

Trois principaux phénomènes sont ainsi à l'origine de l'évolution des conceptions des politiques culturelles : la mondialisation structurée des échanges marchands ; l'engagement progressif à de nouvelles idéologies (religieuses, nationalistes) ; la conception élitiste de l'art qui le sépare des politiques culturelles proprement dites, renvoyées à des fonctions souvent exclusivement sociales.

Durant les années 90, l'échec de la démocratisation et la sclérose d'un certain nombre d'institutions culturelles, ont suscité deux débats dans le champ de la médiation culturelle : la légitimité de l'action culturelle publique et le soutien à la création contemporaine. Ainsi, la troisième enquête sur les pratiques culturelles des français publiées par le Ministère de la Culture, présenta un chapitre intitulé «La démocratisation en échec», dans lequel on pouvait lire que *«la composition sociale des publics [...] est assez rigoureusement identique à celle de 1973. Même si certaines inflexions sont perceptibles ici ou là, non seulement les hiérarchies au niveau des taux de pratique sont toujours les mêmes, mais les écarts entre catégories de populations n'ont pas diminué et, dans certains cas, ont même eu tendance à s'accroître»*¹³².

Après quelques années de flottement, le ministère de la Culture s'est interrogé sur la nécessité de se relégitimer en commandant un rapport sur la politique culturelle publique. La Commission d'étude de la politique culturelle de l'Etat, présidée par Jacques RIGAUD, présenta, en 1996, un rapport intitulé Pour une refondation de la politique culturelle, dans lequel furent développées des propositions d'organisation de l'action gouvernementale, du Ministère de la Culture et des relations entre l'Etat et les collectivités locales.

Dans ce contexte, nous pensons qu'il est important de rappeler les différentes fonctions de chacune des différentes institutions culturelles publiques afin de pouvoir comprendre le refus de l'intervention de l'Etat dans le champ culturel tel qu'il est proposé par Front national. Par ailleurs, il convient de préciser que le Front national a eu, à ce jour, un rôle politique au niveau local. En effet, depuis 1982, les seuls mandats électoraux obtenus par le parti concernent des villes et des sièges de conseillers généraux et régionaux.

B – Les institutions de la vie culturelle

La vie culturelle française a toujours été essentiellement régie par des institutions publiques. Le principe de la démocratie conduit à faire des institutions culturelles des enjeux du pouvoir au travers desquels s'expriment les représentations qu'une société se fait d'elle-même.

¹³² « Les pratiques culturelles des Français », Paris, La Documentation française, 1990, p.106

Chaque institution suscite, en fonction de son histoire et de son rôle dans la ville, une sorte d'identification, un attachement à des rituels, à des symboles lui conférant son originalité et son identité. C'est sur la base de cette identification que le Front national va « conquérir les esprits » lors de la mise en oeuvre d'actions locales.

Les résultats des élections municipales de 1995 et régionales de 1997 auront permis de démontrer que, suite aux lois DEFFERRE et à la décentralisation, le Front national pouvait influencer sur la mise en oeuvre de politiques culturelles locales ayant un impact national. Les actions qui seront mises en oeuvre par le parti de Jean-Marie LE PEN, durant les années 90 dans les régions P.A.C.A. et Rhône-Alpes, susciteront de nombreux questionnements et critiques de la part des acteurs politiques de gauche comme de droite. Le champ d'action laissé aux collectivités locales constitue un terrain privilégié dans la démonstration de l'application du programme frontiste. Dans ses programmes, le Front national rappelle qu'« aucune vraie décentralisation n'est possible sans la réaffirmation de la place de l'Etat, de ses prérogatives régaliennes, de ses missions de régulation et de son rôle de garant de l'unité nationale. »¹³³ Le F.N. estime qu'il faut clairement redéfinir l'étendue des domaines d'intervention des collectivités territoriales car celles-ci ne devraient pas régir l'intégralité de la vie des français, comme ce serait le cas, selon lui, actuellement. Sur le plan culturel, cela devrait se traduire par la mise en oeuvre d'une politique culturelle nationale et par son application par toutes les collectivités, sauf dans le cas de spécificités locales, telles que les cultures régionales.

Les régions, les départements et les villes sont devenus, pour le Front national, des lieux possibles de conquête du pouvoir. Aussi, nous estimons qu'il est essentiel de présenter ces institutions, leurs pouvoirs d'intervention, de décision et de contrôle.

1 – Les régions

La loi du 2 mars 1982 a fait de la région une collectivité locale de plein droit dont les représentants sont élus au suffrage universel direct ; elle a dans ses attributions, des missions de planification, d'impulsion et d'incitation en faveur du développement économique, social et culturel. En effet, cette loi a accru les compétences confiées par le pouvoir central aux collectivités locales notamment par le transfert de l'exécutif régional au président du conseil régional ce qui constitue une mutation institutionnelle sans précédent.

L'action culturelle régionale s'exprime de différentes façons : l'affirmation de l'identité politique culturelle régionale, l'augmentation du budget des régions. Comme l'ensemble des acteurs politiques, les Conseils Régionaux ont très vite été attirés par tout ce qui était prestigieux et pouvait leur fournir une identité culturelle forte. Les régions ont des dépenses culturelles plus faibles que celles des grandes villes, et délèguent souvent leurs pouvoirs, en matière de fonctionnement, à des associations para-régionales ou gérées par l'Etat.

La commission présidée par Jacques RIGAUD estime que les régions devraient se voir reconnaître de plus grandes responsabilités, notamment en matière d'enseignement artistique pré-professionnel et professionnel. À titre d'exemple, elles pourraient établir avec l'Etat une « carte régionale » des écoles d'arts plastiques et participeraient ainsi au financement des enseignements artistiques sanctionnés par un diplôme national.

D'autres propositions concernent notamment les politiques régionales de production et de diffusion musicale. Les régions pourraient bénéficier des crédits d'Etat accordés aux orchestres ce qui leur permettrait de participer à la labellisation et au financement de réseaux de diffusion culturelle incluant les établissements d'action culturelle. La commission propose

¹³³ Site Internet du FRONT NATIONAL (10/1997)

également l'intervention de la région dans la création de fonds de soutien au théâtre et à la danse, et son investissement dans la valorisation du patrimoine et la culture scientifique et technique. Par ailleurs, en ce qui concerne les outils de coopération Etat-région tels que les F.R.A.C.¹³⁴, les offices, les agences, des contrats d'objectifs pourraient être négociés entre les deux parties pour réévaluer leur rôle et la participation de l'Etat.

Enfin, il est proposé que les régions établissent des schémas régionaux de développement culturel et accordent à certaines structures le label d'« intérêt régional », pour le financement desquelles elles bénéficieraient des crédits correspondants de l'Etat.

Lors des élections régionales de 1992, les programmes des différentes listes Front national n'ont été qu'une copie du programme national tant dans les propositions que dans les critiques des actions menées par les autres partis. Les stratégies développées par les fédérations régionales et leurs candidats sont une application des techniques élaborées lors des stages proposés par l'Institut de formation nationale¹³⁵.

En ce qui concerne le champ de notre recherche, les programmes des candidats aux élections régionales ont consacré une part des plus restreintes à la culture et se sont majoritairement attachés à dénoncer des actions mises en œuvre par les conseils régionaux en fonction.

Les événements qui ont couverts le paysage politique et médiatique durant les mandats électoraux des maires frontistes de Vitrolles, Marignane, Toulon et Orange (1995-2001), auront semble-t-il eu diverses influences sur les programmes culturels pour les élections régionales de 1998. Par ailleurs, les grandes lignes des propositions culturelles correspondent aux mesures élaborées par le parti en 1993, au travers du programme de gouvernement¹³⁶, et sont adaptées en fonction des cultures régionales concernées.

2 – Les départements

Les départements ont un statut plus ou moins indépendant dans le sens où l'Etat ne passe pas par la médiation des régions pour travailler avec les départements. Aussi, pour la commission chargée de refonder les politiques culturelles, les départements devraient participer avec les régions et l'Etat à l'élaboration de schémas régionaux d'équipements culturels. Partenaires privilégiés des communes et des petites villes, ils devraient ainsi être chargés d'élaborer des schémas départementaux d'enseignement de la musique et de la

¹³⁴ Les Fonds régional d'art contemporain (F.R.A.C.) destinés à la promotion de l'art contemporain ont été créés, dans chaque région française, entre 1981 et 1983. Ils sont dotés d'un budget dont le financement vient en grande majorité de la région et de l'Etat. Trois grandes missions leur ont été confiées par le Ministère de la Culture : - Constituer un patrimoine d'art contemporain pour la région et soutenir la création par l'action conjuguée d'acquisition et de commandes d'œuvres d'art. Chaque région peut décider de se spécialiser dans une catégorie particulière d'art contemporain - Diffuser largement le fonds constitué sur le territoire régional en développant des partenariats réguliers. Les institutions culturelles régionales, les collectivités locales et les établissements scolaires sont ainsi concernés. - Sensibiliser le public le plus large aux démarches artistiques contemporaines par la mise en place d'actions permanentes de médiation comme des visites commentées, l'accueil des groupes par des animateurs conférenciers, des conférences, des rencontres avec les artistes.

¹³⁵ Cette association de type loi 1901, créée en 1989, a pour but la formation des cadres et militants du parti. Deux types d'enseignements sont proposés : des cours techniques destinés aux élus (gestion d'une section ou d'une fédération, campagne électorale, trésorerie, etc...) et une formation doctrinale et idéologique destinée aux militants. En 1994, l'I.F.N. change de statut, grâce à un agrément de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), et devient officiellement un organisme de formation des élus lui permettant ainsi de bénéficier de subventions publiques.

¹³⁶ A savoir : 300 mesures pour la renaissance de la France. L'alternative nationale : programme de gouvernement.

danse, et de mettre en place des structures de gestion associant l'Etat, la région et les villes gestionnaires d'établissements. Dans cette perspective, ils pourraient bénéficier d'une partie des crédits d'Etat affectés à l'enseignement musical.

3 – Les villes

Au début des années soixante, le Ministère des Affaires culturelles s'est donné comme principale mission de contribuer à rendre l'art accessible au plus grand nombre. Dans cette perspective, de nouveaux établissements furent créés, notamment en province et en banlieue, sous le nom de maisons de la culture. Ces établissements, financés en principe à parts égales par l'Etat et par chacune des villes intéressées, sont gérés par des associations dans lesquelles l'Etat et les villes sont représentés, mais minoritaires, et dirigées sur le plan artistique par un animateur.

Ces lieux constituèrent les premiers pas de la décentralisation culturelle décidée par l'Etat, en collaboration avec les collectivités territoriales. Cette politique est mise en oeuvre lentement et difficilement par l'Etat qui, sous MALRAUX, avait peu pris en considération les politiques culturelles menées à l'échelon local. Une autre révolution fut déclenchée par Jacques DUHAMEL, Ministre de 1971 à 1973, lors d'une allocution à l'Assemblée en 1973 : «La politique culturelle ne peut être le fait de l'Etat seul ; un rôle capital revient aux collectivités locales». Cette reconnaissance aboutit à la signature de «chartes culturelles» pluriannuelles entre l'Etat et les villes – majoritairement communistes ou socialistes – qui conduisent de véritables expérimentations culturelles dans les années 1970. L'Etat s'engage ainsi à financer à parité avec les villes les projets qui ont son aval, tandis que la ville se charge des aspects plus logistiques - une «division du travail» promise à un grand avenir. D'ailleurs, l'Etat accompagne le mouvement plus qu'il ne l'impulse : la campagne des élections municipales de 1977 voit l'apparition des thèmes culturels dans les programmes politiques locaux (le PS, en particulier, s'approprie la politique culturelle comme arme électorale, s'inspirant en cela du PCF), et de nombreuses «délégations culturelles» sont créées dans les mairies après les élections. Elles disposent de 7 % en moyenne du budget municipal, et jusqu'à 20% à Bordeaux (sous l'impulsion de Jacques CHABAN-DELMAS) ou Avignon.

Ainsi à la fin des années soixante-dix, les communes sont devenues les premiers bailleurs de fonds publics de la culture en France. Dans son ouvrage intitulé *La décentralisation culturelle*¹³⁷, René RIZZARDO précise que les communes et notamment les communes urbaines, sont « les cellules de base de la vie culturelle », notamment parce qu'elles sont dotées de toutes les compétences, mais aussi et surtout parce qu'elles sont propriétaires de la majeure partie des constructions qui accueillent les institutions culturelles.

Les villes ont toujours été le lieu de rassemblement d'activités artistiques et culturelles à partir desquelles leur propre population s'est forgée une identité. Elles se distinguent des autres institutions du fait du poids très lourd de la gestion des équipements culturels.

Mais avant même de nous projeter dans les nouvelles responsabilités qui pourraient être confiées à des élus frontistes¹³⁸, il est nécessaire de rappeler sur quels modes de gestion fonctionnent les institutions publiques locales et territoriales. Ce point nous permettra en effet de préciser quelles sont, les libertés de décision et de fonctionnement des collectivités ainsi que les outils et les équipements qui en dépendent.

¹³⁷ RIZZARDO (1990)

¹³⁸ Notre troisième partie présentera et analysera les politiques culturelles des municipalités frontistes.

4 – Modes de gestion et processus de décision des organismes culturels

Les équipements culturels territoriaux peuvent fonctionner selon différents modes de gestion, relevant du droit public, ou du droit privé.

4 – 1 – Droit public

En droit public, une collectivité locale a la possibilité de choisir entre plusieurs formules de gestion : la régie directe, l'établissement public ou le groupement d'intérêt public. Leur choix manifeste les visions que les différents acteurs du champ culturel ont de l'organisation de la société et du rôle de la culture dans les rapports sociaux. Aussi, ce choix renvoie vers la volonté des acteurs d'agir en adéquation avec d'une part leurs ambitions, leurs orientations sociales et culturelles, et d'autre part, les instruments qu'ils mettent en place.

Le principe de la régie directe fait de la collectivité territoriale un gestionnaire agissant sans intermédiaire. L'équipement ou le service culturel est créé par l'assemblée délibérante de la collectivité qui vote et contrôle son budget, nomme son Directeur et lui affecte du personnel. Ce type de régie limite fortement le pouvoir des collectivités locales du fait d'une dualité entre les personnels appartenant au corps d'Etat, et ceux qui relèvent de la fonction publique territoriale.

L'établissement public concentre des services placés sous la tutelle du Ministère de la Culture. Le recours à ce type de gestion a lieu en général pour la réalisation et la gestion de grands équipements culturels, mais cette formule est peu utilisée pour les équipements des collectivités locales.

Depuis le décret du 28 novembre 1991 les Groupements d'Intérêt Public (GIP) sont autorisés dans le domaine culturel. Cette structure permet la collaboration d'institutions privées et publiques. Elle est encore peu utilisée actuellement du fait, une fois de plus, d'incompréhensions existantes entre les différents acteurs, incompréhensions relatives aux objectifs et aux ambitions de chacun d'eux.

4 – 2 – Droit privé

Le droit privé propose aux institutions culturelles, une palette plus large de modes de gestion : la concession de service public, l'association, la société d'économie mixte (SEM), la fondation.

La concession de service public est mise en place par la signature d'un contrat par lequel une commune transfère l'organisation d'une activité culturelle qui sera gérée selon des normes commerciales.

L'association loi 1901 est une pratique courante pour les villes, les administrations nationales. Elles se distinguent les unes des autres par les procédures de contrôle imposées par les administrations de tutelle.

La Société d'Economie Mixte (loi de juillet 1983 modifiée) permet aux collectivités territoriales de conserver le contrôle des sociétés tout en y associant des financeurs privés. Elles s'organisent donc selon une coopération d'acteurs privés et publics par la mise en place de politiques culturelles locales.

Les lois du 23 juillet 1987 et du 4 juillet 1990 encouragent les entreprises à pratiquer le mécénat dans le cadre des fondations. De telles institutions culturelles bénéficient donc de fonds privés pour la gestion permanente, mais aussi pour des projets temporaires.

4 – 3 – Les propositions du Front national

Les propositions du Front national, quant à la gestion et aux processus de décision des institutions culturelles, ont été développées dans deux textes : le premier est l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN paru en 1982, *Pour la France*, et le second est le programme de 1993, intitulé, *300 mesures pour la renaissance de la France*.

Sous forme de plaidoyer, fustigeant les actions mises en œuvre par les adversaires du F.N., l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN ne constitue en rien un programme de parti, contrairement à ce qui est annoncé en quatrième de couverture : « *On entend souvent dire par ses adversaires : « Le Front national n'a pas de programme. [...] « Pour la France » leur inflige un démenti cinglant* ». Cette critique dénoncée par le leader du F.N. est pourtant démontrable à la lecture du chapitre consacré à la culture, intitulé « *La réforme intellectuelle et morale* ». Jean-Marie LE PEN relève surtout les missions de l'Etat en matière de politiques culturelles : « *les moyens de la politique culturelle doivent être réorientés vers les actions de conservation : nos archives, nos collections artistiques et bibliophiliques, nos monuments doivent être entretenus, mis en valeur, offerts à l'admiration de tous dans les meilleures*

conditions »¹³⁹. Or, aucune mesure spécifique n'est proposée pour répondre à ces missions. Jean-Marie LE PEN exprime ici très nettement sa préférence pour le Patrimoine, mais cela ne constitue en rien un programme politique. Autre exemple, lorsque Jean-Marie LE PEN précise, dans son ouvrage de 1982, que « *tolérer les choix d'autrui ce n'est pas forcément les approuver, encore moins les encourager et les financer. Ce n'est pas non plus*

renoncer à porter des jugements de valeurs car tout ne se vaut pas [...]»¹⁴⁰, cela témoigne uniquement de sa détermination à promouvoir des œuvres fidèles à son héritage politique. Il faudra attendre le programme de 1993, pour que le Front national apporte de nombreux éclaircissements sur ces questions, sans toutefois proposer de mesures pratiques. De plus, l'essentiel des revendications frontistes porte sur la valorisation du patrimoine national et des beaux-arts. À ce titre, le parti souhaite développer l'encouragement des collectivités publiques à la mise en œuvre de « *spectacles, fêtes et reconstitutions historiques, et bien*

entendu aussi l'ouverture de conservatoires, de musées et de circuits touristiques. »¹⁴¹

Cette revendication laisse sous-entendre le fait que les différentes institutions culturelles se seraient défaites de leur mission de valorisation et de défense du patrimoine. Par ailleurs, le F.N. souhaite que l'Etat contrôle les institutions publiques dans leurs choix de financements des organismes culturels : « *La composition des commissions culturelles, responsables de l'attribution des financements publics, sera revue de telle façon que les "autorités culturelles" et les groupes de pression les plus divers ne puissent plus imposer leurs lubies au public. Il sera dressé un bilan précis de l'activité des multiples établissements*

et fonds d'intervention en matière culturelle (C.N.A.P.¹⁴², C.N.A.L.¹⁴³, F.N.A.C.¹⁴⁴,

¹³⁹ LE PEN (1982), p.170

¹⁴⁰ LE PEN (1982), p.168

¹⁴¹ FRONT NATIONAL (1993), 3^e proposition, « Valoriser le Patrimoine national et les beaux-arts »

¹⁴² Le Centre national des arts plastiques (C.N.A.P.) a pour mission de soutenir et de promouvoir la création artistique dans ses différentes formes d'expression plastique, y compris la photographie, les arts graphiques, le design et les métiers d'art. Il concourt à l'enrichissement et à la valorisation du patrimoine artistique contemporain de l'Etat par des acquisitions et commandes d'œuvres d'art plastique et la diffusion de celles-ci. Il contribue, pour la création contemporaine, à la valorisation et à la transmission des techniques anciennes des métiers d'art et à l'application des technologies et matériaux nouveaux. (Source : Site Internet du C.N.A.P.)

F.R.A.C.¹⁴⁵, notamment). Les différents circuits de financement public seront simplifiés et

les établissements ou fonds inutiles supprimés.¹⁴⁶ En d'autres termes, le Front national souhaite contrôler l'attribution des fonds publics accordés aux organismes culturels et le choix des programmations afin de limiter l'intervention de « groupes de pression » dans le champ des politiques culturelles. Par ailleurs, le F.N. critique les circuits de financements publics, mais ne propose aucun changement précis. Cette citation témoigne de l'absence de réflexion pratique du F.N. La partie « Liberté de la culture » issue du programme de 1993 est symptomatique de l'inaccession au pouvoir qui caractérise le parti. En tant que parti d'opposition, le F.N. émet de multiples critiques à l'encontre des politiques mises en œuvre par le parti de pouvoir mais elles sont, soit rarement accompagnées de mesures définies, soit de simples « copies » d'actions déjà existantes, comme l'illustre parfaitement le projet d'établissement par les collectivités locales « de chèques-lecture pour favoriser l'achat de

livres au profit des plus jeunes¹⁴⁷ ne peut être considérée comme une nouvelle mesure spécifique au F.N., dans le mesure où depuis 1988, la société CHEQUE LIRE, Filiale du groupe « chèque déjeuner », commercialise des Chèques lire¹⁴⁸, qui sont essentiellement proposés aux Comités d'Entreprise et aux Collectivités territoriales.

Nous n'avons relevé qu'un seul projet précis, dans sa définition et dans son application, de modes de gestion d'organismes culturels. « [L]e Front national propose d'élargir le régime des fondations et de faciliter le développement du mécénat d'entreprise par une amélioration des possibilités de dégrèvement fiscal en autorisant l'étalement fiscal sur plusieurs années d'une action de mécénat et en élargissant les possibilités de régler par une dation en

paiement les droits de succession¹⁴⁹ ». Ce projet sera repris dans la onzième proposition du programme de 1993, intitulée « Encourager le mécénat ».

C – Typologie des acteurs de la médiation culturelle

Avant de proposer une analyse du programme culturel du Front national, nous souhaitons présenter les acteurs culturels, les enjeux propres à chacun, ainsi que la conception de chaque acteur selon le F.N.

¹⁴³ Le Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) est un organisme français fondé en 1953 qui a pour but la défense et la promotion de l'Ecole publique et de la laïcité. Nous estimons que le C.N.A.L. n'a pas à figurer dans la liste d'organismes d'Etat, citée par le F.N., puisqu'il est un regroupement politique d'associations et de syndicats. En effet, il est composé de cinq organisations : les Délégués départementaux de l'Éducation nationale (D.D.E.N.), la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), la Ligue de l'enseignement, le Syndicat des enseignants, et la Fédération U.N.S.A. éducation.

¹⁴⁴ Le Fonds national d'art contemporain (F.N.A.C.), est une institution culturelle publique chargée d'administrer une collection d'art contemporain appartenant à l'État français. Cette collection regroupe plus de 70 000 pièces d'arts plastiques, de photographies, d'art décoratif ou de design, conservées depuis 1991 dans un bâtiment de 4 500 m² à Puteaux, sous l'esplanade de La Défense. Il s'agit donc d'un dépôt et non d'un lieu d'exposition, les œuvres étant prêtées en fonction des demandes des musées, administrations ou autres événements. Depuis 1981, il dépend de la Délégation aux arts plastiques (D.A.P.), elle-même intégrée au Ministère de la Culture. Son financement est lié au Centre national des arts plastiques (C.N.A.P.) dont il devient une composante en 2003.

¹⁴⁵ Cf. Note de bas de page n°134

¹⁴⁶ FRONT NATIONAL (1993), 1^{ère} proposition, « Restaurer la liberté d'expression et de création. »

¹⁴⁷ FRONT NATIONAL (1993), 8^e proposition, « Encourager la lecture et le livre ».

¹⁴⁸ L'objectif du Chèque lire est la promotion du livre et de la lecture par le biais de la librairie traditionnelle.

¹⁴⁹ LE PEN (1982), p.177

1 – Les acteurs esthétiques

L'artiste, en tant qu'acteur individuel ou collectif, produit et présente une oeuvre destinée à un public. Selon le Front national, il agirait sous l'influence de l'Etat : « *[a]insi, par ses achats*

dominant le marché, l'Etat culturel règne en maître sur les artistes »¹⁵⁰. Il disposerait d'une liberté de création extrêmement limitée : « *[t]out à la fois, [l'Etat] les forme selon son goût, distribue faveurs, bourses, voyages d'études, ateliers, aides à l'exposition, détermine la cote*

des œuvres, assure leur promotion et assiste l'artiste en permanence »¹⁵¹. Les véritables artistes selon le F.N. seraient ainsi ceux qui ne bénéficieraient d'aucune « largesse » de l'Etat. L'artiste devrait ainsi être un acteur indépendant. L'artiste ne peut vivre que s'il vend ses œuvres ce qui implique de pouvoir les exposer dans des lieux à forte fréquentation, et donne ainsi à l'artiste un statut commercial dans une approche libérale de l'art.

2 – Les acteurs de la diffusion

2 – 1 – Les acteurs d'Etat

Cette catégorie d'acteurs intervient dans le processus culturel entre l'oeuvre et le public. Elle est composée aussi bien de fonctionnaires définis statutairement (bibliothécaires, enseignants, etc...), que d'opérateurs privés chargés de conduire des projets artistiques et culturels (directeurs de festival, administrateurs, etc...), et d'associations.

La conclusion de la partie consacrée aux « principes d'une politique culturelle nationale », issue de l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Pour la France*, illustre parfaitement, selon nous, le regard que porte le président du F.N. sur les professionnels de la médiation culturelle. « *[C]eux qui orientent l'aide à la création [doivent] renoncer à croire que ce qu'ils imposent à notre temps, qui le rejette, sera admiré dans un siècle, et cesser de pourchasser les avant-gardes pour désigner parmi elles, au nom d'on ne sait quelle prescience, le classicisme de l'an 2010. Cesser de monter en épingle la nouveauté considérée comme valeur en tant que telle pour encourager la continuité, la maîtrise du métier et l'enracinement national, tels sont les principes d'une action publique qui encourage la création sans prétendre la décréter* »¹⁵².

Le F.N. estime que le travail des professionnels de la médiation serait prioritairement axé sur la création contemporaine et sur l'imposition de leurs propres règles, tout en rejetant les traditions. L'« enracinement national » que le F.N. tend à défendre et à promouvoir se fonde sur des logiques techniques et esthétiques contraires à la création contemporaine telle qu'elle est mise en oeuvre par les gouvernants. C'est donc le message qui peut être transmis par les formes esthétiques contemporaines que refuse de reconnaître le F.N. : la modernité, la critique sociale, le partage des cultures, etc...

2 – 1 – a – Les associations

Elles constituent le principal support de mise en oeuvre des activités culturelles avec les institutions publiques et privées telles que, par exemple, les écoles d'art, les musées, les

¹⁵⁰ FRONT NATIONAL (1993), « Le royaume de la prébende »

¹⁵¹ *Ibid*

¹⁵² LE PEN (1982), p.171

conservatoires. Il faut distinguer celles qui ont une fonction de gestion des entreprises culturelles et celles qui participent bénévolement à l'animation de la vie culturelle.

Pour le F.N., l'Etat n'a pas à intervenir financièrement dans le budget des associations. Jean-Marie LE PEN précise cette politique, dès 1982, en rappelant que « *le Front national veillera à éviter que l'Etat par une intervention trop directe dans la gestion de certaines associations, transformées à coup de subventions en para-administrations, ne tue la*

véritable vie associative fondée sur le bénévolat »¹⁵³. En effet, comme nous le verrons dans la partie consacrée aux actions culturelles mises en œuvre par le Front national, le parti présidé par Jean-Marie LE PEN s'est « attaqué » à de nombreuses associations culturelles qui ont combattu les idées du parti lorsque celui-ci était à la tête de municipalités, comme ce fut le cas par exemple pour le café-concert *Le Sous-Marin* à Vitrolles¹⁵⁴. Pourtant, le parti a également financé des associations proches de ses idées au nom du principe démocratique.

2 – 1 – b – Les services et cadres culturels de l'Etat

Ces acteurs disposent d'un pouvoir décisif en termes de réglementation, de coordination, de labellisation de contrôle et d'évaluation. Ils entretiennent très souvent des relations étroites aussi bien avec les professionnels de terrain qu'avec les artistes.

Pour le F.N., les services et cadres culturels, renommés « inspecteurs de la création artistique »¹⁵⁵, ne seraient que les bras articulés d'une marionnette qui manipulerait les citoyens français en imposant une culture qui ne reflète pas les valeurs de la civilisation française. Jean-Marie LE PEN précise dès 1982 qu'« *une société ne peut pas tenir*

simplement par de l'argent, ni même par la peur du gendarme »¹⁵⁶. Le parti dénonce ainsi l'absence d'indépendance des régions, et notamment des Directions Régionales d'Affaires Culturelles (D.R.A.C.), des musées nationaux qui ne feraient qu'appliquer un cahier des charges rédigées et validés par un système reflétant une pensée unique qui ne correspondrait pas à celle des français.

Les critiques énoncées, par le F.N., à l'encontre de ces acteurs culturels participe à la dénonciation d'une forme d'imposition d'un « art officiel » aux citoyens.

2 – 1 – c – Les élus et les cadres territoriaux

Depuis les lois sur la décentralisation, aucun projet culturel territorialisé faisant appel à la manne publique ne peut se passer de leur aval.

Tout comme pour les cadres culturels de l'Etat, le F.N. dénonce la mise en place d'actions culturelles nationales et non régionales ou locales qui seraient ainsi à l'image d'une culture singulière et non à celle d'un parti. « *[A] partir du moment où l'on estime que la collectivité doit, selon la tradition du mécénat public, protéger les arts et les lettres, le problème de la légitimité de son action se pose* »¹⁵⁷.

¹⁵³ LE PEN (1982), p.177

¹⁵⁴ L'affaire du Café-musique *Le Sous-Marin* de Vitrolles sera présentée dans notre 3^e partie, p.28

¹⁵⁵ LE PEN (1982), p.169

¹⁵⁶ LE PEN (1982), p.168

¹⁵⁷ LE PEN (1982), p.169

2 – 1 – d – Les industries culturelles¹⁵⁸

Appartenant au secteur privé, elles peuvent bénéficier de mesures d'aide et de protection variées ce qui rend leur statut emblématique. Ainsi le F.N. propose une nouvelle législation qui annulerait ces subventions dans une logique de séparation de l'Etat et de la culture.

2 – 2 – Les institutions de la régulation, de l'observation et de la critique

2 – 2 – a – Les évaluateurs médiatiques

Nous regroupons ici à la fois les intellectuels, les journalistes et critiques, les universitaires et chercheurs, qui participent à l'élaboration de critères esthétiques, politiques et économiques de la médiation culturelle. Ce sont des acteurs qui ont un rôle essentiel dans la relation artistes / publics –comme nous le préciserons ultérieurement-.

2 – 2 – a – Les évaluateurs institutionnels

Le Département des Etudes et de la Prospective (D.E.P.) du Ministère de la Culture et de la Communication réalise depuis plus de trente ans des enquêtes nationales sur les dépenses culturelles publiques, les pratiques culturelles des français, les publics des différentes disciplines artistiques et, plus récemment, sur l'emploi culturel, les pratiques amateurs, la géographie de l'offre culturelle...

Le F.N. considère cette catégorie d'acteurs comme étant un « groupe de pressions » dont l'objectif serait, comme nous l'avons vu précédemment, d'imposer leurs « lubies ».

3 – Le Public

Dans son ouvrage *La médiation culturelle*, Bernard LAMIZET a montré que « [l]e public inscrit l'art dans une logique de médiation, puisqu'il rend effective, dans l'espace et dans le temps de la présentation, la mise en œuvre de la dialectique constitutive de la médiation entre le singulier de l'expérience même de la création et le collectif du public qui y assiste. »¹⁵⁹

Son essai a permis, notamment, de souligner que la signification symbolique des formes de l'esthétique ne peut se faire sans le public.

L'idée selon laquelle les publics se distinguent par la nature du désir qu'ils expriment par leurs activités culturelles fait apparaître la complexité des stratégies d'intervention publique par une pluralité des publics. Bien que le F.N. reconnaisse l'existence de plusieurs types de publics, répondant à des identités sociales et personnelles, il se distingue par l'affirmation d'un « ré-enracinement » dans la culture nationale¹⁶⁰, refusant ainsi toutes pratiques mettant en œuvre les échanges multiculturels.

D – Les critiques émises sur les politiques culturelles publiques par les acteurs de la médiation culturelle

¹⁵⁸ A titre d'exemple, le Centre National pour la Cinématographie (CNC) est considérée comme une industrie culturelle.

¹⁵⁹ LAMIZET (2000), p.177

¹⁶⁰ Cet acteur du champ de la médiation culturelle sera présenté et analysé tout au long de nos travaux, notamment dans le cadre de notre troisième partie. Cf. p.210

Selon BALEYNAUD dans « La culture, l'oubliée de la décentralisation ? »¹⁶¹, la culture serait le mauvais élève de la décentralisation. Ainsi, malgré les lois de 1982-83, nous constatons peu de transferts de compétences, excepté en ce qui concerne les bibliothèques centrales de prêts en départements, archives départementales. Par ailleurs, des auteurs (FUMAROLI, SCHNEIDER, FINKIELKRAUT, DOMENACH) dénoncent les conventions de développement culturel qui permettraient à l'Etat de toujours exercer son influence. Ils observent le primat de la déconcentration sur la décentralisation¹⁶², ainsi que le primat de la décentralisation artistique.

Pierre MOULINIER dans Les politiques publiques de la culture en France¹⁶³, souligne que l'action ministérielle vise, à l'accès à tous (i.e. Décret de 1982 et 1986), à la consommation des biens culturels, mais aussi à développer des pratiques visant la qualité.

Jacques Rigaud, dans L'exception culturelle. Culture et pouvoir sous la Ve République¹⁶⁴, estime que la principale lacune des politiques culturelles de la France, réside dans une forme d'oubli du public. S'il conteste les analyses sociologiques sur les échecs de la démocratisation de la culture, il estime pourtant que le public est le grand oublié des politiques culturelles récentes, et notamment de l'époque où Jack LANG était Ministre de la Culture : « [il] en est résulté la conviction, désastreuse à mes yeux, que les industries culturelles et les circuits d'équipement et de consommation qu'elles engendraient, étaient destinés à devenir la voie royale du développement culturel »¹⁶⁵, donnant à l'audiovisuel le rôle de ferment du partage social¹⁶⁶. L'auteur estime que cette erreur serait responsable, selon lui, de l'échec de l'action culturelle. Autre lacune : l'administration même du ministère. Le ministère de la Culture serait victime de son succès, et passerait son temps à gérer, à répartir des subventions, alors qu'il était né « pour lancer des idées ». Celui-ci devrait « se concentrer sur des tâches de conception, d'orientation générale et aussi d'inspection ». Certains des hauts responsables ne sont pas loin, selon l'auteur, d'estimer que le ministère est dans un état « d'inconsistance de la pensée en matière de politique culturelle ». Il en résulte que ce sont ces critiques que le Front national scandait à travers son « discours identitaire » : « l'industrialisation à outrance de l'art et la généralisation du cosmopolitisme pour faire du citoyen un homme aux semelles de vent, un vagabond »¹⁶⁷, « la culture élitiste », la non concertation de la population, le « Yalta culturel », etc ...

Ces critiques émises par Jean-Marie LE PEN se sont également appuyées sur le programme culturel du RPR¹⁶⁸, rédigé en 1993 par Jacques TOUBON, dans lequel il faisait part de son analyse des politiques culturelles françaises. Il estimait que « plus les crédits, plus les interventions de l'Etat et des collectivités locales augmentent, plus se réduit le public de l'art et de la culture (...). La politique culturelle doit donc, s'appuyant sur les acquis de la

¹⁶¹ BALEYNAUD (1991), pp.149-195

¹⁶² Ce domaine a été confié aux services extérieurs de l'Etat et non aux collectivités territoriales.

¹⁶³ MOULINIER (1999)

¹⁶⁴ RIGAUD (1995)

¹⁶⁵ *Ibid*, p.192

¹⁶⁶ Cette critique sera traitée et exposée dans le cadre de notre troisième partie.

¹⁶⁷ LE PEN (1982), p.166

¹⁶⁸ Rassemblement pour la République (1993)

dernière décennie, mettre désormais l'accent principal, non plus sur le développement de la production et de la création, mais sur l'élargissement du public». Ainsi selon le RPR, l'Etat et les collectivités territoriales se seraient essentiellement concentrés sur les professionnels de la culture et non sur le public. À l'approche des législatives de 1993, cette réflexion fait figure de critique à l'égard des politiques culturelles mises en oeuvre par les gouvernements précédents et notamment par le parti socialiste. La principale critique à l'égard des politiques culturelles des socialistes durant les années 80 et 90 est qu'ils ont favorisé le clientélisme dans le but d'être appréciés par les acteurs culturels au détriment du public qui auraient été largement oublié. Cette critique est également émise par le Front national pour qui la culture de gauche serait celle des « copains », d'un « parisianisme intellectuel ».

Conclusion

La politique culturelle consiste dans le développement d'activités par le financement des acteurs culturels, c'est-à-dire dans la constitution d'un ensemble d'actions culturelles. L'obligation de résultat dont dépend la reconnaissance des acteurs politiques passe par ce que FRIEDBERG ET URFALINO ont nommé « le jeu du catalogue »¹⁶⁹ et par le pouvoir décisionnel qui en incombe. Pour ces deux auteurs, « l'étude sociologique d'une politique publique passe par l'étude des caractéristiques propres du champ [il s'agit d'un champ d'acteurs], c'est-à-dire par la mise en évidence des mécanismes d'interaction et d'échange prévalant entre les acteurs, des équilibres de pouvoir et des enjeux qui les sous-tendent et des modes de régulation qui en « organisent » le déroulement. »¹⁷⁰

Tout projet artistique nécessite la collaboration de multiples acteurs. La médiation culturelle implique l'existence et la reconnaissance d'un langage commun, ainsi que la nécessité de croiser des objectifs. Le langage est construit pour se libérer de l'emprise du réel, c'est-à-dire éliminer du refoulement. Ainsi, le langage et donc, les politiques culturelles, sont là pour construire le rapport à la société. La création artistique est une construction symbolique du rapport à la société. Selon Bernard LAMIZET¹⁷¹, « [l]e langage est une médiation nécessaire aux hommes, car il est la seule manière, pour eux, de se représenter, dans le même procès de rationalité, le monde et l'image de leur propre inscription dans le monde ». Dans le cas de l'idéologie frontiste, le langage n'est porteur que de normes et valeurs valorisant l'identité nationale. Et cette règle s'applique au programme culturel du parti. Le langage ne serait qu'une contrainte supplémentaire pour les acteurs de la médiation culturelle en ce sens où il impliquerait intrinsèquement la mise en oeuvre de politiques culturelles nationales. Ainsi, les valeurs d'universalisme et de liberté de création, propres à la philosophie des Lumières et sur lesquelles, entre autres, est régi l'Etat français, n'auraient plus leur place, selon le F.N., dans le champ culturel.

Nous venons de présenter une synthèse de l'histoire des politiques culturelles françaises depuis la création du Ministère des Affaires culturelles, ainsi que les différents textes législatifs français et européens qui sont consacrés à la culture. Cette partie nous a permis de rappeler les principes démocratiques sur lesquels repose la culture.

¹⁶⁹ FRIEDBERG et URFALINO (1984)

¹⁷⁰ *Ibid*, p.55

¹⁷¹ LAMIZET (1998), p.44

Les services publics culturels ont pour mission d'encourager l'innovation, de bousculer les conformismes, de favoriser les formes nouvelles de création. La vie culturelle est avant tout une affaire de citoyenneté et elle est un droit essentiel.

Avant même d'analyser le programme culturel du Front national et ses applications dans les villes dirigées par des maires issus du parti, nous pensons qu'il est nécessaire de définir la notion d'« identité » dans notre champ d'étude. Cela nous paraît d'autant plus important que toute l'idéologie du Front national repose sur l'« identité ».

Deuxième partie : Politiques culturelles et expression de l'identité du Front national

Introduction

Dans l'abondance de titres issus de la littérature frontiste, nous n'avons recensé qu'une faible part d'ouvrages, de discours et/ou de rapports consacrés à la culture. Parmi les quinze textes traitant des questions culturelles¹⁷² que nous avons relevé, seuls l'intervention de Bruno MEGRET lors de la Conférence « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation » de 1987, et le discours prononcé par Jean-Marie LE PEN lors de l'Université d'été du F.N. de 1996 sont exclusivement consacrés à ce sujet. Les treize autres documents lui consacrent un chapitre spécifique, voire uniquement un paragraphe.

Nous souhaitons montrer, dès à présent, que le Front national ne se situe pas dans une logique dynamique d'évolution de la société, mais bel et bien dans une logique de revalorisation du patrimoine et des traditions françaises, et dans une logique de pérennité d'une conception statique de l'identité.

L'identité étant une notion-clé de cette étude, il nous paraît essentiel de lui consacrer une partie afin de pouvoir décrire et analyser par la suite, quelles seront les représentations culturelles de l'identité politique du Front national.

Notre objectif est de développer une analyse qui fera apparaître deux formes distinctes de l'identification et de l'élaboration des identités politiques. La première est une forme symbolique reposant sur la formulation et la représentation d'identifications, d'antagonismes symbolisés et structurés dans la médiation et l'institution. Cette première forme d'identité conçoit l'autre comme un partenaire de la confrontation politique. La seconde est une forme fantasmatique et imaginaire qui repose sur la formulation d'identités et d'antagonismes fantasmatiques et qui développe une logique du fait politique dans laquelle « l'autre » est forcément l'ennemi.

¹⁷² - Jean-Marie LE PEN, Pour la France, « La réforme intellectuelle et morale », Chapitre XIII (1982) - Bruno MEGRET et les Comités d'Action Républicaine [CAR], L'impératif du renouveau, les enjeux de demain (1986) - Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », in Jean-Marie LE PEN, Une âme pour la France (1987) - Conférence de Bruno MEGRET, « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation » (1987) - Olivier PICHON, Pour une instruction nationale (1991) Olivier Pichon, directeur de la rédaction de *Monde & Vie* et responsable d'émissions sur *Radio-Courtoisie*, met en ligne ses éditoriaux et certains textes importants concernant l'actualité française et internationale. - Conférence de Bruno MEGRET, « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs », (1993) - 300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement (1993), 6^e parti « Liberté » (dont fait partie la culture) - Pour un nouveau protectionnisme, recueil des actes du XIII^e colloque du conseil scientifique du Front national (1993) - Contrat pour la France (1995) - L'alternative nationale. Les priorités du Front national (1996) - Discours de Jean-Marie LE PEN lors de l'Université d'été sur le thème « Culture et politique » (1996) - Conférence de Bruno MEGRET, « Science et culture. Les techniques conduisent-elles inéluctablement au déracinement ? » (1997) - Le grand changement. Et si on essayait le Front national ? (1997) - Discours de Jean-Marie LE PEN lors des 17^eme Fête des Bleu-Blanc-Rouge (1997) - « Querelle des valeurs identitaires », Revue *Mouvement*, Entretien avec Bruno MEGRET, (1998)

Nous souhaitons également parler du concept de « culture politique »¹⁷³ dans la mesure où, en tant qu'ensemble cohérent définissant une identité politique, il participe à la définition et à l'expression des politiques culturelles du F.N. Notre objectif sera d'analyser la culture du F.N. en tant qu'expression symbolique, langagière, esthétique, de l'identité du F.N.

La culture politique d'un parti est constituée de codes, de références, de représentations du monde, d'une matrice de comportements, de structures propres, de médias spécifiques, sans oublier la construction d'une histoire et d'une mémoire commune. Nous allons ainsi présenter les composantes de la culture politique du F.N. en les articulant au champ de la médiation culturelle.

I – L'identité politique du Front national

L'identité politique se fonde sur une confrontation avec une « force » adverse. Elle est soumise à des changements et à des mutations dans la mesure où elle se réfère à des contenus et aux idéaux de la collectivité concernée afin de se renforcer ; mais également dans la mesure où elle se fortifie par les mécanismes d'identification. En résumé l'identité politique est en partie la résultante d'influences extérieures constamment en mutation.

Notre objectif sera de montrer que l'identité politique du F.N. est celle d'un parti de d'opposition, en ce sens où ses actions manifeste la contestation de la prise de pouvoir partagé entre ses adversaires, pouvoir qu'il n'a jamais détenu. Par ailleurs, l'opposition, par une critique obsessionnelle des actions mises en œuvres par les partis de pouvoir, amène le F.N. à constituer un groupe spécifique : celui des victimes, des petites gens, etc... Dans le cadre de la stratégie identitaire du F.N., la culture et la langue s'expriment au nom d'une logique normative qui s'inscrit dans une volonté de protéger la France du complot qui la menacerait.

A – La création du parti

Pour connaître et comprendre l'idéologie du Front national, il est important de connaître d'abord l'histoire du parti. Groupusculaire de sa création aux élections de 1983, le Front national est, devenu un « parti incontournable » du paysage politique français. La singularité de ce parti est d'une part son extrême personnalisation autour de Jean-Marie LE PEN, et d'autre part l'existence en son sein de courants autonomes en lutte d'influence.

L'identité du F.N. se fonde sur le fait qu'il ne se pense pas comme un parti de pouvoir ou de gouvernement, mais comme un parti exprimant des logiques fantasmatiques d'identité.

Les statuts du parti ont été enregistrés le 5 octobre 1972. Ce mouvement politique répond à un choix idéologique et institutionnel de Jean-Marie LE PEN : « *bâtir un pôle national populiste qui, rompant avec la tradition extra-parlementaire de l'extrême droite française, tire parti de la désaffection de l'électorat pour les repères traditionnels droite-gauche, pour promouvoir une alternative globale au système politique* »¹⁷⁴.

À partir de 1973, au sein de l'extrême droite coexistent deux cultures idéologiquement différentes. La première, celle du mouvement Ordre Nouveau, est composée de

¹⁷³ Sur ce sujet : Les cultures politiques en France, Sous la direction de Serge BERNSTEIN, Paris, Seuil, 1999, 408 p.

¹⁷⁴ Cité par CAMUS et MONZA (1992), p.1

nationalistes révolutionnaires qui se rattachent plus directement à l'héritage révolutionnaire du fascisme italien et du national-socialisme allemand. La deuxième tendance est « *ultra-conservatrice, souvent d'obédience catholique, néovichyste, ligueuse et populiste* »¹⁷⁵. Elle est composée de nationalistes, en particulier issus du poujadisme, et du mouvement pour l'Algérie Française. Ils sont souvent liés à la droite parlementaire, et sont favorables à une réforme autoritaire de l'Etat. Ordre Nouveau veut parvenir à une synthèse de ces deux courants, ce qui correspond à un calque de la stratégie du M.S.I. (Movimento sociale italiano)¹⁷⁶. Mais deux courants restent à l'écart : le G.R.E.C.E. (Groupement de Recherches et d'Etudes pour les Civilisations Européennes) qui est le noyau fondateur de la Nouvelle Droite, et les monarchistes de la Restauration Nationale.

En 1973, l'échec aux législatives et la dissolution d'Ordre Nouveau par le Conseil des Ministres entraînent le départ des dirigeants d'Ordre Nouveau qui quittent le parti d'extrême droite. Mais c'est en 1974, lors de l'élection présidentielle, qu'une scission aboutit à une division définitive entre les nationalistes (Ordre Nouveau) qui vont soutenir Valéry GISCARD d'ESTAING et se rallier à *Minute*, et les « nationaux » (Front national) qui soutiennent Jean-Marie LE PEN, se rallient à *Rivarol*, et sont soutenus par les « nationalistes révolutionnaires ». Les « nationaux » vont refuser de soutenir Valéry GISCARD d'ESTAING.

En 1977, le Front national est de plus en plus reconnu et légitimé. Lors des élections municipales, des dirigeants du parti se présentent, sous l'étiquette F.N., sur des listes de la droite modérée.

B – L'évolution du socle idéologique

L'entrée au Front national en 1977 de l'Union solidariste¹⁷⁷, dont Jean-Pierre STIRBOIS était un des dirigeants, a eu une réelle influence sur les idéologies du Front national. Le solidarisme est un groupe opposé aux Etats-Unis et anti-sioniste autonome au sein du Front national, qui développe l'opposition à l'économie libérale, la recherche de l'association capital-travail et le refus des alliances tactiques avec la droite. Les solidaristes vont s'implanter localement, ce qui va permettre par exemple à Jean-Pierre STIRBOIS de commencer son action à Dreux. En 1978, le Front national développe le thème de l'opposition à l'immigration avec le slogan « *Halte au racisme français* ». En novembre 1978, a lieu la rupture entre le F.N. et les nationalistes.

Dans les années 1978-80, plusieurs facteurs influencent le Front national dans la modification de son discours et de ses méthodes d'implantation. L'émergence de la Nouvelle Droite, qui préfère l'appellation « nouvelle culture », constitue le premier de ces facteurs. La Nouvelle Droite, dont le discours est anti-égalitariste et anti-chrétien, existe en France

¹⁷⁵ *Ibid*

¹⁷⁶ Le Mouvement social italien est un parti politique italien d'extrême-droite, néo-fasciste, né le 26 décembre 1946 après la chute de la République sociale italienne et l'interdiction du Parti national fasciste par le gouvernement provisoire et les Alliés. A la suite d'un congrès organisé en janvier 1995, le M.S.I. décida d'un tournant décisif vers des formes plus modérées de centre ou de droite libérale, sous l'impulsion de Gianfranco FINI, adoptant alors le nom d'Alliance nationale. L'aile la plus dure de l'ancien M.S.I., guidée par Pino RAUTI, créa le Mouvement Social Flamme tricolore, qui continue de se situer clairement à l'extrême droite.

¹⁷⁷ L'Union solidariste était le nom pris en 1975 par un groupe de militants qui venaient essentiellement des Groupes Action Jeunesse (G.A.J.), du Mouvement Solidariste Français (M.S.F.) et du Mouvement Jeune Révolution (M.J.R.). Leur slogan était : « Nationaux, solidaristes, unis, vaincront ! ». L'Union solidariste rejoignit le Front national, dès 1976. Sur ce sujet, Jean-Yves CAMUS, et René MONZA, *Les droites nationales et radicales en France*, Lyon, PUL, 1992, 526 p.

depuis la fondation du G.R.E.C.E. en 1968. Le Club de l'Horloge existe également au sein de ce mouvement politique. Il est composé de technocrates qui formulent un ultra-libéralisme et réhabilitent les idées d'inégalité naturelle entre les individus, d'aptitudes différenciées des peuples, de souveraineté populaire, de déculpabilisation de l'Occident par rapport à la colonisation. Le statut social d'experts de ses dirigeants, va permettre au parti de se présenter comme le « laboratoire d'idées » de la droite. C'est dans ces années-là que le F.N. s'organise en réseaux et est constitué par un grand nombre de cercles, clubs et associations qui tissent une toile d'araignée assez étendue. L'arrivée de Bruno MEGRET au sein du F.N. et l'influence du Club de l'Horloge, vont constituer des faits marquants, dans l'histoire du parti.

En 1975, Bruno MEGRET rejoint le Club de l'Horloge et fait la connaissance de ses futurs collaborateurs et amis fidèles (en l'occurrence Jean-Claude BARDET, Jean-Yves LE GALLOU et Yvan BLOT). Tous trois ont été formés au G.R.E.C.E. et vont se charger de l'« éducation politique » de Bruno MEGRET. Ainsi, Yvan BLOT, alors Directeur du cabinet d'Alain DEVAQUET (R.P.R.)¹⁷⁸, Ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, va le coopter et l'intégrer au sein du RPR.

Le futur numéro 2 du Front national intègre le Cabinet du Ministre de l'équipement¹⁷⁹, puis de la coopération¹⁸⁰, Robert GALLEY, où il occupera le poste de Chargé des projets techniques. Déçu par la vie militante au sein du Rassemblement Pour la République (R.P.R.), MEGRET est chargé de rédiger des argumentaires qui parfois nourrissent les discours de leaders. Il profitera de l'échec de la droite en 1981 pour, créer les Comités d'Action Républicaine (C.A.R.). Cet échec de la droite parlementaire est à l'origine de l'adhésion massive au Front national des cadres de la Nouvelle Droite (notamment Jean-Yves LE GALLOU, Pierre VIAL, Jean-Claude BARDET). Les C.A.R. répondent à une stratégie politique élaborée par MEGRET, dont l'objectif est d'inventer un parti politique en dehors des partis traditionnels. Une importante campagne d'affichage est lancée avec le slogan « *Face au socialisme, prenons l'initiative* ». En 1983, les C.A.R. ont plus de deux cent cinquante élus sur tout le territoire pour près de dix mille adhérents.

Le Front national perturbe de plus en plus la donne à droite, où se pose la question des alliances. À Dreux, la liste R.P.R. accepte, en 1983, d'intégrer des membres du F.N. pour gagner l'élection municipale. Jean-Pierre STIRBOIS devient ainsi maire-adjoint de la ville de Dreux. D'autres accords électoraux décriés auront lieu pendant quelques années dans le cadre de scrutins municipaux ou régionaux.

En 1984, MEGRET fait du porte-à-porte afin de constituer une liste pour les élections européennes : les C.A.R. sont de plus en plus menacés. De nombreux adhérents rejoignent le F.N. et MEGRET décide de les suivre. L'alliance entre le F.N. et Bruno MEGRET est scellée le 10 octobre 1985, et est annoncée officiellement lors des états généraux des clubs de l'opposition. Le 16 mars 1986, Jean-Marie LE PEN nomme Bruno MEGRET, Directeur de campagne pour l'élection présidentielle et responsable de la propagande. Au lendemain de l'élection de 1988 pour le remercier de sa fidélité et faire contrepoids à Jean-Pierre STIRBOIS qui s'impose de plus en plus au sein du parti, Jean-Marie LE PEN nomme Bruno MEGRET au poste de Délégué général du F.N. La première grande action que ce dernier

¹⁷⁸ Alain DEVAQUET démissionnera le 8 décembre 1986 du deuxième gouvernement de Jacques CHIRAC (20 mars 1986 au 10 mai 1988).

¹⁷⁹ De 1976 à 1978.

¹⁸⁰ De 1978 à 1981.

va engager est la reformulation des argumentaires et du vocabulaire frontiste. Selon Bruno MEGRET, « *les mots sont des armes* »¹⁸¹ : il faut donc créer son propre vocabulaire. Les mots à proscrire, par exemple, sont ceux qui appartiennent à la culture marxiste ou à celle des associations de défense des droits de l'homme¹⁸². Ainsi, le mot « travailleur » est remplacé par le mot « peuple », « les classes » par « les C.S.P. », « les luttes » par « le combat », « les patrons » par « les employeurs », « les mouvements de libération » par « les mouvements terroristes ». Par la répétition, le vocabulaire du F.N. a acquis ce qu'Yves MICHAUD appelle « la morphologie d'un appareil spécifique de domination »¹⁸³. Derrière chaque mot se cache un arrière-plan idéologique et politique. L'élaboration d'un vocabulaire frontiste accentue l'image d'une communauté unifiée qui agit au nom des valeurs traditionnelles de l'extrême droite française. Cette « communauté de langage » implique et renforce l'idée d'une distinction voire d'une séparation avec les « autres ». Cette rhétorique de l'opposition entre « nous » et « eux » est omniprésente dans les discours frontistes afin qu'elle soit ancrée dans les esprits. L'idée est de renvoyer tous les sujets de sociétés vers les deux pôles distincts que sont « les bons » et les « mauvais », les « politico-intellectuels » et le « peuple », etc...

George MEAD a montré dans son ouvrage, *L'esprit, le soi et la société*, que le « langage ne symbolise pas seulement une situation ou un objet qui existe déjà, il rend possible leur existence ou leur apparition ; car il fait partie du mécanisme qui la crée »¹⁸⁴. Comme toute médiation, le langage est une dialectique. Le Front national va ainsi développer ce que Robert BADINTER a nommé la « lepénisation des esprits », fondée sur la logique du complot, en s'adressant à une « cible » de plus en plus large.¹⁸⁵ La logique fondée sur le clivage entre « nous » et les « autres » permet d'adapter son discours en fonction du public concerné ainsi que de confirmer l'idée d'une nation, d'une communauté, d'une famille en proie à des menaces extérieures.

Sous l'appellation « les autres », le F.N. rassemble tous ceux qui seraient, selon lui, à l'origine du déclin de la France et de la non-prise en compte des attentes et des maux des français. Le déclin de la civilisation française dénoncé par le F.N. serait dû à des ennemis que l'on pourrait qualifier de bipolaires dans la mesure où il s'agit aussi bien d'un ennemi extérieur (les civilisations non-occidentales par exemple), qu'intérieur (les partis politiques de gouvernement que Jean-Marie LE PEN nomme « la bande des quatre »¹⁸⁶).

En conclusion de son ouvrage, *La formation de l'identité politique*, Malek CHEBEL exprime l'idée selon laquelle, ce qu'il nomme un « nationalisme passionnel », peut produire « une sorte de dérive de la notion d'identité politique (collective) »¹⁸⁷. Dans le cadre de l'identité politique du F.N., nous estimons qu'il s'agit d'une dérive fantasmatique en ce sens

¹⁸¹ Propos issu d'un rapport de l'Institut de Formation des Cadres, cités par Edwy PLENEL, in *Le Monde*, 10 mai 1990

¹⁸² Le numéro d'octobre 1998 des *dossiers du Canard enchaîné*, intitulé « Mégret. Facho devant ! », précise que dans la terminologie frontiste, SOS-Racisme, la L.I.C.R.A. et le M.R.A.P. sont qualifiés de « lobbies de l'immigration ». Les termes interdits par le F.N. sont ceux qui sont associés au thème de l'immigration.

¹⁸³ MICHAUD (1996), Chapitre 1, p.

¹⁸⁴ MEAD, in BRAUD (1996), p.111

¹⁸⁵ En 1996, sous l'influence de Bruno MEGRET, Le F.N. développe une stratégie d'infiltration dans les syndicats, l'armée, les associations, les universités, les lycées, l'Eglise, les entreprises, etc...

¹⁸⁶ LE PEN (1982), p.164

¹⁸⁷ CHEBEL (1997), p.201

où, comme nous l'avons développée dans cette partie, ses composantes sont le délire de persécution, l'orgueil démesuré de ses dirigeants, la configuration obsessionnelle des notions d'identité et de nation, etc...

Il nous paraît ainsi essentiel pour nos réflexions, de traiter de la culture politique du F.N. afin de préciser notre analyse d'une expression fantasmagorique de l'identité politique frontiste.

C – La culture politique du Front national

La culture politique du Front national constitue un ensemble hétérogène où se mêlent des éléments empruntés à divers courants de la droite nationaliste.

Dans le cadre du F.N., il est intéressant de souligner que les rapports avec le passé ne relèvent pas exclusivement de la mémoire mais également de l'imaginaire et des différentes sensibilités politiques qui le composent. Or l'une des caractéristiques de la culture politique frontiste réside dans la difficulté à satisfaire toutes les sensibilités présentes du fait d'une histoire, de traditions, de rites et de symboles différents. Cette situation est d'autant plus difficile pour le F.N. que le parti est constitué de sensibilités politiques différentes¹⁸⁸, créant et impliquant des contradictions quant aux références culturelles notamment. Pierre MILZA, dans un article paru dans le numéro 44 de la revue *Vingtième siècle*¹⁸⁹, a recensé deux cultures politiques principales au sein du F.N. : la culture traditionaliste et la culture nationale populiste.

La culture dite traditionaliste se caractérise par « *une éthique naturaliste dont les valeurs et les normes dérivent des structures immobiles de la « nature humaine », le rejet d'un égalitarisme qui est supposé contraire à l'ordre du monde [...], le procès intenté à l'universalisme et à l'abstraction auxquels on oppose l'expérience de l'Histoire,*

l'enracinement dans la terre des ancêtres et la spécificité ethnique. »¹⁹⁰ Les dirigeants frontistes empruntent à la culture traditionaliste deux thèmes principaux : celui de « *l'ordre politique fondé sur la tradition et sur un « ordre naturel » supposé quasiment immuable* »¹⁹¹

, et celui d'un Etat fort, mais qui, limité à ses fonctions régaliennes, ne doit pas empiéter sur la liberté des groupes « naturellement » constitués.

La seconde culture politique, la culture nationale populiste, a successivement pris, en France, la forme du boulangisme, celle de la contestation anti-dreyfusarde, celle de la poussée extrémiste des années 1920 et 1930, puis celle du poujadisme avant de constituer le « noyau dur » de l'idéologie lepéniste. La culture nationale populiste « *stigmatise le pouvoir de l'« établissement », la « dictature des bavards », la dégénérescence oligarchique et bureaucratique de la démocratie représentative, les « privilèges » que se sont arrogés les bénéficiaires des nouvelles « féodalités » (bureaucratie, « énarchie »,*

¹⁸⁸ Dans le chapitre IX intitulé « Les courants du FN. La politique de compromis nationaliste », de l'ouvrage *Le Front national - Histoire et analyse*, son auteur, Jean-Yves CAMUS a relevé dix familles de l'extrême-droite contemporaine : traditionalisme catholique, nationalisme-révolutionnaire, négationisme, néo-fascisme, néo-nazi Nouvelle Droite, royalisme maurrassien, légitimisme, solidarisme et pétainisme.

¹⁸⁹ MILZA (1994), pp.39-44

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 41

¹⁹¹ *Ibid*

192
états-majors syndicaux, etc...) » . L'éternelle dénonciation de ce que le F.N. nomme le « clientélisme »¹⁹³, découle de cette culture politique : « C'est vrai que nous n'obéissons aux mots d'ordre d'aucune organisation [...], que nous ne sommes pas mis en examen comme tant d'élus de ce [que la bande des Quatre¹⁹⁴] appelle la République et que nous nommons « Ripoublique », car elle est le syndicat des corrompus, des pourris ou comme l'on dit maintenant des Ripoux. Celle là, nous vous la laissons, fiers de marcher « Tête haute et mains propres ». Si 5 millions de citoyens honnêtes et patriotes n'ont pas leur place dans la Ve République parce que trop honnêtes et trop patriotes, alors que le peuple change de numéro et impose la VIe République ! Une République une et indivisible, nationale par nature, sociale par vocation, fraternelle par idéal, populaire par essence. »¹⁹⁵ En résumé, le F.N. ne retient de l'héritage révolutionnaire que ce qui fonde le nationalisme français¹⁹⁶. Le cœur de cette construction idéologique est le thème de la décadence décliné d'un point de vue économique, social, culturel, etc... Ce thème a pris de plus en plus d'ampleur sous l'influence des cercles politiques et de l'arrivée de Bruno MEGRET, au travers de ce qu'il nomme « les instruments du déclin »¹⁹⁷. Déclin qu'il traduit ainsi lors d'une conférence donnée le 21 novembre 1987, « [s]i notre nation est au bord du déclin, c'est parce qu'il y a crise culturelle, crise des valeurs »¹⁹⁸.

Cette dénonciation des multiples agressions qui menaceraient la nation et le peuple français participe à la formation d'une identité politique fantasmagique en ce sens où au-delà des critiques émises, le Front national, par ses revendications, se situe comme « protecteur » des victimes dont il se proclame « membre ». Le F.N. se proclame être le parti du peuple, au sens où il en serait lui-même issu et où il serait lui-même victime des agressions qu'il dénonce. C'est ainsi à ce titre qu'il estime être à même de protéger ses compatriotes.

Pierre MILZA conclut son article, « Le Front national crée-t-il une culture politique ? », en montrant que le parti de Jean-Marie LE PEN se réclame d'un héritage idéologique appartenant à la droite radicale et que la seule singularité que l'on puisse relever serait « le souci qu'ont eu les dirigeants du Front national de constituer leur organisation en contre-société [...] »¹⁹⁹. Le F.N. est ainsi défini comme un parti politique en marge de tout autre organisation et de la société elle-même.

Ainsi, il nous paraît essentiel de montrer que cette identité politique fantasmagique est présente dans les textes relatifs aux questions culturelles.

192 *Ibid*, p. 42

193 Un paragraphe d'un rapport de Bruno GOLLNISCH rédigé à l'occasion des élections régionales de 1998 pour la région Rhône-Alpes, s'intitule « Le royaume du clientélisme ». Cf. *Annexe n°7*

194 Jean-Marie LE PEN utilise fréquemment cette expression pour parler, à l'époque des faits, du P.S., du P.C., du R.P.R. et de l'U.D.F.

195 Discours de Jean-Marie LE PEN lors des 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge de 1997.

196 TAGUIEFF (1986), p.29

197 Il s'agit du titre d'un chapitre de l'ouvrage de Bruno MEGRET, *La flamme. Les voies de la Renaissance*, paru en 1990.

198 MEGRET (1987), « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation »

199 MILZA (1994), p.44

II – Culture et identité du Front national

L'identité culturelle désigne l'ensemble des pratiques et des représentations communes aux membres d'un groupe, d'une communauté (règles, normes, valeurs). Elle ne renvoie donc pas seulement à des descripteurs identitaires, mais aussi à la question du sens. Ce qui distingue, notamment, le F.N. des autres partis politiques, c'est l'orientation de cette identité qui lui est propre, ainsi que ses modes d'expression. « *La création des significations est une pièce maîtresse des manœuvres politiques : quiconque souhaite prendre l'avantage sur ses adversaires se doit de construire des croyances qui rationalisent ou contestent les inégalités existantes en définissant de telle ou telle façon les événements, les mesures, les dirigeants, les problèmes et les crises* »²⁰⁰.

Le Front national porte une attention particulière à son identité culturelle en renforçant les croyances des militants par l'idée d'une nation soudée par les mêmes traditions et les mêmes valeurs, mais aussi par l'idée d'une menace qui pèserait sur cette nation. « *Nous subissons un assaut culturel et notre identité fait l'objet d'une véritable agression* »²⁰¹.

L'identité politique du F.N. peut se définir, selon nous, par cette forme obsessionnelle qu'est la menace. Selon cette même logique, l'Article 3 des statuts du F.N. précise que : « [...] *le Front national défend la souveraineté nationale et l'indépendance de la Nation* ». Le F.N. revendique ainsi la nécessité d'un combat pour la « renaissance de la France »²⁰². Ce thème est, selon nous, une composante du culte de la nation, en ce sens le terme « nation » (*nascere*) signifie l'ensemble des personnes qui sont nés au même endroit. Il symbolise donc cette idée d'une nation agressée pour laquelle le Front national, en tant que parti d'opposition, revendique une « renaissance », notamment par un retour aux traditions et aux valeurs qui ont participé à sa souveraineté. La conception de la nation présente dans la culture du F.N. est une conception fantasmée et obsessionnelle de l'identité. En effet, les revendications du F.N., au nom de la défense et de la promotion d'une identité nationale, telle que la « préférence nationale » et la « valorisation d'une culture nationale », sont, selon nous, de l'ordre de l'obsessionnel et participent de l'idée d'une nation souveraine par ses origines mais victime de multiples agressions.

Brigitta ORFALI a montré dans son analyse des « mécanismes de l'adhésion » au Front national, que « *l'identité nationale implique la notion d'opposition à tout ce qui est extra-national, étranger, importé, et véhicule une représentation dichotomique de la société qui s'articule autour du couple bien/mal* ».²⁰³ Aussi, en réponse aux multiples agressions qui menaceraient la nation, la politique de « renaissance culturelle » que le parti projette de mettre en oeuvre est définie comme « *l'affirmation d'une culture enracinée capable de résister aussi bien à l'offensive culturelle qu'a lancée contre nous l'Amérique qu'à la pseudo culture cosmopolite* »²⁰⁴. Bruno MEGRET estime que « *[n]ous subissons un assaut*

²⁰⁰ BALANDIER (2004) p.195

²⁰¹ Bruno MEGRET, « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation », Conférence du 21 novembre 1987.

²⁰² Le thème de la « renaissance » est présent dans la majorité des textes du parti, comme l'illustre notamment le titre du programme de 1993, *300 mesures pour la renaissance de la France*, et celui de l'ouvrage de Bruno MEGRET, *L'Impératif du renouveau* (1986).

²⁰³ ORFALI, in MAYER et PERRINEAU (1996), p.130

²⁰⁴ FRONT NATIONAL (1993)

culturel et [que] nous sommes engagés dans notre perte d'identité donc notre aliénation et notre fin »²⁰⁵. La promotion de la « renaissance culturelle de la France » représente ainsi une composante de la mission de défense du peuple et de la nation que le parti s'est attribué. Pour le Front national, la culture est intrinsèquement liée au peuple puisque c'est elle « *qui fait que nous ne sommes pas une simple masse d'individus mais une authentique communauté* »²⁰⁶. La culture permet aux yeux du F.N. de valoriser l'identité nationale et de promouvoir le concept de « communauté » auquel il est attaché, et qui est symbolisé par l'utilisation du « nous ». Le peuple, dans le champ culturel du F.N., est une « communauté » regroupée autour de valeurs partagées. Jean-Marie LE PEN, dans son ouvrage *Pour la France*, précise que pour le Front national, « *l'identité culturelle [...] met en forme une nation et donne un sens à la vie d'un peuple* »²⁰⁷. L'identité culturelle du F.N. se décline, selon nous, en trois composantes majeures : l'identité de la France, l'identité du peuple français et l'identité du citoyen français.

A – L'identité de la France et son expression

1 – L'identité nationale

La question de l'identité nationale est l'un des thèmes politiques principaux de l'extrême droite. L'identité nationale du F.N. regroupe les valeurs traditionnelles du mouvement, les mœurs et les coutumes transmises par l'héritage, l'histoire commune, et les conceptions de la nation et de l'appartenance nationale.

La notion d'identité est une construction faite de représentations et de culture, mais aussi de rites, de normes et de mythes, partagés par l'ensemble de la société. Sur le plan politique, chaque groupe social possède, au-delà de son idéologie, son histoire faite de traditions, de grandes figures, de manifestations emblématiques, de symboles iconographiques, etc... Tous ces éléments participent de l'engagement et du sentiment d'appartenance. Et plus ces éléments seront présents et acceptés de tous, et plus le pouvoir politique sera symboliquement fort car ils permettront aux cadres dirigeants de faire passer leurs discours.

La revendication systématique d'une « identité nationale » constitue une orientation politique, en ce sens que le rite participe à l'affirmation d'une identité en tant que succession d'actes, à forte charge symbolique, impliquant l'engagement, la cohésion, le rassemblement et donc le sentiment d'appartenance à une communauté.

Nous souhaitons montrer que ce qui caractérise le F.N. des autres mouvements politiques, c'est que l'identité du F.N. se réduit à la notion d'identité nationale et se confond avec elle.

Dans les différents programmes nationaux, le thème de l'«identité nationale est exprimé par quatre éléments (la famille, l'immigration, l'enseignement, l'environnement) qui expriment tous les idéaux propres au rassemblement. Cette notion reflète le refus des différents principes de liberté, d'égalité et de fraternité à l'origine de notre pacte républicain. Il s'agit ainsi d'une formule permettant de parler de la préférence nationale, de

²⁰⁵ MEGRET, *in* LE PEN (1987), p.109

²⁰⁶ MEGRET *in* LE PEN (1987), p.101

²⁰⁷ LE PEN (1982), p.167

la différenciation des civilisations les unes par rapport aux autres (ou différentialisme²⁰⁸), sans pour autant avoir recours aux termes « race », « impérialisme », « mixité ».

L'expression « identité nationale », issue de la rhétorique de la droite la plus ancienne, fait partie intégrante celle du F.N. et constituera progressivement le cœur du discours du parti avec l'arrivée de cadres de la Nouvelle Droite. Durant les années 80, le Club de l'Horloge, où Bruno MEGRET avait puisé son inspiration avec ses amis Yvan BLOT ou Jean-Yves LE GALLOU, servit de passerelle entre la droite traditionnelle et l'extrême droite. Auteurs de nombreux livres et colloques défendant le fait de fonder l'appartenance nationale sur le droit du sang, ils furent à l'origine de la notion de « préférence nationale ». Après avoir rejoint le F.N., Bruno MEGRET fait de la question de l'identité le socle de l'appareil idéologique du F.N., et de la préférence nationale une revendication programmatique²⁰⁹. Dès lors, apparaissent des titres d'ouvrages et des slogans revendicatifs de l'identité française dont les plus célèbres et les plus utilisés sont « Français d'abord » et « La France aux Français »²¹⁰. La « préférence nationale » fait figure de profession de foi et sera ainsi déclinée dans tous les programmes frontistes au nom de la défense du peuple. La nation doit « *pour naître et s'épanouir* », selon Bruno MEGRET, être constituée d'hommes et de femmes liés « *par la langue, la culture, la foi, le sang et l'histoire* »²¹¹. Ainsi, la conception frontiste de l'identité nationale se reconnaît, selon nous, par deux spécificités. La première est une approche fermée de l'identité nationale qui ne pourrait survivre qu'à condition d'être fermée et exclusive.

Sur le plan culturel, cela se traduit par ce que Jean-Marie LE PEN écrit, dès 1982, dans un chapitre consacré au « redressement intellectuel et moral » : « *[J]e retour de la France passe par des Français plus sensibles à ce qui est beau, à ce qui est bon, à ce qui est grand, c'est-à-dire à des Français plus réceptifs au message de la nature, de la tradition, de l'homme, de l'infini.* »²¹² Le Front national a ainsi une conception salvatrice de l'identité nationale dans la défense de la nation par le peuple et pour le peuple.

Bruno MEGRET, en 1993, a précisé l'approche ethnociste du F.N. lors d'une conférence²¹³ intitulée « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico médiatique affaiblit nos valeurs » : « *[u]ne nation n'a de sens qu'au regard de la distinction entre nationaux et étrangers.* » Le délégué général du F.N. développera ses propos lors d'une autre conférence, le 2 septembre 1997, sur le thème « Science et culture », « *la culture donne son âme à la nation et en assure l'unité. C'est par elle que le territoire devient lieu d'enracinement et le peuple communauté de destin. Par ses mythes, ses valeurs, par la mémoire qu'elle conserve du passé, elle transfigure les réalités quotidiennes pour leur*

²⁰⁸ Le différentialisme (ou « ethno-différencialisme ») est un concept, théorisé par la Nouvelle droite, qui prône la reconnaissance d'un héritage culturel propre à chaque peuple. Le différentialisme se fonde sur l'existence de différences fondamentales entre les hommes du point de vue de leur histoire, de leurs traditions, de leurs modes de vie et de leurs religions.

²⁰⁹ Bruno MEGRET sera à l'origine de la création de la Revue *Identité* qui disparaîtra également sous son influence avec la scission du F.N. en 1999. Cette revue, dirigée par Jean-Claude BARDET et participera au développement des thèses identitaires et différentialistes du parti.

²¹⁰ Ce slogan est apparu pour la première fois sur les affiches de campagne pour les législatives de 1993.

²¹¹ MEGRET (1996), Chapitre 3

²¹² LE PEN (1982), p.168

²¹³ Cette conférence, dont le compte-rendu est disponible sur le site Internet de Bruno MEGRET, a eu lieu le 3 septembre 1993.

214
donner une dimension dans l'histoire. » Cette nouvelle approche de la culture par Bruno MEGRET se caractérise par deux aspects singuliers de l'identité frontistes : la confusion entre culture et territoire, et la promotion d'une culture tournée vers le passé.

La confusion entre culture et territoire illustre l'idée défendue par Jean-Marie LE PEN selon laquelle « *l'identité culturelle met en forme une nation* »²¹⁵. Pour le F.N., c'est par la culture qu'un territoire deviendrait une nation, d'où la nécessité à défendre l'identité nationale. Ce qui distingue le F.N. des autres partis politiques, c'est le caractère fermé de cette conception de la culture nationale. Au-delà de la promotion et du recours à une culture tournée vers le passé, issu d'un héritage idéologique, le Front national rejette toute forme de dialogue interculturel.

Le F.N. défend une approche à la fois territoriale et patrimoniale de la culture dans le sens où un peuple a besoin d'une terre comme lieu de son implantation, de ce que le parti nomme son « enracinement ». Or défendre un territoire impliquerait, « naturellement », le combat pour et par le peuple, qui constitue la richesse d'une nation. Le Front national se proclame ainsi comme l'héritier de valeurs propres à glorifier la nation et ses membres. Comme l'a très justement expliqué Malek CHEBEL dans un chapitre consacrée à une tentative de théorisation de l'identité politique, « *[r]evenir au passé, à un passé glorieux, retrouver les ressorts de sa dynamique traditionnelle [...] et la réinvestir par une pratique concertée semble être la technique mise en œuvre par un nombre croissant de revendications nationales ou infra-nationales* »²¹⁶.

La seconde spécificité du Front national, par rapport aux autres partis politiques, est une approche de l'identité nationale comme projet politique, ce qui le dispenserait de définir d'autres thèmes ou d'autres revendications. C'est pourquoi, par exemple, le thème de l'environnement est subordonné à celui de la défense de l'identité nationale²¹⁷. Le chapitre XIII de l'ouvrage *Pour la France*, est composé d'une partie consacrée à la revendication d'une « écologie nationale », et le programme de 1993 précise que « *les moyens budgétaires nécessaires seront dégagés pour la restauration, l'entretien et l'embellissement du patrimoine monumental et architectural français, ainsi que pour la préservation des sites naturels* »²¹⁸. Nous tenons ici à souligner que la thématique de l'écologie est mise en avant dans une logique patrimoniale.

Sur le plan culturel, nous souhaitons dès à présent distinguer deux approches : celle de l'identité nationale et de la culture nationale, ce que le F.N. appelle la « civilisation » ; et celle du F.N. de l'art et des normes esthétiques.

2 – « Civilisation » ou « culture » ?²¹⁹

²¹⁴ Site Internet du Front national, Pages « Archives », mai 2001

²¹⁵ LE PEN (1982), p.167

²¹⁶ CHEBEL (1997), p.173

²¹⁷ Comme nous l'avons précisé p.13, le thème de l'« identité nationale » est exprimé par quatre éléments (la famille, l'immigration, l'enseignement, l'environnement) dans les programmes du Front national.

²¹⁸ FRONT NATIONAL (1993), 3e proposition, « Valoriser le patrimoine national et les beaux-arts ».

²¹⁹ L'incertitude de la confrontation des termes « culture » et « civilisation » apparaît dans l'étude des civilisations primitives de E.B. Tylor, *Primitive culture*, dès 1876: « *Le mot culture, ou civilisation, pris dans son sens ethnographique le*

Comme nous l'avons précédemment démontré, définir la culture n'est pas chose évidente. « Quatrième côté d'un carré diabolique »²²⁰, le terme même de « culture » est remis en question par les dirigeants du F.N. : « *le glissement du terme « civilisation » au terme « culture » n'est pas indifférent. [...] La « culture » au sens actuel, n'est absolument pas le produit d'un ordre qui vise l'excellence. [...] La civilisation fait du Beau l'étalon de toute production de l'esprit et de la main, la « culture » sacralise la laideur ou le non-sens, voire le régressif ou le sordide* »²²¹. Ce travail de reformulation traduit, selon nous, une supériorité de l'héritage sur l'innovation, et le fait que le Front national soit essentiellement tourné vers le passé.

Par ailleurs, l'expression « quatrième côté d'un carré diabolique », qui symbolise ce que le Front national nomme « le génocide culturel », nous a permis de relever un point singulier de l'idéologie frontiste : la confusion entre jugement esthétique et jugement moral. La définition de la culture, par Jean-Marie LE PEN, dans son ouvrage, *Pour la France*, illustre parfaitement ce point : « *[l]a culture, ce n'est pas un simple divertissement, ce n'est pas seulement les beaux-arts, c'est aussi le support symbolique [...] de moeurs qui constituent une identité.* »²²²

La définition de la culture proposée par le Front national est d'ordre fantasmagorique, en ce sens où elle constitue de l'ensemble des représentations imaginaires dans lesquelles peut se reconnaître une communauté donnée.

Dans son intervention lors du colloque « Culture, extrême droite et populismes aujourd'hui en Europe », Joël ROUCLOUX a souligné que ce qui distingue le parti frontiste des autres partis politiques, c'est son approche imaginaire de la communauté qui est selon lui « *naturalisée, comparée à un organisme vivant dont il s'agit d'assurer la sauvegarde et de maintenir la « pureté » (une pureté fantasmagorique).* »²²³

Patrimoine à défendre et civilisation à protéger : voici les deux missions revendiquées par le Front national. Les logiques esthétiques et culturelles du Front national s'appuient sur les bases du repli sur soi et du rejet de l'autre. Les thèmes porteurs et le choix des images très clairs prouvent, selon nous, que la cohésion du « corps social » se réalise dans la famille partisane dont les membres sont solidaires au-delà des conflits qui les menacent. La position de Jean-Marie LE PEN est celle d'un « chef de famille » défendant « ses enfants » contre les agressions qu'ils subissent du fait des autres communautés. Cette règle de conduite s'illustre en interne par la suprématie accordée à Jean-Marie LE PEN, à son nom et à sa

***plus étendu, désigne ce tout comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme dans l'état social* ».**

²²⁰ Cette expression est définie dans l'introduction de la partie « Liberté » des *300 mesures pour la renaissance de la France* : « *Dans le carré diabolique de la destruction de la France menée par des politiciens de l'Etablissement, après l'extinction biologique (la dénatalité française), la submersion migratoire (l'immigration de peuplement), la disparition de la Nation (l'euromondialisme), le quatrième côté est celui du génocide culturel* ».

²²¹ FRONT NATIONAL (1993), « « Civilisation » ou « culture » ? »

²²² LE PEN (1982), p.167

²²³ ROUCLOUX (Joël), « Les stratégies culturelles de l'ethnopolitisme », in *Culture, extrême droite et populismes aujourd'hui en Europe*, Colloque européen organisé à Bruxelles par *Culture et Démocratie*, mai 2003, p.21 Ce concept, Joël ROUCLOUX le définit ainsi dans son article : « *Je propose de qualifier d'ethnopolitisme le phénomène qui retient notre attention : j'entends par là l'idéologie ethniciste telle qu'elle fonctionne non plus dans les cercles intellectuels et les laboratoires d'idées mais dans le cadre de partis constitués appelant à la mobilisation des masses* » (p.23).

famille. Dans cette perspective, la famille est considérée comme un lieu de construction de repères.

Cette figure de la famille exprime aussi, selon nous, une conception imaginaire de l'identité nationale, fondée, comme la famille, sur le sang.

B – L'expression symbolique, langagière et esthétique de l'identité du Front national

L'expression symbolique, langagière et esthétique de l'identité du Front national repose sur un héritage politique composé de traditions et de valeurs.

L'héritage est une notion essentielle de l'idéologie frontiste car elle constitue le socle sur lequel doit s'appuyer la nation afin que soient préservées son identité et sa culture. Cette notion traduit à la fois la transmission des valeurs propres à la défense de l'identité nationale et également une glorification des « anciens ». Lors de son allocution à une conférence sur le thème « *Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs* », le 3 septembre 1993, Bruno MEGRET précise les conditions nécessaires à la défense de l'identité française : « *La civilisation [...] ne peut survivre et s'épanouir que si les règles, les normes qui la régissent perdurent à travers le temps. Si celles-ci sont fluctuantes, changent à tout moment, elles ne peuvent jouer leur rôle et la civilisation s'estompe et périlite. Là est tout le rôle bénéfique des traditions, qui enracinent et donnent aux normes leur caractère intangible, voire sacré* ». Cette sacralisation de la société, reposant sur le respect de normes et de traditions spécifiques à la nation, est une nouvelle forme de l'expression l'imaginaire politique du F.N.

D'un point de vue culturel, l'accent mis sur les traditions est le moyen de « flatter » le peuple, de lui prouver que le parti le comprend et souhaite promouvoir des œuvres de l'esprit qui symbolisent ce patrimoine. Il s'agit d'une tradition esthétique mais aussi technique puisque Jean-Marie LE PEN se pose en fervent défenseur de l'artisanat, véritable témoin des valeurs nationales chères au parti. Or le problème posé par la légitimité de présence de l'artisanat dans le champ culturel est celui de la notion de reproductibilité qui est contraire à l'essence même de l'art. Une œuvre d'art possède un caractère unique et non-reproductible²²⁴. HEGEL dans ses *Cours d'esthétique*²²⁵ pose le postulat selon lequel le travail d'un artisan peut être reproduit à l'identique grâce aux règles de fabrication qui lui sont propres. Il précise également que la liberté artistique en est d'autant plus limitée voire absente, dans la mesure où des règles de fabrication sont fixées.

Le Front national développe une volonté de toucher les masses en dénonçant l'absence de toute forme d'« art national », c'est-à-dire d'un art fait par et pour le peuple.

Cette conception de l'art fait référence aux valeurs dans lesquelles est censée se reconnaître une certaine représentation du peuple français : un art qui fait appel à une certaine représentation de sa culture et de son patrimoine ; ce qui renvoie le F.N. à une culture du populisme.

²²⁴ Sur ce sujet, Walter BENJAMIN, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité*, Paris, Allia, 2003, 80 p. ; et Erwin PANOFKY, *L'œuvre d'art et ses significations : essai sur les arts visuels*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences humaines, 1969, 322 p.

²²⁵ Les Cours d'Esthétique de HEGEL sont présentés dans la Collection « La philothèque », par Nicole ABECASSIS, Paris, Editions BREAL, 2004.

L'art français aurait ainsi perdu de son authenticité au profit d'un art cosmopolite dont les œuvres ne reflèteraient en aucune façon l'identité française. En réponse à ce constat, le F.N. souhaite la mise en oeuvre de politiques culturelles fidèles à l'identité française par la promotion d'œuvres proches du peuple français.

La défense, par le F.N., de la culture française en tant que culture authentique du peuple français exprime la confusion de l'authenticité de la culture populaire et de l'authenticité de l'identité française. Seules peuvent selon lui représenter le peuple, les valeurs et les logiques culturelles de la culture populaire française.

1 – L'expression du populisme dans les politiques culturelles du Front national

Dans un premier temps, nous estimons qu'il convient d'établir la différence entre la culture dite « populiste » et la culture populaire. En effet, l'idéologie du F.N. et ses actions politiques étant régulièrement qualifiées de « populistes », le parti de Jean-Marie LE PEN multiplie l'utilisation du terme « populaire » dans ses discours et textes portant sur des questions culturelles, afin de prouver qu'il serait un parti issu du peuple oeuvrant pour le peuple. Cité à quatre reprises dans le programme de 1993²²⁶, le terme « populaire » prendra toute son importance dans un rapport rédigé en 1998 par Bruno GOLLNISCH pour le Conseil régional de Rhône-Alpes, intitulé, « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines », et dans lequel il s'engagera, au nom du F.N., à œuvrer pour une « culture populaire et enracinée ».

La culture populaire renvoie à la représentation culturelle et politique d'un peuple réel, contrairement à la culture populiste qui renvoie, elle, à la représentation politique d'un peuple fantasmatique.

La référence du F.N. à la « culture populaire » est un moyen de s'adresser à son électorat en fustigeant « la culture officielle » qui serait contraire aux revendications et aux attentes du peuple. Cela participe de la volonté frontiste d'exprimer la nécessité d'une « contre-société », tel que l'a décrite Pierre MILZA, pour la défense du peuple et ainsi de la nation. Le terme « populaire » sous-entend l'idée selon laquelle le programme culturel du F.N. serait établi par le peuple pour le peuple. Par ailleurs, comme l'ont montré Jules-Rosette BENNETTA et Denis-Constant et MARTIN, dans l'article « Cultures populaires, identités et politique », « *les formes de culture populaire peuvent être utilisées [...] comme emblèmes identitaires. [...] Ainsi, sur un plan général, elles mettent en mouvement de l'émotion, par*

conséquent elles offrent des instruments potentiels de mobilisation.»²²⁷ Le F.N. s'attache ainsi à mobiliser les inconscients par l'utilisation d'un idéal politique fondé sur le concept de « culture populaire ». Malgré tous ces efforts, nous estimons que le programme et l'idéologie même du F.N. peuvent être définis comme « populistes » en ce sens où ils font référence à un peuple imaginaire, voire inventé, ce qui correspond, selon nous, à une sorte de fiction du peuple.

²²⁶ Les phrases dans lesquelles apparaissent le terme « populaire » dans le programme du F.N. de 1993 sont les suivantes (dans l'ordre d'apparition dans le texte) : - « A la culture populaire, la vraie, partie de la civilisation qui découle de la vie quotidienne des individus dans un pays ou une activité réels, on substitue la culture de masse, fabriquée par des "fils de pub" : pour ces derniers, la "culture" est un moyen de faire de l'argent. » - « On retrouve ainsi le schéma bien connu des défuntes démocraties populaires. » - « S'il veut regagner les faveurs du public, le théâtre devra, plutôt que de se perdre dans des recherches expérimentales souvent abscones, retrouver sa vocation populaire. » - « Qu'attend-on également pour faire connaître au public populaire les grands auteurs étrangers ? »

²²⁷ BENNETTA et MARTIN (1997), p.34

Afin de développer cette analyse, nous avons choisi d'aborder deux formes de populisme.

La première concerne le populisme qu'on pourrait qualifier d'« idéologique » caractérisé par le rejet du multiculturalisme. Fonctionnant sur l'exclusion, cette forme de populisme voit la culture comme l'expression de la préférence nationale, de traditions communes. Cette théorie rejette toute forme de référence aux cultures étrangères et l'idée d'une politique d'échange entre les cultures.

La position du F.N. quant au pluralisme fut exprimée dès 1993, dans *300 mesures pour la renaissance de la France* qui précisait qu'il était nécessaire d'« *accepter le pluralisme* [afin de] *présenter des œuvres significatives en nombre et en qualité* » mais qu'actuellement, le pluralisme irait « *à contresens de l'histoire officielle* ». L'expression « histoire officielle » définit, selon le F.N., le rôle de l'Etat et des différents gouvernements en place depuis la Ve République dans l'application d'une « *politique de conformisme idéologique* [qui] *a vu une bibliothécaire de lycée « épurer » de ses rayonnages les ouvrages d'écrivains ou d'historiens considérés comme de « droite », de Castelot à d'Ormesson, mais aussi Soljenitsyne ou Volkoff !*». ²²⁸ Le F.N. utilise ainsi une anecdote –non précise en termes de lieu, de personne, de date- afin d'illustrer ses critiques visant à exprimer l'idée d'une coalition entre les différents partis politiques contre le F.N. et le peuple qu'il représente. Ce point de vue du F.N. sera renforcé par la sur-médiatisation qu'entraînera la politique de rééquilibrage des bibliothèques²²⁹.

La seconde forme de populisme peut être définie comme un « populisme de masse ». Le F.N. revendique, par exemple, la diffusion d'œuvres culturelles destinées au plus grand nombre grâce à la mise en œuvre d'actions accessibles à tous et non pas exclusivement à une partie de la population. Il existe en effet une complémentarité des actions dites de masse, et de celles qui sont dites individuelles. « [...] *le populisme peut s'efforcer d'abolir la distance qui sépare le « peuple » du pouvoir en constituant un discours intermédiaire entre le haut, les acteurs de la modernisation, et le bas, le « peuple », et en s'installant* ²³⁰ *avant tout au niveau politique, occupant alors parfois un très vaste espace.* » . Ceci

implique un sentiment de distance à l'égard des pouvoirs, une crise d'identité, la réponse à des demandes non satisfaites dont se nourrit le populisme. Ainsi, le populisme peut exprimer d'un point de vue culturel, soit le refus des valeurs universelles ou de la modernité qui menacent les cultures identitaires et la tradition, soit une culture unifiée que d'autres expressions culturelles mettent en péril. « *A la culture populaire, la vraie, partie de la civilisation qui découle de la vie quotidienne des individus dans un pays ou une activité réelle, on substitue la culture de masse, fabriquée par des « fils de pub » : pour ces derniers, la « culture » est un moyen de faire de l'argent. Ils livreront donc des productions médiatiques ou médiatisables, vite faites, vite vues, vite oubliées.* » ²³¹ Le terme « populaire » renvoie à une identification au peuple, à une appropriation par le F.N. de cette référence au peuple. L'idée d'authenticité représentée par le terme « vraie » exprime le caractère « naturel », voire même « originel » qui est associé à la culture. La culture populaire serait donc celle à laquelle l'homme se réfère naturellement, celle qui ferait appel à ses origines, comme à ses traditions.

²²⁸ FRONT NATIONAL (1993), « La rue de Valois contre le Beau, le Bien, le Vrai »

²²⁹ Nous analyserons la question du rééquilibrage des bibliothèques dans la troisième partie.

²³⁰ WIEVIORKA (1993), p.75

²³¹ Site Internet du FRONT NATIONAL, « Liberté de la culture : enracciner l'avenir »

Dans une tradition frontiste, « *le populisme parle au nom d'un peuple qui est défini comme une communauté, un ensemble socialement homogène sous-tendu par une culture, un mode de vie, des traditions, une identité [...]* »²³². Le programme culturel du F.N. a été élaboré au nom de cette tradition partisane car comme le souligne Bruno GOLLNISCH²³³, « *[i]l est plus que temps de renouer le lien entre les Français et leur culture. Le dormeur doit se réveiller... il en va de l'avenir de tout ce qui a constitué l'âme spirituelle de notre peuple : le Bien, le Vrai, le Beau* ».

La confusion entre « nation » et « peuple » est une caractéristique de la conception du F.N. de l'identité culturelle que l'on peut également définir comme fantasmatique, notamment par l'utilisation de l'expression « le dormeur doit se réveiller » qui est un thème courant dans les « imaginaires classiques »²³⁴.

L'expression « le Bien, le Vrai, le Beau » et les termes qui la composent, traduisent la confusion entre jugement esthétique et jugement moral, et expriment la dimension fictive de cette conception du peuple. En d'autres termes, le renouveau de la nation est intrinsèquement lié à la défense de la culture nationale dans le respect et l'application, par le peuple, d'un ordre moral fidèle aux valeurs prônées par le F.N.

L'idée d'ordre moral peut être définie comme une politique visant à imposer un mode de vie jugé plus conforme à une approche normative de la morale quitte à diminuer la liberté de l'individu. Par ailleurs, cette référence à l'ordre moral constitue un héritage du régime de Vichy. En effet, dans le treizième chapitre de l'ouvrage *Pour la France* consacré aux questions culturelles, Jean-Marie LE PEN utilise le vocabulaire du régime de Vichy dans l'intitulé du paragraphe « Le redressement intellectuel et moral ». Comme le rappelle Jean-Pierre AZEMA, dans l'ouvrage collectif *Histoire de l'extrême droite en France*, Philippe PETAIN, le 20 juin 1940, convia très fermement les français, à « un redressement moral et intellectuel »²³⁵.

Le peuple est en ce sens soumis à la nation, il dépend d'elle, ce qui renvoie également à l'imaginaire.

Le populisme implique le sentiment fantasmé d'une distance considérable entre le peuple et le pouvoir politique et économique auquel sont éventuellement associées les élites intellectuelles. Cette distance peut être exprimée par ce que Michel WIEVIORKA²³⁶ a appelé le « haut » pour parler des élites qui éprouvent la nécessité d'abolir cet écart et d'« aller au peuple » ; et/ou le « bas » pour exprimer « le peuple » qui refuse d'être écarté du progrès ou du pouvoir. Cette formulation est détournée par le Front national de la façon suivante : « *Après la culture des « bas lieux », pré-digérée pour « le peuple », la culture des « hauts-lieux », très politiquement correcte et fondée sur la transgression des valeurs morales, élève au rang de culture telle pratique ou activité, devant laquelle il convient*

²³² WIEVIORKA (1993), p.77

²³³ Section F.N. du Conseil régional de Rhône-Alpes (1998), « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines »

²³⁴ Citons à titre d'exemple l'ouvrage *Les lettres de mon Moulin* d'Alphonse DAUDET, et la chanson populaire « Meunier, tu dors ? ».

²³⁵ AZEMA (1994), p.197

²³⁶ In *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris, Editions La Découverte (1993)

que chacun s'incline... en attendant la prochaine mode culturelle »²³⁷. Ainsi, ce qui est actuellement reconnu comme culture ne serait que la résultante de modes proposées par des transgresseurs de l'ordre moral, à destination d'un public restreint. « Le peuple », quant à lui, ne récupérerait que des morceaux de culture imposées et diffusées en masse. En d'autres termes, l'offre culturelle, selon le Front national, ne concernerait qu'un public cultivé, minoritaire par rapport à la population qui ne se rend pas ou peu dans des lieux culturels. Jean-Marie LE PEN s'érige en porte-parole du peuple français, de ces « petites gens » qui n'ont jamais la parole et que le système a abandonnées. « *Le Front national est déjà*

passé à la contre-offensive pour rendre la culture aux Français »²³⁸. La stratégie du F.N., qui est de s'adresser « au peuple » en mettant en avant ses préoccupations, correspond à une forme de démagogie, pratique fréquentes des mouvements populistes. Le parti élabore ses discours selon un plan parfaitement établi : critique à l'encontre des partis de pouvoir, dénonciation du « complot », propositions faites en fonction des attentes supposées de l'auditoire.

Ainsi, lors d'un colloque du conseil scientifique du parti, le 16 janvier 1993, dont le thème était « la création artistique contemporaine et l'identité française »²³⁹, le président du F.N.

²⁴⁰ s'est attaqué à l'art contemporain qui serait « *une farce sinistre [...] contrôlée par l'Etat* » qui imposerait « *un art socialiste ou conforme digne du docteur Goebbels* ». Le F.N. critique ici la politique national-socialiste alors que son héritage est celui de Vichy, notamment par le culte du chef, le retour aux traditions, le refus de la modernité et du « cosmopolitisme », l'éloge des communautés, et par la condamnation de l'individualisme.

Symbolisant la propagande qui serait pratiquée sur la culture par le gouvernement socialiste en place, Jean-Marie LE PEN, tout en critiquant la politique de Joseph GOEBBELS, pratique un amalgame fréquemment utilisé par le F.N. Jean-Marie LE PEN n'hésite pas à assimiler la politique culturelle des gouvernements socialistes des années 80-90 à celle du national-socialisme allemand²⁴¹. Cette critique lui permet de stigmatiser, par exemple, la mise en œuvre d'une politique culturelle qui serait destinée non pas au peuple mais aux élites. À ce titre le Front national, qui s'érige en défenseur du peuple français, revendique l'application de normes et de principes spécifiques dans la mise en œuvre d'une politique culturelle nationale.

2 – Les principes d'une « politique culturelle nationale »

Dans tous les programmes et textes relatifs à la culture formulés par les cadres du parti, les principes devant guider une politique culturelle sont les suivants : « la liberté » et

²³⁷ FRONT NATIONAL (1993), « Culture de masse », Culture « branchée », « Folklore »

²³⁸ GOLLNISCH (1998), « Pour une culture populaire enracinée »

²³⁹ Les actes de ce colloque ont été synthétisés et diffusés dans la presse frontiste et notamment dans le journal *Présent*.

²⁴⁰ Il est intéressant de noter que cette « opinion-expression » sera majoritairement utilisée par les dirigeants du parti lors de toute intervention se faisant autour de l'art contemporain.

²⁴¹ Il est intéressant de rappeler que le F.N. est souvent comparé au national-socialisme allemand au travers de nombreuses caricatures (Citons à titre d'exemple les premières caricatures de Jean-Marie LE PEN parues dans le journal *Le Monde* en 1982. Le dessinateur PLANTU a imaginé Jean-Marie LE PEN sous les traits d'Adolf HITLER en le symbolisant par des bottes de militaires et un brassard au bras droit sur lequel était inscrit le sigle « F.N. »), articles de presse, slogans émis lors de manifestations anti-F.N., etc...

« la responsabilité »²⁴². Le sens de ces deux termes et leur utilisation donne un caractère symbolique très fort et constitue une nouvelle démonstration de l'habileté avec laquelle le leader du parti maîtrise la rhétorique.

La place du F.N. est singulière dans l'espace public des identités et des acteurs politiques : sa place et son statut sont celui d'un acteur qui refuse la norme institutionnelle et qui tient un discours considéré comme interdit par les autres acteurs et les autres partis. C'est au même nom de cette spécificité que le F.N. se donne à voir comme le parti qui ose dire « tout haut ce que tout le monde pense tout bas ». Le F.N. s'est donné la mission de rendre la parole aux propos et aux dispositifs rhétoriques et institutionnels interdits dans la politique classique –en particulier en revendiquant le droit aux discours racistes et discriminant, et le droit à rechercher des formes institutionnelles fondées sur la ségrégation et sur l'exclusion–. C'est ainsi que le F.N. se donne à voir comme le parti victime des autres partis légitimes. Le principe de liberté exprime cette liberté de mouvement et d'action face aux pressions, aux manipulations et aux calomnies dont le F.N. serait la victime. Le principe de liberté fait également référence à la liberté d'expression, argument régulièrement utilisé par le F.N., aussi bien pour défendre le peuple français en disant « la vérité »²⁴³, que pour dénoncer les attaques pratiquées à son encontre. Dès 1986, le Front national communiqua sur son droit à la liberté, au travers d'une campagne d'affichage dont le slogan fut : « Le Pen dit la vérité. On le bâillonne »²⁴⁴. Sur le plan culturel, cette « vérité » pour laquelle se bat le Front national afin de défendre le « réel » peuple français est celle de la « culture nationale ».

Dans le domaine de la médiation culturelle, le schème politique de la liberté occupe une place particulière dans le discours du F.N. En effet, il y a une forme de contradiction, de tension, dans la rhétorique, la communication et la culture du F.N., entre son adhésion aux logiques morales les plus traditionnelles et sa revendication de transgression des interdits qui fondent la légitimité de son discours politique. La rhétorique du F.N. fonde sa dénonciation des discours de la gauche et de la droite libérale classique sur l'argument selon lequel il s'agirait de normes, de discours dominants dont le F.N. chercherait à libérer le discours politique. En fait, la revendication de la liberté culturelle par le F.N. est destinée à remettre en avant les normes classiques et les restrictions classiques de la liberté d'expression et de la liberté morale des sociétés politiques.

Le terme « responsabilité » renvoie également à de multiples notions (l'ordre, la hiérarchie, le respect, le libéralisme, etc...), et peut ainsi s'adapter à tous les sujets : le système politique, la société, la famille, l'économie, la culture.

L'utilisation systématique des termes « liberté » et « responsabilité » dans les discours frontistes permet de dénoncer le système actuel qui serait responsable du « déclin de la France », en appliquant la théorie du complot. Il s'agit également de présenter des arguments pro- libéraux prônant l'établissement d'une société caractérisée le respect du droit naturel, l'économie de marché et son corollaire l'initiative privée, etc... Ces principes, qui expriment, selon nous, le caractère autoritaire du F.N., ne définissent pas spécifiquement les politiques culturelles du parti, mais sont néanmoins déclinés dans son programme culturel. La figure de la liberté, notamment, est un thème majeur dans le discours du Front national, dans ses représentations de la culture et dans les politiques culturelles qu'il met en œuvre.

²⁴² Ces principes ont été cités pour la première fois dans l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Pour la France*, 1982, p.169.

²⁴³ Du moins celle que le Front national souhaite propager.

²⁴⁴ Cf. *Annexe n°8*, « Quelques exemples des campagnes d'affichage du Front national de 1986 à 1993 ».

2 – 1 – « La liberté : liberté de création, liberté d'expression »

Le principe de liberté, cher à Jean-Marie LE PEN, apparaît dans le champ culturel. Au nom du peuple français, le parti dénonce fréquemment les politiques culturelles françaises pratiquées jusqu'à présent. Ainsi, le F.N. estime que la relation entre la culture et le public est biaisée par l'intervention de tiers (Etat, journalistes, « financiers du show bizz », etc...) dont l'objectif serait de propager une culture bien-pensante, réservée à une élite intellectuelle minoritaire par rapport au peuple français qui lui ne trouverait aucun repère culturel propre présent dans l'espace public. Dans le programme de 1993, le Front national estime que la « culture officielle » est composée de trois catégories -la « culture de masse », la « culture branchée », et le « folklore »- qui expriment le mythe de la culture populaire opposée à l'élitisme.

La première, la « culture de masse », serait « *constitué[e] par le magma des jeux télévisés, des spectacles à grand renfort publicitaire tous politiquement corrects, que distribuent au peuple, pour le tenir abêti et hébété, soumis et assoupi, les financiers du show-biz aux ordres des lobbies* »²⁴⁵. La seconde catégorie serait une « *culture propagée par les classes dirigeantes, fascinées par le nouveau, le périssable par essence [...] et dont les dilections culturelles sont surtout prétexte à se faire connaître dans la compétition qui les opposent à leurs rivaux* ».²⁴⁶ Enfin, le F.N. parle d'une forme de « *culture muséable qui rationalise la mémoire collective, et gère le passé dans le but de réduire culture nationale et cultures régionales à l'état de stock folklorique inoffensif, participant du « patrimoine de l'humanité »* »²⁴⁷.

Dans son ouvrage *Mythologies*, Roland BARTHES a élaboré une réflexion sur le travail de déformation du langage ordinaire en montrant que pour que celui-ci devienne mythe, les expressions constituées (mots, locutions, métaphores) sont traitées comme les matériaux de base d'un autre propos, d'un « métalangage » ; qui, de fait, se trouve chargé de significations multiples.

Cette appropriation du mythe de la culture populaire opposée à l'élitisme, apparaît également dans le programme publié à l'occasion des législatives de 1997²⁴⁸, dans lequel le F.N. fait référence à une culture « *déracinée et intellectualiste dans laquelle les français ne se reconnaissent plus* ». En matière culturelle, le F.N. utilise fréquemment l'adjectif « populaire » comme un élément d'opposition à la culture « élitiste ». La régularité des critiques émises à l'encontre du parti depuis sa création aura été formatrice quant à la faculté d'anticipation sur celles-ci, en se servant des mots pour déjouer les « attaques ».

Le terme « populaire » témoigne de la tentative frontiste de contrecarrer l'utilisation du terme « populiste » émanant des critiques anti-F.N. Jean-Marie LE PEN, pour faire face aux nombreuses attaques qui le présentent comme le chef d'un parti populiste, va jouer de cette ambiguïté en se prévalant d'une culture populaire, proche du peuple. À titre d'exemple, le chef du parti estime que les théâtres et les lieux destinés aux arts du spectacle ne seraient fréquentés que par une faible partie de la population. « *S'il veut regagner les faveurs du public, le théâtre devra, plutôt que de se perdre dans des recherches*

²⁴⁵ FRONT NATIONAL (1993), « Culture de masse », « Culture branchée », « Folklore »

²⁴⁶ *Ibid*

²⁴⁷ *Ibid*

²⁴⁸ FRONT NATIONAL (1997)

expérimentales souvent absconses, retrouver sa vocation populaire »²⁴⁹. Ces lieux de diffusion auraient, selon lui, totalement oublié les attentes du public, ne s'adressant qu'à un public d'érudits pour lesquels les traditions populaires et le vocable même de « populaire » auraient une connotation péjorative. Or pour Jean-Marie LE PEN et les siens, le peuple constitue l'essence même de la nation.

L'utilisation du terme « populaire » permet, dans ce contexte, une distanciation entre une « culture officielle » imposée par les acteurs du pouvoir, et la « culture populaire » qui est destinée au « petit peuple » que le F.N. prétend représenter.

Ainsi, l'utilisation du terme « populaire » confirme la volonté du parti de se rapprocher du peuple et de parler en son nom. Opposer la culture populaire à la culture élitiste est aussi une critique à l'égard des politiques culturelles mises en œuvre en particulier dans les années 80 sous le Ministère de Jack LANG, dont l'un des principaux objectifs étaient de favoriser le lien social par la démocratisation de la culture. Cela s'est notamment traduit par l'instauration de manifestations telles que la Fête de la musique, par la politique des grands travaux, et par l'augmentation de subventions accordées à des disciplines jusqu'alors peu reconnues comme la bande dessinée, les musiques amplifiées, le cirque, les arts urbains²⁵⁰. Or il s'agit-là de disciplines artistiques fortement critiquées, voire rejetées par le F.N. « *Si demain, le grand groupe musical doit être Nique ta mère (NTM) et si le Louvre doit intégrer des collections de tags, nous serons entrés dans le monde haïssable de Big Brother, le monde*

tiède et gris de la pensée unique »²⁵¹. Pour Jean-Marie LE PEN, les arts urbains ne sont que le reflet d'un « hégémonisme américain » fortement dénoncé lors de l'Université d'été du F.N. en 1996. De plus leur reconnaissance par le Ministère de la culture traduit la volonté de mettre en avant l'universalisme de la culture, ce que le F.N. appelle le « cosmopolitisme ».

Aux yeux du Front national, la défense du patrimoine correspond à la fin du cosmopolitisme. Le peuple français ne se référerait qu'à des modes anglo-américaines²⁵² (musicales, esthétiques, picturales) et ignorerait la création française et ses artistes. « *Cette liberté, qui a si souvent souffert des « ciseaux des censeurs de gauche » sans même parler des très officiels « inspecteurs de la création artistique* »²⁵³, *doit être pleinement restaurée et bénéficier à tous ceux qui ont quelque chose à dire* »²⁵⁴. Or, la caractéristique principale de la « culture officielle » serait de faire travailler le cercle des « amis ». Selon le parti d'extrême droite, la culture serait monopolisée par les partis de gauche et leurs « artistes officiels » qui ne reflèteraient qu'un « parisianisme ambiant ». Ce cercle fermé des acteurs de la médiation culturelle partagerait un langage commun destiné à « isoler le peuple français de la création artistique ». Le F.N. dénonce avec beaucoup d'insistance la création contemporaine comme nous l'avons montré dans la précédente partie.

²⁴⁹ FRONT NATIONAL (1993), 10^e proposition, « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français ».

²⁵⁰ Sous l'expression « arts urbains », nous entendons regrouper aussi bien les arts graphiques (tags, graffitis) que la musique (hip hop, rap, R'n'B).

²⁵¹ DELY, *Libération*, 3 juin 1996 Expliquer que c'est un texte issu du discours de LE PEN et repris dans Libé.

²⁵² Le courant néo-droitier qui intègre le parti à la fin des années 1980, est à l'origine de la rupture entre le F.N. et les Etats-Unis au nom de la défense et de la préservation de l'identité nationale. La prise de position pro-irakienne du parti au début de la Guerre du Golfe en 1990 renforcera définitivement cette rupture.

²⁵³ Par l'emploi de ce terme, le F.N. désigne les cadres culturels de l'Etat.

²⁵⁴ LE PEN (1984), p.169

Sous le principe de liberté cher au parti se cache un libéralisme économique dont l'objectif est de « privatiser » le secteur culturel tout en contrôlant les œuvres dans un souci de respect des valeurs nationales. Ce projet revendiqué par le parti exprime une contradiction entre libéralisme et interventionnisme. Par ailleurs, le Front national, comme l'ensemble des partis politiques de droite, confond, dans ses programmes mais aussi dans ses discours, la liberté et le libéralisme.

Le discours du F.N. est conforme au discours libéral classique : comme tous les mouvements libéraux, le parti de Jean-Marie LE PEN est hostile à toute réglementation et à toute intervention de l'Etat dans la vie économique et dans la vie financière. En ce sens, le F.N. adhère aux logiques traditionnelles de la droite libérale, ce qui, parfois, entre contradiction avec les logiques autoritaires qu'il peut inscrire dans d'autres de ses discours et de ses stratégies de communication. C'est le libéralisme de son discours économique qui vient légitimer le F.N. dans sa place au sein de l'espace public des acteurs et des identités politiques.

Ainsi, sous couvert d'un discours prônant la liberté de création et d'expression, le F.N. défend une libéralisation généralisée du secteur culturel.

« Libérons la culture et la création artistique des entraves de l'Etat, des commis et des commissions. Cessons de transformer les artistes en assistés ou fonctionnaires. Sortons des routines technocratiques et directoriales. Faisons sauter les verrous qui, des syndicats en groupes de pression, maintiennent des situations acquises et empêchent toute véritable

*liberté de création, freinent et alourdissent »*²⁵⁵. Deux points intéressants sont à distinguer ici : l'héritage national populiste et l'approche libérale que nous évoquions ci-dessus. Ces critiques participent à la diffusion d'une idéologie tendant à prouver que le F.N. serait susceptible de rendre au peuple sa liberté d'expression, ce qui sous-entend que les partis de pouvoir la lui auraient supprimée. Il s'agit-là d'un argument propre à renforcer l'idée du complot. De plus, le F.N. tend à démontrer que les réglementations appliquées par les acteurs du champ culturel seraient à l'origine de la promotion d'une culture officielle dictée par l'Etat.

Malgré ces multiples dénonciations, le F.N. propose à son tour, en application du principe de liberté, l'établissement de trois critères auxquels les œuvres artistiques devront répondre : « Création enracinée dans notre identité et nos valeurs », « Création accessible à tous et non pas réservée à une pseudo élite », et « Création de devenir et non pas de renouvellement »²⁵⁶.

Seules les créations répondant à un ou plusieurs des critères suivants, pourront bénéficier de subventions publiques au titre de l'aide à la création. Cités pour la première fois au sein du programme national de 1993, 300 mesures pour la renaissance de la France, ces critères sont issus d'une réflexion de Bruno MEGRET, présentée six ans auparavant lors d'une conférence intitulée « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation »²⁵⁷. Ce dernier estimait que les œuvres susceptibles d'obtenir l'aide du gouvernement frontiste (si celui-ci venait à prendre le pouvoir) devaient être des « créations non-destructrices de notre identité et de nos valeurs », des « créations accessibles à tous et non pas réservée à une pseudo élite » et enfin des « créations de devenir et de renouvellement qui ne soient pas une éternelle révérence à ce qui se faisait dans le passé ».

²⁵⁵ MEGRET (1986), p.119

²⁵⁶ FRONT NATIONAL (1987), p.115

²⁵⁷ Conférence du 21 novembre 1987

Nous n'avons relevé qu'un seul changement entre les critères présentés en 1987 et ceux de 1993 : le remplacement de l'expression « créations non-destructrices » par celle de « création enracinée ». Le terme « enraciné » permet de symboliser le fait que le peuple français exprime ses origines et son identité dans son histoire et dans ses traditions.

2 – 1 – a – « Création enracinée dans notre identité et nos valeurs »

Le philosophe allemand Ernst CASSIRER, dans « La pensée mythique », second volume de l'ouvrage Philosophie des formes symboliques²⁵⁸, estimait que l'art est expression et producteur de sens. Si l'on ajoute à ce postulat le pouvoir de la rhétorique dans la sphère politique, l'expression « création enracinée » prend une ampleur toute significative pour la compréhension de l'idéologie frontiste en matière culturelle. Le terme « enracinée » renvoie à une légitimation par la continuité de temps et surtout par le refoulement de l'histoire plurielle et la fiction d'une histoire homogène. Inscire durablement dans le temps une œuvre, un patrimoine artistique, constitue un objectif, certes louable, mais dans ce contexte précis, nous pensons qu'il s'agit de l'idée selon laquelle le temps n'a de sens que dans la référence au passé dans sa fonction de légitimation. C'est d'ailleurs ce qui est sous-entendu dans la partie consacrée au principe d'« enracinement » : « [i]l n'y a pas de civilisation sans un sol qui lui fournisse l'homme, les conditions naturelles [...] propice[s] à l'épanouissement des œuvres de l'esprit et de la main. »²⁵⁹ Les œuvres de création doivent promouvoir la civilisation française, son patrimoine, ses traditions. Tels sont les critères sur lesquels le F.N. tend à « légiférer » sur la création artistique. « Toutes les grandes civilisations ont laissé des œuvres universelles, qui marquent parce qu'elles sont l'expression de la fécondité créatrice du peuple qui les a produites. »²⁶⁰ L'idée émergente de ce propos est la volonté de promouvoir la grandeur du peuple français à travers les siècles. Le peuple français est ainsi considéré comme une civilisation appartenant à une grande nation reconnue de tous. Le terme « fécondité » exprime cette confusion entre nature et culture que nous évoquions précédemment, mais également une référence obsessionnelle de la maternité du sol.

2 – 1 – b – « Création accessible à tous et non pas réservée à une pseudo élite »

Le rejet des élites est une composante majeure du populisme comme l'explique Joël ROUCLoux, historien de l'art et des idées politiques. « Qui dit « populisme » suppose la référence à un « peuple » réel ou véritable, ce qui implique qu'il y ait des gens qui ne seraient pas dignes de ce « vrai » peuple. Le démagogue populiste affirme qu'il défend bien mieux et à lui seul ce peuple « réel » que les élites autoproclamées et « corrompues » qui sont censées le représenter. Le populisme renvoie à une pratique, la démagogie, bien plus qu'à une idéologie constituée. »²⁶¹

²⁵⁸ CASSIRER (1972)

²⁵⁹ FRONT NATIONAL (1993), Les Principes, « L'enracinement ».

²⁶⁰ FRONT NATIONAL (1993), Les Principes, « L'enracinement ».

²⁶¹ ROUCLoux (Joël), « Les stratégies culturelles de l'ethnopolitisme », in *Culture, extrême droite et populismes aujourd'hui en Europe*, Colloque européen organisé à Bruxelles par Culture et Démocratie, mai 2003, p.13

Le Front national s'adresserait ainsi à un peuple considéré comme le seul peuple réel en lui proposant un programme composé de la « véritable culture »²⁶² française, celle du « Beau, du Bien et du Vrai ».

De plus, ce critère permet au Front national de critiquer directement l'art moderne et contemporain ainsi que toutes les formes artistiques qui, selon lui, ne seraient pas accessibles au peuple français. Les œuvres dites « non-figuratives » nécessitent un travail d'interprétation, de réflexion, d'analyse, qui, selon les propos du F.N., ne serait pas accessible au peuple français. En effet, comme l'admet Elisabeth COUTURIER, dans son ouvrage *L'art contemporain, mode d'emploi*²⁶³, pour interpréter les œuvres d'artistes contemporains il ne faut pas seulement maîtriser le vocabulaire mais aussi « s'entraîner le plus souvent possible » en fréquentant des lieux culturels ciblés²⁶⁴.

L'approche des mouvements artistiques qui composent l'art contemporain, nécessite ainsi une certaine forme de formation tout autant à l'art du XXe siècle, qu'une connaissance des divers lieux culturels. Mais finalement n'est-ce pas là le propre de toute « activité », de tout art et de toute pratique culturelle ?

2 – 1 – c – « Création de devenir et non pas de renouvellement »

Le terme « renouvellement »²⁶⁵ exprime particulièrement cette logique de refus de la politique mise en oeuvre jusqu'à présent par les « acteurs du système ». Depuis la création du Ministère de la culture, le F.N. estime que la politique culturelle mise en oeuvre n'a subi aucune modification dans les actes et dans les objectifs. Au-delà d'une confusion entre la culture et la civilisation, cette opinion témoigne de la volonté du F.N. à démontrer que les politiques culturelles françaises sont les mêmes depuis la création du Ministère des Affaires culturelles.

Au nom de « l'impérieuse nécessité d'une renaissance », le Front national estime que les créations artistiques doivent permettre de « renouer le lien entre art et peuple » : « [S]i l'art grec, l'art romain nous parlent encore aujourd'hui, c'est précisément parce qu'ils sont l'expression d'un peuple, d'une culture et non d'une époque »²⁶⁶. L'art n'est donc pas perçu comme le miroir actuel de nos sociétés mais comme le miroir de valeurs intemporelles qui définissent un peuple. Cette citation exprime la constante confusion entre peuple, identité et valeurs.

Le Front national a, par ailleurs, un rapport propre à la temporalité. Le passé représentant l'histoire, les valeurs et les traditions de la France ; le présent étant le système actuel dénoncé par le parti, et le futur l'avenir vers lequel le peuple français tend sous l'impulsion du leader frontiste qui fait une fois encore figure de prophète.

Le terme « devenir » est utilisé dans une logique de distinction entre les actions mises en oeuvre par les partis au pouvoir et l'évolution proposée par le Front national.

²⁶² FRONT NATIONAL (1993), « Culture de masse », « Culture branchée », « Folklore »

²⁶³ COUTURIER (2004)

²⁶⁴ Tout art supposant, selon nous, une forme d'entraînement, la seule différence entre l'art dit contemporain et l'art classique tient du fait que le second nous permet d'avoir quelques siècles d'entraînement en plus.

²⁶⁵ Nous tenons à préciser que le terme « renouvellement » n'apparaît qu'une seule fois dans les écrits et dans les textes officiels du F.N., à savoir dans l'intitulé cité ci-dessus.

²⁶⁶ GOLLNISCH (1998)

2 – 2 – La responsabilité

« *La responsabilité première d'un gouvernement français consiste en effet, je [Bruno MEGRET] le rappelle, à s'occuper d'abord du peuple français* »²⁶⁷. Sur le plan culturel, le F.N. estime que la principale responsabilité de l'Etat selon les critères du Front national devrait être de s'attacher à la conservation du patrimoine national et régional et à la promotion d'œuvres respectant les valeurs de la nation. « *L'Etat dont la première des missions souveraines est d'assurer la pérennité de la nation, de préserver son identité et ses valeurs, n'a pas à aider ceux qui par leurs créations visent précisément à les détruire* »²⁶⁸.

. À ce titre le Front national propose, par exemple, que « *toute l'aide à la création soit dirigée vers [...] une création enracinée dans notre identité et nos valeurs* »²⁶⁹. Le terme « enraciné » fait appel à des références communautaires et territoriales, et introduit une distinction qui amène à diverses formes de discrimination dans l'espace public.

Comme nous l'évoquions précédemment, le F.N. tend à montrer que le peuple français doit se préserver par les valeurs morales qui sont propres à la nation au travers de l'enseignement et de la culture. « *Le Front national ne croit pas que l'homme « naisse bon » ; il croit plus justement que l'homme naît avec une potentialité de qualités et de défauts que seules l'éducation, la discipline, les mœurs, la loi aideront à rester dans une ligne de vertus. Pousser l'homme à être meilleur, à se maîtriser, à se dépasser, à servir, c'est le rôle des institutions : la famille, les églises, l'école. C'est aussi le rôle de la culture.* »²⁷⁰ Le Front national estime ainsi qu'il est de sa responsabilité de donner « un sens à la vie d'un peuple »²⁷¹ en défendant la mise en œuvre d'une identité culturelle nationale.

Le terme « vertus » exprime l'obsession moraliste qui caractérise l'identité politique du F.N. et sur laquelle se fondent ses conceptions culturelles.

3 – La légitimité d'un « programme culturel national »

En grand critique du « système » en place, le Front national estime que la culture en France serait actuellement répartie en trois secteurs normalisés, parfaitement décrits dans le rapport de Bruno GOLLNISCH, « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines »²⁷²,

Le premier est celui de « la culture mondialiste de masse » dont l'objectif serait, selon lui, la disparition de toutes les formes de « cultures nationales » et identitaires. Il s'agit-là de dénoncer une culture « cosmopolite » promue par de grands groupes multinationaux.

Le second concerne « la culture élitaire », « absconse et abstraite », tout aussi cosmopolite. Cet aspect de la critique s'inscrit dans un projet visant à critiquer la culture de la « gauche-caviar ». Le F.N. cherche à démontrer que les français se sont peu à peu détachés de la culture « gouvernementale » qui ne correspondrait pas à ses attentes. Il s'agit ainsi d'une redite de la critique énoncée à l'égard d'une culture élitiste non destinée au

²⁶⁷ Site Internet de Bruno MEGRET, Pages présentant son ouvrage *L'impératif du renouveau*, paru en 1986 aux Editions Albatros.

²⁶⁸ MEGRET, in LE PEN (1987), p.115

²⁶⁹ *Ibid*

²⁷⁰ LE PEN (1982), p.167

²⁷¹ *Ibid*

²⁷² GOLLNISCH (1998)

peuple français. En d'autres termes, le F.N. tend à prouver que la « culture élitaire » serait le seul fait de la gauche. Il s'agit en fait de s'attaquer à la politique des grands travaux menés sous la présidence de François MITTERRAND et sous le ministère de Jack LANG. Une fois encore le F.N. estime que « le déclin de la civilisation française » serait le fait de tous les partis politiques, et principalement suite aux objectifs « élitistes » du parti socialiste.

Enfin, le dernier secteur institué par le système politique en place et critiqué par le F.N. est celui de la culture dite « de musée » dans laquelle culture nationale et régionale sont « reléguées à l'état de stock folklorique inoffensif participant du « patrimoine de l'humanité »²⁷³

. Cette expression dénonce l'absence de promotion des cultures régionales prônant les valeurs de l'identité nationale.

C – Culture et désir dans les expressions culturelles de l'identité du F.N.

Nous avons relevé deux instances du désir dans l'expression de l'identité politique du F.N. La première repose sur la particularité du désir politique à l'origine de l'engagement F.N. et ses formes d'expression. La seconde est la place du chef et l'identité propre de Jean-Marie LE PEN dans la culture et dans l'identité du F.N.

1 – Désir et engagement politique

Comme tout parti politique, le F.N., dans sa culture et dans son identité, comporte des expressions des formes et des logiques spécifiques d'engagement de ses militants et de ses adhérents.

La médiation esthétique exprime une forme d'engagement. De l'émotion et de la reconnaissance d'un idéal commun, peut naître l'engagement. La représentation de valeurs communes au travers d'œuvres artistiques peut provoquer un effet de groupe. Tout le travail symbolique autour d'« icônes » frontistes (la flamme, les couleurs du drapeau national, Jeanne d'Arc, etc...) témoigne de cette effervescence. Les représentations esthétiques frontistes servent de référent aux membres du parti. Comme l'ont souligné Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU, «*[l]a conversion au F.N. révèle en fait un paradoxe : elle souligne le caractère sectaire de l'engagement militant qui sert à renforcer la cohésion minoritaire tout*

en aidant l'individu à se situer et dans le groupe et par rapport au monde extérieur.»²⁷⁴ Le F.N. va « former » peu à peu ses militants en diffusant, par opposition à la « pensée unique » dénoncée par le parti, une pensée commune dans laquelle tout acteur se reconnaît comme un individu faisant partie d'une nouvelle société.

À la différence de la « pensée unique » qui peut être définie comme un regroupement d'idées considérées comme majoritaires en France et dans l'Europe communautaire, et comme une domination d'idéologies qui imposent certains choix de société présentés comme seuls légitimes, la pensée commune développe des idées que le F.N. va dénoncer comme minoritaires. L'engagement des membres du parti résulte, en partie, de cette reconnaissance de la pensée commune, en les fédérant autour de valeurs communes qu'il convient de protéger.

²⁷³ *Ibid*

²⁷⁴ MAYER ET PERRINEAU (1996), p.122

Le développement d'une pensée commune a été expliqué par certains universitaires²⁷⁵ qui ont avancé le fait que la progression constante du F.N. en France serait le résultat d'une prise de conscience de la population de son aspiration à exister culturellement avec ses codes, ses rites, ses symboles, ses droits et ses terres, son langage. Cette idée se traduit par l'utilisation constante, dans la communication frontiste, d'un vocabulaire spécifique et de familles de mots issus ou proches du nationalisme, et d'une symbolique qui renforce l'idée d'une communauté.

Comme l'a montré Ernst CASSIRER, dans le troisième volume de *Philosophie des formes symboliques*, l'homme ne se trouve pas directement face à la réalité parce qu'il est entouré de formes symboliques constituées par les mythes, les rites, le langage, les formes artistiques : « [c]omme toutes les formes symboliques, l'art trouve ses racines dans l'expression. Même dans sa forme contemporaine, aussi objectif qu'il puisse paraître, l'art ne cesse jamais d'être un phénomène expressif »²⁷⁶. La démarche entreprise par le F.N. d'une linguistique et d'une symbolique axées sur la nation est à cette image. Bruno MEGRET n'hésite pas dans son projet de « combat culturel », à présenter la culture comme la « colonne vertébrale de la nation. »²⁷⁷ Le numéro deux du parti estime que la culture confère au peuple son identité en faisant des citoyens d'une même nation une authentique communauté.

Bernard LAMIZET a développé l'idée selon laquelle « la sociabilité s'instaure au moment même où le désir est refoulé par le sujet qui en est porteur et qui, dès lors, trace une ligne de séparation irréductible entre la logique du désir et celle de la loi : entre la logique de l'identité et celle de l'appartenance »²⁷⁸. Or dans le cadre des politiques culturelles du F.N., la mise en œuvre de cette expression de l'engagement par la revendication d'une identité imaginaire, celle d'une communauté regroupée par et autour de l'identité nationale, exprime la confusion entre identité et appartenance. L'identification dont font part les membres de la famille frontiste, traduit une forme de « suprématie » de l'identité collective sur l'identité individuelle. L'identification, selon Malek CHEBEL, est un « [p]rocessus par lequel l'individu arrive à acquérir une identité »²⁷⁹. Ainsi, les politiques culturelles du F.N. ne permettent pas la séparation entre la logique de désir et celle de la loi : elles ne s'attachent qu'à défendre une identité collective définie par une confusion entre « civilisation » et « culture », et par des fantasmes de persécution.

2 – Désir et pratiques culturelles

Le désir est une pulsion sublimée en symbolique dans les pratiques culturelles et artistiques. En d'autres termes, nous pouvons exprimer l'idée selon laquelle il n'y a pas de pratique culturelle sans désir. « [L]es pratiques culturelles s'inscrivent toujours dans la mise en œuvre d'un désir : pas de culture sans désir du sujet qui l'a met en œuvre. En effet, c'est le désir

²⁷⁵ Notamment Erwan LECOEUR, *Un néo-populisme à la française. 30 ans avec le Front national*, Paris, La Découverte, 2003 ; et Alain BIHR, *L'actualité d'un anarchiste. La pensée d'extrême droite et la crise de la modernité*, Lausanne, Editions Page deux, Collection « Cahiers libres », 1998

²⁷⁶ CASSIRER (1972), p.229

²⁷⁷ Site Internet du Front national, Pages « Archives », mai 2001

²⁷⁸ LAMIZET (1998), p.17

²⁷⁹ CHEBEL (1997), p.25

*qui constitue l'ancrage du sujet, dans toute la consistance de sa personnalité, au coeur de l'expérience des pratiques culturelles de la sociabilité»*²⁸⁰.

Le temps de la culture s'inscrit, en général, dans le temps du loisir, c'est-à-dire celui de la plus grande disponibilité personnelle. Par définition, le temps des loisirs est le temps dont on a la maîtrise. Les activités choisies sont donc logiquement propres aux goûts de chacun répondant ainsi à une forme de désir individuel.

Dans le cadre du F.N., les pratiques culturelles s'inscrivent dans un temps indéfini, et, traduisent l'expression d'un désir collectif dans la mesure où les politiques culturelles frontistes sont fondées sur la notion d'identité nationale.

III – La dimension fantasmatique de l'identité politique du Front national

Il convient à présent de présenter et d'analyser les composantes de ce que nous avons choisi de nommer le fantasme identitaire du F.N., et de les articuler au champ des politiques culturelles.

A – Les fantasmes de persécution dans le champ des politiques culturelles du Front national

Les fantasmes sur lesquels repose la conception du F.N. de la culture, s'expriment dans les discours et dans la rhétorique du F.N., dans sa mise en scène et particulièrement dans le « *decorum* » mis en œuvre dans les manifestations organisées par le Front. Ils s'expriment aussi dans la répétition fantasmatique de certaines obsessions, comme celle du complot ou la dénonciation de menaces intérieures et extérieures, qui participent à la création et à la diffusion de la culture dite « officielle ».

Il convient ici de rappeler de l'art se fonde sur une approche de la médiation esthétique : il existe un langage de l'art, une sémiotique. Le F.N. va développer son propre langage artistique en le calquant sur son vocabulaire politique et ainsi sur son idéologie. Or, comme l'a rappelé Jean CAUNE dans son livre *La démocratisation culturelle*, « [à] travers la langue, la langage donne à l'homme une représentation du monde »²⁸¹.

L'expression fantasmatique de l'identité politique du Front national se fonde essentiellement sur le complot et la peur, ce qui sera décliné dans les différents textes du parti traitant des politiques culturelles.

1 – Le Complot

La théorie du complot élaborée et mise en œuvre par le F.N. constitue une sorte de métalangage politique en ce sens qu'elle est une modalité d'appréciation de la vie politique. Le métalangage du discours politique du F.N. caractérise l'engagement des pratiques sociales dont sont porteurs les énonciateurs de ce discours.

²⁸⁰ LAMIZET (2000), p.406

²⁸¹ CAUNE (2006), p.70

Par le vocable de « complot », le parti entend caractériser la vie politique et l'espace public en général. En effet, cette thématique représente la situation symbolique du F.N. dans l'espace public : il se trouve, selon lui, à la merci de tous les complots dirigés contre lui par les acteurs politiques légitimes. Lors du congrès annuel du Front national qui s'est tenu à Strasbourg du 29 au 31 mars 1997, Jean-Marie LE PEN s'est longuement exprimé sur ce sujet : « *la France est soumise à la domination d'un réseau croisé de pouvoirs et d'influences contradictoires qui l'exploitent sans vergogne et la paralysent. Toutes les forces sont coalisées contre le Front national. Elles sont baptisées par nous Etablissement par référence à l'Etablissement britannique mais on pourrait aussi bien le nommer Système ou Maffia* ».

Une telle théorie renforce la dimension proprement populiste du F.N. car elle met en situation de victime des acteurs et des institutions légitimes de l'espace politique. Le complot est destiné à rejeter le F.N. hors de l'espace public, ce qui lui confère une aura de persécution.

Nous avons recensé dans notre introduction trois expressions de la thématique du complot, exposées par le Front national, qui font partie intégrante de l'imaginaire frontiste : le complot des autres partis politiques contre le F.N., celui des « grands » contre les « petits »²⁸², et celui des médias. Tous les trois sont déclinés dans les discours et les programmes traitant de questions culturelles.

1 – 1 – Le complot des autres partis politiques contre le Front national

Le F.N. se donne l'image d'un mouvement politique exclu de toutes les formes de représentations nationales. Les références esthétiques qu'il met en avant sont, selon lui, absentes du champ politique et de l'espace public, subissant ainsi une certaine forme de « censure » comme le revendiquent les dirigeants. Lors de l'« affaire des bibliothèques »²⁸³, le Front national a fustigé la censure pratiquée par les bibliothèques à l'encontre d'auteurs d'extrême droite. Au nom d'une certaine forme de pluralisme, les maires frontistes ont ainsi utilisé ce fantasme du complot pour légitimer leurs actions.

En refusant un certain nombre d'abonnements à des organes de presse et en appliquant de nouvelles règles de sélection dans l'acquisition d'ouvrages, le F.N. a appliqué la même pratique que celle qu'il condamne et dont il serait victime : la censure. La défense du pluralisme et l'habileté avec laquelle elle sera revendiquée, obligeront les conservateurs de bibliothèques, les bibliothécaires et les documentalistes, à revoir leurs réflexions quant aux œuvres d'auteurs d'extrême droite et quant à la définition de la notion de pluralisme.

Ainsi toutes les actions culturelles frontistes sont-elles légitimées par cette idée fantasmée du complot. L'une des composantes du complot pratiquée à l'encontre du F.N. est dénoncée sous l'expression « Yalta culturel » qui apparaît notamment dans un chapitre de l'article de Bruno MEGRET « Débat culturel et combat politique »²⁸⁴. Cette expression

²⁸² Comme le rappelle Pierre MILZA dans l'ouvrage collectif *Les cultures politiques en France*, Maurice BARRES est à l'origine d'un projet de rassemblement fondé « *sur la défense des « petits » contre les « gros », sur la prise en compte de tous ceux qui n'ont pour eux que leur enracinement et leur qualité de Français* », *Op. Citée*, p. 331.

²⁸³ Nous avons choisi d'utiliser l'expression l'« affaire des bibliothèques » dans le cadre des actions dites de « rééquilibrage » des bibliothèques des municipalités administrées par des maires F.N. entre 1995 et 2001, à savoir les villes de Vitrolles, Marignane, Orange et Toulon. Ces « affaires » seront analysées dans la troisième partie.

²⁸⁴ Cet article est paru dans l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Une âme pour la France*, paru en 1987. Le titre du chapitre cité s'intitule « Dénoncer le « Yalta culturel » ».

désigne, selon le F.N., la main mise opérée sur la culture par les partis politiques de gouvernement qui auraient agi au nom de l'«européanisation» qui menacerait la culture de chaque communauté et prônerait une culture européenne « cosmopolite ». Cette dénonciation désigne aussi les différents gouvernements français de la Ve République. Pour le F.N., ces gouvernements auraient décidé de promouvoir la primauté de l'Europe sur les nations qui en font partie.

Sur le plan culturel, cela implique la reconnaissance d'une culture « globale et non locale »²⁸⁵. Selon le F.N., la reconnaissance de la culture globale entraînerait la disparition des cultures locales, c'est-à-dire celle des différentes cultures régionales qui composent la culture nationale. Le programme de 1993 illustre précisément ce point de vue dans un paragraphe intitulé « L'Europe », c'est la submersion par la « culture » d'Hollywood». Le F.N. utilise des guillemets pour parler de la « culture » d'Hollywood pour contester qu'il s'agit bien d'une culture. Par ailleurs, dans la mesure où cette forme d'américanisation de la culture serait promue et « imposée » à l'Europe, « *les « industries culturelles » (livre, cinéma, télévision...) ne sont [considérées que comme] une branche de l'économie parmi d'autres.* »²⁸⁶

. Cette pensée, en contradiction avec l'approche libérale du F.N., exprime la confusion entre civilisation et culture, comme nous l'avons montrée dans le second chapitre de cette partie²⁸⁷. Elle est également en contradiction avec l'opinion exposée par Bruno MEGRET

en 1986, dans son ouvrage *L'impératif du nouveau*²⁸⁸, dans lequel il consacrait un paragraphe à l'ouverture d'un « espace culturel européen »²⁸⁹. Selon ce dernier, « *défendre*

notre identité et notre culture, c'est faire vivre la culture européenne »²⁹⁰. L'exemple des propositions du futur numéro 2 du F.N. pour le secteur cinématographique illustre les futures divergences de point de vue avec Jean-Marie LE PEN. En effet, Bruno MEGRET estime que seule la constitution d'un « projet commun européen pour le cinéma » englobant tous les pays membres du Conseil de l'Europe permettra à la France et à l'Europe de résister aux « oligopoles américains ».²⁹¹ Les positions du F.N. sur l'Europe, présentées ci-dessus, sont contradictoires dans la mesure où le F.N. se prononce en faveur de l'Europe lorsqu'il s'agit de combattre les Etats-Unis, et contre l'Europe lorsqu'il s'agit de défendre l'identité française.

Une telle divergence ne s'atténue que dans la critique et la dénonciation des politiques culturelles mises en œuvre par les gouvernants. Ainsi, la droite est fustigée pour avoir renoncé à investir la sphère culturelle : « *les majorités R.P.R./U.D.F. ont exercé le pouvoir*

économique et social en abandonnant le pouvoir culturel au P.S. »²⁹². Cette idée est

²⁸⁵ On désigne ainsi par « culture globale » la culture d'un groupe national, économique, générationnel, etc., Cette expression « culture globale » est généralement utilisée pour l'analyse de comportements culturels de masse. Chaque individu est un être pluriculturel qui porte en lui une culture liée à son sexe, à son âge, à sa formation, à sa catégorie socioéconomique, à sa religion, à sa région d'origine, à sa famille d'origine et à la famille qu'il a constituée, etc...

²⁸⁶ FRONT NATIONAL (1993), « Europe : rétablir la souveraineté de la France »

²⁸⁷ Cf. p.18

²⁸⁸ Cf. Annexe n°5

²⁸⁹ MEGRET (1986), p.123

²⁹⁰ Ibid

²⁹¹ Ibid p.118

²⁹² LE PEN (1982), p.166

reprise par Bruno MEGRET dans son ouvrage, *l'Impératif du renouveau*, lorsque ce dernier dénonce l'« hégémonie culturelle de la gauche » qui trouveraient ses origines dans « *la prise en main des « intellectuels » par le PC* »²⁹³. Le futur numéro deux du F.N. précise que « *[d]e Louis Aragon à Louis Althusser, en passant par Lucien Febvre et Joliot-Curie, la mode déjà poussait au conformisme marxiste.* »²⁹⁴ La culture actuelle aurait ainsi été façonnée par le parti communiste et par les acteurs de Mai 68 face auxquelles la droite classique n'aurait pas réagi. C'est à ce titre que Jean-Marie LE PEN annonce l'offensive frontiste : « *[n]ous allons disputer le terrain culturel à nos adversaires. Dans nos trois municipalités, nous allons étonner par le choix des œuvres et, à chaque fois que nous conquerrons un espace, nous démontrerons les mécanismes malfaisants en place qui encadrent l'esprit* »²⁹⁵. La gauche est ainsi attaquée pour avoir mis en place une « *soft culture* » en allouant toutes les aides financières à « *de faux provocateurs comme le suisse Jean-Luc Godard,* »²⁹⁶ *l'égyptien Youssef Chahine, le turc Ilmaz Guney ou le communiste Ettore Scola*». De ce point de vue découlent toutes les critiques contre la culture « cosmopolite » et « post-soixante huitarde ».

Le dirigeant frontiste qualifie cette crise sociale, politique, économique et culturelle de « *chienlit* »²⁹⁷. En effet, ce désordre national serait à l'origine de la crise actuelle dont le peuple français serait la victime face à d'anciens pseudos révolutionnaires devenus des dirigeants importants. Selon le F.N., dans son programme de gouvernement de 1993, la sphère culturelle correspondrait aujourd'hui à « *un ordre établi dans lequel se sont bien installés les "héros" de Mai 68* »²⁹⁸. Aujourd'hui, la sphère culturelle serait dirigée par une partie des « *soixante-huitards* », qui, au nom d'un principe de liberté, diffuseraient une « *culture officielle* » sans aucune originalité et souvent contraire aux valeurs qui fondent notre nation.

Dès 1982, Jean-Marie LE PEN s'attaque aux politiques culturelles françaises, en estimant que « *financer à grands frais les associations culturelles de gauche ce n'était pas neutre : c'était privilégier un message négatif ; c'était privilégier la dérision : la dérision de la famille, la dérision de la justice, la dérision de l'Etat, la dérision du sens commun et du bon sens, surtout parce que ce sont ces forces qui permettent au plus grand nombre de résister au lavage de cerveau* »²⁹⁹.

Le sens commun, le « bon sens », c'est la norme qui se fonde sur la légitimité d'une adhésion immédiate, sans débat. Pour le F.N., il s'agit de montrer que les connaissances socialement transmises prime sur les savoirs scientifiques, c'est-à-dire par rapport à notre champ de recherche, sur la culture des élites imposée par la gauche. Ainsi, la gauche

²⁹³ MEGRET (1986), p.103

²⁹⁴ *Ibid*, pp103-104

²⁹⁵ DELY, *Libération*, 3 juin 1996

²⁹⁶ LE PEN (1982), p.173

²⁹⁷ Terme employé par le Général De GAULLE en 1968. La stratégie de recentrage gaullien exercée par le Front national correspond à une volonté de représenter la grandeur et la fierté de la France, mais également l'idéologie d'une France unifiée.

²⁹⁸ FRONT NATIONAL (1993), 10^e proposition, « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français »

²⁹⁹ LE PEN (1982), p.166

serait à l'origine d'un « lavage de cerveau »³⁰⁰ du peuple français, par la mise en œuvre de politiques publiques consacrées à la culture « cosmopolite ».

1 – 2 – Le complot des « grands » contre les « petits »

Le Front national oppose la « culture officielle », « élitiste », à la culture destinée à un « véritable public », « populaire », qui attendrait de l'Etat, la diffusion d'un art plus accessible et fidèle à la culture française. Le discours culturel du Front national est un discours de victimes, qui réclament la liberté d'expression comme si les adhérents au Front en étaient privés. Sur le plan culturel, la première mesure proposée par le Front national dans son programme de 1993 est intitulée : « Restaurer la liberté d'expression et de création ». Le F.N. estime qu'« [i]l faut libérer la pensée, l'expression écrite et la création artistique des entraves de tous les conformismes à la mode. »³⁰¹ La philosophie, les Lettres et les Arts répondraient ainsi uniquement à des règles et à des normes conformes aux modes imposées par les « grands » qui sont constitués de puissances internationales, d'élites intellectuelles, de partis au pouvoir, etc....

La « caste intellectuelle »³⁰², telle que l'a décrite le F.N., aurait ainsi oublié le peuple dans l'application de sa politique culturelle en ne s'adressant qu'à un public d'initiés et d'experts. Le terme « caste » exprime l'idée d'un clan fermé sur lui-même dont les discours et les actions ne seraient réservés qu'à ses membres. Par cette expression, à connotation péjorative, le F.N. entend dénoncer les actions mises en œuvre par les acteurs culturels, dits « officiels », au nom de multiples lobbies. « La « culture » au sens actuel [...] ne fait que consacrer la valeur économique ou conjoncturelle de pratiques individuelles ou

collectives à prétentions intellectuelles ou artistiques. »³⁰³ Or comme le précise Bruno MEGRET, « [les hommes] ne sont pas seulement des consommateurs et des travailleurs, ils ont aussi des besoins spirituels, moraux et identitaires, et ne s'épanouissent qu'au

sein de communautés. »³⁰⁴ L'Etat, au nom de multinationales dirigeantes, « aliénerait » le peuple français par des œuvres qui auraient pour vocation de « déraciner » les civilisations. « [O]sons affirmer que la guerre économique, dont personne ne nie plus l'existence, dissimule une véritable guerre culturelle. Ses enjeux sont notre colonisation, notre aliénation. Sa cible est notre identité »³⁰⁵. Les grandes multinationales seraient ainsi à l'origine du déclin et du déracinement de la France dénoncé par le Front national par la diffusion d'une culture « cosmopolite » unique dont l'objectif serait d'aliéner le peuple afin de lui supprimer son identité.

³⁰⁰ *Ibid*

³⁰¹ FRONT NATIONAL (1993), 1^{ère} proposition, « Restaurer la liberté d'expression et de création »

³⁰² Site Internet du Front national, Pages « Culture », mai 1999

³⁰³ FRONT NATIONAL (1993), « « Civilisation » ou « culture » ? »

³⁰⁴ Cette citation est issue du site Internet de Bruno MEGRET dans une page consacrée aux ouvrages de l'ancien numéro 2 du Front national, sous le titre *L'impératif du renouveau, les enjeux de demain*. Pourtant, à la lecture de cet ouvrage paru aux Editions Albatros en 1986, nous souhaitons préciser qu'elle n'y apparaît pas, ce qui traduit selon nous, une réactualisation des textes par son auteur.

³⁰⁵ MEGRET in LE PEN (1987), p.101

Le complot des « grands » contre les « petits » tend également à dénoncer ce que Jean-Marie LE PEN a nommé le « Yalta culturel »³⁰⁶ dont les membres seraient la « bande des quatre » qui se seraient partagé le pouvoir et laissé à la gauche le monopole de la culture. Or, le Front national, en tant que parti d'opposition, aurait été exclu de ses « arrangements » dans la mesure où il serait un parti oeuvrant pour la défense et à liberté du peuple. Dans la logique de la dénonciation des actes commis par « les autres », le F.N. s'attache à amplifier ses propos en soulignant l'implication des médias dans une sorte de « mise à l'écart » dont il serait la victime.

1 – 3 – Le complot des médias

« Caste politico-médiatique »³⁰⁷, « médiocratie »³⁰⁸, telles sont les termes et expressions utilisés par le F.N. pour dénoncer le complot pratiqué par les médias à l'encontre du F.N. et ainsi, selon le F.N., à l'encontre du peuple. Le Front national va créer son propre vocabulaire pour dénoncer l'idée d'un quatrième pouvoir détenu par les médias. Nous avons rappelé précédemment que la rhétorique frontiste se fonde sur une logique selon laquelle « *les mots sont des armes* »³⁰⁹. Ainsi, le terme « médiocratie », par son lien phonique avec le terme « médiocrité », participe à la diffusion d'un message fortement connoté et illustre l'utilisation d'un lexique néologique propre au parti.

Le complot des médias se décline en deux points : la censure pratiquée par les médias à l'encontre du F.N. qui serait absent de la scène médiatique, et l'idée d'un quatrième pouvoir.

Le Front national estime qu'il serait victime d'une censure médiatique qui imposerait une pensée unique et empêcherait le parti de s'exprimer publiquement auprès d'une large audience. « *Non, mes amis, rien ne nous a arrêté et rien ne nous arrêtera plus. [...] Ni notre éviction médiatique proprement scandaleuse, et qui fait honte à un pays prétendument démocratique.* »³¹⁰ Cette interdiction de représentation sur la scène médiatique, telle qu'elle est dénoncée par le parti, serait imposée par les censeurs de ce que Jean-Marie LE PEN nomme « l'établissement »³¹¹. L'utilisation de ce terme donne à comprendre qu'il s'agit d'un clan qui, pour le F.N., correspondrait à « *quatrième pouvoir. [...] Exerçant, par leur force de suggestion sur les individus, une grande puissance d'orientation sur l'opinion publique, le pouvoir médiatique pèse sur le fonctionnement des trois autres pouvoirs [législatif, exécutif, judiciaire]* »³¹². Cette expression illustre l'idée d'une collusion des médias avec les partis politiques et les grandes puissances économiques et financières. « *Le pouvoir médiatique modifie, dans le sens des intérêts de ses commanditaires, la donne politique du pays, en empêchant les citoyens de disposer des informations dans leur intégralité, en occultant certaines données pour en surmédiatiser d'autres, en diffamant sans contrepouvoir réel.* »

³⁰⁶ LE PEN (1982), p.166 Une nouvelle fois ce terme est une façon de s'approprier la figure du Général De GAULLE, exclu de la Conférence de Yalta (Crimée) qui a eu lieu du 4 au 11 février 1945 et à laquelle ont participé Franklin ROOSEVELT, Winston CHURCHILL et Joseph STALINE.

³⁰⁷ Discours de Jean-Marie LE PEN lors des 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge (1997)

³⁰⁸ FRONT NATIONAL (1993), « Le rôle du politique »

³⁰⁹ Propos issu d'un rapport de l'Institut de Formation des Cadres, cités par Edwy PLENEL, in *Le Monde*, 10 mai 1990

³¹⁰ Discours de Jean-Marie LE PEN lors des 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge (1997)

³¹¹ L'utilisation de ce terme exprime la volonté du F.N. de se réapproprier un terme français, utilisé par les anglais sous le vocable « establishment », désignant la société légitime.

³¹² FRONT NATIONAL (1993), Partie INSTITUTIONS, « Restaurer l'Etat », « Une oligarchie totalitaire »

313

Ce commentaire fait apparaître, selon nous, la volonté de contrecarrer la représentation du F.N. faite par les médias, notamment par l'utilisation constante d'images d'archives rappelant les écarts verbaux de certains dirigeants du parti³¹⁴. Le F.N. souhaite ici dénoncer le traitement de l'information qui serait exercé à son encontre, ce que nous montrerons dans la troisième partie dans l'analyse des politiques culturelles mises en œuvre dans les villes d'Orange, de Toulon, de Vitrolles et de Marignane.

Ce « quatrième pouvoir » aboutirait à ce que tant que « *les libertés d'opinion et d'expression seront des mots creux, la démocratie demeurera d'apparence* »³¹⁵. Par cette collusion, les citoyens français seraient ainsi privés de leurs libertés individuelles dans une démocratie façonnée par les élites. Bruno MEGRET développera ce point de vue, lors d'une conférence donnée le 3 septembre 1993, en précisant que « *le discours et l'action des responsables politiques et médiatiques [...] conduisent à détruire [...] les principales conditions de survie et d'épanouissement d'une civilisation* »³¹⁶. En d'autres termes, les médias participeraient au déclin de la nation dénoncé par le F.N.

Sur le plan culturel, le F.N. explique que « *[c]e qui va dans le sens du pouvoir est aidé, encouragé, médiatisé, ce qui ne plaît pas est occulté, voire abandonné dans l'attente de sa disparition* »³¹⁷. La « médiacratie » participerait ainsi à la diffusion des formes culturelles imposées par la pensée unique, en développant ainsi une « culture officielle » qui irait à l'encontre des revendications émises, selon le F.N., par le peuple. Cette « culture officielle » est une nouvelle composante de la logique du complot en ce sens où elle imposerait « *la généralisation du cosmopolitisme pour faire du citoyen un homme aux semelles de vent, un vagabond* »³¹⁸. Le terme « vagabond » renvoie à des notions opposées à celle de « communauté » et de « civilisation » : la solitude, l'abandon, la pauvreté³¹⁹. Aussi, le F.N. convoque un imaginaire de la peur, au travers de cette dernière critique.

2 – La peur

La peur, tout comme le complot, est la forme négative de l'imaginaire politique.

Dans « une nouvelle cartographie de la peur » dans les cités modernes, Anne CAUQUELIN constate que celle-ci reste liée « aux limites et à leur dépassement ». La transgression de ces limites ouvre sur le danger et « *l'imagination de ces individualités qui, de l'autre côté, s'organisent en ennemis, avec leurs mœurs, leurs langues, leurs moyens techniques d'effraction – toujours surévalués* »³²⁰. La peur d'être agressé par des ennemis

313 *Ibid*

314 Cf. Simone BONNAFOUS, « Jean-Marie LE PEN et les médias », in Fabrice d'ALMEIDA (dir.), *La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, Paris, Seli Arslan, 1997, pp.101-113.

315 *Ibid*

316 Cette citation est issue d'une conférence de Bruno MEGRET du 3 septembre 1993, intitulée « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs », in Site Internet de Bruno MEGRET, Pages « Archives ».

317 FRONT NATIONAL (1993), « La rue de Valois contre le Beau, le Bien, le Vrai »

318 LE PEN (1982), p.166. L'expression « l'homme aux semelles de vent » était le surnom que Verlaine donnait à Rimbaud.

319 Le terme « pauvreté » est à interpréter par rapport à la richesse du patrimoine de la nation qui est glorifiée par le F.N.

320 CAUQUELIN (1979)

contribue à souder les membres du parti en une communauté qui repose elle-même sur de l'imaginaire.

Nous souhaitons montrer qu'il existe une dialectique entre la rhétorique politique de l'identité du F.N. fondée sur la peur et le développement d'une stratégie culturelle de la peur. Dans sa préface à l'ouvrage de Corey ROBIN³²¹, *La peur, Histoire d'une idée politique*, paru en France en 2006, Philippe BRAUD émet l'analyse suivante : « [...] la peur est [...] un instrument de mobilisation sociale, comme on le voit clairement à l'origine des plus puissants mouvements protestataires et des crispations contre-révolutionnaires, mais aussi à l'origine des révolutions elles-mêmes où, paradoxalement, elle est alors associée à la ³²² ferveur enthousiaste des foules ». Dans le cadre du F.N., cette stratégie participe de ce que nous évoquions précédemment³²³, à savoir de la constitution d'une « contre-société » qui développerait des propositions phobiques tels que la fermeture des frontières, le protectionnisme, la ségrégation, le rejet des réfugiés et immigrés. Bruno MEGRET résumera cette position dès 1987 : « [I]es immigrés du tiers-monde compromettent à terme ³²⁴ notre identité, c'est-à-dire notre culture ». Il s'agit là d'une forme imaginaire de l'identité qui n'existe que parce qu'elle est menacée. Nous estimons ainsi qu'il convient de parler de « contre-société » au sens où le F.N. fonde son identité sur le fantasme obsessionnelle de menaces dont il serait la victime.

Nous pouvons donner l'exemple des formes de censure qui pourraient être pratiquées à l'encontre des cultures dites « étrangères à la nation » : censure des auteurs et artistes étrangers, censure des œuvres étrangères, rejet des subventions, etc...³²⁵ Aussi, le discours frontiste axé sur la peur se décline en deux facteurs : la menace et l'insécurité.

2 – 1 – La menace

Idéologiquement la menace que dénonce le Front national est bipolaire, intérieure et extérieure. De plus, dans l'imaginaire frontiste, le monde est divisé en plusieurs civilisations ayant chacune sa propre culture, son propre système de valeurs, sa propre identité, sa propre histoire qui seraient incompatibles les unes avec les autres. « [I]l ne peut pas y avoir ³²⁶ de civilisation mondiale [car] les civilisations, par nature, ne peuvent être que plurielles ».

C'est dans cette logique que le F.N. dénonce la « culture cosmopolite », thème obsessionnel de Jean-Marie LE PEN, qui aboutirait à une forme d'« avilissement » de la politique culturelle par la profusion de « ³²⁷ produits artistiques aussi uniformisés et calibrés que les denrées d'un supermarché ». Les productions artistiques actuelles ne reflèteraient plus l'exception culturelle française et ne seraient ainsi que des instruments

³²¹ Influencés par MONTESQUIEU, HOBBS, ARENDT, TOQUEVILLE, les travaux de ROBIN sont parmi les plus récents et les plus pertinents sur la thématique de la peur en politique. Présenter sa méthode et ses travaux.

³²² ROBIN (2006), p.123

³²³ Cf. p.11

³²⁴ MEGRET, in LE PEN (1987), P.103

³²⁵ Nous développerons ces exemples dans notre troisième partie consacrée aux politiques culturelles du F.N.

³²⁶ MEGRET, « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs », Conférence du 3 septembre 1993.

³²⁷ LE PEN (1982), p.165

de diffusion d'une idéologie mondialiste. Par ailleurs, les politiques culturelles mises en œuvre par les différents gouvernements français ne correspondraient qu'à des produits, des marchandises destinées à une industrialisation internationale. L'idée d'une uniformisation, soutenue voir même amplifiée par le terme « calibré », renforce cette approche critique de la culture comme marchandise. Cette critique de la standardisation émise par le F.N. est en contradiction avec d'autres positions du parti, notamment lorsqu'il précise dans son programme de 1993 que « *[l]a promotion de la chanson, de la musique, de la littérature et, d'une façon générale, de la culture française constituera la priorité de l'audiovisuel public* »

³²⁸

. Cette priorité ainsi donnée à la culture française sur les chaînes publiques exprime une nouvelle fois le refus de tout dialogue interculturel.

Au-delà des ces différentes formes de menace qui frapperaient la nation et le peuple et sous l'influence de complots qui seraient pratiqués à son encontre, le F.N. dénonce une autre forme de menace qui concernerait particulièrement ses adhérents et ses militants.

Ainsi, d'après l'étude sociologique menée par Daniel BIZEUL auprès de militants du Front national³²⁹, l'inquiétude et l'imaginaire du danger trouvent leurs origines non seulement dans les discours du président du parti autour de la thématique de la menace extérieure, mais aussi dans des agressions, verbales ou non, dont ils seraient les victimes du fait de leur appartenance au F.N. Ils ont ainsi le sentiment d'un caractère sacrificiel de leur engagement au F.N. Daniel BIZEUL y voit également un processus d'enfermement partisan. « *[Les militants finissent par établir des liens], de façon durable ou provisoire, dans le cercle retreint de ceux qui partagent les mêmes principes et les mêmes goûts, leur donnant l'image*

³³⁰

d'une élite visionnaire, prête au sacrifice de soi pour sauver la civilisation » . L'idée d'une forme de « sacrifice » exprime, selon nous, le fanatisme des partisans et des militants frontistes leur confère une identité fantasmatique collective, celle d'une communauté qui prime sur toutes les autres, en ce sens où elle est la seule à avoir conscience de l'« impératif du renouveau » prôné par ses dirigeants. Cela participe à l'expression de l'imaginaire du politique du F.N.

2 – 2 – L'insécurité

La civilisation française serait aujourd'hui menacée par l'immigration comme le prétend le Front national dans un chapitre de son programme culturel intitulé « Libérer la culture française des menaces de l'immigration ». Le refus d'une France pluriculturelle peut être considéré comme une attaque visant à soutenir la thèse de l'insécurité qui règnerait en France, en raison, toujours selon le F.N., de l'importance du nombre d'immigrés. Cette nouvelle population compromettrait à terme l'identité nationale et ainsi la culture française. « *Le refus de la société multiculturelle, au nom de l'identité de la France, est le combat fondamental du Front national* »³³¹ .

Dans le programme de 1993, le F.N. fustige l'immigration tout en condamnant ce qu'il nomme la « ripoublique » : « *[p]our s'assimiler, il faut respecter et partager des valeurs spirituelles, morales, culturelles suffisamment fortes et entraînant pour abandonner les siennes. Or, les quartiers ethniques et les cités-ghettos, repliés sur eux-mêmes et*

³²⁸ FRONT NATIONAL (1993), 14^e proposition « Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité »

³²⁹ BIZEUL (2003)

³³⁰ BIZEUL, *Op. Citée* p.257

³³¹ FRONT NATIONAL (1993), L'Immigration, « France enracinée contre société multiculturelle »

fonctionnant trop souvent grâce à l'argent de la drogue, peuvent d'autant moins « faire France » qu'ils voient des dirigeants politiques et médiatiques montrant ouvertement leur hostilité aux valeurs nationales et leur adhésion au mondialisme. Comment pourraient-ils « respecter la loi française » quand ils voient ces derniers pratiquer la corruption, ou acheter la paix civile à coup de subventions publiques de la « politique de la ville » ? »³³². Les habitants de ce que le F.N. nomme « quartiers ethniques » ou « cité-ghettos »³³³ seraient influencés par les membres corrompus de l'établissement en participant au déclin de la France par le non-respect de ces lois et de ces valeurs.

Au-delà même d'un thème mobilisateur, l'insécurité est devenue une priorité pour une grande partie de la population française³³⁴. Comme le signalaient, dès 1983, Bertrand LE GENDRE et Edwy PLENEL, « [l']insécurité est un fourre-tout qui brasse pêle-mêle des faits de société a priori peu comparables, de la boîte aux lettres fracturée au chômage croissant, de l'affrontement des cultures à l'absentéisme scolaire, du vol à l'étalage à la menace terroriste... »³³⁵. Dans le cas du F.N., le discours sur l'insécurité permet avant tout de stigmatiser l'Islam tout en traitant de multiples sujets pour sensibiliser son auditoire : la culpabilité des pouvoirs publics français quant à l'augmentation de l'immigration, la défense de la religion catholique, menacée par l'Islam. En d'autres termes, Jean-Marie LE PEN apporterait des promesses en réponse à ces trois éléments.

C – La limitation de l'expression culturelle de l'identité du F.N.

Nous souhaitons, à présent, aborder la question de la censure qui constitue, selon nous, un point important de l'analyse des expressions de l'identité du F.N. dans la mesure où les limitations d'expression sont intéressantes pour comprendre le sens de l'engagement et de la communication des partis politiques. La spécificité du F.N. par rapport aux autres partis politiques est l'autoritarisme qui caractérise son rapport à l'institution, et qui apparaît non seulement à travers l'autorité familiale mais aussi à travers l'autorité partisane exercée par Jean-Marie LE PEN. La question de la limitation de l'expression culturelle de l'identité prend, de ce fait, une importance particulière dans le cas du F.N. au sens où son dispositif idéologique et son orientation politique expriment la volonté de trouver un compromis entre l'autorité et les libertés, notamment dans sa revendication du principe de liberté dans son programme culturel national.

L'approche autoritaire du F.N. s'articule, selon nous, aussi bien autour de la censure, que d'une forme paranoïaque de son identité politique.

D – La paranoïa dans le discours politique du F.N.

1 – Une métaphore

³³² FRONT NATIONAL (1993), L'Immigration, « Une menace mortelle pour l'identité française »

³³³ D'un point de vue sémiologique, il nous semble intéressant de relever l'utilisation du trait d'union dans l'expression « cité-ghettos » qui laisse supposer l'existence d'un lien intrinsèque entre ces deux termes.

³³⁴ Bien que cette période dépasse celle de notre étude, la campagne pour les élections présidentielles de 2002 est un exemple majeur de ce que le journal *Le Monde* appelait « un développement imprévisible ».

³³⁵ Bertrand LE GENDRE et Edwy PLENEL, « Les urnes de la peur », *Le Monde*, 11 novembre 1983

Le concept de paranoïa a été élaboré dans le discours de la psychanalyse pour rendre raison de situations dans lesquelles le sujet se perçoit imaginativement comme persécuté. L'imaginaire du sujet ne fonde pas son identité sur un rapport d'échange symbolique avec l'autre, mais sur une situation de danger de fait, précisément, de la relation aux autres, perçus, de façon indifférenciée, comme menaçante.

Dans ces conditions, nous souhaitons recourir à la métaphore de la paranoïa dans le discours politique, pour rendre compte de situations dans lesquelles l'identité politique se fonde, de la même façon, sur un imaginaire d'affrontement menaçant avec les autres dans l'espace public.

Cette figure politique de la paranoïa s'inscrit dans une dynamique imaginaire négative des identités politiques –l'imaginaire politique se fondant sur la peur (imaginaire négatif) ou sur l'utopie (imaginaire positif)–.

2 – Une analyse du discours des mouvements populistes

C'est dans les discours populistes que se retrouve principalement cette identité métaphorique paranoïaque, pour trois raisons.

D'une part, il s'agit de logiques politiques fondant les identités sur des dynamiques imaginaires et exprimant des engagements imaginaires de la part de ceux qui en sont porteurs.

D'autre part, les mouvements populistes se fondent sur une représentation du peuple en danger, persécuté par des ennemis non identifiés (puisque'il s'agit de persécutions imaginaires), et légitimé dans l'espace public par cette situation de victime de persécution.

Enfin, les mouvements populistes ne se fondent jamais sur des imaginaires positifs qu'ils auraient à mettre en œuvre dans des situations d'exercice du pouvoir : les seuls imaginaires politiques des mouvements populistes sont des imaginaires de peur et de dénonciation des situations de victime dans lesquelles ils placent les acteurs au nom desquels ils peuvent s'exprimer.

3 – Une articulation de la dimension singulière de la médiation et de sa dimension collective

Le recours à une métaphore empruntée au discours du psychisme signifie que le populisme se fonde sur une confusion de la dimension singulière de la médiation politique et de sa dimension collective. Le populisme ignore la signification de la médiation, qui est celle d'une dialectique entre l'engagement singulier et l'appartenance collective, et ignore la tension entre singulier et collectif qui fonde le politique.

Le populisme, au contraire, met en œuvre une représentation du politique fondée sur la confusion entre le singulier et le collectif et sur le fait que les acteurs singuliers expriment des identités qui ignorent cette distance entre singulier et collectif. C'est ce qui explique l'importance de la représentation des personnalités dans les rhétoriques populistes, mais aussi l'importance que revêt, dans les cultures politiques populistes, les formes singulières et les thématiques singulières d'engagement (passions, amour-haine, ségrégations à la fois individuelles et collectives, confusions entre des thèmes familiaux et des thèmes politiques, etc...).

4 – Une autre façon de penser le politique et une autre rationalité du politique

Dans ces conditions, le recours à une métaphorisation –en l'occurrence à l'usage dans le politique à une métaphore issue du psychisme– à trois significations.

D'une part, il s'agit d'exprimer les limites du lexique politique et des formes d'expression et de conceptualisation des identités politiques. C'est le manque d'identités politiques correspondant à cette limite que constitue le populisme qui explique la nécessité du recours à une métaphorisation.

D'autre part, il s'agit ne pas seulement penser le politique en termes de rapports au pouvoir et de pratiques institutionnelles, mais aussi comme un champ de représentations, d'expressions et de significations qui fondent, sur le langage, les dynamiques des identités politiques.

Enfin, il s'agit de penser l'existence de logiques et de dynamiques inconscientes du politique : comme le psychisme, le politique comporte une part de ses représentations et de ses expressions qui sont refoulées, parce qu'elles sont interdites ou parce qu'elles ne sont pas conformes aux normes qui structurent l'espace public de la confrontation des identités politiques. La métaphorisation rend aussi compte de cette distance, interne au politique, entre logiques et dynamiques conscientes et assumées, et entre logiques et dynamiques inconscientes et refoulées par les acteurs qui en sont porteurs.

5 – Une critique sémiotique des identités politiques et de leurs dérives

La sémiotique politique se donne pour fonction de contribuer à la critique des identités politiques qui se confrontent dans l'espace public, et, à l'analyse critique des significations qu'elles mettent en œuvre dans les logiques d'échanges et de communication du fait politique. La figure de la paranoïa fait, ainsi, partie de ces formes sémiotiques des dérives des identités politiques. Nous souhaitons ainsi montrer que l'on peut rendre raison de ce type de dérive des engagements politiques que par des extensions des limites des discours politiques traditionnels et des pratiques légitimes de la communication politique.

La paranoïa ferait, ainsi, partie de ces pratiques et de ces modes d'expression des identités politiques qui transgressent les normes des discours, et dont, par conséquent, on ne peut rendre raison que par des formes conceptuelles comme la métaphore, elles-mêmes transgressives par rapport à la norme.

Conclusion

La culture ne représente peut-être pas la préoccupation majeure des français, mais elle témoigne du principe de liberté sur lequel repose notre démocratie. Liberté d'action tout d'abord dans la mesure où nous sommes libre de pratiquer ou non une activité culturelle, liberté de temps puisque cette pratique peut être engagée selon une fréquence propre et qu'elle peut témoigner d'une période spécifique, liberté spatiale puisque les lieux de l'art sont multiples.

En France, l'intérêt d'une politique de développement culturel -en matière d'enseignement, de création, de diffusion- est aujourd'hui reconnu par tous les élus et à toutes les échelles, du national au municipal, et ce développement est encouragé et soutenu -à divers degrés- par tous.

Les lois DEFFERRE de 1982-1983 ont permis au Front national d'investir le champ culturel et de bénéficier d'une liberté d'intervention, de sélection et de décision quasi-absolue.

Les victoires électorales du F.N. et les événements qui vont suivre nous ont amenés à nous à poser diverses questions : les actions mises en oeuvre constituent-elles un laboratoire d'essai et d'application du programme national ? Ou sont-elles le reflet d'un flou artistique plus ou moins maîtrisé ? Existe-t-il réellement une identité culturelle propre au Front national ou ne s'agit-il en fait que de l'application d'un programme sur le seul champ (la culture) et terrain (les collectivités locales) d'intervention possible ?

Au regard du programme culturel du Front national et des discours émanant de quelques dirigeants, les créations artistiques soutenues par le Front national viseront à exalter « la civilisation » au nom de la sauvegarde de la nation.

Fidèle à sa théorie du complot, le Front national a développé depuis sa création un véritable réseau de sympathisants dans la majeure partie des professions afin de renforcer cette idée de communauté en jouant sur l'idée d'une « contre-société » dont Jean-Marie LE PEN serait le guide spirituel. Cette « contre-société » serait au-dessous des gouvernements et qui combattrait au nom du peuple pour la défense de l'identité nationale. « *[N]ous avons décidé d'ajouter un volet à notre activité, celle du pré-gouvernement. Cet organisme [...] regroupera, autour de secrétaires nationaux à chaque activité gouvernementale, une cellule chargée de l'étude approfondie des problèmes, le contact permanent avec les administrations, les organisations professionnelles et syndicales.* »³³⁶ Pour pouvoir définir l'approche supranationale revendiquée ici par le F.N., nous avons été amenés à analyser un des aspects de ses politiques culturelles, à savoir l'expression symbolique, langagière et esthétique de son identité politique.

Nous avons ainsi défini les composantes de l'identité du Front national et de son expression culturelle en nous basant sur les quatre stratégies d'identification proposées par

³³⁷ Malek CHEBEL : identité fictive, identité concrète, identité complexe et identité mythique. Ainsi, à partir de ces différentes stratégies d'identification, nous avons établi l'existence d'une dimension paranoïaque de l'identité politique du F.N.

Nous souhaitons, dès à présent, poser le questionnement suivant : Comment le Front national a-t-il appliqué, sur le terrain, son idéologie « ethniciste » et son identité politique, telle qu'elle apparaît notamment dans le programme culturel du Front national ?

Aussi, nous allons présenter, dans la troisième partie, l'analyse d'actions mises en oeuvre par le Front national dans le champ de la médiation culturelle.

³³⁶ Discours de Jean-Marie LE PEN lors des 17^{ème} Fêtes des Bleu-Blanc-Rouge en 1997.

³³⁷ CHEBEL (1997), p.152 : « Nous entendons par « stratégie », la volonté explicite d'un individu de disposer d'un capital de signes constants et de n'user que d'un ou de plusieurs d'entre eux séparément en vertu de l'avantage réel ou symbolique que cet usage lui procure dans les diverses situations de sa vie. » Ces quatre stratégies sont définies en Annexe n°9.

Troisième partie : Les actions culturelles du Front national mises en œuvre entre 1995 et 1998 lors de l'exercice effectif du pouvoir

Introduction

Avant toute chose, nous avons choisi de présenter les politiques culturelles du F.N. à travers les différents programmes électoraux et les écrits qui leur sont liés, et à travers les différents discours des dirigeants du parti. Nous analyserons aussi leur sens à travers leur mise en œuvre par les collectivités locales et territoriales qui sont passées dans les mains du parti durant la période étudiée. Nous avons ainsi limité notre terrain d'étude aux villes de Vitrolles, Marignane, Toulon, et Orange. Ce choix se justifie dans la mesure où ces villes constituent toujours à ce jour, l'unique exemple de politiques mises en œuvre par le Front national dans le champ politique et culturel.

De 1983 à 2002, les scores croissants réalisés par le parti de Jean-Marie LE PEN lui ont permis d'obtenir des sièges à l'Assemblée Nationale, de remporter les mairies de quatre grandes villes du sud de la France, de gagner des sièges au sein des Conseils Régionaux par le biais d'alliances passées avec la droite, et plus récemment de parvenir au second tour des présidentielles de 2002. Orange, Marignane, Toulon, puis Vitrolles ont ainsi constitué un double laboratoire d'analyses : d'un côté le F.N. a eu l'occasion de mettre en application son idéologie et son programme tout en ne cessant pas de développer l'idée d'un complot à son encontre ; et d'un autre côté, ces quatre villes sont devenues un terrain d'analyses et de recherches pour de nombreux journalistes, universitaires et politologues.

Les élections municipales de 1995 semblent aujourd'hui révélatrices des faits d'armes du F.N. en matière culturelle. Les villes investies auront été un terrain pour le parti qui, sous l'impulsion d'une sur-médiatisation nationale et internationale, aura tenté de mettre en place une politique culturelle, symbole de l'idéologie frontiste³³⁸.

La culture, structurée et instituée par le pouvoir des acteurs politiques qui ont participé à son essor exprime leur identité. Et c'est en prenant conscience de cette réalité que les partis politiques ont toujours été sensibles au pouvoir de la culture dans le champ des institutions. Dans notre seconde partie, nous avons montré le lien entre la médiation culturelle et l'expression des identités politiques, en particulier dans le cas de l'identité d'acteurs articulant leur identité, leur culture et l'exercice de leur pouvoir.

L'action culturelle rythme l'espace social et exprime l'identité politique. Elle favorise également l'expression des habitants et leur activité de représentation et de communication.

³³⁸ Nous tenons à préciser qu'aujourd'hui, en 2008, aucune ville française n'est administrée par le F.N. (Jacques BOMPARD, actuel maire d'Orange, ayant quitté le F.N.), ni aucune région. Aussi, notre analyse se fait avec le recul du temps et la distance de la réflexion.

Notre objectif est d'analyser les actions culturelles mises en œuvre par le F.N. et de montrer en quoi elles expriment l'identité politique du parti ; cela nous permettra également de déterminer si elles permettent aux habitants des quatre villes concernées d'exprimer leur citoyenneté dans l'espace de la sociabilité.

Nous estimons qu'il convient d'analyser des politiques culturelles mises en œuvre par le F.N. afin de déterminer si elles sont en adéquation avec les programmes du F.N. qui découlent, eux, de son statut de parti de contestation et non de pouvoir.

Dans cette perspective, nous souhaitons comprendre, penser, et analyser les projets culturels du F.N. et les politiques culturelles qu'il met en œuvre, afin notamment de mieux comprendre les dynamiques de reconnaissance.

I – L'investissement de la « sphère culturelle » par le Front national

Pour les élus frontistes, il faut conquérir les esprits par la culture : « [l']enjeu majeur est l'enjeu culturel ; c'est lui qui prime tous les autres, car c'est lui qui est en amont de tous les

³³⁹ autres défis auxquels est confronté notre peuple ». Selon le F.N., agir sur la culture, c'est agir sur les valeurs intrinsèques du peuple français. Dès 1982, le concept de « valeurs du peuple français » va apparaître dans les écrits du parti, notamment dans l'ouvrage de son président, *Pour la France*. Un passage intitulé, « *La politique ne peut pas se désintéresser des valeurs* »³⁴⁰, précise que pour Jean-Marie LE PEN, « toute action politique [...] repose sur une certaine conception de l'homme »³⁴¹. Le terme « valeur » possède une connotation très forte, renvoyant par exemple à la morale et à des critères de jugement, et c'est à ce titre qu'il est fréquemment utilisé par le parti, « il faut remettre à l'honneur les valeurs d'excellence

³⁴² et d'authenticité qui fondent la grandeur de la France ». L'utilisation du terme « valeur » permet de développer l'idée d'un parti qui se bat pour des principes qui font l'identité d'un peuple. « Dans la ligne des valeurs qu'il a choisi de défendre – exigence nationale, respect des traditions, préoccupation de liberté, souci de justice- le Front national croit aux droits sacrés de l'individu au regard de l'Etat mais aussi aux droits sacrés de la collectivité à l'égard

³⁴³ de sa propre continuité. » Cette idée d'homogénéité de l'identité traduit, selon nous, un rejet de l'immigration. La culture appartient ainsi à cet « ensemble de valeurs » en ce sens

³⁴⁴ où elle « est ce qui compte le plus pour donner à un peuple son identité ». L'association des termes « valeur » et « sacré » exprime la dimension imaginaire de l'identité politique du F.N. Par ailleurs, pour le Front national, le terme « valeur » constitue un « fourre-tout » dans

³³⁹ MEGRET, in LE PEN (1987), p.102

³⁴⁰ LE PEN (1982), p.167

³⁴¹ *Ibid*

³⁴² FRONT NATIONAL (1993), 15^e proposition, « Redonner aux sports leur authenticité »

³⁴³ LE PEN (1982), p.169

³⁴⁴ MEGRET in LE PEN (1987), p.101

lequel sont regroupés de nombreux éléments : « *l'art, la culture, la jeunesse c'est aussi un ensemble de valeurs* »³⁴⁵.

A – L'élaboration du discours du Front national

La sensibilisation du F.N. aux questions culturelles date des premiers mandats électoraux et des réflexions des dirigeants du parti qui ont compris que la culture pourrait être une « arme ». Le livre programme officiel du parti, *Pour la France*³⁴⁶, est le premier texte dans lequel le F.N. consacre un chapitre à la culture. Le XIII^e chapitre, intitulé : « *La réforme intellectuelle et morale* », résume en quatorze pages, les théories frontistes sur des questions culturelles aussi diverses que le patrimoine, les valeurs de la France, le mécénat, etc... Rédigé sous forme d'état des lieux, ce texte ne propose pas de véritables changements ni même de suggestions quant à la conception, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques culturelles françaises.

Dans cet ouvrage, Jean-Marie LE PEN estime que « *la culture ce n'est pas un simple divertissement, ce n'est pas seulement les Beaux-arts, c'est aussi le support symbolique d'attitudes, de règles, de représentations collectives, de symboles, de signes, de mœurs qui constituent une identité. Bref, une culture est l'ensemble des façons de penser d'agir, de sentir qui sous-entendent le système des valeurs d'un peuple et qui font son identité* »³⁴⁷.

Le F.N. se distingue par l'association entre culture et morale, et par la référence à des règles, des mœurs qui se distinguent des autres discours politiques. Aussi, ce qui est propre au F.N., c'est une approche fantasmatique de l'identité, point d'ancrage de l'idéologie extrémiste. En ce sens, les politiques culturelles du F.N. s'inscrivent dans une logique imaginaire, fantasmatique, de l'identité, que le parti prend ou fait prendre pour symbolique.

Alain BIHR dans son ouvrage *L'actualité d'un anarchiste, La pensée d'extrême droite et la crise de la modernité*³⁴⁸, a développé le concept de triade de l'idéologie frontiste qui serait notamment composée d'une forme de « fétichisme de l'identité collective ». Le Front national utilise le terme « identité » comme un objet lui servant à légitimer son action en faveur du peuple. En adoptant la posture de défenseur de cette identité fictive, le Front national souhaite, selon nous, s'approprier une forme de pouvoir qui est elle-même fictive.

Ainsi, non seulement le F.N. ne perçoit la culture que comme une composante de cette identité collective fantasmatique, mais il estime, comme nous l'avons relevé ci-dessus, que la culture doit répondre aux valeurs qui fondent l'identité culturelle d'un peuple.

Dix ans après la création du parti, la culture n'est encore que rarement citée dans les discours et les programmes du parti et peu de cadres dirigeants y accordent une attention particulière.

³⁴⁵ LE PEN (1982), p.166

³⁴⁶ LE PEN (1982), pp. 163-177

³⁴⁷ *Ibid*, p.167

³⁴⁸ BIHR (1998)

Bruno MEGRET³⁴⁹, par le biais de clubs d'influences tels que la Nouvelle droite, s'est intéressé à ces questions dès la fin des années 70. En 1987 dans l'ouvrage collectif *Une âme pour la France*³⁵⁰, il présente sa réflexion dans le chapitre « Débat culturel et combat politique ». En une vingtaine de pages, il développe une amorce de programme officiel, tout au moins une réflexion qui permettra, en partie, la rédaction des *300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale*³⁵¹. Ce programme sera celui des présidentielles de 1995 mais aussi celui sur lequel se fonderont les campagnes des élections municipales.

L'accès aux responsabilités locales marque le véritable investissement du F.N. dans le champ culturel. Les victoires électorales de 1995 dans les villes de Vitrolles, Toulon, Orange et Marignane, vont ainsi permettre au F.N., pour la première fois depuis la création du parti, d'appliquer localement son programme. Un des mots thèmes du F.N. depuis sa création est de se présenter en victime du système politique français dont il dénonçait aussi bien les hommes et que les actes. Il pouvait habilement justifier cette stratégie dans la mesure où lui-même avait été « interdit », selon ses dires, de mandats électoraux significatifs : « [depuis les résultats obtenus aux élections municipales de 1984], nous n'avons cessé de progresser, rencontrant au fur et à mesure une résistance de plus en plus injuste, de plus en plus haineuse de la part de ceux qui occupaient des places et des responsabilités qu'ils étaient, pourtant, de plus en plus incapables d'assumer. »³⁵²

Les actions culturelles menées dans les villes administrées par le Front national auront abouti au déploiement des thèses fondamentales du F.N. : la préférence nationale, la théorie du complot, le « retour » de la parole au peuple, etc...

B – L'expression culturelle de l'idéologie du Front national

Le programme culturel fait partie intégrante du projet politique du Front national et de sa stratégie de communication. Le F.N. a parfaitement saisi que la communication politique nécessite la définition d'objectifs et de programmes afin d'influencer les comportements des citoyens, le plus souvent en vue d'une échéance électorale. La rédaction même du programme a suivi cette logique de cohésion entre les revendications, les promesses, les mots et les idées.

L'un des axes prioritaires du programme culturel du F.N. est l'objectif de développer « une culture populaire et enracinée », pour ce faire, il rejette l'orientation « cosmopolite » et « politiquement correcte » de la culture, dans laquelle on veut « dissoudre l'âme du citoyen français »³⁵³, et est déjà passé à la contre-offensive pour « rendre la culture aux français ». L'expression « dissoudre l'âme du citoyen français » traduit une forme d'extermination de la culture nationale face à laquelle combat le Front national dans sa politique de « guerre

³⁴⁹ Nous souhaitons rappeler que Bruno MEGRET ne fait plus parti du F.N. depuis 1999 (Cf. *Avant-propos*). Pourtant la mouvance qu'il a représenté au sein du F.N. a eu, selon nous, une importance majeure sur les programme culturel du parti et que c'est à ce titre que nous avons décidé d'analyser ses écrits.

³⁵⁰ FRONT NATIONAL (1987), pp. 99-118

³⁵¹ FRONT NATIONAL (1993)

³⁵² Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge, 1997

³⁵³ GOLLNISCH, « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines »

culturelle »³⁵⁴, symbolisée notamment par la figure de la restitution qu'exprime le terme « rendre ».

La partie « Liberté » du programme de 1993 dans laquelle sont présentées quinze propositions en matière culturelle, développe brièvement quatre « fondements » autour desquels la « culture nationale » doit s'articuler : « Le Beau, le Bien, le Vrai »³⁵⁵ ; « l'Enracinement » ; « l'Universel » ; « Le rôle du politique ».

Ces quatre « fondements » seront appliqués grâce à trois principes sur lesquels se fondent les quinze propositions : « Enraciner l'avenir. Se libérer du conformisme totalitaire culturel », « Promouvoir et défendre la langue française » et « Libérer la création ».

1 – « Enraciner l'avenir. Se libérer du conformisme totalitaire culturel »

Le Front national préconise la réalisation des quatre missions suivantes afin de permettre le « ré-enracinement du peuple » :

- « Restaurer la liberté d'expression et de création »
- « Refuser la colonisation culturelle »
- « Valoriser le patrimoine national et les beaux-arts »
- « Préserver les patrimoines culturels privés »

Selon les perspectives gouvernementales frontistes, le critère qui déterminera le choix des autorités politiques lorsqu'elles interviendront en matière culturelle sera la référence à « *un art enraciné dans les cités et dans le peuple* ». Il s'agit-là d'une mise en valeur du patrimoine français, tant d'un point de vue national et régional, que d'un point de vue local. Le Front national souhaite remettre au goût du jour, dans les écoles, les langues régionales afin de sensibiliser les générations futures qui seraient universellement dopées à la culture « made in USA ». « *L'identité culturelle de la France et celles de ses multiples provinces recevront de cette manière les moyens d'affirmer leurs particularités face aux tenants du melting-pot mondial.* »

En réponse au constat établi par le F.N. d'une « colonisation culturelle », le parti précise que c'est uniquement par « *l'affirmation de l'identité nationale que le peuple pourra lutter contre l'invasion culturelle que tentent d'imposer les USA* ». En effet, pour résister au « déracinement culturel », les Français doivent, selon lui, connaître leur propre culture et en être fiers.

En revalorisant la culture française, le F.N. souhaite aussi mettre un terme au monopole culturel américain, qui aurait investi aussi bien la mode, que la musique, le cinéma, et la télévision. Le projet de revalorisation de la culture française est certes louable et défendable ; ce qui pose problème dans le cadre des politiques culturelles du F.N., c'est la conception fermée et la dimension autoritaire de son discours. Ainsi, au-delà du champ culturel, c'est la société elle-même qui serait menacée par l'hégémonisme américain. « *Nous programmons nos soirées télévisées sur Dallas et Dynasty, nous buvons du Coca-Cola, nous nous nourrissons dans les fast-food et les jeans sont devenus notre uniforme* »

³⁵⁴ Cette expression a été développée par Bruno MEGRET, lors d'une conférence, organisée le 21 novembre 1987, intitulée, « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation ».

³⁵⁵ Nous souhaitons rappeler que les trois termes qui forment l'expression « Le Beau, le Bien, le Vrai » ont déjà été utilisés par Victor COUSIN, philosophe spiritualiste et homme politique français (1792-1867), pour le titre de son ouvrage *Du vrai, du beau, du bien*, paru en 1853.

356

. L'anti-américanisme constitue un point d'ancrage dans le programme du F.N. La culture américaine mènerait à l'aliénation du peuple français : elle nous transmettrait « *le goût du confort et de la quantité, la révolution sexuelle, le féminisme, la frénésie beatnik et hippie, le chewing-gum et la drogue* »³⁵⁷. Aussi, le parti s'est lancé dans une politique culturelle dont les actions ont pour objectif de défendre le patrimoine national et de promouvoir une culture plus identitaire auprès des jeunes. Un remaniement de l'éducation nationale, par l'élaboration de nouveaux programmes plus centrés sur l'histoire, la littérature et l'histoire de l'art, est « proposé ». La lutte contre l'« hégémonisme américain » est soutenue par plusieurs actions : « *[t]oute mesure visant à valoriser le patrimoine national sera largement amplifiée (quotas quantitatifs dans les médias mais également meilleure surveillance de la qualité par le CSA en matière de programmation audiovisuelle, particulièrement en ce qui concerne les programmes destinés à la jeunesse)* »³⁵⁸. Le peuple français doit ainsi retrouver la fierté de son identité nationale et ne plus être victime d'une culture « cosmopolite » imposée par la « domination des puissances d'argent »³⁵⁹.

Ce premier principe du programme de 1993 exprime parfaitement la pratique de l'amalgame qui caractérise le Front national, notamment lorsqu'il met sur le même plan la lutte contre les Etats-Unis et la censure. En effet, ce que le F.N. nomme l'« hégémonisme américain » serait à l'origine d'une censure exercée, en France, contre les œuvres artistiques et les produits culturels français. Le discours du F.N. suggère également qu'il serait le seul à lutter et à pouvoir lutter contre l'hégémonisme américain. À ce titre, le F.N. souhaite, par exemple, mettre en œuvre un plan culturel pluriannuel qui accorderait des moyens à la préservation du patrimoine monumental, architectural et naturel national. Ainsi, « *les moyens budgétaires nécessaires seront-ils dégagés pour la restauration, l'entretien et l'embellissement du patrimoine monumental et architectural français, ainsi que pour la préservation des sites naturels. Les richesses archéologiques et historiques de notre pays seront mises en valeur de façon que le plus grand nombre de Français puisse y accéder.* » Face aux différents textes accompagnant les politiques culturelles³⁶⁰ et qui s'accordent sur la nécessité de l'accès à la culture au plus grand nombre, le Front national se distingue par une forme de clôture de patrimoine, en s'adressant uniquement aux français.

2 – « Promouvoir et défendre la langue française »

Afin de répondre à ce principe, le F.N. souhaite investir plusieurs champs d'action : la lecture, la recherche scientifique, les langues et cultures régionales, le théâtre ; cela afin de « protéger la langue française dans notre pays », et de la « promouvoir [...] dans le monde ».

- « Remettre la langue française à l'honneur dans le monde scientifique »
- « Encourager la lecture et le livre »
- « Préserver les langues régionales authentiques dans le respect de la langue française »
- « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français »

356 MEGRET, *in* FRONT NATIONAL (1987), p.105

357 *Ibid*

358 FRONT NATIONAL (1997)

359 FRONT NATIONAL (1993), « Le Beau, Le Bien, Le Vrai »

360 Cf. *Première partie*, p.43

« La langue constitue l'une des principales formes d'expression de l'âme d'un peuple. Il conviendra donc de veiller à développer tout particulièrement la langue française tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières »³⁶¹. Le patrimoine linguistique français constitue un aspect essentiel du programme culturel frontiste dans la mesure où c'est par les mots que l'on peut mobiliser le peuple. Nous estimons que ce n'est pas cette politique linguistique qui est propre au F.N. mais son lien avec les autres aspects définissant la culture. En effet, cette citation extraite du programme de 1993, renvoie à deux points particuliers : la relation entre la culture et l'âme d'un peuple, et celle du développement de la grandeur de la France par la défense et la promotion de sa langue.

La relation entre la culture et l'« âme d'un peuple » est présente dans de nombreux textes du F.N., notamment dans l'ouvrage collectif Une âme pour la France dans lequel Bruno MEGRET rappelle que selon le F.N., « *[l]a culture est ce qui compte le plus pour donner à un peuple son identité, c'est elle qui lui donne son âme* »³⁶². La référence à l'âme, telle qu'elle est exprimée par Bruno MEGRET, montre une approche vitaliste³⁶³ de la culture et constitue un principe immanent de son identité politique. Le développement de la langue française est ainsi perçu comme un principe vital du peuple, ce qui participe aussi bien de la logique de défense la nation défendue par le F.N., que de celle du déclin de la nation imposée par les « ennemis » du peuple. Cette approche vitaliste exprime une forme d'animisme exercée par le parti dans sa définition de la culture.

3 – « Libérer la création »

Ce dernier principe, défendu dans la partie « Liberté » du programme 300 mesures pour la renaissance de la France, apparaît comme confus puisqu'il constitue déjà un des objectifs du premier principe de ce même programme, à savoir « Restaurer la liberté d'expression et de création ». Dans un premier temps, la volonté de libérer la création relève d'un combat contre « un conformisme totalitaire » ; et dans un second temps, elle constitue une sorte de « fourre-tout » dans lequel le F.N. a réuni un ensemble de disciplines artistiques ou non, dont les objectifs sont :

- « Encourager le mécénat »
- « Développer l'enseignement artistique »
- « Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité »
- « Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques »

Les références musicales que le F.N. qualifie comme « bonnes musiques » sont le chant choral, la musique instrumentale, et l'opérette. Ces disciplines correspondent à des pratiques collectives et appartiennent à un répertoire musical classique.

- « Redonner aux sports leur authenticité »

Le dernier objectif est, selon nous, caractéristique d'un programme culturel non défini dans la mesure où le F.N. aborde les questions sportives dans le cadre d'un principe de création en souhaitant « redonner aux sports leur authenticité ». Cette singularité exprime, selon

³⁶¹ FRONT NATIONAL (1993), 5^e proposition, « Protéger la langue française dans notre pays »

³⁶² MEGRET, in LE PEN (1987), p.101

³⁶³ Le principe vitaliste est une composante du nationalisme français, notamment depuis Maurice BARRES (1862-1923). Il exprime une volonté d'animer l'univers, que BARRES nomme l'énergie, l'inconscient, et atteste la soumission à la loi de la nature, le désir d'apprivoiser l'altérité.

nous, la définition que propose le F.N. du terme « culture » qui comprend aussi bien l'ensemble des disciplines et techniques dites artistiques, mais aussi le sport et l'écologie³⁶⁴.

C – L'organisation de la « sphère culturelle » frontiste

Bien que Jean-Marie LE PEN ait traité de sujets culturels dès 1982 dans son ouvrage *Pour la France, La réforme intellectuelle et morale*, il faudra attendre l'arrivée de Bruno MEGRET au sein du parti pour que la culture devienne une ligne de front³⁶⁵. Sous son influence, de nombreux cadres vont s'intéresser aux questions culturelles en participant à des réunions, colloques et ateliers durant lesquels ce thème va être débattu et le projet politique du F.N. va être élaboré.

1 – Les acteurs culturels du Front national

Afin d'assurer son influence au sein du parti d'extrême droite, Bruno MEGRET développe une stratégie visant à élargir son réseau de sympathisants. En s'adressant à un grand nombre de publics différents, notamment par la création de l'Institut de Formation Nationale (I.F.N.) et l'intégration dans des réseaux syndicalistes, le F.N. va se constituer une sorte de listes de revendications, qui va lui permettre de développer ses argumentaires. En effet, le F.N. a adapté ses discours et ses propositions, aux revendications qui seront relevées par ses cadres et ses militants lors des multiples réunions associatives ou syndicales.

Au sein même du F.N., Bruno MEGRET va mener une campagne de conquête des esprits auprès des diverses sensibilités internes. En interne, il va profiter de sa nomination comme Délégué général pour contrôler la formation des cadres -à travers l'I.F.N.-, les études, la propagande et la communication.

Le réseau culturel³⁶⁶ sera constitué par l'intermédiaire de l'Institut d'Action Culturelle (I.A.C.)³⁶⁷, présidé par Bernard ANTONY, qui s'est vu confier à de multiples reprises l'organisation de conférences pour l'I.F.N. De nombreux intervenants ont pu ainsi présenter leur vision de la culture : Bruno MEGRET, bien évidemment, mais également, Michel HUBAULT, secrétaire général de l'Institut d'Action Culturelle et Pierre VIAL, Président de l'association *Terre et Peuple*³⁶⁸, pour ne citer qu'eux. Le 9 avril 1996, Michel HUBAULT, secrétaire général de l'Institut d'action culturelle du Front national, *indiquait* : « *Nous avons deux objets, d'une part développer la culture politique des adhérents et des cadres du Front national, d'autre part développer la conception de la culture qu'a le Front national, ses idées ; il s'agit donc de lier notre action actuelle et ce qui est relatif à notre patrimoine politique,*

³⁶⁴ Dans son ouvrage *Pour la France*, Jean-Marie LE PEN traite des questions écologiques dans le chapitre consacré au « redressement intellectuel et moral ».

³⁶⁵ Nous empruntons ici une expression de Virginie MILLIOT-BELMADANI, « Quand la culture devient une ligne de front symbolique », paru dans la revue *Culture et recherche* du Ministère de la Culture et de la Communication, n°74, septembre-octobre 1999, pp.6-7

³⁶⁶ Par réseau culturel, nous entendons parler des militants et de dirigeants frontistes dont les réflexions faites sur les questions culturelles peuvent susciter un intérêt pour le F.N.

³⁶⁷ Cf. p.64

³⁶⁸ Association créée en novembre 1994, *Terre et peuple* a pour objectif d'influer l'idéologie néo-païenne au sein de l'extrême droite française et européenne.

³⁶⁹ *nos auteurs, nos poètes [...].* Les participants à ces sessions de formation vont ainsi exprimer une véritable profession de foi dans leur apprentissage des codes culturels frontistes. Jean-Marie LE PEN, quant à lui, présente ces nombreux débats et conférences comme des éléments de réflexion pour la reformulation d'une politique culturelle qui serait, selon lui, plus à même de répondre aux attentes du peuple français.

Une conférence, organisée en 1997 par l'Institut d'Action Culturelle, proposait aux cadres du Front national de réfléchir à la relation entre « Science et culture » en posant la question suivante : « *Les techniques conduisent-elles inéluctablement au déracinement ?* »

³⁷⁰ Lors de son intervention, Bruno MEGRET apporta sa réponse en précisant que le progrès technique, intrinsèquement lié à la mondialisation, serait coupable du « déracinement » de nos civilisations et constituerait « *le problème majeur de cette fin du XXe siècle* ». « [...] *Ce n'est pas un hasard si, en même temps que se développe ce progrès technique dans les communications, se développe également la mondialisation culturelle, économique et politique de la planète* ». En d'autres termes, la mondialisation conduirait à la disparition des identités nationales propres à chaque civilisation par leur origine, leur histoire, leur culture, au profit d'une identité plurielle face à laquelle s'oppose le F.N.

2 – La « guerre culturelle » ou le « combat culturel »

Cette « guerre culturelle » ou « combat culturel », Bruno MEGRET la justifie par le fait que la culture serait « *soumise à des agressions considérables [...] que la politique nous*

commande de combattre » ³⁷¹. C'est pourquoi, selon lui, la culture constitue, « *en réalité le*

plus formidable des enjeux politiques » ³⁷². Le fantasme de persécution, que nous avons analysé dans notre seconde partie, est présent ici à travers l'affirmation d'un combat pour la « renaissance de la France ». Ainsi, Bruno MEGRET développe l'idée d'un enjeu culturel en citant une formule de Jack LANG : « *Je veux que le Ministère de la culture contamine*

l'Etat et l'ensemble du pays » ³⁷³. Ainsi, dès 1987 et alors qu'il vient à peine de rejoindre le F.N., Bruno MEGRET ³⁷⁴ se démarque de Jean-Marie LE PEN, en se prononçant pour la mise en œuvre d'un programme culturel frontiste exprimant un « combat culturel » ou une « guerre culturelle ». Ces expressions apparaîtront lors d'une conférence que Bruno MEGRET donnera le 21 novembre 1987 :

³⁶⁹ Entretien réalisé dans le cadre du mémoire de l'Institut d'Etude Politiques de Lyon de Cécile BODET-DOCKES. La question posée fut la suivante : « *Quelle est la conception du Front national en matière de culture, que propose-t-il ?* ».

³⁷⁰ MEGRET, « Science et culture. Les techniques conduisent-elles inéluctablement au déracinement ? », Conférence du 2 septembre 1997

³⁷¹ MEGRET, in LE PEN (1987), p.102

³⁷² *Ibid*

³⁷³ MEGRET, in FRONT NATIONAL (1987), p.114. Lors d'un entretien accordé par Jack LANG à Frédéric EDELMANN et Colette GODARD, journalistes au journal *Le Monde*, le nouveau Ministre de la Culture (l'article est paru le 5 septembre 1981) a présenté son premier objectif : « *Je veux que ce ministère s'épanouisse, qu'il abuse de son prestige –car, paradoxalement, il est prestigieux autant que misérable- qu'il contamine l'Etat, l'ensemble du pays* ». Cf. *Annexe n°10*

³⁷⁴ Bruno MEGRET sera nommé Délégué national du F.N. en 1988, c'est-à-dire un an après avoir repris la formule accréditée à Jack LANG.

« [d]evant cette dégénérescence de notre culture, il faut accepter de mener le combat culturel » ; « [p]our la droite institutionnelle, le combat politique et ses enjeux immédiats prennent le pas sur la guerre culturelle »³⁷⁵.

Elles apparaîtront ensuite dans l'article « Débat culturel et combat politique », lorsque Bruno MEGRET appuiera ses propos par une citation d'Henri GOBARD³⁷⁶ selon lequel « la guerre culturelle paralyse ».

Nous tenons à préciser que nous n'avons pas relevé les expressions « combat culturel » et « guerre culturelle » dans la partie « Identité » du programme de 1993 du F.N., dans laquelle apparaissent les questions culturelles. Les événements électoraux des années qui vont suivre, à savoir plus particulièrement les élections municipales de 1995 –et de 1997 pour la ville de Vitrolles- et les élections régionales de 1998, seront à l'origine de nouvelles utilisations de ces termes, notamment dans deux textes spécifiques. Le premier de ces textes est un rapport rédigé par Bruno GOLLNISCH pour les élections régionales de 1998 de la région Rhône-Alpes, intitulé « Culture et Patrimoine. Promouvoir le Beau en défendant nos racines ». Dans la seconde partie de ce rapport, Bruno GOLLNISCH consacre un paragraphe à la « guerre culturelle » qui consisterait à « passer à la contre-offensive culturelle »³⁷⁷. Cette « contre-offensive » à laquelle se prépare le F.N. consiste dans la mise en œuvre de ce que Pierre MILZA nomme, dans son article « Le Front national crée-t-il une culture politique ? », une « contre-société »³⁷⁸.

Le second texte est le compte-rendu d'un entretien téléphonique du 7 mai 1998, accordé à Jean-Marc ADOLPHE et Philippe BRZESANSKI, journalistes à *Mouvement*³⁷⁹, dans lequel Bruno MEGRET explique « *s'agissant de l'action politique, je la conçois comme un combat. Si la morale, c'est l'opposition entre le bien et le mal ; l'esthétique, l'opposition entre le beau et le laid ; la politique, c'est l'opposition entre les amis et les ennemis. Il est vrai que, dans ce combat, la dimension culturelle est considérable, parce que le combat politique ne se pratique pas par la force physique, mais se mène par la force des idées* ». Il poursuivra ce point de vue par l'affirmation du lien intrinsèque entre le culturel et l'idéologique : « *j'adhère à cette analyse de Gramsci*³⁸⁰, *selon laquelle la victoire culturelle précède la victoire politique* »³⁸¹. Le corpus idéologique auquel adhère une certaine frange du F.N. témoigne du fait que la culture est devenue, dans les années 90, un enjeu majeur dans l'affrontement qui opposerait les « valeurs identitaires » aux valeurs

³⁷⁵ MEGRET (1987)

³⁷⁶ Henri GOBARD est l'auteur de l'ouvrage *La guerre culturelle : logique du désastre*, paru en 1979 aux éditions Copernic.

³⁷⁷ Cf. *Annexe n°7*

³⁷⁸ MILZA (1994), p.44

³⁷⁹ *Mouvement* est un mensuel d'observation et d'analyse de la scène artistique contemporaine (danse, théâtre, musiques, arts visuels mais aussi philosophie ou littérature), créée en 1998.

³⁸⁰ Antonio GRAMSCI (1891-1937), philosophe marxiste et théoricien politique italien, a élaboré le concept d'hégémonie culturelle qui décrit à la fois la domination culturelle d'un groupe ou d'une classe, et le rôle que les pratiques quotidiennes et les croyances collectives jouent dans l'établissement des systèmes de domination. Pour GRAMSCI, toute classe qui vise à la conquête du pouvoir politique doit dépasser ses simples intérêts «économiques», prendre le leadership moral et intellectuel, et faire des alliances et des compromis avec un certain nombre de forces sociales.

³⁸¹ Entretien de Bruno MEGRET, *Mouvement*, juin 1998

« cosmopolites ». « *Je pense que la grande querelle qui vaille désormais, c'est la querelle des valeurs identitaires contre les entreprises mondialistes de dissolution, de mélange, etc...* »³⁸². Cette querelle implique un combat face aux « ennemis » du peuple qui seraient coupables de la décadence, sous de multiples formes, de la nation.

D'un point de vue linguistique, l'utilisation des termes « guerre » et « combat » exprime la vision militaire que le F.N. accorde à cette « contre-société » au travers de règles et de normes spécifiques. Ces termes participent à la formation d'une identité politique paranoïaque en ce sens où ils influent sur l'imaginaire par la mobilisation de plusieurs composantes propres au F.N., telles que le complot et la peur. La « guerre culturelle » ou le « combat culturel » se justifient, selon le F.N., pour répondre aux agressions qui menaceraient la nation. Selon Bruno MEGRET, dans son article « Débat culturel et combat politique », il s'agirait principalement de quatre agressions : « l'effondrement démographique de la France », « l'immigration », « la menace culturelle américaine », et « la gauche et le marxisme »³⁸³. Le F.N. va ainsi développer son programme autour de ces quatre « ennemis » du peuple.

3 – La place des subventions dans les politiques culturelles du F.N.

Pour le Front national, l'art est perçu comme le témoin de son identité ce qu'il légitime par une distinction entre la culture et la culture subventionnée. Bruno MEGRET dans une interview accordée au magazine *Mouvement*, en juin 1998, expliquera ainsi cette distinction : « *La culture ne se conçoit pas principalement comme un débat. Elle est l'expression libre d'artistes qui disent ce qu'ils ont à dire et qui s'expriment à leur manière, à travers le langage de l'art. Et cela doit être totalement libre. Mais ce qui est subventionné, c'est autre chose. Le problème qui est posé n'est pas celui de l'art ou de l'expression culturelle, c'est celui de la subvention.* »³⁸⁴ Cette opinion exprimée par le numéro deux du parti, suit les traces des propos tenus, en 1973 par le Ministre des Affaires culturelles, Maurice DRUON : « *ceux qui viennent à la porte de ce Ministère avec un cocktail Molotov dans une main et une sébile dans l'autre devront choisir* »³⁸⁵.

Pour Bruno MEGRET, il s'agit surtout de s'adresser aux diverses associations qui ont manifesté leurs désaccords avec les nouvelles équipes municipales, et plus globalement avec le F.N. Dès 1982, Jean-Marie LE PEN dénonçait « *les subventions accordées à la partie réputée artistique d'un rassemblement soi-disant anti-raciste co-financé par Jack LANG* »³⁸⁶.

Les alliances passées lors des élections régionales de mars 1998, entre des élus de droite et des élus frontiste, auront permis au F.N. d'imposer ces choix au sein des conseils régionaux Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Picardie et Bourgogne. Ainsi, quelques mois après ces élections, le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques BLANC (U.D.F), annonça qu'il n'était « *pas question de subventionner des associations* ».

³⁸² *Ibid*

³⁸³ MEGRET, in LE PEN (1987), pp.103-109

³⁸⁴ Entretien avec Bruno MEGRET, *Mouvement*, juin 1998, pp.9-11

³⁸⁵ Maurice DRUON a occupé le poste de Ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement de Pierre MESSMER, du 5 avril 1973 au 29 février 1974.

³⁸⁶ LE PEN (1982), p.173

qui se comportaient comme des institutions politiques »³⁸⁷. Cette déclaration, fortement influencée des discours du Front national, fut prononcée lors de l'ouverture du débat d'orientation budgétaire destiné à préparer le budget de la région, dont le vote était prévu en décembre 1998³⁸⁸. Les élus régionaux du F.N. avaient à maintes reprises réitéré l'opposition de leur parti à toutes les aides décernées à des associations dont les membres avaient pris publiquement position contre l'élection des quatre présidents de région.

Le Front national pratique ainsi un nouvel amalgame entre le soutien public à la création artistique et la dénonciation des attaques exercées à son encontre au nom desquels il adopte la figure de la victime. C'est en réponse du financement accordé aux artistes oeuvrant pour le dialogue interculturel, qui serait à l'origine du déclin de la nation, que le F.N. revendique une expression culturelle fidèle aux valeurs et aux traditions françaises. Le soutien financier proposé par le parti dans ses différents discours, tel que par exemple « *l'avance sur recettes [aux] jeunes auteurs français* »³⁸⁹, exprime une forme de censure dissimulée par des revendications identitaires.

II – Le Front national face aux responsabilités locales

Nous allons présenter les actions culturelles mises en œuvre dans les quatre villes administrées par le Front national à la suite des victoires électorales de 1995 à Marignane, Toulon et Orange, et de celle de 1997 à Vitrolles. Ces actions constituent, encore aujourd'hui, l'unique exemple de l'exercice effectif du pouvoir culturel par le F.N.

A – Les campagnes municipales de 1995 : l'exemple de quatre villes

Avant la conquête de sièges au sein de conseils généraux et régionaux³⁹⁰, grâce à de nombreuses triangulaires, la voie municipale apparaît comme un terrain d'action privilégié par le F.N. Les réunions du Bureau politique ont abouti au parachutage de nombreux cadres dans les régions P.A.C.A. et Rhône-Alpes. Dans le chapitre « Les étapes de l'implantation électorale (1972-1988) » de l'ouvrage collectif *Le Front national à découvert*³⁹¹, Pascal PERRINEAU montre que le sud-est de la France a été un terrain particulièrement sensible aux idées développées par le F.N. « *[D]e forts liens apparaissent entre certaines*

³⁸⁷ Dépêche de l'Agence France Presse (A.F.P.), 4 novembre 1998, 17h37

³⁸⁸ De nombreuses associations virent ainsi leur demande de subvention réduite par rapport aux années précédentes, voire même refusée.

³⁸⁹ MEGRET (1986), p.117 « *Créée en 1960, l'avance sur recettes a pour objectif de favoriser le renouvellement de la création en encourageant la réalisation des premiers films et de soutenir un cinéma indépendant, audacieux au regard des normes du marché et qui ne peut sans aide publique trouver son équilibre financier. L'attribution des avances sur recettes est décidée par le Directeur général du C.N.C. après avis d'une commission composée de personnalités reconnues de la profession* ». (Source : Site Internet du C.N.C.)

³⁹⁰ Des dirigeants frontistes ont obtenu des sièges au sein des Conseils régionaux de Picardie, Bourgogne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon grâce à des alliances passées en 1998 avec les futurs présidents de région Charles BAUR (U.D.F.-F.D.), Jean-Pierre SOISSON (apparenté U.D.F.), Charles MILLON (U.D.F.-D.L.) et Jacques BLANC (U.D.F.-D.L.).

³⁹¹ MAYER et PERRINEAU (1996), pp.37-62

caractéristiques sociales (urbanisation, taux de population immigrée) et implantation du vote

F.N. [...] Le terrain d'élection du F.N. est celui des grandes agglomérations cosmopolites

³⁹²

[telles que] Montpellier-Marseille-Nice »

³⁹³

Le vote F.N. pourrait ainsi traduire un refus du « cosmopolitisme » pour la défense des cultures régionales et des traditions françaises. La culture apparaît comme un enjeu pour les acteurs politiques en ce sens qu'elle exprime l'identité. Pierre MULLER, dans son ouvrage *Les politiques publiques*, a démontré que toute politique publique est une « production de sens » puisqu'elle est inséparable de ce qu'il appelle un « référentiel », c'est-à-dire « une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir »

³⁹⁴

. La spécificité des politiques municipales dans les villes dirigées par le F.N. repose essentiellement sur la volonté d'afficher ce que nous qualifierons de politiques culturelles de rupture. En effet, dans tous ses discours de campagne, Jean-Marie LE PEN a mis en avant sa volonté de vouloir rompre avec la politique menée par les partis au pouvoir et de montrer comment le Front national peut parvenir à répondre aux attentes du peuple. Nous allons démontrer que derrière cette stratégie de rupture des politiques culturelles menées jusqu'à l'arrivée de dirigeants frontistes, les actions mises en oeuvre par le F.N. répondent essentiellement à deux objectifs : accroître le sentiment d'exclusion du peuple selon la logique du complot, et proposer une politique culturelle dont le résultat sera essentiellement une sur-médiatisation et donc un accroissement de la notoriété du parti. Par ailleurs, il sera intéressant de déterminer le niveau d'indépendance des nouveaux maires par rapport au chef du parti.

1 – Vitrolles

Vitrolles, ville de 37 760 habitants en 2002, s'est développée à la fin des années 50 suite à l'expansion du port autonome de Marseille et d'un bassin industriel qui s'est créé autour. « Ville nouvelle » construite grâce notamment à des subventions de l'Etat pour pallier au refus d'expansion et de subventions des maires des circonscriptions voisines, Vitrolles voit sa population augmenter considérablement ce qui provoque un rapide développement urbain majoritairement composé de H.L.M. et de petites résidences. Depuis 1977, Vitrolles a été administrée par le parti communiste -Pierre SCHELLES, maire de 1977 à 1983-, et par le parti socialiste -Jean-Jacques ANGLADE, maire de 1983 à 1997-.

Parachuté dès 1992 dans les Bouches-du-Rhône dont il fut tête de liste de la région P.A.C.A. lors des élections régionales, Bruno MEGRET a longtemps hésité dans le choix de sa cible entre les villes de Martigues ou de Vitrolles. Ce n'est qu'en décembre 1993 qu'il choisit son point de chute : le F.N. réalise des scores élevés -déjà 20 % en 1984- à Vitrolles.

La campagne ne commence véritablement qu'en 1994, soit un an avant l'élection. Outre le renfort d'Anne-Marie CHARLOT, Chargée de communication, et d'Hubert FAYARD, Chargé des affaires courantes et de l'intendance, le journal *Allez Vitrolles* sera l'un des fers de lance de la conquête frontiste. Ce journal, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, dénonce notamment la « gestion frauduleuse » du maire sortant Jean-Jacques ANGLADE.

³⁹² Nous tenons à relever le fait qu'il est symptomatique que Pascal PERRINEAU reprenne une partie du vocabulaire frontiste, en l'occurrence ici le terme « cosmopolite ».

³⁹³ PERRINEAU (1996), p.44

³⁹⁴ MULLER (2003), p.62

Le 11 juin 1995, Bruno MEGRET sort vainqueur du premier tour avec 43,05 %, mais une importante mobilisation militante et médiatique de l'entre deux tours permettra au maire sortant de conserver son siège. Le candidat frontiste maintiendra la pression par le biais de son journal, et par le matraquage des colleurs d'affiches. Un face à face incessant va s'engager entre les deux parties durant plus d'un an. À la suite de rumeurs de fraudes électorales, le Conseil d'Etat va intervenir à la fin de l'année 1996. Le 18 décembre 1996, cette instance va décider d'annuler l'élection municipale de Vitrolles pour dépassement des frais de campagne de Bruno MEGRET, et rendra un verdict d'inéligibilité pendant un an à son encontre.

Pendant les dix-huit mois qui vont précéder l'élection partielle, Bruno MEGRET va mettre en place un dispositif stratégique : un service de renseignement composé de militants frontistes va infiltrer l'équipe du maire sortant car « *en termes de bataille, il faut connaître les manoeuvres de l'adversaire* ».

Au cours des cinquante derniers jours de campagne, cinquante-six tracts électoraux favorables à la candidature de Catherine MEGRET, tracts anonymes qui plus est, ont été recensés par de nombreuses associations anti-F.N. Suivront six éditions du journal *Allez Vitrolles* durant la même période et l'existence de 14 tracts qui ne sont pas des documents électoraux.

Cette stratégie de campagne va aboutir, le 12 février 1997, à l'élection la liste de Catherine MEGRET avec près de 53% des voix au second tour.

Le programme électoral du F.N. pour la ville de Vitrolles se déclinait autour de plusieurs revendications : « plus de sécurité », « moins d'impôts », « plus de démocratie », « la préférence nationale », « le réenracinement dans son identité provençale », « le soutien au développement économique » « une culture et des animations pour tous », et « du sport à tous les niveaux »³⁹⁵.

La culture était présente au sein de deux grands pôles d'actions : « le réenracinement dans son identité provençale » et ce que nous requalifierons de libre accès à une culture populaire folklorique.

2 – Orange

Orange, ville inscrite au répertoire des monuments mondiaux de l'UNESCO, comptait, en 1990, 26 964 habitants et 27 989 en 1999³⁹⁶. La population de la ville est composée de commerçants, de militaires et de gendarmes du fait de la présence d'un escadron de gendarmerie mobile et de membres de la Légion étrangère. Tout comme la ville de Vitrolles, Orange est considérée comme une ville-dortoir pour les employés des sites nucléaires de Pierrelatte et de Marcoule. La majorité des habitants résident dans des petits lotissements et des villas, répartis dans de nombreux quartiers périphériques entourant un vieux centre-ville provençal. Le tissu industriel est quasi-inexistant -hormis l'usine de Saint-Gobain-, et la population est désertée par les jeunes qui partent faire leurs études à Avignon, Marseille ou Aix-en-Provence.

Le Front national est implanté depuis longtemps dans la ville, en la personne de Jacques BOMPARD, chirurgien-dentiste de formation, qui a créé la section F.N. du Vaucluse dès 1975, et est devenu député, en 1986, grâce au scrutin proportionnel. Membre du

³⁹⁵ Après l'élection de Catherine MEGRET, la municipalité a repris mots pour mots ce programme et la présenté sur son site Internet.

³⁹⁶ Source : I.N.S.E.E.

Bureau politique du F.N., il est considéré par ses pairs comme un homme de terrain qui a toujours œuvré pour une politique de communication axée sur la culture régionale. En effet, contrairement à Jean-Marie LE CHEVALLIER et Bruno MEGRET qui ont été « parachutés » dans leurs villes respectives, il connaît extrêmement bien la région et sa ville. Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur -d'où il sera réélu en 1992 et en 1998-, il fut également conseiller municipal d'opposition à Orange depuis 1989 auprès de l'U.D.F.

À la tête d'une liste contenant environ un tiers de candidats frontistes, il récolte, dès le premier tour des élections municipales de 1995, 31,37 % des suffrages, devançant le maire socialiste sortant Alain LABE (25,75 %) et Michel DE BODANA (23 %), membre du R.P.R. Au second tour une triangulaire va permettre à Jacques BOMPARD d'obtenir 35,93 % des suffrages, ne dépassant Alain LABE que de 93 voix.³⁹⁷

Jacques BOMPARD³⁹⁸ est un homme politique qui a toujours « vogué » entre la droite classique et l'extrême droite. Jeune étudiant, il rejoignit les rangs du mouvement étudiant d'extrême droite *Occident*, puis adhéra aux Comités TIXIER-VIGNANCOUR, puis à *Ordre nouveau*.

La campagne de Jacques BOMPARD pour les élections municipales a essentiellement été essentiellement axée, quant aux questions culturelles, sur la dénonciation du projet de l'espace Clodius, ensemble médiathèque, salle de spectacle et centre culturel, dont la construction avait été programmé par l'ancien maire, et soutenue financièrement par le Ministère de la culture, par la D.R.A.C., et par le conseil régional P.A.C.A. Ce projet fut souvent qualifié de « surdimensionné » tant d'un point de vue architectural que d'un point de vue culturel, dans la mesure où la ville ne compte que 28 000 habitants. Jacques BOMPARD a argumenté sa campagne autour de la mise en œuvre de projets culturels dont la gestion ferait faire des économies à la ville et donc aux contribuables. Malgré toutes ces critiques et après la victoire de Jacques BOMPARD, l'espace Clodius a finalement ouvert ses portes car les travaux étaient tellement avancés que le maire se serait engagé dans un gouffre financier s'il s'était engagé à le détruire.

Après la victoire de 1995, le nouveau maire d'Orange nomme André-Yves BECK comme Directeur de la communication. Cet ancien responsable du Front national de la jeunesse à Grenoble, est un historien de formation qui a forgé sa culture politique dans les rangs des groupuscules d'extrême droite *Troisième Voie* et *Nouvelle Résistance*³⁹⁹.

³⁹⁷ En mars 2001, Jacques BOMPARD conservera son siège de maire mais échouera aux législatives de 1997 et de 2002 face à Thierry MARIANI.

³⁹⁸ En Mars 2001, Jacques BOMPARD est réélu, conseiller municipal d'Orange (Vaucluse), et maire d'Orange (sa liste « Orange espoir » ayant obtenu 60 % des voix, soit la majorité absolue, dès le premier tour). Puis en novembre 2002, il sera élu conseiller général de Vaucluse dans le canton d'Orange-Ouest avec 54 % des voix. En septembre 2005, Il sera exclu du bureau politique du F.N. pour avoir, selon les uns, dénoncé le népotisme au sein du parti lors de l'université d'été à Orange en 2004 de son association indépendante du FN, l'Esprit public, ou, selon les autres, violemment attaqué son parti à de nombreuses reprises, avoir assisté à seulement 9 des 66 dernières réunions du bureau politique, et de vouloir prendre la présidence du Front national, ce qu'il réfutera et l'obligera à démissionner du parti.

³⁹⁹ *Troisième Voie* fut une organisation nationaliste révolutionnaire tercériste française, née en 1985 de la fusion du Mouvement nationaliste révolutionnaire avec des dissidents du Parti des forces nouvelles. Anti-américaine, anticommuniste et anti-sioniste, l'organisation *Troisième Voie* éclata après le rapprochement de son président vers le F.N. ; certains de ses membres fondèrent ainsi un nouveau mouvement politique nommé *Nouvelle Résistance* en 1991. Cette organisation refusait à la fois le capitalisme libéral et le communisme égalitariste, et prônait un socialisme à échelle continentale, un empire européen respectant les différences culturelles et ethniques, débarrassé du capitalisme destructeur des identités. Lors de son troisième congrès, tenu à Aix-en-Provence

Malgré la nomination de Gilbert LAGIER comme adjoint à la culture, c'est André-Yves BECK, en tant que Directeur de la communication, qui interviendra au nom de la mairie, dans la plupart des interviews traitant de la politique culturelle municipale. Il fut également à l'origine de la politique de « droit de réponse » mise en œuvre par la nouvelle municipalité pour contrecarrer les nombreux articles dénonçant la politique municipale. Outre son poste de Directeur de la communication, André-Yves BECK occupa ainsi des fonctions normalement attribuées à un directeur de cabinet et/ou à un conseiller technique.

3 – Toulon

Toulon, préfecture du Var, est également une préfecture maritime qui compte plus de 175 000 habitants, dont la population est à la fois composée d'une ancienne bourgeoisie locale, de militaires de la marine nationale -plus de 30000 personnes-, et rapatriés des colonies. L'agglomération toulonnaise rassemble près de 400 000 habitants. Il s'agit ainsi de la plus importante ville administrée par un proche de Jean-Marie LE PEN.

Assistant technique à la chambre de commerce de Rennes, puis directeur de cabinet de Jacques DOMINATI, Secrétaire d'Etat aux Rapatriés, de 1975 à 1976, pendant la Présidence de Valéry Giscard d'Estaing, Jean-Marie LE CHEVALLIER adhère au Front national en 1984 et devient député européen en juin de la même année. Il rencontre sa seconde épouse, Cendrine CHERAIL DE LA RIVIERE, candidate sur la liste de Jean-Marie LE PEN, qui se présente alors aux élections municipales dans le XXe arrondissement de Paris.

Il sera parachuté dans la ville de Toulon dans les années 1990. Jean-Marie LE CHEVALLIER est élu maire en 1995 après avoir obtenu 31,03 % des voix au 1^{er} tour⁴⁰⁰ et 37,02 % au second tour⁴⁰¹. Jean-Marie LE CHEVALLIER s'assure d'une confortable majorité -41 des 59 sièges du conseil municipal- et devint ainsi le maire de la plus grande ville F.N.

La ville de Toulon a été administrée pendant plus de trente ans par la droite : Maurice ARRECKX (U.D.F.), de 1959 à 1985, et François TRUCY (U.D.F.)⁴⁰², de 1985 à 1995. La politique locale fut marquée par des affaires de corruption qui ont éclaboussé l'U.D.F. varoise -affaire des machines à sous, affaires des portes avions, etc...- et ont été des sujets de campagne de Jean-Marie LE CHEVALLIER.

Le programme de Jean-Marie LE CHEVALLIER lors des élections municipales de 1995, revendique la lutte contre « la tiers mondialisation de Toulon » et l'accent mis sur le folklore local. Par ailleurs, ce programme illustre parfaitement l'application du programme national, axé majoritairement sur le patrimoine. « *Les spectacles de ballet proposés à Châteauvallon sont trop systématiquement modernes et n'attirent que fort peu d'amateurs. Pour conserver leurs subventions, les animateurs de ce centre devront proposer des spectacles plus éclectiques* »⁴⁰³. Ce point de vue sera défendu dans un numéro spécial du journal municipal *Le Toulonnais*, paru en 1996 et consacré à la culture, dans lequel le maire de Toulon a déclaré : « *je veux non seulement préserver le patrimoine culturel de notre ville,*

en 1996, *Nouvelle Résistance* se transforma en *l'Union des cercles résistance* qui donna ultérieurement naissance au mouvement *Unité radicale*. (Source : Site Internet du *Monde diplomatique*)

⁴⁰⁰ TRUCY (U.D.F.) : 23,17 % et GROUX (P.S.) : 21,67 %

⁴⁰¹ TRUCY : 34,81 % ; et GROUX : 28,16 %

⁴⁰² François TRUCY est Sénateur R.P.R (puis U.M.P.) depuis 1986.

⁴⁰³ Cité par SAMSON (1997), p.121

mais l'enrichir, voire redécouvrir des richesses tombées dans l'oubli. [...] l'hommage rendu à Raimu l'année dernière, la remise à l'honneur des fêtes traditionnelles comme la Belle de Mai, l'ouverture prochaine du musée des figurines [...], s'inscrivent dans cette volonté culturelle fondée sur son identité provençale[...]».

Le programme culturel que Jean-Marie LE CHEVALLIER souhaite mettre en œuvre témoigne d'une volonté de « ré-enracinement » dans la culture provençale, ce qui est conforme à la politique culturelle nationale souhaitée par le F.N.

Jean-Marie LE CHEVALLIER sera élu député de la première circonscription du Var en 1997, mais son élection sera invalidée en février 1998, pour triple infraction au financement des campagnes. Sa femme se présentera à sa place et sera battue de 33 voix par Odette Casanova (PS). En 1999, il quitta le Front national.

Aux élections municipales de 2001, il fut battu par Hubert FALCO⁴⁰⁴, alors président du Conseil général du Var (U.D.F.).

4 – Marignane

Marignane, ville pavillonnaire de plus de 30 000 habitants, a toujours été tenue par une droite dure, proche de l'extrême droite. Ainsi, après 48 ans de gestion par Laurent DELEUIL (U.D.F.-P.R.), Marignane est comparée, par la presse et les associations, à un véritable désert politique : les organisations politiques et syndicales manquent. La gauche, et notamment le Parti Socialiste, est critiquée pour ne pas s'être suffisamment investi à Marignane. La liste unique de la gauche s'est retirée au second tour en 1995, néanmoins le maintien de deux listes de droite, menées par deux héritiers de l'ancien maire, a permis à Daniel SIMONPIERI, conseiller municipal depuis 1989, de remporter les élections sans même que le F.N. ait milité de manière particulièrement importante, comme ce fut le cas à Vitrolles par exemple.

Daniel SIMONPIERI⁴⁰⁵ sera ainsi élu maire avec plus d'un tiers des suffrages, au cours d'une triangulaire avec des listes de droite –37,27 % -.

Sur le plan culturel, Marignane possède peu d'infrastructures spécifiques : pas de maisons de quartiers, ni de maisons de la culture. Seule la bibliothèque municipale constitue un lieu permettant de nouer le lien social entre les différents quartiers de la ville.

Pendant sa campagne, Daniel SIMONPIERI a simplement présenté une synthèse du programme culturel national en axant son discours sur la défense du patrimoine régional, et le retour à une culture défendant les Beaux-arts au lieu d'un parisianisme ambiant.

5 – Synthèse de campagnes

Vitrolles, Orange, Toulon et Marignane possèdent deux points communs majeurs : une situation économique et sociale difficile touchant les classes moyennes majoritairement

⁴⁰⁴ Hubert FALCO a été président du Conseil général du Var de 1985 à 2002. Depuis le mois de mars 2008, il est Secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, sous le gouvernement de François FILLON.

⁴⁰⁵ En mars 1998, Daniel SIMONPIERI est élu conseiller général (Front national) avec 63,9 % des suffrages exprimés. Il rejoindra le M.N.R. de Bruno MEGRET, quelques mois plus tard, lors de la scission du F.N. En 2001, il sera réélu maire de Marignane avec 62,5% des voix au deuxième tour sous l'étiquette divers-droite. Elu conseiller général du canton de Marignane, en mars 2004, avec 72,75% des voix face à Léonard FARACI, candidat du Front national, Daniel SIMONPIERI rejoint le groupe U.M.P.-U.D.F. et apparentés du Conseil général des Bouches-du-Rhône. Il est vice-président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole où il préside, depuis 2006, la commission Equipements d'intérêt communautaire, Patrimoine, Bâtiments socioculturels et sportifs.

précarisées par le chômage, et l'expérience de décennies de gestions municipales désastreuses marquées par le clientélisme, le népotisme et la corruption. Ces situations vont permettre au F.N. de développer ses revendications programmatiques fondées sur la préférence nationale, avec une dérive sécuritaire, et la « renaissance » de la culture provençale.

B – Du programme aux actions

Investis de leurs nouvelles fonctions, les maires frontistes vont établir une politique qu'on pourrait qualifier de « rupture » des politiques culturelles actuelles par la mise en œuvre de personnels et d'organismes culturels propres. Le Front national s'obstine à mettre en place ses propres références. Le couple MEGRET, par exemple, revendique un régionalisme primaire, qui doit passer par une revalorisation du patrimoine provençal. « *La culture d'une ville est constituée par ses institutions, ses artistes locaux, son histoire* » s'emploie à prôner la nouvelle municipalité dans le journal *Allez Vitrolles*. Aussi, les traces d'une culture régionale doivent figurer dans tous les lieux et sur tous les monuments de la ville, afin qu'ils fassent partie intégrante de l'esprit local, mais afin surtout de développer des codes communs. « Redonner le pouvoir au peuple » tel fut l'objectif exprimé par les MEGRET.

L'exhortation de l'identité régionale par le Front national correspond à une tradition de droite, notamment en ce qui concerne la culture provençale (DAUDET, MAURRAS). Elisabeth DUPOIRIER, dans un article sur « les identités régionales », définit la notion de « région-territoire » comme un « *lieu de mise en cohérence d'identités plurielles – historiques, culturelles- dont l'institution régionale veut être le gardien et/ou le promoteur* »⁴⁰⁶. À ce titre, les politiques culturelles se révèlent être « *des outils importants de construction de l'offre identitaire* »⁴⁰⁷. Dans le cadre du F.N., l'accent mis sur la culture provençale correspond à la mise en valeur d'une identité de repli, d'une identité qui se ferme sur une communauté considérée comme spécifique.

Notre objectif est de présenter, à travers les actions les plus marquantes -c'est-à-dire celles qui ont connu l'assaut des médias et l'intervention du chef du parti-, la mise en œuvre d'actions culturelles qui seront pensées comme un mode d'expression de l'exercice du pouvoir du F.N.

1 – Vitrolles

Catherine MEGRET, élue maire en 1997, a mis en œuvre des actions visibles sur le terrain, telles que l'augmentation des effectifs de la police de proximité, la réappropriation de la culture provençale par la modification de l'appellation de certains noms de rues et de places, ainsi que par l'augmentation du nombre de platanes sur la place principale. En s'attaquant au quotidien des Vitrollais, le F.N. agit sur le terrain par des actions peu coûteuses, qui ont surtout une visibilité rapide. Le Front national est attaché à une « renaissance culturelle », qui passe par une information précise sur les actions développées par l'équipe municipale. Informer les citoyens, c'est les faire participer aux décisions municipales afin de les faire y adhérer ; c'est aussi montrer que la municipalité travaille et agit rapidement. Ainsi, durant les premiers mois qui suivirent l'élection de Catherine MEGRET, chaque action mise en œuvre par la nouvelle municipalité fera l'objet d'un vernissage ou d'une inauguration officielle.

⁴⁰⁶ DUPOIRIER (1998), p.193

⁴⁰⁷ *Ibid*

Pour faire adhérer les habitants à cette nouvelle politique, la transparence est de mise. Ainsi, de nombreuses campagnes d'affichage vont permettre aux vitrollais de découvrir le programme culturel de la mairie, un site Internet va être créé, des permanences avec les élus vont être organisées et le nombre d'interventions publiques va s'accroître. Mais cette volonté de transparence va surtout refléter la pauvreté du programme culturel. Des associations folkloriques dont les manifestations en costume avec clochettes et tambourins ont les faveurs des nouveaux maires, voient leurs photos publiées très souvent dans la rubrique culturelle du journal *Allez Vitrolles*. Les habitants de Vitrolles ont également droit, entre deux opérettes, à des radio-crochets, à des jeux interquartiers façon « Intervilles », et à l'élection de « Miss Vitrolles ». En avril 1997, le programme culturel annonçait le passage de la revue « Fairlight »⁴⁰⁸ à la salle des fêtes : « *Imaginez le Lido, les Folies-Bergères et autres Moulin-Rouge à domicile* ». Puis en mai, l'adjointe à la culture, Brigitte MARANDAT, va mettre à l'honneur la culture provençale chère aux élus frontistes : exposition de peinture organisée par les commerçants et artisans du centre-ville, soirée cabaret par l'Ecole d'Art Dramatique municipale, feu de la Saint Jean en compagnie de groupes folkloriques régionaux, inauguration de l'« Impasse des Cabassons ». En juin 1999, le site Internet de la ville de Vitrolles présentait les projets culturels de la municipalité et les événements du mois⁴⁰⁹ : réalisation d'une fresque en trompe l'œil, réhabilitation du domaine de Fontblanche en vue de la création d'un complexe culturel associatif, exposition de « peintures de rue » organisé par les commerçants du centre-ville, gala de fin d'année de l'Ecole régionale d'Art dramatique autour de deux œuvres d'Offenbach, championnat de France d'armes anciennes, dédicaces d'écrivains et de poètes locaux, concerts de groupes traditionnels régionaux, etc...

L'essentiel des activités « culturelles » répond à une logique partisane de mise en valeurs des traditions régionales si chères aux électeurs vitrollais selon la municipalité. L'objectif est clairement affiché par la nouvelle municipalité serait donc de rendre à la culture provençale ses lettres de noblesse. Et la majorité des actions mises en œuvres, durant les premiers mois qui suivirent les élections, participeront à cette politique.

De nombreuses manifestations seront annulées suite à des réductions budgétaires ou au faible nombre de billets pré-vendus lors de concerts. De plus, les actions menées par le couple MEGRET vont aussi exprimer une volonté d'« épuration » de la « culture cosmopolite » dénoncée par l'extrême droite en instaurant de nouvelles références culturelles.

1 – 1 – Le café-musique *Le Sous-Marin*

Les cafés-musiques, cafés-concerts ont été encouragés, en 1991 par Jack LANG, à devenir des lieux de répétition et de programmation, mis à la disposition des jeunes des quartiers de banlieues, mais aussi de ceux des petites villes et des zones rurales. Ils peuvent ainsi servir de première scène à des groupes débutants tout en assurant des fonctions de restauration et d'organisation des concerts. Constitués en associations, ils sont susceptibles de recevoir une subvention de l'Etat et des collectivités territoriales. En 1997, une soixantaine d'associations de ce type ont été recensés en France.

⁴⁰⁸ « Fairlight » est une troupe de cabaret provençal qui propose des spectacles dans la lignée des grands lieux parisiens cités ci-après.

⁴⁰⁹ Cf. *Annexe n°11*, « Exemples de pages consacrées aux politiques culturelles, Site Internet de la mairie de Vitrolles-en-Provence, 11 juin 1998 », www.ville-vitrolles13.fr

L'association *Le Sous-Marin* créé en 1994 à Vitrolles, proposait environ une quarantaine de concerts par an, accueillant ainsi plus de 8000 spectateurs annuels. Elle comptait quelque 700 adhérents en 1997, vitrollais ou régionaux, pouvant bénéficier de 400 heures d'ateliers de répétition et d'aide technique aux groupes de musiques. *Le Sous-Marin* était subventionné par la D.R.A.C. de la région P.A.C.A., le Conseil Général de Bouches-du-Rhône, l'Association Régionale pour la Coordination des Activités musicales et Chorégraphiques (A.R.C.A.M.), et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dès son entrée en fonction à Vitrolles, le conseil municipal contacta l'association, par voie postale, afin de lui proposer d'organiser des spectacles plus « représentatifs de la culture française ». L'absence de réponse du *Sous-Marin* fut suivie très rapidement par une suppression de la subvention municipale de 200 000 francs (30 490 euros) qui était jusqu'alors versée chaque année, et qui représentait 20% du budget annuel de l'association. Cette « censure » a rapidement été dénoncée et poursuivie juridiquement : une quinzaine d'articles de presse furent publiés la semaine des faits et des artistes manifestèrent leur solidarité avec le café-concert. Un concert de soutien rassemblant 3 000 à 4 000 personnes est alors organisé au Stadium de Vitrolles avec les groupes *Noir Désir*, *Massilia Sound System*, *Miossec*, *Les Thugs*, *Burning Heads* et *Biocide*. Deux jours après, la municipalité fait murer le café-musique en application d'un « arrêté de fermeture » et d'un « arrêté de reprise de possession des lieux » pris par la mairie qui estimait que « l'ambiance n'était pas saine et l'on encourageait dans ce lieu, l'incivisme, la violence voire même la délinquance »⁴¹⁰. Hubert Fayard, premier adjoint au maire de Vitrolles, déclara que cette fermeture était due au non-respect des conditions de sécurité et à la circulation de drogues. La presse nationale emboîta alors le pas à la presse régionale en suivant l'affaire par le biais d'envoyés spéciaux, notamment Hervé VAUDOIT et Chantal AUBRY, journalistes à *Libération*.

Les responsables du *Sous-Marin* ont déposé une plainte pour « effraction par voie de fait », les locaux ayant été saccagés. La municipalité fut condamnée une première fois, en octobre 1997, pour « *effraction, voie de fait caractérisée et entrave à la liberté d'expression* » par le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence. La clôture murant les locaux fut alors détruite. Mais à la suite à cette condamnation, la mairie convoqua un conseil municipal en urgence et annula la convention mettant à disposition la salle. La remise des clés à Catherine MEGRET marqua la fin du café-concert à Vitrolles.

En novembre 1998, le Tribunal administratif de Marseille jugea la fermeture du *Sous-Marin* « illégale ». Une nouvelle procédure aboutit quelques mois plus tard à une condamnation pour diffamation envers le *Sous-Marin* de Catherine MEGRET et de Hubert FAYARD, adjoint à la culture.

Une forte mobilisation, tant locale, que régionale et nationale, exprima une dénonciation et un engagement généralisés des milieux politiques et intellectuels. Hubert FAYARD déclara alors « *[qu']en prenant part pour Le Sous-Marin, les élites de la gauche caviar viennent de soutenir la consommation de drogue, le trafic de fonds irréguliers, la vente illicite d'alcool et l'ouverture d'un local en dehors des normes de sécurité* »⁴¹¹.

L'équipe du *Sous-Marin* sillonna la France à travers de nombreux lieux culturels pour témoigner et ouvrir le débat. L'association, toujours active dans la ville de Vitrolles et ses alentours, continua d'organiser des spectacles centrés sur les musiques actuelles et travailla

⁴¹⁰ AUBRY, *Le Monde*, 8 octobre 1997

⁴¹¹ VAUDOIT, *Libération*, 7 octobre 1997

sur l'élaboration d'ateliers de répétition pour les jeunes groupes de la ville et du département. À cinq mois des élections municipales de 2001, le café-musique de Vitrolles fêta ses six ans d'existence aux Docks du Sud, à Marseille.

Cette affaire suscitera l'intérêt des journalistes audiovisuels qui diffuseront des reportages dans les trois journaux télévisés nationaux.

La nouvelle équipe municipale pratiqua ainsi une censure manifeste contre ce qu'il est convenu d'appeler les cultures actuelles : le hip-hop, le rap, la techno, les arts urbains, etc... Le café-musique *Le Sous-Marin* proposait, à divers groupes de la ville et des communes limitrophes, l'accès à un local de répétition et à une scène de spectacle. Les formations musicales programmées étaient, pour la majorité, des groupes de rap, de hip-hop, de raga, etc... Ce lieu était ainsi considéré comme un acteur culturel d'intégration, de rassemblement et d'échange permettant ainsi à une jeune population d'accéder librement à des activités culturelles.

Par ailleurs, le site, qui était situé à quelques mètres de la mairie, était également devenu un lieu d'accueil pour les associations, dites anti-F.N., qui se sont constituées après l'arrivée des MEGRET à la mairie. La nouvelle équipe municipale se servit ainsi de cet argument pour dénoncer à la fois la programmation et la relation entre logiques partisanes et activités artistiques. En effet, la censure pratiquée par le F.N. correspond aux positions présentées dans le programme de 1993, dans lequel il est explicitement dit que « *[r]ap et techno [...] ne sont pas des expressions musicales* »⁴¹². Le F.N. n'a jamais caché sa non-reconnaissance des formes artistiques liée aux arts urbains mais les commentaires qu'il formule sont dénués d'explications concrètes.

Pourtant, il nous paraît contradictoire de dénoncer une censure exercée à l'encontre du parti dans la mesure où la fermeture du *Sous-Marin* constitue également une forme de censure quant à la liberté d'information et d'expression des habitants de Vitrolles. En effet, le café-concert était devenu un lieu de résistance où se réunissaient de nombreuses associations, dont les subventions et la location et/ou la mise à disposition de locaux municipaux leurs avaient été refusées. Ce lieu était devenu un lieu d'expression qui permettait la tenue de réunions publiques, de colloques, ou de conseils et d'échanges entre les acteurs culturels, les acteurs politiques de l'opposition et la population. Il constituait ainsi une vitrine symbolique de l'opposition à la nouvelle gestion municipale.

1 – 2 – La « campagne de licenciements »

Catherine MEGRET, pendant sa campagne électorale, avait promis, par un courrier adressé à tous les habitants de Vitrolles, qu'il n'y aurait pas de « chasse aux sorcières ». Pourtant dès 1997, près de 140 licenciements⁴¹³ sont décidés « pour raison économique »⁴¹⁴.

⁴¹² FRONT NATIONAL (1993), 13^e proposition, « Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques »

⁴¹³ Chiffres revendiqués par *la Charrette*, collectif d'associations regroupant notamment une partie des 140 personnes mises au chômage par la nouvelle municipalité et repris par la plupart des médias. Il convient de rappeler que la ville de Vitrolles comptait plus de 900 fonctionnaires pour 36000 habitants.

⁴¹⁴ Mais parallèlement, la mairie embaucha plus de cent personnes, dont une majeure partie de personnes non-vitrollaises et souvent proches du F.N. Catherine MEGRET avait même recruté des agents municipaux de Marignane en collaboration avec Daniel SIMONPIERI.

Plusieurs journalistes de la presse nationale⁴¹⁵ ont couvert cette « campagne de licenciements »⁴¹⁶. Le licenciement de Régine JUIN, directrice du cinéma *Les Lumières*, fut à l'origine des premières réactions nationales⁴¹⁷. Démise de ses fonctions le 26 juin pour « refus d'obtempérer », Régine JUIN avait en effet refusé de déprogrammer un Festival, comme le lui demandait la mairie. Ce Festival présentait une série de courts-métrages sur les risques du Sida et sur l'homosexualité, réalisés dans le cadre de l'opération nationale « Trois mille scénarios pour un virus »⁴¹⁸.

« *Malgré un refus de la part de la municipalité de programmer un film sur l'homosexualité, Mme Juin l'a fait* », a précisé à l'A.F.P., le 30 juin 1997, Alfred LIEVIN, conseiller municipal F.N. également Président de la Société d'économie mixte *Vitrolles-animation* qui gère *Les Lumières*. Ce dernier expliqua que ce genre de films ne « convenait pas » aux élus vitrollais. À la fin mai, dans une lettre adressée à Madame JUIN, Brigitte MARANDAT, Conseillère municipale F.N. déléguée à la culture, lui faisait part de son « très vif mécontentement » pour avoir passé outre sa demande « en date du 19 mai concernant la programmation d'une soirée à thème sur l'homosexualité ayant pour origine l'association *Lesbian & Gay Pride Films* ».

Le Front national agira ainsi, selon lui, au nom de la protection de la morale et pour la défense de la famille française. La « dégénérescence » de la civilisation française serait entraînée par une dérive des mœurs et une crise de l'institution familiale, avec la « complicité » de l'État.

Dès 1993, Bruno MEGRET critiqua ouvertement lors d'une conférence intitulée « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs »⁴¹⁹, le « laxisme des mœurs [...] encouragé par des lois permissives ou par l'application laxiste des lois en vigueur, comme par exemple en matière de pornographie, jusque sur les chaînes de télévision d'Etat ». Bruno MEGRET, en décidant l'annulation du festival de courts-métrages, a affirmé la singularité réfractaire du Front national face à l'évolution des mœurs.

De nombreux réalisateurs, producteurs et auteurs ont adressé une lettre ouverte au Président de la République, Jacques CHIRAC, et au Premier ministre, Lionel JOSPIN, en faveur du respect des « libertés d'expression et de réunion inscrites dans la Constitution ».

Brigitte JUIN fut interviewée par des journalistes de FR3 dont le reportage fut diffusé lors du « Tout en images » du 3 juillet 1997⁴²⁰. En décembre 1999, le conseil des prud'hommes de Martigues jugea ce licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse.

⁴¹⁵ Plus particulièrement Renaud DELY, François DUFAY, et Christiane CHOMBEAU.

⁴¹⁶ Le cinéma *Les Lumières* est un cinéma labellisé Art et essai, dont les entrées sont passées de 26000 à 72000 entre 1986 et 1996.

⁴¹⁷ Des journalistes du quotidien *La Provence* avaient déjà dénoncé cette campagne dans plusieurs articles.

⁴¹⁸ « Trois mille scénarios pour un virus » était une opération menée en France à partir de 1993, à l'initiative du Centre Régional d'informations et de prévention du Sida (CRIPS), de Médecins du Monde, et de l'AESSA (Association des enseignants du Sida de Saint-Antoine). Il s'agissait d'un concours de scénarios, ouverts aux jeunes de moins de 21 ans, qui a abouti à une trentaine de réalisations (pour plus de 4000 scénarios envoyés) par des artistes –acteurs et réalisateurs- bénévoles tels que Jane BIRKIN, Cédric KLAPISCH, Tonie MARSHALL, Gérard JUGNOT, Richard BERRY, Benoît JACQUOT, etc...

⁴¹⁹ Cette conférence a lieu le 3 septembre 1993 et son compte-rendu est disponible sur le site Internet de Bruno MEGRET.

⁴²⁰ Ce reportage s'intitula « Vitrolles. Directrice de cinéma limogée ».

Le cinéma *Les Lumières* connut ensuite de multiples rebondissements : il fut géré par un projectionniste amateur, puis fermé pendant quelques mois, puis utilisé comme salle de conférences par l'équipe municipale de Catherine MEGRET, et ferma ses portes de 1999 à octobre 2002, date à laquelle Guy OBINO⁴²¹, nouveau maire PS de la ville, inaugura sa réouverture.

Régine JUIN, qui a travaillé pendant plus d'une année sur le projet de réouverture en association avec la Mairie, fut remplacée à la rentrée 2002, grâce aux votes des conseillers municipaux, par un ancien directeur de salle de cinéma de Bollène, dans le Vaucluse.

Cet événement illustre parfaitement l'approche frontiste de gestion de l'action culturelle en ce sens qu'il exprime les logiques interventionnistes du couple MEGRET qui souhaite avoir la mainmise sur le champ culturel notamment. Tous les projets, les programmes, les institutions, doivent dépendre des volontés et des décisions municipales. Ainsi d'autres licenciements suivront, notamment ceux du Directeur de la programmation des fêtes et musiques ainsi que celui de la Directrice du théâtre, tous deux refusant de soumettre au conseil municipal le choix de la programmation.

1 – 3 – Les Subventions municipales

Bruno MEGRET, porte-parole de la mairie, déclare lors d'une réunion du conseil municipal, datant du 19 juin 1997, « [nous] voulons faire la chasse aux associations jugées partisans et engagées, parasitaires et tentaculaires. La couverture globale des subventions municipales versées aux associations passe de 9 millions à 3,8 millions [de francs] »⁴²²

. Pourtant, les choix d'attributions des subventions de la ville de Vitrolles répondent à une « logique partisane » visant à faire bénéficier, selon Renaud DELY, journaliste à Libération, « les fans du F.N. ». Certaines associations suivent la logique propagandiste développée par Bruno MEGRET, et favorisent l'expression d'une culture répondant aux valeurs de l'identité française : « [J]es subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation »⁴²³. Ainsi, l'association Fraternité française, qui distribue vêtements, nourritures, jouets à des français démunis voit sa subvention passer de 0 à 30 000 francs. Deux autres associations bénéficieront de subventions municipales Roche avenir (10 000 francs contre 500) qui plaide pour une culture enracinée, et Culture en Provence (30 000 francs contre 0).

Ces trois associations sont proches du F.N., soit par les membres de leurs bureaux, soit par leurs actions : l'association Roche-avenir plaide notamment pour une culture enracinée.

L'exemple de Fraternité Française illustre parfaitement cette connivence entre le parti et les associations subventionnées par la municipalité.

Présidente depuis 20 ans de Fraternité Française⁴²⁴, Mireille d'ORNANO est membre du F.N. et conseillère régionale PACA depuis 1998. L'association possède quatre permanences, notamment dans les villes de Toulon et de Saint-Cloud. Selon les statuts de

⁴²¹ Guy OBINO, médecin généraliste de formation, fut adjoint à la culture de Jean-Jacques ANGLADE avant la victoire des MEGRET aux élections municipales de 1995.

⁴²² DELY, *Libération*, 20 juin 1997.

⁴²³ FRONT NATIONAL (1993), 1^{ère} proposition, « Restaurer la liberté d'expression et de création »

⁴²⁴ Jany LE PEN en est depuis 2005 la présidente d'honneur.

l'association du 14 novembre 1998⁴²⁵, « *Fraternité Française a pour but d'organiser toute action de bienfaisance visant à venir en aide sur les plans moral, juridique, culturel, médical, matériel et alimentaire à toute personne et famille déshéritée ou dans le besoin exclue des systèmes de protection sociale, privée de logement et/ ou de ressources ou victimes d'actes arbitraires par suite des circonstances politiques, économiques ou sociales indépendantes de leur volonté.* »

Cette association fait figure de porte-drapeau de l'idéologie frontiste en ce sens où elle a comme vocation la défense des « opprimés » français, des victimes de ce que le F.N. nomme « l'Établissement ».

Le couple MEGRET a développé un réseau de sympathisants afin de les faire bénéficier de l'argent public et de mettre en œuvre des actions correspondant aux valeurs qu'ils défendent. La création et le développement d'association proches du F.N. ont permis la constitution d'un réseau que nous qualifierons de « para-municipales » dans la mesure où leurs membres étaient très souvent des militants frontistes. Pourtant, le budget alloué aux subventions fut réduit par la nouvelle municipalité de plus de 50 %, ce qui s'explique pour trois raisons principales. D'une part, le couple MEGRET s'est trouvé dépourvu de partenaires culturels prêts à accepter les subventions municipales, dans la mesure où la majorité des associations ont fait de la résistance face à la nouvelle municipalité. D'autre part, les associations dites « para-municipales » étaient peu nombreuses, tout comme leurs projets, ce qui a permis de réduire les dépenses culturelles. Enfin, le couple MEGRET a financièrement œuvré pour des postes censés correspondre davantage aux attentes des habitants : l'urbanisme, la sécurité, etc... En effet, il était important pour les MEGRET de mettre en œuvre des actions dont les résultats étaient rapidement et quotidiennement visibles.

1 – 4 – L'appellation des voies et des espaces publics

Dès son arrivée à la mairie, Catherine MEGRET exprime sa volonté de rebaptiser la ville et de lui donner le nom de « Vitrolles-en-Provence » afin de symboliser les traditions et les valeurs propres à cette ville.

Malgré le refus de la Préfecture, en 1998, quant à la modification de l'appellation de la commune, la mairie maintient néanmoins ses choix et ne cesse de parler de « Vitrolles-en-Provence » dans ses discours. Elle évite simplement de le faire dans les documents administratifs officiels, mais l'utilise amplement dans toute communication orale et sur son site Internet⁴²⁶. Promouvoir l'image de la ville par l'instrumentalisation de la culture provençale, telle fut la clé de voûte de la culture frontiste. Le F.N. souhaite démontrer que la culture provençale est une culture authentique, naturelle, qui fait appel aux traditions et à « l'âme du citoyen ». Il s'approprie ainsi les « valeurs » des cultures régionales en les définissant comme sienne et en stigmatisant les politiques culturelles mises en œuvre par les conseils municipaux précédents.

Le changement de dénomination de la ville, « Vitrolles » devenant « Vitrolles-en-Provence », s'inscrit dans une politique de re-nomination des rues et places, et de création de rues.

⁴²⁵ Ces nouveaux statuts modifient ceux déposés le 18 janvier 1996 à la Préfecture de l'Isère, lors de la création de l'association.

⁴²⁶ En juin 1999, le site Internet de Vitrolles s'ouvre sur une page où apparaît une photo de la ville entourée du texte suivant :

« Bienvenue à Vitrolles en Provence ».

Dans les pages du site Internet de la ville consacrée au « Programme d'actions prioritaires »⁴²⁷, la mairie justifie ces actions par la volonté de « *réenraciner Vitrolles, aussi bien dans son histoire que dans son terroir* » et d'affirmer « *l'appartenance de la commune à une région qui nous est chère* ». Le site rappelle que la nouvelle équipe municipale a souhaiter utiliser des noms de voies « *fleurant bon la Provence ou reflétant des valeurs humanitaires patriotiques et héroïques* »⁴²⁸.

Nous avons recensé sur le site Internet de la ville de Vitrolles, en juin 1999, que huit rues furent « rebaptisées ». Afin d'éviter toute réclamation et d'anticiper sur les critiques qui pourraient être émises, la mairie légittima certains changements de noms. Ainsi, l'Avenue François MITTERRAND prit l'appellation d'Avenue de Marseille car « *vox populi, vox dei : consultés par référendum, les habitants de cette voie ont, à une large majorité (82 voix contre 8 et 40 abstentions), manifesté leur souhait de voir leur rue retrouver le nom qui était* »⁴²⁹ *le sien depuis des décennies* ». L'application de ce « référendum » laisse sous-entendre que chaque habitant de la ville de Vitrolles pourrait être considéré comme « propriétaire » de sa rue. Le F.N. souhaite ainsi développer l'idée selon laquelle les vitrollais participeraient aux décisions municipales.

Par ailleurs, dix nouvelles rues ont été baptisées par la nouvelle municipalité dont, à titre d'exemple, l'« Avenue du Vent et du soleil ». Ce nom fut justifié, par la mairie, par le fait que « *Vent et soleil sont deux symboles forts de notre région, à la fois lumineuse et rude* »⁴³⁰.

1 – 5 – La création de nouvelles structures

Des cyber-maisons de quartiers ont été implantées dans l'ancien local du café-musique *le Sous-Marin*. Elles permettent d'attirer un public jeune, sensible à la « cyber-culture » (jeux vidéos en réseaux et Internet). En murant *le Sous-Marin*, la municipalité s'était attiré les foudres des jeunes de la ville. Avant ces événements, le couple MEGRET avait expulsé des groupes de musique de nombreux locaux municipaux, que l'ancienne municipalité avait transformés en locaux de répétition. *Le Sous-Marin* était donc devenu le seul lieu où les jeunes pouvaient se retrouver durant leurs temps libres. Aussi, la création de maisons de quartiers est censée démontrer que la mairie souhaite mettre en place des outils correspondant à leurs attentes. Elle illustre, selon nous, la volonté de la nouvelle équipe municipale, de maintenir les jeunes dans les cités, en laissant sous-entendre que cette mesure permet de renforcer et de préserver la sécurité des vitrollais. Le thème de la sécurité était en effet un axe essentiel du programme municipal de Bruno MEGRET.

Deux autres structures ont été créées afin de valoriser l'image de la ville mais également celle des MEGRET : l'Ecole municipale d'art dramatique, et l'Ecole municipale de musique et de danse. Les activités et la programmation de ces deux institutions culturelles étaient détaillées sur le site Internet de la Ville, www.ville-vitrolles13.fr⁴³¹.

⁴²⁷ Ce programme regroupe cinq actions : « embellissement de la ville », « une ville plus agréable à vivre », « la propreté », « rendre les services municipaux plus efficaces », et « être au service de tous les Vitrollais ».

⁴²⁸ Site Internet de la ville de Vitrolles, www.ville-vitrolles13.fr, 11 juin 1998, Page « Ré-enracinement dans l'identité provençale »

⁴²⁹ Site Internet de la ville de Vitrolles, www.ville-vitrolles13.fr, 11 juin 1998, Page « Certaines rues sont rebaptisées... d'autres apparaissent ». Toutes les appellations sont citées en *Annexe n°11*

⁴³⁰ *Ibid*

⁴³¹ Cf. *Annexe n°11*

Une nouvelle Ecole municipale d'art dramatique a été créée en octobre 1998 dont les cours sont assurés par Pierre-Marie DUPRE, « déjà en charge de l'Ecole Régionale d'Art Dramatique de Marignane [E.R.A.D.] »⁴³². Un partenariat entre les deux villes a été signé afin que les habitants puissent bénéficier de ces deux institutions. Il est également précisé que les élèves vitrollais pourront bénéficier d'une subvention accordée par l'E.R.A.D. afin de suivre les ateliers scéniques et d'expression dispensés à Marignane.

Le cursus de formation se compose de trois ateliers magistraux. Le premier est l'atelier production scénique, qui s'organise autour du projet de réalisation d'une soirée cabaret. Le second est l'atelier de montage comédie qui propose la création de trois spectacles qui seront présentés à la fin de l'année 1999 : *Les Brigands* et *La Vie Parisienne* d'OFFENBACH, *Nul Nez Parfait* (auteur non précisé). Enfin un atelier thématique propose aux élèves de s'initier à deux pratiques artistiques : la prestidigitation et le chant. Des cours d'expression sont également dispensés afin de développer le « travail de corporalité des Elèves-Comédiens » par des leçons de claquettes et de danses de salon.

Cette école propose ainsi une formation classique tant d'un point de vue technique, que d'un point de vue des textes qui y sont enseignés. Le répertoire contemporain est absent de la programmation, ce qui est également le cas pour celui de l'Ecole municipale de musique et de danse qui propose des cours, du niveau débutant à expérimenté, ainsi que des spectacles dans divers lieux de la ville. En juin 1999, un concert de musique classique (RHEINBERGER, VIADANA, ROSSINI, BRAHMS) est proposé à l'église du centre ville, et trois spectacles chorégraphiques sont organisés afin de présenter les travaux des élèves de l'Ecole.

Concernant les cours de danse, le site Internet précise : « [q]ue ce soit dans le choix de la [discipline] dominante ou de la complémentaire : le classique devra être présent... »⁴³³

. En effet, le modern jazz et la danse contemporaine ne figurent pas dans le catalogue de cours proposés par l'Ecole. Le F.N. privilégie ainsi les techniques de danse dites « classiques » et laisse peu de place à la créativité. Ce constat n'est pas propre à la danse, mais témoigne d'une approche culturelle essentiellement tournée vers le passé. Le refus de la modernité et de la créativité est caractéristique de l'idéologie traditionaliste qui caractérise la politique culturelle municipale.

1 – 6 – Le cycle de conférences

Le Centre culturel de Vitrolles a été le théâtre de nombreuses conférences. Guy KONOPNICKI dans son film « Bienvenue à Vitrolles »⁴³⁴ présentait celle d'une artiste frontiste ayant pour thème : « *Art et politique, y a t il comme pour l'économie et le social, une troisième voie ?* ». L'objectif de cette conférence était de démontrer que les pouvoirs de gauche comme de droite ont glorifié l'intellect contre l'affectif et contre le manuel. La plaquette de présentation de cette conférence rappelait que : « [...] *la culture officielle jusqu'à présent est une culture de destruction de notre identité, elle ne parle pas à notre coeur, à notre sensibilité* »⁴³⁵. Le F.N. déploie son réseau d'« experts » et de « théoriciens »

⁴³² Site Internet de la ville de Vitrolles, www.ville-vitrolles13.fr, 11 juin 1998

⁴³³ *Ibid*

⁴³⁴ Ce film a été réalisé avec Thierry VINCENT dans le cadre d'une commande faite par la chaîne Arte en 1997. Guy KONOPNICKI avait pour objectif de présenter la politique locale F.N. à Vitrolles et d'y apporter un regard critique.

⁴³⁵ Nous montrerons dans la prochaine partie que la politique culturelle du Front national fait appel en grande partie à l'émotion.

dans le cadre de conférences servant de propagande à l'idéologie du parti en s'adressant à différentes cibles.

Le journal *La Marseillaise*, révéla également l'organisation d'un cycle de conférences organisées par l'association, subventionnée par la municipalité, *Culture en Provence* auquel participèrent notamment Pierre VIAL⁴³⁶, Eric ROBERT -rédacteur en chef de la revue *Cartouches*, publiée par le G.R.E.C.E., Philippe GIBELIN -ancien responsable du G.R.E.C.E. à Paris-, Jean HAUDRY -responsable de l'Institut d'études indo-européennes à Lyon et membre du conseil scientifique du F.N.-.

Ainsi, les politiques culturelles mises en œuvre à Vitrolles témoignent de ce que nous nommerons une « culture de folklore » qui s'inscrit dans l'idéologie défendue par la Nouvelle droite et le G.R.E.C.E. La conquête des esprits par le « combat culturel » a été conjuguée avec l'idée d'une suprématie de la civilisation européenne, faisant de Vitrolles ce que Christiane CHOMBEAU, journaliste au journal *Le Monde*, a nommé un « champ clos idéologique »⁴³⁷.

2 – Orange

Tout comme à Vitrolles, une volonté de changement est exprimée par de nombreux exemples d'actions mises en œuvre par Jacques BOMPARD et la nouvelle municipalité. Cité par un article de Catherine BEDARIDA paru dans *Le Monde* du 18 octobre 1997, le nouveau maire affirmait en substance : « *Il est temps de donner un bon coup de balai aussi bien dans les bibliothèques que dans les différents rouages du pouvoir* ». André-Yves BECK, Directeur de la communication de la mairie, s'est occupé de nombreux dossiers culturels, et notamment de celui de la bibliothèque municipale.

2 – 1 – La bibliothèque municipale

Dès son accession au poste de maire, Jacques BOMPARD prit la décision d'imposer les choix du conseil municipal dans le choix des titres achetés par la bibliothèque. Désarmés par cette décision qui n'était pas illégale, des bibliothécaires et des habitants d'Orange avaient alors requis l'intervention du ministère de la Culture, responsable de la supervision technique des bibliothèques publiques. Philippe DOUSTE-BLAZY commanda un rapport⁴³⁸ au doyen de l'Inspection Générale des Bibliothèques⁴³⁹, Denis PALLIER : l'inspection eut lieu le 25 avril 1996. Le rapport, commandé conformément au Décret 88-1037 du 9 novembre 1988⁴⁴⁰, souligna des refus d'acquisition qui répondaient à quatre critères :

⁴³⁶ En 1969, Pierre VIAL sera parmi les fondateurs du Groupement de Recherche et d'Etudes pour les Civilisations Européennes (G.R.E.C.E.). Durant près de quinze ans, il participera à la plupart des structures grecistes (de la troupe scout aux éditions, en passant par la formation des cadres et la direction de la revue *Éléments*). Professeur d'histoire médiévale à l'Université Lyon III, il est membre du Front national depuis 1988, date à laquelle il devient conseiller municipal de Villeurbanne. En 1999, lors de la scission du F.N., il suivra Bruno MEGRET au M.N.R. puis quittera le mouvement en 2001. En 2003, il se présentera aux cantonales de Villeurbanne sous l'étiquette F.N.

⁴³⁷ CHOMBEAU, *Le Monde*, 9 mai 1998

⁴³⁸ Cf. *Annexe n°12*, « Rapport de l'Inspection générale de Bibliothèques, Mission d'inspection de la bibliothèque municipale d'Orange, réalisé par M.PALLIER, mai 1996 ».

⁴³⁹ Cf. *Annexe n°13*, Rôle et missions de l'Inspection Générale des Bibliothèques

⁴⁴⁰ Décret 88-1037 du 9 novembre 1988 -Contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques des collectivités territoriales Article R 341-6 « Le contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques des communes porte sur les conditions de constitution, de gestion, de traitement, de conservation et de communication des collections et des ressources documentaires et d'organisation des locaux. Il est destiné à

l'aspect mondialiste, la spécialisation de l'ouvrage, le thème traité et la vision politique de l'auteur. Trois dérives étaient donc dénoncées dans ce rapport : la réduction du rôle de la bibliothèque de sa mission d'information, d'études et de culture au profit du seul divertissement ; une interprétation du pluralisme qui rééquilibrerait systématiquement des thèmes et auteurs jugés de gauche par des thèmes et auteurs jugés de droite ; et enfin un principe d'ethnocentrisme dans le choix du catalogue⁴⁴¹.

Le rééquilibrage de la bibliothèque d'Orange consista plus en un ajout d'ouvrages qu'à des suppressions du fonds existant. Le maire d'Orange entendait ainsi utiliser les bibliothèques pour étouffer les voix de ses opposants et diffuser son propre message politique et culturel en imposant notamment des listes d'achats sur lesquels figuraient par exemple, en août 1996, le programme du Front national *300 mesures pour la renaissance de la France*, les œuvres de Jean-Yves LE GALLOU, conseiller régional F.N. d'Ile-de-France et secrétaire national aux élus du F.N., « *Famille* » par Christine BAECKROTT, membre du bureau politique, « *Alternative Nationale* », par le numéro 2 du Front Bruno MEGRET, « *la France en danger* » par Jean-Marc BRISSAUS, « *SOS hystérie* », par Damien BARILLER⁴⁴², et le rapport de l'universitaire Pierre MILLOZ, sur « *le coût de l'immigration* ». La bibliothèque commanda aussi vingt-et-un numéros de la revue *Identité* publiée par le Front aux Editions Nationales sur le « réveil de l'Islam », « la Modernité du Front national », « le protectionnisme », l'école, l'économie, la justice, la défense⁴⁴³.»

Concernant les acquisitions destinées à la jeunesse, toujours dans le respect de la morale et de la famille, seuls les ouvrages relatifs à la sexualité, à la drogue ont été supprimés. Cela a non seulement concerné les acquisitions, mais les ouvrages de la collection « Que sais-je ? » consacrés par exemple à l'homosexualité et aux drogues, ont été retirés des rayons. La bibliothèque a par ailleurs acquis la majeure partie des titres de la collection « Prince Eric » paru aux Editions Fleurus, ainsi que ceux de la « Bibliothèque verte » parus aux éditions Hachette.

Dans un article intitulé « Déontologie et censure : un témoignage », publié le lundi 15 août 2005 par l'*Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêts*, Catherine CANAZZI, ancienne responsable de la Bibliothèque municipale d'Orange jusqu'en mars 1996, témoigne des choix d'acquisition de la nouvelle municipalité menée par Jacques BOMPARD. « *Pour la jeunesse, sont privilégiés les achats aux éditions Elor*

⁴⁴⁴, avec la collection « *Les jeux de l'aventure* » et aux éditions Fleurus, la série « *Prince Eric* » qui fit les beaux jours, il y a trente ans de la collection « *Signes de piste* » de Serge DALENS, pseudonyme d'Yves DE VERDILLHAC, magistrat et dirigeant du Front national.

assurer la sécurité des fonds, la qualité des collections, leur renouvellement, leur caractère pluraliste et diversifié, l'accessibilité des services pour tous les publics, la qualité technique des bibliothèques, la compatibilité des systèmes de traitement, la conservation des collections dans le respect des exigences techniques relatives à la communication, l'exposition, la reproduction, l'entretien et le stockage en magasin. » Article R 341-7 « Le contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques des communes est exercé de façon permanente sous l'autorité du ministre chargé de la culture par l'inspection générale des bibliothèques. Le ministre peut également confier des missions spécialisées à des membres du personnel scientifique des bibliothèques ainsi qu'à des fonctionnaires de son ministère choisis en raison de leur compétence scientifique et technique. »

⁴⁴¹ PALLIER (1996), p.11

⁴⁴² Directeur de cabinet de Bruno MEGRET et candidat déclaré aux législatives dans la circonscription de Bernard TAPIE, la 6^e circonscription de Marseille.

⁴⁴³ NIVELLE, *Libération*, 14 et 15 septembre 1996

⁴⁴⁴ Cf. *Cinquième partie*, p.284

⁴⁴⁵
*La Bibliothèque verte connaît en outre un regain d'intérêt sans précédent. La série « Langelot », signée Lieutenant X qui n'est rien d'autre que le pseudonyme de Vladimir WOLKOFF. »*⁴⁴⁶

Les auteurs⁴⁴⁷ de la saga « Prince Eric » ont créé des personnages évoluant dans des camps d'adolescents dans lesquels ils vont connaître de nombreuses aventures. L'amitié, la bravoure, l'amour de la patrie sont les valeurs exacerbées par cette série⁴⁴⁸.

Dénoncée par de nombreuses associations, notamment celle des bibliothécaires de France, par la majorité des partis politiques, puis par le Ministère de la Culture, cette politique dit de « rééquilibrage », a été justifiée par Jacques BOMPARD au nom de la volonté de mettre en oeuvre une politique pluraliste. André-Yves BECK, Directeur de la communication de la ville d'Orange, a précisé lors d'une interview pour le journal *Libération* : « *On nous fait un procès d'une mauvaise foi absolue, nulle part dans les bibliothèques de France ne figurent les œuvres du Front national. Sommes nous des salauds parce nous mettons nos bouquins chez nous en assurant le pluralisme ?* »⁴⁴⁹. Le maire d'Orange, pour justifier sa politique de rééquilibrage dont l'objectif est d'assurer le pluralisme des collections de la bibliothèque, adressa une lettre à tous les partis politiques, quelques jours après la remise du rapport PALLIER, afin de leur demander une liste d'ouvrages les plus représentatifs de leur courant de pensée. Le Front national fut le seul parti politique à adresser une réponse.

« L'affaires des bibliothèques » fut suivie par la presse nationale et internationale. Dès la remise à la presse du rapport PALLIER, le 11 juillet 1996, *Libération* publiait en gros titre : « Censure F.N. à la bibliothèque d'Orange ». Dans son édition du 12 juillet 1996, *Le Monde* proposa un reportage d'Ariane CHEMIN intitulé « Le Front national impose ses choix à la bibliothèque municipale d'Orange ». L'information traversa l'Atlantique et, le 20 août, le *New York Times* faisait paraître un article de Craig WHITNEY, « Le maire voit rouge et purge les achats de livres ».

Cette action politique fut à l'origine de nombreux questionnements dans le milieu de l'édition. Les bibliothécaires se retrouvèrent en effet aux prises avec le dilemme que pose le traitement à accorder aux écrits extrémistes. De nombreux colloques et réunions furent organisés notamment par l'E.N.S.S.I.B. et l'A.B.F. et des articles parurent dans la presse spécialisée nationale et internationale. Un Bulletin bimestriel d'information sur le livre et les métiers du livre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur publié par les Ateliers du livre avec le concours de l'Association des bibliothécaires français fut rédigé à l'issue de ces colloques.

⁴⁵⁰
Recensant des éléments bibliographiques, intitulé « Fascismes d'hier et d'aujourd'hui »
, ce bulletin avait comme objectif « d'engager les professions du livre dans un combat pour

⁴⁴⁵ Voici quelques titres de la collection « Bibliothèque verte » : *Les six compagnons*, de Paul-Jacques BONZON ; *Langelot*, du Lieutenant X ; *Larry J. Bash*, de Larry J. BASH ; *Bennett et Mortimer*, d'Anthony BUCKERIDGE ; *Michel*, de Georges BAYARD ; et *Cécile*, de Georges BAYARD.

⁴⁴⁶ CANAZZI (2005)

⁴⁴⁷ Serge DALENS, créateur de cette série, est un membre du comité central du Front national.

⁴⁴⁸ Les six volumes, dont le dernier a été édité en 1992 aux éditions Fleurus, ont été édités à plus d'un million d'exemplaires chacun.

⁴⁴⁹ NIVELLE, *Libération*, 14 et 15 septembre 1996

⁴⁵⁰ Cf. *Annexe n°14*, Eléments bibliographiques « Fascismes d'hier et d'aujourd'hui »

*la liberté et de rassembler des milliers de personnes pour montrer la force de l'antifascisme dans ce pays et sa capacité « d'éclairer sans brûler » ».*⁴⁵¹

L'« affaire des bibliothèques » permit de lever le voile sur les actions menées par le Front national dans les mairies où ils occupent des responsabilités. La visibilité, notamment par le biais des médias (le jour de la remise du rapport PALLIER, *Antenne 2* diffusa dans le Journal Télévisé de 20h un reportage intitulé « Orange. Censure de la bibliothèque »), des résultats de l'application du programme frontiste, a entraîné de nombreuses mobilisations régionales et nationales. Cette médiatisation a permis de mettre en lumière les actions mises en œuvre par Jacques BOMPARD et son équipe afin de mobiliser l'opinion publique. Ainsi, des manifestations de soutien furent organisées dans de nombreuses villes françaises et des pétitions furent diffusées auprès de bibliothèques municipales et universitaires.

2 – 2 – Le centre culturel Mosaïques

Créé en 1991 au temps de l'ancienne municipalité socialiste, le centre culturel *Mosaïques* bénéficiait d'une subvention municipale annuelle de 1,5 millions de francs (soit la moitié de son budget), ainsi que de l'usage de locaux municipaux et de la salle de spectacles. *Mosaïques* organise la majorité des spectacles de la ville et un Festival annuel, « les Nuits du Théâtre antique ».

À l'automne 1995, après avoir dénoncé la convention de développement culturel qui liait la ville, l'Etat et *Mosaïques*, association para-municipale, Jacques BOMPARD manifesta sa volonté de contrôler la programmation et l'utilisation des lieux. Suite au refus de Liberto VALLS, directeur du centre, le maire d'Orange annonça, lors du conseil municipal du 26 septembre 1995, l'annulation des conventions liant les deux parties. Jacques BOMPARD justifia cette décision en précisant qu'il était « obligé » de choisir entre l'augmentation des impôts locaux et le maintien des engagements pris envers cette structure d'action culturelle. Annuler cette subvention revenait tout simplement à supprimer le centre, d'autant que les engagements de l'Etat et de différentes collectivités territoriales dépendaient de la subvention municipale au titre de la gestion de service public.

Lors d'un entretien avec Cécile BODET-DOCKES⁴⁵², le 25 mars 1997, André Yves BECK, Chargé de la communication de Jacques BOMPARD, précise que le centre « *Mosaïques* » était tout à fait d'accord pour recevoir les subventions mais refusait qu'on rentre dans l'association. On ne peut pas fonctionner, naturellement. Aux Etats-Unis, quand l'administration démocrate arrive, elle vire l'administration républicaine et vice-versa. Il est normal quand on arrive au pouvoir qu'on veuille travailler avec des gens qui sont sur la même longueur d'ondes que vous. On ne pouvait donc pas travailler avec « *Mosaïques* » (...). Nous n'avons pas reconduit ces gens-là ».

La comparaison avec les Etats-Unis est contraire à l'hégémonisme américain dénoncé par le F.N que nous avons évoqué dans notre seconde partie. Selon la nouvelle municipalité, l'équipe de *Mosaïques* était constituée de personnalités de gauche, qui ont manifesté publiquement leur position face à la nouvelle municipalité. Liberto VALLS a en effet participé à de nombreuses réunions publiques et manifestations anti-F.N. organisées par des collectifs associatifs.

⁴⁵¹ Cf. l'introduction du présent bulletin.

⁴⁵² Entretien réalisé par Cécile BODET-DOCKES dans le cadre du mémoire de DEA de Sciences politiques de l'Institut d'Etudes

Le directeur de « Mosaïques », Liberto VALLS a déposé un recours administratif auprès du Préfet du Vaucluse au titre d'une exécution illégale dans la mesure où la convention liant les deux parties ne pouvaient être annulées qu'après un préavis d'un an. Pourtant, le 16 octobre 1995, une injonction parvint au directeur du centre par lettre recommandée, lui notifiant de « libérer et de restituer les biens » avant le 11 novembre de la même année.

Le ministre de la Culture, Philippe DOUSTE-BLAZY, chargea le Préfet de déposer un recours contre la suppression des subventions du centre culturel, décidée par le Front national. Le S.Y.N.D.E.A.C. (Syndicat des directeurs des entreprises artistiques et culturelles) organisa une conférence de presse dans le but d'alerter l'opinion publique et de dénoncer des tels agissements.

Le centre culturel réussit néanmoins à survivre avec l'aide de subventions nationales et le soutien de nombreux professionnels de la culture. Le Front national aura néanmoins réussi à étouffer une partie de ce lieu culturel, dans la mesure où la programmation fut modifiée par la mise en place de spectacles moins coûteux et la réduction d'œuvres de création.

2 – 3 – Les Chorégies

Le théâtre antique est devenu un lieu des représentations estivales, données à partir de 1860. En 1902, le festival prend le nom de *Chorégies*. En 1969 sont créées *les Fêtes romaines*, festival qui proposera du théâtre, de l'opéra et des concerts. Il accueillera de grands noms de la scène française, comme Sarah BERNHARDT pour *Phèdre* en 1903. À partir de 1969, *les Fêtes romaines* abandonnent les représentations théâtrales qui auront lieu au Festival d'Avignon. En 1971 commencent *les Nouvelles Chorégies*. L'organisation est fixée à six soirées qui ont lieu durant tout le mois de juillet, généralement deux représentations de deux opéras, ainsi que deux concerts.

Jacques BOMPARD, dès son arrivée à la mairie d'Orange, a tenté de devenir Président des Chorégies. En effet, le président de l'association était traditionnellement le maire d'Orange, mais l'association refusa de nommer Jacques BOMPARD. L'élection de Thierry MARIANI⁴⁵³ à la présidence de l'association, en juillet 1995, entraîna un bras de fer qui fut marqué par de multiples actions de Jacques BOMPARD visant à entraver de façon constante le fonctionnement des Chorégies. La subvention de la mairie fut ainsi supprimée en 1996 et 1997 et le maire obligea l'association à lui verser « *une indemnité d'occupation du théâtre antique d'environ 1 million [de francs] et réclam[a] un contingent considérable de places gratuites pour les générales et le quadruplement des invitations accordées au conseil municipal pour chaque représentation* ».⁴⁵⁴

Le Ministre de la Culture, Philippe DOUSTE-BLAZY annonça une dotation spéciale de l'Etat pour l'année 1996 ce qui entraîna la démission des représentants de la mairie du bureau de l'Association des Chorégies. Malgré de nombreuses aides de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que de partenaires privés, le déficit des Chorégies a atteint 1,7 millions de francs en 1997.

⁴⁵³ Thierry MARIANI est élu à la Vice-présidence du Conseil Général du Vaucluse, chargé de la culture et du tourisme, de 1992 à 2001 ; il devient député (R.P.R.) en 1993. Il est élu dans la circonscription d'élection est la 4e circonscription du Vaucluse, qui englobe notamment la commune d'Orange. Thierry MARIANI est réélu député en 1997, dominant notamment Jacques BOMPARD, alors maire Front national d'Orange. Il est réélu en 2002 et en 2007. Depuis 2002, il fait partie du groupe U.M.P..

⁴⁵⁴ PORTE, *Le Monde*, 4 octobre 1995

Après un bras de fer engagé pendant plus de deux ans entre Messieurs MARIANI et BOMPARD, cette affaire prit fin en 1998. En effet, suite à la menace de déménagement des Chorégies à Vaison-la-Romaine et à la mobilisation nationale des différents acteurs de la médiation culturelle, le maire d'Orange fit volte-face afin de préserver ses relations avec les commerçants, du fait des retombées économiques du festival (environ 2,6 millions de francs pour la ville par saison). La mairie accepta ainsi de pourvoir les deux sièges qui lui sont attribués au sein du bureau de l'association, et signa une convention pluriannuelle avec les Chorégies rétablissant pour 3 ans la subvention municipale de 1 million de francs par an à compter de 1999.

Cette affaire marque une nouvelle intervention de l'Etat et de son Ministre, Philippe DOUSTE-BLAZY, qui s'est chargé de verser les subventions refusées par la mairie en 1996, au nom de la défense d'une culture universelle, cosmopolite et libre.

2 – 4 – Les associations et manifestations supprimées

Outre les trois principaux lieux culturels cités ci-dessus, deux autres acteurs ont subies la diminution ou l'annulation des subventions municipales : *Sabords 84* et *Orange Bleu*.

Sabords 84 est une association, constituée en 1992, qui organisait diverses foires et salons dans le département, dont un festival de bande dessinée au sein du Théâtre antique de la ville. La mairie réclama à l'association 55 000 francs pour la location des lieux, à savoir pour deux jours d'occupation. De plus, après l'arrivée de Jacques BOMPARD, la subvention municipale passa de 100 000 à 80 000 francs.

La salle publique de cinéma *Orange Bleu* dont la programmation mettait en avant des films dits d'auteurs, fut mise en péril faute de subventions suffisantes puis cessa son activité en 1998. Régie sous forme d'association, elle n'était plus financée ni par le département ni par l'Etat, la ville d'Orange n'ayant pas voulu participer au financement de l'action « un été au ciné » entreprise par le département. Selon les associations culturelles, ce désengagement financier de la ville d'Orange provenait d'un projet de projections de films dans les quartiers périphériques de la ville. *Orange Bleu* souhaitait en effet proposer la diffusion de films dans les maisons de quartiers et autres centres culturels des cités de la ville d'Orange. Réaffirmer le rôle de la culture comme facteur de lien social était un des objectifs de ce projet.

La politique culturelle menée par la ville d'Orange traduit la volonté de diffuser une culture régionale traditionnelle à laquelle semble s'opposer la création artistique sous toutes ses formes. Le refus de subventions municipales accordées jusqu'alors à *Orange bleu* traduit un refus et une dénonciation de la culture élitaire et d'actions culturelles en faveur des quartiers.

2 – 5 – L'association « Les Troubadours des Princes »

La mairie organise, avec la collaboration d'une nouvelle association, « Les Troubadours des Princes », deux fêtes médiévales avec grand défilé de « *croisés allant bouter les Sarrasins hors de France* »⁴⁵⁵ avec repas gratuit à base de porc. Cette association reçut de la mairie, une subvention de 120 000 francs pour l'organisation de ses manifestations.

Le fait de proposer des repas à base de porc ne peut être considéré comme un acte anodin mais comme une volonté de stigmatiser une population et de lui refuser l'accès à une manifestation publique. Il s'agit aussi d'une simplification et d'une caricature de la culture islamique.

⁴⁵⁵ Expression issue des tracts distribués par la mairie dans les boîtes aux lettres des habitants d'Orange.

Ainsi, Jacques BOMPARD aura mis en oeuvre une politique culturelle plus pernicieuse que celle de trois autres maires frontistes dans la mesure où il s'est aussi bien attaqué à des institutions publiques qu'à des structures privées. En effet, par le biais d'un important réseau de sympathisants issus notamment de syndicats et d'associations, Jacques BOMPARD a réussi à diffuser son programme et ses convictions politiques.

Les villes de Vitrolles et d'Orange ont ainsi été administrées par des maires aux personnalités despotiques : les politiques culturelles sont progressivement devenues un outil de représentation et d'expression du pouvoir dans l'espace public et particulièrement au sein du F.N. Le projet de gouvernement des esprits par la culture, mis en avant par la Nouvelle droite, aura été appliqué par Bruno MEGRET et Jacques BOMPARD afin d'acquérir un leadership au sein du FN. Les multiples polémiques provoquées par la majorité des actions culturelles mises en oeuvre dans ces deux villes vont permettre, notamment par une forte mobilisation médiatique, d'accentuer la visibilité de ces deux maires. Bien qu'elles s'inscrivent dans deux courants culturels distincts, en l'occurrence une culture populiste à Vitrolles et une culture autoritaire à Orange, les politiques culturelles de ces deux municipalités sont révélatrices de la pratique du pouvoir du F.N. En effet, elles témoignent non seulement de tensions internes dû, en grande partie, à la présence de plusieurs mouvances idéologiques au sein du parti, mais aussi d'une revendication et d'une quête de pouvoir qui était jusqu'à présent détenu en interne par Jean-Marie LE PEN.

3 – Toulon

Jean-Marie LE CHEVALLIER s'est engagé à redorer l'identité provençale au nom du respect des civilisations qui ont su préserver leur culture intacte. La culture provençale sera effectivement mise à l'honneur durant les six années du mandat du nouveau maire, mais c'est surtout l'identité politique du Front national qui sera représentée. Les actions que nous allons rappeler dès à présent démontrent que l'intérêt porté à la culture est fonction des acteurs qui agissent dans ce champ, et donc fonction du rapport de médiation qui s'est installé entre eux.

3 – 1 – Le T.N.D.I. de Châteauvallon

Le Centre national de création et de diffusion culturelles de Châteauvallon est un centre culturel particulièrement consacré à la création théâtrale et chorégraphique, créé en 1964 par Gérard PAQUET et Henri KOMATIS. En 1987, ce centre devient un Théâtre national de la danse et de l'image (T.N.D.I.) sous la direction de Gérard PAQUET. L'arrivée du Front national dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et plus particulièrement celle de Jean-Marie LE CHEVALLIER à la mairie de Toulon, aura pour conséquence l'engagement de Gérard PAQUET dans « *un bras de fer politique, symbole de la résistance des milieux*

⁴⁵⁶ *culturels au Front national* ». Cet engagement entraînera, dès 1995, le refus de toute subvention émanant de la mairie de Toulon. Quelques semaines après, Gérard PAQUET annonça l'organisation de conférences mensuelles nommées « L'Urgence de comprendre » qui prenaient pour cible et objet d'étude le Front national. Lors de la troisième conférence, le 16 mars 1996, Gérard PAQUET invita l'universitaire Samir NAÏR afin de débattre sur les lois PASQUA ⁴⁵⁷. Le Préfet du Var, Jean-Charles MARCHIANI (faire un topo sur politique

⁴⁵⁶ FRETARD, *Le Monde*, 4 février 1997

⁴⁵⁷ Samir NAÏR est l'auteur du livre *Contre les lois PASQUA*, paru dans la collection poche des éditions Arléa en 1997. Les lois PASQUA ont été adoptées en 1986 sous le second gouvernement de Jacques CHIRAC dans le but de réguler l'immigration (Loi n

menée par MARCHIANI), fidèle de l'ancien Ministre de l'Intérieur, Charles PASQUA, décida alors de lancer un contrôle des finances du Théâtre national. En avril 1996, Jean-Marie LE CHEVALLIER convoqua un comité de tutelle, dont il prit la présidence afin de participer à ce contrôle.

Lors des journées culturelles du Front national de la Jeunesse (F.N.J.), le 1er juin 1996 à Paris, Jean-Marie LE CHEVALLIER a dénoncé « la faute culturelle » commise par Gérard PAQUET, directeur du Théâtre National de la Danse et de l'Image de Châteauevallon. Ce dernier, en effet, a souhaité organiser un concert du groupe de rap NTM, groupe qui, selon Jean-Marie LE CHEVALLIER « *porte atteinte à la dignité de la femme et de la mère* »⁴⁵⁸.

Il est intéressant de relever que cette dénonciation a eu lieu face aux jeunes militants du parti afin de les mobiliser dans la « guerre culturelle » que le parti a engagé à l'encontre notamment du rap, style musical reconnu comme antinational.

Le Maire de Toulon a notamment condamné le festival « Connexions Hip hop » auquel aurait dû participer le groupe N.T.M., ainsi que la majorité des créations artistiques consacrées aux arts urbains.

La mairie, co-gestionnaire minoritaire du site⁴⁵⁹, avança également « la faute professionnelle » commise par Gérard PAQUET, à savoir son refus des subventions municipales pour des raisons politiques. Il n'en fallait pas plus à la mairie de Toulon pour demander la démission du Directeur auprès du Conseil d'administration.

Un administrateur judiciaire provisoire fut nommé en octobre 1996 par le Tribunal de Grand Instance de Toulon et se vit confier des missions de gestion et d'administration de l'association. Cette décision judiciaire amplifia l'impasse dans laquelle se trouvait le T.N.D.I. dans la mesure où la nomination d'un nouveau directeur exige, conformément aux statuts, le « double agrément » du Ministre de la Culture et du maire.

Après une mise à pied le 22 janvier 1997, la mairie parvint à obtenir le licenciement de Gérard PAQUET, le 1er février 1997 et demanda, avec l'appui du Préfet du Var, la dissolution de l'association de Châteauevallon.

En mars 1997, dans le journal *le Toulonnais*, Jean-Marie LE CHEVALLIER précisa sa position par rapport au directeur du T.N.D.I. : « *Gérard PAQUET a fait de Châteauevallon le symbole [...] d'une contre-culture, celle de l'absurde, de l'imposture et de la laideur, coupée du public toulonnais* ». Soutenu par ailleurs, selon lui, par « *les cuistres de la gauche germano-pratine* », Gérard PAQUET serait un « *soixante-huitard attardé, sectaire cramponné depuis trente-deux ans à son pouvoir, qui a ajouté aux fautes juridiques et de gestion, celles culturelles* ». Toutes ces critiques traduisent la politique de censure mise en œuvre par Jean-Marie LE CHEVALLIER à l'encontre d'une personnalité culturelle affirmant ses positions face au F.N. Cette forme d'expression du pouvoir local exercé par le F.N. constitue un exemple emblématique de l'absence de médiation culturelle dans les politiques culturelles du parti.

⁸⁶⁻¹⁰²⁵ du 9 septembre 1986 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, J.O n° 86 du 12 septembre 1986 page 11035).

⁴⁵⁸ DELY, *Libération*, 3 juin 1996

⁴⁵⁹ Le conseil d'administration d'un théâtre national est composé de vingt et un administrateurs (représentant notamment l'Etat, la région et le département) dont trois sont des élus municipaux.

Au-delà de la presse écrite qui suivit régulièrement l'affaire, la presse audiovisuelle diffusa plusieurs reportages⁴⁶⁰ : la chaîne F.R.3. proposa notamment, en 1996, une interview de Philippe DOUSTE BLAZY, Ministre de la Culture, à propos de la culture dans les villes du Front national⁴⁶¹.

Ainsi, à coups de batailles médiatiques et juridiques, et avec l'aide de l'Etat par l'intermédiaire de la Ministre de la Culture, Catherine TRAUTMANN, une nouvelle association a été créée en juin 1998, et a pris la dénomination de « Centre national de Création et de diffusion culturelle ». Trois membres fondateurs composent le « Centre national de Création et de diffusion culturelle » : l'Etat, le Conseil général du Var et la mairie d'Ollioules -commune où se trouvent les locaux de l'ex-T.N.D.I- ; ils seront rejoint quelques mois plus tard par le conseil régional de P.A.C.A.

3 – 2 – La Fête du livre

Cette manifestation, créée par la municipalité précédente⁴⁶², fut à l'origine d'une nouvelle « bataille ». En accord avec la majorité des libraires toulonnais, la Fête du livre permettait des rencontres entre des auteurs d'ouvrages édités dans l'année et leurs publics. Le conseil municipal était simplement chargé de valider le budget pour la communication et l'installation du chapiteau. Un prestataire de service privé, l'Agence Acte Public Communication basée à Paris, était chargé de l'organisation auprès des éditeurs, tant dans le choix des auteurs que dans la conclusion des contrats passés avec eux. Mais l'arrivée du Front national entraîna une refonte de cette organisation. Quelques mois après la victoire de la municipalité frontiste, la manifestation s'est déroulée dans une ambiance extrêmement houleuse même si la mairie n'a réussi à imposer qu'un seul stand : celui du journal *Présent*. Les libraires de la ville de Toulon ont tenté, par la rédaction d'une Charte définissant le rôle et le statut de cette manifestation, de résister aux pressions du Maire qui leur demandait de prévoir la présence d'auteurs et de maisons d'édition de ses amis.

Ces libraires ont été amenés à rencontrer Jean-Marie LE CHEVALLIER lors de nombreuses réunions durant lesquelles les pressions ont été de plus en plus fortes. En effet, la mairie n'a pas hésité à laisser entendre que de nombreux marchés publics (bibliothèques, écoles, administrations municipales) pouvaient facilement être confiés à d'autres librairies, notamment celles qui sont proches du F.N.⁴⁶³ La tension s'est peu à peu dissipée après qu'un libraire eut accepté d'avoir sur son stand la présence de quelques auteurs d'extrême droite. Mais le calme ne dura que peu de temps, la mairie apprenant le choix fait par l'Agence Acte Public Communication, d'honorer Marek Halter à l'occasion de l'édition suivante de la Fête du livre. Jean-Marie LE CHEVALLIER adressa un courrier à l'agence afin de lui faire part de son mécontentement et l'informer de la réservation de stands pour les éditions *Difralivre*⁴⁶⁴, *National Hebdo*, *Les Editions nationales*.

La municipalité s'obstinant à imposer la présence de stands de maisons d'édition d'extrême droite, la quasi-totalité des libraires et des maisons d'éditions décida de créer une

⁴⁶⁰ FR3 - Soir 3 - 16 juin 1996 (1mn 57 secondes) - « Châteauvallon » FR3 - Soir 3 - 12 février 1997 (1mn 16 secondes) - «Départ pour Châteauvallon » Antenne 2 - Midi 2 - 23 janvier 1997 (1mn 54 secondes) - « Bibliothèque et Châteauvallon »

⁴⁶¹ FR3 - Dimanche soir - 18 février 1996 (1mn 9 secondes)

⁴⁶² François TRUCY (UDF) fut maire de Toulon de 1983 à 1995.

⁴⁶³ Ce réseau d'institutions culturelles proches du F.N. sera présenté dans la cinquième et dernière partie de cette thèse.

⁴⁶⁴ Les éditions *Difralivre* sont une émanation de la maison de diffusion de *Présent*.

nouvelle manifestation, symboliquement nommée *Salon du livre antifasciste* en réponse au changement de nom de la mairie, qui décida de lancer la « Fête pour la liberté du livre ».

Jean-Marie LE CHEVALLIER avait par ailleurs refusé d'honorer Marek HALTER dans le cadre de la Fête du livre en estimant que ce choix n'était « pas opportun », et qu'il souhaitait « ouvrir plus démocratiquement » cette manifestation à des auteurs et à des éditeurs d'extrême droite. Un hommage à l'écrivain a donc été rendu à Châteauvallon, le 22 novembre 1996, au T.N.D.I. devant une assemblée de 600 personnes.

Malgré de multiples protestations locales, régionales et nationales relayées par les médias⁴⁶⁵, la Fête pour la liberté du livre eu bel et bien lieu et Monsieur le Maire décida que Brigitte BARDOT en serait la marraine⁴⁶⁶. Deux éditions suivirent mais face aux faibles taux de participation et de fréquentation, la manifestation ne fut pas reconduite au bout de trois ans de gestion frontiste.

3 – 3 – Les manifestations culturelles supprimées

Le symposium annuel de la sculpture, ainsi que des ateliers d'artistes organisés au sein du musée des Beaux-arts, ont été supprimés par Jean-Marie LE CHEVALLIER. Ces manifestations visaient essentiellement à promouvoir l'art contemporain par la mise en place d'installations dans le hall du musée. Au travers de ces « actions », c'est bel et bien le travail de création qui est fustigé par le F.N., et notamment les créations dites « contemporaines » comme le témoigne la destruction d'une sculpture-fontaine de verre de l'artiste René GUIFFREY, située sur une place de la ville⁴⁶⁷, que la nouvelle municipalité a remplacé par un olivier.

3 – 4 – Les acteurs culturels qui ont refusé les subventions municipales

Dès l'élection de Jean-Marie LE CHEVALLIER à la mairie de Toulon, de nombreux acteurs culturels ont décidé de refuser la subvention municipale qui leur était accordée jusqu'à lors. André NEYTON, responsable de l'*Espace Comedia* et de la troupe du *Théâtre de la Méditerranée*, et Gérard PAQUET, directeur du T.N.D.I. ont particulièrement dénoncé la politique municipale par voie de presse et par l'organisation de nombreuses manifestations anti-FN, spectacles, ateliers citoyens, etc... S'attirant les foudres de la majorité municipale, ils ont fait fi de ces subventions en s'adressant à l'Etat afin de demander une aide financière leur permettant de continuer leurs actions.

Le F.N. s'est servi de ces événements pour dénoncer « la politisation » de la culture et les « attaques » dont les maires F.N. seraient victimes. Jean-Marie LE PEN a fustigé l'intervention de l'Etat en expliquant que les maires F.N. ne pouvaient disposer du libre-arbitre nécessaire à l'exercice de leur fonction.

3 – 5 – L'association *Jeunesse toulonnaise*

⁴⁶⁵ Deux reportages furent diffusés à cette occasion. Antenne 2 dans son journal de 20h proposa un reportage sur la « Foire du livre à Toulon », et F.R.3. dans l'édition nationale du 19/20 parla de la « Polémique autour de la fête du livre de Toulon ».

⁴⁶⁶ Ce qu'elle accepta et qui lui permit d'officialiser ses relations avec le Front national.

⁴⁶⁷ Cf. Annexe n°15

Cette association para-municipale, dirigée par Gilbert PEREA⁴⁶⁸, a été montée de toutes pièces par Cendrine LE CHEVALLIER, adjointe chargée de la jeunesse, et entièrement financée par la ville. Son but était de proposer des activités de loisirs aux jeunes de la ville. Cendrine LE CHEVALLIER, en tant que catholique pratiquante, n'a jamais caché ses objectifs de réconciliation des jeunes toulonnais avec les valeurs chrétiennes. Dans une interview réalisée par le journal *L'Express*, elle précisera qu'elle « *voudrait faire un travail avec les 5-6 ans. En faire des petits citoyens français et pas des révolutionnaires. [...] C'est mon rôle de convertir un maximum de gens* ». ⁴⁶⁹ Les missions de l'association étaient parfaitement calquées sur la politique municipale, tant dans sa conception des politiques culturelles axées sur le patrimoine régional, que dans l'application d'une culture traditionaliste et conservatrice. *Jeunesse toulonnaise* organisera ainsi de nombreux rassemblements durant lesquels la culture politique du F.N. sera inculquée grâce notamment à la lecture et aux chants.⁴⁷⁰

Les actions culturelles mises en œuvre à Toulon expriment une politique clientéliste axée sur une culture catholique et traditionaliste dont découlent des actions visant à promouvoir la culture provençale. Jean-Marie LE CHEVALLIER aura ainsi appliqué le programme du Front national en prenant en compte les logiques de gestion municipale spécifiques à Toulon, avec comme objectif de satisfaire ses principaux électeurs et les notables de la ville.

4 – Marignane

À l'arrivée de Daniel SIMONPIERI à la tête de la mairie en 1995, la ville de Marignane se distinguait des autres municipalités par une quasi-absence de lieux culturels, et par des conflits systématiques entre les différents partis politiques et les acteurs culturels. Le nouveau maire avait donc le champ libre quant aux actions culturelles qu'il souhaitait mettre en œuvre dans la mesure où aucune médiation n'était instaurée au sein de la ville.

4 – 1 – La Bibliothèque municipale

Tout comme ce fut le cas à Orange, la première grande action, mise en place par le maire de Marignane, concerne la bibliothèque municipale. Affichant le souci de pluralité des idées, la municipalité a décidé de supprimer les abonnements de certains journaux et d'imposer l'achat d'abonnements de parutions de la droite nationale. Ainsi *L'Événement du Jeudi*, *Libération* et *La Marseillaise* ont été retirés des rayons de la bibliothèque et remplacés par des titres proches du F.N tels que *Présent*, *Rivarol* et *National Hebdo*. Ces suppressions ont

⁴⁶⁸ Gilbert PEREA s'est présenté sous l'étiquette M.N.R. aux élections municipales de mars 2008 à La Seyne sur mer, où il a obtenu 4,30% des voix au premier tour.

⁴⁶⁹ ROSSO, *L'Express*, 2 avril 1998

⁴⁷⁰ Le 4 mars 1999, le Tribunal de Grande Instance a prononcé la liquidation judiciaire de l'association, qui en raison de sa mauvaise gestion a laissé une ardoise évaluée à 15 millions de francs (soit 2, 287 millions d'euros). Jean-Marie LE CHEVALLIER a été condamné le 19 janvier 2001 à un an de prison avec sursis et à 100 000 francs (soit 15 244,90 euros) d'amende pour détournement de fonds publics et complicité d'abus de confiance, dans l'affaire de l'association *Jeunesse toulonnaise*, qui concernait la création d'un emploi fictif pour un montant total de 289 000 francs (soit 44 057,77 euros). Christian SERRETTA s'était vu offrir le poste de directeur général adjoint de l'association. Le 19 janvier 2001, Christian SERRETTA et Gilbert PEREA ont tout deux été condamnés à huit mois de prison avec sursis.

été justifiées par l'application de l'article 7 de la Charte des bibliothèques⁴⁷¹ et pour pallier des problèmes budgétaires. Dans un article publié en 2004, dans le sixième Bulletin des Bibliothèques de France, Dossier Liberté de l'information, Jo KIBEE (Directrice du service des références de l'Université de l'Illinois) rappelle que « *la Charte des bibliothèques, adoptée au début des années 1990, définit la bibliothèque comme « un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie » ; ce document stipule en outre que les collections doivent en conséquence être accessibles à tous, conçues pour répondre aux besoins de l'ensemble des membres de la collectivité et pour représenter tout l'éventail des connaissances et des courants d'opinion.* »

Ainsi, comme pour les autres villes frontistes, la mairie a outrepassé ses fonctions en décidant des choix d'acquisitions et de conservations des ouvrages. Ces missions dépendent normalement du personnel de la bibliothèque, mais « *[e]xception faite des publications illégales, la politique d'acquisitions reste à la discrétion des bibliothécaires, qui n'ont aucun moyen juridique de s'opposer à l'ingérence des autorités politiques dans les collections et les services des bibliothèques municipales* »⁴⁷². Daniel SIMONPIERI a donc mis en place un comité éditorial composé des principaux adjoints municipaux dont Monsieur Robert EGEE, adjoint chargé des affaires sociales, qui assurent la « tutelle » de la bibliothèque.

Ainsi pour pallier l'absence de législation garantissant les responsabilités des bibliothécaires, l'Etat se doit d'assurer le contrôle technique des bibliothèques, notamment en ce qui concerne le pluralisme des collections et leur mise à la disposition du public. Régulièrement, des inspections sont diligentées, mais aucune sanction légale ne punit les irrégularités constatées. Pourtant, le personnel de la bibliothèque a pu se retourner devant le Tribunal administratif de Marseille au nom de la protection pénale des fonctionnaires publics⁴⁷³.

Dans le cas de la bibliothèque municipale de Marignane, une procédure a été engagée par onze personnes, donnant lieu à un jugement ordonnant la réintégration de *La Marseillaise* parmi les publications mises à la disposition du public. Afin de contourner cette décision, la municipalité a abonné la bibliothèque à *L'Humanité Dimanche* au lieu de *La Marseillaise*, ce qui provoqua une nouvelle procédure devant le tribunal administratif⁴⁷⁴. Elle

⁴⁷¹ Daniel SIMONPIERI, tout comme les trois autres maires F.N., a défendu sa position et ses décisions en citant cet article : « *Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois.* » Cf. Annexe n°16, Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991.

⁴⁷² KIBEE (2004), p.9

⁴⁷³ Article 12 de l'ordonnance du 4 février 1959 Pour que l'administration soit tenue d'agir, il importe qu'il existe une menace ou une attaque réelle et précise à l'encontre d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. La protection ne peut concerner que des actes liés à la fonction (Conseil d'Etat 10 décembre 1971). Ce n'est pas parce que les attaques ont cessé au moment de la demande que la protection doit être rejetée de cette dernière (Conseil d'Etat 16 décembre 1977) et si le fonctionnaire n'engage pas lui-même les poursuites devant l'autorité judiciaire, l'administration ne saurait en tirer parti pour s'exonérer de ses obligations (Tribunal Administratif de Rennes 7 juillet 1976). A défaut sa responsabilité sera engagée (Conseil d'Etat 2 avril 1971).

⁴⁷⁴ Pour connaître plus en détails les recours possibles lors de telles affaires, nous vous conseillons la lecture du dossier, « *Les bibliothèques face aux pressions politiques : Quelques outils* », réalisé et rédigé par l'Association des bibliothécaires français (ABF), paru en mai 1999. Ce document est le prolongement de l'université d'été « *Les bibliothèques et la culture face aux pressions*

sera suivie par de nombreuses autres procédures dénonçant la gestion de la bibliothèque telle qu'elle est menée par la mairie : interdiction aux enfants de moins de onze ans, non accompagnés, d'accéder à la section jeunesse de la bibliothèque ; nomination au poste de Directeur (par voie contractuelle) de Monsieur PICARD, ancien membre de l'équipe communication du maire F.N. de Toulon, rapidement remplacé par Monsieur STETTEN issu du siège du F.N. et collaborateur au journal *Minute*.

4 – 2 – Le réseau associatif

La municipalité a investi le milieu associatif en présentant un projet de statut prévoyant la présence obligatoire du maire et d'une personne mandatée par la municipalité dans le bureau de toute association.

La politique locale menée à Marignane n'aura pas réellement connu les bouleversements culturels de ses « sœurs jumelles », le maire étant peu sensible à la question culturelle. Cet exemple démontre très clairement la faiblesse du programme culturel national. En effet, dans une logique de « guerre culturelle » proclamée par le leader du parti, Daniel SIMONPIERI, en fidèle soldat, aurait dû naturellement appliquer le programme national. Ce constat amène également une autre explication, celle de l'échec du pouvoir national sur les dirigeants qui ont été les premiers à obtenir des mandats électoraux majeurs en termes de libertés d'intervention.

5 – Synthèse des actions

Avec un objectif apparemment identique, les maires F.N. auront parfaitement illustré les deux courants de pensée qui traversent le Front national à la fin des années 1990. Le premier est un courant populiste, marqué par une culture du folklore dans le cas de Vitrolles et de Marignane. Le second est lui autoritaire, symbolisé par une culture plus « dure » comme elle fut instaurée à Toulon et à Orange. Médiatiquement parlant, ces deux courants auront connu leurs « heures de gloire » grâce aux actions des nouveaux maires, mais dans les strates internes du parti, Bruno MEGRET se démarquera largement de ses collègues. Il tentera d'ailleurs de s'appuyer sur les résultats de sa politique locale pour mobiliser dirigeants et partisans autour de lui afin d'amplifier le clan mégrétiste au sein du F.N. ; mais cet élan trouvera son terme en 1999 lors de la scission du F.N.⁴⁷⁵

III – La représentation et la perception des politiques culturelles du Front national par les autres acteurs du champ de la médiation culturelle

Il convient dès à présent de rappeler que la majorité des acteurs du champ culturel rejettent les politiques du F.N. Le F.N. demeure un parti politique « à part » dont les actions et les discours sont fréquemment dénoncés et attaqués en justice au nom de la liberté des droits fondamentaux. Dans la mesure où « *[l]a politique culturelle consiste, dans un pays, à décider quelles formes prendront les manifestations de l'idéal politique et dans quels*

politiques » organisée par la Fédération française de coopération entre bibliothèques, avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication (Direction du livre et de la lecture et Délégation au développement et aux formations) du 30 août au 2 septembre 1998.

⁴⁷⁵ Nous avons présenté les événements qui ont amené à la scission du F.N. dans l'Avant-propos de cette thèse.

langages esthétiques elles s'inscrivent »⁴⁷⁶, l'intervention du F.N. dans l'espace culturel a suscité la mobilisation de la majorité des acteurs de la médiation culturelle.

Pierre-André TAGUIEFF et Michèle TRIBALAT⁴⁷⁷ ont repéré huit stratégies opposées au F.N. : la diabolisation, le silence médiatique, la complaisance calculée, la « douce alliance », le « front républicain », la lutte intellectuelle ou le « harcèlement argumentatif », l'intervention sur les causes sociales et économique, et l'action politique. Le F.N. par l'application de politiques culturelles contestées aura remis aux goûts du jour les pratiques de lutte et de résistance au nom de la morale républicaine. Ainsi, nous souhaitons ici analyser les modalités de la confrontation, dans l'espace public, des acteurs de la médiation culturelle autour des initiatives et des politiques culturelles du F.N.

A – Les politiques culturelles du Front national comme facteur d'institution d'un espace public d'information et de débat

Les victoires des quatre maires F.N. aux élections municipales de 1995 auront créé de véritables situations de crise des politiques culturelles, amplifiées, en 1998, par les élections régionales. Des alliances entre la droite et le F.N., passées au sein de quatre conseils régionaux (Bourgogne, Picardie, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon), furent également à l'origine de troubles inquiétants sur les politiques culturelles.

En Languedoc-Roussillon comme en Rhône-Alpes, les relations sont tendues entre les exécutifs et le monde de la culture. Les artistes craignaient à l'époque -en 1998- que le Front national ne parvienne à imposer ces choix. Les craintes ont malheureusement été plus que justifiées. Monsieur Jacques BLANC (U.D.F.), Président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, élus grâce à une alliance passée avec le F.N., a concentré ses attaques sur Jean-Claude FALL, metteur en scène à la tête du *Théâtre des treize vents*, qui bénéficie du statut de Centre Dramatique Régional. Monsieur FALL, qui n'a jamais caché son hostilité face au F.N., s'est vu rejeter sa demande de subvention pour la saison 1998-99⁴⁷⁸.

En Rhône-Alpes, un tiers des dépenses ont été supprimées et de nombreux metteurs en scène en ont été les premières victimes, notamment Moïse TOURE et BOUBA LANDRILLE⁴⁷⁹ qui réalisent un travail d'animation sociale et culturelle en proposant notamment des cours de hip-hop à des jeunes issus de quartiers, dits sensibles.

Ces quelques exemples tendent à expliquer les raisons de l'institution, dans les villes et régions concernées, d'un véritable espace public d'information, de débat, lancé principalement sous l'impulsion de l'affaire Châteauevallon. Le T.N.D.I est ainsi bel et bien devenu un symbole de résistance culturelle face à l'extrême droite. La chaîne de service public Antenne 2 proposa un numéro spécial de l'émission *Bouillon de culture*, intitulé « Colère de la culture », le 14 février 1997, auquel participèrent Bruno GOLLNISCH, Patrice CHEREAU, Denis ROCHE⁴⁸⁰, Bertrand TAVERNIER, Jean-Marie ROUART⁴⁸¹,

⁴⁷⁶ LAMIZET (2000), p.53

⁴⁷⁷ TAGUIEFF et TRIBALAT (1998), p.93

⁴⁷⁸ Le Théâtre des Treize Vents était subventionné à hauteur d'1,5 millions de francs par la région.

⁴⁷⁹ Ces deux professionnels avaient présenté leur spectacle au Festival d'Avignon l'année de leur demande de subvention.

⁴⁸⁰ Denis ROCHE est photographe français, il fut également directeur littéraire pour les éditions Tchou et Seuil, et auteur de plusieurs ouvrages.

⁴⁸¹ Jean-Marie ROUART est un écrivain et journaliste française, académicien depuis 1997.

Gérard PAQUET, Philippe DOUSTE-BLAZY, Guy SORMAN⁴⁸², Jacques BARREAU⁴⁸³. Une véritable mobilisation nationale sera mise en œuvre, ayant comme objectif de mettre le projecteur sur les conséquences des politiques locales menées par le F.N. À titre d'exemple, Catherine TRAUTMANN soulignait dans le numéro d'octobre 1998 de *Livres Hebdo* que « dans les municipalités gérées par le Front national, la fragilité de la profession [de bibliothécaire] est apparue de façon brutale »⁴⁸⁴. Ces politiques culturelles susciteront ainsi de nombreux débats autour de la liberté d'expression, de la notion de pluralisme, de l'intervention de l'Etat dans le champ des politiques culturelles, du rôle et du statut des acteurs de la médiation culturelle, etc...

B – Les acteurs de cet espace public

Dans un article intitulé « Aux origines de la politique culturelle » paru dans le numéro de mars-avril 2002 de la revue *Esprit*, Philippe URFALINO a défini ce qu'il nomme la « démocratie culturelle » comme une triade composée de la « création » des artistes professionnels, [de l'] « expression » des groupes sociaux facilitée par les animateurs, et [de la] « confrontation » entre les deux encouragée par ces mêmes animateurs et les élus locaux».

La « démocratie culturelle » est donc ce lieu de débat dans l'espace public dans lequel interviennent différents acteurs du champ culturel. Le terme « démocratie » est légitimé par la notion de dialogue imposée par cette triade au nom du respect de la citoyenneté.

Nous avons montré, tout au long de nos analyses, que les politiques culturelles du F.N. sont contraires à toute forme de « démocratie culturelle » dans la mesure où elles ne correspondent qu'à une politique de censure et d'imposition de normes et de règles spécifiques au nom d'une idéologie populiste. Nous souhaitons à présent présenter les acteurs de la mobilisation, dite anti-F.N., afin d'analyser leurs perceptions des politiques culturelles mises en œuvre par le parti de Jean-Marie LE PEN. Les recherches réalisées sur cette question, principalement par le recensement d'articles de presse, de conférences, de manifestations, de création de comités spécifiques et d'associations, d'ouvrages et essais politiques et sociologiques, nous ont permis de relever cinq catégories d'acteurs : le réseau littéraire, le réseau associatif, le monde politique, le réseau artistique, et le public. Bien que singulières, ces catégories ont souvent interagi entre elles dans cet espace public d'information et de débat.

1 – Les journalistes et les écrivains

Avant même l'arrivée aux responsabilités locales de dirigeants du F.N., dans le numéro du 13 juillet 1993, Roger POL-DROIT lançait, en pleine page du journal *Le Monde*, un « Appel à la vigilance » signé par une quarantaine d'intellectuels français et européens. Les signataires s'indignaient du fait que l'« action stratégique de légitimation de l'extrême droite ne suscite pas la défiance qui s'impose parmi les auteurs, éditeurs et représentants de la presse écrite et audiovisuelle. » Cet appel visait également à alerter l'opinion publique face à « la résurgence, dans la vie intellectuelle française et européenne, de courants anti-

⁴⁸² Journaliste, notamment au *Figaro*, et écrivain, Guy SORMAN fut conseiller culturel auprès du Ministre des Affaires étrangères de 1995 à 1997.

⁴⁸³ Président de l'Institut national d'études démographiques.

⁴⁸⁴ TRAUTMANN, in *Livres Hebdo*, n°308, 9 octobre 1998, p.7.

démocratiques d'extrême droite ». Le 13 juillet 1994, un second appel fut lancé dans le même journal et récolta plus de mille cinq cent signatures.

Quatre ans plus tard, trente et un romanciers et poètes français et étrangers, réagissent, dans un cahier spécial du journal *Le Monde* du 28 mars 1998 intitulé « Où la folie rôde, 31 écrivains face à la haine », au séisme provoqué par l'extrême droite lors des élections régionales de 1998. Patrick MONDIANO, Antoine VOLODINE, Antonio LOBO ANTUNES, Marie DARRIEUSSECQ, pour ne citer qu'eux, ont chacun rédigé un texte pour témoigner des sentiments qu'ils ont éprouvés à l'annonce des alliances de la droite avec le Front national.

Si la mobilisation à l'encontre du F.N. a eu pour animateurs les milieux culturels, les partis de gauche, les associations anti-F.N. (*Ras l'Front* et *SOS Racisme*), le rôle des médias a aussi été primordial. Et ce particulièrement lors du Congrès du F.N. à Strasbourg en mars 1997. Cet événement a entraîné une effervescence nationale par la mobilisation anti-F.N. engagée par Catherine TRAUTMANN, maire de Strasbourg⁴⁸⁵. Les principales répercussions de cette mobilisation ont été la création d'associations (*Justice et Libertés*, *Front citoyen*), la création d'un comité de vigilance comprenant 45 partis⁴⁸⁶, organisations syndicales et associations de gauche, l'organisation de meetings, la participation de la maisons d'édition *La Nuée bleue*⁴⁸⁷, l'organisation de rassemblement étudiants, etc...⁴⁸⁸

L'association *Justice et Libertés* sera à l'initiative d'une manifestation strasbourgeoise, le 29 mars 1997, qui rassemblera la majorité des acteurs de la confrontation anti-F.N.

2 – Les associations et les militants

En septembre 1996, est créé le Comité national de vigilance contre l'extrême droite constitué de 45 associations politiques, syndicales et associatives. Celui-ci est à l'origine de la publication d'un rapport résultant de rencontre-débats entre des membres du comité et des collectifs et associations luttant contre le F.N. dans les villes qu'il dirige. Ce rapport permet d'établir des constats et des besoins spécifiques à chaque acteur de la médiation culturelle afin d'aboutir au développement de quatre actions : sortir de l'isolement les collectifs locaux et les associations, faire évoluer les situations politiques locales en s'adressant aux sièges nationaux des partis politiques, obtenir un véritable soutien de l'Etat, des collectivités et des administrations, et enfin d'informer les citoyens sur la vie quotidienne dans les villes administrées par le F.N.

Le Comité national de vigilance dont le coordinateur fut Jean-Marc SABATHE (P.R.G.), était composé dès 1996 de : Jean-Luc BENNAHMIA (Les verts), Alain CALLES (M.R.A.P.), Serge JAKUBOWITZ (P.S.), Michel LAURENT (Ras l'Front), Valérie LOIZON (Fédération Nationale des Français), Sébastien MOREAU (Le Manifeste contre le F.N.), Hélène ORAIN

⁴⁸⁵ Le 4 juin 1997 Catherine TRAUTMANN deviendra Porte parole du gouvernement Jospin et Ministre de la culture et de la communication.

⁴⁸⁶ Cf. *Annexe n°17*

⁴⁸⁷ Département intégré du quotidien *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* (D.N.A.), Les Editions *La Nuée Bleue* sont principalement spécialisées dans la publication d'ouvrages concernant l'Alsace : histoire, arts et traditions populaires, nature, écrivains d'Alsace, tourisme (collections Kaléidoscopes et Guides-Poche D.N.A.). Une ligne éditoriale étendue, qui va du livre pratique aux beaux livres en passant par la littérature générale. Présente depuis plus de 70 ans à Strasbourg, *La Nuée Bleue* est la maison d'édition leader dans le grand-Est de la France. Elle est également l'une des rares maisons d'édition française publiant et diffusant des livres en langue allemande. *La Nuée Bleue* édite une revue trimestrielle, *Saisons d'Alsace*.

⁴⁸⁸ *Le Monde*, 27 mars 1997

(S.O.S. Racisme), Christian PIQUET (L.C.R.), Jean-Claude RAMOS (Réseau Voltaire), Christine THOMAS (C.A.D.A.C.)⁴⁸⁹.

À Vitrolles, l'association C.A.V. (Coordination des Associations Vitrollaises) est fondée en avril 1997. Elle regroupe une quarantaine d'associations dont l'objectif est de se doter de moyens indépendants de la municipalité par la mise en commun d'informations. Des réunions mensuelles ont été organisées à la maison des syndicats ; elles ont abouti à la préparation d'initiatives unitaires (manifestation du 1er mai, actions de soutien au Sous-marin, fête de la musique, grand pique-nique de la solidarité, etc...). L'association C.A.V. organise des actions quotidiennes sur le terrain (manifestations, distribution de tracts, organisation de réunions publiques, etc...). Ces manifestations ont comme objectif principal de trouver des partenaires privés afin de subvenir aux besoins financiers des associations, et de constituer un véritable réseau de « résistance ». En se regroupant, les associations ont pu développer leur travail quotidien de résistance, ce qui aura comme conséquence une forte médiatisation faisant figure de dénonciation de la politique municipale.

À Orange, « Alerte Orange » réunit environ 430 adhérents. Cette association a pour principales actions l'information et la vigilance sur tout ce que fait la municipalité, la création d'un journal, l'organisation de conférences citoyennes présentant des témoignages d'animateurs partout en France. Les préoccupations principales d'*Alerte Orange* sont : l'absence d'une réelle politique d'opposition, le manque de moyens matériels et financiers et le manque de mobilisation citoyenne. L'association s'est dissoute en 2001 après la réélection de Jacques BOMPARD à la mairie d'Orange avec presque 60% des voix dès le premier tour.

« Faire Face » est la seconde association créée à Orange après l'élection de Jacques BOMPARD. Elle compte, en 1997, environ 120 adhérents réunis autour de 4 principales actions : la création et l'organisation de journées de débats, l'élaboration d'une charte citoyenne, l'organisation d'un « 1^{er} mai unitaire », et la création d'un journal local.

Enfin la troisième des principales associations, dites anti-F.N., de la ville d'Orange, se nomme « Orange 2001 » et réunit environ 60 adhérents. Sa principale mission était de préparer les prochaines municipales de 2001.

À Lyon, l'élection de Charles MILLON⁴⁹⁰ comme Président du Conseil Régional et la nomination, le 30 avril 1998, de Pierre VIAL au titre de Vice-président de la Communication culture, auront des conséquences désastreuses pour la culture, notamment par le refus de plus d'un tiers des subventions culturelles. En effet, lors de l'Assemblée plénière du Conseil régional des 25 et 26 juin 1992, Pierre VIAL exprimait déjà ses positions quant aux questions culturelles : « *Le fait même de lier les mots « politique » et « culturel » est déjà en soi éclairant. Nous considérons en effet qu'aucun choix culturels ne peut être* »⁴⁹¹.

En devenant Vice-président de la Communication culture, Pierre VIAL a déposé plusieurs amendements dans l'élaboration du budget culturel de la région Rhône-Alpes de l'année 1999 : l'amendement n°46 propose de « *diminuer de 17 millions de francs (sur un total de 48 millions) la ligne « soutien aux filières culturelles »* », au motif que « *dans le domaine des arts plastiques sont baptisés « art contemporain » des « choses » dont la raison d'être est la dérision, la provocation, le* ».

⁴⁸⁹ Le sigle C.A.D.A.C. signifie Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception.

⁴⁹⁰ Cf. *Annexe n°18*, Exemples d'intervention du groupe Front national au Conseil Régional Rhône-Alpes.

⁴⁹¹ Compte-rendu de l'Assemblée plénière du Conseil régional Rhône-Alpes, 25-26 juin 1992, p.72

⁴⁹² *rejet du réel, l'exploitation du snobisme, le copinage institutionnalisé* ». Les multiples coupes budgétaires sont contrebalancées par une augmentation du budget de « valorisation du patrimoine régional » pour lequel, le groupe F.N., demande par l'amendement n°47, une augmentation de 15 millions de francs (sur un total de 10,3 millions). En somme, le F.N. demande une augmentation d'environ 145 % du budget consacré à la valorisation du territoire et du patrimoine régional.

Les actions mises en œuvre par le nouveau conseil régional seront majoritairement dénoncées par la création d'une coordination des acteurs culturels de la Région Rhône-Alpes, sous le nom de V.A.C.C.I.N. (Vigilance, Art, Culture Contre les Idées Noires)⁴⁹³.

En Languedoc-Roussillon, le président de la région Jacques BLANC (U.D.F.) rencontrera le même mouvement contestataire de défense pour les libertés civiques et individuelles.

Tout comme au sein des trois autres conseils régionaux⁴⁹⁴, Jacques BLANC⁴⁹⁵, élu grâce à des alliances passées avec le F.N., a annulé le renouvellement de subventions habituellement accordées à de nombreux organismes culturels. Des membres d'associations culturelles, syndicalistes, universitaires ou parents d'élèves, lancèrent le *Collectif du 20 mars* qui sera à l'origine de nombreuses manifestations de soutien aux acteurs culturels victimes des politiques décidées par le président de région sous la pression du F.N.⁴⁹⁶. Le défilé du 18 avril 1998, à Montpellier, rassembla, selon les organisateurs plus de dix huit mille personnes. Ce collectif lança un « *appel solennel aux 21 élus de la droite républicaine du Languedoc-Roussillon... [Il] les engagent à ne pas s'allier au Front national et exige la démission de M. Blanc pour trahison aux valeurs républicaines* »⁴⁹⁷. Ces manifs auront suscité de nombreux débats publics dans une perspective d'information de l'opinion et de mobilisation du gouvernement et de la classe politique.

3 – Les Partis politiques

La mise en œuvre d'actions culturelles par le F.N. a fait prendre conscience aux élus, comme le souligne Jacques RIGAUD dans son ouvrage, *Les deniers rêves*⁴⁹⁸, de ce qu'au-delà de leurs inévitables divergences, « *le développement culturel, partie intégrante du pacte républicain, justifiait un minimum de défense commune* ». L'année 1998 aura été marquée par une forte mobilisation des politiques, notamment de la gauche, contre le F.N. De nombreux ateliers, débats et conférences furent organisés pour répondre à la fois aux politiques pratiquées depuis trois ans par des maires frontistes, mais aussi pour s'associer aux régions qui ont connu des alliances avec le Front national lors des dernières

⁴⁹² Compte-rendu des amendements déposés par le groupe F.N. du Conseil régional Rhône-Alpes dans le cadre de l'élaboration du budget culturel de 1999.

⁴⁹³ Cf. *Annexe n°19*, Présentation de l'association V.A.C.C.I.N.

⁴⁹⁴ En l'occurrence Rhône-Alpes, Picardie et Bourgogne.

⁴⁹⁵ Jacques BLANC a été Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon de 1986 à 2004. Il a été élu Sénateur U.M.P. de la Lozère en 2001 et est également Conseiller Régional du Languedoc-Roussillon.

⁴⁹⁶ MONIN, *Le Monde*, 18 avril 1998

⁴⁹⁷ MENDOZA, *Les saisons de la danse*, n°305, Juin 1998 Nous tenons à préciser que les quatre présidents de régions auront occupé leur fonction jusqu'à la fin de leur mandat.

⁴⁹⁸ RIGAUD (2001), p.65

élections de mars. La presse nationale et régionale informa massivement de la tenue de ces manifestations afin de mobiliser une audience la plus large possible.

Ainsi le 19 juillet 1998, le P.C.F. organisa des rencontres à Avignon sur le thème « Faut-il toujours défendre la liberté artistique? ». D'autres manifestations suivirent à Paris, notamment à l'Institut supérieur des techniques du spectacle, où un colloque intitulé « Politique culturelle et région », fut organisé en présence de Ivan RENAR (vice-président de la Région Nord-Pas-de-Calais, délégué à la culture), Jean-Claude FALL (metteur en scène, directeur du Théâtre des Treize-Vents, à Montpellier), Max SCHOENDORFF (artiste peintre œuvrant et résidant en Rhône-Alpes), Henriette ZOGHEBI (présidente de la commission de la culture en Région Ile-de-France) et Alain HAYOT (vice-président de la Région P.A.C.A., membre du Comité national du Parti communiste français).

Les participants à ces nombreuses manifestations citoyennes ont tous reconnu la nécessité d'instaurer un débat public national autour des politiques culturelles nationales. Les multiples actions culturelles mises en œuvre par le Front national ont suscité de nombreux débats, notamment quant au rôle de l'Etat dans le champ des politiques culturelles.

L'Observatoire de la Démocratie⁴⁹⁹, présidé par Jean-Claude DAURIAC, délégué national aux relations extérieures du Parti socialiste, lança notamment une campagne de signatures auprès des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales pour appeler « à la plus grande vigilance sur les actions de l'extrême droite ». De nombreux élus, universitaires et présidents d'associations se rallièrent au comité de parrainage.

La mobilisation anti-F.N. prit son ampleur le 8 juin 1998, quelques semaines après les élections régionales, par l'intervention de Catherine TRAUTMANN, Ministre de la culture et de la communication, qui déclara lors d'une conférence de presse : « *La tentative démagogique du FN d'opposer le peuple aux artistes et l'exhortation de l'intérêt patrimoniale contre la création nous renvoie à l'une des périodes les plus sombres de notre histoire* ». Le Ministre lança ce jour même un appel à recenser et archiver, « *tous les faits, toutes les déclarations portant atteinte à la liberté de création et de diffusion* »⁵⁰⁰.

4 – Les artistes

Les mobilisations anti-F.N. témoignent du rôle des artistes dans la défense de la liberté de vivre dans un monde de cultures plurielles, métissés.

Culture en danger, collectif rassemblant des artistes, plasticiens pour la plupart, a rejoint le camp des résistants en organisant des veillées artistiques dans les villes entourant les mairies frontistes, et en des vernissages dans des lieux privés.

De nombreux chanteurs ont refusé de se produire dans les villes dirigées par le Front national. L'Etat et les acteurs culturels ont soutenu massivement les professionnels de la culture attaqués et licenciés de manière abusive et frauduleuse. Bien que toutes les personnalités culturelles et intellectuelles, ne se soient pas exprimées, l'ampleur des

⁴⁹⁹ L'Observatoire de la démocratie est un club politique qui a près de 20 ans d'activité. Selon les informations recueillies sur son site Internet, « *il s'appuie sur un réseau de plus de 5000 décideurs économiques, politiques, universitaires, hauts fonctionnaires et a accueilli des personnalités nombreuses et variées sur de nombreux problèmes de société, dans des centaines de débats, séminaires, colloques, à Paris et en province. Il se veut un espace de rencontre entre celles et ceux qui font de la "politique" et celles et ceux qui n'en font pas. [...] Il milite pour le respect et la promotion de la politique dont le pluralisme et la diversité des idées, convictions, engagements, restent la meilleure garantie démocratique.* »

⁵⁰⁰ Le Monde, 10 juin 1998

témoignages exprime un désaccord absolu avec l'idéologie du parti d'extrême droite. Ce désaccord sera bien évidemment dénoncé par Jean-Marie LE PEN au titre de la liberté d'expression et du refus du pluralisme.

Cette résistance rappelle également la force qui émane des individus lorsque ceux-ci estiment que leurs libertés sont bafouées, d'autant plus lorsqu'il s'agit de culture. L'art a toujours eu un rôle mobilisateur comme en témoignent de nombreux événements de l'histoire.

5 – Le public

La participation du public à ce débat a majoritairement eu lieu lors de manifestations, dites anti-F.N., sous forme de dénonciation des actions mises en œuvre par les quatre maires frontistes. Nous souhaitons souligner le fait que le temps de la manifestation est un temps singulier dans lequel nos multiples appartenances à différents groupes sociaux se rejoignent et ne font qu'un.

Les différentes manifestations culturelles auxquelles s'associe le public peuvent interférer les unes avec les autres : je peux assister à un concert en tant que spectateur mais aussi en tant que militant et citoyen pour la défense des valeurs démocratiques qui sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Ainsi, le public peut être à la fois spectateur, militant, électeur, journaliste mais dans un temps donné qui n'est pas le même. « *La médiation culturelle articule [...] le temps de l'expérience du sujet, qui est le temps du réel, le temps de sa mémoire et de sa subjectivité, qui est le temps symbolique, et le temps de sa culture* ⁵⁰¹

des formes esthétiques de la sociabilité dont il est porteur, qui est le temps social [...]» . La censure exercée dans le cadre des actions culturelles locales du F.N. et l'imposition de règles et de normes esthétiques aux acteurs de la médiation culturelle rendent impossible la réunion de ces trois temporalités à d'autres acteurs qu'à ceux du parti. En imposant une lecture du monde et en refusant toute logique de création, le F.N. rejette l'existence même de toute forme de médiation dans le lieu symbolique de la représentation.

Ces manifestations sont porteuses de sens pour le public dans la mesure où elles constituent une représentation de leur idéal politique exprimé par la volonté de débattre et d'informer dans l'espace public.

Conclusion

Le bilan des années 1986-1998 est porteur de sens. Les politiques culturelles mises en œuvre dans les villes de Vitrolles, d'Orange, de Marignane et de Toulon auront permis de déceler des faiblesses juridiques quant à la protection des libertés civiques et de la culture. Mais elles auront également permis de rappeler que les collectivités territoriales sont des lieux de médiation qui participent à la socialisation et à la construction de l'identité. Les travaux présentés dans l'ouvrage Le sens de la ville, ont montré que « [l'art donne] à la ville et à l'urbanité la médiation esthétique de représentation qui, plus encore que comme des pratiques sociales et des modes de vie, les [constitue] comme véritable culture ; d'autre part, l'art [donne] naissance à une véritable médiation de la ville, désormais représentée

⁵⁰¹ LAMIZET (2000), p.140

par des pratiques et des stratégies d'information et de communication qui assureront sa visibilité »⁵⁰².

Jusqu'en 1995, les politiques culturelles prônées par le F.N. étaient celles d'un parti de contestation du pouvoir. Les victoires aux élections municipales de 1995 et les alliances passées avec la droite lors des élections régionales de 1998 ont permis au F.N. d'élaborer et de mettre en œuvre des actions culturelles qui ont été l'expression de l'exercice d'un pouvoir local relayé par une sur-médiatisation nationale.

La référence incessante faite par Bruno MEGRET à Antonio GRAMSCI, illustre le fait que pour une partie du Front, « *la conquête du pouvoir politique présuppose celle du pouvoir culturel* »⁵⁰³. Ainsi, afin d'obtenir la reconnaissance du peuple français, le parti de Jean-Marie LE PEN va apporter une attention soutenue à la représentation d'identités culturelles exprimant son identité politique. Comme l'a très justement soulignée Cécile BODET-DOCKES⁵⁰⁴, « *l'opportunité que représente la politisation des actions municipales frontistes, impose à l'ensemble du mouvement une stratégie volontariste de l'action culturelle, inspirée d'Antonio Gramsci, au détriment de la position ultra-libérale et non-interventionniste de Jean-Marie Le Pen.* » Les différentes actions culturelles mises en œuvre dans les villes administrées par le F.N. dans le courant des années 1995-98, orienteront le parti sur les directions à prendre quant à l'importance à accorder aux questions culturelles. En effet, du fait de la sur-médiatisation accordée aux actions menées par les maires frontistes, le parti s'est retrouvé sur le devant de la scène politique et a ainsi pu tester l'application, sur le terrain, des théories gramsciennes.

Dans cette logique, les actions culturelles du Front national, mises en œuvre entre 1995 et 1998 lors de l'exercice effectif du pouvoir, expriment, selon nous, un idéal et un imaginaire politique sur lequel se fonde l'identité nationale.

⁵⁰² LAMIZET (2002), pp.61 à 62

⁵⁰³ TAGUIEFF (1993), p 7.

⁵⁰⁴ Dans la conclusion de son mémoire de D.E.A. de Sciences politiques à l'I.E.P. de Lyon.

Quatrième partie : L'expression de l'idéal et de l'imaginaire politique du Front national dans ses politiques culturelles

Introduction

L'objectif de cette partie sera de montrer que l'idéologie du Front national repose sur un idéal politique fantasmé dont la ligne directrice est de susciter le rassemblement par une stratégie de type paranoïaque. « [!] faut en être conscient, il en va pour les civilisations comme pour tous les organismes vivants : il leur faut être capable de se défendre contre les agressions extérieures. Certes, ces agressions peuvent être armées mais elles peuvent être aussi culturelles, migratoires et économiques. Et aujourd'hui nous subissons toutes les agressions non militaires sans que la classe politique et médiatique les juge comme telles. Plus grave, elle les considère comme des phénomènes inévitables, quand elle ne les juge

⁵⁰⁵ pas tout simplement bénéfiques. » Le Front national dénonce au nom d'un « nous », représentant le peuple, dont le F.N. dit faire partie, une menace que nous qualifierons de bipolaire : intérieure à la nation, et extérieure du fait d'« agressions » internationales. De plus, sur le territoire national, ces « attaques » seraient ainsi acceptées, voire même cautionnées par les partis au pouvoir.

Développée l'idée d'un peuple agressé sur son propre territoire peut être considéré comme une stratégie visant à mobiliser les militants et les électeurs du F.N. autour de valeurs répondant à leur idéal politique. Le F.N. va ainsi développer une rhétorique de mobilisation en résistance à l'agression.

La médiation culturelle permet au politique d'inscrire ses représentations dans le temps et dans l'espace. « *Le champ culturel* [dans le cadre des politiques culturelles des municipalités frontistes] est devenu une ligne de front symbolique sur laquelle se renégocie de manière conflictuelle, bien au-delà de la localité, la définition de l'espace commun »⁵⁰⁶. L'art s'inscrit dans le passé (par le patrimoine), dans le présent (visibilité esthétique et symbolique) et dans le futur (représentation des projets, des utopies et des projections sur ceux qui nous succéderont). La politique frontiste, lorsqu'elle a eu la possibilité de mettre en oeuvre son programme sur le terrain municipal, s'est portée sur les actions culturelles.

La fin des années 90 fut marquée par l'accès des dirigeants frontistes aux responsabilités locales au sein de quatre municipalités du Sud de la France, mais aussi au sein de Conseils Généraux et Régionaux dont les Présidents doivent leur élection à des alliances avec le F.N. Les victoires électorales aux municipales de 1995 et de 1997 (Vitrolles) ont été révélatrices de la capacité du Front national à faire parler de lui d'une autre manière que par celle de la provocation. La sur-médiatisation accordée aux différentes

⁵⁰⁵ Bruno MEGRET, « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs », Conférence du 3 septembre 1993.

⁵⁰⁶ MILLIOT-BELMADANI (1999), pp.6-7

« actions » mises en oeuvre par le parti a servi une fois de plus à le présenter comme victime du système politique français. Le F.N. a investi le champ culturel par la mise en oeuvre d'évènements plus médiatiques que « pédagogiques ». Dans la stratégie de Jacques BOMPARD ou de Bruno MEGRET pour la défense des intérêts personnels, comme dans celles de Jean-Marie LE CHEVALLIER et de Daniel SIMONPIERI, ce sont bel et bien les valeurs chères à l'extrême droite française qui ont été mises en avant.

Le parti de Jean-Marie LE PEN a « promu » l'expression de son idéal politique au travers de politiques culturelles mettant en oeuvre un ensemble d'actions fondées sur des idées réactionnaires répandues dans son électorat. Partant de l'analyse de Lionel RICHARD sur

Le Nazisme et la culture⁵⁰⁷, nous allons démontrer que les représentations culturelles du Front national participent pleinement à la diffusion de l'identité politique du parti et de son idéal. « *Par des images, symboles, mythes et idées qui accèdent au rang de programme global à l'intention de la société, la conscience idéologique des nazis fut projetée*

arbitrairement sur la vie artistique et littéraire, sur la fonction et le statut de l'artiste »⁵⁰⁸. Selon les conclusions de Lionel RICHARD, la culture sous le IIIe Reich n'a été qu'un instrument d'expression du pouvoir politique.

Les municipalités frontistes, en tant que vitrines de l'idéologie du parti, ont mis en oeuvre des actions culturelles en parfaite cohésion avec le programme culturel national, notamment par la promotion d'un art national. La culture F.N. constitue ainsi l'instrument et l'expression d'une identité politique au travers des pouvoirs locaux.

Tout le travail symbolique effectué par le F.N. dans le discours ou dans l'image a porté ses fruits sur l'imaginaire collectif des militants et des partisans. Par l'importance accordée aux différents mythes fondateurs le parti aura assis ses positions et renforcé ainsi les liens propres au parti. Le F.N. s'attache à renforcer ce que nous qualifions d'identité politique paranoïaque en mobilisant plusieurs composantes de l'imaginaire collectif frontistes : le complot, la peur, etc... Ces composantes vont ainsi être présentes dans les différents discours et programmes relatifs au champ des politiques culturelles.

Par ailleurs, il conviendra de rappeler que la non-accessibilité du F.N. au pouvoir politique, explique la force et le poids de la dimension imaginaire de ses conceptions de la médiation culturelle et de la médiation esthétique.

I – L'idéal et l'imaginaire politique du Front national

L'idéal politique est un ensemble de formes, de représentations dont se soutient l'engagement des acteurs sociaux dans le choix de leurs discours et de leurs pratiques politiques. C'est la culture qui rend possible les représentations dont nous sommes porteurs dans la société. Aussi, la notion de citoyenneté, dont fait partie l'ensemble des droits et des devoirs fondamentaux, est l'expression politique de l'identité du sujet.

⁵⁰⁷ RICHARD (1978). Cet ouvrage est, selon nous, un des plus pertinent dans l'analyse des représentations culturelles des identités politiques, notamment dans la mesure où il traite d'une idéologie politiques ayant instrumentalisée la culture à des fins propagandistes.

⁵⁰⁸ *Ibid*, p.19

L'idéal politique représente la dimension imaginaire de l'identité politique, il exprime l'utopie, le projet de société dont se soutient un engagement politique ou un parti. L'idéal politique est ce qui donne du sens à l'appartenance politique. Dans le cadre du F.N., l'idéal politique repose sur la promotion des valeurs de l'identité nationale (l'ordre, le déterminisme du sang et du sol, le respect des traditions, la hiérarchie, par exemple), sur la valorisation et la défense du peuple français, sur sa dimension économique libérale.

Dans le cadre de l'élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques et plus particulièrement de l'identité politique du F.N., nous estimons qu'il convient de montrer que « *[l]a culture est là pour permettre que notre appartenance et le lien social dont nous sommes porteurs soient balisés, structurés, et pour qu'ils soient signifiants, c'est-à-dire qu'ils soient porteurs de sens, pour nos pratiques sociales et culturelles et pour la représentation de notre propre appartenance et de notre propre sociabilité* »⁵⁰⁹. À partir de cette approche, développée par Bernard LAMIZET, nous souhaitons souligner que le problème majeur des politiques culturelles frontistes est que l'idéal politique du parti repose sur de l'imaginaire construit, d'une part autour de fantasmes de persécution que sont le complot et la menace, et d'autre part autour de la conception d'une « contre-société » rassemblant toutes les « victimes » de l'« Etablissement »⁵¹⁰. De plus, le Front national refuse tout dialogue avec les acteurs culturels dont l'engagement serait contraire à ses conceptions et à son idéologie. C'est pourquoi le F.N. dénonce tous ceux qui non seulement ne seraient pas porteurs de l'identité nationale, mais aussi tous ceux qui « agresseraient » le peuple, la communauté nationale.

« *L'idéal politique s'inscrit dans une logique de médiation : en ce sens, il représente aussi ce qui donne du sens à l'appartenance politique pour toutes les consciences individuelles qui, dès lors, inscrivent leurs pratiques politiques et sociales dans une perspective morale et éthique* »⁵¹¹.

Les pratiques culturelles peuvent être l'expression d'une appartenance politique répondant d'une quête de l'idéal de soi. L'idéal de soi est l'instance à laquelle le sujet s'identifie imaginativement dans l'expérience artistique et/ou culturelle, afin d'exprimer la sublimation esthétique de ses pratiques artistiques. De plus et avant même d'adhérer à un spectacle, le public se met en avant dans le sens où il cherche à s'identifier, par exemple, à l'un des personnages. Il adhère ainsi à une représentation de lui-même, à une représentation de son statut et de son pouvoir dans l'espace public.

L'identification du public dans les politiques culturelles du F.N. implique non seulement la reconnaissance d'une identité nationale mais aussi la nécessité de défendre cette identité au nom du peuple.

A – La valorisation et la défense du peuple

Yves MENY et Yves SUREL ont rappelé dans leur ouvrage *Par le Peuple, pour le peuple*, que « *[l]es partis populistes se caractérisent donc par une double hybridation : ils sont dans le système et en dénoncent les dérives ; ils rappellent le primat du peuple contre les élites en place tout en s'affichant comme les seules organisations « authentiquement »*

⁵⁰⁹ LAMIZET (1998), p.354

⁵¹⁰ Terme utilisé par le parti pour parler de ce qui est communément appelé l'« establishment ».

⁵¹¹ LAMIZET (1998), p.405

représentatives »⁵¹². Le terme « peuple » définit ainsi le rassemblement des « petits » contre l'élite des gouvernants. Dans le cas du Front national, « le peuple » exprime à la fois une communauté nationale et une force politique. C'est ce qu'affirme Bruno MEGRET dans son ouvrage *L'Alternative nationale* : « [d]u peuple, par le peuple, pour le peuple ; en France, le peuple est souverain. C'est de lui que procède le pouvoir, c'est lui qui décide de son destin et c'est pour lui qu'agissent les gouvernants. Tel est, en tout cas, le principe de la souveraineté dans notre nation, tel est le sens profond de l'institution républicaine, tels sont les fondements de la démocratie en France ».⁵¹³ Jean-Marie LE PEN, qui ne cesse de rappeler dans ses discours qu'il est issu du peuple⁵¹⁴, revendique son statut de président du parti du peuple. Ainsi, lorsqu'il prêche pour *Une âme pour la France*, Jean-Marie LE PEN parle d'un combat culturel pour la défense de l'identité de la communauté nationale.

La notion d'« âme » du peuple français exprime également, selon nous, l'imaginaire politique du F.N. sur lequel se fonde l'identité nationale.

Pierre-André TAGUIEFF, dans son ouvrage *La Couleur et le Sang*⁵¹⁵, a montré que « l'âme d'un peuple » est pensée, selon le F.N., comme son « identité » ; ce qui apparaît très nettement dans l'article de Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique, dans lequel il explique que « [l]a culture est ce qui compte le plus pour donner à un peuple son identité, c'est elle qui lui donne son âme »⁵¹⁶. Partant de cette définition, nous souhaitons montrer comment les politiques culturelles du F.N. représentent le peuple, comment elles organisent et préparent les représentations esthétiques et culturelles du peuple dans l'espace public, en soulignant la dimension fantasmatique de ces conceptions de peuple. La défense par le F.N. de la culture française en tant que « culture authentique du peuple français » traduit la confusion entre l'authenticité de la culture populaire et l'authenticité de l'identité française. Seules les valeurs et les logiques culturelles de la « culture populaire française », peuvent représenter le peuple, selon lui, le peuple et ses valeurs. Nous estimons qu'il s'agit d'une façon de légitimer par la défense du « peuple » la politique culturelle xénophobe qu'il promeut dans ses discours et dans ses pratiques.

La conception culturelle du « peuple » est à distinguer, selon nous, des conceptions culturelles élaborées par le F.N. de l'identité française. Aussi, nous estimons qu'il convient de distinguer trois dimensions spécifiques de l'identité au sein des représentations mises en œuvre dans le champ des politiques culturelles : une dimension sociale, une dimension nationale, et une dimension liée à l'âge.

1 – Dimension sociale de l'identité

⁵¹² MENY et SUREL (2000), p.249

⁵¹³ MEGRET (1996), Cité par MENY et SUREL (2000), p.73

⁵¹⁴ Jean-Marie LE PEN, lors de son discours d'inauguration de la fête de Jeanne d'Arc de 1997, s'est présenté de la sorte comme un « [p]etit-fils de paysan et de marins qui dans la première moitié du siècle travaillèrent, pour certains, comme mon grand-père Le Pen, dès l'âge de cinq ans, quinze heures par jour, sept jours par semaine, élevèrent des enfants sans allocations familiales ni espoir de retraite et allant de temps à autre mourir à la guerre, j'ai connu dès l'enfance la dureté de leur condition. [...] ». Cette tirade se conclut ainsi : « je suis à même de comprendre ceux qui travaillent et leurs humbles mais lancinants problèmes ». L'intégralité du texte est accessible sur le Site Internet du Front national dans les pages consacrées aux Archives.

⁵¹⁵ TAGUIEFF (1998)

⁵¹⁶ MEGRET, in LE PEN (1987), p.101

Nous estimons que l'identité politique du Front national exprime une dimension sociale en ce sens où elle représente le peuple.

Le philosophe Giorgio AGAMBEN souligne l'ambiguïté sémantique du concept de « peuple » qui désigne d'une part « *l'ensemble des citoyens en tant que corps politique unitaire* »⁵¹⁷ ; d'autre part les pauvres, les déshérités, les exclus, les classes inférieures, l'homme du peuple, les quartiers populaires, etc. Le Peuple est non seulement un corps politique mais aussi une « *multiplicité fragmentaire de corps besogneux et exclus* »⁵¹⁸. Le Front national va jouer sur cette ambiguïté en faisant croire qu'il s'adresse en priorité à tous ceux qui ont le sentiment d'appartenir à cette partie du peuple, constituée d'exclus.

La dimension sociale de l'identité est ainsi exprimée au travers des revendications culturelles du Front national, principalement dans sa volonté à défendre la culture populaire : « *[à] la culture populaire, la vraie, partie de la civilisation qui découle de la vie quotidienne des individus dans un pays ou une activité réels [...]* »⁵¹⁹. En confondant culture et identité nationale et culture et identités populaires, le F.N. pratique un amalgame qui lui permet de se légitimer et de se faire connaître sur les deux plans à la fois, par l'utilisation d'une rhétorique qui repose sur la confusion de identités.

2 – Dimension nationale de l'identité

La politique culturelle de défense des formes populaires de médiation culturelle constitue, pour le F.N., une forme de légitimation de son combat pour la défense d'une approche fermée et xénophobe de l'identité française.

L'exemple des arts urbains nous permet de montrer que la confusion entre les termes de « culture » et de « civilisation » participe de la rhétorique du F.N. Quand le F.N. parle de rap et de tags, il stigmatise très clairement les banlieues et les populations immigrées et dissimulent ces attaques par la sacro-sainte défense de l'identité nationale. Cet exemple exprime ainsi l'approche fermée de la culture frontiste et la stigmatisation des autres cultures.

Les politiques culturelles rejoignent ainsi les autres aspects de la politique du F.N. Elles servent en particulier à légitimer la politique restrictive de l'expression culturelle de l'identité française par la référence aux exclus et aux petites gens, aux classes « véritablement » populaires. Et en même temps à se donner une image ouverte, généreuse. Dans tous ses discours, le F.N. adopte la posture de la victime, ce qui lui confère une authenticité quant à la défense des « petits contre les grands ». Étant lui-même rejeté et « exclu » de la classe politique française, il se fait légitimement passer pour le fervent défenseur du peuple. Aussi, le Front national se définit comme le parti du peuple français, celui qui parle en son nom et qui légitime la préférence nationale. Il multiplie les références au peuple dans tous ses discours et ce quel que soit le sujet abordé. Le terme « peuple » renvoie à plusieurs définitions qui seront utilisées dans les discours et programmes frontistes.

La revalorisation des cultures régionales dont nous avons présenté certaines actions mises en œuvre dans les villes administrées par le F.N. est également une composante de cette dimension nationale de l'identité. Elles symbolisent un retour aux traditions et au patriotisme qui est fortement revendiqué dans les politiques culturelles frontistes.

⁵¹⁷ AGAMBEN (1995), p.39

⁵¹⁸ *Ibid*

⁵¹⁹ FRONT NATIONAL (1993), « Culture de masse », « Culture branchée », « Folklore » »

Dans son ouvrage *Pour la France*, Jean-Marie LE PEN rappelle que ce qu'il nomme « le retour de la France » impliquerait une sensibilité des français « *au message de la nature, de la tradition, de l'homme, de l'infini* », c'est-à-dire plus précisément « *un retour en la croyance de notre pays [...] un retour au patriotisme [...] un retour à l'exigence morale* »⁵²⁰. L'association des termes « croyance », « patriotisme » et « morale » n'est pas sans rappeler une théorie défendue en 1902 par Maurice BARRES, dans son ouvrage *Scènes et doctrines du nationalisme*, selon laquelle les catholiques verraient dans le patriotisme une forme de prolongement de la morale.⁵²¹ Par ailleurs, cette dimension nationale de l'identité traduit la volonté d'un « redressement moral et intellectuel »⁵²² par la mise en œuvre de politiques culturelles reflétant l'idéal politique frontiste. Cette notion de « redressement » exprime également l'héritage nationaliste dont le Front national est porteur. En effet, en 1871, l'écrivain et philologue Ernest RENAN⁵²³ rédigea un ouvrage intitulé « La réforme intellectuelle et morale »⁵²⁴.

3 – Dimension liée à l'âge

Les représentations de l'identité mises en œuvre dans les politiques culturelles du F.N. peuvent être également liées à l'âge. Dans sa définition du rôle du politique dans le champ des politiques culturelles, le F.N. estime que « *les jeunes talents doivent pouvoir être reconnus sur d'autres critères que ceux de la médiocratie* »⁵²⁵. Le F.N. estime ainsi que l'imposition de critères conformistes par les gouvernants participe de la logique de complot que le F.N. dénonce au nom du peuple. Ainsi, dans une conférence donnée le 21 novembre 1987, Bruno MEGRET estime que trois « attaques » majeures⁵²⁶ contre la création artistique française seraient à l'origine du déclin de « notre culture ». Parmi elles, « *la sous-culture rock et Coca* » aurait comme qualité d'être « *populaire et [d'être] portée par les jeunes, mais elle est anglo-saxonne et se traduit trop souvent par une perversion du goût et une inversion des valeurs.* »⁵²⁷ Cette « sous-culture », imposée notamment par des logiques marchandes, aboutirait selon le F.N. à une forme de perversion et de déclin de valeurs défendues par le F.N. au nom de la « renaissance de la France ». Par ailleurs, l'imposition de références esthétiques lors de la mise en œuvre d'actions culturelles destinées aux jeunes, et la censure pratiquée par le F.N. à l'encontre d'acteurs du champ de la médiation culturelle, au nom de la protection de la jeunesse, expriment l'importance accordée par le F.N. à cette catégorie de la population.

⁵²⁰ LE PEN (1982), p.168

⁵²¹ Maurice BARRES a développé cette théorie dans le chapitre « La terre et les morts », Tome 1.

⁵²² Cette « expression » est issue de l'ouvrage *Pour la France* de Jean-Marie LE PEN.

⁵²³ Ernest RENAN (1823 1892) était un spécialiste des langues sémitiques. Il étudia notamment les origines du christianisme, le statut de la science, et publia des recueils de souvenirs.

⁵²⁴ Ce titre fut repris, en 1982, par Jean-Marie LE PEN : *Pour la France, La réforme intellectuelle et morale*, Paris, Editions Albatros

⁵²⁵ FRONT NATIONAL (1993), « Le rôle du politique »

⁵²⁶ Les deux autres sont « la pseudo-culture intello-marxiste » et la culture « à caractère commémoratif ». Ces deux expressions seront remplacées en 1993, dans le programme de gouvernement, par « la culture élitaire, absconse et abstraite » et par « la culture de musée ».

⁵²⁷ MEGRET (1987), « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation »

Le Front national estime que l'avenir de la France repose sur la jeunesse. Il dépend notamment de sa fidélité aux mots d'ordre du parti et de son enthousiasme pour sa mission. Cette dimension de l'identité nationale liée à l'âge exprime une valorisation du peuple fondée sur l'approche vitaliste de l'idéologie frontiste. Dès 1982, Jean-Marie LE PEN a rappelé la reconnaissance des conceptions vitalistes au sein du parti. Sous l'expression « la vie vaut plus que la mort »⁵²⁸,

B – L'imaginaire politique du Front national

La plupart des études sur le F.N. tendent à restreindre leur exploration au domaine de la pensée organisée, construite, et logiquement conduite par des analyses de discours et des études sur l'électorat. Ce constat dénote le fait que les recherches sur l'imaginaire en politique sont, encore aujourd'hui, majoritairement absentes du domaine scientifique. Or comme le dit Bernard LAMIZET, dans *La médiation politique*, « *l'imaginaire politique est à l'origine des peurs, des réactions de rejet, de racisme ou d'hostilité, mais aussi à l'origine des mouvements d'enthousiasme collectif qui ponctuent l'histoire de la vie sociale* »⁵²⁹. Aussi, dans le cadre de l'élaboration d'une théorie des représentations culturelles de l'identité politique du Front national, il nous paraît essentiel de traiter de l'imaginaire de ce parti dans la mesure où, selon nous, son idéologie et son programme reposent sur cette notion.

L'interprétation de l'imaginaire politique permet, selon nous, de comprendre ce qui fonde la culture politique du F.N. dans la mesure où l'imaginaire est un ensemble de représentations qui structure le discours, les références et les engagements du F.N.

L'imaginaire a quatre rôles qu'il convient de distinguer dans la communication politique et dans l'élaboration des identités politiques. Dans un premier temps, il s'agit de susciter l'adhésion immédiate du sujet, car l'imaginaire est, d'abord, une suspension de la distance et de la médiation. Puis, l'imaginaire politique permet de réduire la résistance intellectuelle, en empêche sa mise en œuvre. Il peut également donner, sous la forme de l'utopie et de la menace, une expression politique au désir et à la crainte qui expriment les pulsions immédiates de la subjectivité. Enfin, il permet de rendre possible la formulation de logiques politiques censées être significatives en tout temps et en temps lieu.

Le F.N. met en avant une perte des repères, voire des identités, qui serait associée par de nombreux sociologues à une insécurité économique et sociale. Ce motif correspond à ce que nous évoquons dans notre seconde partie⁵³⁰ en parlant de la crise de sens qui menacerait, selon le F.N., la société. Influencer sur l'imaginaire permet au Front national de sensibiliser les citoyens en agissant sur des fantasmes de persécution par une multitude de formes, de rites, de symboles. « *La création des significations est une pièce maîtresse des manœuvres politiques : quiconque souhaite prendre l'avantage sur ses adversaires se doit de construire des croyances qui rationalisent ou contestent les inégalités existantes en définissant de telle ou telle façon les événements, les mesures, les dirigeants, les problèmes et les crises. [...] La meilleure tactique consiste à évoquer des interprétations qui légitiment*

⁵²⁸ LE PEN (1982), p.168

⁵²⁹ LAMIZET (1998), p.255

⁵³⁰ Plus précisément dans le 3^e point consacré à l'« Expression de l'identité collective du F.N. dans le champ de la médiation culturelle », p.36

*les lignes d'actions préconisées et menaçant ou rassurant les populations pour les inciter à l'acquiescement ou à la passivité »*⁵³¹.

Cette analyse s'applique parfaitement à la stratégie développée par le Front national au sens où il développe un imaginaire de la contestation et un imaginaire de la persécution. Aussi, nous estimons qu'il est important d'analyser la place de l'imaginaire dans le F.N., mais également d'analyser la façon dont le F.N. mobilise l'imaginaire dans sa politique (peur, utopie), plutôt que la critique, la réflexion et la distanciation. Et pour ce faire, nous estimons qu'une présentation, à partir de quatre textes relatifs aux théories culturelles du parti, de ce que nous appelons la « rhétorique de l'imaginaire » est nécessaire.

1 – La « rhétorique de l'imaginaire » dans les politiques culturelles du Front national

Cette analyse a été réalisée à partir du corpus de textes suivant :

- Jean-Marie LE PEN, Pour la France (1982)
- Bruno MEGRET et les Comités d'Action Républicaine [CAR], L'impératif du renouveau, les enjeux de demain (1986)
- Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », in Jean-Marie LE PEN, Une âme pour la France (1987)
- 300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement (1993), 6e partie « Liberté » (dont fait partie la culture)

Ces textes sont, selon nous, les plus pertinents dans l'analyse des représentations culturelles de l'identité politique du F.N. car ils répondent à plusieurs critères : ils ont été rédigés par les deux personnalités les plus influentes au sein du F.N. durant la période que nous avons choisi d'étudier, ils couvrent la période étudiée, enfin les trois premiers peuvent être considérés comme étant à l'origine de la réflexion du parti sur les questions culturelles, qui se concluent par la rédaction du programme de 1993.

L'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, Pour la France, rédigé notamment à l'occasion des élections municipales de 1983, fut « élaboré par les commissions et approuvé par la Congrès du Front national », avait comme objectif d'analyser les « raisons de notre décadence » et de d'apporter « des propositions concrètes pour combattre le chômage, l'insécurité, la dénatalité, l'immigration, l'étatisme bureaucratique et fiscaliste, le laxisme moral »⁵³².

Le treizième, des quinze chapitres proposés, s'intitule « La réforme intellectuelle et morale » et est composé de neuf sous parties⁵³³ dans lesquelles Jean-Marie LE PEN utilise les mots suivants : « Décadence », « menace », « faiblesse », « perversion », « intolérance », « épidémies », « avilissement », « gaspiller », « gouffre »⁵³⁴. Ces termes sont surtout utilisés pour critiquer les stratégies et les pratiques des partis au pouvoir depuis l'avènement des politiques culturelles françaises. En habile manipulateur des mots, il estime que ce qu'il

⁵³¹ EDELMAN (1991), p.195

⁵³² LE PEN (1982), quatrième de couverture

⁵³³ A savoir (dans l'ordre d'apparition dans le texte) : « Quand les contribuables financent la décadence », « Dénoncer le « Yalta culturel » », « La politique ne peut se désintéresser des valeurs », « Le redressement intellectuel et moral », « Les principes d'une politique culturelle nationale », « Défendre et enrichir le patrimoine », « Préserver la beauté de la France », « Pour une écologie nationale », et « Mécénat d'état et générosité privée ».

⁵³⁴ Dans l'ordre d'apparition dans le texte.

appelle la « culture officielle », en l'occurrence la culture subventionnée par l'Etat, serait une « veulerie de l'âme ». Pour parler du Centre Pompidou, Jean-Marie LE PEN utilise l'expression « verrue de fer ». Puis suivent les expressions : « lavage de cerveau », « rupture avec les valeurs traditionnelles », « couper les citoyens de leurs racines », « déposséder [les citoyens] de leur identité », « Yalta culturel », « intolérance des autres art de rupture », « ciseaux des censeurs de gauche ».

Toutes les critiques émises à l'encontre de la culture sont rarement fondées, mais sont surtout marquées d'une absence totale d'argumentation, de détails et d'explications susceptibles de légitimer les propos tenus par le F.N. Les discours et programmes culturels démontrent le manque de réflexion quant à l'analyse des politiques culturelles françaises. Bien que l'arrivée au sein du F.N. de Bruno MEGRET et d'une partie du courant néo-droitier, entre 1985 et 1987, marque la priorité accordée par le parti à l'axe culturel, les commentaires associés aux politiques culturelles sont dénués de toutes formes de réflexion. Le vocabulaire utilisé n'est pas de type argumentatif, mais mobilise bel et bien l'imaginaire par des notions négatives faisant référence à la peur et à l'utopie.

Le thème du « combat culturel » qui sera utilisé par Bruno MEGRET et la Nouvelle Droite apparaît dans le livre, *L'impératif du renouveau, les enjeux de demain*, écrit par Bruno MEGRET en 1986. « *Toute stagnation culturelle est régression et impuissance. Toute indifférenciation conduit à la grisaille et à la mort. Notre devenir s'inscrit dans notre culture.*

⁵³⁵ Elle est la source de notre puissance. » La « vie » et le « devenir », autrement dit l'avenir, la projection de l'utopie politique sur le futur, sont confondus par le discours de Bruno MEGRET avec le concept de « puissance ». L'articulation de la culture et de la puissance définit une approche du politique et de la culture non en termes de médiation, mais en termes d'affrontement et de rapport de forces. Il s'agit-là d'une approche intéressante de la médiation culturelle de l'identité politique, que nous souhaitons approcher de la réflexion de Jean-Marie LE PEN : « [p]our le Front national, la vie vaut plus que la mort ; l'art enraciné dans les traditions de notre pays, vaut plus que l'art de rupture ; l'art situé dans notre culture vaut davantage que l'art international qui est de partout donc de nulle part »⁵³⁶. Cette idée d'une forme d'art de « nulle part », sans racines ni territoire propre, exprime la conception fermée de la culture frontiste caractérisée par le refus de tout dialogue interculturel. Le F.N. développe ainsi l'idée d'une « culture officielle » comme signe de la puissance nationale et donc comme élément déterminant à la survie de la civilisation, ce qui révèle, selon nous, l'approche vitaliste des conceptions culturelles frontistes. Cette approche peut être considérée comme une déclinaison de la théorie néo-droitiste, selon laquelle on accède au pouvoir grâce à la culture, qui commence à s'imposer au travers des discours et des écrits du futur numéro 2 du parti. Aussi, Bruno MEGRET, lors de sa participation à l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Une âme pour la France*, en 1987, imposera définitivement l'idée d'un « Débat culturel et combat politique ».

Nous avons relevé les termes suivants dans cet article : « identité » (6 occurrences), « laxisme », « nivellement », « déracinement », « hédonisme », « déclin » (2 occurrences), « agressions », « guerre » (8 occurrences), « extinction », « menace », « aveuglement », « traumatisme », « choc », « domination », « colonisation », « aliénation », « cassure », « perversion » (3 occurrences), « attaques » (3 occurrences), « dégénérescence ».

La rhétorique du parti, pour qui « les mots sont des armes », est pleinement appliquée ici tant au sens propre qu'au sens figuré : d'une part, du fait de l'usage de termes issus du

⁵³⁵ MEGRET (1986), p.111

⁵³⁶ LE PEN (1982), p.168

vocabulaire militaire, et d'autre part du fait de l'utilisation de termes propres à amplifier la théorie du complot (en l'occurrence les mots « agressions », « extinction », « menace », « attaques ») et à fédérer l'identité politique du F.N. Celle-ci consiste à ne pas définir l'identité politique sur la base d'un projet, d'un engagement ou de pratiques politiques particulières, mais seulement sur la base de pratiques politiques différentes de celles des autres acteurs politiques, voire opposées à elles. L'identité politique du F.N. se définit aussi, et surtout, sur la base d'une identité placée au centre du dispositif symbolique de l'espace public et en proie aux oppositions et aux attaques des autres acteurs politiques. Nous estimons que l'identité politique du F.N. est paranoïaque dans la mesure où il s'agit d'une identité qui ne se fonde que *par rapport à...*

Sur le plan culturel, cela se traduit comme nous l'avons vu précédemment, par l'absence de définition du terme « culture » qui soit propre au parti de Jean-Marie LE PEN. La priorité est donnée à l'art de convaincre. Et pour ce faire, les cadres du F.N. possèdent une pléthore d'argumentaires préconisant l'utilisation de termes spécifiques. Un an après son arrivée au sein du F.N., Bruno MEGRET a utilisé ces argumentaires, en agissant sur l'émotionnel par le biais de la peur, pour donner une nouvelle définition de la culture : « *Une culture ne vaut que par le peuple qui l'a secrétée et qui la porte en lui. Faute de peuple, notre culture peut disparaître* »⁵³⁷. Cette définition de Bruno MEGRET sert à démontrer que, selon lui, « notre culture » serait menacée par une « immigration-invasion »⁵³⁸ qui imposerait ses références culturelles au peuple français.

L'utilisation du terme « secrété », par Bruno MEGRET, postule que la culture fait partie de l'essence même de notre civilisation, de nos origines, des nos « entrailles ». Il s'agit-là d'une approche vitaliste de la culture en ce sens où elle est considérée comme un phénomène à la fois naturel et vital à la survie de l'homme. Cette approche rappelle les conceptions vitalistes de Maurice BARRES caractérisées par les notions d'héroïsme, de nation, et d'âme et qui appartiennent également à l'idéal politique du F.N., notamment lorsque, par le biais de son président, le parti rappelle que le rôle de l'Etat est de « *[d]éfendre, c'est-à-dire protéger et étendre et pour cela prendre parti pour la vie, pour l'enracinement [...]* »⁵³⁹. L'Etat a donc pour mission de mettre en œuvre une politique de défense de la communauté nationale dont l'identité serait menacée de destruction, ce qui est exprimé par la thématique de la décadence.

Aussi, nous estimons que les politiques culturelles du F.N. organisent les représentations esthétiques et culturelles du peuple dans l'espace public en s'articulant autour de la défense de l'identité.

Comme nous le précisons précédemment, les trois premiers textes ont servi de base de réflexion à la rédaction du programme de 1993 qui rassemble la totalité du vocabulaire frontiste, tant d'un point de vue des termes récurrents, que de celui d'expressions critiques. Parfaite illustration de l'imaginaire frontiste, les mesures pour la « renaissance de la France » relatives aux questions culturelles expriment la dimension paranoïaque et fantasmagorique de l'identité politique du parti.

Les six premières pages de ce programme culturel (qui en contient 14), sont consacrées à une critique des politiques culturelles mises en œuvre par les partis au pouvoir.

⁵³⁷ MEGRET *in* LE PEN (1987), p.103

⁵³⁸ Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la 17^{ème} Fête des Bleu-Blanc-Rouge, 1997

⁵³⁹ LE PEN (1982), pp.170-171

Divers termes et expressions expriment le regard du F.N. sur ce qu'il nomme « la culture officielle »⁵⁴⁰. La « culture » (67 occurrences) qualifiée d'« officielle » (8 occurrences) aurait abouti à rendre le peuple « abêti », « hébété », « soumis » et « assoupi ». La référence au peuple, telle qu'elle est revendiquée par le F.N. symbolise une « civilisation » (16 occurrences) réunie autour de valeurs communes, qui dans le champ esthétique et culturel doivent répondre du « Beau » (8 occurrences), du « Bien » (5 occurrences), et du « Vrai » (7 occurrences). L'utilisation des termes « véritable » (6 occurrences), « populaire » (4 occurrences), « identité » (3 occurrences), « beauté » (3 occurrences), « renaissance » (2 occurrences) reflètent également les revendications du parti. Ainsi, le F.N. se réclame d'une politique culturelle dont l'objectif serait de promouvoir l'enracinement du peuple, et qui est illustré par les termes « racines » (2 occurrences), « enracinement » (1 occurrence) et le verbe « enraciner » (3 occurrences).

*« Devant cette dégénérescence de l'art et de notre culture, il faut accepter de mener le combat culturel [...] en assurant partout et systématiquement la promotion de nos valeurs face à celle de l'adversaire », à savoir les valeurs « enracinées » qui « confortent notre culture et notre civilisation »*⁵⁴¹.

La rhétorique de l'imaginaire pratiquée par le F.N. exprime les fantasmes de persécution symptomatique de son identité politique en symbolisant les quatre agressions majeures dont la culture serait soumise : l'effondrement démographique de la France, l'immigration, la menace culturelle américaine, la gauche et le marxisme⁵⁴². La dénonciation de ces agressions constitue un nouvel exemple de l'amalgame pratiqué par le F.N. dans ses discours et dans ses écrits : ces quatre facteurs du déclin de la France servant de preuves au parti quant à la légitimité de sa politique culturelle nationale.

II - La relation entre nature et culture dans les politiques culturelles du F.N.

Nous souhaitons faire apparaître, dans ce chapitre, la cohérence idéologique du discours du F.N. sur la nature dans ses relations aux politiques culturelles, et plus particulièrement en l'articulant à trois principales composantes de l'identité politique du parti : l'identité nationale, les valeurs morales et l'héritage.

A – La notion d'« identité nationale »

Le terme « identité » est utilisé à deux reprises dans l'ouvrage *Pour la France* (1982). Nous avons relevé 7 occurrences de ce terme dans *L'impératif du renouveau, les enjeux de demain* (1986), 10 occurrences dans l'article de Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique » (1987), et 3 occurrences dans *300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement* (1993), dont 1 dans l'expression « identité nationale ».

⁵⁴⁰ Cf. Annexe 20

⁵⁴¹ MEGRET, in LE PEN, pp.113-114

⁵⁴² Ces quatre agressions sont présentées dans l'article de Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », paru dans l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Une âme pour la France*, pp.102-109.

L'«identité nationale» correspond, dans la culture politique de ce parti, à un idéal fantasmé qui se fonde sur la confusion du social et du biologique. Le F.N. inscrit le thème de l'identité nationale dans une logique de nature, et, par conséquent, réserve cette identité à ceux qui *sont nés* en France. Cette approche naturaliste de l'identité est une caractéristique du Front national. Le lyrisme rhétorique que le F.N. utilise pour exprimer l'identité nationale, confirme cette idée. Prenons l'exemple d'une expression fréquemment citée : celle de « culture enracinée ». Elle correspond à ce que Joël ROUCLoux⁵⁴³ nomme, pour parler de l'identité nationale du Front national, «une définition naturaliste» en ce sens que la communauté et la civilisation française sont implicitement comparées « à des organismes vivants qui risquent de dépérir si on laisse leur prétendu "milieu naturel" se dégrader »⁵⁴⁴. Le Front national diffuse ainsi ses idées anti-mondialistes et sa phobie du métissage. La culture est confondue avec la civilisation, comme nous le constatons dans la seconde partie. « [L]a civilisation française, enracinée dans le temps et dans l'espace, est subvertie dans son contraire : la culture mondiale de masse. Le glissement du terme "civilisation" au terme "culture" n'est pas indifférent »⁵⁴⁵. Le F.N. prétend incarner un peuple considéré surtout en tant qu'*ethnos*, et proposer les solutions les mieux adaptées en faveur de celui-ci. Il parle ainsi de la France comme « communauté du peuple » en ce sens où il se réfère à des notions identitaires liées aux traditions et aux valeurs dont il fait l'écho. Cela dénote une réelle confusion du *demos* et de l'*ethnos*. Or la notion de représentation repose sur l'Etat démocratique, où le *cratos* est assuré par le *demos*. Si les codes de représentation du F.N. reposent sur des valeurs identitaires, sectaires et ethniques, le pouvoir ne peut être assumé par le peuple mais par une « communauté » de privilégiés, issus d'une seule et même civilisation. En d'autres termes, le F.N. souhaite réserver le pouvoir aux membres de sa famille politique, selon une logique naturaliste.

Les références au peuple et au sol ne sont pas sans rappeler une politique culturelle mise en place par Alfred ROSENBERG⁵⁴⁶ lors d'une période noire de l'histoire⁵⁴⁷.

Pierre GROSCLAUDE⁵⁴⁸, dans son analyse du livre d'Alfred ROSENBERG, Le mythe du XXème siècle, rappelle que l'objectif de cet ouvrage, était d'étudier l'histoire d'un point de vue racial afin de dégager l'âme de la race. Dans le deuxième chapitre intitulé « l'essence de l'art allemand », Pierre GROSCLAUDE cite Alfred ROSENBERG : « il y a un idéal racial de la beauté. Toute œuvre d'art constitue en outre un élément spirituel qu'on ne peut concevoir qu'en raison des diverses âmes raciales »⁵⁴⁹.

⁵⁴³ Professeur à l'Université de Louvain, Historien de l'art et des idées politiques, Joël ROUCLoux est nommé Directeur du Musée de Louvain-la-Neuve (Belgique) en 2007.

⁵⁴⁴ « Les stratégies culturelles de l'ethnopolitisme », in [Culture, extrême droite et populismes aujourd'hui en Europe, Textes et réflexions des intervenants aux ateliers préparatoires à un colloque européen à l'initiative de Culture et démocratie, mai 2003, p.18.]

⁵⁴⁵ FRONT NATIONAL (1993), « « Civilisation » ou « Culture » ? »

⁵⁴⁶ Alfred ROSENBERG (1893-1946) fut un théoricien allemand du racisme et du nazisme.

⁵⁴⁷ Nous conseillons la lecture de deux ouvrages majeurs sur l'analyse de la politique culturelle du national-socialisme, celui d'Hildegard BRENNER, La politique artistique du national-socialisme, Paris, Edition Maspero, 1980 ; et celui de Lionel RICHARD, Le nazisme et la culture, Paris, Editions Complexe, 1998.

⁵⁴⁸ GROSCLAUDE (Pierre), Alfred Rosenberg et le mythe du XXème siècle, Livre II, « L'essence de l'art allemand », Paris, Editions Sarlot, 1938, 140 p.

⁵⁴⁹ *Ibid*, p.69

C'est dans cette même logique que le F.N. engage son combat culturel : au nom de la défense de la communauté née sur le sol français et porteuse, par conséquent, de l'identité nationale.

1 – La pureté de la nation française

Le terme « nation » apparaît également dans les quatre ouvrages : *Pour la France* (1982) : 2 occurrences ; *L'impératif du renouveau, les enjeux de demain* (1986) : 2 occurrences ; Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique (1987) : 7 occurrences ; et *300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement* (1993) : 2 occurrences.

La nation, telle que la définit Benedict ANDERSON dans son étude sur le nationalisme⁵⁵⁰, est une « *communauté imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine. Elle est imaginaire parce que les mêmes membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens.* » En ce sens, la nation exprime des valeurs, des goûts communs à tous les concitoyens dans le respect de règles et de normes propres à la défense de l'identité nationale. C'est en ce sens que nous interprétons la « communauté » dont font partie les membres du Front national : une communauté partageant les mêmes valeurs et attentes, et ressentant les mêmes agressions.

Dans son article « Métaphysique de Jean-Marie Le Pen » paru dans l'ouvrage collectif *Le Front national à découvert*⁵⁵¹, Pierre-André TAGUIEFF a détaillé deux traditions présentes dans les discours nationalistes : « *L'une privilégie le modèle de l'organisme, s'ordonne aux valeurs « organiques » d'unité, de hiérarchie des éléments, de solidarité et d'harmonie, valeurs qui se situent au principe d'une vision traditionaliste [...] (enracinement, famille, travail, patrie). [Et dans l]'autre dérive de cette nébuleuse politico-scientiste [...] coexistent convulsivement l'individualisme concurrentiel de type libéral, les théories de la race et de la sélection (l'eugénique raciale), les conceptions polémologiques, voire guerrières ou soldatiques, de l'existence humaine* ».

Le discours culturel se calque non seulement sur cette théorie développée par Pierre-André TAGUIEFF, mais aussi sur ce que Michel WINOCK nomme « un nationalisme fermé »⁵⁵².

Le nationalisme fermé est l'expression du fait que selon le F.N., la patrie est en danger. Le nationalisme fermé représente une idée de la décadence et de l'obsession collective contre tous les agents de corruption, vrais ou supposés le menaçant. Il vise l'élimination des « intrus convoitant la nation » (juifs, immigrés, révolutionnaires).

Le F.N. revendique sa volonté de servir une « culture enracinée », et entend promouvoir un art et une culture qui parlent aux français. Le nationalisme fermé apparaît dans le programme culturel du F.N. à travers à la fois la volonté de permettre à la culture française de rayonner à nouveau, mais aussi à travers le refus de tout dialogue interculturel.

L'idée de pureté de la nation, telle qu'elle est revendiquée par le F.N., symbolise une nation fière de ses traditions, de ses valeurs conformes à la morale et à la loi naturelle. En inculquant au peuple les valeurs, considérées comme saines, de la civilisation

⁵⁵⁰ ANDERSON (1996), p.19

⁵⁵¹ TAGUIEFF (1996), pp. 174-175

⁵⁵² WINOCK (1990), pp.11-40

française, en exprimant le choix de la préférence nationale, et en dénonçant les attaques qui menaceraient la nation et contre lesquelles le combat est nécessaire, le Front national diffuse un message prônant le « combat culturel ». Mobiliser le peuple à « prendre les armes » est légitimé par ailleurs dans l'article 3 des statuts du F.N qui le présente comme un parti ayant pour motivation la : « [défense de] la souveraineté nationale et l'indépendance de la Nation. Attaché à la liberté d'expression et d'opinion et au respect de la neutralité politique de l'école, le Front national est favorable au gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Jean-Marie LE PEN se défend ainsi de toutes les critiques en stipulant qu'il s'exprime au nom du peuple français et pour la défense de la souveraineté nationale.

Mais le concept de pureté de la nation, telle que nous venons de le présenter, permet au parti, par le biais de la thématique d'une menace bipolaire, de légitimer sa politique d'immigration.

Sur le plan culturel, cela se traduit par le projet politique de mise en œuvre d'une politique culturelle chargée de la promotion du « Beau, [du] Bien, [et du] Vrai ».

2 – La confusion de l'esthétique et de la morale

Le discours du F.N., en associant systématiquement ces trois termes, confond l'instance esthétique de la médiation culturelle -le rapport aux formes et le jugement esthétique sur les formes-, et l'instance morale de la médiation politique -le rapport aux pratiques et aux normes, et le jugement moral sur la conduite des acteurs sociaux-.

Cette confusion se traduit ainsi par l'expression « Le Beau, le Bien, le Vrai »⁵⁵³. L'utilisation de majuscule et la répétition manifeste de ces trois termes dans les discours culturels renforcent l'idée d'une sublimation d'un idéal. Le parti de Jean-Marie LE PEN se donne une position singulière en adoptant la posture de défenseur du peuple, ce qui est symptomatique des attitudes fantasmagoriques de victimes propres au parti et auxquelles nous faisons écho précédemment.

Ces trois notions constituent des critères de distinction entre l'idéologie défendue par le Front national et celle qui est appliquée par les autres partis politiques. Le Beau s'opposant au laid, le Bien au mal, le Vrai au faux. Tout le travail sémantique du parti s'articule autour de ces distinctions et les questions culturelles n'échappent pas à cette forme de dogme idéologique. « *Nos enfants ont besoin d'être éduqués dans le respect des vraies valeurs, dans le respect du Bien, du Beau, du Vrai. C'est là notre premier devoir, comme parents* ⁵⁵⁴ *et comme responsables politiques.* »

Ces valeurs fondamentales symbolisent les logiques culturelles du parti en ce sens où les définitions des termes « Beau », « Bien » et « Vrai » peuvent être considérées comme absconses sur le plan esthétique.

Dans le cadre du F.N., nous pensons que la référence à ces trois notions relève d'une conception dogmatique de la pensée esthétique au sens où elle est déterminée en fonction d'une idéologie politique définie. Ainsi, le Front national a utilisé l'expression « Bien, Bien Vrai » dans le programme de 1993 (5 occurrences), date à laquelle elle apparaît dans le vocabulaire culturel frontiste. Les termes qui la composent ne sont définis dans aucun discours et/ou texte émanant du parti. Cette expression constitue un exemple précis de la technique argumentative du Front national : le vocabulaire utilisé est simple, facilement

⁵⁵³ Ces trois termes sont apparaissent majoritairement dans les discours frontistes sous la forme de cette expression.

⁵⁵⁴ Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge, 1997

mémorisable, déclinable sur tous les sujets et renvoie à des valeurs qui sont reconnues par tous. L'objectif étant de renforcer cette singulière contradiction entre son statut de groupe minoritaire et le fait qu'il serait détenteur d'une vérité salvatrice pour le peuple.

Sur le plan culturel, le Front national se présente comme le protecteur du peuple par la promotion d'une politique culturelle, fidèle aux valeurs traditionnelles de la nation. Dans le programme de 1993, 300 mesures pour la renaissance de la France, le terme « Beau » est utilisé isolément pour exprimer les idées suivantes : « *[l]a civilisation fait du Beau l'étalon de toute production de l'esprit et de la main* »⁵⁵⁵, et « *[t]oute belle oeuvre d'art, implicitement ou confusément, recherche le Souverain Beau [...]* »⁵⁵⁶. L'expression le « Souverain Beau » exprime le jugement esthétique du F.N. basé sur des critères qui transcendent le temps et l'espace. Si l'on traduit cette pensée, l'art doit servir à la représentation d'un idéal sublimé. Le terme « Souverain » est utilisé pour définir le peuple⁵⁵⁷ et ses logiques esthétiques. Ainsi, tout comme le peuple, « Le Beau, le Bien, le Vrai » est une vérité fondamentale sur laquelle se fonde l'identité politique du F.N.

Dans ses 300 mesures pour la renaissance de la France, le Front national souligne le caractère véritable de son projet culturel en utilisant fréquemment cet adjectif. Le F.N. serait ainsi porteur d'une « véritable culture française » (3 occurrences) qui s'adresserait à un « véritable public » afin de promouvoir « l'art véritable ». Dans la logique du « nous » contre « les autres », cette insistance témoigne d'une constante opposition constante entre les vérités exprimées par le F.N. et les mensonges qui seraient imposés par les gouvernants. L'expression « Le Beau, le Bien, le Vrai » symbolise ainsi cette distinction entre les tenants d'une culture qui rompt avec les traditions populaires, et le F.N. qui serait porteur d'une vérité salvatrice pour le peuple et la nation.

La culture populaire nationale défendue par le F.N. s'oppose ainsi à la culture officielle. L'utilisation de l'adjectif « véritable » a comme effet de suggérer le complot pratiqué à l'encontre du peuple français, au sens où « véritable » s'oppose à « fausse ». Cette opposition de termes suggère, au-delà du complot, la volonté exercée par les gouvernants, les membres de l'« établissement », de mentir au peuple en lui imposant une culture qui ne correspond ni à ses attentes, ni aux valeurs et aux traditions de la nation.

Nous évoquons l'absence d'argumentation dans les critiques émises à l'encontre des politiques culturelles françaises. Les actions sont critiquées car elles ne correspondent pas aux critères esthétiques du F.N. et non pas en fonction de jugements approfondis. Le F.N. parle de « vraie culture » contre par exemple « une musique malodorante »⁵⁵⁸ lorsqu'il évoque le rap, mais ne développe jamais ses propos. Une fois encore il s'agit de jouer avec les mots pour agir sur le symbolique en le confondant avec de l'imaginaire. Selon le F.N., l'odeur symbolise les immigrés, qui dans l'imaginaire de certaines personnes seraient « malodorants », ce qui renverrait notamment à des problèmes d'hygiène, donc par effet boule de neige à des microbes puis à des maladies qui pourraient toucher le peuple français.

⁵⁵⁵ FRONT NATIONAL (1993), « Civilisation ou culture »

⁵⁵⁶ FRONT NATIONAL (1993), « l'Universel »

⁵⁵⁷ Cf. p.6 de cette partie.

⁵⁵⁸ *Ibid*

D'autre part, Jean-Marie LE PEN fait également de la provocation en faisant référence indirectement à l'expression « le bruit et l'odeur » prononcée par Jacques CHIRAC⁵⁵⁹.

La quatrième partie du programme du F.N., intitulée « La rue de Valois contre le Beau, le Bien et le Vrai », est un nouvel exemple de critiques non argumentées à l'encontre de la « culture officielle ». Cette expression résume l'idée selon laquelle le Ministère de la culture, depuis sa création, n'aurait mis en application que des actions et des textes de lois contraires à l'idéologie de défense et de promotion de l'identité française revendiquée par le F.N. Cette partie est composée de critiques à l'égard de certains hommes et partis politiques quant à leurs actions culturelles. « *Jacques Toubon (premier ministre de la Culture à subventionner le rap et à trouver du talent au groupe NTM...), pose ostensiblement dans son bureau parisien devant des toiles d'Alberola, un des peintres favoris de la culture néo-socialiste. Quant à Philippe Séguin, il a doté la ville d'Épinal d'un Buren et d'un César.* »⁵⁶⁰
Les noms des personnalités et des œuvres sont cités, mais le F.N. se limite ainsi à jouer sur les mots sans émettre de jugements esthétiques.

Les œuvres relevant de cette expression esthétique ne seraient que le reflet d'un idéal politique constitué de valeurs exprimées autour de cette expression frontiste de « Beau, Bien, Vrai ».

L'élaboration des représentations culturelles de l'identité du Front national ne reposerait pas sur des critères esthétiques mais bel et bien sur des critères moraux, conformes à son idéologie.⁵⁶¹

Le vocabulaire utilisé par le F.N. exprime, au-delà d'une forme d'imaginaire de la peur, une logique morale, susceptible de mobiliser les partisans du F.N. La mobilisation de l'imaginaire va permettre au parti d'atteindre les citoyens en intervenant sur la subjectivité.

B – La promotion de valeurs morales et de l'héritage

L'exaltation de l'ordre et de la hiérarchie, l'attachement à la nation placée au centre du projet politique, la sacralisation du passé, l'anti-intellectualisme, la crainte de la décadence sont les principales valeurs de l'extrême droite. Elles correspondent avant tout à un idéal de vie, à des principes qui vont au-delà du politique. Pour le F.N., « *la première des conditions de la civilisation c'est l'existence de règles. Il n'y a pas de civilisation sans ordre, sans norme, et donc sans autorité et sans hiérarchie. Ces notions sont essentielles car elles permettent précisément d'ordonner le monde, d'éviter qu'il ne tombe dans le chaos, c'est-à-dire dans l'anarchie et la barbarie* »⁵⁶².

⁵⁵⁹ L'expression « le bruit et l'odeur » vient d'un discours de Jacques CHIRAC prononcé, le 19 juin 1991, à l'occasion d'un dîner-débat du R.P.R. à Orléans. Jacques CHIRAC, président de ce parti et maire de Paris, fit une allocution sur un éventuel recadrage de la politique d'immigration française, dont voici l'extrait incriminé : « *Comment voulez-vous que le travailleur français qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15000 francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler... si vous ajoutez le bruit et l'odeur, et bien le travailleur français sur le palier devient fou. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela...* ».

⁵⁶⁰ FRONT NATIONAL (1993)

⁵⁶¹ Nous démontrerons ce point dans le cadre de la cinquième et dernière partie dans laquelle nous traiterons des logiques esthétiques et des références culturelles du Front national dans le champ de la médiation culturelle.

⁵⁶² MEGRET, Conférence du 3 septembre 1993.

Nous avons présenté et analysé, tout au long de cette étude, le fait que, selon le F.N., le déclin de la civilisation serait intrinsèquement lié à celui de la culture. La création, la diffusion et la promotion d'une culture sans assise nationale et qui ne respecterait pas les règles et les normes « naturellement » établies, aboutiraient à la disparition progressive de la civilisation.

L'idéal politique du Front national repose ainsi sur une légitimation « naturelle » de l'ordre établi, en ce sens où le rapport entre « nature » et « culture » dans le discours du F.N. se définit par la référence à une culture de l'identité nationale, et par la référence à l'universalité de la « raison naturelle ». Cette référence se caractérise dans le discours du F.N. par une contradiction entre le caractère universel de la naturalité et de l'ordre naturel, et la référence à la culture comme expression de l'identité nationale.

La signification de la référence à l'ordre moral, et en particulier, la référence que l'on peut faire à d'autres imaginaires que celui du F.N. -notamment le régime de Vichy-, comporte la même référence à la « naturalité ». « L'ordre moral », expression chère, à Jean-Marie LE PEN et à ses lieutenants, symbolise plusieurs fondements sur lesquels repose l'idéal politique du parti, tel que le principe de causalité : « *Le peuple n'est plus considéré pour ce qu'il est, communauté structurée selon l'ordre naturel des familles, des communes, des provinces, dans des professions ou des métiers, mais comme un « consommateur de*

⁵⁶³ culture ». » Cet exemple exprime la vision frontiste selon laquelle le peuple français devrait être régi selon une loi naturelle en agissant selon son instinct, à l'abri de toute prescription faite des « ennemis » de la civilisation française. Une société régie sur ces valeurs permettrait une forme de stabilité sociale qui ferait actuellement défaut à la France.

Dans sa prééminence accordée à la famille, le Front national rejette toutes les « agressions » qui menaceraient la nation : le divorce, l'homosexualité, les couples mixtes, etc... Ces « déviances », comme les appelle le Front national, seraient présentes au sein de la communauté artistique qui participerait ainsi à la diffusion de valeurs non conformes à celles du F.N. Aussi, le F.N. rejette toute culture dont les messages et/ou les acteurs participeraient à la diffusion de valeurs contraires à la morale. Il s'agit là d'une forme de censure de la culture et plus spécifiquement d'œuvres subversives qui constitueraient la représentation et l'expression de valeurs contraires à l'idéal politique du F.N. : la modernité, la rupture, le « cosmopolitisme », l'individualisme, le déracinement.

Le treizième chapitre de l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Pour la France*, intitulé « Le redressement intellectuel et moral » s'ouvre sur un constat établi par le président du F.N. selon lequel « *la France [financerait] la décadence des mœurs, du langage, de l'art et de*

⁵⁶⁴ *la culture* ». En ce sens, les différents gouvernements auraient mis en œuvre une politique culturelle qui serait à l'origine de la décadence de la nation. Or la politique culturelle nationale prônée par le F.N. repose sur des valeurs, des traditions fidèles à la civilisation dont il se réclame.

Nous avons montré que la notion d'héritage est une composante de l'identité politique du F.N. : « *[n]ous savons que la France est riche d'une civilisation exceptionnelle qui a mêlé, pour le meilleur, la Nature et la Grâce : il nous suffit d'être fidèles à cet héritage.* »

⁵⁶⁵ L'utilisation du terme « grâce » renvoie à la fois à une connotation religieuse, au divin, qu'à des critères de charme et d'agrément. En théologie, le terme « grâce » renvoie à une

⁵⁶³ FRONT NATIONAL (1993), « Culture de masse », Culture « branchée », « Folklore » »

⁵⁶⁴ LE PEN (1982), p.163

⁵⁶⁵ FRONT NATIONAL (1993), « Le Beau, le Bien, le Vrai »

disposition divine et peut également exprimer le pardon, l'affection, la bienveillance. En associant les termes « Nature » et « Grâce », sous la forme d'une expression religieuse⁵⁶⁶, le F.N. exprime à nouveau une référence à l'ordre naturel sur lequel se fonde son héritage idéologique.

Dans le champ de la médiation culturelle, l'héritage duquel se proclame le Front national, correspond à la revalorisation du patrimoine national qui constitue une forme de mémoire de la civilisation. Ce principe explique les critiques émises par le Front national à l'encontre des artistes contemporains dont le travail ne serait régi que par « *une obsession de la modernité et de la rupture* ».⁵⁶⁷ De par son attachement au passé, le Front national ne peut cautionner un art de rupture, contraire aux valeurs ancestrales de la France. Le refus des formes artistiques contemporaines traduit un refus de l'évolution de la société tant d'un point de vue sociale, que d'un point de vue technique.

Ainsi, l'ordre et l'héritage sont constitutifs de l'idéal politique du F.N. de défense de l'identité nationale dans le respect et la valorisation du peuple français.

III – La communication dans les politiques culturelles du Front national

Les travaux de Jean CAUNE sur l'Esthétique de la communication⁵⁶⁸ ont montré que l'objet d'art relève d'un processus de communication du fait de sa nature esthétique. Tout comme dans le cadre de manifestation du politique, le produit de l'activité artistique – l'œuvre d'art- réserve une place au sensible et à la subjectivité dans l'espace public. « *La place qu'occupent le sensible et la subjectivité dans l'espace public est à la mesure de leur capacité à construire des rapports sociaux. De multiples phénomènes font appel à l'influence du sensible. C'est le cas de la manifestation du politique, telle qu'elle se donne* »⁵⁶⁹ à voir dans la structuration de son espace d'expression ».

Les politiques culturelles du Front national témoignent d'une confusion entre esthétique et identité : « *le partage d'émotions et de sensations, tout autant que la croyance à des principes ou à des idées, font naître les sentiments d'appartenance à la communauté* »⁵⁷⁰. Ainsi, au-delà du sentiment d'appartenance à la « contre-société » défendue par le F.N., l'émotion occupe une place prépondérante dans la mesure où nous estimons que l'idéal politique ainsi que l'ensemble de l'imaginaire frontiste en dépendent.

Le Front national mène un jeu habile dans le champ de la communication politique. La mise en œuvre et l'application des politiques culturelles nécessitent l'élaboration d'une communication politique propre faisant appel à de nombreux outils, techniques, méthodes. « *En même temps qu'il invente la démocratie –ou pour la faire advenir-, le monde grec*

⁵⁶⁶ Il convient de rappeler ici l'œuvre de Saint AUGUSTIN (354-430), philosophe chrétien, qui l'auteur d'un ouvrage intitulé *De la Nature et de la Grâce*.

⁵⁶⁷ MEGRET (1998), pp.9-11

⁵⁶⁸ CAUNE (1997), p.3

⁵⁶⁹ CAUNE (1997), p.5

⁵⁷⁰ *Ibid*, p. 5

*invente la technè rhétorikè, l'« art de convaincre », art de manipulation de la parole comme instrument du paraître »*⁵⁷¹.

La communication politique se manifeste essentiellement, par la mise en évidence des images et des représentations du pouvoir (illustration, presse, arts ...), par le rappel des idées, des actes et des réalisations des acteurs investis du pouvoir (commémorations, noms de rues, de places, de monuments...), et par toutes les formes de contestation du pouvoir et par toutes les propagandes exercées par les partis. La communication politique est aussi un ensemble de pratiques symboliques pouvant exprimer la contestation du pouvoir.

Nous souhaitons ainsi présenter les trois modes d'expression symbolique présents dans le champ des politiques culturelles du F.N car ils participent à la diffusion d'un idéal politique exprimé par des représentations esthétiques et culturelles. Le premier mode d'expression est la langue, notamment par la constitution d'un vocabulaire spécifique, le second regroupe des symboles à forte charge émotionnelle (emblèmes, insignes, etc..), et le troisième se situe dans les pratiques et les comportements.

A – Les faits de langue

Si le concept de communication politique a un sens, ce n'est pas seulement celui de la communication du pouvoir. Il désigne également un ensemble de pratiques politiques par lesquelles ceux, qui appartiennent à l'espace social, expriment leurs identités et leurs appartenances politiques.

1 – L'usage de l'émotion dans la rhétorique du Front National

La singularité du F.N. en tant qu'éternel parti d'opposition, sans réel pouvoir politique dans l'espace public, explique la recherche d'une visibilité. Le propre de la communication politique est dans l'opposition, dans le conflit. Le langage politique, tout comme l'identité politique implique le conflit.

L'absence de pouvoir implique au F.N. la mise en œuvre d'une politique de communication principalement articulée autour de la dénonciation d'un complot. Ainsi, et malgré des victoires électorales, le F.N. accorde énormément d'importance à sa communication politique dans la mesure où celle-ci a pour finalité de faire prévaloir des représentations du réel.

Selon Bernard LAMIZET, l'émotion esthétique constitue une forme singulière de médiation qui donne « *sa consistance réelle effective à la mise en œuvre d'un langage esthétique.* »⁵⁷² Ce langage, dans le cadre des politiques culturelles du F.N., est composé des expressions, que nous avons présentées précédemment, et qui expriment son identité politique : « culture populaire », « enracinement », etc... Le Front national a ainsi investi la sphère culturelle en développant notamment un langage composé de termes faisant appel au sensible : d'une part dans une logique de dénonciation par l'utilisation de ce que nous nommons le vocabulaire de la peur (« *Dans le carré diabolique de la destruction de la France menée par les politiciens de l'Etablissement, après l'extinction biologique (la dénatalité française), la submersion migratoire (l'immigration du peuplement), la disparition*

⁵⁷¹ BRETON (2003)

⁵⁷² LAMIZET (2000), p.158

de la nation (l'euromondialisation), le quatrième côté est celui du génocide culturel»⁵⁷³), et d'autre part dans une logique de diffusion et de reconnaissance d'une identité nationale qui serait l'expression du peuple et dont le Front national serait le représentant le plus légitime (« Nous savons que la France est riche d'une civilisation exceptionnelle qui a mêlé, pour le meilleur, la Nature et la Grâce : il nous suffit d'être fidèles à cet héritage »⁵⁷⁴)

Il est symptomatique que les municipalités Front national aient fait de la culture et de l'éducation les fers de lance de leur politique en tentant de se réapproprier le thème du « réenracinement ». Dans les trois derniers programmes du Front national, l'un des cinq principes pour une « politique culturelle nationale » est « l'enracinement ». « Toutes les grandes civilisations ont laissé des œuvres universelles, qui marquent parce qu'elles sont l'expression de la fécondité créatrice du peuple qui les a produites. Il n'y a pas de civilisation sans un sol qui lui fournisse l'homme, les conditions naturelles, le surplus propice à l'épanouissement des œuvres de l'esprit et de la main. »⁵⁷⁵ « L'enracinement » fait appel à un vocabulaire naturaliste symbolisé par la loi naturelle et l'ordre naturel des choses, ce qui accentue le fantasme de « l'identité naturelle ».

« [P]our le Front national, l'Etat a pour mission de défendre la langue, la culture, le patrimoine, les traditions, y compris morales, de la nation. Défendre, c'est-à-dire protéger et étendre et pour cela prendre parti pour la vie, pour l'enracinement, pour la continuité, pour l'inscription du futur dans le passé »⁵⁷⁶. Le Front national exprime ainsi sa volonté d'inscrire dans le temps son action et au-delà, son idéologie. Le terme « enrachement » participe à la diffusion d'une identité politique fondée non pas sur un engagement porteur de médiation symbolique et d'engagement effectif dans l'espace public, mais sur une logique imaginaire et fantasmatique.

Nous avons relevé tout au long de ces travaux que la rhétorique frontiste répond à plusieurs principes : la répétition, l'absence de détails dans l'argumentation, la logique discursive dépendant de son statut de parti d'opposition -« nous » détenteurs du bien face aux « autres » détenteurs du mal-, la construction et le développement d'une « contre-société » minoritaire, etc...

Ces principes nous amène à penser que l'émotion occupe une place essentielle dans la rhétorique frontiste dans la mesure où elle participe à constitution d'une identité politique paranoïaque.

Le F.N. exprime la contestation du pouvoir en place en développant notamment une théorie du complot et une forme obsessionnelle d'expression de l'identité du peuple.

En se positionnant comme un groupe d'opposition, minoritaire dans la sphère politique, le F.N. tente de légitimer sa politique de « renaissance culturelle » dont l'objectif serait de libérer le peuple des politiques culturelles qui seraient imposées par les gouvernants.

C'est dans cette perspective que le Front national a établi son « programme de gouvernement » en 1993 en proposant ses 300 mesures pour la renaissance de la France.

Cette politique de « renaissance culturelle » apparaît également au travers de l'utilisation des termes « rééquilibrage » et « pluralisme » des bibliothèques : le F.N. entend

⁵⁷³ FRONT NATIONAL (1993), « Le génocide culturel »

⁵⁷⁴ FRONT NATIONAL (1993), « Le Beau, le Bien, le Vrai »

⁵⁷⁵ FRONT NATIONAL (1993)

⁵⁷⁶ LE PEN (1982), pp.170-171

à nouveau à dénoncer un complot qui viserait à empêcher la diffusion de sa culture politique dans les bibliothèques publiques. Ainsi, le F.N. a élaboré sa politique culturelle locale par l'application d'une rhétorique qui lui est propre : « rendre le pouvoir au peuple » afin de le faire passer du statut de victime à celui d'acteur.

2 – La rhétorique de l'engagement politique au Front national

L'engagement politique est une attitude de revendications dont le sujet serait porteur dans l'espace de la sociabilité. Les membres du F.N. appartiennent, selon Brigitta ORFALI, à une culture minoritaire⁵⁷⁷, en marge du système politique ce qui implique un double positionnement du F.N. quant à l'engagement politique.

D'une part, le Front national développe la force et la cohésion du groupe dont le projet de société apparaît pourtant comme minoritaire, en insistant sur la stigmatisation dont seraient victimes ses adhérents. L'estime de soi des militants frontistes se voit ainsi renforcée par le sentiment de cohésion de groupe.

D'autre part, l'importance accordée par Jean-Marie à son « statut » de porte-parole et membre du peuple traduit la volonté de présenter le F.N. comme « un groupe prestigieux », un groupe d'élus (au sens biblique du terme) qui serait à même de défendre la nation. « *L'inclusion dans un groupe prestigieux valorise ; en être exclu, maintenu à distance ou renvoyé à une appartenance dévalorisée, engendre du ressentiment qui trouvera divers*

modes de traductions politiques »⁵⁷⁸. Le sentiment d'appartenance à une communauté formée de privilégiés susceptibles de défendre la nation ne peut que s'amplifier par la convocation d'un imaginaire du déclin tel qu'il est exprimé par le parti. Le combat dans lequel s'est engagé le parti est ainsi légitimé par la victoire du Bien (celui de la vérité), sur le Mal (représenté par « les autres »).

De plus, nous avons montré que la croyance, l'imaginaire et le désir du sujet sont des facteurs essentiels dans la démarche de l'engagement artistique et politique. Ces trois facteurs, dont le potentiel émotionnel n'est plus à démontrer, apparaissent dans le champ des politiques culturelles du F.N.

Les politiques culturelles du F.N. constituent des exemples de la prise en compte de ces trois facteurs dans la mesure où elles expriment la culture politique du parti. Ainsi, par la mise en œuvre de références esthétiques conformes aux traditions frontistes, le parti s'est investi dans une stratégie d'identification en mobilisant les mémoires et en intervenant dans des domaines culturels qui répondent aux attentes de ses militants.

L'annulation décidée par l'équipe municipale de Vitrolles, en 1997, du programme du cinéma *Les Lumières* consacré à une série de courts-métrages sur l'amour au temps du sida peut s'« expliquer » par plusieurs critères : la dénonciation de mœurs qui seraient contraires à l'ordre moral (croyance), la dénonciation de mœurs qui iraient à l'encontre de l'approche vitaliste du F.N. (imaginaire), et la revendication d'un retour du cinéma à vocation populaire (désir).

Ainsi, et comme l'a parfaitement montré Max WEBER dans le premier tome de son essai *Economie et société*, « [c]'est seulement avec l'apparition d'oppositions conscientes à

⁵⁷⁷ Voir Brigitta ORFALI, « Le droit chemin ou les mécanismes de l'adhésion politique », étude présentée dans l'ouvrage *Le Front national à découvert*, Sous la direction de Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU, Paris, Presses de la FNSP, 1996, 413 p.

⁵⁷⁸ BRAUD (1996), p.172

*des tiers qui se produit chez ceux qui parlent une langue commune, une situation analogue, un sentiment de communauté et de socialisations [...] »*⁵⁷⁹.

C'est dans l'objectif de conforter ce sentiment d'unité et de cohésion dont seraient porteurs ses militants, que le Front national a développé sa propre langue. Cette forme de communion d'un groupe, en conflit avec les ennemis de la société qu'il idéalise, est amplifiée par l'utilisation de symboles appartenant à leur culture politique.

B – Les symboles

Le symbole a « une fonction générale de médiation par le moyen de laquelle l'esprit, la conscience, construit tous ses univers de perception et de discours »⁵⁸⁰.

L'utilisation de symboles permet de donner une apparence, une visibilité à des discours, du poids à une idéologie. La symbolique culturelle frontiste repose sur des normes, des traditions, impliquant donc un refus du progrès et un rejet d'une approche qualifiée de « cosmopolite » de la culture. Les composantes de l'identité politique du F.N., à savoir la dénonciation des agressions qui menaceraient l'identité nationale, ainsi que la théorie du complot décliné sous les trois formes que nous avons analysé précédemment⁵⁸¹, sont des facteurs de mobilisation. L'ancrage identitaire des partisans du F.N. qui se présentent à la fois comme les victimes d'une pensée unique mais aussi comme les membres d'un peuple en perpétuel combat pour la nation, participe de cette stratégie. Ainsi, les références culturelles du F.N. font figure de symboles héroïques dont les dirigeants seraient les héritiers. Quels que soient les domaines culturels concernés, ces références illustrent particulièrement les combats menés pour la défense de la nation. « Les symboliques politiquement efficaces seront donc celles qui engendrent des gratifications psycho-affectives. Soit qu'elles contribuent à exorciser des dangers, apaiser des angoisses, soit qu'elles répondent à des attentes profondément enfouies dans la structure émotionnelle des membres du groupe »⁵⁸². Cette analyse de Philippe BRAUD peut parfaitement s'appliquer, selon nous, aux politiques culturelles du F.N. en ce sens où l'esthétique qu'il met en oeuvre exprime une identité de type paranoïaque dont découle la théorie du complot et le sentiment d'appartenance à ce que nous avons nommé une « contre-société » constituée de privilégiés ou d'« élus ».

L'activité symbolique s'exprime particulièrement par des concepts tels que par exemple les mythes que l'on peut définir comme des croyances mobilisatrices ayant des effets sur les membres d'un groupe social défini. « Dans la médiation esthétique, l'appartenance s'exprime par des formes qui peuvent créer des émotions des sens. On peut définir l'émotion esthétique comme la rencontre entre la reconnaissance d'un idéal et la perception d'une forme inscrite dans le réel du sujet qui la perçoit. L'émotion esthétique est mise en oeuvre par cette rencontre, par cette articulation, entre le réel et la représentation dont nous sommes⁵⁸³ porteurs de l'idéal que nous reconnaissons ou que nous assumons dans notre existence »

⁵⁷⁹ WEBER (1998), p.43

⁵⁸⁰ CASSIRER (1972), p.19, Cité par CAUNE (1997), p.70

⁵⁸¹ Cf. *Deuxième partie*, p.128

⁵⁸² BRAUD (1996), p.7

⁵⁸³ LAMIZET (1995), p.166

. L'émotion esthétique recherchée par le F.N. se fonde sur l'idéal politique de « renaissance » de l'identité nationale dont il serait porteur.

À ce titre, et bien que le F.N. n'ait pas de pouvoir spécifique si ce n'est le pouvoir local qu'il a exercé durant six ans dans quatre villes, son statut de parti d'opposition et son idéal politique de mise en œuvre d'une « contre-société », constituent une forme de pouvoir symbolique sublimé aux yeux de ses partisans.

La sublimation du pouvoir implique la mise en place d'une communication politique propre à chaque système et dont la stratégie se développe autour de valeurs communes.

Comme l'a souligné Eric J. HOBSBAWN dans son ouvrage *L'âge des extrêmes*⁵⁸⁴, le pouvoir attend de l'art une contribution à sa « propagande » et à l'éducation des militants et des adhérents dans l'idéologie et les valeurs qu'il revendique. En expliquant que « le cinéma est un autre instrument de culture »⁵⁸⁵, Bruno MEGRET utilise la technique du double sens, pratiquée par la majeure partie des cadres du F.N., pour exprimer la dimension propagandiste des politiques culturelles du F.N.

Les symboles frontistes participent à l'expression culturelle du F.N. au sens où ils s'articulent autour de ses fantasmes et de ses obsessions. Ainsi, la stratégie de l'esthétisation⁵⁸⁶ développée par Peter REICHEL dans son ouvrage *La fascination du nazisme* a permis de montrer que « le décorum et la ritualisation de la politique visaient à lui redonner un éclat et à satisfaire les besoins d'identification, de communauté, de divertissement et de beauté éprouvées par les masses ». L'utilisation de symboles, en l'occurrence iconographiques dans notre cas d'étude, va s'articuler également autour d'un monde scindé en deux : le Front national et les autres. D'où les oppositions constantes entre le pur et l'impur, le beau et le laid, le sacré et le profane. La flamme bleu blanc rouge, logo du parti, symbolise la « renaissance » de la nation annoncée par le parti, et la destruction de tous les éléments qui menaceraient la civilisation. Le Front national, sur les pages « Historique » de son site Internet, explique que l'utilisation de la flamme symbolise « la foi et l'espérance nationale ». Le feu est un des quatre éléments qui compose la nature (l'eau, l'air, la terre) et peut ainsi symboliser la purification qui mène à la « renaissance » prônée par le F.N.

Les symboles du F.N. expriment son identité politique et participent ainsi à la construction d'une « contre-société » ayant ses propres codes symboliques et iconographiques, ce qui renforce à la fois le sentiment d'appartenance et la cohésion du groupe. L'utilisation de symboles propres à un groupe permet à ses membres de se distinguer des autres tout en revendiquant une forme d'unité. Les symboles servent à constituer une histoire et une mémoire commune.

La symbolique frontiste emprunte également à la religion et aux divers langages de la propagande : glorification du chef, drapeaux, foules regroupées massivement autour du chef, etc... Les symboles utilisés par le parti relèvent des grandes épopées de la France afin de créer un ensemble cohérent d'une vision du monde et satisfaire les différentes mouvances du parti : Jeanne d'Arc pour attirer les catholiques traditionalistes, les discours

⁵⁸⁴ HOBSBAWN (1990)

⁵⁸⁵ MEGRET (1986), p.117

⁵⁸⁶ Peter REICHEL a montré, dans le chapitre consacré à la propagande et au divertissement, que l'esthétisation avait une fonction politique pour le national-socialisme, notamment dans le traitement des questions sociales et nationales. Il a ainsi développé ce qu'il nomme une stratégie de l'esthétisation, qui s'articule autour de quatre éléments : la personnification de la politique, la dimension mythique de la politique, la mise en scène et la schématisation de l'individu.

anti-communistes pour la droite libérale, le nom du parti pour les nostalgiques de l'Algérie française, etc...

Dans son ouvrage, *Un néo-populisme à la française, 30 ans avec le Front national*, Erwan LECOEUR a montré que l'analyse de ces symboles doit porter sur la construction de l'identité du parti, et principalement sur la posture du parti minoritaire, identitaire et uni.⁵⁸⁷

C – Les pratiques rituelles et cérémonielles

Le propre des pratiques rituelles et cérémonielles dans le champ des politiques culturelles est d'inscrire l'usage esthétique et culturel dans des pratiques qui scandent le temps par la singularité de leur retour dans l'espace public. Elles n'ont souvent pas d'autres significations que l'appartenance et la sociabilité de ceux qui la mettent en œuvre.

La ritualisation de la représentation du politique dans l'espace public confère au politique, par le peuple assemblé, une reconnaissance symbolique et une reconnaissance institutionnelle. Le rituel définit ainsi un temps collectif, social et institutionnel, et, par conséquent, met en œuvre un rapport contradictoire, dialectique, à l'émotion. Si le rituel peut susciter l'émotion, l'éveiller, en faisant prendre conscience au sujet de son appartenance à un ensemble collectif dans lequel il est immédiatement plongé, il peut aussi enlever l'émotion, la refouler, en inscrivant les pratiques sociales dans un temps prévisible. En rendant le temps prévisible, le rituel limite, atténue, les effets de surprise, et fondamentalement, refoule l'émotion, en même temps qu'il peut la susciter.

1 – La mise en scène du politique

Les pratiques rituelles et cérémonielles vont s'attacher à célébrer le *groupe F.N.* et son leader par une mise en scène du politique particulièrement tournée sur le registre de l'affectif. La mise en scène du politique représente les identités politiques dans l'espace public, en donnant à voir et à entendre leur expression.

Par la mise en œuvre de cérémonies, répétitives et savamment préparées par le F.N., les participants aux manifestations politiques, ont le sentiment d'appartenir à un groupe formé par des rites qui leur confèrent une identité propre. La ritualisation a donc également pour fonction de définir un temps propre durant lequel les membres de la communauté confortent leur appartenance à un groupe.

Dans le cadre du F.N., la ritualisation exprime diverses traditions : l'héritage du romantisme, le classicisme et le militarisme, les liturgies chrétiennes et certains éléments de la culture du mouvement ouvrier, mais aussi et surtout la symbolique et le mysticisme du nationalisme, ancien et nouveau (le feu et les drapeaux, le sang et les chansons).

La mise en scène du politique, telle qu'elle est mise en œuvre par le F.N., répond aux mêmes critères d'identification que ceux du spectacle vivant dans la mesure où elle s'adresse au public en essayant de le convertir ou de le séduire. Jean-Marie LE PEN aborde une majorité de thèmes durant ses meetings afin de sensibiliser le plus grand nombre en passant du « nous » aux « autres » tout au long de ses discours : « nous » désigne les membres du F.N., ceux qui adhèrent à son idéologie, et « autres » désigne tous les acteurs

⁵⁸⁷ LECOEUR (2003), p.231

que combattent le F.N. « *L'Etablissement a beau avoir manié tour à tour le baïllon et la trique pour tenter de nous museler, mal lui en a pris* »⁵⁸⁸.

Le travail de mise en scène du politique dépend aussi bien du discours que de la représentation des identités et des acteurs. Ainsi pour mobiliser et encourager à l'engagement, Jean-Marie LE PEN n'aura de cesse d'inciter ses troupes à développer un travail d'argumentation. L'utilisation de symboles par le F.N., exprime le sens qu'il donne au politique. La langue est un système d'appartenance qui dans le cadre du Front national est renforcée par un travail conséquent d'un point de vue rhétorique dont l'objectif est d'exacerber le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique.

Par la multiplication de rassemblements, par le rituel avec lequel ces rassemblements sont organisés et par la répétition des messages diffusés par Jean-Marie LE PEN et les siens, le Front national parvient à sublimer le politique. Ainsi, les différentes manifestations du parti instaurent un temps institutionnel, un temps politique, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un calendrier scandé par des retours réguliers. Selon Philippe BRAUD, les pratiques qu'il nomme « pratiques rituelles et cérémonielles », « *se déploient dans un espace qu'elles dynamisent, [en mobilisant] des lieux, des objets, des individus, [et en sollicitant] le regard mais aussi, le plus souvent, l'ensemble des dispositifs sensoriels* »⁵⁸⁹. Dans le cadre du Front national, la forte charge émotionnelle qui émane de ses rassemblements est amplifiée par l'utilisation systématique des thématiques obsessionnelles qui composent l'imaginaire frontiste.

1 – 1 – Les meetings

Les meetings permettent une diffusion du message politique à l'échelle de la ville et de ses masses. Dans les rassemblements politiques, l'orateur a pour objectif de s'adresser à la foule pour la mobiliser. Dans le cadre du F.N., le fait politique prend la forme d'un combat. Par ses formes, sa répétition, le meeting célèbre l'harmonie, rejette la différence, et en ce sens, on peut parler de rituel. Les meetings ordonnent, pour la foule, l'apparition, la prise de parole d'un leader entouré de couleurs, de symboles et de musique. Marc AUGE⁵⁹⁰ définit les meetings comme des rites, comme des *moments de sacralité* que l'on pourrait décrire comme « *ceux où il y a croisement de parcours, ceux où notre trajectoire individuelle rencontre celle des autres* ». Aussi, l'une des principales fonctions du rite est d'affirmer une identité dans le temps. Ceux qui appartiennent à une communauté nationale ou à un groupe politique se retrouvent pour affirmer leur existence commune en participant à des cérémonies autour des signes matériels qui expriment l'identité⁵⁹¹ dont ils sont porteurs.

Dans le cadre du F.N., la volonté acharnée de stylisation des meetings de Jean-Marie LE PEN est tout aussi inspirée par la dramaturgie des opéras wagnériens - accompagnement musical précédant l'arrivée du leader, défilés militaires- que par la liturgie catholique, notamment par l'organisation de messes en latin lors de la fête Bleu Blanc Rouge. Ces conditions de mise en scène expriment, une fois encore, l'obligation de satisfaire les différentes tendances du parti. L'ouverture de la fête B.B.R. par une messe en

⁵⁸⁸ Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge, 1997

⁵⁸⁹ BRAUD (1996), p.131

⁵⁹⁰ AUGE (1987), pp.71-72

⁵⁹¹ Il nous paraît intéressant de préciser que lors de certains meetings du parti, les spectateurs ont dû payer un droit d'entrée, ce qui peut avoir comme effet de renforcer l'impact psychosociologique d'engagement.

latin constitue un signe adressé aux mouvements catholiques intégristes et traditionalistes de l'extrême droite française.

Le chœur des esclaves de Nabucco de VERDI qui accompagne l'entrée solennelle du leader du F.N. lors des meetings du parti, participe, à la mobilisation et à l'expression de l'enthousiasme de la foule, et à la sacralisation du leader qui apparaît sur le devant de la scène les bras levés vers le ciel en signe de victoire et d'appel au rassemblement⁵⁹². La portée politique de la musique réside dans la médiation qui s'opère entre le monde et la signification. Les musiques d'accompagnement jouent ainsi un rôle déterminant dans la construction de l'événement, dans la mesure où elles impriment un style singulier et influent sur les conditions de réception par les spectateurs regroupés.

Chaque meeting, que ce soit dans sa mise en scène comme dans les discours qui sont exposés, doit toucher l'ensemble du public et des membres du parti afin de satisfaire le plus grand nombre et de renforcer et confirmer l'idée d'un groupe réuni au nom de valeurs, de traditions et d'objectifs communs.

1 – 2 – Les fêtes et rassemblements traditionnels

Organisés à des dates fixées, stratégiquement, selon un calendrier politique (université d'été à la rentrée, Fête B.B.R. à l'automne, Fête Jeanne d'Arc et du travail en mai), ils répondent à deux objectifs : rassembler les militants tout au long de l'année en renforçant l'idée d'une civilisation régie selon ses propres règles et ayant ses propres fêtes ; et répartir dans le temps les manifestations frontistes afin d'étendre sa visibilité médiatique.

L'intervention du président, lors de chacune de ses manifestations, consiste en un long discours abordant divers sujets d'actualité.

1 – 2 – a – *La Fête Bleu Blanc Rouge (couramment appelée « Fête des B.B.R. »)*⁵⁹³

Considérée comme la fête annuelle du F.N., elle fut organisée pour la première fois en 1981 par Michel COLLINOT⁵⁹⁴, député européen F.N. en 1984 et conseiller régional de Bourgogne de 1986 à 1998, et a lieu tous les ans à l'automne sur la pelouse de Reuilly, puis, à partir de 2006, au Bourget. Véritable journée de rassemblement des militants frontistes et des membres du parti, elle est parfaitement organisée et suit le même programme chaque année : messe en latin, lâchers de ballons multicolores, puis discours de Jean-Marie LE PEN. Elle propose également des ateliers thématiques, mais aussi des stands des différentes fédérations, associations proches du mouvement, etc... Cet événement participe également à la promotion et à la diffusion des références esthétiques du parti, sous différentes formes : ouvrages, journaux et revues, CD, etc...

Considérée comme un événement essentiel dans la vie des militants frontistes, la « Fête des B.B.R. » leur permet de témoigner de leur appartenance à un groupe uni, et de confirmer leur reconnaissance dans des valeurs communes.

⁵⁹² Nous traiterons de la relation entre le Front national et la musique dans notre Cinquième partie.

⁵⁹³ *Suite au revers électoral du Front national aux élections législatives de 2007, le parti n'ayant obtenu aucun siège de député, et au déficit financier qui en découle, l'édition 2007 des B.B.R. a été annulée.*

⁵⁹⁴ Michel COLLINOT, était un proche de Jean-Pierre STIRBOIS. Il est membre du Front national depuis 1977 et a participé à la création de *National Hebdo*. Il s'est retiré de la vie politique en 1998.

La symbolique de son nom participe de cette volonté de commune appartenance, dans la mesure où elle exprime l'idéal politique du parti.

1 – 2 – b – La Fête de Jeanne d'Arc

Depuis la création du parti, en 1972, Jean-Marie LE PEN institue sa propre fête de Jeanne d'Arc le 1er mai et fait de cet événement le point d'orgue de ses manifestations. Il s'agit d'un événement qui s'adresse à la fois à la tendance catholique du parti, et également à tous les adhérents, sympathisants, dirigeants, et militants.

Jeanne d'Arc est une figure de la droite nationaliste qui définit la France par ses origines rurales et ses traditions catholiques. Pour le Front national, Jeanne d'Arc constitue un symbole emblématique du mode de représentations culturelles que propose le parti, renvoyant notamment à l'ensemble des traditions dans lesquelles ses partisans peuvent spontanément se reconnaître. Pour Erwan LECOEUR, elle est un « [s]ymbole de combat guerrier, [qui] soude les consciences autour d'un objectif ultime (sauver la France de l'invasion) et donne la leçon du courage et de la foi que les bons Français doivent pouvoir retrouver pour vaincre »⁵⁹⁵. Jeanne d'Arc est, pour le F.N., l'emblème de la sauvegarde de la nation contre l'invasion de l'étranger.

Lors de son discours de la Fête de Jeanne d'Arc du 1er Mai 1998, Jean-Marie LE PEN a rappelé que le combat du F.N. vise à « *défendre la Patrie en danger, comme le firent, il y a près de 600 ans, les compagnons de Jeanne au moment où l'établissement de l'époque tentait de vendre la France à l'étranger. Que nous rejoignent dans notre résistance, les patriotes de tous horizons, trahis par des chefs indignes.* »

C'est selon cette dimension guerrière que les fêtes Jeanne d'Arc se déroulent, notamment par un défilé militaire encadré du Département Protection et Sécurité (D.P.S.) et par le discours du leader qui a lieu en plein Paris.

1 – 2 – c – Les Universités d'été

Au-delà de la formation des militants, des cadres et des dirigeants du parti par l'organisation de colloques et d'ateliers autour d'un thème différent chaque année⁵⁹⁶, les universités d'été influent également sur l'imaginaire des participants qui voient dans le F.N. un parti politique comme les autres dans la mesure où tous les partis politiques français organisent leur propre université d'été. Organiser ce type de rassemblement permet au Front national d'affirmer sa position sur la scène politique et d'attirer de nouveaux militants dans ses rangs.

Les universités d'étés ont été organisées, jusqu'en 1999, par l'Institut d'Action culturelle⁵⁹⁷ qui détermine aussi bien le thème de chaque édition que le nom des différents conférenciers qui interviendront. Elles permettent également de « prendre la température » quant aux revendications des partisans et d'y répondre par l'intermédiaire d'ateliers thématiques destinés à développer les argumentaires.

Le thème de l'Université d'été de 1996, qui a eu lieu du 26 au 31 août à La Grande-Motte, fut « Culture et politique ». L'Institut d'Action Culturelle, dirigé par Bernard

⁵⁹⁵ LECOEUR (2003), p.230

⁵⁹⁶ Cf. Annexe 21, Différents discours de clôture de l'Université d'été du Front national

⁵⁹⁷ Cf. p.64

ANTONY⁵⁹⁸, souhaitait ainsi affirmer une nouvelle orientation culturelle du F.N. auprès de ses cadres. Ces journées n'auront pourtant pas été à l'origine de vastes débats, mais auront essentiellement dévoilé les divergences d'opinions au sein du parti, notamment sur la question de l'intervention de l'Etat dans le champ culturel. Seules les dénonciations de la « culture officielle » auront réuni les dirigeants du parti, ce qui témoigne de l'absence d'une conception culturelle unique, mais bel est bien dépendantes des multiples mouvances politiques qui composent le Front national.

Les pratiques rituelles et cérémonielles constituent des faits collectifs qui ne peuvent se définir que comme une médiation esthétique et culturelle de l'appropriation du lien social par ceux qui y participent dans l'espace public. Selon Bernard LAMIZET, « *les formes de l'appartenance et de la citoyenneté n'acquièrent une consistance qui les fasse reconnaître dans l'espace public qu'à partir du moment où elles acquièrent la consistance et la forme d'une logique esthétique* »⁵⁹⁹. En ce sens, l'activité esthétique de création est une activité publique qu'il convient, selon nous, d'analyser dans le cadre d'une théorisation des représentations culturelles de l'identité politique du F.N.

L'édition de 1997, qui s'est tenue à Orange, ville administrée à l'époque par Jacques BOMPARD, du 25 au 29 août, avait pour thème « Amour de la France, amour de nos provinces. Pour la Nation, le combat régional ». Les résultats des élections municipales de 1995 qui ont vu la victoire de quatre maires frontistes, ont permis au parti d'appuyer leurs réflexions sur des exemples d'actions réalisées sur le terrain local, et de renforcer la théorie du complot suite aux multiples manifestations anti-F.N. qui ont suivi les élections.

Les ateliers de l'université d'été de 1998 ont porté sur « *les différents sujets touchant à la décadence de la République dans tous les domaines* ».

Les thèmes proposés lors des dernières éditions des universités d'été du F.N. expriment, selon nous, une forme de dérive du parti qui s'attache à mettre en avant son identité fantasmatique en traitant majoritairement, dans ses discours, des complots et des menaces dont le peuple, et le parti, seraient victimes.

La scission du parti en 1999 et l'éclatement de cellules internes, suivi de la guerre des sous-chefs, Bruno GOLLNISCH et Marine LE PEN, participeront à une forme de creuset argumentatif : le parti ne possédant plus de laboratoire d'idées spécifiques, les thèmes proposés aux cadres et militants s'en ressentent.

En 2002, l'université d'été fut organisée par une nouvelle structure interne, l'Institut de formation des élus locaux (I.F.O.R.E.L.) et a traité de la « démocratie totalitaire ». Deux années plus tard, c'est la Délégation Nationale aux Grandes Manifestations de Jean-Michel DUBOIS -département dépendant de la Délégation générale de Bruno GOLLNISCH- qui organisa l'événement dont le sujet, qui n'avait pas d'intitulé propre, avait comme objectif d'établir une « *analyse des différents types de menaces – politiques, économiques, intellectuelles et morales – qui mettent en cause l'indépendance et l'identité de la France* ».

⁵⁹⁸ Bernard Romain Marie ANTONY est un journaliste et militant politique français, et l'un des principaux chefs de file de la sensibilité «traditionaliste» ou «nationale-catholique» de l'extrême droite française. Membre du F.N. depuis 1984, il est député européen de 1984 à 1999, et conseiller régional de Midi-Pyrénées de 1986 à 1998. En désaccord avec la ligne «moderniste» incarnée par Marine LE PEN, il a démissionné du bureau politique et F.N. et n'en serait officiellement plus membre depuis janvier 2006. Depuis novembre 2007, il anime toutes les quatre semaines un *Libre Journal* sur *Radio Courtoisie* (le mercredi, de 18h à 21h).

⁵⁹⁹ LAMIZET (2000), pp.173-174

Un nouveau laboratoire d'idées, l'institut *Egalité et Réconciliation*, sera créé, présidé et animé par Alain SORAL⁶⁰⁰, et organisera, le 10 septembre 2007, l'université d'été « Egalité et réconciliation ».

IV – La dialectique entre médiation et création dans les politiques culturelles du Front national

À partir de l'analyse des textes et discours issus du F.N. relatifs aux questions culturelles, ainsi que des actions culturelles mises en œuvres dans les villes administrées par le F.N., nous avons montré que l'idéal politique du F.N. dans le champ de la médiation culturelle n'est pas un idéal de création mais un idéal d'imposition de règles et de censure. Nous estimons qu'il convient à présent de traiter de la dialectique entre médiation et création dans les politiques culturelles du F.N. afin de montrer que les représentations culturelles du parti sont constitutives d'une identité politique paranoïaque essentiellement constituée par un culte du passé, une obsession de l'ordre et de la hiérarchie, une hantise du déclin de la nation.

Lorsque Bruno MEGRET, en 1987, explique que « *la culture, ce n'est pas seulement les beaux-arts et les belles lettres, les musées et les monuments historiques. C'est d'abord l'ensemble des normes, des mythes, des règles, des valeurs qui fondent notre société et qui nous ont fait ce que nous sommes* »⁶⁰¹, il exprime les logiques culturelles du F.N. : fermé sur la nation et le peuple français et tourné vers le passé. La culture exprimerait ainsi les fondations d'une société régie par des normes établies par le passé. Toute création, tout progrès correspondraient ainsi à une menace contre les valeurs existantes et considérées comme fondatrices de la nation.

A – La relation entre l'art, la création et la culture

La création est l'expression artistique du désir du sujet. C'est dans l'activité de création que le sujet met en œuvre pleinement sa subjectivité dans l'expression artistique de son identité.

Un projet artistique nécessite l'intervention de multiples acteurs pour pouvoir franchir toutes les étapes du processus de création. Le champ de la médiation culturelle est donc un champ dans lequel interviennent différents acteurs dans l'espace de la sociabilité. Or comme l'a analysé Bernard LAMIZET, « *[s]i la culture se construit comme un lieu politique de la sociabilité, c'est qu'elle rend perceptibles, et donc pensables, les formes par lesquels l'appartenance sociale et politique peut faire l'objet d'une représentation et, par conséquent,* »⁶⁰²

Cette médiation est faite à la fois de l'image des acteurs dont ils sont porteurs dans l'espace de la sociabilité, mais aussi de la relation de chacun aux autres, et enfin de la façon dont chaque acteur pense la dialectique entre le singulier et le collectif et exprime la

⁶⁰⁰ Alain SOREL est un sociologue et essayiste français. Proche de Marine LE PEN, il a rejoint le Front national en 2002, lors de la campagne des présidentielles.

⁶⁰¹ MEGRET, « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation », Conférence du 21 novembre 1987

⁶⁰² LAMIZET (1998), p.331

signification qu'il lui donne. « *La médiation culturelle est la médiation de la communication qui articule l'appartenance sociale et culturelle à la subjectivité, en mettant en œuvre, en particulier, ce que la subjectivité a de plus propre : ce que l'on est convenu de nommer créativité* »⁶⁰³.

1 – L'expression de la médiation passe par la création artistique

La médiation culturelle se fonde sur des pratiques et des formes symboliques communes de sociabilité et de représentation de l'appartenance. Dans l'espace public, les acteurs politiques ne peuvent exister pleinement que dans la garantie de la visibilité, par la reconnaissance des autres acteurs. Le sujet s'inscrit dans la création par référence à un idéal de soi de l'appartenance et de la sociabilité. Or par l'imposition de règles et de normes esthétiques spécifiques au nom d'une idéologie, les politiques culturelles du F.N. vont à l'encontre des logiques de médiation dans l'espace de la sociabilité. L'idéal politique du Front national, reposant notamment sur une conception fermée des politiques culturelles par la revendication programmatique de « renaissance culturelle » nationale, est contraire au principe de liberté de création des artistes, et à celui de libre choix des publics.

Par ailleurs, à l'imposition et la censure exercée par le F.N., s'ajoute la volonté de privatiser du secteur culturel : « *[l]ibérons la culture et la création artistiques des entraves de l'Etat, des commis et des commissions* ». Pour le F.N., la création artistique devrait ainsi être organisée et gérée par la société civile, et non par l'Etat. Cette revendication découle du principe de liberté formulé par le F.N. dans son programme de 1993. Elle exprime à la fois les positions libérales du F.N., mais aussi l'absence de réelles propositions relatives à la conception, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques culturelles publiques.

Philippe SERS, dans son livre *Totalitarismes et avant-gardes*, a défini la représentation esthétique et culturelle comme une « *double vérification* ». « *La première est celle du témoin vigilant qui scrute la réalité, y lit l'événement et le transcrit, c'est-à-dire en donne la trace lisible par une convocation de la réalité au tribunal du sens. La seconde est celle de l'auditeur/regardeur-artiste, qui revit l'événement et vérifie par lui-même la vigilance du témoin et la validité du témoignage* »⁶⁰⁴.

En l'absence de toute forme de médiation culturelle, le F.N. ne peut pas représenter un idéal des acteurs dans l'espace de la sociabilité, dans la mesure où ses logiques esthétiques et culturelles ne prennent pas en compte ce principe de « double vérification ». En effet, l'imposition des règles et des normes, telle qu'elle est préconisée par le F.N. dans le cadre de ses logiques de création, reviendrait à représenter une idée déterminée de la société et de l'art et aurait ainsi pour fonction de mobiliser les consciences principalement autour de ce projet programmatique de « préférence nationale ».

Par ailleurs, c'est cette « double vérification » qui permet au créateur d'établir le principe de distanciation des acteurs de la médiation et peut notamment représenter et exprimer une forme de résistance au pouvoir.

2 – La création comme distanciation et résistance au pouvoir

Les lieux de la représentation esthétique et culturelle peuvent être ceux de la critique sociale, notamment en ce qui concerne la représentation théâtrale. Les artistes ont toujours

⁶⁰³ LAMIZET (1998) pp.166-175

⁶⁰⁴ SERS (2001), p.284

été les premiers acteurs sociaux à dénoncer et à combattre les idéologies contraires aux principes démocratiques au travers de leurs œuvres⁶⁰⁵. Subissant de plein fouet la censure, manifestation du pouvoir politique, les artistes sont particulièrement sensibilisés au danger d'une politique culturelle conformiste, voire totalitaire.

Les politiques culturelles du F.N., élaborées, comme nous l'avons vu selon des critères idéologiques, portent atteinte notamment au processus de distanciation par l'imposition, aux artistes et au public, de règles et de normes de création spécifiques. La médiation culturelle ne peut être engagée si les œuvres, mises en œuvre dans le cadre de politiques frontistes, proposent au spectateur une vision façonnée de la société, fidèle aux valeurs que le parti entend défendre.

« *La distanciation esthétique, qui fonde la sublimation esthétique en lui donnant sa consistance institutionnelle, fait de l'art une représentation nécessairement critique de la sociabilité et des formes que nous lui donnons : les formes de l'art font apparaître les formes de la sociabilité dans une perspective de sublimation, et, par conséquent, dans un projet critique par rapport à la sociabilité existante* »⁶⁰⁶. Or le Front national refuse toute critique de la nation et de l'identité nationale, ce qu'il exprime, par exemples, au travers de l'expression « théâtre de rupture »⁶⁰⁷ et dans son combat contre l'art contemporain⁶⁰⁸. En ce sens, l'expression esthétique du F.N. rend impossible toute forme de distanciation.

Nous avons montré, dans notre troisième partie, que la majorité des acteurs de la médiation culturelle ont manifesté leur résistance face au F.N. et plus particulièrement face à ses politiques culturelles, et ce à de multiples occasions et sous diverses formes. Leurs mobilisations témoignaient d'une volonté de dénonciation de la censure exercée, par les maires frontistes, à l'encontre des acteurs de la médiation.

3 – La place de la création dans l'expression des identités politiques

La création a une place primordiale dans le processus d'élaboration d'une identité en ce sens qu'elle constitue un élément prépondérant de la reconnaissance des acteurs sociaux dans le champ de la médiation culturelle. L'activité de création permet au sujet de mettre en œuvre pleinement sa subjectivité dans l'expression artistique de son identité : la création est l'expression artistique du désir.

Les précédentes analyses du programme culturel du F.N. et des actions culturelles locales soulignent la non-reconnaissance de la liberté de création. Pour Jean-Marie LE PEN, la création ne constitue qu'une forme de sublimation du pouvoir, ce qui dans le cadre du parti se résume à une sublimation de son identité politique.

La représentation de l'identité politique du Front national répond à un idéal composé de références esthétiques faisant appel au passé, aux traditions culturelles françaises. Toutes formes de création sont rejetées si non fidèles aux règles établies par le parti et

⁶⁰⁵ Paul ARDENNE a rappelé, lors de la conférence « L'art contemporain a-t-il une dimension politique ? », que grâce au rassemblement *Artists' International Association*, mouvement ouvertement prosoviétique, anticolonialiste et antifasciste créé à Londres en 1933, de nombreux peintres, dramaturges, cinéastes et chanteurs, ont combattu les idéologies naissantes. Walter BENJAMIN, Bertolt BRECHT, ou encore Pablo PICASSO encouragèrent les artistes à ne pas « *rester indifférents à un conflit dans lequel les plus grandes valeurs de l'humanité et de la civilisation sont engagées* ».

⁶⁰⁶ LAMIZET (2000), p.88

⁶⁰⁷ LE PEN (1982), p.172

⁶⁰⁸ Ce que nous développerons dans la cinquième et dernière partie de notre thèse.

répondant aux principes d'une identité nationale. L'application de trois critères spécifiques à la création telle qu'elle est revendiquée par le F.N., « création enracinée dans notre identité et nos valeurs », « création accessible à tous et non pas réservée à une pseudo élite », « création de devenir et non pas de renouvellement »⁶⁰⁹, résume parfaitement les obsessions idéologiques du parti. La création artistique est donc restreinte à une forme de représentation d'un idéal politique sublimé où toute forme de critique est refusée.

Les politiques culturelles locales du F.N. ont témoigné, dans de nombreux domaines, de l'absence d'acteurs culturels contemporains appartenant à sa famille politique. En ce sens, il apparaît comme impossible au parti de mettre en œuvre une politique de création fidèle à son idéologie. Ce constat explique l'éternelle exaltation passéiste des racines telle qu'elle est formulée par le parti et l'exploitation systématique de la peur. De nombreux titres d'ouvrages et de rapports du F.N. expriment cette obsession liée à l'enracinement et à la peur, dont les plus importants sont la partie consacrée aux questions culturelles du programme de gouvernement du Front national de 1993, « Liberté de la culture : enraceriner l'avenir » ; et le rapport de 1998, rédigé par Bruno GOLLNISCH pour le groupe F.N. du Conseil régional de Rhône-Alpes, « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines », dont la première partie s'intitule « Les deux postulats de l'art officiel : déracinement et laideur ».

Les programmes culturels du parti et les actions effectives mises en œuvre sur le plan local, expriment une antinomie, de la part du F.N., à évoquer la création alors qu'au contraire, il exprime souvent une limitation de l'expression de la subjectivité. Dans le programme de 1993, la première proposition du Front national, intitulée « Restaurer la liberté d'expression et de création » illustre cette antinomie : « *[i]l faut libérer la pensée, l'expression écrite et la création artistique des entraves de tous les conformismes à la mode. [...] Les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation* ». L'approche fermée de la création artistique répondant à la revendication programmatique de la préférence nationale s'exprime également au travers des actions de rééquilibrage des bibliothèques opérées par les quatre maires frontistes⁶¹⁰. En annulant notamment les abonnements à plusieurs titres de presse, orientés à gauche et à l'extrême gauche, et en imposant dès l'achat d'ouvrages, de revues et de journaux proches de l'extrême droite, les équipes municipales frontistes ont affirmé leur volonté de défendre et de promouvoir l'identité nationale. Le rééquilibrage des bibliothèques, au nom du pluralisme, exprime également le travail sur la langue fait par le F.N. dans le champ de la médiation culturelle.

B – La langue de la médiation culturelle

La fonction de la langue est d'établir une communication constitutive entre les acteurs de sociabilité. La médiation culturelle, comme tout autre forme de médiation, implique l'existence d'une langue commune aux acteurs de la sociabilité. Comme l'a souligné Bernard LAMIZET, « *le langage des formes esthétiques et de la représentation [...] se fonde sur la sublimation du réel dans la mise en œuvre de l'activité symbolique du sujet* »

⁶¹¹

. Le « je » n'a de sens que s'il s'adresse à un autre « je ». Or dans le champ des politiques culturelles du Front national, il existe une distinction absolue entre le « Je » et le

⁶⁰⁹ MEGRET, in LE PEN (1987), p.115

⁶¹⁰ Cf. Troisième partie

⁶¹¹ LAMIZET (2000), p.80

« tu ». Le « je » s'adressant au « tu » est un « je » sublimé qui implique une distinction. Le Front national, par son idéal politique fondé sur de l'imaginaire, ne peut intervenir dans le champ de la médiation dans la mesure où les acteurs ne se situent pas sur un pied d'égalité. Le parti utilise fréquemment une technique verbale distinctive entre un « nous » qui représenterait le F.N. et ses adhérents, et un groupe que l'on pourrait qualifier des « autres » qui représenterait tous les acteurs du complot dénoncé par le parti. Le terme « autres » n'apparaissant pas clairement dans les écrits et discours du parti mais sous la figure de multiples « agresseurs » de la nation : « *nous entendons résister au conditionnement marxiste, à la domination des puissances d'argent, à l'impérialisme culturel cosmopolite* »⁶¹².

Toute langue est à la fois un système de représentation et d'appartenance : une langue est territoriale. Ernst CASSIRER a rappelé que : « *[l]'art, comme le langage, n'est pas l'imitation ou le reflet du monde, il construit un monde, il élabore des formes symboliques.* »⁶¹³

Ainsi, le langage est là pour construire le rapport à la société. La création artistique est une construction symbolique du rapport à la société. Or par sa volonté de ne vouloir travailler qu'avec des « artisans » défendant les valeurs ancrées dans l'idéologie frontiste, mais aussi par le refus de la création contemporaine, le Front national rend impossible toute forme de représentation de la société.

Les actions culturelles mises en œuvre sur le plan local par le F.N., nous amènent à penser que son langage culturel ne s'interprète pas dans une logique d'identification à un idéal de soi, mais dans celle d'une identification à un idéal politique. Elles témoignent ainsi d'une primauté accordée à la représentation d'une société conforme à son identité politique. Ainsi, par exemple, la défense de la langue française et des langues régionales s'inscrit dans un rapport à la société fondée sur la notion de distinction, dans la mesure où, comme nous l'avons relevé tout au long de cette recherche, la question de l'identité constitue le socle de l'appareil idéologique frontiste.

La reconnaissance du langage de la médiation culturelle nécessite une interprétation des formes esthétiques et culturelles mises en œuvre par le Front national. Sans interprétation, le sujet ne peut se reconnaître et ainsi affirmer son appartenance et sa sociabilité.

C – Les codes culturels du Front national

Dans son ouvrage consacré à la médiation culturelle, Bernard LAMIZET a établi la différence entre le langage culturel et les codes culturels ; ces derniers étant définis comme étant des « *médiations qui permettent de reconnaître et d'interpréter les langages culturels, c'est-à-dire de leur donner un sens en identifiant leur système social d'appartenance* »⁶¹⁴.

Le code culturel correspond, par conséquent, à un mode de signification des formes et des représentations et peut ainsi exprimer aussi bien l'appartenance que l'exclusion, ce qui est exprimé à travers la distinction du « nous » et des « autres ». Les politiques culturelles s'inscrivent dans cette double dimension □ appartenance/exclusion □ qui s'articule parfaitement à la théorie d'un complot, qui serait, selon le F.N., à la fois intérieur

⁶¹² FRONT NATIONAL (1993), Les principes, « Le Beau, le Bien, le Vrai »

⁶¹³ CASSIRER, (1972)

⁶¹⁴ LAMIZET (2000), p.186

et extérieur. La reconnaissance des formes esthétiques mises en œuvre par le Front national implique une interprétation de son langage culturel.

Dans le cas de l'idéologie frontiste, le besoin de reconnaissance est extrême car ceux qui en sont porteurs ne se réfèrent qu'à certaines normes et valeurs qui fondent leur appartenance à un groupe social réuni autour d'une identité politique.

Ainsi, la dimension exclusive des politiques culturelles s'exprime tant par l'existence de ce groupe unifié, que par une représentation du monde prônant le primat de la nature sur la culture, la victoire des « forts » sur les « faibles », etc...

La politique de censure pratiquée, au niveau local, par le parti à la fin des années quatre-vingt-dix souligne cette dimension exclusive de l'identité politique du F.N.

Dans une interview accordée à Anne-Caroline JAMBAUD pour le magazine *Lyon Capitale* en mai 1998, Pierre VIAL, alors premier vice-président F.N. de la commission culture de la région Rhône-Alpes, a rappelé son refus de toute forme artistique d'« *exaltation d'une société multi-culturelle* ». C'est selon ces critères que la compagnie *Image Aiguë* s'est vu retiré ses subventions, pour l'année 1998-1999, par le Conseil régional Rhône-Alpes.

Sous la direction de Christiane VERICEL, cette compagnie existe depuis 1983 et rassemble une vingtaine de personnes (artistes, techniciens et responsables administratifs). Sa singularité tient à la création de spectacles inventés avec des comédiens de nationalités et d'âges différents, rencontrés au cours de voyages dans divers pays et réunis par la scène où ils parlent leur langue d'origine.

Les messages véhiculés par cette compagnie d'ouverture, d'échange et de partage sont en opposition avec les valeurs défendues par le Front national.

Le langage et les codes culturels du Front national sont déterminés par une dimension d'appartenance à une société régie selon des règles et des normes fidèles à des traditions respectant l'ordre moral. L'existence même de ces règles et normes est constitutive d'une dimension exclusive de l'identité politique du F.N. Aussi, les politiques culturelles mises en œuvres par les maires et les conseillers régionaux frontistes expriment cette double dimension.

Conclusion

Les quatre victoires du F.N. aux élections municipales de 1995 et 1997 lui ont permis d'acquérir une visibilité dans l'espace public, par la mise en œuvre de représentations esthétiques et culturelles de son idéal politique. L'expression de l'idéal politique du F.N. dans l'espace culturel a participé au développement de la visibilité du parti, notamment par les émotions qu'il a suscité auprès des acteurs de la médiation culturelle. En effet, qu'elles soient admirées ou détestées, les politiques culturelles mises en œuvre par les quatre maires frontistes, ont été à l'origine d'une mobilisation médiatique sans précédent dans l'histoire des politiques culturelles françaises.

La représentation artistique s'apparente à un jeu de langage, dont une des formes les plus anciennes est le théâtre. Selon le concept de *catharsis* développée par ARISTOTE –

615

notamment dans deux ouvrages *La poétique* et *La politique* - les hommes ont besoin de jouer leur condition, en mieux ou en pire, pour en tirer des émotions qui apaisent ce qu'ils subissent. Ainsi, le spectateur se libère de ses émotions grâce à un dispositif scénique et/ ou au mode de la représentation. En créant pour le plaisir, une autre image du monde, l'homme modifie à la fois son monde intérieur, et le monde extérieur. Mais par cette représentation, l'artiste objective un certain nombre de nouvelles images, qui, à leur tour, vont faire partie de la subjectivité de chacun. L'expérience artistique peut être définie comme une expérience subjective qui se concrétise dans un objet qui s'adresse au sens.

Le F.N. a défini, aussi bien dans ses écrits que par ses actions culturelles locales, sa conception de la fonction de création artistique en tant que témoin du pouvoir politique et dont l'objectif serait de sublimer ce même pouvoir. La place du Front national dans la sphère politique le contraint à *jouer de son statut* de parti d'opposition grâce à ses actions sur le plan local, par l'intervention des maires élus en 1995 et 1997, et ses discours sur le plan national.

Par ailleurs, en exerçant une distinction systématique et obsessionnelle entre le « nous » et les « autres », le Front national exprime la figure de la victime

En se lançant dans le combat culturel qu'il entend mener au nom du peuple, le F.N. témoigne de sa volonté à agir sur le sensible afin de développer et de rendre perceptible l'appartenance à un groupe fondé sur des logiques tant identitaires que minoritaires.

Dans son ouvrage consacré à l'imaginaire, Jean-Jacques WUNENBURGER a montré que certains partis politiques, qu'il nomme « groupes d'activistes politiques »⁶¹⁶, auraient « *sécrété un imaginaire particulièrement flamboyant en empruntant ses matériaux à la théologie millénariste et aux thématiques utopiennes. Car l'aspiration à une justification* »⁶¹⁷

. Le rassemblement, et donc l'engagement, implique pour les partis, d'agir sur l'imaginaire d'un idéal politique, c'est-à-dire agir sur l'émotionnel. L'importance de la symbolique frontiste dans sa stratégie fantasmagorique de la peur s'appuie sur des outils de communication propres et sur des références esthétiques précises afin d'asseoir ses positions.

La politique de censure et/ou d'imposition de règles esthétiques, pratiquée par le F.N. dans le cadre de la mise en œuvre des politiques culturelles municipales présentées dans la précédente partie, a des répercussions sur le travail de création. En effet, nous avons montré que les actions menées par le F.N. répondent à une forme de propagande dont l'objectif affirmé est la diffusion d'une politique culturelle enracinée dans le passé et dans les traditions. En refusant le principe de liberté de création, contrairement à ce que le parti affirme dans son programme de 1993⁶¹⁸, le F.N. exprime son objection contre l'une des fonctions de l'art : la fonction critique de la société et/ou du pouvoir.

⁶¹⁵ *La poétique* (trad. Roselyne DUPONT-ROC et Jean LALLOT), Paris, Seuil, 1980, 466 p., (Coll. « Poétique »); et *La Politique* (trad. Jean TRICOT), Paris, Vrin, 1995, 604 p.

⁶¹⁶ Cette expression fait référence aux partis politiques minoritaires, tels que les partis des extrêmes, et/ou autres groupuscules identitaires et politiques.

⁶¹⁷ WUNENBURGER (2003), p.91

⁶¹⁸ La première proposition du F.N. présentée dans le programme de 1993 s'intitule « Restaurer la liberté d'expression et de création » correspond, selon nous à un argument pro-libéral témoignant de la volonté du parti à « privatiser » le secteur culturel. « *Il faut libérer la pensée, l'expression écrite et la création artistique des entraves de tous les conformismes à la mode. [...] Les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation. La composition des commissions culturelles, responsables de l'attribution des financements publics, sera revue de telle façon que*

Les actions mises en œuvre dans les villes de Marignane, Vitrolles, Orange et Toulon ont majoritairement concerné les institutions dont les acteurs du champ de la médiation culturelle proposaient ce que le F.N. nomme un « art de rupture ».

Aussi, dans la mesure où le F.N. refuse toute création qui serait contraire à une forme de culture populaire, et enracinée dans les valeurs nationales qu'il défend, nous souhaitons présenter et analyser les références esthétiques et culturelles du parti dans le champ de la médiation culturelle.

les "autorités culturelles" et les groupes de pression les plus divers ne puissent plus imposer leurs lubies au public. Il sera dressé un bilan précis de l'activité des multiples établissements et fonds d'intervention en matière culturelle (CNAP, CNAL, FNAC, FRAC, notamment). Les différents circuits de financement public seront simplifiés et les établissements ou fonds inutiles supprimés ».

Cinquième partie : Les références esthétiques et culturelles du Front national dans le champ de la médiation culturelle

Introduction

Nous avons montré que les références esthétiques et les représentations culturelles mises en œuvre à Vitrolles, Toulon, Orange et Marignane, et exprimées dans les textes frontistes traitant des questions culturelles, témoignent d'une identité politique paranoïaque fondée sur un rapport singulier au temps et à l'espace. Les théories du complot et du déclin de la nation expriment une identité fantasmée autour de deux dimensions spécifiques au F.N. : son statut de « victime » de la société et des autres partis politiques, et en parallèle son rôle de défenseur du peuple français et de la nation.

Les conceptions esthétiques du Front national sont intéressantes à étudier car elles sont indissociables de l'ensemble de ses conceptions, culturelles, sociales et politiques : le lien entre les principes sociopolitiques, les valeurs morales et la culture est clairement affirmé, dès 1984, par Jean-Marie LE PEN lui-même qui se fixe comme objectif « *d'aller hardiment dans la voie de la liberté, de la responsabilité, du patriotisme et de la tradition, entendue dans son sens le plus clair et le plus noble comme la transmission du Beau et du Vrai* »⁶¹⁹. Les termes « patriotisme » et « tradition » définissent la culture du F.N et symbolisent un idéal politique axé autour d'une certaine conception de la notion d'identité qui constitue le socle de l'appareil idéologique du F.N.

La tradition désigne la transmission d'une culture à travers l'histoire depuis un événement fondateur. Cet héritage peut constituer le vecteur d'identité d'une communauté. « *Nos enfants ont besoin d'être éduqués dans le respect des vraies valeurs, dans le respect du Bien, du Beau, du Vrai* »⁶²⁰. L'identité culturelle du F.N. se fonde sur trois principes, « le Beau, le Bien, le Vrai » dont découlent deux postulats : le beau est une valeur universelle et la culture implique le travail et la soumission à des règles et à des formes.

L'approche militaire de la notion de patriotisme apparaît, tant dans son rapport à un sens moral, que dans le respect de règles et d'un ordre établi. Le projet de « guerre culturelle » revendiqué par le F.N. participe de cette approche militariste notamment dans sa volonté de domination d'une culture sur les autres. Ainsi le F.N. associe au « Beau » les notions de suprématie et de permanence, qui doivent être perceptibles dans les œuvres littéraires et artistiques. Par ailleurs, comparer ce terme à un « étalon » ne renvoie pas selon nous à l'idée de reproductibilité, mais exprime le rayonnement culturel diffusé sous l'influence du « Souverain Beau ». Le terme « souverain » exprime une forme de suprématie

⁶¹⁹ LE PEN (1984), p.13

⁶²⁰ Discours de Jean-Marie LE PEN lors des 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge de 1997.

du « Beau » dans le champ culturel et artistique. En d'autres termes, il s'agit d'une sorte de modèle que devraient suivre les artistes, les écrivains, afin de parvenir au rayonnement. « *L'artiste a besoin d'un modèle et doit se conformer à des règles qui, en s'imposant à lui, le contraignent à se dépasser.* »⁶²¹ Les termes « modèle » et « dépassement de soi » rappellent l'importance accordée à l'affect dans le processus de jugement esthétique et, dans le cadre du F.N., l'approche militaire de ses conceptions esthétiques.

Ainsi, les représentations esthétiques de l'idéologie frontiste sont une vitrine du parti en symbolisant la priorité accordée à la défense de l'identité nationale. Le « Beau », dans le monde du sensible et selon le Front national, constitue un idéal dont l'artiste doit se rapprocher : d'où, selon le F.N., une normalisation quasi absolue. Or cette identité politique ne peut être représentée que par des œuvres répondant à des critères esthétiques de beauté, si tant est que le terme « Beau » est un sens en art.

Trois courants gravitent dans la nébuleuse frontiste, et chacun d'entre eux honore ses propres artistes. Le courant néo-droitier s'intéresse au conteur Pierre GRIPARI⁶²², ou à Marc AUGIER, alias Saint-Loup⁶²³. Les nationaux catholiques défendent le primat du catholicisme dans la culture frontiste. Ainsi ils développent leurs propres littératures pour enfants et adolescents, et leurs propres auteurs comme Philippe COLOMBANI⁶²⁴. Enfin, la tendance national conservatrice s'attache elle aussi à défendre les valeurs de la France à travers un nationalisme et un régionalisme primaires, représentés par du folklore, des hommages à de hautes figures locales qui ont défendu leur région (MISTRAL, RAIMU, MALEMANCHE).

I - Les références esthétiques et culturelles du Front national

Tous les textes et les discours émis par le F.N. et inscrits dans le champ culturel, nous permettent de témoigner du manque de références esthétiques propres au parti, ce que cherche à faire oublier le travail de rhétorique élaboré par le parti qui tient un discours systématiquement critique à l'encontre des actions culturelles menées par l'Etat et par les collectivités territoriales.

C'est donc à partir de ces critiques que nous avons pu établir une théorie des logiques esthétiques et des représentations culturelles du Front national. Nous montrerons que le F.N. exprime son idéologie par des œuvres, périodes et mouvements qui, selon lui, représentent l'image d'une nation portant le « Beau, le Bien et le Vrai ».

⁶²¹ Site Internet du FRONT NATIONAL, Pages « Archives », « L'impérieuse nécessité d'une renaissance : Renouer le lien entre art et peuple », juin 1999

⁶²² Pierre GRIPARI (1925-1990) était un écrivain français, auteurs d'ouvrages explorant plusieurs genres littéraires (roman, nouvelle, science-fiction, poésie, conte, pièces de théâtre) et de critiques littéraires. Il fut célèbre auprès du grand public pour ses ouvrages pour enfants dont l'œuvre la plus célèbre, *Les Contes de la rue Broca*, paraît en 1967. Il fut membre de l'association culturelle européenne du Groupement de Recherche et d'Etudes pour la Civilisation Européenne (G.R.E.C.E.).

⁶²³ Responsable du journal de la Waffen S.S. française, *Devenir*.

⁶²⁴ Philippe COLOMBANI était l'un des responsables du Rapport sur la culture qui servira à la rédaction du programme national du Front national de 1993. Membre du F.N. dont il dirigea la Délégation nationale à la formation de 1995 à 98, il quitta le parti lors de la scission, et rejoignit le M.N.R. de Bruno MEGRET jusqu'en 2000. En 2001, il fut élu à la mairie de Versailles (divers droite).

Le jugement esthétique renvoie à l'expression d'une norme dans le travail des formes et à l'identification de la subjectivité de l'artiste ou du spectateur.

L'esthétique frontiste tend à promouvoir l'identité du peuple que le parti prétend représenter et défendre dans l'espace public. L'esthétique frontiste met ainsi l'accent sur « l'esprit populaire » car elle considère, selon nous, que l'art populaire participerait de l'âme collective du peuple, à la formation de son identité. Nous souhaitons ici montrer quelles références esthétiques participent au renforcement de l'identité politique paranoïaque du Front national afin d'en présenter les différentes composantes.

A – Les arts picturaux, la sculpture et l'architecture

1 – L'art grec et l'art romain

D'un point de vue pictural, sculptural et architectural, les références citées par le F.N. sont peu nombreuses puisqu'elles se résument à la célébration de l'art grec et romain.

« *Si l'art grec, l'art romain émeuvent encore aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont l'expression d'un peuple et d'une histoire. Toute la France est dans les cathédrales, s'écrie Rodin, comme toute la Grèce est en raccourci dans le Parthénon. Les cathédrales françaises, ajoute Rodin, sont nées de la nature française. C'est l'air à la fois si léger et si doux de notre ciel qui a donné à nos artistes leur grâce et affiné leur goût.* »⁶²⁵ Cette citation est issue du programme de gouvernement de 1993. Elle exprime une référence à l'art classique que le F.N. confond, une fois encore, avec la nature. Par ailleurs, le commentaire issu de la dernière phrase illustre parfaitement l'absence de véritables théoriciens de l'art au sein du F.N. au sens notamment où elle n'a aucun sens.

La référence à l'art grec symbolise la force d'une civilisation à laquelle le Front national exprime une identification très forte, tel un idéal expressif d'un ordre homogène, stable et à l'abri du prétendu « déclin de la nation ». De plus, la glorification de l'art grec et romain apparaît dans le programme culturel du F.N. présenté sur son site Internet. « *Si l'art grec, l'art romain nous parlent encore aujourd'hui, c'est précisément parce qu'ils sont l'expression d'un peuple, d'une culture et non d'une époque* »⁶²⁶. Cette forme d'intemporalité du peuple, telle qu'elle apparaît dans cette citation, exprime une nouvelle fois le déterminisme barrésien du sang et du sol, dont le F.N. semble être l'héritier. Ainsi l'expression culturelle du F.N. est celle d'une nation, d'un peuple, et non celle d'une période.

De plus, reprenant quasiment mot pour mot le programme de 1993, cette phrase illustre l'absence de renouvellement des conceptions culturelles. Le fait de prendre comme référence l'art grec et l'art romain permet au F.N. de ne pas entrer dans des explications techniques. Il pourrait ainsi s'inspirer des multiples études réalisées ; or nous n'avons relevé aucune analyse technique et/ou théorique dans les discours du F.N. qui se réfèrent à ces périodes artistiques. Aussi, la reconnaissance de l'art grec et l'art romain est légitimée par le fait qu'il s'agirait, selon le F.N., de deux expressions artistiques du peuple et ainsi de valeurs propre à une culture et non à une période historique. En d'autres termes, le F.N. diffuse une approche ethnocentriste de l'art dont les œuvres ne sont pas reconnues en tant que témoins d'une époque, mais comme expressions d'une identité communautaire.

⁶²⁵ FRONT NATIONAL (1993), « L'enracinement »

⁶²⁶ Site Internet du FRONT NATIONAL, Archives, « L'impérieuse nécessité d'une renaissance : Renouer le lien entre art et peuple », juin 1999

2 – L'art contemporain

Jean-Marie LE PEN a exprimé ses idées sur l'art contemporain à de multiples reprises, notamment lors d'un colloque organisé par le Conseil scientifique de son parti, le 16 janvier 1993, sur le thème « La création artistique contemporaine et l'identité française ». Le journal *Le Monde* a relevé quelques citations du leader frontiste, dans son édition du 20 janvier 1993⁶²⁷ :

- « L'art contemporain est une farce sinistre »,
- « L'art contemporain est en rupture avec la technique, la maîtrise, l'habileté qui sont les références de tout art »,
- « L'art contemporain ne cherche plus le Beau mais l'original »,
- « L'art contemporain est le fait d'une pseudo-élite »,
- « L'art contemporain est une rupture avec l'art fait pour le peuple. ».

Le rejet de l'art contemporain s'explique par une impossibilité, pour de simples raisons tactiques, d'encourager un art qui n'aurait aucune assise populaire, alors que pour le F.N. l'important est d'introduire ses idées dans la masse. Pour le parti de Jean-Marie LE PEN, le seul art qui mérite d'être reconnu est celui dont l'inspiration trouve ses origines dans le peuple et s'avère donc compréhensible par lui : ce que les mouvements totalitaires ont défini comme le « réalisme total »⁶²⁸.

Cette théorie s'articule autour de l'idée selon laquelle l'art doit être le miroir de la nation et non un élément de rupture : ce qui correspond aux principes anti-moderniste défendus par Jean-Marie LE PEN. Dès 1982, le leader du F.N. affirmait que « *le Centre Pompidou a été conçu pour choquer et heurter les amateurs d'une conception traditionnelle de l'art* »⁶²⁹ alors que, selon lui, la culture doit répondre à un système de valeurs dont le peuple serait porteur et sur lesquelles il fonde son identité.

Le F.N. fustige également les actions menées par le Ministère de Jack LANG et notamment par la création des F.R.A.C. « *Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (F.R.A.C.) illustrent bien cette situation [d'une culture élitiste souvent absconse et abstraite]. Sachant qu'ils sont financés par les Conseils régionaux et les collectivités locales, on pourrait imaginer que leurs acquisitions ne sont pas les mêmes en Bretagne et en Alsace, en Aquitaine et en Provence, en Ile-de-France ou en Auvergne. Il en va tout autrement : il y a bien décentralisation des crédits, mais non des choix. Ce sont au contraire des modes centralisés qui imposent leur loi au détriment des artistes et des populations enracinées* »⁶³⁰

. Le F.N. dénonce une « culture officielle », imposée par l'«Etat culturel », qui serait ainsi uniformisée et ne correspondrait pas aux attentes du peuple notamment d'un point de vue d'une valorisation des identités régionales. Par ailleurs, l'accent très net mis sur la création contemporaine, tant d'un point de vue d'un soutien financier que de celui de l'ouverture de lieux culturels spécifiques, est particulièrement critiqué « *en ne s'intéressant qu'aux structures et à l'environnement de la création, on laisse une fois de plus, le champ libre à la gauche et on cautionne la poursuite du déclin culturel et de la perte d'identité de notre pays* »

⁶²⁷ GUERRIN, *Le Monde*, 20 janvier 1993

⁶²⁸ Théorie développée par Igor GOLOMSTOCK, *L'art totalitaire*, Paris, Editions Carré, 1991, 343 p.

⁶²⁹ LE PEN (1982), pp.164-165

⁶³⁰ Site Internet du Front national, Pages « Culture », mai 1998.

631

. L'exemple du Centre Pompidou, déjà cité précédemment, nous paraît le plus significatif de l'approche frontiste des politiques culturelles mises en œuvre par les partis de pouvoir. Renommé « verrue de fer », ce musée d'art moderne et contemporain symbolise selon le F.N. la politique menée par les gouvernements de gauche, notamment sous le ministère de Jack LANG. L'utilisation d'une expression souvent associée dans l'imaginaire collectif à une infection ou à des microbes, exprime le déni accordé à ce lieu, aux œuvres qu'il expose, et aux acteurs culturels et politiques qui l'ont administré et le gèrent aujourd'hui. La figure de la verrue traduit également une forme de sensibilisation fondée sur la peur.

Mais les critiques ne concernent pas uniquement les lieux et les œuvres exposées dans la capitale comme en témoigne cet extrait issu de l'article de Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », dans lequel il s'érige contre un « Zèbre éclaté » exposé à Sélestat et qui témoignerait, selon lui, de la « nullité », de la « prétention » des artistes contemporains qui sont « capables de glapir pendant trois heures devant une toile vierge

⁶³² pour expliquer que [leur] intention était de peindre le non-être ». Il s'agit-là d'une forme de dénonciation de l'art contemporain, des connivences entre les acteurs de la médiation culturelle, et ainsi de l'influence de l'Etat sur les collectivités territoriales. Dénonciation qui répond d'une approche fantasmatique et obsessionnelle du complot et de destruction de la nation, telle qu'elle est formulée par le terme « non-être ».

Hormis les arguments cités ci-dessus, nous avons cherché à connaître les raisons qui poussent l'extrême droite à rejeter l'idée de création et d'innovation artistique, ce que l'on nommait jusqu'à la fin des années 1970 « l'avant-garde », et qui aujourd'hui s'est cristallisé dans l'expression « art contemporain »⁶³³. La première difficulté à laquelle nous nous avons été confrontée vient du fait qu'aucune référence nominative ne se trouve dans les ouvrages et les discours émanant du parti. Le F.N. ne prend pas le risque « d'attaquer » personnellement un ou plusieurs artistes, mais préfère dénoncer l'art contemporain dans sa globalité.

Lors de la Journée culturelle du Front national de la jeunesse, le 1er juin 1996, le leader du Front national développe ces propos de la sorte : « [J]'ai plus confiance dans les beautés ⁶³⁴ créées par ceux qui nous ont précédés que dans celles de ceux qui vont nous suivre ». Et, quelques semaines plus tard, dans un numéro de *National Hebdo* datant du 5 septembre 1996, il précisera que « [a]ujourd'hui par l'intermédiaire de l'art, on s'attaque au goût, à la sensibilité de nos contemporains, on détruit au bout du compte notre civilisation ». L'art contemporain serait ainsi une nouvelle menace pour la civilisation française dans la mesure où il constituerait une rupture avec le passé. Or nous avons rappelé dans la précédente partie que la « notion » de passé constituait une valeur et centrale essentielle, notamment quant à son rapport aux traditions et à l'héritage. Cette opinion nous amène ainsi à nous interroger sur le sens du rejet de cette nouvelle forme de création artistique. Le F.N. rejette-t-il ainsi la modernité artistique ? Serait-ce l'utilisation de la technologie dans certaines

⁶³¹ MEGRET, in LE PEN (1987), pp.114-115

⁶³² *Ibid*, p.112

⁶³³ Pour une approche de l'art contemporain, nous vous invitons à lire les ouvrages d'Elisabeth COUTURIER, L'art contemporain, mode d'emploi, de Catherine MILLET, L'art contemporain, N° Hors série de la revue Beaux-Arts magazine, « 101 artistes contemporains aujourd'hui », ainsi que les travaux d'Anne CAUQUELIN sur la relation entre l'art contemporain et la communication.

⁶³⁴ Site Internet du Front national, Pages « Archives »

créations qui pose problème ? Ou bien encore le fait que l'art moderne et contemporain rejette majoritairement toute forme de figuration ?

La notion d'héritage est ainsi remise en cause par le caractère éphémère de ce type de création artistique. Il est vrai que les installations et performances d'artistes ont généralement, par essence, une durée de vie moindre que celles des œuvres dites « classiques ». Or il s'agit là d'un enjeu majeur pour le Front national : comment une nation pourrait-elle rayonner à travers les siècles si sa culture est représentée et composée d'œuvres périssables ? Cette culture ne serait pas digne du peuple français, de son histoire et de son règne sur les autres civilisations.

La dimension éphémère de l'art contemporain, telle qu'elle est critiquée, reflète un rapport au temps symptomatique de l'identité politique du F.N. notamment quant à son fantasme de déclin de la nation.

Les politiques culturelles du F.N. permettent de saisir, selon nous, l'impensé d'une politique, de saisir ce qui, dans une politique ou dans une stratégie d'acteur, est porteur de logiques refoulées ou impensées. Les nombreuses métaphores, amalgames, et confusions fais par le F.N. rendent compte, selon nous, d'une distance entre logiques et dynamiques conscientes et assumées, et entre logiques et dynamiques inconscientes et refoulées par les acteurs qui en sont porteurs.

B – Le Spectacle vivant

1 – Le théâtre

1 – 1 – La dénonciation du « théâtre de résistance »

Le F.N. n'entend pas subventionner des artistes qui investissent à la fois le champ politique et le champ culturel. « *Ce que nous refusons, c'est que des artistes, qui, es qualité, s'engagent politiquement, veulent utiliser leur art dans le combat politique et, de surcroît, demandent des subventions y compris à ceux qu'ils combattent* ». Bruno MEGRET développera ce point en vue en précisant « *qu'il n'est pas possible de construire une politique culturelle sur l'idée qu'il y a des artistes de droite et de gauche* »⁶³⁵. En d'autres termes, le F.N. refuse toute relation entre art et politique dans la mesure où l'œuvre d'art ne doit pas être l'expression d'une idéologie politique mais celle d'une identité nationale. Les logiques esthétiques du F.N. correspondent ainsi à une expression nationale : celle d'un peuple, d'une nation, uniques.

Les thèmes abordés par les pièces sont ainsi également concernés par le débat frontiste sur l'esthétique : « *[o]n ne peut [...] se satisfaire d'un théâtre qui, sur le plan moral et politique, ne se préoccupe que de racisme, de colonialisme (Aimé Césaire), de nazisme (Thomas Bernhard), de fascisme (Antonio Tabucchi) et plus récemment « d'homophobie »* »⁶³⁶

. Les dramaturges dénonçant à travers leurs pièces des doctrines totalitaires et des pratiques discriminatoires sont eux-mêmes dénoncés dans ces propos. Il s'agit-là du refus d'une logique interventionniste du théâtre dans le champ du politique afin de ne pas porter atteinte à l'« ordre moral ».

⁶³⁵ Entretien avec Bruno MEGRET, *Mouvement*, juin 1998, pp.9-11

⁶³⁶ FRONT NATIONAL (1993), 10^e proposition, « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français »

Dans un chapitre des 300 mesures pour la renaissance de la France intitulé « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français », le Front national précise son point de vue à l'encontre de quelques dramaturges connus.

« La caution de « bonne tenue intellectuelle » est invariablement assurée par les staliniens, les tenants de l'absurde et les nihilistes de service, tels BRECHT, KAFKA ou BECKETT, à qui nous ne dénions pas un certain génie littéraire mais qui masquent, à la manière d'une interminable rengaine, le relatif désert de la création officielle. »

L'utilisation, parfaitement maîtrisée, de la rhétorique par le F.N., nous amène à penser que le fait de citer ces auteurs n'a rien de fortuit. En effet, le F.N. ne remet pas en cause les qualités littéraires de ces grands auteurs mais bel et bien leurs engagements politiques. Nous pensons également que ce commentaire exprime un rejet du processus de « distanciation » créée par BRECHT, qui pousse le spectateur à avoir un regard critique de la société au travers de ses pièces et de leurs mises en scène. Or selon le F.N., les artistes doivent transcender la société afin de participer à la construction de l'« âme collective » du peuple français, comme le stipule Bruno MEGRET lors d'une interview pour la revue *Mouvement* : « [l']art doit être un repère, et non un instrument de rupture. L'art doit servir à consolider l'harmonie de la société et non pas être un élément de dissonance systématique. »⁶³⁷.

Bernard LAMIZET a montré que « [l]a représentation théâtrale est toujours critique, parce qu'elle fait apparaître une forme de dédoublement distancé de la réalité sociale et politique de la société dans laquelle elle s'inscrit »⁶³⁸. Ainsi, la représentation esthétique donne du sens en proposant les choix esthétiques qui seront faits par le public ; or dans le cadre des politiques culturelles du F.N., le fait que des normes et des règles esthétiques soient imposées aux acteurs de la médiation culturelle empêchent toutes formes de choix. Les politiques culturelles du F.N. se caractérisent par la confusion entre engagement esthétique et engagement politique puisque le parti agit et décide pour le public.

La confusion entre esthétique et pouvoir, qui s'exprime au travers de ces nombreuses critiques et revendications, témoigne d'une logique fantasmagorique du pouvoir. En effet, cette confusion s'explique, selon nous, par la volonté de donner une consistance à cette logique de pouvoir dont le F.N. est écarté, et qui, pour lui, ne saurait donc être un fantasme.

L'art devrait ainsi accompagner la politique menée par l'Etat afin de participer à la diffusion de l'idéologie. Le F.N. remet ainsi en cause selon nous, la relation entre citoyenneté et l'art dans la mesure où il souhaite imposer ses conceptions idéologiques dans le champ esthétique. Il s'agit une fois encore d'un antagonisme entre les critiques émises par le Front national relatives au fait que « [l]a France vit aujourd'hui sous un "art officiel" »⁶³⁹, et les déclarations du parti. L'art n'aurait donc pas pour fonction de critiquer les institutions politiques, ni de se lancer dans ce que le F.N. appelle le « combat politique ». L'art doit par ailleurs conforter les citoyens dans l'accomplissement d'un idéal, conforme en l'occurrence, à l'idéologie frontiste.

1 – 2 – Les références théâtrales du Front national

⁶³⁷ *Ibid*

⁶³⁸ LAMIZET (2000), p.104

⁶³⁹ FRONT NATIONAL (1993), « Le royaume de la prébende »

« Comment se fait-il qu'une pièce d'André Josset, de Tanguy Malesmanche ou de Jean Yole, ne soit jamais programmée ? »⁶⁴⁰ Dans les différents discours et programmes culturels du Front national, Jean-Marie LE PEN cite fréquemment ces trois auteurs.

André JOSSET, Tanguy MALEMANCHE et Jean YOLE sont trois auteurs français de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

André JOSSET⁶⁴¹ est notamment l'auteur de trois pièces de théâtre : Le bal des adieux paru dans le numéro 134 de la revue *L'Avant-Scène Théâtre* ; Elizabeth, La femme sans homme, et Les Borgia, famille étrange, parues aux Editions Fasquelle, respectivement en 1936 et 1938.

Tanguy MALEMANCHE était un auteur breton qui a écrit deux ouvrages en langue régionale, Gurvan ar marc'hek estranjour⁶⁴² et Ar baganiz⁶⁴³.

Jean YOLE, de son vrai nom, Léopold ROBERT, était avant tout un homme politique français (1878-1956) qui a participé au gouvernement de Vichy. Ses œuvres ont revendiqué son attachement à « l'ordre ancien de la société traditionnelle », en traitant des mutations sociales qui entraîneraient des problèmes importants sur le monde rural. Ont lui doit notamment des romans : Les Arrivants, La Dame du bourg, Les Démarqués, Limogé ; des pièces de théâtre : Le Palais du paysan, La servante sans gages, Le Capitaine de paroisse ; et des essais Le Malaise paysan, La Terre et les vivants, La Population et l'habitation rurales, La Vendée, Les Marais de Monts en Vendée.

Ces trois auteurs constituent des références logiques dans l'idéologie frontiste et ce pour plusieurs raisons : leurs œuvres⁶⁴⁴ s'adressent à l'électorat du F.N. majoritairement composé de personnes de plus de soixante-dix ans, pour lesquelles ces auteurs sont susceptibles d'« éveiller des souvenirs ». Ces références permettent également d'amorcer une critique de la censure dont le F.N. serait victime, par la non-représentation de ces œuvres qui expriment en grande partie les idées du F.N.

La référence à la terre et aux langues régionales vise à cibler les terrains électoraux et particulièrement les régions où la culture régionale est très importante. « Il n'est nullement choquant qu'Alsaciens, Basques, Bretons, Corses, Picards... soient attachés à leurs coutumes et spécialement à leur langue locale »⁶⁴⁵.

D'autres auteurs de théâtre sont cités dans les écrits du parti. Le programme de gouvernement de 1993 stipule que le Front national souhaite redonner leurs lettres de noblesse à des auteurs qui seraient oubliés du grand public : « Qu'attend-on également pour faire connaître au public populaire les grands auteurs étrangers ? L'italien MALAPARTE,

⁶⁴⁰ Ibid

⁶⁴¹ Pour plus d'informations sur cet auteur, André JOSSET, 1897-1976, à la rencontre d'un auteur dramatique, Bibliothèque nationale, Exposition du 24 octobre-18 novembre 1979, [catalogue par Noëlle Guibert et Michèle Thomas], ISBN 2-7177-1500-2

⁶⁴² Paru en 1923 aux Editions Kemper et disponible à la bibliothèque universitaire de Rennes 2.

⁶⁴³ Paru en 1931 [Brest, Editions Gwalarn, 124 p., (Coll. « Gwengolo-here »)]. Egalement disponible à la bibliothèque universitaire de Rennes 2.

⁶⁴⁴ Nous tenons à préciser qu'aucun ouvrage de ces auteurs n'est disponible en librairie, mais qu'ils le sont chez des réseaux de bouquinistes ou dans certaines librairies proches de l'extrême droite. Bien que d'un point de vue éditorial, la disponibilité à la vente d'une œuvre n'implique bien évidemment pas la qualité de celle-ci, elle constitue néanmoins un gage de reconnaissance.

⁶⁴⁵ FRONT NATIONAL (1993), 9^e proposition, « Préserver les langues régionales authentiques dans le respect de la langue française »

mais aussi et surtout ceux qui ont été ou qui sont les témoins privilégiés de la barbarie la plus récente, la plus contemporaine... celle des régimes communistes, comme le tchèque Vaclav HAVEL ("L'interrogatoire"), le polonais Witold GOMBROWITZ ("Le mariage") ou le roumain CARAGIALE, peut-être aussi génial que Ionesco. »⁶⁴⁶ Au-delà de la contradiction à citer, dans un même ensemble de références, Vaclav HAVEL et MALAPARTE, ces références expriment une nouvelle fois l'obsession victimaire dans laquelle se trouve le F.N. en fustigeant le parti communiste qui représenterait une « menace extérieure ». Ces auteurs sont cités afin de critiquer ardemment le communisme et « les barbaries » qu'il aurait infligées à de nombreuses « civilisations ». Il s'agit également de critiquer les politiques culturelles récentes qui ont mis en valeur des artistes ayant collaboré au communisme durant la seconde moitié du XXe siècle.

Or pour le F.N., le théâtre doit promouvoir la tradition française en faisant « respecter les textes »⁶⁴⁷. À ce titre, le seul auteur contemporain cité par le Front national est Michel VINAVER, présenté comme un « *ancien dirigeant d'entreprise et dramaturge, qui dénonce, de façon un peu trop cruelle peut-être pour eux, un ordre établi dans lequel se sont bien installés les « héros » de Mai 68.* »⁶⁴⁸ Dans ce cas précis, le Front national s'attaque à la philosophie de Mai 68 et à ce qu'il nomme « le théâtre de rupture » coupable d'un « nouveau conformisme »⁶⁴⁹ et de la disparition de l'ordre dans la société. Or l'ordre est une des principales valeurs dont non seulement s'enorgueillie le parti mais aussi qu'il proclame défendre. Le « respect des textes » prôné par le parti participe de ce rapport à l'ordre en ce sens où il exprime à la fois le refus d'interprétation nouvelle mais aussi celui de la création. En d'autres termes, le théâtre est un domaine artistique qui doit obéir à de règles et respecter des grands textes qui constituent la mémoire de la France.

2 – Le divertissement ou le refus de la création théâtrale

Le divertissement distrait le public par des programmes relevant d'opérettes, de vaudevilles ou, depuis l'avènement de la télévision, d'émissions visant à toucher l'audience la plus large. Mais le divertissement est aussi un moyen de détourner l'attention par des spectacles ne nécessitant aucune réflexion du point de vue de la réception. Or le théâtre revendique très clairement la volonté d'amener le public vers une réflexion, aussi personnelle qu'elle soit, autour d'un sujet donné.

Composante essentielle du spectacle vivant, la création apparaît sous de multiples formes que ce soit par le biais de création d'œuvres, mais aussi par de nouvelles propositions de mise en scène d'œuvres appartenant au répertoire classique. La création contemporaine vise souvent une rupture esthétique et/ou sociale. Or nous avons vu précédemment que Jean-Marie LE PEN a dénoncé, dès 1982, « le théâtre de rupture » coupable d'un « nouveau conformisme »⁶⁵⁰ et de la disparition de l'ordre dans la société.

Ainsi, le F.N. revendique la promotion d'un théâtre susceptible de satisfaire le public le plus large par des programmes « simplificateurs » : « *[s]'il veut regagner les faveurs*

⁶⁴⁶ FRONT NATIONAL (1993), 10^e proposition, « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français » Nous tenons à corriger les erreurs orthographiques issues de ce texte puisqu'il s'agit de Witold GOMBROWICZ et CARAGIALE.

⁶⁴⁷ LE PEN (1982), p.172

⁶⁴⁸ FRONT NATIONAL (1993), 10^e proposition, « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français »

⁶⁴⁹ LE PEN (1982), p.172

⁶⁵⁰ LE PEN (1982), p.172

du public, le théâtre devra, plutôt que de se perdre dans des recherches expérimentales souvent absconnes, retrouver sa vocation populaire »⁶⁵¹. Le F.N. reprend ici les critiques émises durant les années 1970 sur l'échec de la démocratisation culturelle et ce que Philippe URFALINO a nommé, « l'émergence d'une tension : le public ou la création »⁶⁵². Ce commentaire, issu du programme de 1993, exprime la volonté frontiste de promouvoir un théâtre plus proche du peuple, par la mise en œuvre d'une programmation populaire faisant place notamment au divertissement et au vaudeville. Le primat du divertissement sur la création, symptomatique de l'art totalitaire⁶⁵³, répond d'une logique partisane : privilégier des formes artistiques représentant les valeurs et l'idéologie du parti.

Yves MICHAUD, dans son ouvrage *La crise de l'Art contemporain*, a rappelé que les pouvoirs totalitaires attendent de l'art et des artistes des contributions à la glorification de leurs pouvoirs. Que ce soit par la « *célébration glorieuse et triomphante du pouvoir lui-même à travers constructions, grands projets, monuments* », par « *la mise en scène de la représentation du pouvoir à travers parades, défilés, fêtes, grandes manifestations, et les reportages et témoignages sur ces occasions* » et par « *la contribution à la propagande et à l'éducation des masses dans l'idéologie et les valeurs qu'il impose* »⁶⁵⁴, les pouvoirs totalitaires ont toujours produits des conceptions esthétiques correspondant à une forme d'art officiel. La dimension paranoïaque de l'identité politique du F.N. permet, selon nous, de prendre en compte l'idée de glorification du pouvoir dans la mesure où le Front national revendique sa volonté de rendre la parole au peuple et rompre au déclin de la nation. Par ailleurs, l'accent mis sur la promotion d'un art populaire à la gloire des valeurs que défendent le Front national permettrait selon ce dernier d'attirer les foules et d'agir ainsi sur les consciences de chaque citoyen. Les arts populaires, le folklore, sont composés de disciplines connues du plus grand nombre et fidèles à l'histoire de la nation dont le F.N. revendique l'héritage.

3 – La danse

La danse est un domaine artistique peu considéré par le Front national, si l'on se réfère au fait qu'un seul texte officiel du parti en parle et qu'il est absent de tous les textes que nous avons étudiés.

Contrairement aux autres formes artistiques, aucun chorégraphe, aucun ballet ni même aucun danseur n'est cité par le F.N. que ce soit pour être critiquée ou pour promouvoir une manifestation, un artiste.

La danse est associée au chant et à la musique par le biais du solfège : « *[l]'apprentissage du chant choral, [...] de la musique instrumentale et de la danse, sera encouragé à partir du plus jeune âge.* »⁶⁵⁵ Les valeurs qui sont associées à ces trois domaines artistiques sont celles de la discipline, de la rigueur et de la perfection, ce qui pourrait correspondre à des valeurs militaires auxquelles se réfèrent fréquemment le F.N.

⁶⁵¹ FRONT NATIONAL (1993), 10^e proposition, « Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français »

⁶⁵² Ce titre est issu de l'ouvrage *L'invention de la politique culturelle*, Quatrième partie, « Le temps des bilans », Chapitre 8 : « Mai 68 ou la fausse désillusion ».

⁶⁵³ Sur ce sujet, Igor GOLOMSTOCK, *L'art totalitaire*, Paris, Editions Carré, 1991.

⁶⁵⁴ MICHAUD (1997), pp.86-87

⁶⁵⁵ FRONT NATIONAL (1993), 13^e proposition, « Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques »

La danse, sans douter de sa dimension populaire ou régionale, n'est donc présentée que dans sa fonction pédagogique, par l'apprentissage, et non artistique. Le F.N., dans les textes, ne porte aucun intérêt spécifique à ce secteur culturel, si ce n'est pour qu'il sublime des valeurs chères au parti. Ainsi il n'hésitera pas, par le biais de ses élus au Conseil régional Rhône-Alpes, à refuser des subventions à plusieurs compagnies dans le cadre de l'organisation de l'édition de 1998 la Biennale de la danse de Lyon baptisée « *Mediterranea* ». Lors d'une séance plénière du conseil régional de Rhône-Alpes, le 28 juillet 1998, Pierre VIAL, vice-président FN de la commission culture⁶⁵⁶, est intervenu pour dénoncer le thème des cultures méditerranéennes qui selon lui, « *est pernicieux car il vise à instiller l'idée que les pays de l'Europe méditerranéenne ont en fin de compte plus de parenté profonde avec les pays d'Afrique et du Proche-Orient qu'avec le reste de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural. La France étant, dans cette optique, tirée vers le sud. Il y a donc bel et bien derrière l'apparence festive un message idéologique au cœur de la Biennale* ». Cette édition de la Biennale, qui avait proposé comme slogan « *le troisième millénaire sera sud* », se vit ainsi refuser la subvention qui lui était annuellement accordée par le Conseil Régional. De plus, les 200 000 francs qui devaient aider à la diffusion du spectacle de Michel KELEMENIS ont été refusés, de même que trois subventions de 85 000 francs chacune devant aller aux villes de Bourg-en-Bresse, Chambéry et Grenoble pour leur participation au défilé.

Le refus de subventionner cette manifestation internationale, et certaines des compagnies participantes, revêt un caractère sectaire et ethniciste. La promotion de spectacles visant au mélange des cultures et des civilisations correspond à la crainte d'une menace extérieure, ici en l'occurrence les civilisations du sud de la Méditerranée.

C – Le livre

Le marché de l'édition française est un secteur économique détenu en majorité par deux grands groupes de presse, Hachette et Interforum. Outre l'éditeur, deux autres acteurs interviennent dans le marché du livre : le diffuseur et le distributeur.

La diffusion et la distribution sont deux activités complémentaires qui permettent aux petits éditeurs –les grandes maisons d'édition ayant leurs propres représentants- de présenter leurs publications aux libraires par le biais de représentants.

Ces maillons de la chaîne du livre permettent une large diffusion des ouvrages sur le territoire national et/ou international.

Le Front national dénonce la crise du secteur de l'édition qui serait dû selon lui à trois principaux facteurs : le prix trop élevé du livre, le « *rôle pernicieux de la CGT [qui serait] en situation de monopole* » dans le domaine de l'impression, et la baisse du nombre de lecteurs français. Ces facteurs, exposés dans l'ouvrage de Bruno MEGRET, *L'impératif du renouveau, les enjeux de demain*⁶⁵⁷, sont appuyés par le constat suivant : « *Nos littérateurs [sont responsables car] ils donnent dans le nombrilisme. Nos pédagogues également. A un commentaire de Corneille, ils préfèrent un débat sur la paix ou le racisme. C'est plus facile* »

⁶⁵⁶ En 1998, quatre triangulaires ont eu lieu, en Picardie, Bourgogne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, et elles ont permis à Charles BAUR (U.D.F.-F.D.), Jean-Pierre SOISSON (apparenté U.D.F.), Charles MILLON (U.D.F.-D.L.) et Jacques BLANC (U.D.F.-D.L.) de devenir Présidents de région. Pierre VIAL bénéficiera de cette triangulaire pour être désigné dans ces fonctions.

⁶⁵⁷ MEGRET (1986)

658

. Au-delà des écrivains, coupables d'une forme de « parisianisme » littéraire, Bruno MEGRET dénonce le travail de l'ensemble des médiateurs du livre (libraire, enseignant, journaliste, etc...), en utilisant le terme péjoratif « littéraire ». Le travail des acteurs du champ littéraire contribuerait à la diffusion d'une pensée unique illustrée, au travers de ce commentaire, par la défense des droits de l'homme. Or c'est bien cette pensée unique qui est dénoncée par le F.N. : dans la déclinaison de sa théorie du complot, le F.N. se présente en victime des « censeurs » de l'édition française qui refuserait, pour des raisons idéologiques, d'éditer, de diffuser et de distribuer les ouvrages appartenant à sa famille politique. Aussi, dans la logique de construction d'une « contre-société », le F.N. a créé son propre réseau d'éditions.

Dans le cadre des publications de l'extrême droite française et du Front national, hormis l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, paru en 1984 aux éditions Carrère/Lafon, tous les livres des dirigeants du parti ont été édités par des maisons d'édition d'extrême droite. Ces maisons n'étant pas distribuées par le réseau classique de l'édition, elles ont dû utiliser d'autres moyens de diffusion de leurs catalogues : Vente par correspondance (V.P.C.), stands lors des manifestations politiques, envoi de mailings aux militants, promotion des auteurs par le biais des médias officiels du parti ou des médias sympathisants.

L'émergence d'Internet a permis au F.N. de développer son audience en ciblant les internautes grâce aux liens interactifs. Certains sites de particuliers ou d'associations consacrés à des auteurs, proposent des liens avec des associations satellites du F.N. ou directement avec son site institutionnel. Sur ces sites, sont proposés les ouvrages de dirigeants frontistes ou de militants. Par le biais d'Internet, le F.N. revendique une augmentation croissante du chiffre d'affaires de ces maisons d'édition, ce qui leur a permis de développer leurs catalogues. Ainsi, le mouvement lepéniste a lancé en juillet 1997, une collection d'ouvrages à petits prix⁶⁵⁹, « La tradition en poche », qui se compose de deux séries intitulées « Les classiques » et « Un regard national ». Par « classique », le F.N. entend redonner ses lettres de noblesse à certains auteurs phare de la littérature d'extrême droite : BAINVILLE, BARRES, PEGUY, DRIEU LA ROCHELLE, MAURRAS, BLOY⁶⁶⁰.

Les premiers volumes de la série « Un regard national » ont abordé des thèmes d'histoire ou d'actualité en traitant du M.S.I.⁶⁶¹, de l'Occident, et du nationalisme irlandais.

Par ailleurs, quelques bibliothèques municipales et universitaires possèdent, dans leur fonds, certains titres émanant du parti, mais ils ne sont accessibles que « sur demande ».

En réponse aux critiques émanant des acteurs de la médiation culturelle à l'encontre des politiques de rééquilibrage opérées par les maires de Vitrolles, Orange et Marignane, le F.N. s'est saisi de ce fait pour dénoncer l'absence de pluralisme dans les bibliothèques publiques. Le F.N. argumentera ses propos en montrant qu'il est le seul parti politique français dont les ouvrages rédigés par ses dirigeants ne sont pas librement accessibles aux lecteurs. Ce constat permis au F.N. de rappeler que son programme culturel revendique l'application de principes de liberté et de responsabilité⁶⁶² qui ferait défaut aux politiques culturelles françaises.

658 *Ibid*, p.116

659 Au moment des faits, chaque titre de cette collection coûtait trente francs (4,58 euros).

660 Cf. *Annexe n°22* présentant la biographie de quelques uns de ces auteurs.

661 Cf. Définition présentée dans la note de bas de page n°176.

662 Ils ont été présentés dans la seconde partie, p.26.

1 – Les Editions nationales

Editions officielles du Front national, cette maison d'édition connaît un net développement. Limitée au départ à l'édition des actes des colloques du Conseil scientifique du Front national et d'autres documents du parti, elle a édité des témoignages des maires F.N. (Catherine MEGRET et Jacques BOMPARD), des albums de dessins de KONK⁶⁶³ et de CHARD⁶⁶⁴, et un album de plus de 100 pages en quadrichromie, Clovis Roy des Francs.

665

2 – Les maisons d'éditions proches du F.N.

Pour pallier le soi-disant manque de représentation du Front national et l'absence de pluralisme dans le secteur de l'édition, le parti a développé un réseau satellite de sympathisants. Les multiples maisons d'éditions proches du parti proposent des catalogues dont les thématiques concernent essentiellement l'histoire, la jeunesse, la mythologie et le régionalisme. Par ce biais, le F.N. peut élargir ses cibles en intensifiant sa propagande idéologique.

3 – Les maisons de vente par correspondance

Les catalogues de V.P.C. ne s'adressent qu'à des personnes dont les coordonnées figuraient déjà sur des fichiers de sympathisants, disponibles par le biais du réseau associatif proche du F.N.

Les structures de diffusion de l'extrême droite sont remarquablement discrètes mais relativement efficaces. Chaque groupe, chaque réseau disposant de sa structure de vente par correspondance, les micro-particularismes s'en trouvent accrus. D'où l'importance des publications comme la *Lettre de Magazine Hebdo* (dans l'orbite du G.R.E.C.E.) ou de *la Croisade du Livre Contre-Révolutionnaire* (catalogue mensuel), de *Lectures Françaises* (revue mensuelle de Henry COSTON) et des *Cahiers de Chiré* (annuels), tous trois édités par Diffusion de la Pensée Française, qui donnent un aperçu assez large de la production éditoriale susceptible d'intéresser un public d'extrême droite.

L'efficacité de ces réseaux de diffusion passe par des rachats mutuels de leurs fichiers, qui permettent une prospection bien « ciblée » avec des taux de retour bien supérieurs à ceux des catalogues envoyés plus largement. Beaucoup de publications publient régulièrement la liste des maisons d'édition « amies » et les adresses des bulletins et revues reçues en « service de presse ». Les lecteurs les plus curieux peuvent, par correspondance, découvrir de proche en proche tout un monde de publications dont la plupart ne sont disponibles que dans quelques librairies d'extrême droite, voire, et c'est le cas du plus grand nombre de publications, ne sont nulle part proposées à la vente. Les publications d'extrême droite trouvent ainsi le chemin d'un lectorat dispersé sur tout le territoire, jusque dans les communes les plus reculées.

⁶⁶³ Konk est le pseudonyme de Laurent FABRE, un dessinateur de presse (1944-...) qui collabore depuis 1987 à *Valeurs actuelles*, *Minute*, *National Hebdo*.

⁶⁶⁴ Pseudonyme de Françoise PICHARD (née en 1941), dessinatrice pour les journaux *Rivarol* et *Présent*.

⁶⁶⁵ Cf. *Annexe n°23*, « Liste (non exhaustive) des maisons d'édition proches du F.N. » René MONZAT a réalisé le recensement de ces maisons d'édition dans son article « L'édition d'extrême droite : géographie d'un univers discret », paru dans le numéro hors série de juillet 1997 de la revue *Livres*, publié avec le concours de l'A.B.F. On peut consulter également l'article paru dans *Le Monde* du 2 avril 1998 qui recense 300 titres de presse d'extrême droite.

3 – 1 – La société D.E.F.I. (Diffusion des Editeurs Français Indépendants)

Cette structure a été créée en 1997 et gérée par Damien BARILLER, directeur de cabinet de Bruno MEGRET qui en est l'unique actionnaire. Elle diffuse aussi bien les ouvrages des *Editions Nationales* que des ouvrages plus sulfureux. *D.E.F.I.* semble avoir notamment pour objectif de retirer aux réseaux néo-nazis indépendants le contrôle de la diffusion des ouvrages qu'ils lisent. *D.E.F.I.* et la *S.E.R.P./P.R.E.S.* ont monté la structure de *VPC Durandal*.

D.E.F.I. proposent des essais comme *La destruction de Dresde* de David IRVING, des romans dont *Le camp des saints* de Jean RASPAIL, des livres pour enfants sous la collection « Signes de pistes », et quelques « beaux-livres » dont un sur le sculpteur préféré d'Adolf HITLER, Arno BRECKER.

La collection « Signe de piste » a été créée en 1937 avec comme première vocation de proposer aux adolescents, des romans dont la trame narrative se situe autour du scoutisme et autour d'aventures prônant la franchise, l'amitié, le courage, la tolérance. Rediffusée par *D.E.F.I.*, elle est défendue par l'association des Amis de Signe de piste, qui a créé son propre site Internet, www.signe-de-piste.com.

3 – 2 – La société de Diffusion de la Fin des Temps

Cette petite structure créée par des catholiques intégristes exprime une nouvelle fois l'importance de la mouvance catholique au sein du F.N.

4 – Les librairies proches du Front national

Parmi un nombre important de librairies proches de l'extrême droite, six serviraient de vitrines au Front national⁶⁶⁶ :

- *L'Aencre* (75001 Paris)
- *Anthinéa* (83000 Toulon)
- *Duquesne* (75007 Paris)
- *La joyeuse garde* (83000 Toulon)
- *Librairie - Papeterie Michel* (13100 Aix-en-Provence)
- *Librairie St Nicolas* (75005 Paris).

Ces librairies sont des lieux de diffusion d'œuvres appartenant au répertoire classique de l'extrême droite française, mais également de revues et de fanzines qui ne sont pas distribués en maison de presse ou en kiosque. Elles permettent ainsi de tisser un réseau de sympathisants et de les informer des diverses manifestations proposées par des associations, clubs ou cercles politiques proches du Front national ou par le parti lui-même.

Bien connues des réseaux d'associations de défense des droits de l'homme, elles font l'objet de multiples contrôles conformément à la législation française⁶⁶⁷, en vérifiant notamment l'exposition des ouvrages dans les vitrines⁶⁶⁸.

⁶⁶⁶ Il est important de préciser de cette liste a été établie, en 1998, par Caroline FOUREST et de Fiammetta VENNERS, et présentée dans leur ouvrage *Le guide des sponsors officiels du Front national et de ses amis*, Paris, Editions Raymond Castells.

⁶⁶⁷ Les articles 23 et 24 de la Loi du 29 juillet 1881 condamnent l'apologie des crimes, même sous forme indirecte, et l'apologie de l'auteur d'un meurtre ou crimes de guerre. La Loi 72-546 du 1er juillet 1972 punit les publications qui auront provoqué à commettre crimes ou délits. Celle du 13 juillet 1990 punit la contestation directe ou indirecte d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité.

⁶⁶⁸ Certains ouvrages sont interdits d'exposition en France et ne peuvent être disponibles en librairie que sur commande.

Par ailleurs, la domiciliation de ces librairies à Paris, Toulon et Aix-en-Provence, nous semble intéressante à relever dans la mesure où il s'agit de trois villes dans lesquelles le F.N. et/ou ses idées sont fortement implantées.

5 – La Société d'Etudes et de Relations Publiques (S.E.R.P.)

La Société d'Etudes et de Relations Publiques a été créée en février 1963 par Jean-Marie LE PEN et deux associés, Philippe MARCAIS, le partisan de l'Algérie française, et Léon GAULTIER, l'ancien Waffen SS. Enregistrée sous la forme juridique de Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), elle fut l'unique société de Jean-Marie LE PEN. Cette société phonographique était spécialisée dans le chant militaire, ainsi que dans la publication d'enregistrements sonores de grands textes historiques.

La gérance de la société a été confiée à Marie-Caroline GENDRON née LE PEN, qui l'a co-dirigée avec Pierre DURAND.

La S.E.R.P. dont le catalogue était disponible uniquement sur demande, aura permis au F.N. de se constituer un fichier de sympathisants auxquels le parti a pu adresser de nombreux courriers, tracts, coups de téléphone afin des les sensibiliser à ses causes. Les fichiers clients de la S.E.R.P. ont été demandés par le F.N. afin de recruter des militants de manière abusive, ce qui a entraîné de nombreuses procédures judiciaires.⁶⁶⁹

Le fichier-client, conservé par le Front national constituera une base de données diffusées à toutes les institutions culturelles proches du F.N.

La société fut poursuivie en 1965 à la suite de la mise en vente d'un disque regroupant des *Chants de la révolution allemande* et des discours d'anciens chefs nazis, d'hymnes et de marches militaires. Le 14 janvier 1971, Jean-Marie LE PEN est reconnu coupable par la Cour de Cassation d'apologie de crimes de guerre pour l'édition d'un disque intitulé *Le IIIe Reich. Voix et chants de la Révolution allemande*, après une première condamnation par la dix-septième chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 18 décembre 1968.

La S.E.R.P. est en liquidation judiciaire depuis le 30 mars 2000.

L'existence de ce réseau culturel facilite une diffusion des œuvres littéraires, musicales et cinématographiques défendues par le Front national et qui ne sont pas accessibles par un autre moyen. Il représente ainsi une aide importante à la circulation des idées partisans. Il est à noter que depuis une dizaine d'années, les dernières parutions des principaux dirigeants du F.N. sont pour la plupart accessibles, en rayon ou sur commande, dans les librairies généralistes. Mais en ce qui concerne les ouvrages auxquels se réfère l'idéologie frontiste (ouvrages souvent interdits ou retirés de la vente), cette diffusion n'est pas aussi évidente et ce pour de multiples raisons. D'une part, l'édition française connaît un nombre croissant de titres publiés chaque année ce qui laisse une place réduite à la réédition de textes à faible potentiel économique. Or une majorité des textes appartenant à la famille de l'extrême droite française sont anciens ce qui nécessite une recherche dans un réseau de bouquinistes et donc un coût souvent élevé. D'autre part, il est à noter que certains milieux culturels refusent de participer à la diffusion d'idées proches de l'extrême droite.

C'est pour cela que l'extrême droite et le Front national en particulier ont été amenés à développer des moyens de publication indépendants et non soumis à une « certaine censure ».

⁶⁶⁹ Cf. *Annexe n° 24*, Extraits du 20e rapport d'activités de la C.N.I.L. prévu par l'article 23 de la loi du 6 janvier 1978, « Les scouts d'Europe. La C.N.I.L. contre la S.E.R.P. »

6 – Les références littéraires du Front national

« Nous nous inspirons de quinze siècles de pensée. Nous nous inspirons déjà d'un des premiers textes, Les Dix Commandements, un texte qui défend la loi naturelle et un ordre moral. Nous remontons à Platon, à Aristote, à des auteurs du 17^{ème} siècle, que ce soit Racine, Corneille, Molière. Ensuite, au 20^{ème} siècle, c'est notamment Jacques Bainville,⁶⁷⁰ Barrès, Maurras, et aujourd'hui des auteurs comme Jean Madiran. »

Cette contre-vérité que constitue l'interprétation des Dix Commandements faite par le F.N. exprime l'importance de la nationalité.

Par ailleurs, aucune référence du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles n'apparaît dans cette citation ce qui dénote un refus de la philosophie des Lumières et du romantisme littéraire notamment : les valeurs prônées par ces mouvements artistiques étant opposées à celles du F.N., tout comme la critique sociale et politique qui exprime une forme de dénonciation de l'ordre moral.

Malgré cela, le Front national n'a jamais été avare en références littéraires, preuve en est le nombre de personnalités littéraires et scientifiques qui illustrent les propos de Bruno MEGRET dans son ouvrage L'impératif du renouveau, les enjeux de demain⁶⁷¹. Dans l'ordre d'apparition dans le texte, sont cités :

Antonio GRAMSCI, SUN TZU, George ORWELL, Louis ARAGON, Louis ALTHUSSER, Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, Françoise GIROUD, Bertold BRECHT, Jean GENET, Jean-Paul SARTRE, Maurice MERLEAU-PONTY, Jacques LACAN, Michel FOUCAULT, Alain PEYREFITTE, Robert MUSIL, Jacques ATTALI, Saint-John PERSE, Jean GIONO, VOLTAIRE, Charles Ferdinand RAMUZ, Philippe SOLLERS, Henri Million de MONTESQUIEU, RACINE, MOLIERE, Jules VERNE, MONTHERLANT, Denis de ROUGEMONT, José ORTEGA Y GRASSET.

La référence à ces auteurs dans cet ouvrage répond à plusieurs fonctions.

Dans un premier temps, Bruno MEGRET souhaite montrer l'étendu de ses connaissances littéraires. Dans un second temps, il cherche essentiellement à illustrer ses propos de citations ou de références d'ouvrages d'auteurs reconnus et « non-estampillés » extrême droite. Bruno MEGRET essaye de montrer que les références littéraires du Front national ne sont pas exclusivement liées à une idéologie, mais correspondent à un choix réfléchi, basé sur la connaissance et la réflexion de textes et ce à travers de multiples périodes de l'Histoire.

D – La musique

1 – Le Rock Identitaire Français (R.I.F.) ou rock nationaliste

Partant de l'idée selon laquelle pour accéder au pouvoir il faut d'abord gagner les esprits et imposer ses références, le F.N. s'est lancé sur les terrains de la musique. L'objectif de la culture frontiste est de proposer une alternative musicale aux jeunes militants. En

⁶⁷⁰ Entretien de Cécile BODET-DOCKES avec Michel HUBAULT, Secrétaire général de l'Institut d'Action Culturelle du Front national, au Parlement européen de Strasbourg, le 9 avril 1996.

⁶⁷¹ MEGRET (1986)

effet, ce domaine permet d'attirer plus largement des jeunes qui n'auraient pas adhéré au F.N. par une démarche purement politique. Il n'était plus possible pour un parti, dont la section jeunesse se revendique comme étant la première de France, de se cantonner à des références musicales marginales et marginalisantes, tel que le R.A.C.⁶⁷², « Rock Against Communism », cher aux boneheads -skinheads d'extrême droite-.

Le Rock Identitaire Français (R.I.F.) fait partie d'une « stratégie » culturelle d'ensemble qui vise à développer une « contre-culture », une « culture rebelle » en s'adressant à des jeunes, souvent marginaux qui partagent un sentiment d'exclusion et de rejet de la société.

Les valeurs proclamées par le R.I.F. sont l'amitié, la solidarité, l'enracinement, le patriotisme, les traditions et il fait fréquemment appel à une symbolique celte et à des images médiévales.

Dans un article publié dans *Jeune Résistance*⁶⁷³ intitulé « L'action culturelle a un impact puissant sur les cerveaux⁶⁷⁴ », un militant national radical explique en quoi il conçoit le R.I.F. comme un outil de propagande auprès des jeunes nationalistes : « *Nos contemporains fonctionnent essentiellement à l'émotion. Il faut donc employer l'émotion pour les convertir à nos idées.* ». Ce point de vue est appuyé par article intitulé « La musique comme vecteur politique » paru dans la revue *Réfléchir & Agir*⁶⁷⁵, « *la musique, moyen de distraction et de d'identification particulièrement prisé par le jeunesse [...] force de pénétration, peut être aussi le ciment d'une communauté et force de libération. [Elle] apparaît donc comme un vecteur politique et culturel que nous ne pouvons pas négliger [...], une puissance de persuasion inégalable.* »

La musique est ainsi perçue comme un outil de propagande idéologique capable de mobiliser une population spécifique tout en la rassemblant autour de valeurs communes. Ainsi, des concerts de groupes de rock identitaire français ont été organisés lors de nombreuses manifestations du F.N.J.

La marginalisation de cette mouvance implique une certaine clandestinité ce qui explique le peu de concerts organisés en France. La promotion des groupes se fait essentiellement via Internet et surtout via « le bouche à oreilles ». L'émergence d'Internet durant ces dix dernières années a donné naissance à de nombreuses ramifications qui constituent une véritable nébuleuse identitaire.

La présentation de quelques groupes faisant partie du mouvement R.I.F. et de leur discographie va nous permettre de montrer que les sujets abordés dans les textes font eux aussi appel à la peur, à la figure du complot et à la nécessité d'organiser une résistance face au danger extérieur et intérieur. Ces groupes appellent souvent à une mobilisation afin de défendre les valeurs, les richesses, et surtout les traditions du peuple français.

1 – 1 – Quelques groupes

« Aion », « Aquilona », « Basic Celtos », « Brixia », « Elendil », « Europa », « Nostra Fraction », « Ile de France », « In Memoriam », « IPVOX », « Insurrection », « Kaiserbund »,

⁶⁷² En pleine évolution des mouvements skins, le rock a été approché de près par la droite radicale. Le groupe *The Clash* a créé les concerts « Rock Against Racism » pour lutter contre toute récupération par l'extrême droite. En réaction, les skins ont créé les R.A.C. (« Rock Against Communism ») qui sont eux-mêmes à l'origine du R.I.F.

⁶⁷³ *Revue identitaire*, européenne et antimondialiste, créée en 1995.

⁶⁷⁴ *Jeune Résistance*, n°18

⁶⁷⁵ *Réfléchir et Agir*, 1993, p.11

« Traboules », « Gones », « Urban Crew », « Vae Victis », ... (pour ne citer que les plus importants).

1 - 1 - a – Discographie du groupe Ile de France

« Franc Parler » (1998)⁶⁷⁶

Français moyen - Jeunesse - Assisté et exploité - Cassez vos télévisions - Mécanisation - SOS indigène - Prolétaires héréditaires - Basse politique - Pur et dure - Princesse sans richesse - Solidaire et fier - On n'arrête pas le progrès

1 – 1 – b – Discographie du groupe Vae Victis

Le groupe a publié trois albums :

« Vae victis » (1995) : *Libres cosaques - Le retour du croisé - Thésée - L'appel des bois - Caliope - Faire front - Résistant Gaélique - Après la mort l'éternité - De près comme de loin - La fin des temps modernes – Aurore.*

« Quand les vents tournent » (1997) : *Héligoland - Fils de la mémoire - La joie partout - Excalibur - La commune - La justice - Ce soir... - Sébastien - Montmartre - Le vin gaulois - Quand les vents tournent.*

« Hors-la-loi » (2000) : *Pas de liberté - Sous les bombes - Un monde absurde - Feux de la Saint Jean - Casse sociale - Vents d'Écosse - Être - Hors-la-loi - Les bars de Lorient - Mon enfant – Clovis.*

À l'écoute de certaines chansons du groupe Vae Victis, il nous semble difficile de ne pas percevoir une forme de stigmatisation des immigrés et plus particulièrement de l'Islam.

Cela montre une nouvelle fois comment par le biais de la culture, les thèmes et les obsessions frontistes sont martelées. Ces groupes participent à la diffusion d'une propagande identitaire fondée sur les valeurs du Front national. Ces groupes musicaux développent la plupart des thèmes issus du discours de l'extrême droite : l'immigration, les cultures régionales, la liberté, les revendications identitaires, l'anti-capitalisme, etc...

Vae Victis - « A l'aube de l'an 2 000, ils saccagent nos villes »

« Leurs horribles tags dégradent les murs de nos cités / Le rap, virus contagieux, gangrène la pensée / Leurs parents claquent leurs allocs au bar du coin au PMU [...] Partout règne la terreur mais nulle part la représentation [...] Quand viennent les beaux jours d'été / Des jeunes filles se font violer / Des ados assassinés, des grands-mères dépouillées [...] ».

Vae Victis - « Montmartre »

« Les peuples qui se sont installés / Au pied de la montagne sacrée⁶⁷⁷ / Sont fidèles aux versets du Coran [...] ».

Ces paroles sont un plaidoyer contre l'immigration qui menacerait la France. Elles participent notamment à la diffusion de théories diffamatoires à l'égard des populations issues du Maghreb, en exploitant la peur de certains citoyens et en mobilisant les théories de déclin de la nation. Ouvertement diffamatoires, les paroles présentées ci-dessus participent à la

⁶⁷⁶ Un deuxième album a été enregistré en 2002 sous le titre « Non à la dictature planétaire ».

⁶⁷⁷ L'expression « montagne sacrée » renvoie selon nous au Sacré Cœur et en l'occurrence au quartier de Barbès.

constitution d'une identité paranoïaque en ce sens où elles mobilisent les fantasmes de persécutions du F.N.

Il nous faut à présent comprendre par quels moyens ces groupes diffusent leurs expressions musicales et ainsi comment le F.N. a pu se rapprocher de ces groupes.

1 – 2 – Les moyens de diffusion

1 – 2 – a – Les sites Web

Outre une diffusion plus large et juridiquement plus floue (le droit de l'Internet est dans une problématique spéciale, puisque le réseau Internet est international, avec une gouvernance principalement privée, ce qui rend difficiles les poursuites juridiques)⁶⁷⁸, Internet donne accès à des outils de communication plus économiques (tels que les mailings list). Ces éléments n'ont pas échappé à certains groupes qui ont créé leur propre site renvoyant, en majeure partie, par le biais de liens, à des sites comme « Le Lion des Flandres », site entièrement consacré au R.I.F. ou « Le Coq Gaulois »⁶⁷⁹, site plus généraliste.

1 – 2 – b – Les radios

Canal R.I.F. et *Musical Combat* sont des radios diffusées sur Internet dont la programmation regroupe du Rock Identitaire de toute l'Europe.

Canal R.I.F. propose de multiples chroniques (BD, cinéma, littérature...) et émissions consacrées à la culture.

La programmation musicale, majoritairement consacrée au R.I.F., diffuse des extraits de concerts, et quatre émissions spécifiques : *Pure musique*, *100% Web*, *Europa live*, et *Carte Blanche à...*

La première émission diffuse du Rock Identitaire Français et de musique identitaire. Cette émission constitue selon nous une sorte de porte d'entrée pour non-initiés dans la mesure où elle diffuse, pendant sept heures, la majorité des groupes appartenant à la mouvance identitaire et s'adresse ainsi à un « large » public.

La seconde propose une présentation de sites Internet et de blogs proches de la mouvance identitaire. Au-delà d'émissions consacrées à la promotion de sites Internet de groupes appartenant au R.I.F., *100% Web* a présenté à de multiples reprises des sites liés au F.N.J. ou à des associations étudiantes proches du F.N.J.

Europa live est une émission dont la programmation est composée d'une sélection de groupes étrangers appartenant à la scène identitaire internationale.

Enfin la dernière émission permet à des acteurs de la scène identitaire de se voir confier l'antenne pendant une heure.

Ces deux dernières émissions sont des lieux d'expression libres qui informent les auditeurs sur l'actualité du R.I.F. et sur le réseau satellite qui l'entoure (associations, personnalités publiques, partis politiques). En effet, la diffusion sur Internet permet aux auditeurs, via par exemple les podcasts, de télécharger des extraits et de les rediffuser par un autre réseau de communication.

1 – 2 – c – La presse

⁶⁷⁸ Sur ce sujet, Jacques LARRIEU, *Droit de l'Internet*, Paris, Ellipses, (Coll. « Mise au point »), 2005, 157 p.

⁶⁷⁹ Site créé en 1999, www.coqgaulois.com

Tribune Musicale, trimestriel de la musique identitaire fonctionnant par abonnements, est le seul fanzine entièrement consacré au R.I.F.⁶⁸⁰

Ces moyens de diffusion alternatifs permettent au mouvement d'informer de l'actualité musicale (dates de concert, sorties d'albums, etc...) mais également de propager leur discours en limitant les risques d'attaques juridiques dans la mesure où il ne s'adresse qu'à un public mobilisé par les mêmes revendications.

Tribune Musicale ne s'est jamais présenté comme un « magazine » proche du Front national, mais les informations qu'il diffuse ont souvent un lien avec le parti, essentiellement par la promotion d'albums et/ou de concerts de groupes produits par des institutions culturelles du F.N., et par les critiques musicales rédigées par des personnalités proches du parti.

1 – 3 – Les labels

1 – 3 – a – *Memorial Records*

SARL de production et de diffusion de musique Identitaire créée en février 1998. Appartenant au chanteur du groupe *Vae Victis*, ce label a le quasi monopole de la production de R.I.F.⁶⁸¹

1 – 3 – b – *Bleu Blanc Rock*

Label musical et association créés dans le but de propager des idées nationalistes à un large public par le biais de la musique, *Bleu Blanc Rock* propose un catalogue de vente par correspondance comprenant une trentaine de références, appartenant aussi bien au R.I.F. qu'à la scène identitaire européenne.

La majorité des labels assurent que leurs groupes ne sont « *ni racistes, ni anti-sémites* ». Ils veulent simplement « *s'engager dans le combat culturel avec des armes uniquement musicales. Nos chansons évoquent la terre ancestrale, les épopées lyriques de nos Dieux, mais aussi le mal de vivre qui ronge notre société moderne et la jeunesse française. Nous chantons l'espoir et l'amour d'une patrie que nous voulons, grande, belle et forte* ». ⁶⁸²

Ces groupes estiment ainsi qu'il est nécessaire de mener une guerre pour la défense de la nation afin de viser l'excellence. Trois constats peuvent être tirés à la lecture de cette citation : d'une part les politiques culturelles françaises ne témoigneraient pas à la célébration glorieuse et triomphante de la France, de ses traditions, de son patrimoine ; d'autre part, la société actuelle ne participerait pas à la réalisation d'un idéal prôné notamment par la jeunesse française ; et enfin, le rock identitaire ou nationaliste serait à même de contribuer à la propagation de l'idéologie et des valeurs imposées, en partie, par le Front national.

⁶⁸⁰ Depuis l'arrêt de sa parution en juillet 2001, les abonnements à ce fanzine ont été convertis en abonnement à « Fier de l'Être » (« trimestriel politique et patriote »).

⁶⁸¹ Ses membres qui étaient auparavant affiliés au F.N. militent dorénavant au M.N.R. Dès 2000, Le label accumule les dettes, dès 2000, l'obligeant ainsi à annuler son projet d'ouverture à Paris d'une boutique de CD, fanzines, tee-shirt identitaires. Aujourd'hui, grâce à une diffusion plus large via Internet, leurs disques se vendent en moyenne entre 1000 et 2000 exemplaires, comme il le clame sur leur site.

⁶⁸² VENNÉ (2006), p.405

Le rapport « aux Dieux », tel qu'il est stipulé dans la citation ci-dessus, illustre l'importance accordée à la croyance, quelle qu'elle soit, par un certain nombre de groupes appartenant au R.I.F. Cette croyance symbolise également les notions de rassemblement et d'identification qui nous semble symptomatique de ce genre musical au sens où elles reposent sur valeurs communes.

1 – 3 – Le Rock Identitaire Français et le Front national

Les liens entre le R.I.F. et l'extrême droite sont multiples : maisons de production, dédicaces lors des « Fêtes Bleu Blanc Rouge » ou des Universités d'été, présence d'Alain SANDERS (éditorialiste à *Présent*) sur la pochette d'un album de *Vae Victis*⁶⁸³.

L'émergence de cette nouvelle culture musicale est le signe d'un bouleversement de générations au sein de l'extrême droite. En effet, dès le début des années 90, le Front national s'est rendu compte du vieillissement de ses cadres dirigeants, et ainsi de la nécessité de mobiliser les jeunes par l'intermédiaire du Front national de la Jeunesse (F.N.J.). Fondé en 1973, cet organe interne du parti concerne le 16-24 ans et prétend compter plus de 12 000 adhérents en 1995⁶⁸⁴. Il est composé de directions régionales, de fédérations départementales et de sections locales. Le F.N.J. est à l'initiative de nombreuses actions de sensibilisation à l'idéologie frontiste telles que F.N.J. Vidéo, Radio LE PEN Jeune, et de nombreuses bandes dessinées. Par ailleurs, il diffuse les *publications nationales Perspectives, Le Bulletin*, mais aussi locales, *Alternative, Citadelle, Le Croisé, Front, L'idéal, Jeunesse debout, Jeunesse volontaire, Regard, Volontaire, Volonté jeunesse*.

Le rock représente depuis sa création un mouvement de rébellion musicale et une dénonciation de l'ordre établi. Il s'adresse à la jeunesse en lui proposant une vision idéalisée de ce que devrait être le monde, la société, dans lesquels les auditeurs vivraient pleinement et librement.

Ce mouvement musical a été repris par le F.N.J. afin de remettre au goût du jour les valeurs frontistes auprès d'un public jeune. Cette stratégie lui a permis de renouveler une partie de son électorat en s'adressant à une jeunesse qui, face aux problèmes de chômage et d'insécurité, retrouve dans cette musique une certaine vision idéalisée d'une société où tous les facteurs néfastes (l'immigration, notamment) seraient absents. Ces sentiments sont encouragés sous l'impulsion des concerts et festivals durant lesquels le spectateur, tout comme lors d'un meeting politique du Front national, se sent appartenir à une même famille attaquée qu'il doit défendre.

Fiametta VENNÉ, dans son ouvrage *Extrême France*⁶⁸⁵, souligne que « *l'usage fréquent de la musique dans les mobilisations de droite radicale tant comme mobilisation que comme accompagnement a pour le groupe l'intérêt de développer aussi bien une aire culturelle alternative que de marquer l'enracinement traditionnel des militants* ». L'utilisation de la musique dans le cadre de notre champ de recherche correspond, selon nous, à une forme de musique identitaire dont la principale fonction réside dans la socialisation et l'identification de ses acteurs, qu'ils s'agissent aussi bien des groupes que du public. Par ailleurs, ce genre musical suscite les rassemblements de nombreux groupuscules identitaires qui se reconnaissent, en totalité ou en partie, dans l'idéologie du F.N.

⁶⁸³ Le groupe *Vae Victis* a été produit à ses débuts par la S.E.R.P.

⁶⁸⁴ Chiffres cités dans l'ouvrage de Jean-Yves CAMUS, *Le Front national - Histoire et analyse*, paru en 1996.

⁶⁸⁵ VENNÉ (2006), p.404

Aussi, sans pour autant se revendiquer officiellement comme proche de ce mouvement, le Front national, aux travers de ses associations et manifestations culturelles, a participé à la diffusion et à la promotion du R.I.F.

En mai 1998, un festival R.I.F. était organisé dans le treizième arrondissement de Paris. Suite à de nombreuses lettres adressées à la Ville de Paris, ainsi qu'à la mairie du XIII^e arrondissement, par des associations de lutte pour les droits de l'homme, les concerts furent annulés. Les trois groupes programmés *In Memoriam*, *Vae Victis* et *Ile-de-France* sont les plus connus dans la sphère du R.I.F. Pour pallier cette annulation et satisfaire cette nouvelle génération de sympathisants, Bruno MEGRET reprogramma le Festival, le 8 novembre de la même année, au Stadium de Vitrolles.

Cet événement fut l'occasion pour lui de se démarquer des autres dirigeants frontistes pour lesquels ce genre musical ne correspond pas entièrement aux références culturelles nationales. En effet, cet événement traduit l'absence de cohésion quant aux choix culturels du Front national. Comme nous l'avons rappelé tout au long de cette thèse, chaque courant politique composant le parti possède ses propres références et tente de les imposer au Bureau politique. Néanmoins, lors des grandes manifestations publiques les choix musicaux de Jean-Marie LE PEN sont majoritairement représentés.

2 – L'accompagnement musical des meetings et autres rassemblements politiques

Durant les premières années d'existence du Front national, la plupart des manifestations politiques débutaient par des chants militaires ou des opéras (*Le chœur des esclaves des Nabucco* de VERDI, des opéras de WAGNER, etc...). Brigitte FRANCOIS-SAPPEY, dans son ouvrage sur *L'Histoire de la musique en Europe*, rappelle que WAGNER représentait pour Louis II de Bavière, « *l'homme-dieu qui ne saurait pécher ni faillir* »⁶⁸⁶. Il est symptomatique de constater que cette définition correspond parfaitement à la figure de la victime et à celle du défenseur du peuple que souhaite incarner le président du F.N.

De plus, la majorité des œuvres de WAGNER « *proclame la toute puissance de l'Allemagne, ses vertus d'héroïsme, de sagesse, d'intelligence* »⁶⁸⁷, valeurs que le Front national s'approprie dans son rapport à la nation et au peuple. L'utilisation de musiques à forte connotation guerrière, canalise la foule en la contenant dans une ambiance chargée symboliquement. L'arrivée de Jean-Marie LE PEN au centre de la scène, apparaissant comme le prophète, ne fait qu'amplifier le sentiment d'appartenance à un groupe d'« élus » dont dépendent la défense et l'intégrité de la nation. Dans la précédente partie, nous avons rappelé que le travail de mise en scène du politique dépend aussi bien du discours que de la représentation du pouvoir. Ainsi, l'accompagnement musical des rassemblements du F.N. illustre à la fois la personnification des politiques culturelles et la mobilisation de valeurs susceptibles de provoquer l'émotion, tels que l'héroïsme et le patriotisme.

Marco GERVASONI, dans son article « *Musique et socialisme en Italie (1880-1922)* », développe l'idée selon laquelle « *WAGNER crée une relation empathique entre la musique et le public, en arrivant à le transformer en une communauté* »⁶⁸⁸. Nous estimons

⁶⁸⁶ FRANCOIS-SAPPEY (1999), p.82

⁶⁸⁷ Sur ce sujet : MERESSE, Gabriel, « Le racisme de Richard Wagner et d'Adolf Hitler », *Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1935, pp.70-78

⁶⁸⁸ GERVASONI (2004), p.31

que l'accompagnement musical des rassemblements politiques du F.N. par des œuvres de WAGNER peut s'expliquer par cette analyse. En effet, les partisans de l'idéologie frontiste, convaincus de faire partie de ce que nous avons nommé une contre-société, sont rassemblés autour de l'identité politique paranoïaque du F.N. La théorie du complot qui se fonde sur la peur mobilise les membres de cette « contre-société » par l'émotion qu'elle suscite.

Les nombreuses critiques, notamment journalistiques, concernant l'utilisation d'œuvres de WAGNER, obligèrent le parti à modifier sa programmation par des œuvres moins connotées. En effet, l'intérêt que Adolf HITLER portât à la musique wagnérienne a entraîné une comparaison entre ce dernier et Jean-Marie LE PEN⁶⁸⁹. Aussi, depuis quelques années, les meetings du F.N. sont accompagnés par *La Marseillaise* de ROUGET DE LISLE, *Le chœur des esclaves* du *Nabucco* de VERDI, *L'Hymne à la joie* de BEETHOVEN, et les *Carmina Burana* de Carl OFF. Chant révolutionnaire, ou œuvre évoquant le triomphe de la joie et de la fraternité sur le désespoir sous la forme d'un message humaniste et universel, participent ainsi à la stratégie communicationnelle du F.N. Ces œuvres participent à l'expression de l'imaginaire politique du F.N. au sens où l'appartenance au parti exprimerait une joie face au désespoir du déclin de la nation causé par les gouvernants.

3 – L'opérette

L'opérette est un genre musical populaire, mêlant le chant, la danse, et des séquences parlées. OFFENBACH est considéré comme le maître du genre, notamment grâce à *Orphée aux Enfers* (1858) et les *Contes d'Hoffmann* (1881). L'opérette se caractérise par une mise en scène de style léger, dont les personnages sont issus du peuple (nobles ou des héros de pacotille) et par un traitement musical moins exigeant que l'opéra-comique ou l'opéra, dans la mesure où il fait souvent appel à des chanteurs populaires (Bourvil et Luis MARIANO par exemple).

Le Front national, dans son programme de 1993, propose qu'« [u]ne place sur la scène lyrique [soit] faite à l'opérette qui a un véritable public [...] »⁶⁹⁰. La promotion de l'opérette exprime, selon nous, une forme d'opposition entre culture populaire et culture élitiste. La culture élitiste, que le F.N. comme « culture officielle » sera coupable de soutenir « des projets historiquement aberrants et intellectuellement absurdes »⁶⁹¹. Le parti souhaite ainsi prouver sa vocation populaire et son engagement dans la défense de disciplines et pratiques culturelles qui sont, selon lui, plus proches du peuple.

4 – Le chant

Ainsi, lorsque le Front national souhaite que « [l']apprentissage du chant choral, musique de l'âme, selon Saint François d'Assise, de la musique instrumentale et de la danse, [soit] encouragé à partir du plus jeune âge »⁶⁹², il exprime sa volonté à œuvrer pour une politique culturelle caractérisée notamment par la cohésion, la compétition, le respect des règles. Le rapport à l'âme qui apparaît dans cette proposition est illustré par la référence

⁶⁸⁹ Cf. *Deuxième partie*, N.D.B.P. n°241, p.114

⁶⁹⁰ FRONT NATIONAL (1993), 13^e proposition, « Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques »

⁶⁹¹ FRONT NATIONAL (1993), « La rue de Valois contre le Beau, le Bien, le Vrai »

⁶⁹² FRONT NATIONAL (1993), 13^e proposition, « Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques »

à Saint-François d'Assise⁶⁹³, c'est-à-dire par une référence d'ordre religieux. La présence de plusieurs mouvances politiques au sein de F.N., et plus particulièrement d'une culture politique catholique-traditionnaliste, apparaît dans cette proposition.

Par ailleurs, la revalorisation du chant choral revendiquée par le F.N. rappelle la politique culturelle mise en œuvre sous le régime de Vichy. Nathalie DOMPNIER, dans son ouvrage *Vichy à travers chants*, a montré que sous le gouvernement de PETAIN, « le chant [devait] être un allié permanent de la jeunesse, et apporter la force nécessaire à la construction

de la France nouvelle »⁶⁹⁴. De plus, selon cet auteur, faire chanter peut être considéré comme une « manière de construire une représentation du peuple. Le faire participer revient à l'inclure dans la scène, à en faire un acteur de cérémonies et de leurs objectifs, à le

faire sortir du simple statut de spectateur neutre et distant. »⁶⁹⁵ La pratique du chant permettrait de mobiliser le public autour des thèmes et des valeurs défendus par le texte des chansons, et ainsi de le « renvoyer » à une identité collective. Le chant est donc une pratique collective qui permet de constituer un groupe et de le rassembler non seulement autour de cette activité, mais aussi autour de valeurs qui peuvent lui être spécifiques. Lorsque celles-ci sont définies par un parti politique, le chant devient une pratique culturelle qui, par la présence de sentiments de cohésion et d'appartenance des acteurs, peut être défini comme un instrument de propagande. En souhaitant promouvoir le chant choral auprès des jeunes, le F.N. exprime sa reconnaissance d'une pratique culturelle qui participe au développement d'une identité collective : celle d'un groupe uni par les mêmes valeurs.

5 – La dénonciation des musiques urbaines

Seuls le rap et le R'n'B⁶⁹⁶, témoins d'une culture métissée, sont bannis des publications frontistes.

Bruno GOLLNISCH, dans un rapport du groupe F.N. pour le Conseil régional de Rhône-Alpes, exprime ainsi son approche du rap : le « véritable culte que vouait l'ancien ministre de la culture [en l'occurrence Jack LANG] au groupe de rap « Nique Ta Mère » dont le violent racisme anti-français n'égale que l'absolue vulgarité des propos est à cet égard particulièrement symbolique ».⁶⁹⁷ Un an avant la tenue de ces propos, Jean-Marie LE PEN demandait à ses militant, « [c]omment [on] peut tolérer, après les appels au meurtre contre Le Pen du groupe NTM, Nique Ta Mère, qu'un autre groupe de rap puisse lancer des appels au meurtre contre la police ? ».⁶⁹⁸ Nous souhaitons montrer ici que les conceptions

⁶⁹³ Saint François d'Assise (1182–1226) était un religieux italien, fondateur de l'ordre franciscain caractérisé par la pauvreté et la joie.

⁶⁹⁴ DOMPNIER (1996), p.92

⁶⁹⁵ *Ibid*, p.107

⁶⁹⁶ Le R'n'B est un genre musical, émergent dans les années 90, qui mêle hip-hop, funk, et soul.

⁶⁹⁷ GOLLNISCH (1998), « La dictature du politiquement correct »

⁶⁹⁸ Discours de Jean-Marie LE PEN lors des dix-septièmes fêtes des BBR de 1997. Jean-Marie LE PEN fait référence au groupe *Ministère Amer*, et plus particulièrement à la chanson « sacrifice de poulet » en citant un extrait des paroles : « Cette fois encore la police est l'ennemie (...) le message est passé, je dois sacrifier un poulet. Pas de paix sans que le poulet repose en paix. Est-ce que tu le sais ? Ce soir, j'ai la santé, je vais sacrifier un poulet. Avant de laisser mes pulsions meurtrières, (...) j'appelle le diable pour faire couler le sang ». Jean-Marie LE PEN terminera ses propos par un commentaire démagogique : « [e]n attendant, les « jeunes » « s'amuse » pendant leurs vacances payées par les contribuables, et les banlieues continuent de brûler... ». Par ailleurs, il nous paraît symptomatique que Jean-Marie LE PEN parle de lui à la troisième personne.

frontistes relatives à ces formes d'expressions actuelles se réduisent à des caricatures de groupes dont les œuvres sont souvent sujets à controverses. Aussi, selon le F.N., le rap constituerait une représentation culturelle du déclin de la nation en ce sens où les formations qui la composent seraient contraires au patriotisme et à la liberté d'expression. En effet, la dénonciation de « l'appel au meurtre » qu'aurait lancé le groupe N.T.M. contre le président du F.N. correspond selon ce dernier, à un refus des libertés et ainsi à une nouvelle expression du complot serait victime le parti et ses membres.

E – Le cinéma et l'audiovisuel

Le cinéma est le seul secteur culturel pour lequel le Front national peut se targuer de compter un professionnel reconnu, en la personne de Claude AUTANT-LARA : « [...] *le Front national s'honore d'avoir compté dans ses rangs un des plus grands metteurs en scène français, Claude AUTANT-LARA.* »⁶⁹⁹ Réalisateur français, né en 1901 et mort en 2000, Claude AUTANT-LARA est élu député européen en 1989 sur la liste du Front national. Il a démissionné en 1991 suite à des poursuites engagées à son encontre pour « injures raciales, diffamation raciale et incitation à la haine raciale ». ⁷⁰⁰

Ses nombreux films traitaient de divers sujets déchaînant les polémiques : la guerre, la lâcheté, l'égoïsme, la religion, l'intolérance et le conformisme bourgeois (*Le Diable au corps*, 1947) ; les objecteurs de conscience (*Tu ne tueras point*, 1961) ; l'avortement (*Le Journal d'une femme en blanc*, 1965 et *Le Nouveau Journal d'une femme en blanc*, 1966).

Claude AUTANT-LARA fait figure d'emblème pour le F.N., et ce pour trois raisons principales. La première est son adhésion à l'idéologie du parti, ce qui va permettre au F.N. d'appuyer ses discours et son programme culturel sur ces points de vue, notamment par rapport à la « menace américaine ». La seconde est la posture de victime du secteur cinématographique coupable de multiples critiques et polémiques à l'encontre de son œuvre, qui place Claude AUTANT-LARA dans la même situation que le F.N., lui-même victime d'un complot. Enfin son élection en tant que député européen a permis au F.N. d'être présent sur la scène politique par la voie d'un représentant internationalement connu.

Les théories exposées par le F.N. dans ses textes et discours relatifs aux secteurs cinématographiques et audiovisuels vont majoritairement s'appuyer sur l'idée de menaces extérieures et intérieures qui pèseraient sur eux, notamment par l'amalgame entre un anti-américanisme revendiqué et l'ensemble des maux dénoncés : « [c]e qu'il faut noter par surcroît, c'est que la menace américaine est renforcée par la présence immigrée. Celle-ci, dans la mesure où elle est déracinée, se trouve d'autant plus réceptive à la culture mondialiste et minimaliste des Américains, de leur cinéma de masse et de leur musique commerciale. L'invasion culturelle américaine passe d'abord par nos banlieues qui singent les ghettos US avant de gagner par mimétisme les jeunes Français des autres quartiers. »⁷⁰¹

1 – Approche économique du cinéma et de l'audiovisuel

⁶⁹⁹ FRONT NATIONAL (1993), 14^e proposition, « Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité. »

⁷⁰⁰ Dans un entretien accordé au mensuel *Globe* en septembre 1989, Claude AUTANT-LARA a tenu des propos ouvertement antisémites notamment à l'encontre de Simone VEIL : « *Quand on me parle de génocide, en tout cas ils ont raté la mère Veil.* »

⁷⁰¹ Conférence de Bruno MEGRET, « Science et culture. Les techniques conduisent-elles inéluctablement au déracinement ? », 2 septembre 1997

Économiquement parlant, le F.N. appartient à une tradition libérale. Pourtant, le parti de Jean-Marie LE PEN entend appliquer une politique protectionniste afin de défendre le cinéma français et de limiter les programmes internationaux, essentiellement américains : « [...] aujourd'hui, l'industrie cinématographique et audiovisuelle française ne parvient pas à lutter contre les productions américaines parce qu'elle n'en est trop souvent que la copie... en pire. »⁷⁰² Par cette critique, le F.N. développe l'idée selon laquelle le secteur cinématographique français ne serait pas un lieu de création exprimant l'identité nationale, mais le lieu de diffusion d'une culture qui ne serait pas celle du peuple français. Par ailleurs, les rares œuvres de création proposées au public ne sont considérées par le F.N. que comme de mauvaises copies de films imposés par l'« hégémonisme américain ».

L'approche économique du F.N se limite à une revendication qui apparaît dans l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, *Pour la France*, puis dans *300 mesures pour la renaissance de la France*. En effet, en 1982, le président du parti estimait que « [s]i le système de l'avance sur recettes est maintenu, le Front national propose qu'il bénéficie en priorité à des jeunes auteurs français, soucieux d'incarner et de prolonger les traditions nationales »⁷⁰³. Cette proposition sera confirmée en 1993 : « [l]e principe de l'avance sur recettes sera réformé pour qu'il cesse de bénéficier toujours aux mêmes. »⁷⁰⁴ La modification du principe d'avance sur recettes telle qu'elle est souhaitée par le F.N., n'est ni détaillée ni expliquée d'un point de vue technique. Il serait pourtant intéressant de savoir si elle répondrait à une logique de quotas de créations françaises ? L'appellation « création française » concernerait-elle tous les acteurs des secteurs cinématographiques et audiovisuels ? Et dans cette logique, l'avance sur recettes serait-elle versée par exemple à un film réalisé en France, avec des acteurs et des techniciens français, mais dont le réalisateur serait étranger ? Une fois encore, le F.N. lance des propositions calquées sur son idéologie axée sur l'identité nationale, mais n'apporte aucune précision quant à l'application de sa politique culturelle. L'approche protectionniste du F.N. tend à confirmer ce point de vue dans la mesure où elle ne répond pas à des logiques économiques mais bel et bien à des revendications idéologiques, à savoir la défense et la promotion de l'identité nationale.

2 – Approche esthétique du cinéma et de l'audiovisuel

L'approche économique du cinéma et de l'audiovisuel est intrinsèquement liée à son approche esthétique. Le Front national souhaiterait que le cinéma français retrouve ses lettres de noblesse : « le cinéma est un art à part entière qui est né en France (les frères Lumière) et s'y est particulièrement épanoui »⁷⁰⁵. Le cinéma est ainsi perçu comme un outil qui, au travers de créations originales, permettrait selon Jean-Marie LE PEN de défendre l'image d'une France idéalisée par la promotion d'un cinéma populaire, 100% français : « [l]es cahiers des charges des media audiovisuels imposeront le recours aux créateurs français et à des œuvres dont le scénario a été écrit en français. La promotion de la chanson, de la musique, de la littérature et, d'une façon générale, de la culture française constituera

⁷⁰² FRONT NATIONAL (1993), 14^e proposition, « Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité. »

⁷⁰³ LE PEN (1982), p.173

⁷⁰⁴ FRONT NATIONAL (1993), 14^e proposition, « Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité ».

⁷⁰⁵ *Ibid*

la priorité de l'audiovisuel public. »⁷⁰⁶ Le Front national proclame ici très clairement les conditions de création, de réalisation et de diffusion de la culture française : à savoir que toutes les œuvres cinématographiques et audiovisuelles devront être écrites en français et « incarner [...] les traditions nationales »⁷⁰⁷.

III – Le culte du héros

Le culte du héros est une caractéristique importante de la culture d'extrême droite et du F.N.⁷⁰⁸ « Il y a dans tout héros de la démesure ; c'est un être exceptionnel qui a accompli des exploits extraordinaires, à ce titre il fait l'objet d'un culte de la part d'une communauté humaine. C'est donc la mémoire de son geste qui lui confère une immortalité plus ou moins durable auprès des vivants. [...] ». Par ailleurs les héros sont « le produit d'un discours qu'ils ont pu contribuer à construire (Alexandre, Napoléon) ou sur lequel ils n'ont guère eu prise (Roland, Jeanne d'Arc). Le terme de héros fut toujours galvaudé, recouvrant des réalités très diverses, mais qui renvoient toutes à l'histoire de l'imaginaire. Par les valeurs qu'ils défendent, les héros sont donc des révélateurs des civilisations qu'ils sont censés fonder »⁷⁰⁹.

Notre objectif est de comprendre le sens de l'articulation de cette figure du héros à des logiques spécifiques d'identification dont nous pouvons relever de nombreuses traces dans la littérature frontiste, populiste et dans des œuvres plus légitimes comme celles de Richard WAGNER, ce que nous avons vu précédemment. Nous souhaitons ainsi montrer que le culte du héros, tel qu'il apparaît dans les références culturelles et artistiques du F.N., est une forme d'expression de l'identité politique paranoïaque du parti.

Les références littéraires revendiquées par le F.N. diffusent, notamment, une vision héroïque du passé qui renfermerait les bienfaits d'une civilisation soudée autour d'une nation menacée et qui serait transmise de parents à enfants. La figure du héros symbolise, pour le F.N., une culture politique composée de traditions contre-révolutionnaire et nationale populistes. Elle symbolise également la personnification du parti dans la mesure où Jean-Marie LE PEN, en tant que chef de famille, estime être à la fois le porte-parole du peuple et son défenseur.

Ainsi, dans le cadre des logiques esthétiques du F.N., le culte du héros contribue à la célébration du chef, à l'exaltation des valeurs guerrières et viriles, et à la promotion d'une culture populaire.

A – La célébration du chef

⁷⁰⁶ Site Internet du Front national, www.front-nat.fr, (« Liberté de la culture : enraciner l'avenir », juin 1998).

⁷⁰⁷ LE PEN (1982), p.172

⁷⁰⁸ Sur ce sujet Michel LACROIX, *De la beauté comme violence : l'esthétique du fascisme français, 1919-1939*, Chapitre I, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal (Socius), 2004

⁷⁰⁹ Plaquette d'information de l'exposition « Héros d'Achille à Zidane » qui s'est tenue du 9 octobre 2007 au 13 avril 2008 à la Bibliothèque Nationale de France (p.1)

La politique et l'esthétique ont toujours été articulées l'une à l'autre. Depuis qu'existe ce que l'on appelle les politiques culturelles, le Pouvoir s'est toujours attaché à se donner une image de lui-même dans la société. Or grâce à l'art, sous quelque forme que ce soit, le souverain, le président possède un outil de construction de son image. L'histoire en est un témoin privilégié. Combien de monuments ont été réalisés pour symboliser le pouvoir en place. Louis XIV a été l'un des souverains à penser la culture comme ce que l'on appellerait aujourd'hui, un outil de marketing politique. Il a compris que la culture et que les grands travaux, à l'image de Versailles, lui permettraient de bénéficier d'un « rayonnement intemporel ».

Historiquement et traditionnellement, l'image du chef a toujours été présente dans les mouvements d'extrême droite ce qui correspond à un idéal centré autour de l'ordre et de la hiérarchie. Le F.N., bien qu'il ne soit pas un parti de pouvoir, ne déroge pas à cette tradition mais en amplifie la figure par le caractère patriarcal de Jean-Marie LE PEN. La célébration du chef implique, selon nous, une valorisation aiguë de l'héroïsme, ce qui pour le F.N. correspond à la valorisation de l'enracinement de l'individu dans sa nation.

Le F.N. conçoit une représentation imaginaire du chef que nous qualifions de représentation fantasmatique du Jean-Marie LE PEN. « *Avec la politique comme mission, c'est l'homme politique dans le rôle de prophète qui s'impose dans les discours de Jean-Marie Le Pen. Dans sa conception, l'homme politique n'est pas celui qui participe à la recherche et à la production collective des normes en fonction de projets de société qu'il explique et qu'il défend. [...] Jean-Marie Le Pen est celui qui sait ce qui est juste, ce qui*

est vrai et qui annonce ce qui va arriver »⁷¹⁰. Leader de sa famille politique mais aussi chef d'une famille dont les membres font partie du F.N.⁷¹¹, Jean-Marie LE PEN développe le mythe du fils et héros du peuple. Lors de son discours d'inauguration de la fête de Jeanne d'Arc de 1997, le président du F.N. s'est présenté de la sorte comme un « *[p]etit-fils de paysan et de marins qui dans la première moitié du siècle travaillèrent, pour certains, comme mon grand-père Le Pen, dès l'âge de cinq ans, quinze heures par jour, sept jours par semaine, élevèrent des enfants sans allocations familiales ni espoir de retraite et allant de temps à autre mourir à la guerre, j'ai connu dès l'enfance la dureté de leur condition. [...]* ». Cette tirade se conclut ainsi : « *je suis à même de comprendre ceux qui travaillent et leurs humbles mais lancinants problèmes* »⁷¹². Le leader du F.N justifie ainsi sa légitimité à s'exprimer au nom du peuple et à diffuser des messages porteurs de vérité.

Nous avons rappelé dès l'introduction de cette thèse, que l'idéologie peut se définir comme l'imaginaire politique fondé sur des croyances partagées. Dans Le système totalitaire⁷¹³, Hannah ARENDT estime que l'idéologie crée une *réalité fictive*, et que la propagande des mouvements totalitaires se caractérise par son côté prophétique. Jean-Marie LE PEN, au nom de la défense de la « vérité », se présente comme celui qui « *dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas* »⁷¹⁴. Comme il se veut le chef, de ce qu'il nomme un « mouvement populaire », ses revendications et « vérités » se font toujours au nom du peuple français.

⁷¹⁰ SOUCHARD, WAHNICH, CUMINAL et WATHIER (1997), p.134

⁷¹¹ La seconde femme de Jean-Marie LE PEN, Jany, et ses filles ont toutes ou ont toutes eu, un rôle important au sein du parti.

⁷¹² L'intégralité du texte est accessible sur le Site Internet du Front national dans les pages consacrées aux Archives.

⁷¹³ ARENDT (1972), p.78

⁷¹⁴ Cf. la quatrième de couverture de l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, Pour la France (1982)

L'image du chef est tout aussi symbolique que les rites, manifestations, auxquels il se rattache par la « personnification du politique » qui selon Peter REICHEL, dans son ouvrage *La Fascination du nazisme*, vise à « réduire les structures politiques complexes et anonymes à un nom, une idole, un idéal personnel d'identification, puis transformer l'idole, par un processus héroïque et religieux, en une sorte de « Kaiser rédempteur » qui s'élevait au-dessus de la masse mais en était issu et était lié à elle « à la vie, à la mort »⁷¹⁵. Le F.N., depuis sa création, est dirigé par un seul et même homme politique : le F.N., c'est Jean-Marie LE PEN. De nombreux outils de communication du parti portent le nom de son leader (*LE PEN TV, Radio LE PEN, La Lettre de Jean-Marie LE PEN, etc...*⁷¹⁶) ce qui renforce la capacité de rassemblement autour de Jean-Marie LE PEN.

Ainsi, il s'agit, selon nous, d'une forme de personnification du politique dans la mesure où le ralliement à la « communauté » dépend autant du programme et des promesses émises que de l'existence même de son chef : rallier les rangs du parti implique que l'on accepte le primat accordé à la célébration de son chef⁷¹⁷.

«La conception de la politique comme ordre moral fondé sur la loi naturelle permet à Jean-Marie Le Pen, établi comme prophète, de se démarquer de ses adversaires et de se donner une légitimité. La référence au peuple et à sa conception populiste l'autorise à se donner une légitimité populaire»⁷¹⁸.

La représentation du chef contribue à expliquer la place de l'émotion dans le champ de la médiation culturelle du F.N. « [L]a sociabilité s'instaure au moment même où le désir est refoulé par le sujet qui en est porteur et qui, dès lors, trace une ligne de séparation irréductible entre la logique du désir et celle de la loi : entre la logique de l'identité et celle de l'appartenance »⁷¹⁹. Or dans le cadre du F.N., il n'y a pas de séparation entre la subjectivité et l'appartenance. Tout le travail de la symbolique frontiste, accentué par l'imaginaire, vise donc à renforcer le sentiment communautaire.

Les politiques culturelles sont définies afin de symboliser le pouvoir de Jean-Marie LE PEN, dans son exercice de dirigeant de parti. Elles contribuent ainsi à la formation d'une identité politique fantasmagorique en ce sens où elles expriment les multiples composantes obsessionnelles de la culture politique du F.N., dont par exemple, les menaces qui pèseraient sur la nation et au nom desquelles le F.N. s'est engagé dans un combat culturel.

B – L'exaltation des valeurs guerrières et viriles

Les références artistiques et culturelles du F.N., notamment Richard WAGNER, certains groupes de Rock Identitaire Français, Jacques BAINVILLE, Saint-Loup, Charles

⁷¹⁵ Nous empruntons à Peter REICHEL sa théorie d'esthétisation du national-socialisme [in *La fascination du nazisme*, Editions Odile Jacob, Histoire, Paris, 1993, 400 p.] qui repose sur quatre éléments : « la personnification du politique », « la dimension mythique de la politique », « la mise en scène », et « la schématisation de l'individu ».

⁷¹⁶ Cf. *Cinquième partie*, p.X

⁷¹⁷ Cette réflexion amène de nombreux universitaires et journalistes à s'interroger sur ce qu'ils appellent « L'après LE PEN », entraînant ainsi des débats quant au futur rôle de Marine LE PEN. Pour certains, la loyauté de Bruno GOLLNISCH ne détrônera pas la filiation.

⁷¹⁸ SOUCHARD, WAHNICH, CUMINAL, et WATHIER (1997), p.140

⁷¹⁹ LAMIZET (1998), p.17

MAURRAS, expriment les valeurs revendiquées par le parti, notamment l'ordre, l'autorité, la défense de la nation, etc...

La référence à de nombreuses figures de l'extrême droite française souligne l'identité politique du parti, notamment au sens où, comme l'a rappelé Michel WINOCK dans l'ouvrage

⁷²⁰
L'histoire de l'extrême droite en France, « [*]Je nationalisme, c'est la volonté de survivre. Il implique le combat de tout instant contre les forces de destruction. [...] Cette lutte s'accompagne d'une volonté de restauration : celle d'un ordre, c'est-à-dire d'une hiérarchie [...]* ». Outre la célébration du chef dont nous parlions précédemment, la glorification de la guerre et le désir de vivre une épopée nationale sont perçus, selon nous, par les militants et les cadres du parti, comme une forme d'aboutissement héroïque de l'homme.

La figure du héros a pour rôle de rassembler des individus autour de symboles, de valeurs sur lesquels chaque individu fonde sa sociabilité. Dans le cadre du Front national, il s'agit d'exprimer le caractère combatif du parti qui apparaît notamment au travers de l'expression « combat culturel ». De plus, les fantasmes de persécution qui caractérisent le F.N.⁷²¹, renforcés par l'idéal de défense de la nation, par (le F.N. tant lui-même issu du peuple) et pour le peuple, sont constitutifs de la figure du héros dans l'expression culturelle et artistique de son identité politique.

Cette notion de « combat » apparaît également au travers de la revendication des valeurs viriles et sportives. La présence d'une proposition spécifique au domaine sportif, dans la partie culturelle du programme de 1993, exprime selon nous la volonté de mettre en avant des spectacles, destinés au plus grand nombre, qui constitue une forme d'expression de lutte nationale. Par ailleurs, « [*]Le sport est, depuis toujours, une activité qui s'inscrit dans les règles de l'effort ; comme tel, il reconnaît les lois de l'ordre naturel si souvent bafouées par ailleurs. Aussi sommes-nous favorables à une politique dynamique de soutien aux sports, conformément à l'adage mens sana in corpore sano.* »⁷²²

Les sportifs sont ainsi considérés comme des héros, sains de corps et d'esprit, qui permettent d'inculquer un sentiment national et de faire rêver le peuple. Le sport exprime ainsi plusieurs notions auxquelles souhaite s'associer le F.N. : l'unité, l'affirmation et la fierté nationale, la force, la volonté, le respect d'un règlement, etc...

Par ailleurs, l'un des objectifs du combat culturel dans lequel s'est engagé le parti est de redonner à la culture sa vocation populaire afin de mettre en œuvre une politique de renaissance culturelle. Dans cette perspective, le F.N. diffuse auprès de ses membres des œuvres qui appartiennent au patrimoine littéraire français ; ce qui, d'une part lui garantit de s'adresser au plus grand nombre, d'autre part lui confère une certaine légitimité sur la scène publique, et enfin lui permet de montrer qu'il s'engage dans la défense d'une « culture populaire et enracinée ».

C – La promotion d'une culture populaire

1 – Roman pour enfants et adolescents

⁷²⁰ WINOCK (dir.) (1994), p.130

⁷²¹ Cf. *Deuxième partie*, p.39

⁷²² FRONT NATIONAL (1993), 15^{ème} proposition, « Redonner aux sports leur authenticité »

La revalorisation de la collection « La Bibliothèque Verte », et d'une série telle que « Prince Eric »⁷²³, montre également l'importance accordée au culte du héros dans l'idéologie frontiste. En effet, le culte du héros constitue une tradition de la littérature jeunesse qui mobilise l'imaginaire et apparaît aussi bien dans des récits d'aventure et de science fiction, que dans des contes et légendes.

L'objectif de la revalorisation de ces séries est notamment de donner une légitimité aux actions mises en œuvre par le F.N. (dans la mesure où la collection « Bibliothèque verte » est éditée par Hachette), tout en sensibilisant des adolescents notamment aux valeurs patriotiques défendues par le F.N.

2 – Bande dessinée

Tout comme nous l'avons constaté pour d'autres domaines artistiques, le F.N. ne compte que peu d'auteurs de bande dessinée dans ses rangs. Les *Editions nationales* ont édité des albums de trois auteurs proches du F.N. : KONK, CHARD, et Philippe COLOMBANI.

Philippe COLOMBANI est un auteur de bande dessinée, sous le pseudonyme d'*Aramis*, et également l'une des têtes pensantes du Front national sur les questions culturelles⁷²⁴. L'utilisation du pseudonyme *Aramis* exprime l'importance accordée aux héros populaire et à leur symbolique. Personnage des quatre mousquetaires d'Alexandre DUMAS, *Aramis* était non seulement le plus séducteur des mousquetaires mais aussi un visionnaire qui avait compris l'importance du pouvoir religieux.

Plusieurs dessins et albums de Philippe COLOMBANI sont des pastiches de héros célèbres de BD. En 1990, il a édité un pastiche de l'album d'Hugo PRATT, *La Balade de la mer salée*, en le renommant *La Balade de l'amer salaud*, par Hydro PATT, dans lequel il développa des thèses racistes⁷²⁵.

Le pastiche constitue une forme d'expression caractéristique de l'édition frontiste. Dans les années 90, la revue *Bédésup*, librement diffusée par les bibliothèques publiques d'information (B.P.I.) et éditée par un membre du F.N., Jean-Claude FAUR, a proposé des analyses et interprétations d'albums d'auteurs majeurs de la BD, tels que HERGE et TARDI. Le lecteur a pu ainsi découvrir des articles qui tentaient de légitimer l'idéologie du Front national en faisant croire que certains auteurs ont diffusé des thèses proches du parti dans leurs albums.

La réappropriation d'auteurs et de séries phares de bande dessinée par le F.N. exprime également la volonté de promouvoir une culture populaire, traditionnelle, ancrée dans l'histoire de la bande dessinée. Le F.N. souhaite ainsi diffuser son idéologie au travers de héros populaires de BD.

Le courant catholique-traditionnaliste a réédité, dans le supplément jeunesse de *Présent*, des albums et des séries des années 50-60, tels que *Vaillant* (ancêtre de *Pif Gadget*), « Le Professeur Nimbus ».

Vaillant était un journal français hebdomadaire de bandes dessinées créé en 1945. Devenu à la libération le journal des Forces unies de la jeunesse patriotique (F.U.J.P.), il prendra la nom de *Vaillant le journal le plus captivant*, puis en 1966 de *Vaillant le journal de Pif*, et enfin *Pif gadget* en 1969.

⁷²³ Cf. *Troisième partie*, p.185

⁷²⁴ Jusqu'en 1999, date à laquelle il rejoint le M.N.R. dirigé par Bruno MEGRET.

⁷²⁵ Hugo PRATT ne porta pas plainte au motif de ne pas donner trop d'importance à *Aramis* et au courant qu'il représente.

Les personnages les plus célèbres du journal furent *Arthur le fantôme justicier* de Jean CEZARD ; *Bob Mallard* d'André CHERET, de Henri BOURBENS et de Rémy BOURLES ; *Pif le chien* de José CABRERO ARNAL ; *Placid et Muzo* de NICOLAOU et de José CABRERO ARNAL ; et *Rahan* d'André CHERET et Roger LECUREUX.

Le professeur Nimbus était le personnage, créé et dessiné par André DAIX (1901-1976), d'un comics trip français « muet » en quatre images. Publié dans *Le Matin* de 1940 à 1944, « Le Professeur Nimbus » fut l'une des séries les plus populaires en France.

Ces différents héros de Bande dessinée expriment, selon le F.N., le retour aux traditions et au patriotisme, sur lequel se fonde l'identité politique du parti. De plus, en se réappropriant la figure de héros populaires, le parti de Jean-Marie LE PEN tente de montrer sa capacité à s'adresser au peuple et à lui proposer des œuvres qui correspondraient à ces attentes. Le F.N. s'est ainsi attaché à « *multipli[er] les créations portant sur notre histoire, nos mythes, nos héros et en valorisant les grandes vertus qui ont fondé notre civilisation* »⁷²⁶.

Qu'il soit fictif, historique, mythologique, ou religieux, le héros aux yeux du F.N., est un Homme qui par ses valeurs, son éducation (souvent militaire) et son origine populaire, s'engage, au nom de la vérité, à défendre sa terre et les siens.

Ainsi, le culte du héros est une composante de l'identité politique paranoïaque du F.N. au sens où il participe à l'expression des fantasmes de persécution du parti, et des valeurs conservatrices et traditionnelles sur lesquelles se fonde la socialisation de ses membres.

III – La Représentation de la culture dans les médias frontistes

Analyser les politiques culturelles du Front national nécessite de présenter les relais de diffusion interne du parti. Lors de certaines affaires que nous avons analysé précédemment, telles que celle du Café-musique *Le Sous-Marin* ou de Châteaullon, l'existence de ces titres de presse aura permis au Front national, selon ses dires, de diffuser la véritable image du Front national, lorsque celui-ci n'est pas censurée par la presse et par les institutions politiques dirigeantes. Ainsi de nombreux articles sont parus, relayant les actions mises en oeuvre par les nouveaux maires frontistes, et montrant l'enthousiasme des habitants qui se sentaient enfin écoutés.⁷²⁷

A – Les médias internes

Durant la période que nous avons étudié (1986 à 1998), la production frontiste en termes de communication n'a pas d'équivalent dans l'actuelle scène politique. Citons à titre d'exemples quelques supports mis à disposition des militants et des sympathisants : radio LE PEN, minitel, ligne directe d'information par téléphone, site Internet, journaux, revues, affiches, brochures, tracts, ateliers spécifiques d'aide à la diffusion, etc... Comme le souligne très

⁷²⁶ MEGRET, « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation », Conférence du Bruno 21 novembre 1987.

⁷²⁷ Nous tenons à préciser que les personnes interviewées dans la majorité des journaux d'extrême droite se sont bien évidemment révélées être des partisans du F.N., comme l'ont dénoncé de nombreux journalistes de presse écrite.

justement Erwan LECOEUR⁷²⁸, la communication politique du F.N. est un modèle du genre : elle est agressive, volontairement décalée, voire provocatrice. L'utilisation de divers supports, ainsi que la volonté d'une innovation constante fini par donner à la propagande F.N. une « marque de fabrique ». Les tracts, les affiches du F.N. se reconnaissent par le ton du message, par les couleurs ; l'objectif étant de mettre en oeuvre charte graphique -le bleu et le jaune, la flamme stylisée, les icônes frontistes, la famille, le chef⁷²⁹- qui respecte les codes culturels du parti.

Mais au-delà des supports, la capacité de diffusion est un exemple du genre pour de nombreux partis : distribution de tracts à la sortie des usines, dans les quartiers, devant les universités ; affichage sauvage sur les routes nationales et départementales, etc... Le parti met également à disposition de ses militants des brochures expliquant les différentes façons de diffuser les messages, la manière de répondre aux opposants, aux journalistes. Ces brochures intitulées « Guide du responsable » ont été éditées en 1992 en quatre livres par le secrétaire général Carl LANG⁷³⁰. Elles complètent les fascicules précédents, élaborés lors des cantonales de 1985 (« Militer au Front »). Même les techniques de communication plus modernes sont utilisées à travers le phoning, et bien sûr Internet.

Nous allons procéder à une présentation de ces différents outils de communication afin de montrer comment le F.N. a pu développer sa propagande politique. Cela nous permettra de comprendre, en partie, comment les références esthétiques du parti sont diffusées aux membres de la « communauté » et pourquoi les actions culturelles organisées à la fin des années quatre-vingt-dix ont pris une telle ampleur dans le champ politique.

1 – La télévision

Jean-Marie LE PEN possède sa propre chaîne de télévision, *LE PEN TV*, diffusée sur le site Internet du Front national. Elle n'est caractérisée par aucune forme de programmation spécifique dans la mesure où elle ne retransmet que l'intégralité des interventions publiques du chef du parti, ainsi que celles des autres dirigeants.

Le Front national ne parle de culture à travers cet outil que lors d'interventions spécifiques de son Président ou de ses cadres, dus majoritairement à l'actualité.

2 – Internet

L'irruption d'Internet dans la communication politique a profondément bouleversé les relations entre les médias traditionnels et les hommes politiques. L'espace public tel qu'on le connaissait jusqu'alors a changé : de nouveaux acteurs politiques communicants sont apparus, ainsi que de nouveaux modes de communication, et les acteurs déjà présents ont dû modifier les leurs.

Jean-Marie LE PEN a été l'un des premiers dirigeants politiques à proposer sur son site Internet des « podcast », des « chats », un service de vente en ligne de produits à l'effigie du parti (affiches, casquettes, cravates, etc...). Depuis sa création, le site Internet est extrêmement dynamique et constitue un réel outil de communication complémentaire des autres. Le mouvement de Jean-Marie LE PEN a en effet joué en France un rôle précurseur en matière de communication politique on-line. Cet outil de communication se développe très rapidement et possède des avantages que le Front national ne peut négliger : diffusion

⁷²⁸ LECOEUR (2003)

⁷²⁹ Cf. Annexe n°8

⁷³⁰ Carl LANG a été démis de ses fonctions depuis.

de messages sur le plan international ; interconnexion entre les militants et les partisans de divers mouvements extrémistes ; promotion du parti, de ses manifestations, de ses écrits ; présentation des élus et des villes dirigées par le parti, etc...

La page d'accueil du site institutionnel du F.N. est composée de blocs qui offrent à l'internaute la possibilité d'accéder à de multiples informations, et de télécharger des supports et des outils de communication tels que des programmes, tracts, affiches, fonds d'écran représentant des photos de Jean-Marie LE PEN, interventions télévisées, revue de presse, etc...

Le haut de la page est constitué d'un bandeau horizontal sur lequel se trouve le logo du parti, son nom et une photographie de Jean-Marie LE PEN. L'association de ces trois éléments est une constante de la charte graphique du parti dont le message vise à exprimer que le F.N. c'est Jean-Marie LE PEN, porteur de la flamme et des valeurs nationales.

Deux menus déroulants, horizontal et vertical (sur la gauche de la page), proposent des liens avec plusieurs pages.

Le bloc horizontal est composé des thématiques suivantes : « Accueil », « Le F.N. », « Actualités », « Documents »⁷³¹, « Multimédia », « Militantisme »⁷³², « Liens ».

Le bloc vertical est composé des liens suivants : « Adhérer », « Contact », « Flash info » vidéo, « Agenda », « Zoom sur », « Revue de presse » radiophonique, « Inscription d'une liste de diffusion », « Agenda médias ».

Le centre de la page est découpé en deux blocs verticaux : « Infos à la une » et « Communiqués de presse ».

La page d'accueil du site Internet du Front national a connu quelques modifications durant nos années de recherche, notamment l'augmentation de l'accès à la vidéo, et la création du blog de Jean-Marie LE PEN. De plus, depuis 2007, un encart intitulé « SOS F.N. Souscription nationale » est apparu sur la page d'accueil du site. Le F.N. connaît en effet d'importants problèmes financiers, depuis les dernières élections législatives, municipales et cantonales, et la demande de remboursement de l'imprimeur Fernand LE RACHINEL, membre du bureau politique du Front national et principal créancier du parti. En effet, sur les 9 millions d'euros de dettes du parti, 6,5 millions d'euros ont été avancés par Fernand LE RACHINEL, et 2,5 millions d'euros par la Société générale.

Le Front national, obligé d'aider ses candidats à rembourser leurs emprunts, a ainsi décidé de vendre le « *Paquebot* », son siège situé à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), et évaluée aujourd'hui à 20 millions d'euros.

Nous n'avons recensé, durant l'ensemble de nos années de recherche, aucun lien dont l'intitulé soit directement associé aux questions culturelles ; celles-ci apparaissent uniquement à travers le programme du parti accessible en ligne. Aucun élément complémentaire n'est proposé. Quelques modifications ont été effectuées au fil des années de nos travaux, notamment la création de pages Internet destinées à présenter et à développer l'argumentaire des militants. Les sujets culturels sont exposés sur Internet, soit lors d'événements d'actualité sur lesquels le F.N. souhaite intervenir, soit par le biais de liens avec des sites partisans tels que par exemple ceux de groupes de rock identitaires français, de maisons d'éditions d'extrême droite ou encore de médias.

⁷³¹ Ce lien portait l'intitulé « Archives » au moment de la création du site.

⁷³² Ce lien portait l'intitulé « Argumentaires » au moment de la création du site.

Durant les six années du règne du F.N. au sein de certaines municipalités, les actions culturelles mises en oeuvre n'ont pas été citées sur le site national du F.N. Elles ont été présentées sur les sites des différentes villes, mais les informations n'ont été relayées vers le national que suite à la mobilisation anti-F.N. qui a suivi. Quant aux actions culturelles régionales, elles ont permis au parti de réitérer la théorie du complot suite aux « attaques » émanant entre autres des médias non partisans, des autres partis politiques et de nombreuses associations de défense des droits de l'homme et anti-F.N.

De nombreux cadres du parti ont créé leurs propres sites Internet qui ne fonctionnent pas comme des blogs mais plutôt comme des vitrines électorales dont l'objectif est de promouvoir les futurs candidats lors des prochaines échéances électorales. Nous pouvons citer les sites de Bruno GOLLNISCH, de Carl LANG et de Michel HUBAULT.

3 – La Radio

Radio LE PEN est la station officielle du parti. Elle est librement diffusée via le site Internet www.front-nat.fr.

Aucune émission ne traite exclusivement de sujets culturels. Tout comme pour les autres médias frontistes, l'actualité influence la diffusion de sujets ou débats autour de thématiques culturelles.

Radio LE PEN permettait, par exemple, au parti de proposer des comptes-rendus des différents colloques organisés par l'Institut d'Action Culturelle, durant les années où cette cellule existait, afin de diffuser ses argumentaires. Il ne s'agissait pas d'un programme spécifique mais simplement de la lecture des séances, sous forme de résumés, permettant au parti de témoigner de sa volonté à intervenir dans le champ culturel. Ce procédé peut être considéré comme une parade à l'absence d'interventions nationales du F.N. du fait, selon lui du complot exercé à son encontre. En d'autres termes, le parti souhaite montrer qu'il s'intéresse aux questions culturelles mais qu'il ne pourrait les exprimer dans l'espace public.

733

4 - La Presse écrite

De nombreux titres de presse revendiquent, plus ou moins officiellement, leurs liens avec le Front national. Ces titres servent à la fois de vitrine au parti, de relais d'information pour les militants, mais aussi et surtout de lieux d'expression « protégés de la censure des lobbies dirigeants ». Pendant la période qui couvre nos travaux, seuls deux journaux avaient une couverture nationale de diffusion en kiosque et maisons de la presse : *Présent*, et *National Hebdo*

Les titres non diffusés en kiosque sont vendus uniquement sur abonnement, dans les quatre ou cinq librairies d'extrême-droite qui existent en France, ou proposés par les librairies par correspondance. D'autres sont diffusés aux adhérents de structures militantes. Les bulletins départementaux du F.N., par exemple, sortent souvent irrégulièrement mais il en existe des dizaines. Des fanzines sont également édités à des fréquences très variables, mais nous pouvons néanmoins recenser des dizaines de titres qui sont tirés à quelques exemplaires.

4 – 1 – Français d'abord !

⁷³³ Cf. *Annexe n°25*, « Liste (non exhaustive) de titres de la presse nationaliste française ».

Paru d'abord sous le nom de *La Lettre de Jean Marie LE PEN*, dès 1985, ce bulletin bimensuel est l'un des seuls titres de presse officiellement proche du Front national, qui ait augmenté son tirage et « amélioré la qualité » sa charte graphique en étant imprimé en quadrichromie. Il s'est également doté d'une rubrique culturelle dans laquelle sont présentées les manifestations culturelles du parti, les hommages rendus à des artistes disparus ou « injustement » oubliés (tel que par exemple les Compagnons de la Chanson dans un numéro de décembre 2002⁷³⁴), ou ignorés (tel que les « rebelles du rock français [...] dont l'influence peut se révéler déterminante dans la séduction de franges de la jeunesse en révolte contre le prêt à penser »⁷³⁵).

Au-delà de cette forme de vitrines des productions frontistes ou de celles qui sont soutenues par le parti, *Français d'abord* propose des articles traitant de l'actualité culturelle nationale et internationale sur laquelle s'appuie le parti pour promouvoir son programme culturel. En effet, comme pour la majorité des textes issus du parti, ces articles sont composés de commentaires critiques à l'encontre des politiques menées par les gouvernants.

Lors de la création du site Internet du Front national, un lien permettait l'accès au journal, qui était alors librement téléchargeable. Aujourd'hui *Français d'abord* possède son propre site Internet, www.fdamag.fr, sur lequel sont résumés la plupart des articles et des informations.

Diffusé par la société *Diffusion Libre et Presse* (D.L.P.), organe domicilié au siège national du F.N. dont le gérant était Dominique CHABOCHE⁷³⁶, l'organigramme de *Français d'abord* est composé de Jean-Marie LE PEN, directeur politique, et de Martial BILD, directeur de la rédaction.

B – Les médias proches du Front national

1 – La presse écrite

Le 2 avril 1998, un article de Yves-Marie LABE paru dans le journal *Le Monde*, fait état de « plus de 300 journaux » exprimant la pensée de l'extrême droite⁷³⁷. Selon le journaliste, une « demi-douzaine de titres associant anticommunisme et négationnisme sont vendus en kiosque. Leur diffusion stagne, mais ils s'ajoutent à une galaxie de publications diffusées par voie postale ou militante, de la revue « *Lectures française* » au fanzine *skinhead* « *Eostre* ».

Des articles, dossiers, critiques traitant de sujets culturels sont présents dans la plupart de ces publications. Nous avons choisi de présenter les plus importants, du moins quant à la relation qu'ils entretiennent avec le Front national.

1 – 1 – *Présent*

Présent a été lancé en janvier 1982 par le député européen F.N. Bernard ANTONY, l'écrivain traditionaliste Jean MADIRAN et le polémiste et ex-milicien François BRIGNEAU ; il n'est diffusé en kiosque que depuis 1989. Issu du courant catholique traditionaliste, *Présent* paraît

⁷³⁴ Cf. Annexe n°22

⁷³⁵ *Français d'abord*, n°285

⁷³⁶ Dominique CHABOCHE était un des Vice-président du F.N. Il est décédé en 2005.

⁷³⁷ Nous tenons à préciser que cette étude n'a pas été réactualisée depuis sa diffusion.

du mardi au samedi et ne publie que des reprises de dépêches AFP ou des textes théoriques de dirigeants du F.N.

Le numéro du 14 novembre 1997 résume parfaitement la définition de la culture du F.N. selon cette branche du parti de Jean-Marie LE PEN : « *Le Front national n'est pas culturellement « isolé ». Il est animé par une culture rebelle à l'oppression psychologique qu'exerce la culture officielle... Il est l'incarnation présente et la forme actuellement la plus puissante d'un mouvement de refus politique et d'insurrection morale qui n'a jamais cessé, depuis un siècle, d'être un élément indestructible de la vie française, souvent influent, parfois décisif. Là se trouve sa légitimité historique, là se trouve son profond enracinement culturel... La culture insurgée est une culture nationale ; et si elle est nationale ce n'est point fermeture à l'universel, c'est au contraire dans le catholicisme... naturel et surnaturel qu'elle trouve les repères, philosophiques, poétiques, l'avertissant que la plus précieuse des libertés temporelles est l'indépendance de la patrie* ».

Depuis la scission du F.N., *Présent* est renié par Jean-Marie LE PEN, qui lui interdit d'avoir un stand à la fête du F.N. Courtisé par Bruno MEGRET, le journal a choisi néanmoins de ne pas prendre position ce qui lui fit perdre une grande partie de son lectorat. L'activiste lepéniste Alain SANDERS prit les rênes du journal qui dès la fin 1999 est contraint, pour des raisons financières suite à une baisse du lectorat, de ne sortir que trois jours par semaine.

1 – 2 – National Hebdo

National Hebdo, fondé en 1984, est un hebdomadaire paraissant le jeudi, qui s'est présentée comme « le journal officiel de Jean-Marie LE PEN », puis en 1987, comme « le journal officiel du Front national ».

Suite à de nombreux écarts journalistiques donnant lieu à de multiples procès (notamment pour diffamation et incitation à la haine raciale), le F.N. rejeta la paternité de l'organe de presse⁷³⁸ dès la fin de l'année 1987. Pourtant, selon Jean-Yves CAMUS, « *il s'agit du journal officieux du F.N., qui exprime à destination de ses éléments les plus radicaux ce que le Front ne peut assumer publiquement.* »⁷³⁹

« Journal pour la droite », en 1988 puis « Hebdomadaire d'informations nationales » en 1991, il fut une victime supplémentaire de la scission de 1998.

1 – 3 – *Eléments*

Eléments a vu le jour en septembre 1973. Il apparaît comme la production la plus régulière de la Nouvelle Droite, dont de nombreux membres ont rejoint le F.N. à partir de 1986 (notamment Jean-Yves LE GALLOU, Yvan BLOT, Bruno MEGRET, Pierre VIAL).

Dirigée par Alain DE BENOIST cette revue a cherché à donner une réputation intellectuelle à la Nouvelle Droite. Elle a contribué à moderniser le discours de toute l'extrême droite, et s'est employée à dissocier l'image de la Nouvelle Droite de celle de l'extrême droite lepéniste. De nombreux d'articles, parus sous la plume de dirigeants frontistes émanant de la Nouvelle Droite, ont traité de sujets culturels. Ils ont notamment permis de développer les argumentaires et d'influencer les cadres du parti lors de la rédaction des différents programmes du parti.

⁷³⁸ Rappelons que la rédaction était logée des locaux du F.N. et que son capital était contrôlé à hauteur de 40% par le parti.

⁷³⁹ Interrogé par Yves-Marie LABE pour le journal *Le Monde*, 2 avril 1998

1 – 4 – La Lettre de Terre et Peuple

Terre et Peuple est le nom d'une « structure culturelle » du F.N. créé en 1984 et animée par Pierre VIAL. Cette association vise à préparer « la guerre ethnique » à laquelle la Nation va devoir se préparer. *La Lettre de Terre et Peuple* permet la diffusion de message visant à imprégner les militants de ses conceptions idéologiques : « [p]our faire la guerre culturelle, il faut une armée. Nous avons l'ambition de créer cette armée. Une armée qui doit être une communauté de travail, de combat et de foi (...). Nous allons tout droit vers une guerre raciale. »⁷⁴⁰

L'influence de Pierre VIAL dépasse les organes du Front national puisqu'il possède notamment sa propre rubrique, « Guerre culturelle », dans la revue *Europe nouvelle*⁷⁴¹, et apparaît comme un des cerveaux de l'Institut d'études indo-européennes.

2 – Internet

De nombreux sites proclamant le « combat national et identitaire » ont été créés dans le courant des années 2000 : « Alsace d'abord ! », « Bloc identitaire », « Europae Gentes », « [FeminaNovo](#) », « Fondation Polémia », « Identitaires Ile-de-France », « Identité française » (Dreux), « Jeune Alsace », « Lotharinji » (Lorraine), « L'Idée bretonne », « L'Oeuvre française », « Parti populiste », « Renouveau français », « Solidarité Alsacienne », « Solidarité des Français », « Union des Patriotes d'Alsace », « Vosges d'abord », « Vox Galliae ».

Tous ces sites proposent un lien direct avec celui du Front national et reprennent de nombreux discours de dirigeants frontistes, voire des extraits de programmes ou d'ouvrages écrits par des membres du parti, dont ils font la promotion.

Conclusion

Comme nous l'avons montré dans cette partie, le Front national possède une logique esthétique qui lui est propre au sens où elle doit correspondre à des principes précis, principalement le refus de toute forme de modernisme qui déformerait la réalité, entraînant la décadence et la dégénérescence, et le rejet de toute forme de dialogue interculturel. L'expression culturelle du Front national correspond ainsi à une conception fermée, centrée sur elle-même, du peuple et de la nation.

Aussi, les politiques culturelles du Front national vont agir dans la médiation culturelle en bouleversant les relations existantes entre les différents acteurs, dans le sens où elles suppriment toute forme de médiation et ce, selon nous, pour trois principales raisons : l'infantilisation du public, l'absence de reconnaissance des acteurs de la médiation culturelles, et le refus de toute forme de création artistique.

Nous avons voulu montrer tout au long de cette réflexion que la création et la diffusion de formes culturelles représentent l'inscription du politique dans des formes que le public

⁷⁴⁰ *Terre et Peuple* (1995), n°4

⁷⁴¹ *Europe nouvelle* est une revue de politique française et internationale créée en 1918 qui étudie les conditions de la vie politique, économique et sociale de l'Europe

est susceptible de s'approprier. Or dans le cadre du F.N., il n'existe aucune reconnaissance de la part des acteurs de la sociabilité du fait de l'absence de toute forme de médiation.

L'imposition de logiques artistiques et esthétiques souhaitée par le F.N. produit, selon nous, une forme d'infantilisation du public. Le choix étant fait pour lui en amont, le public n'a plus la possibilité de faire une démarche critique des œuvres, ni même de se reconnaître au travers de représentations qui lui sont imposées.

Cette normalisation artistique et esthétique s'exprime également au travers des conditions nécessaires à l'attribution de subventions aux artistes, comme l'annonce très clairement le F.N. dans son programme de 1993 : « *les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation* »⁷⁴². Aussi, les logiques esthétiques et culturelles du F.N. peuvent être définies comme les composantes d'une politique d'imposition et de censure qui correspond, selon nous, à une forme de propagande idéologique. « *Les choix culturels des municipalités détenues par le Front national ont défrayé la chronique à plusieurs reprises [...]. A travers ces dérives populistes de la politique culturelle, ce sont les questions essentielles du lien social, des rapports entre les individus et la Nation, et de la démocratisation de l'accès à la culture qui est en jeu* »⁷⁴³.

Le Front national, par son accession à des responsabilités locales, a rapidement saisi l'importance de l'enjeu culturel en ce sens que ses actions auront suscité un « intérêt » national à divers degrés en fonction de l'identité politique de chacun. Par ailleurs, les représentations culturelles de l'identité politique du Front national, par les jugements esthétiques portés et par les choix culturels imposés, dénotent le primat de la nation sur l'individu : l'expression « culture nationale », utilisée dans la majorité des programmes et discours frontistes, illustre à elle seule le projet de société vers lequel tend le F.N.

De plus, l'absence de toute forme de créativité réduit le travail artistique à une forme d'instrument de propagande dont l'objectif sera d'amener les acteurs de la sociabilité à une fascination esthétique, notamment par la personnification des politiques culturelles du F.N.

Peter REICHEL dans *La fascination du nazisme*⁷⁴⁴, ouvrage dans lequel il analyse l'esthétisation du pouvoir nazi, a montré que l'art est considéré comme un « agent de contrôle social » en participant à une interprétation orientée de la réalité. En faisant de la culture un moyen prépondérant à la diffusion de son idéologie, le Front national impose une interprétation de la réalité influencée par une identité politique paranoïaque, et exprime son refus de toute distanciation esthétique.

Ainsi, la fonction sociale et la fonction politique de l'art ne peuvent plus s'exprimer dans le cadre de ces politiques culturelles. L'art se réduit alors à être un simple instrument de propagande dont la fonction éducative d'ouverture sur le monde est réduite.

⁷⁴² FRONT NATIONAL (1993), 1^{ère} proposition, « Restaurer la liberté d'expression et de création »

⁷⁴³ RIZZARDO (1997), p.99

⁷⁴⁴ REICHEL (1993)

Conclusion générale

Nous voici au terme de notre réflexion. L'intérêt que nous avons porté aux politiques culturelles du Front national constitue l'aboutissement d'un questionnement auquel nous avons tenté d'apporter notre réflexion depuis le début de nos différents travaux de recherches⁷⁴⁵. Mais il témoigne surtout de notre volonté de montrer que les Sciences de l'Information et de la Communication doivent être véritablement pensées comme des sciences rendant raison de la signification du fait politique et des formes de son expression.

La complexité de l'objet que nous nous sommes efforcées d'éclairer, nous a amené à opérer des choix en privilégiant l'étude de certains éléments par rapport à d'autres restés peut-être en retrait ; d'où également des arbitrages possibles commandés en amont par des contraintes théoriques et des exigences constitutives au terrain.

Nous avons amorcé notre réflexion en travaillant sur les notions de culture, d'identité, d'imaginaire, non pas du point de vue des électeurs du Front national, mais de celui du parti lui-même. Il est certain que l'idéologie du Front national a fait l'objet de multiples travaux de recherche, mais aucun ne s'est intéressé à un point spécifique de son identité politique : la culture.

Les représentations culturelles structurent un espace de visibilité et d'enracinement spatial et temporel par la médiation esthétique. Notre problématique vise à déterminer la façon dont la représentation du pouvoir s'inscrit dans les représentations de l'identité politique et dans les représentations personnalisées des hommes qui l'incarnent. En effet, nous estimons que l'attraction du Front national réside non seulement dans son discours idéologique explicite, mais aussi dans le pouvoir des émotions, des images, des fantasmes. Deux dialectiques majeures ont été analysées tout au long de cette recherche : entre les représentations culturelles du pouvoir et la conception politique qui le fonde, et entre la représentation du pouvoir et la conception de l'identité.

Bien qu'il l'ait peu exposé durant les campagnes électorales qui ont jalonné nos années de recherche (1986-1998), le Front national possède un véritable programme culturel élaboré au nom d'une « guerre culturelle » pour la défense de l'identité nationale. Au-delà de ce combat culturel se cache une véritable *machine de guerre* dont l'objectif est « l'enracinement » dans des logiques esthétiques qui soulignent une dimension d'appartenance et une dimension exclusive.

La conception de la culture comme *machine de guerre*, nous semble être un point essentiel de la représentation de ce que nous avons défini comme l'identité paranoïaque du Front national.

La violence, qu'elle soit verbale ou physique, a toujours été présente au sein des mouvements d'extrême droite. Dans le cas du F.N., elle s'exprime au travers de ce que

⁷⁴⁵ L'essentiel de nos travaux universitaires ont traité de la relation entre Front national et la culture. Le mémoire de maîtrise que nous avons soutenu en juin 1999 présentait une analyse des politiques culturelles de la ville de Vitrolles. Puis dans le cadre de notre mémoire de D.E.A., nos recherches ont porté sur « La médiation culturelle dans le domaine du spectacle vivant : Pourquoi poser le problème des politiques culturelles du Front national? ».

Mathias BERNARD appelle la « culture de provocation »⁷⁴⁶ qui s'articule autour de ce que nous avons nommé le modèle idéologique vitaliste. Ce modèle synthétise l'idéal politique du F.N. et les attitudes mises en exergue par l'enracinement, le conservatisme, l'offensive de domination, etc... Cette perspective vitaliste s'associe, selon nous à l'idée d'un combat qui renvoie symboliquement aux notions de force et de faiblesse, de sélection, d'héroïsme, d'ordre, d'héritage, de sacralisation d'un territoire.

L'identité politique du F.N. que nous concevons comme une forme paranoïaque, se fonde sur la théorie du complot qui a été déclinée tout au long de notre réflexion, en trois types distincts mais complémentaires : le complot des politiques légitimes contre le F.N., le complot des « grands » contre les « petits », et enfin celui exercé par les médias.

Les politiques culturelles mises en œuvre par le F.N. suivent cette logique dans la mesure où les discours culturels sont majoritairement composés d'un *vocabulaire de la peur*. La rhétorique frontiste utilise la peur pour parler de la culture par la dénonciation des actions mises en place par les ennemis d'« une culture populaire et enracinée ». Et cette rhétorique participe pleinement à la structuration de l'imaginaire frontiste. Lorsque le F.N. annonce qu'il «*rejette l'orientation cosmopolite et politiquement correcte dans laquelle on veut dissoudre*

⁷⁴⁷ *l'âme du citoyen français* », il développe l'idée d'une menace bipolaire, extérieure et intérieure, qui renforce à la fois la légitimité du F.N. dans la défense de l'identité nationale, la théorie du complot et ainsi le sentiment de communion et d'unité des membres du parti. Par ailleurs, la thématique de la peur et les fantasmes de persécution, que nous avons analysées dans la seconde partie, constituent, selon nous, des thématiques obsessionnelles dont l'objectif est d'agir sur le peuple.

Deux élections présidentielles ont suivi la période que nous avons choisi d'étudier. Le programme culturel proposé pour l'élection de 2002⁷⁴⁸ n'a fait que confirmer les revendications établies dans le programme de 1993, 300 mesures pour la renaissance de la France. En effet, hormis une introduction reprenant des arguments développés dans de précédentes parutions⁷⁴⁹, le programme n'a subi aucune modification : les titres des principes et des propositions sont les mêmes, tout comme les exemples et les critiques. Ainsi les interventions réalisées par les maires frontistes, à la fin des années 90 dans le secteur culturel, n'auront été à l'origine d'aucune évolution quant à la réflexion du parti autour des questions culturelles.

Il faudra en effet attendre l'émergence des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) pour voir réapparaître, au sein du parti, de nombreux débats sur la liberté d'expression et de libre-échange d'informations et de données. Philippe HERLIN⁷⁵⁰, conseiller pour la culture au Front national et directeur de cabinet de Louis ALIOT, secrétaire général du FN⁷⁵¹ a souligné la position du parti qui estime que « *les échanges privés sur*

⁷⁴⁶ BERNARD (2007), p.37

⁷⁴⁷ Site Internet du FRONT NATIONAL, Pages « Archives » et « Culture », août 1998

⁷⁴⁸ Cf. *Annexe n°27*

⁷⁴⁹ Principalement l'ouvrage de Jean-Marie LE PEN, Pour la France, « La réforme intellectuelle et morale », Chapitre XIII (1982), et le texte de Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », in Jean-Marie LE PEN, Une âme pour la France (1987)

⁷⁵⁰ Philippe HERLIN est Docteur en économie et finance internationale.

⁷⁵¹ Louis ALIOT a été nommé Secrétaire général du F.N. le 11 octobre 2005 et occupe par ailleurs le poste de Président du groupe F.N. au Conseil Régional de Midi-Pyrénées depuis mars 2004.

⁷⁵² *Internet doivent rester libres* ». Ce nouvel axe sera résumé dans le programme culturel⁷⁵³ rédigé à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007. Réduit à trois pages, le programme de 2007 ne porte pas de titre spécifique, contrairement au précédent qui s'intitulait « Liberté de la culture : enraciner l'avenir. Le génocide culturel », et est composé de deux parties : le constat et les mesures.

La première partie se résume en un paragraphe fidèle aux analyses que nous avons établies durant nos travaux de recherche, notamment quant à la dénonciation d'un complot pratiqué à l'encontre du peuple français pour lequel se mobilise le parti au nom de la revalorisation de l'identité nationale.

La seconde partie présente, pour la première fois, des mesures relatives aux deux principaux secteurs du Ministère : la culture et la communication.

Les réformes sont destinées au peuple/public auquel le F.N. souhaite « *redonner la parole* » et « *favoriser l'accès à la culture* ».

Les principales mesures proposées par le F.N. sont les suivantes : l'attribution des subventions sera fonction de la fréquentation que le parti présente comme un « *indicateur essentiel de bonne gestion* » ; la création d'une place aux « *associations représentatives* » dans les conseils d'administration ; le développement du mécénat ; l'instauration d'un chèque-culture national, le rééquilibrage de la province par rapport à Paris ; la création d'une carte professionnelle pour réformer le statut des intermittents ; et le développement de l'Internet à très haut débit pour tous.

Ce programme constitue, selon nous, un exemple du renforcement de l'identité politique paranoïaque, notamment par la valorisation d'une nouvelle affirmation : « *l'exception culturelle n'est rien d'autre que la préférence nationale appliquée à la culture* ». L'exception culturelle française serait « *menacée par les politiques mondialistes et nécessite plus d'équité dans son fonctionnement* ». La théorie du complot est à nouveau développée ici pour camoufler l'absence de projet social et politique explicite dans la mesure où les positions politiques développées dans ce programme ont été élaborées par rapport à celles des autres acteurs politiques.

L'analyse des politiques culturelles du Front national dans un processus d'élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques nous a ainsi amenée à montrer que l'idéal politique du parti de Jean-Marie LE PEN est fondé sur une identité politique paranoïaque. Idéal qui tend à se développer, en partie, au sein d'autres formations politiques. Ainsi, la question de l'identité a été le thème majeur de la dernière élection présidentielle.

La victoire de Nicolas SARKOZY à l'élection présidentielle de 2007 fut suivie par l'instauration du Décret n° 2007-999 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement qui marque le début d'un amalgame entre Identité et Immigration. La création de ce Ministère confirme l'application d'une idéologie selon laquelle « *[l']immigration, l'intégration et l'identité nationale sont complémentaires. Elles sont même intimement liées. C'est parce que la France a une identité propre dont elle peut être fière qu'elle a les moyens d'intégrer*

⁷⁵² Site www.lepen2007.fr

⁷⁵³ Cf. *Annexe n°28*

*des immigrés qui respectent nos valeurs et qu'elle peut organiser de façon sereine l'immigration. »*⁷⁵⁴

La vivacité des réactions face à la politique de Nicolas SARKOZY montre que les questions liées à l'identité sont sensibles et qu'elles feront certainement partie de celles qui vont continuer à animer la vie politique durant ces prochaines années.

La thématique de l'Identité est devenue un véritable point d'ancrage pour de nombreuses idéologies politiques ; ce qui pourra constituer un nouvel axe de recherche par l'analyse des différentes lois et décrets qui seront votés sous l'impulsion de ce nouveau ministère, et des conséquences qu'ils entraîneront dans l'espace public.

⁷⁵⁴ Cf. *Annexe n 29*, Missions et rôle du Ministère de l'identité nationale et de l'immigration

Annexes

Annexe 1 : Résultats électoraux du Front national de 1986 à 1998

I – Synthèse des résultats électoraux du Front national de 1986 à 1998

Élections législatives de 1986 (Liste de Rassemblement national présentée par le Front National et Jean-Marie Le Pen (FRN))

Nombre de voix obtenues	2 703 442
% des suffrages exprimés	9,7
Nombre de sièges à l'Assemblée nationale	35

Source : L'Année politique, économique et sociale en France 1986, Éditions du Moniteur, ISBN 2-281-18049-2, 575 p.

06 – Alpes maritimes

Liste de Rassemblement national présentée par le Front National et Jean-Marie Le Pen (FRN)

Mr Jacques PEYRAT 101 392 voix (soit 20,9 % des suffrages exprimés)

Mr Albert PEYRON

13 – Bouches-du-Rhône

Liste de Rassemblement national présentée par le Front National et Jean-Marie Le Pen (FRN)

Mr Pascal ARRIGHI 180 486 voix (soit 22,5 % des s.e.)

Mr Gabriel DOMENECH

Mr Ronald PERDOMO

Mr Jean ROUSSEL

83 – Var

Liste de Rassemblement national présentée par le Front National et Jean-Marie Le Pen (FRN)

Mme Yannick PIAT 69 347 voix (soit 17,1 % des s.e.)

84 – Vaucluse

Liste de Rassemblement national présentée par le Front National et Jean-Marie Le Pen (FRN)

Mr Jacques BOMPARD 41 545 voix (soit 18,1 % des s.e.)

Élections régionales du 16 mars 1986 (Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste proportionnelle à 1 tour)

Nombre de voix obtenues	2 658 500
% des suffrages exprimés	9,56
Nombre de sièges à l'Assemblée nationale	137 (dont 19 en PACA)

Source : L'Année politique, économique et sociale en France 1986, Éditions du Moniteur, ISBN 2-281-18049-2, 575 p.

Élections régionales du 22 mars 1992

Électeurs inscrits	38 166 630	
Votants	26 163 678	68,5 %
% des suffrages exprimés	24 910 164	65,3 %
Résultats du FN	3 399 596	13,6 % (34 élus Front national sur 123 au total)

Source : L'Année politique, économique et sociale 1992, Éditions Événements et tendances, Paris, 652 p., ISBN 2-9507444-0-0

Élections législatives des 21 et 28 mars 1993

1^{er} tour Inscrits	38 968 660
Votants	26 860 177
% des suffrages exprimés	25 442 403
% Abstention	31,07
Résultats du Front national	3 159 477 (soit 12,42 %)

2^e tour Inscrits	33 773 804
Votants	22 802 301
% des suffrages exprimés	20 632 930
% Abstention	32,48
Résultats du Front national	1 168 150 (soit 5,66 %)

Source : L'Année politique, économique et sociale 1997, Éditions Événements et tendances, Paris, 573 p., ISBN 2-9507444-5-1

Élections législatives des 25 mai et 1 juin 1997

1^{er} tour Inscrits	39 217 241
Votants	26 635 942
% des suffrages exprimés	64,60
% Abstention	32,08
Résultats du Front national	3 785 383 (soit 14,94 %)
2^e tour Inscrits	
Votants	38 487 205
% des suffrages exprimés	27 353 998
% Abstention	66,58
Résultats du Front national	28,92
	1 434 854 (soit 5,59 %)

Source : L'Année politique, économique et sociale 1997, Éditions Événements et tendances, Paris, 573 p., ISBN 2-9507444-5-1

Dans la 1^{ère} circonscription du Var (Toulon-Sud), le Front national réalise le score de 53,16% des suffrages exprimés : Jean-Marie LE CHEVALLIER est élu au second tour.

Élections régionales du 15 mars 1998

Électeurs inscrits	39 281 860	
Votants	22 771 552	57,96 %
% des suffrages exprimés	21 710 611	55,26 %
Abstention	16 510 308	42,03 %
Résultats du FN	3 261 174	15,02% (275 élus)

Source : L'Année politique, économique et sociale 1998, Editions Evénements et tendances, Paris, 523 p., ISBN 2-9507444-6-X

4 triangulaires en Picardie, Bourgogne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon

Les présidents sortants sont Mrs Charles BAUR (UDF-FD), Jean-Pierre SOISSON (ap. UDF), Charles MILLION (UDF-DL) et Jacques BLANC (UDF-DL).

Annexe 2 : Front national, 300 mesures pour la renaissance de la France, programme de gouvernement, l'Alternative nationale (1993)

[Ce programme de gouvernement est composée de 6 grandes parties : Identité, Souveraineté, Sécurité, Prospérité, Fraternité, Liberté (dont fait partie la culture)]

LIBERTE DE LA CULTURE : ENRACINER L'AVENIR

LE GÉNOCIDE CULTUREL

Dans le carré diabolique de la destruction de la France menée par les politiciens de l'Établissement, après l'extinction biologique (la dénatalité française), la submersion migratoire (l'immigration de peuplement), la disparition de la Nation (l'euromondialisme), le quatrième côté est celui du génocide culturel.

Depuis près de quatre décennies (en fait, depuis la “culture Malraux”, qui ne renia jamais son engagement marxiste), la civilisation française, chef-d’œuvre patiemment construit au cours des siècles et mondialement reconnu, y compris par des peuples à qui nous opposaient des conflits violents, est systématiquement détruite. Cette entreprise de liquidation de nos racines spirituelles et naturelles vise à rendre amnésiques les Français sur leur propre sol. Notre pays est sa cible principale, parce que sa civilisation élève l’homme et fait rempart à la barbarie.

“CIVILISATION” OU “CULTURE” ?

Alors que le budget du ministère de la Culture n’a jamais été aussi élevé et que son action est relayée par les collectivités locales, la civilisation française, enracinée dans le temps et dans l’espace, est subvertie dans son contraire : la culture mondiale de masse. Le glissement du terme “civilisation” au terme “culture” n’est pas indifférent.

La “civilisation” est à la fois état et mouvement. Elle est état en ce sens qu’elle forme un tout ordonné, produit du Beau, du Bien et du Vrai dans tous les ordres de l’activité humaine : la civilisation française est autant dans sa gastronomie que dans ses cathédrales, dans l’harmonie de ses paysages (pour autant qu’ils n’aient pas été normalisés par l’agriculture PAC) que dans la perspective des jardins de Versailles. Elle est mouvement en ce sens qu’elle propose un modèle vivant dont chaque génération s’inspire pour le porter plus loin, plus haut, à la fois enrichi et différent : la poésie d’un Chénier répond à celle d’un Villon comme Degas fait écho à La Tour et Ravel à Couperin.

La “culture” au sens actuel, n’est absolument pas le produit d’un ordre qui vise l’excellence. Elle ne fait que consacrer la valeur économique ou conjoncturelle de pratiques individuelles ou collectives à prétentions intellectuelles ou artistiques. Il ne suffit pas de décréter que tout est “art” pour que cela en soit. La “culture Lang”, qui en est l’archétype, refuse toute idée de Beau, toute hiérarchie, toute propension de l’activité artistique à élever l’âme et l’esprit : elle mettra sur le même plan, Mozart et le rap, les colonnes de Buren et le vitrail de Chartres... avec une préférence pour ce qui est reconnu par l’État.

La civilisation fait du Beau l’étalon de toute production de l’esprit et de la main, la “culture” sacralise la laideur ou le non-sens, voire le régressif ou le sordide. D’où sa dernière caractéristique : le totalitarisme.

La civilisation, fruit du Beau objectif, autorise une grande liberté de création, parce que les pouvoirs publics en reconnaissent et en respectent les fondements. L’empereur Auguste, les Médicis, Louis XIV, par exemple, tous personnages à la forte personnalité et très conscients de leur prestige, se sont entourés d’artistes dont ils ont encouragé le génie... mais qu’ils ont laissé librement créer. La culture subventionnée par l’État culturel, selon l’expression de Marc Fumaroli, ne reconnaît que ce qu’elle subventionne et ne délivre de brevet d’existence qu’à ce qu’elle contrôle. La civilisation sublime la liberté du créateur, la “culture” impose à l’artiste l’uniformité totalitaire.

“CULTURE DE MASSE”, CULTURE “BRANCHÉE”, “FOLKLORE”

Il y a, tout d’abord, la culture de masse proprement dite. C’est la forme moderne du panem et circenses antique (“du pain et des jeux”), constitué par le magma des jeux télévisés, des spectacles à grand renfort publicitaire tous politiquement corrects, que distribuent au peuple, pour le tenir abêti et hébété, soumis et assoupi, les financiers du show-biz aux ordres des lobbies.

Le peuple n’est plus considéré pour ce qu’il est, communauté structurée selon l’ordre naturel des familles, des communes, des provinces, dans des professions ou des métiers,

mais comme un "consommateur de culture". A la culture populaire, la vraie, partie de la civilisation qui découle de la vie quotidienne des individus dans un pays ou une activité réels, on substitue la culture de masse, fabriquée par des "fils de pub" : pour ces derniers, la "culture" est un moyen de faire de l'argent. Ils livreront donc des productions médiatiques ou médiatisables, vite faites, vite vues, vite oubliées.

Il y a, ensuite, la culture propagée par les classes dirigeantes, fascinées par le nouveau, le périssable par essence, selon Paul Valéry, et dont les dilections culturelles sont surtout prétexte à se faire connaître dans la compétition qui les oppose à leurs rivaux. Après la culture des "bas lieux", pré-digérée pour "le peuple", la culture des "hauts-lieux", très politiquement correcte et fondée sur la transgression des valeurs morales, élève au rang de culture telle pratique ou activité, devant laquelle il convient que chacun s'incline... en attendant la prochaine mode culturelle. La tocade chiraquienne pour les "arts premiers" participe de cette culture branchée dont le néant n'a d'égal que la logorrhée qui la "promotionne".

Enfin, il y a la culture muséable qui rationalise la mémoire collective, et gère le passé dans le but de réduire culture nationale et cultures régionales à l'état de stock folklorique inoffensif, participant du "patrimoine de l'humanité". Le folklore n'est plus alors perçu comme la permanence de traditions de chant, de danse, de poésie, exprimant l'âme de nos provinces. On lui accorde l'attention condescendante due à des formes jugées inférieures, puisqu'elles viennent du passé et n'ont pas ce ferment de "futurisme" qui caractériserait la "véritable culture" : un morceau de rail tordu dans un tas de sable (vu au Centre national "d'art contemporain") sera toujours pour ces gens-là supérieur à une bisquine cancalaise ou aux tissus imprimés de Provence. Certaines restaurations du patrimoine sont, à cet égard, un alibi : la remise en état du palais de justice de Rennes (ancien palais des États de Bretagne), gravement endommagé par un incendie, cache la division par quatre des crédits de restauration des grands monuments (châteaux et cathédrales, propriétés de l'État), diminution qui met en péril métiers d'art et entreprises spécialisées par dizaines.

LE ROYAUME DE LA PRÉBENDE

La principale caractéristique de la culture officielle est de faire travailler le cercle des "amis" en dehors duquel il n'y a point de salut. Si les moyens du ministère ont augmenté de 60% entre l'année 1990 et l'année 2000, la manne de l'État culturel n'est pas pour tout le monde : les commandes publiques d'œuvres d'art contemporain, qui progressent de 30% par an, vont toujours aux mêmes, les Buren, Arman, César, Soulage, Debré, etc. Avec la création, en 1981, du Centre National des Arts Plastiques (CNAP), l'achat d'œuvres d'art d'artistes contemporains – forme de mécénat intelligent – est totalement verrouillé puisque l'art contemporain est, a priori, conçu comme non-figuratif.

Il en résulte un réseau de créateurs dépendant exclusivement du système politico-culturel. Ils échappent ainsi à la seule vraie sanction pour un artiste : l'appréciation de son œuvre par un large public. Pendant ce temps, l'achat d'œuvres par des personnes privées s'est effondré, le ministère des Finances ayant relevé de 5,5% à 19,6% la TVA sur les œuvres d'art. Résultat : la France n'a plus de marché libre de l'art. Vendeurs comme acheteurs vont à Monaco ou à Londres, où la fiscalité est beaucoup plus modérée d'autant plus facilement que, euromondialisme oblige, le monopole des commissaires-priseurs français a été aboli !

Ainsi, par ses achats dominant le marché, l'État culturel règne en maître sur les artistes. Le propriétaire d'une galerie avoue : "Le système tourne en rond. Les artistes français sont inexportables" (Le Figaro, 25 octobre 1998). Tout à la fois, il les forme selon son goût,

distribue faveurs, bourses, voyages d'études, ateliers, aides à l'exposition, détermine la cote des œuvres, assure leur promotion et assiste l'artiste en permanence. On retrouve ainsi le schéma bien connu des défrites démocraties populaires. La France vit aujourd'hui sous un "art officiel".

LA RUE DE VALOIS CONTRE LE BEAU, LE BIEN, LE VRAI

Quand l'État tient les artistes par les cordons de la bourse, l'art bureaucratique n'est pas loin. Mais la culture néo-socialiste n'a pas seulement socialisé l'art, elle exerce désormais son emprise sur toutes les autres activités de l'esprit.

Les musées, gardiens de la mémoire et de la beauté des plus belles œuvres de notre civilisation, font l'objet d'une orientation à caractère totalitaire. Ce qui va dans le sens du pouvoir est aidé, encouragé, médiatisé, ce qui ne plaît pas est occulté, voire abandonné dans l'attente de sa disparition. Il n'est ainsi pas innocent que les "armes de la Couronne" soient dispersées dans le "nouveau" Louvre ou que le château de Falaise (lieu de naissance de Guillaume de Normandie) soit flanqué d'une tour de béton style bunker. De façon plus expresse et plus caricaturale, le "Musée de la paix" de Caen mélange le Débarquement et "l'épuration ethnique" en Yougoslavie.

Des domaines tels que, par exemple, l'illustration des romans ou des livres d'histoire, l'affiche, sont considérés par l'intelligentsia comme mineurs. Il est vrai que, pour présenter des œuvres significatives en nombre et en qualité, il faut accepter le pluralisme, lequel va évidemment à contresens de l'histoire officielle. Cette politique de conformisme idéologique a vu une bibliothécaire de lycée "épurer" de ses rayonnages les ouvrages d'écrivains ou d'historiens considérés comme de "droite", de Castellet à d'Ormesson, mais aussi Soljenitsyne ou Volkoff ! Si le ridicule tuait la culture de gauche, il y a longtemps que nous en serions débarrassés...

A contrario, comme au musée d'Orsay, la culture officielle soutient des projets historiquement aberrants et intellectuellement absurdes : on fait partir le 19e siècle de 1848, parce que c'est une date symbolique de l'historiographie socialiste.

Des projets de musées "sans exposition" style Futuroscope, permettant grâce aux techniques audiovisuelles modernes toutes les manipulations, sont encouragés. Les dirigeants locaux du RPR et de l'UDF ne sont pas les derniers à sacrifier à la culture officielle. Ainsi Jacques Chaban-Delmas laissa-t-il se dégrader son musée municipal de peinture, fort riche, pour investir à grands frais dans une ancienne halle commerciale dont il fit un musée "d'art contemporain".

Jacques Toubon (premier ministre de la Culture à subventionner le rap et à trouver du talent au groupe NTM...), pose ostensiblement dans son bureau parisien devant des toiles d'Alberola, un des peintres favoris de la culture néo-socialiste. Quant à Philippe Séguin, il a doté la ville d'Épinal d'un Buren et d'un César.

Le sommet de la culture officielle a été atteint sous le règne de Mme Trautmann qui fit du ministère du même nom – et des crédits payés par l'impôt de tous les Français – un outil de combat contre le Front National : "Il existe une autre menace pour la création artistique. Il s'agit d'une menace intérieure qui, au nom de la défense de l'identité nationale et régionale, prône le repli sur soi, le refus et l'exclusion des influences extérieures, tout en prétendant définir les règles intangibles du beau, du bien et du vrai" (Lettre d'information du ministère de la culture et de la communication, 7 octobre 1998, page 9). Un "ministre de la culture" contre le Beau, le Bien et le Vrai, tout est dit !

Les principes :

LE BEAU, LE BIEN, LE VRAI

Le Front National n'adhère, lui, en rien aux idéologies totalitaires du XXe siècle qui ont fait de la culture un instrument de leur politique et imposé des "standards" aux œuvres de la pensée, de la littérature, de la peinture, de la musique ou de l'architecture. Mais nous entendons résister au conditionnement marxiste, à la domination des puissances d'argent, à l'impérialisme culturel cosmopolite. Nous n'avons pas besoin de chercher ou d'importer un modèle, de tenir un "discours culturel". Nous savons que la France est riche d'une civilisation exceptionnelle qui a mêlé, pour le meilleur, la Nature et la Grâce : il nous suffit d'être fidèles à cet héritage.

L'ENRACINEMENT

Toutes les grandes civilisations ont laissé des œuvres universelles, qui marquent parce qu'elles sont l'expression de la fécondité créatrice du peuple qui les a produites. Il n'y a pas de civilisation sans un sol qui lui fournisse l'homme, les conditions naturelles, le surplus propice à l'épanouissement des œuvres de l'esprit et de la main. Si l'art grec, l'art romain émeuvent encore aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont l'expression d'un peuple et d'une histoire. Toute la France est dans les cathédrales, s'écrie Rodin, comme toute la Grèce est raccourci dans le Parthénon. "Les cathédrales françaises, ajoute Rodin, sont nées de la nature française. C'est l'air à la fois si léger et si doux de notre ciel qui a donné à nos artistes leur grâce et affiné leur goût".

L'UNIVERSEL

Contrairement à ce que prétend l'idéologie culturelle contemporaine, l'artiste a besoin d'un modèle, il doit obéir à des règles qui, en s'imposant à lui, le contraignent à se dépasser. Il maîtrise nécessairement une technique propre, fruit d'un difficile apprentissage. Il arrive certes que l'artiste rompe avec un passé immédiat, mais c'est alors pour retrouver un passé plus lointain. Car l'art n'est jamais imitation, mais dépassement, tension vers le Beau absolu. Il s'agit de suggérer tout autre chose que ce qu'on peut représenter ou décrire, de l'infini avec du fini, la divinité par un corps mortel, un amour qui traverse la mort. Toute belle œuvre d'art, implicitement ou confusément, recherche le Souverain Beau, même si elle n'y parvient pas. C'est ainsi qu'elle est universelle.

LE RÔLE DU POLITIQUE

L'art véhicule des valeurs spirituelles et morales comme des normes esthétiques : un peuple qui se les verrait imposer par des lobbies ou des forces étrangères perdrait jusqu'au droit à l'existence. Le rôle du Politique sera donc de faire respecter et de conforter l'identité culturelle de la Nation. Il doit appuyer dans tous les domaines, les amoureux, les défenseurs, les continuateurs de la véritable culture française dont les jeunes talents doivent pouvoir être reconnus sur d'autres critères que ceux de la médiocratie.

Les propositions du FN :

ENRACINER L'AVENIR

SE LIBÉRER DU CONFORMISME TOTALITAIRE CULTUREL

1. Restaurer la liberté d'expression et de création. Il faut libérer la pensée, l'expression écrite et la création artistique des entraves de tous les conformismes à la mode. L'État doit retrouver, en matière culturelle, sa vocation naturelle qui consiste à préserver la mémoire nationale, à encourager le rayonnement de la véritable culture française appuyée sur 1500 ans de création continue. Les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre

civilisation. La composition des commissions culturelles, responsables de l'attribution des financements publics, sera revue de telle façon que les "autorités culturelles" et les groupes de pression les plus divers ne puissent plus imposer leurs lubies au public. Il sera dressé un bilan précis de l'activité des multiples établissements et fonds d'intervention en matière culturelle (CNAP, CNAL, FNAC, FRAC, notamment). Les différents circuits de financement public seront simplifiés et les établissements ou fonds inutiles supprimés.

2. Refuser la colonisation culturelle. L'américanisation de notre société, (qui importe les phénomènes les plus marginaux d'Outre-Atlantique), ne cesse de s'amplifier et de s'aggraver. Cette colonisation se nourrit de nos faiblesses. Pour cela, il faut que les Français connaissent mieux leur civilisation et que, renouant avec leurs racines, ils en soient fiers. L'affirmation de la culture française est donc l'affaire de tous les Français et non pas du seul pouvoir politique, dont le rôle se bornera à soutenir toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

3. Valoriser le patrimoine national et les beaux-arts. Les collectivités publiques, et en premier lieu l'État, ont pour mission d'assurer l'enrichissement du patrimoine national. Aussi, les moyens budgétaires nécessaires seront-ils dégagés pour la restauration, l'entretien et l'embellissement du patrimoine monumental et architectural français, ainsi que pour la préservation des sites naturels. Les richesses archéologiques et historiques de notre pays seront mises en valeur de façon que le plus grand nombre de Français puisse y accéder. Les collectivités publiques encourageront ainsi spectacles, fêtes et reconstitutions historiques, et bien entendu aussi l'ouverture de conservatoires, de musées et de circuits touristiques. Les grandes heures de notre histoire feront l'objet de célébrations nationales.

4. Préserver les patrimoines culturels privés. L'héritier qui garde et restaure envers et contre tout une demeure familiale, l'amoureux des vieilles pierres qui consacre son épargne à la remise en état de monuments, le collectionneur qui préserve le témoignage des temps passés, tous doivent bénéficier d'une législation fiscale favorable (impôt foncier, droits de succession, TVA réduite sur travaux), car ils protègent ainsi le patrimoine de tous les Français.

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE

5. Protéger la langue française dans notre pays. "Un peuple qui perd sa langue, perd son âme" (Frédéric Mistral). La renaissance de la véritable culture française implique nécessairement la défense et la promotion de la langue nationale à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Un Conseil de défense de la langue française, constitué à partir des académies de l'Institut de France mais aussi du monde politique, scientifique et économique, sera créé pour s'opposer au jargon et au franglais qui envahissent notre langue. Les sanctions pour atteintes délibérées à la langue française seront renforcées dans le cadre de la loi de 1994.

6. Promouvoir la langue française dans le monde. Il convient, pour la diffusion du français à l'étranger, d'adopter une attitude offensive. L'enseignement de notre langue à l'étranger doit être revitalisé, en particulier parmi les jeunes Européens qui ne l'étudient plus guère. Une politique active de rénovation et d'implantation d'écoles et de lycées français à l'étranger sera conduite dans le cadre d'accords bilatéraux. L'action des services diplomatiques et de coopération français à l'étranger sera accentuée en ce domaine, notamment à l'égard des pays francophones ou traditionnellement francophiles. Le réseau de l'Alliance française sera étendu. Tous les moyens modernes de diffusion (les satellites géostationnaires notamment) seront développés pour soutenir la présence

culturelle française sur tous les continents, en particulier en Amérique du nord, au Moyen-Orient, en Afrique et dans le Pacifique, où l'influence anglo-saxonne est très sensible.

7. Remettre la langue française à l'honneur dans le monde scientifique. Il est inadmissible qu'un ministre de "l'éducation nationale" (Claude Allègre) ait pu dire qu'il était souhaitable que les scientifiques français publient d'abord les résultats de leurs travaux en anglais. Tout sera mis en œuvre pour doter notre pays d'un ensemble de publications internationales de qualité permettant la diffusion à l'étranger de ses travaux scientifiques. Chercheurs et scientifiques seront encouragés à publier leurs travaux d'abord en français. Les établissements de recherche, les universités et l'Académie des sciences veilleront à la publication des travaux en français. Un programme de traduction en français des ouvrages scientifiques de tous domaines publiés en langues étrangères sera lancé par le ministère chargé de la recherche.

8. Encourager la lecture et le livre. Le rayonnement d'une langue passant le plus immédiatement par le livre, il faut encourager la lecture dès le plus jeune âge. Cela suppose le rejet de la méthode globale au profit de la méthode syllabique qui, seule, donne les bases suffisantes pour une bonne maîtrise de notre langue écrite et orale. Par ailleurs, les pouvoirs publics dégageront les crédits nécessaires à la rénovation des bibliothèques et à la valorisation de leurs fonds auprès des Français. Les universités seront aidées pour rénover leurs bibliothèques et se doter d'une capacité d'édition comparable à celle de leurs homologues européennes ou américaines. Les collectivités locales mettront en place de chèques-lecture pour favoriser l'achat de livres au profit des plus jeunes.

9. Préserver les langues régionales authentiques dans le respect de la langue française. Il n'est nullement choquant qu'Alsaciens, Basques, Bretons, Corses, Picards... soient attachés à leurs coutumes et spécialement à leur langue locale. Les langues régionales authentiques doivent pouvoir être transmises, mais, en aucun cas, elles ne doivent prendre un caractère obligatoire ni remplacer la langue française, qui doit demeurer la langue officielle et courante de tous les Français.

10. Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français. S'il veut regagner les faveurs du public, le théâtre devra, plutôt que de se perdre dans des recherches expérimentales souvent abscondes, retrouver sa vocation populaire. C'est ainsi que vis-à-vis des choix, au sein du répertoire contemporain et en matière de soutien aux créations, il faut mettre fin au sectarisme dont font preuve les pouvoirs publics. Le Festival d'Avignon, dont la programmation est essentiellement réservée aux créations, permet à l'ensemble des décideurs du théâtre nationalisé ou subventionné de venir choisir des pièces qui se joueront dans toutes les MJC (Maisons des jeunes et de la culture, fondées par Malraux et récupérées par la gauche la plus extrémiste) et dans toutes les salles subventionnées. Or, depuis la grande époque de Jean Vilar, le Festival d'Avignon s'est considérablement étioilé. La caution de "bonne tenue intellectuelle" est invariablement assurée par les staliniens, les tenants de l'absurde et les nihilistes de service, tels Brecht, Kafka ou Beckett, à qui nous ne dénions pas un certain génie littéraire mais qui masquent, à la manière d'une interminable rengaine, le relatif désert de la création officielle.

On ne peut en effet se satisfaire d'un théâtre qui, sur le plan moral et politique, ne se préoccupe que de racisme, de colonialisme (Aimé Césaire), de nazisme (Thomas Bernhard), de fascisme (Antonio Tabucchi) et plus récemment "d'homophobie". Nous ne nions pas la qualité d'un Bernhard ou d'un Césaire, mais pourquoi ne joue-t-on jamais Paul Morand ou Léon Saint-Pol-Roux ? Comment se fait-il qu'une pièce d'André Josset, de Tanguy Malemanche ou de Jean Yole, ne soit jamais programmée ? Pas plus qu'on ne voit le dérangeant et très contemporain Michel Vinaver, ancien dirigeant d'entreprise et

dramaturge, qui dénonce, de façon un peu trop cruelle peut-être pour eux, un ordre établi dans lequel se sont bien installés les “héros” de Mai 68.

Qu’attend-on également pour faire connaître au public populaire les grands auteurs étrangers ? L’italien Malaparte, mais aussi et surtout ceux qui ont été ou qui sont les témoins privilégiés de la barbarie la plus récente, la plus contemporaine... celle des régimes communistes, comme le tchèque Vaclav Havel (“L’interrogatoire”), le polonais Witold Gombrowicz (“Le mariage”) ou le roumain Carajiale, peut-être aussi génial que Ionesco. Une politique de prix nationaux encouragera les meilleurs auteurs et les meilleures troupes qui devront progressivement être en mesure de parvenir à couvrir leurs besoins. Une politique d’aménagement de petites salles sera soutenue dans le pays. Une large place sera faite au théâtre sur les chaînes de télévision ; les grandes tournées en province et à l’étranger seront encouragées ; lycées et universités seront incités à constituer des troupes d’amateurs. Les subventions qui seront accordées comporteront une contrepartie : monter et jouer des spectacles disposant d’un public.

LIBÉRER LA CRÉATION

11. Encourager le mécénat. Pour éviter que l’art ne soit exclusivement entre les mains de l’État, il convient d’encourager largement la générosité privée. Le régime fiscal des fondations sera totalement réformé, et le développement du mécénat privé favorisé par une amélioration des possibilités de dégrèvement fiscal sur plusieurs années. De même, on élargira les possibilités de régler, par dation, les droits de succession. Enfin, la transformation de patrimoines privés en fondations d’utilité publique sera instituée.

12. Développer l’enseignement artistique. L’art véritable ne reposera jamais que sur le métier, la mémoire et l’imagination créatrice. Il faut donc rendre ses lettres de noblesse à l’enseignement artistique qui, seul, permet l’acquisition d’un art, en inculque la technique et les règles formelles. Comme il est souhaitable que le sens artistique de l’enfant s’éveille le plus tôt possible, ces disciplines trouveront leur place dans les programmes scolaires à tous les niveaux d’enseignement, du cycle primaire jusqu’au supérieur. Des cours d’histoire de l’art seront également prévus. Une haute qualification technique chez les professeurs d’art sera exigée par le biais des concours publics.

13. Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques. L’apprentissage du chant choral, musique de l’âme, selon Saint François d’Assise, de la musique instrumentale et de la danse, sera encouragé à partir du plus jeune âge. Les salles de concerts et les conservatoires seront développés en province. Les lycées et les universités seront invités à organiser des concerts dans leurs locaux. Musiciens et chefs d’orchestre français se verront offrir les meilleures possibilités d’exercer leurs talents en France.

Les aides de l’État aux opéras seront équitablement réparties entre les grandes institutions parisiennes et les orchestres de province, des troupes de chanteurs étant reconstituées pour disposer d’un vivier de talents nationaux. Une place sur la scène lyrique sera faite à l’opérette qui a un véritable public, mais n’a pas actuellement l’heur de plaire à la culture officielle rabat-joie. Rap et techno, qui ne sont pas des expressions musicales, seront évidemment privés de tout soutien public.

14. Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité. Le cinéma est un art à part entière qui est né en France (les frères Lumière) et s’y est particulièrement épanoui : le Front National s’honore d’avoir compté dans ses rangs un des plus grands metteurs en scène français, Claude Autant-Lara. Mais, aujourd’hui, l’industrie cinématographique et audiovisuelle française ne parvient pas à lutter contre les productions américaines parce qu’elle n’en est trop souvent que la copie... en pire. Le principe de

l'avance sur recettes sera réformé pour qu'il cesse de bénéficier toujours aux mêmes. Les cahiers des charges des media audiovisuels imposeront le recours aux créateurs français et à des œuvres dont le scénario a été écrit en français. La promotion de la chanson, de la musique, de la littérature et, d'une façon générale, de la culture française constituera la priorité de l'audiovisuel public.

15. Redonner aux sports leur authenticité. Il y a deux sports : le sport de réalisation ou de dépassement physique de soi et le sport médiatique. Ce dernier écrase évidemment le premier. Le sport médiatique est dévalué, comme les jeux du cirque romain, par la domination de l'argent et du vedettariat. Un nombre limité et sur-médiatisé de sportifs de haut niveau est l'enjeu d'un marché où ils sont vendus et revendus pour des sommes colossales dont ils tirent, certes, une part non négligeable, mais dont le montant va très largement au-delà de ce qui légitime leur fonction sociale, leur talent et la pérennité de leur œuvre. Le sport est, depuis toujours, une activité qui s'inscrit dans les règles de l'effort ; comme tel, il reconnaît les lois de l'ordre naturel si souvent bafouées par ailleurs. Aussi sommes-nous favorables à une politique dynamique de soutien aux sports, conformément à l'adage mens sana in corpore sano. L'État, dans sa fonction d'arbitre, devra veiller et, s'il le faut, sanctionner les dérives financières du sport commercial, en particulier en limitant tout apport d'argent public, direct ou indirect, à ce dernier. En matière culturelle comme sportive, il faut remettre à l'honneur les valeurs d'excellence et d'authenticité qui fondent la grandeur de la France.

Annexe 3 : Jean-Marie LE PEN, Pour la France, Chapitre XIII, « La réforme intellectuelle et morale » (1982)

Non libre de droit

Annexe 4 : Bruno MEGRET, « Débat culturel et combat politique », *in* Jean-Marie LE PEN, Une âme pour la France (1987)

Non libre de droit

Annexe 5 : Bruno MEGRET, L'impératif du nouveau, Chapitre 5, « La culture », (1986)

Non libre de droit

Annexe 6 : Décret n°59-889 portant sur l'organisation du ministère chargé des Affaires culturelles, 24 juillet 1959

Article premier

Le ministère chargé des Affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent.

Article 2

L'administration centrale du ministère chargé des Affaires culturelles comprend :

- un bureau du cabinet ;
- un service d'administration générale ;
- la Direction générale des arts et des lettres,

à laquelle sont rattachés des éléments des services de l'éducation populaire qui seront déterminés par arrêté conjoint du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Affaires culturelles ;

- la Direction de l'architecture ;
- la Direction des Archives de France.

Est en outre rattaché au ministère chargé des Affaires culturelles le Centre national de la cinématographie (CNC), conformément au décret n°59-212 du 3 février 1959 ;

Article 3

Le transfert sous l'autorité du ministère chargé des Affaires culturelles des services ayant pour mission dans les divers départements ministériels de promouvoir une action culturelle ou artistique pourra faire l'objet de décrets ultérieurs pris suivant la procédure fixée par le décret n°59-178 du 22 janvier 1959 et sur le rapport des ministères intéressés.

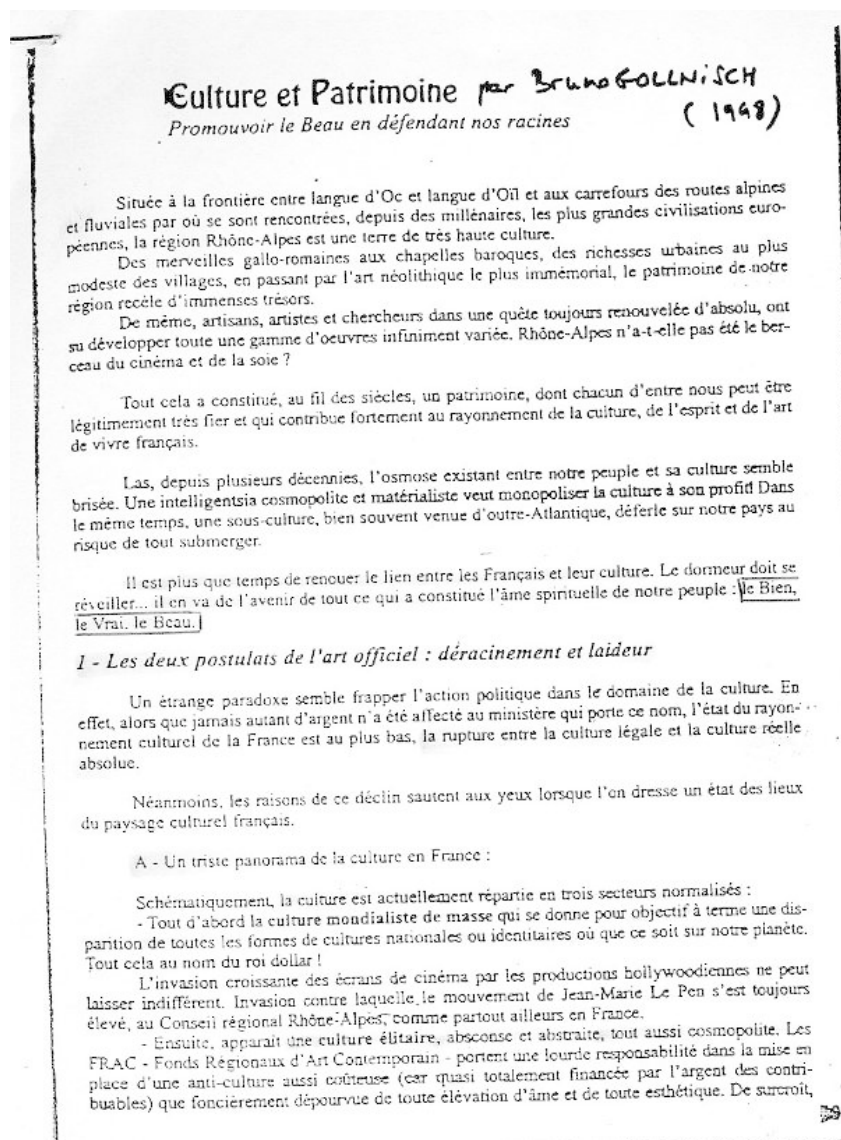
Article 4

Les modalités d'application du présent décret, notamment en ce qui concerne la mission et l'organisation des services, seront fixées par arrêté du ministère chargé des Affaires culturelles.

Article 5

Le Premier ministre, le ministre d'État chargé des Affaires culturelles, le ministre des Finances et des Affaires économiques, le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Industrie et du Commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe 7 : Rapport « Culture et patrimoine, Promouvoir le Beau en défendant nos racines », Bruno GOLLNSICH, Rapport du Conseil régional de Rhône-Alpes, 1998



la véritable mafia qui s'est constituée dans ce domaine est loin d'être exempte de critiques quant à la moralité même de son mode de « fonctionnement ». La triste histoire du musée d'art contemporain de Villeurbanne au sein duquel prébendes et avantages financiers scandaleux abondaient n'est peut être que l'arbre qui cache la forêt. Les pseudos artistes en lutte contre la société bourgeoise et montés en épingle par les médias sont souvent ceux qui disposent des plus grosses dotations budgétaires de la même société bourgeoise.

- Enfin, une culture de musée, dans laquelle culture nationale et régionale sont reléguées à l'état de stock folklorique inoffensif participant du « patrimoine de l'humanité ». La constitution d'une culture de réserve rationalise et rend ainsi politiquement correcte la tradition et la mémoire collective. Dans ce domaine, Charles Millon va encore plus loin. En effet, si le budget de la culture est en constante augmentation, celui destiné à la conservation du patrimoine a diminué de près de 50 % depuis 1992. Quant on veut devenir la coqueluche du « tout-pourri » médiatique, il faut bien adopter les « valeurs » de ce dernier.

Dans les trois cas, c'est la notion de culture vivante et spécifique qui disparaît et donc, avec elle, la possibilité de donner une expression historique contemporaine à une forme culturelle éternelle.

Charles Millon : une bien étrange conception de la culture

Charles Millon est issu, de par ses origines, ses alliances familiales, ses activités de jeunesse, d'une droite catholique et conservatrice. Il est donc amené, comme c'est toujours le cas lorsque l'on dispose d'un tel profil dans sa famille politique, à en faire beaucoup et toujours plus pour faire oublier cette « tare » originelle compromettante. La culture est un terrain de choix sur lequel il peut manifester son ralliement aux « valeurs » politiquement correctes de l'idéologie dominante.

Ainsi, il déclare publiquement qu'il n'émettra jamais le moindre jugement de valeur sur une oeuvre d'art ! De même, il subventionne grassement les officines gauchistes les plus obscures, les groupes de rap, les créations « artistiques » les plus ineptes. Tout cela en prétextant qu'il faut bien être « dans le coup »...

B - Le royaume du clientélisme :

Un académisme servile aussi inepte que coûteux étouffe la vie culturelle de notre pays...

La caractéristique principale de la culture officielle est de faire travailler le cercle des amis, cercle en dehors duquel il n'existe point de salut. Si les moyens du ministère ont été multipliés par six en douze ans, la manne distribuée par la bande des quatre n'est pas pour tout le monde : les commandes publiques d'oeuvres d'art contemporain, auxquelles sont affectés cinquante millions de francs par an, vont toujours aux mêmes : Buren, Arman, César, Soulage, Debré, etc. La création du Centre national des arts plastiques, en 1981, fut pour les socialistes un moyen de verrouiller les organismes qui achètent les oeuvres d'art des artistes contemporains. Système que la droite s'est bien gardée de remettre en cause et qu'elle contribue même, par sa perpétuelle lâcheté, à encore aggraver.

La puissance publique règne alors en maître sur le marché puisqu'elle y effectue 75 % des achats. Ainsi certains, aussi dénués de scrupules que de talent, se gavent de l'argent public tout en jouant aux révoltés. Dans le même temps, des milliers d'artistes libres vivent dans la misère car ils refusent de se plier aux règles du système.

On retrouve ainsi le schéma des défaites « démocraties populaires » : tout est en place pour la dictature du politiquement correct.

C - La dictature du politiquement correct :

Une culture totalitaire

La conséquence inévitable de cette omniprésence du big brother des lobbies culturels se retrouve dans un inéluctable appauvrissement et un académisme aussi sot que prétentieux et dénué de toute beauté.

Toute recherche dans des domaines artistiques considérés comme mineurs par l'intelligentsia est fortement découragée. La politique de l'Etat en matière de musées est orientée vers une priorité absolue accordée à ceux qui mettent l'accent sur l'art contemporain. La situation n'a fait que s'empirer depuis l'accession à la présidence de Chirac. Le véritable culte que vouait l'ancien ministre de la culture au groupe de rap « Nique Ta Mère » dont le violent racisme anti-français n'égale que l'absolue vulgarité des propos est à cet égard particulièrement symbolique.

II - Pour une culture populaire et enracinée :

Face à ce triste constat il importe, plus que jamais, de passer à la contre-offensive afin de sortir la culture de la fange dans laquelle l'ont placé les Lang, Toubon, Trautman et autres DoustesBlazy.

Le Front National se pose lui en défenseur des valeurs sur lesquelles a toujours prospéré le génie culturel français. Il rejette l'orientation cosmopolite et politiquement correcte dans laquelle on veut dissoudre notre âme. Le Front National est déjà passé à la contre-offensive pour rendre la culture aux Français.

A - La guerre culturelle

Passer à la contre-offensive culturelle...

Sur le plan culturel, contrairement à la « droite », qui laisse depuis toujours le champ libre à la gauche, le Front National, fait de la culture un enjeu majeur dans l'affrontement qui oppose valeurs cosmopolites et valeurs identitaires. Enjeu si décisif qu'il ne faut pas hésiter à parler, comme Claude Autant-Lara, de guerre culturelle.

La politique de renaissance culturelle qui sera mise en place par le mouvement national se définit en tant que l'affirmation d'une culture enracinée capable de résister aussi bien à l'offensive culturelle qu'à lancée contre nous l'Amérique qu'à la pseudo culture cosmopolite.

Le Front National, lui, n'a pas pour habitude de se laisser impressionner par ses ennemis. Il mènera demain une vigoureuse contre-offensive culturelle.

B - L'impérieuse nécessité d'une renaissance :
Renouer le lien entre art et peuple

La renaissance de la culture française ne pourra se faire qu'avec le soutien et l'adhésion pleine et entière du peuple. C'est au plus profond de l'origine de celui-ci que la culture puise sa source et ce n'est qu'à partir de lui qu'elle pourra retrouver son souffle.

Si l'art grec, l'art romain nous parlent encore aujourd'hui, c'est précisément parce qu'ils sont l'expression d'un peuple, d'une culture et non d'une époque. Contrairement à ce que prétendent certains, l'artiste a besoin d'un modèle et doit se conformer à des règles qui, en s'imposant à lui, le contraignent à se dépasser.

En outre, qu'est ce qu'une culture vivante sinon un héritage mille fois métamorphosé ?

Il n'est pour autant nullement question de se figer dans une conception purement académiste et figée de l'art. Expression privilégiée, à un moment donné, des rapports du sensible et de l'intelligible, l'art est par essence matière en mouvement : des peintures rupestres de la grotte Chauvet à l'Hôtel de ville de Lyon, de la gare de Satolas au cinémascope des frères Lumière, ces oeuvres toutes uniques, sont autant de témoignages de l'inépuisable capacité d'invention et de renouvellement des artistes.

C - Mettre l'Etat et les collectivités au service de l'art enraciné :

La puissance publique mécène du beau...

S'il est vrai que le secteur public ne doit pas s'arroger le monopole de la culture, il ne doit pas pour autant se désintéresser de celle-ci et ce pour deux raisons évidentes :

- tout d'abord, l'Histoire est là pour nous rappeler les réussites évidentes de l'art encouragé par les mécènes publics (Versailles, Le Louvre, Le musée des Offices à Florence ou celui de l'Ermitage à Saint-Petersbourg, etc.). On ne peut cependant qu'être frappé par l'abîme séparant, par exemple, Louis XIV, véritable amateur qui contribua à forger le goût de son siècle, et Lang ou Douste Blazy dont la seule occupation consiste à flatter les « artistes » les plus ineptes et à porter aux nues des groupes comme Nique Ta Mère.

- enfin, et surtout, parce que l'art véhicule des valeurs et des normes esthétiques. En effet, un peuple qui se les verrait imposer par des lobbies ou des forces étrangères perdrait jusqu'au souvenir

même de son identité. Un Etat et des collectivités locales réellement nationaux constitueraient un contrepois irremplaçable pour lutter contre l'importance démesurée qu'ont acquis certains groupes de pression dans le domaine de l'art.

Un art enraciné dans la cité et dans le peuple, tel est donc le critère qui présidera au choix des autorités politiques lorsqu'elles interviendront en matière culturelle. Grâce à l'action salvatrice et protectrice de celles-ci, de multiples talents, aujourd'hui occultés parce que respectueux de nos racines, pourront se révéler au grand jour. De même, l'identité culturelle de la France et celles de ses multiples provinces recevront de cette manière les moyens d'affirmer leurs particularités face aux tenants du melting-pot mondial.

III - Permettre à la culture française de rayonner à nouveau :

Le génie d'un peuple rayonne par sa culture, le génie d'une civilisation par sa faculté à pérenniser celle-ci à travers les siècles. Le Front National qui se place dans une évidente perspective de continuité historique du particularisme français entend rendre à la culture toute sa place dans notre pays.

A - Front National : au service d'une culture enracinée
La culture fondement du génie français...

La culture est l'expression de l'âme d'un peuple. C'est pourquoi la survie de celui-ci passe par la défense, la vitalité et la promotion de sa culture. C'est pourquoi nous attachons une importance primordiale au combat culturel, dans le cadre du Conseil régional Rhône-Alpes, comme partout ailleurs en France. La politique culturelle du Front National est parfaitement claire : pour une culture enracinée et identitaire, expression d'une civilisation, d'une terre et d'un peuple.

Il a déjà fait preuve de sa capacité à résister aux multiples pressions des lobbies de l'anti-culture qui monopolisent le juteux fromage des subventions publiques. En effet, dans les collectivités publiques qu'il dirige, le mouvement national a accordé une grande importance à la culture en se fondant sur de tout autres critères. Identité, beauté, harmonie sont les piliers sur lesquels doit reposer sa politique en ce domaine.

Indéniablement il est le seul mouvement politique à posséder le courage et la volonté nécessaires pour libérer notre culture et lui permettre de rayonner à nouveau.

B - Pour un programme culturel national :
Rendre leur culture aux Français

Conscient de la place primordiale du culturel dans le champ du politique, conscient également de la nécessité de libérer celui-ci de la véritable occupation du politiquement correct et du mondialisme, le Front National est le seul mouvement politique non marxiste à développer un véritable programme dans ce domaine. En effet, se plaçant aux antipodes de la pernicieuse idéologie instaurée par la gauche avec la lâche complicité d'une droite toujours plus veule, il a pour ambition de rendre leur culture aux Français.

1 - Libérer la culture :

Comme le fait, dès aujourd'hui, le Front national dans les communes dans lesquelles il a été élu, l'Etat et les collectivités locales devront demain restaurer la liberté de création et d'expression. Pour lutter contre le conformisme ambiant imposé par les tenants du politiquement correct, les subventions publiques seront accordées en priorité aux créations artistiques qui respectent l'identité

nationale. Pour ce, la composition des commissions culturelles, responsables de l'attribution des deniers publics, sera très largement revue afin de mettre fin à la dictature de certaines « autorités culturelles ».

Dans le même temps, et afin d'éviter que l'art ne soit presque exclusivement entre les mains de l'Etat, il conviendra d'encourager la générosité privée. Dans ce but, l'Etat veillera, par d'importantes mesures fiscales, à encourager le mécénat privé, à améliorer le régime des fondations et à faciliter les transmissions de patrimoine.

2 - Défendre le patrimoine :

-Le Front National estime que c'est uniquement par l'affirmation de notre identité que nous pourrions lutter contre la colonisation culturelle que tentent de nous imposer les USA. En effet, les Français résisteront d'autant mieux au déracinement culturel qu'ils connaîtront et seront fiers de leur propre culture.

Dans ce but, le Front National mettra en oeuvre un très vaste programme d'affirmation de l'exception culturelle française. Toute mesure visant à valoriser le patrimoine national sera largement amplifiée (quotas quantitatifs dans les médias mais également meilleure surveillance de la qualité par le CSA en matière de programmation audiovisuelle, particulièrement en ce qui concerne les programmes destinés à la jeunesse).

-Par ailleurs un plan pluriannuel donnera enfin les moyens nécessaires pour restaurer, entretenir et embellir le patrimoine monumental, architectural et naturel national. Le plus grand nombre possible de Français devra pouvoir y accéder.

Il conviendra également, par de justes mesures fiscales, de consolider les patrimoines culturels privés.

Enfin, les musées seront réorganisés, dotés de plus d'autonomie et seront incités à se rapprocher avec les bibliothèques, les universités, le CNRS.

3 - Défendre la langue française :

La langue constitue l'une des principales formes d'expression de l'âme d'un peuple. Il conviendra donc de veiller à développer tout particulièrement la langue française tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

Le rayonnement international du français devra constituer une priorité nationale tout autant que la protection de la langue française dans notre pays (particulièrement dans le monde scientifique et médiatique).

Dans ce but les moyens les plus modernes seront employés, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies de communication, comme internet, où l'extrême faiblesse du français est gravissime pour l'avenir.

4 - Favoriser la renaissance culturelle :

L'art véritable ne reposera jamais que sur le métier, la mémoire et l'imagination créatrice. Aussi une authentique renaissance culturelle

le implique-t-elle de redonner vie à l'enseignement artistique. En effet, lui seul permet l'acquisition d'un métier, d'une technique et inculque le respect des règles de l'art. Il conviendra d'initier dès leur plus jeune âge les enfants et de mettre en place des cours de l'histoire de l'art.

Le livre et la presse bénéficieront également de mesures fortement incitatives. Tout comme le routage, ces secteurs bénéficieront de la fin du monopole du syndicat du livre CGT. Cette mesure leur permettra de faire fortement baisser leurs charges tout en instaurant la liberté syndicale dans ce secteur comme dans d'autres. Dans le même temps, les Universités seront incitées à développer leur capacité d'édition.

Enfin, en ce qui concerne tant le cinéma que le théâtre, la musique ou encore la diffusion de la culture dans les médias un effort non moins important devra être à fait à tous les niveaux et en liaison avec nos partenaires européens pour développer et rendre accessible une culture populaire et enracinée de qualité.

C - Remettre le Conseil régional Rhône-Alpes au service de la culture :

Une fois à la tête de Rhône-Alpes le Front National mettra en oeuvre une politique ambitieuse de reconquête culturelle. Celle-ci aura pour principal objectif de permettre à l'ensemble des Rhônalpins de renouer avec leur culture. Culture qui contrairement à la politique actuellement menée par cette collectivité s'appuiera sur la quête de l'excellence, du Beau et de l'enracinement. *A contrario, la politique culturelle, actuellement menée par MM. Millon et Oudot (vice-président chargé de la culture), s'apparente à celle du célèbre « pâté d'alouette ». En effet, leur recette repose sur les mêmes proportions : un cheval (d'anti-culture) une alouette (de Beau).*

I - Lancer un grand programme de conservation et de mise en valeur du patrimoine :

Au vu du graphique ci-dessous on ne peut qu'être frappé par la constante diminution des crédits affectés à l'entretien du patrimoine régional. Cette attitude est d'autant plus scandaleuse qu'elle se fait de manière cachée. M. Oudot, le vice-président délégué à la culture, lorsqu'il présente l'action du Conseil régional dans de luxueuses et coûteuses plaquettes se garde bien d'illustrer son propos par des représentations des « oeuvres contemporaines » qu'il finance à grands frais. Tout au contraire, sachant que le peuple n'éprouve qu'incompréhension, agacement et mépris à l'égard de l'anti-culture des tenants du politiquement correct, il ne s'entoure que des quelques très rares oeuvres magnifiques que le FRAC ait acheté.

Le Front National a toujours soutenu tout ce qui touche au patrimoine, à sa sauvegarde et à sa promotion (restauration des monuments, fouilles archéologiques, etc.). Il a déposé de nombreux amendements visant à augmenter la dotation de cette ligne budgétaire. Amendements qui ont toujours été refusés par l'ensemble des autres partis politiques présents à Charbonnières. Le Front National est donc bien le seul vrai défenseur du patrimoine. Demain, il mettra en place un ambitieux programme de restauration, de mise en valeur et de découverte du patrimoine. Les crédits proviendront pour une bonne part du redéploiement de crédits affectés actuellement à certaines officines spécialisées dans l'achat d'oeuvres dites contemporaines.

Source : ARSEC, Centre de documentation, Lyon

Annexe 8 : Quelques exemples des campagnes d'affichage du Front national de 1986 à 1993

1986 :



1988 :





1990 :





1991 :



1993 :





Annexe 9 : Quatre stratégies d'identification proposées par Malek CHEBEL

Source : CHEBEL (Malek) (1997), *La formation de l'identité politique*, Paris, Payot, 223 p. (Coll. « Petite Bibliothèque Payot »), ISBN 2-228-89131-2

Stratégies des identités concrètes

« Nous appelons stratégies des identités concrètes, l'ensemble des « conduites » réelles, relatives à l'identité de soi (ou à son identification par autrui), que va mettre en œuvre une personne donnée afin d'obtenir la quantité de satisfaction morale que nécessite le rapport social », (p.154)

Stratégies des identités fictives

« Nous classons dans la catégorie des identités fictives toutes les représentations identitaires fondées sur le critère de la fiction ou le désir de fiction », (p.158)

Stratégies des identités mythiques

« Corollaire immédiat de l'identité idéale, projetée dans le futur, l'identité mythique prend son essor dans les mythes fondateurs de la société, de l'Etat ou du régime », (p.160)

Stratégies des identités complexes

« [D]ans la réalité, toute stratégie identitaire est, à terme, une stratégie complexe », (p.159) « L'identité complexe est la résultante de diverses stratégies agissant dans le sens d'une finalité qui à la fois consciente et volontaire », (p.165)

Annexe 10 : Synthèse de l'interview de Jack LANG, Ministre de la Culture, *Le Monde*, 5 septembre 1981

Interview de M. Jack Lang, ministre de la culture, dans "Le Monde" le 5 septembre 1981, sur la radio télévision et la politique culturelle

Site d'origine :

RESUME : Propositions pour la radio télévision : décentralisation radicale de la télévision (diffusion nationale d'émissions fabriquées par les chaînes régionales) ; obligations culturelles claires et précises inscrites dans la charte de l'audiovisuel ; participation de la TV au financement de l'industrie cinématographique ; position défavorable à une chaîne culturelle.

- Objectifs : augmentation du budget et des moyens (le ministère de la culture doit contaminer l'Etat et l'ensemble du pays, devenir une mission et ne plus être un "tiroir-caisse") ; négociations avec les industries culturelles secteur par secteur ; redéploiement des relations culturelles à l'étranger (annonce de la création d'un conseil des peuples méditerranéens) ; décentralisation en-particulier du théâtre (des troupes dans chaque ville) ; projet de conventions de développement culturel et de dotations régionales ; amélioration des relations avec l'éducation nationale à propos des formations artistiques et du projet de création d'une école européenne de cinéma et de l'image.

- 4 VUES

url : <http://discours-publics.vie-publique.fr/cdp/html/813125000.html>

Annexe 11 : Exemples de pages consacrées aux politiques culturelles, Site Internet de la mairie de Vitrolles-en-Provence, 11 juin 1998

Modification de certaines appellations de rues de la Ville de Vitrolles

vendredi 11 juin 2009 Aix-en-Provence Page 1

**AVENUE
J.P. STIRBOIS**

Certaines rues sont rebaptisées... D'autres apparaissent

Rues rebaptisées :

L'avenue François-Mitterrand redevient l'avenue de Marseille
 Vos papiers, vos dettes : consultés par rtt@rdm.com, les habitants de cette voie ont, à une large majorité (82 voix contre 8 et 40 abstentions) manifesté leur souhait de voir leur rue retrouver le nom qui était le sien depuis des décennies.

La Place Nelson-Mandela devient la place de Provence
 Cœur de notre ville, la place de l'Hôtel de ville se devait d'affirmer symboliquement l'attachement des Vitrolais à leur identité. C'est pourquoi elle s'appellera désormais "Place de Provence".

L'avenue Salvador-Allende devient l'avenue Mère-Teresa
 Il s'agit de saluer l'humaine religiosité, partie en Inde soulager la souffrance des plus pauvres parmi les pauvres, Prix Nobel de la paix et qui, stoïquement disparue, a fait l'objet, dans son pays d'accueil, de festivités nationales.

La square Clot-Palmis devient la square Saint-Eusèpe
 Honorifique surnom du "Petit Prince", pilote, pionnier de l'aéronautique des années trente, pilote engagé dans l'aviation civile et disparu au large des côtes provençales en 1944, Saint-Eusèpe reste pour chacun d'entre-nous un exemple de talent et de courage.

L'avenue Jean-Marie Tjibouss devient l'avenue Jean-Pierre Stirbois
 La ville de Vitrolles en Provence souhaite honorer Jean-Pierre Stirbois, qui avait été candidat aux législatives dans notre circonscription en 1988, l'année où il trouva la mort dans un accident de la route peu après son retour de Nouvelle-Calédonie : il y avait mené campagne pour le maintien de cette terre sous le drapeau français.

La square Dulcie-September devient la square Marguerite-de-Provence
 Nous saluons Marguerite, fille de comtes de Provence, épouse du roi Louis IX, dit Saint-Louis, une reine que la Provence a donnée à la France.

La place du 19-Mars-1962 devient la place du Bachaga Bouammi
 Pharis qui le matin du 19 mars 1962, le Maire a prêté bonjour la fidélité du Bachaga Bouammi et à travers ce dernier l'ensemble des rapatriés d'Afrique du Nord.

L'avenue Marcel-Paul devient l'avenue Colonel-de-Courson
 Le colonel de Courson héros en 1944 les mouvements de résistance de pays d'Aix, qui allaient s'illuminer au sein de l'Armée de libération commandée par le général de Lattre de Tassigny.

Nouvelles rues :

Impasse Pierre-Frenay
 Cet acteur n'était pas provençal, mais il reste à jamais attaché à Pagnol, grâce aux films tirés de sa trilogie : "Marius", "Fanny" et "César".

Impasse des Cabanons
 Les cabanons sont les petits poissons dont regorgent l'étang de Bern, et dont les pêcheurs se servaient comme appât.

Avenue du Vent-du-Soleil
 Vent et soleil sont deux symboles forts de notre région, à la fois lumineuse et chaude.

Rue des Tambourinaires
 Le tambourinaire est un musicien de la tradition provençale, frappant d'une main sur le tambourin, en même temps que de frapper, il tient le gajoubet, la flûte à trois trous.

Rue des Santonnaires
 Chacun connaît ces figures de terre cuite qui ornent nos côches, représentant des personnages de la Nativité et des métiers traditionnels.

Rue du Chevalier-Paul
 Fils d'une lavandière provençale et fidèle du gouverneur du Châtea d'If, il gagna sa renommée en servant comme lieutenant de vaisseau dans la Marine Royale, et en s'illustrant contre les pirates barbaresques.

Allée de l'Amonnade
 L'Amonnade est un ordre de chevalerie fondé au XIVe siècle, et dont le nom a été repris par l'association des anciens pilotes français de la deuxième guerre mondiale.

Passeway des Ségobriges
 Ce peuple celte vivait dans notre région voici deux millénaires. Il fait partie de notre histoire locale.

Traverse Christophe-Veyrier
 Sculpteur, il a été réhabilité, avec son oncle et maître Pierre Paget, l'atelier de l'église Saint-Gérard.

Place des Bastides
 Ces hautes maisons de campagne sont apparues au XVIIe siècle : certaines d'entre elles ont traversé le temps pour nous parvenir.

UNE VILLE
PROVENÇALE
VILLE
DE LA VILLE
L'ÉCONOMIE
LOCALE
DES
AMÉNAGEMENTS
LE DÉVELOPPEMENT
URBAINE
LES PROJETS
DE LA VILLE
UN SERVICE
DE LA VILLE

« Le bilan des actions engagées, le programme d'actions prioritaires »

mai 11 juin 1999

10047.htm

le bilan des actions engagées

le programme d'actions prioritaires

Une gestion efficace et innovante pour l'avenir de Vitrolles

- Plus de sécurité
- Mobilité d'urgence
- Plus de démocratie
- Préférence nationale
- Identité provençale
- Développement économique
- Sport à tous les niveaux

Une culture et des animations pour tous

4 - 10 - 30 - 50 000 00

Développement des maisons de quartiers

Contrairement à ce qu'on penserait certains, les maisons de quartiers n'ont pas fermé leurs portes. Leurs activités ont, au contraire, été renforcées, tout particulièrement pendant les vacances scolaires. Leur efficacité a également été améliorée. La structure des maisons de quartiers a été simplifiée. Le personnel a été allégé des multiples directeurs existant autrefois pour donner la priorité aux emplois d'animateurs.

Des activités diversifiées et renforcées

Durant les mois de juillet et août, un système de minibus a été mis en place pour offrir des activités hors Vitrolles-en-Provence. La piscine Alfred Jazy a ouvert des créneaux horaires aux maisons de quartiers. Celles-ci ont diversifié leurs activités et leurs publics (tournois sportifs, activités intergénérationnelles, activités culturelles, éducatives, etc...) Elles se sont ouvertes à tous et notamment aux anciens et aux associations qu'elles accueillent dans leurs locaux.

Création d'une cyber-maison de quartier en centre ville

Ouverture d'une nouvelle maison de quartier au centre ville qui sera tournée vers les activités informatiques et Internet.

Des moyens plus importants

Un effort particulier a été fait pour la remise en état des maisons et du matériel mis à la disposition des jeunes.

Mise en place du soutien scolaire

Enfin, le soutien scolaire s'est considérablement développé par l'augmentation du nombre des inscrits et l'élargissement des classes d'âges couvertes.

UNE VILLE INÉGALÉ

VILLE DE LA VILLE

LE CONSEIL LOCAL

LES ASSOCIÉS

LE CLERGE PAROISSIAL

LES JEUNES DE LA VILLE

LE SYNDICAT MUNICIPAL

mai 11 juin 1999

10047.htm

le bilan des actions engagées

le programme d'actions prioritaires

Une gestion efficace et innovante pour l'avenir de Vitrolles

- Plus de sécurité
- Mobilité d'urgence
- Plus de démocratie
- Préférence nationale
- Développement économique
- Culture et animations pour tous
- Sport à tous les niveaux

Réenracinement dans l'identité provençale

La municipalité a engagé les démarches nécessaires pour que notre ville s'appelle officiellement "Vitrolles-en-Provence". En outre, elle a choisi un nouveau logo inspiré du blason traditionnel de notre ville. Enfin, elle a donné à plusieurs voies des noms faisant honneur à la Provence ou reflétant des valeurs humanitaires patriotiques ou héroïques. Ces trois actions visent à réenraciner Vitrolles, aussi bien dans son histoire que dans son terroir.

Jusqu'en 1945, la population de Vitrolles-en-Provence oscillait entre 1 000 et 1 500 habitants. Nos ancêtres vivaient donc dans un véritable village provençal, à l'image de ses appellations successives : Vitrolles-les-Mariannes - plus rarement, Vitrolles-les-Berres ou Vitrolles-les-Aix - jusqu'à la Révolution, Vitrolles-les-Mariannes jusqu'en 1802 puis, de 1952 à 1962, Vitrolles-le-Rocca - "provençaliste" en 1953 sous le terme de Vitrolles-les-Roccas.

Nous n'avons pas abandonné au profit du simple "Vitrolles" à mesure que la ville s'agrandissait de façon anarchique (3 000 habitants en 1954, 39 000 aujourd'hui !)

Coup d'arrêt à l'uniformisation

En conséquence, Vitrolles-en-Provence a vu s'affaiblir le caractère provençal qui faisait son charme. Cette dérive s'est trouvée aggravée à la fois par l'adoption d'un logo sans aucune racine, à l'esthétique purement commerciale, et par des rues rebaptisées avec des noms tirés du show-business ou de choix politiques unilatéraux, bien loin en tout cas de notre terroir.

La municipalité a décidé de porter un triple coup d'arrêt à cette glissade vers l'uniformisation. D'abord, elle a engagé les démarches nécessaires pour que notre ville s'appelle officiellement "Vitrolles-en-Provence". Cette appellation reflète bien sûr une évidence géographique. Mais elle est aussi un symbole de la volonté de réenraciner notre ville dans son terroir. C'est enfin l'affirmation de l'appartenance de la commune à une région qui nous est chère.

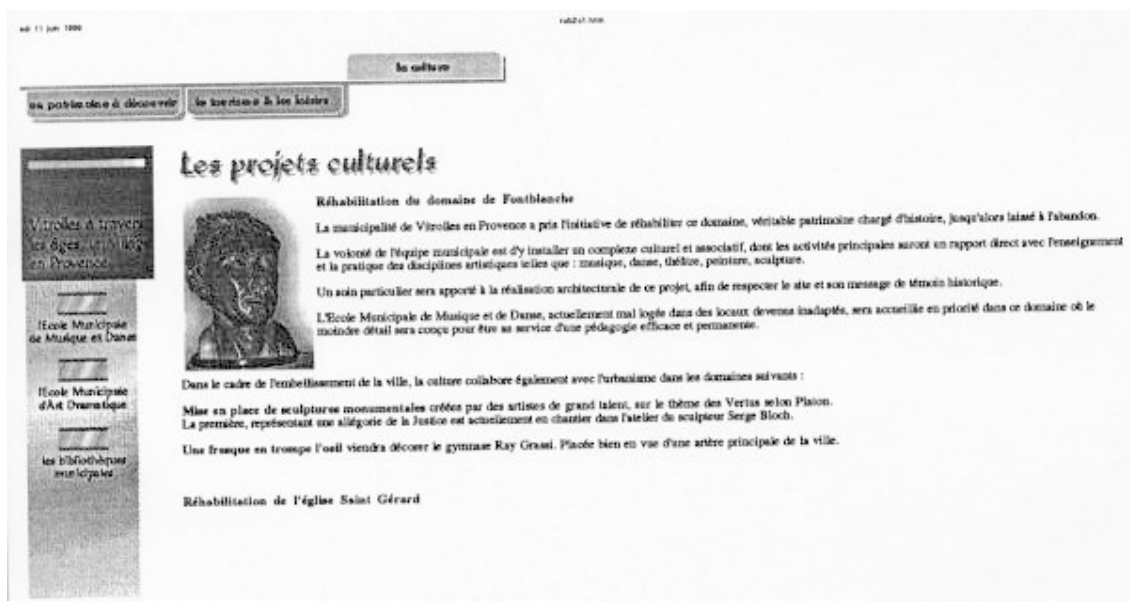
Des valeurs millénaires

Cette volonté de réenracinement, on la retrouve dans le choix du nouveau logo de la commune. Le précédent, imaginé par une agence publicitaire, était à ce point dépourvu d'identité qu'il aurait pu aussi bien désigner n'importe quelle autre ville, voire une marque commerciale.

Il a été remplacé par un nouveau logo, qui s'inspire du blason traditionnel de notre ville, orné du Rocher et de la Tour, dite "marraine" du fait de sa construction de forme carrée, et qui date du XIII^e siècle. Vestige de temps troublés, le Rocher est le témoin de l'histoire de notre ville, il est un signe de ralliement pour les Vitrollois.

La troisième action menée par la Municipalité consiste en de nouvelles délimitations de voies et de places de la commune. Ces nouvelles délimitations fleurissent bon la Provence ou reflètent des valeurs humanitaires, héroïques ou patriotiques.

La triple action de la commune procède d'une même volonté : celle d'affirmer son attachement aussi bien à la Provence qu'aux valeurs qui nous guident depuis des millénaires.



Exemples d'équipements culturels municipaux

vendredi 11 juin 1999 midi 01.1000 Page

la culture

sa proximité à découvrir **le territoire & les loisirs**

Vitrolles à travers les âges, un village en Provence

les projets culturels

École Municipale d'Art Dramatique

les bibliothèques municipales

L'École Municipale de Musique et de Danse



MUSIQUE

Éveil musical I (cours d'une heure) : pour des enfants qui sont en moyenne section de maternelle à l'école primaire.

Éveil musical II (cours d'une heure) : pour des enfants qui sont en grande section de maternelle à l'école.

Dans ces deux classes d'éveil, il s'agit d'accueillir les enfants pour une sensibilisation, non un cours.

Pré-instrumental (cours d'une heure) : pour des enfants de 6 et 7 ans qui sont trop jeunes pour accéder à un instrument ou qui n'ont pas encore effectué leur choix instrumental.

Discipline instrumentale

Dès la fin du CP, l'inscription peut s'effectuer dans toutes les disciplines instrumentales. Des dérogations peuvent être accordées en accord avec les professeurs concernés pour débiter certains instruments plus tôt (piano, violon).

Le cursus des études est établi par cycle (3 en tout). Les cycles sont définis par leurs objectifs. Ils constituent chacun un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoir faire. Ils délimitent aussi les différentes étapes de la formation des musiciens et correspondent aux grandes phases de cursus scolaire. La formation des musiciens est globale.

Elle comprend :

- une discipline dominante, le plus souvent instrumentale
- une discipline de culture musicale : la formation musicale (scolaire obligatoire)
- une pratique soutenue et diversifiée de la musique d'ensemble.

Cours d'éveil : Age d'entrée 4 ans (un cours d'une heure)

Cours d'initiation : Age d'entrée 6 ans (deux cours de 1h, les enfants âgés de 7 ans ont 2 cours de 1h30)

DANSE

1 : Cycle d'observation

Durée 3 ans. Age d'entrée 8 ans pour l'acquisition d'une technique (3 cours de 1h) : classique, Jazz, moderne/contemporain. Afin de permettre aux enfants d'avoir une connaissance la plus large possible des divers types de langages chorégraphiques, ce cycle d'observation s'articule de la façon suivante : pratique d'une discipline dominante (2 cours de 1h) classique, jazz, moderne/contemporain et d'une discipline complémentaire (un cours de 1h) classique, jazz, moderne/contemporain.

Que ce soit dans le choix de la dominante ou de la complémentaire, le classique devra être présent.

2 : Cycle élémentaire

Durée 3 ans. Age d'entrée 11 ans. Les jeunes danseurs pourront faire leur choix de se parfaire dans la discipline chorégraphique de leur choix à raison de 3 heures de cours répartis en deux fois 1h30.

3 : Cycle supérieure

Sans limite de durée. Les danseurs pourront se parfaire techniquement et avoir accès à l'interprétation et création de chorégraphies toujours dans la discipline de leur choix à raison de 3 heures de cours réparties en deux fois 1h30.

Où s'adresser ? Comment s'inscrire ?

Centre Culturel George Sand (1er étage). Téléphone : 04 42 77 91 15

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

L'École Municipale de Musique et de Danse est ouverte à tous. Il n'y a donc aucun examen d'entrée, seul le contingent de places disponibles définit le potentiel d'accueil. La priorité est cependant accordée aux enfants vitrolais.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Une fiche d'inscription (fournie sur place)
- 2 photos d'identité récentes
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile (moins de trois mois)
- 1 certificat médical d'aptitude pour la danse (moins de trois mois)

Attention : aucune inscription ne sera faite sans la totalité des pièces demandées.

Le montant de la cotisation réclamerde aux familles est arrêté en fonction du lieu de résidence, du type d'activité et de leur nombre (1/3 de cette somme est réclamerde à l'inscription) : Renseignements auprès du secrétariat qui vous communiquera également les dates d'inscription. Un exemplaire du règlement intérieur de l'école sera remis à chaque usager au moment de l'inscription.

vendredi 11 juin 1996 tout et lire Page

la culture

les points à découvrir **la lecture & les livres**

Vitrilles à travers les âges, un village en Provence

les projets culturels

l'École Municipale de Musique et Danse

les bibliothèques municipales

L'École Municipale d'Art Dramatique

La Nouvelle École d'Art Dramatique de Vitrolles-en-Provence a ouvert ses portes le 2 octobre 1998.

Redynamiser l'espace Fontblanche

L'école s'est installée au théâtre de Fontblanche. L'enseignement s'articule en deux grandes sections : la formation d'acteurs et la formation de professeurs d'art dramatique. Ces sections accueillent chacune de 8 à 12 personnes au maximum. Ils sont animés par Pierre-Marie Dupré, déjà en charge de l'École Régionale d'Art Dramatique de Mougins. Outre ces cours obligatoires, des stages facultatifs sont organisés sur deux ou trois jours sur un thème scénique précis pendant les périodes de vacances.

L'École Régionale d'Art Dramatique : un soutien de qualité

L'École d'Art Dramatique redynamise l'espace Fontblanche, et offre des spectacles de qualité "maison" dans le cadre du théâtre de Fontblanche. Une action conjointe est mise en place entre les écoles de Mougins et de Vitrolles-en-Provence. À ce propos, précisons que les élèves vitrollois sélectionnés peuvent suivre les ateliers scéniques et d'expression à Mougins. Ils bénéficient d'une bourse financée par l'École Régionale d'Art Dramatique (ERAD), en vertu d'une convention passée entre cet organisme et la ville de Vitrolles-en-Provence.

Renseignements et inscriptions au Théâtre Fontblanche au : 04.42.77.25.00.
Le montant de la scolarité est de 800 F par an.

LE CURSUS DE FORMATION

Au sein de l'E.A.D.V., les cours sont tous obligatoires. Ils se divisent en quatre blocs : pratique, techniques oratoires, théorie et logistique scénique.

Stages facultatifs durant les périodes de vacances pendant deux ou trois jours sur un thème scénique précis.

Les ateliers scéniques

Sont au nombre de trois. Il vous sera possible de suivre deux, trois, voire l'ensemble des ateliers. Seul impératif : en choisir un au minimum.

L'atelier production scénique : code A

Création d'une soirée cabaret : 2 mercredis par mois de 19h à 21h.

L'atelier montage comédie : code B

Création de trois spectacles présentés en fin d'année :

- Les Bigands d'Offenbach : 2 jeudis par mois de 18h 30 à 20h
- La Vie Parisienne d'Offenbach : 2 lundis par mois de 18h 30 à 20h
- Né! Né! Pacifai (réservé aux élèves comédiens) : mardi de 20h à 22h 15

L'atelier thématique : code C

Etude de jeux autour d'un thème non abordé en cours. 2 mercredis par mois de 19h à 21h en alternance avec l'Atelier de Production Scénique.

Atelier acrobatie et magie :

Atelier facultatif n'intervenant pas dans le cursus de formation, pour les amateurs de la prestidigitation. 2 jeudis par mois de 18h 30 à 20h en alternance avec l'Atelier Montage Comédie.

Atelier voix et chant :

Non obligatoires, n'intervenant pas dans le cursus de formation. 2 samedis par mois de 14h à 16h.

LES ATELIERS D'EXPRESSION

Sont indispensables au travail de corporalité des Élèves-Coréditeurs. Complémentarité du travail de base, et scénique, le bloc propose deux grands axes :

Atelier claquette :

- Cours débutants : 2 vendredis par mois de 18h à 19h.
- Cours confirmés : 2 vendredis par mois de 19h à 20h.

Atelier danse expression :

- Etude des danses de salon et réalisation de chorégraphies spécifiques et théâtrales. Deux groupes en alternance 2 vendredis par mois de 20h à 21h 50

Annexe 12 : Rapport de l'Inspection générale de Bibliothèques, Mission d'inspection de la bibliothèque municipale d'Orange, réalisé par M.PALLIER, mai 1996

INSPECTION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ORANGE, PAR M. PALLIER, INSPECTEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES

Population de la ville: 28 136 habitants (population totale suivant le recensement 1990, contre 27 502 habitants en 1982).

Maire: M. Jacques BOMPARD, Front national

Adjoint délégué à la Culture: M. Gilbert LAGIER

Secrétaire général: M. SCHMITT

Directeur du service Communication: M. André Yves BECK

Directeur de la bibliothèque municipale: Il n'y a pas eu de désignation de directeur par intérim après le départ de Mme Catherine CANAZZI, conservateur de 1^{re} classe, devenue directrice de la bibliothèque départementale de prêt du Vaucluse le 1^{er} mars 1996. Le fonctionnement de la bibliothèque est assuré sous la responsabilité des trois assistantes qualifiées et assistante de conservation: Mmes Laure GENDRON, Roselyne BLANC et Micheline VERGER. Un fonctionnaire municipal a été chargé du suivi administratif.

INTRODUCTION

Cette inspection a été menée à la demande du Ministre de la Culture (Annexe 1). Elle devait porter sur:

- La mise en service de la nouvelle médiathèque d'Orange, construite dans le cadre de l'Espace Clodius, les orientations de la nouvelle municipalité en matière de crédits d'achat de documents (livres, disques et vidéogrammes), ainsi qu'en matière d'acquisition de matériels et mobiliers.

- Le fonctionnement de la bibliothèque, la teneur des ouvrages à acquérir (qualité des collections, renouvellement, caractère pluraliste) et l'accessibilité des services et collections pour tous les publics.

La mission a été préparée avec les services de la Direction du livre et de la lecture, puis avec la Direction régionale des affaires culturelles de Provence, Alpes, Côte-d'Azur. Elle a été précédée d'une réunion à Aix-en-Provence avec M. de BANES GARDONNE, DRAC, et M. BOIN, Conseiller pour le livre et la lecture, le 24 avril.

L'inspection a eu lieu à Orange le 25 avril 1996. Le matin ont été rencontrés à la bibliothèque municipale M. LAGIER, adjoint délégué à la culture et Mmes GENDRON, BLANC et VERGER, de manière à faire un point général sur le fonctionnement de la bibliothèque et la préparation de la nouvelle médiathèque. Cet entretien a été suivi d'une visite des locaux de la médiathèque dans l'Espace Clodius, avec les mêmes personnes et M. GARNIER, Capesien de documentation, candidat possible à la direction de la bibliothèque municipale. Le responsable municipal du suivi de la construction, M. BERTRAND, n'avait pu être présent.

A la demande de l'inspecteur, l'après-midi a été consacré à l'examen des collections et des procédures d'acquisition avec Mme GENDRON, seule assistante qualifiée présente dans ces heures où la bibliothèque n'est pas ouverte au public. Ont été également examinés les moyens techniques disponibles pour la préparation de la médiathèque.

Un entretien avait été demandé à M. BOMPARD, maire d'Orange. Il a eu lieu à 18h, en présence de M. LAGIER, de M. SCHMITT, secrétaire général, de M. BECK, directeur du service Communication ⁽¹⁾, et de M. GARNIER, invité par la municipalité.

A. CADRE: LE DEVELOPPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale d'Orange a été fondée en 1809, mais elle n'a connu de développement qu'à partir des années 1970. Le projet de médiathèque a constitué la première opération d'envergure. Il s'appuyait sur des bases assez fragiles.

Locaux

Dans les années 1950, la bibliothèque municipale d'Orange était encore située au second étage de la mairie, dans un local inadapté, ouvert deux fois par semaine. En 1961, la Direction des bibliothèques a contribué à sa réinstallation dans le foyer de l'ancien théâtre, qui permettait le libre accès. L'implantation de la bibliothèque actuelle a été choisie par la ville en 1969. Elle se trouve auprès d'une voie commerçante, mais souffre de nombreux handicaps. Les locaux, situés au premier étage, sont insuffisants (275 m² en deux pièces contiguës, surface inférieure à celle que l'on prévoit pour une commune de 5000 habitants). L'accès se fait par une ruelle, en devant monter deux volées de marches. La bibliothèque n'a aucune visibilité. Plus visible a sans doute été le bibliobus urbain, qui a fonctionné de 1983 à 1992.

Faute d'espace, cette bibliothèque est encombrée. Des séries d'ouvrages doivent être déposés dans des bacs au sol. Elle ne comporte qu'un seul bureau fermé, utilisé à la fois pour l'équipement des nouvelles acquisitions et le catalogage automatisé. Pour faciliter la préparation de la nouvelle médiathèque, une pièce supplémentaire de 60 m² a été mise à disposition au rez-de-chaussée du même bâtiment, lorsqu'il a été affecté en 1995 à la "Maison de la Principauté", dépendant de l'Office du tourisme. Dans ce local sans liaison directe avec la bibliothèque sont stockés les phonogrammes et les vidéogrammes. La pièce, partiellement équipée de rayonnages, est saine. Elle gagnerait à être protégée par une serrure plus solide.

Personnel professionnel. Outils bibliothéconomiques

Des années cinquante au début des années quatre-vingt, les responsables de la bibliothèque ont été un érudit, M. TALAGRAND, M. GERMAIN, relieur et correspondant d'un journal local, puis M. BLADIER, agent contractuel. Un noyau de personnel professionnel s'est constitué après le recrutement de Mme CANAZZI en 1985, à la suite de la réussite d'un agent au CAFB, puis par recrutement de personnel technique des bibliothèques. En 1996, la bibliothèque est dotée de 11 emplois:

- 1 conservateur territorial
- 2 assistants qualifiés de conservation
- 1 assistant de conservation
- 1 agent du patrimoine
- 6 personnels de catégorie C.

L'effectif de référence pour une ville de 30 000 habitants est de 16 agents, dont 2 conservateurs ou bibliothécaires et 6 assistants ou assistants qualifiés. Du moins, dans sa composition actuelle, l'équipe technique dispose-t-elle de compétences difficiles à rassembler actuellement et nécessaires pour la préparation de la médiathèque: spécialité musique pour Mme GENDRON, spécialité image pour Mme BLANC, spécialité jeunesse pour Mme VERGER. En l'état de l'effectif, les acquisitions pour les adultes sont préparées par Mme GENDRON et Mme BLANC.

¹⁾ M. BECK, membre du cabinet du maire, suit les dossiers de la bibliothèque avec M. LAGIER. Il est intervenu à plusieurs reprises auprès de Mme CANAZZI pour l'acceptation de dons ou pour demander au nom du maire ces informations, sur les fonds jeunesse, sur les statistiques et le catalogage des collections.

Au cours des missions menées à Orange dans les années cinquante et soixante, l'inspection avait signalé différents problèmes techniques liés aux méthodes empiriques des responsables: catalogue complexe du fonds d'études, catalogue auteur rudimentaire, faible nombre d'usuels. L'équipe actuelle a hérité de la situation et il est apparu, lors de l'informatisation, qu'on ne pouvait s'appuyer sur des catalogues peu fiables. L'informatisation de la bibliothèque, engagée en 1994, a donc porté en priorité sur le catalogage. 50% du fonds d'ouvrages a été recatalogué (dont 90% du fonds jeunesse). Pour les nouvelles entrées, les notices sont prises sur le CD-ROM BN Opale.

Cette informatisation a été décidée au début de 1994, en retenant le logiciel ORPHEE, commun dans la région. Le coût de l'opération (108 863 F) a été subventionné à 40%. La bibliothèque dispose de sept terminaux, utilisés pour le catalogage (les fonctions de commande de documents et de prêt automatisé ne sont pas encore opérationnelles).

Collections

Le fonds vivant d'ouvrages est évalué à 52 000 volumes, taille en principe cohérente avec la population d'Orange. Cependant cette collection a deux défauts:

- Elle n'a pas connu un rythme de renouvellement adapté. On évalue les acquisitions annuelles pour une collection de cette taille à 6000/7000 volumes. A l'exception de 1983, année de mise en place du bibliobus, les statistiques disponibles indiquent des chiffres bien moindres (en volumes):

1983	1987	1988	1989	1992	1993
7615	1746	1119	1403	3039	2801

La faible réactualisation du fonds de monographies adultes se traduit par des lacunes sensibles dans certaines classes documentaires, par exemple philosophie, sciences (malgré un effort récent), techniques, vie pratique, mais aussi dans le fonds de littérature. En dehors des encyclopédies et dictionnaires, les usuels sont insuffisants. Ils représentent moins d'un millier de volumes et dans cette catégorie se trouvent rangés des documents qui relèvent des collections de prêt. L'objectif de disposer d'un millier d'usuels nouveaux pour l'ouverture n'était pas ambitieux.

Il y a dans tout le fonds un fort besoin d'élagage des vieilleries documentaires. Parmi les usuels, les ouvrages de référence sur l'informatique ou l'aéronautique datent de dix ou trente ans.

- Le fonds pour la jeunesse a été constitué tardivement. Il ne comportait que 2000 volumes en 1971. Il en compte actuellement entre 6000 et 7000, alors que le chiffre de référence pour 25 000 habitants est de l'ordre de 12 000 documents, que le fonds prévu pour l'ouverture devait comporter 13 500 documents jeunesse. On trouve à la bibliothèque la fiction pour la jeunesse, mais le pendant documentaire est en cours de constitution (2000 romans, 1200 documentaires, 2000 albums, 1000 BD, 500 divers: poésie, revues, livres sonores).

En ce qui concerne les périodiques, 46 abonnements sont reçus (dont 9 pour les jeunes), il s'agit de magazines, **la bibliothèque ne reçoit aucun titre de presse quotidienne.** La présence d'une centaine de titres de périodiques était prévue à l'ouverture du nouvel équipement.

Pour la médiathèque, étaient annoncées une collection de phonogrammes (5000 à l'ouverture, un chiffre élevé: 10 000 est mentionné dans l'APS) et une collection de cassettes vidéo (2500). 600 cassettes vidéo ont été acquises. Le fonds sonore comprend un millier d'unités, correspondant à deux secteurs sur six: chanson française et musiques du monde. Restent à acquérir les fonds de musique classique, jazz, rock et divers (musiques de film, etc.).

Suivant les informations reçues lors de l'inspection, les manuscrits de la bibliothèque auraient été versés aux archives municipales. Les fonds anciens, provenant de dons de particuliers, auraient été remis à la bibliothèque municipale classée d'Avignon, à l'exception des ouvrages du fonds local et de quelques autres documents.

Deux séries d'ouvrages demeurent à traiter:

- le fonds du bibliobus, évalué à 3000 volumes, installé dans des locaux techniques de la ville, avenue des étudiants, et dont le tri a été engagé.

- Les livres du XIX^e et ouvrages antérieurs à 1950, mis en cartons au début de 1994 pour gagner de la place et transférés dans les mêmes locaux. Leur volume n'est pas évalué. Il avait été prévu avec M. LAVAGNE, conseiller pour le patrimoine à la DRAC, que ces ouvrages seraient décaissés vers mai 1995 et placés sur des rayonnages, que l'on procéderait alors à un inventaire sommaire et à la désinfection des documents retenus pour transfert à la médiathèque. Ce fonds comporte peut-être plusieurs strates. Lors d'une inspection de 1981, il avait été noté que 1800 volumes avaient déjà été mis en cartons.

Services, image et promotion de la bibliothèque

La bibliothèque municipale n'est en concurrence avec aucun autre organisme documentaire. L'activité des Bibliothèques pour Tous à Orange ne semble pas considérable. BCD et CDI comptent sur la complémentarité de la bibliothèque municipale.

Mais l'attractivité de la bibliothèque est limitée, quoiqu'elle ait des horaires d'ouverture plus étendus que la moyenne dans sa catégorie (30 h, ouverture 6 jours sur 7). Cette faible attractivité découle de l'étroitesse des locaux, de l'état des collections, mais aussi d'autres raisons. Les animations sont difficiles à organiser dans un espace encombré. Au cours des dernières années, la bibliothèque n'a pas été encouragée à faire une politique de promotion autour du projet de médiathèque. Les liens avec des associations (Bouquins malins, Sabords 84) se sont coupés.

En l'état, le nombre d'inscrits est faible: 1881 en 1994, environ 7% de la population, alors que la moyenne nationale pour cette année est de 17,8%. On doit noter cependant la progression sensible des inscriptions jeunesse (plus 30% entre 1994 et 1995) et l'augmentation considérable des prêts de livres aux enfants (24 265 livres prêtés en 1995, contre 15 127 en 1994, plus 60%). Cela montre l'efficacité des matinées d'accueil des scolaires et des actions hors les murs, dans les écoles et les maisons de quartier, et surtout dans 3 collèges une fois par mois. Cependant cette politique peut être révisée. M. LAGIER a demandé que les interventions dans les horaires scolaires soient coordonnées avec le service Education de la municipalité. Il ne voyait pas l'intérêt pour la ville d'intervenir auprès des collèges, qui relèvent du département. Une discussion a été engagée avec lui lors de l'inspection sur l'importance des bibliothèques municipales pour les élèves du second cycle. L'offre des BM est cruciale à ce moment. La puberté s'accompagne d'une individualisation de la lecture, d'une envie de lire que peut satisfaire la bibliothèque municipale, alors que les cours de français de ce cycle sont axés sur des exercices techniques.

A Orange, l'inscription est payante: 35 F pour les adultes et 15 F pour les enfants de la commune; 45 F et 20 F pour les adultes et les enfants qui ne résident pas à Orange (cela concerne les habitants de six communes périphériques). A l'ouverture de la nouvelle médiathèque, ces tarifs seront probablement révisés.

B. LA NOUVELLE MEDIATHEQUE. PERSPECTIVES DE MISE EN SERVICE

L'Espace Clodius comprend la médiathèque, une salle de spectacle, un musée archéologique, des commerces et des logements, à proximité du Théâtre antique.

L'appui donné à ce dossier à travers la médiathèque est double.

- Dans le Vaucluse, dans une commune de cette taille, une médiathèque constituait un dossier exemplaire. La médiathèque d'Orange précédait celle de Cavailon (23 470 h, projet de 2759 m², 1^o tranche 1991, 2^o tranche 1995). Le projet d'Orange, moderne sans être innovant, a du coup été appuyé à un taux exceptionnellement élevé et inscrit au contrat de plan Etat/Région.

- Le projet de médiathèque était conforme aux normes du concours particulier (minimum exigible 1907 m²). Il a atteint 2831 m² en incluant une très large part des surfaces d'accueil communes aux trois équipements de l'Espace Clodius (plus de 700 m² des zones d'accueil général/exposition d'après le dossier d'APS). En acceptant ce surplus normatif, l'Etat a accru sa participation.

La dépense totale au titre de l'ensemble médiathèque était de 22,7 MF, la dépense subventionnable suivant le prix plafond s'élevait à 17,835 MF. Une subvention totale de 6,9 MF a été prévue, soit un taux de 50%. La première tranche de 3 MF a été versée en décembre 1993. Deux autres tranches étaient prévues.

Conception

Les travaux ont débuté en juillet 1994. Le gros oeuvre est terminé depuis début 1996, sans retard. Lors de l'inspection, les travaux de second oeuvre étaient en cours. M. LAGIER ne souhaitait pas avancer une date d'achèvement, en raison de problèmes techniques (réception de la dalle, des appartements qui surplombent la médiathèque, phasage avec le musée) et de lacunes dans les dossiers.

La construction correspond aux plans remis par la DRAC. Le projet de médiathèque n'a pas été modifié. Elle comporte deux niveaux:

Rez de chaussée

- Accès du public par le hall d'accueil, point commun des équipements (la médiathèque et sa salle polyvalente disposent également d'un second accès à ce niveau, pour le personnel et pour les animations en dehors des heures d'ouverture).
- Espace principal prévu pour accueillir la bibliothèque de prêt adultes, les secteurs musique et vidéo, la bibliothèque de prêt pour les enfants, la salle d'heure du conte, à demi fermée. Au centre, autour d'un pilier, seront installés les périodiques.
- Salle polyvalente (visionnement, écoute, conférence, 45 m²), magasin (100 m²), sous les services intérieurs de la médiathèque.

Niveau 1

- Au dessus de l'espace principal, 2 mezzanines, l'une pour la consultation adultes, l'autre pour la consultation jeunesse, complétée par une salle de travail de groupe.
- service intérieur: bureaux, secrétariat, salle de traitement des commandes, atelier d'équipement des documents.

Un problème a été signalé lors de cette visite: l'atelier n'est éclairé que par une seule fenêtre, placée à l'extrémité de la pièce. Les personnels de la bibliothèque souhaitent à juste titre l'ouverture d'une autre fenêtre, côté salle de lecture, pour augmenter l'éclairage naturel.

Préparation de la mise en service

La ville d'Orange a sollicité le versement d'une seconde tranche (3 MF) de la subvention d'Etat le 6 juin et le 3 octobre 1995, puis le 19 février 1996. Mais, si la médiathèque a pris forme comme contenant, le contenu reste à définir. Des informations contradictoires ont circulé sur les moyens affectés à la préparation de l'ouverture de la médiathèque, sur la date de cette ouverture. On a parlé de la réaffectation des locaux à d'autres fins. Par lettre en date du 23 février 1996, la Direction régionale des affaires culturelles a demandé quelles seraient les garanties de fonctionnement du nouvel équipement (plan de financement pluriannuel, organigramme et calendrier des recrutements, crédits d'acquisition, phasage des acquisitions de matériel et mobilier, date d'ouverture) (Annexe 2).

Avant l'inspection, des informations avaient été données par la municipalité sur le budget 1996. Celui-ci prévoit 1,5 MF pour le matériel, le mobilier, l'audio visuel, 0,170 MF de fonctionnement, 0,585 MF pour les acquisitions de livres (plus de 15 F par habitant). Par là on rejoint la politique de renforcement des collections annoncée en 1994, qui reposait sur l'affectation aux acquisitions d'un crédit d'1 MF supplémentaire réparti sur trois années (1994-1996). En 1993, les crédits d'achat étaient de 0,195 MF. Ils sont passés à 0,550 MF en 1994 (0,195 + 0,355 MF), crédits consommés. L'équivalent a été voté en 1995 (0,520 MF). Mais 0,300 MF ont été gelés, ce qui a réduit à peu de choses les acquisitions supplémentaires pour la future médiathèque. Après une année blanche, la consolidation des collections reprendrait en 1996 et devrait se poursuivre en 1997. En 1996, le dégel de crédit sera confirmé en septembre, selon M. LAGIER.

Lors de l'entretien avec M. BOMPARD, plusieurs points ont été abordés. Ils peuvent être résumés ainsi:

- La municipalité insiste sur les difficultés financières dont elle hérite et sur l'effort de gestion qu'elle incarne. Cet effort lui permettra d'honorer les engagements pris vis à vis de l'Etat. La municipalité regrette cependant que la DRAC ait incité la ville à des dépenses aussi lourdes. A l'argument que le secteur culturel n'est pas un secteur de déficit à Orange (il représente 5,9% du budget de la ville, 13 MF sur 220 MF)²⁾, M. BOMPARD répond que les dépenses culturelles sont supérieures et éparpillées dans divers chapitres.

- Le maire s'engage à ouvrir la médiathèque à une date à déterminer: au milieu de 1997 ou en 1998, suivant le temps nécessaire pour pourvoir le poste de directeur de la bibliothèque et trouver des financements complémentaires (seconde phase de l'informatisation), engagement verbal, qu'il peut donner par écrit si l'Etat le souhaite. L'inspecteur a incité M. BOMPARD à ce qu'une réponse soit donnée à la DRAC.

M. BOMPARD préférerait que le nouveau directeur de la bibliothèque soit recruté et associé à la définition du calendrier d'ouverture. Pour ce recrutement, la ville n'a pas eu recours au CNFPT. Une annonce serait passée dans la Gazette des communes. Outre M. GARNIER, un second candidat s'est fait connaître.

- M. BOMPARD demande si l'Etat craint une remise en cause du projet. En ce cas, la subvention devrait être restituée à l'Etat. Il juge qu'on le pousse à l'abandon, en n'accompagnant pas les dépenses de construction du volume de subvention correspondant, et s'étonne de devoir fournir des justifications qui ne sont pas demandées à d'autres villes.

Il ne récusé pas l'argumentation qui lui est donnée en réponse: l'Etat a également des obligations de gestion. Lorsqu'un équipement fait l'objet d'un taux de subvention exceptionnellement élevé, il est logique de s'enquérir du calendrier réel, qui est le calendrier d'ouverture, et du maintien du niveau de service (multimédia) qui a justifié le taux de financement. La participation de l'Etat présente un caractère forfaitaire. Le Préfet de région a toute latitude pour échelonner les versements.

²⁾ La vie culturelle d'Orange a été marquée en 1995 par la rupture de la convention municipale avec le centre culturel Mosaïque dirigé par Liberio VALLS, le renforcement des Chorégies par le ministère de la culture, en 1996, par l'émigration à Cadarouze du festival BD "Saborda 84", pour des problèmes financiers et d'indépendance culturelle.

- La municipalité débat des contraintes qui lui sont présentées, alors qu'elles n'étaient pas prévues par les documents qui ont servi de base à la décision de subvention de l'Etat (date d'ouverture et surtout effectif du personnel).

En matière de personnel, la fiche prévisionnelle de 1991 est contestée. Elle portait sur 18 emplois à l'ouverture (2 emplois de catégorie A, 5 emplois de catégorie B, 1 chauffeur, 1 ouvrier professionnel, 9 autres emplois dont un personnel d'entretien). Le chiffre de 14 emplois est évoqué, mais la municipalité souligne les charges de salaires qu'elle supporte et s'interroge sur le bon usage des 11 emplois actuels. Deux objectifs ont été évoqués par l'inspecteur. Le premier est de renforcer qualitativement l'équipe pour la préparation des collections de la médiathèque, par le recrutement d'un quatrième assistant. Le second est d'assurer les horaires d'ouverture d'un équipement plus vaste. Mais la ville envisage d'ouvrir moins s'il y a lieu, d'examiner en tout cas les périodes de fréquentation qui satisferont le plus les Orangeois, puis d'améliorer l'effectif au fur et à mesure que la situation de la ville s'améliorera.

- L'hypothèse d'une réaffectation des surfaces n'est apparue qu'à l'occasion d'une question du maire: la possibilité d'installer dans les locaux de la médiathèque un centre d'information et d'orientation (4 personnes). L'inspecteur a déconseillé cette hypothèse, pour des motifs fonctionnels.

- Seul M. LAGIER a évoqué le matin les réserves de la municipalité vis à vis de fonds audio et vidéo, pour des raisons de fragilité et de coût. Pour l'ouverture, la priorité est donnée aux fonds d'ouvrages.

C. COLLECTIONS: CHOIX DES OUVRAGES. ROLE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

L'accessibilité des collections ne semble plus poser problème. Hormis une partie du fonds local, les ouvrages et périodiques de la bibliothèque municipale d'Orange sont en libre accès, tant pour les jeunes que pour les adultes. Comme toute bibliothèque publique moderne, la nouvelle médiathèque a été conçue pour offrir l'essentiel des collections en accès direct au public. Ce principe n'a pas été remis en cause au cours des entretiens et l'installation d'un système antifluid a été évoquée.

En revanche, cette inspection conduit à faire des constats négatifs en ce qui concerne le rôle du personnel professionnel et les critères de choix des ouvrages. Cette situation et l'entretien avec M. BOMPARD et ses adjoints incitent à évoquer plusieurs questions d'intérêt général.

Constats

L'examen des listes d'acquisitions et des correspondances relatives aux acquisitions et aux dons fait apparaître plusieurs désaccords entre l'encadrement de la bibliothèque et la municipalité.

Un premier débat s'est ouvert entre la directrice de la bibliothèque et la municipalité, à propos de l'acceptation de dons. Un ouvrage à compte d'auteur (*Le Cerisier du Hoggar* de Jean-Luc SIRVIEY), a fait l'objet d'un bon pour accord de commande par M. LAGIER, en août 1995, puis d'un don en décembre 1995. Neuf publications de Max Rodolphe FRANCOIS, dont quelques unes en plusieurs exemplaires, ont été remises à la bibliothèque en janvier 1996 par le service Communication dirigé par M. BECK. Dans les deux cas la directrice a rappelé son rôle de sélection vis à vis d'ouvrages qu'elle jugeait partisans ou sans qualité littéraire, autoéditions pour une moitié. Mme CANAZZI a reçu consigne d'accepter ces ouvrages. Ces incidents avaient une portée limitée et, depuis janvier, l'affectation de dons ne s'est pas reproduite. Cependant, des principes généraux ont été exprimés par M. BECK à

cette occasion: le bibliothécaire ne doit pas exercer une censure; la bibliothèque, où l'idéologie nationaliste est sous-représentée, doit pouvoir offrir un éventail étendu des opinions politiques; l'opinion du bibliothécaire ne peut pas être celle d'un lecteur de maison d'édition édictant le publiable et l'impubliable.

Lors de l'inspection, ont été examinés attentivement les procédures et les critères d'acquisition d'ouvrages. Les procédures ont été évoquées tant par M. LAGIER que par les assistantes de conservation. Les listes d'acquisition de livres pour adultes et pour les jeunes sont actuellement soumises à M. LAGIER, qui repousse certaines propositions d'achat. Une réunion s'est tenue le 22 avril, où les élus ont fait part de leurs vœux de participation à la gestion de la bibliothèque, de pluralité des acquisitions (équilibre entre les différentes familles politiques) et de régulation des dépenses. Dans la conception du fonds, la municipalité donne priorité à la fonction de divertissement, en préconisant de réduire les acquisitions d'ouvrages spécialisés, plus coûteux. Pour les acquisitions adultes, la mise en place d'une commission d'acquisition composée de M. LAGIER, M. BECK et des assistantes a été envisagée. Parallèlement, les éliminations d'ouvrages sont contrôlées par la municipalité.

Les listes d'acquisitions m'ont été communiquées, ainsi que je l'avais demandé à M. LAGIER. Comme les achats ont repris récemment, c'est un échantillon limité (environ deux cents titres), qui ne se prête pas à une analyse quantitative. Sur chaque liste quelques ouvrages sont rayés, avec une annotation le cas échéant. Quatre critères de refus apparaissent.

- La spécialisation de l'ouvrage: *Le Métier de bibliothécaire*, deux ouvrages généraux consacrés l'un à la philosophie, l'autre à la pédagogie.

- Le thème traité: le racisme, le rap, dans de petites collections encyclopédiques.

- La vision politique de l'auteur: romans policiers de Didier DAENINCKX, série Le Poulpe aux éditions Baleine, mais aussi *Montaigne à cheval* de Jean LACOUTURE, qui a pris position contre la municipalité à propos des Chorégies.

- L'aspect "mondialiste": *Contes régionaux de tous les pays* (coffrets livres-cassettes, couvrant Afrique, Amérique du Sud, Chine, Haïti... qui font l'objet d'un refus motivé par écrit), *Contes Maghrébins*.

- Un autre critère a été cité par M. BOMPARD: il s'agit du respect des bonnes mœurs, qui explique la suppression de quelques titres de romans.

Lors de la réunion du 22 avril, les élus ont proposé à l'encadrement de la bibliothèque deux solutions, soit éliminer des titres, soit rééquilibrer les listes.

L'entretien avec M. LAGIER a été l'occasion de faire deux rappels. Un véritable comité consultatif doit comporter une participation extérieure (enseignants, représentants d'associations, autres professionnels des bibliothèques, sur le modèle des anciens comités des bibliothèques municipales, régis par le décret du 1/9/1981). Suivant les conclusions du groupe de travail "Décentralisation et bibliothèques publiques" réuni en 1984, les comités n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Les procédures et les critères d'acquisition ont été le second point abordé lors de la réunion avec M. BOMPARD et son état-major. L'évolution des procédures d'achat méritait d'être rappelée. Au XIX^e siècle, le bibliothécaire était sous la surveillance d'un comité. A partir de 1912, il en a fait partie. Avec la professionnalisation du métier, la responsabilité des acquisitions lui a été confiée. Le bibliothécaire a la charge de proposer une politique d'acquisition, en connaissance de la demande du public et de l'évolution de l'édition. La municipalité valide ou corrige des orientations générales et non des listes.

Sur ce point, la réponse de M. BOMPARD a été habile: la municipalité d'Orange appliquera le modèle évoqué lorsqu'elle aura recruté un nouveau conservateur. Cette réponse montre une bonne connaissance des statuts des assistants et assistants qualifiés de conservation. Les décrets n° 91-847 et 848 du 2 septembre 1991 ne reconnaissent pas à ces personnels un rôle de constitution des collections (alors qu'ils participent généralement à cette fonction, les assistants qualifiés l'assurant par nécessité lorsqu'ils sont nommés à la direction de bibliothèques). Les échanges qui ont suivi ont montré que la ville plaçait peu de confiance dans l'encadrement actuel de la bibliothèque, en termes de compétence (alors que cette équipe semble efficace) et d'idéologie.

Le débat engagé sur les critères d'acquisition a tourné court, M. BOMPARD n'étant plus disponible. L'exemple choisi concernait le secteur jeunesse. M. BOMPARD et M. BECK s'étaient intéressés en janvier 1998 à ce secteur, demandant le nombre total de livres pour enfants dans le catalogue, le nombre des bandes dessinées, le nombre de prêts par semaine et le nombre d'inscriptions. L'assistante concernée avait fourni un état global des fonds, des orientations d'achat motivées et un bilan pour chacune des deux dernières années de fonctionnement. Sa maîtrise du fonds et son efficacité ne sont pas contestables. Interrogeant le maire sur le refus d'acquiescer la série des Contes régionaux de tous les pays, il était évident que nous ne nous comprenions pas. Pour un bibliothécaire, le conte est un des genres principaux de la littérature enfantine. Son intérêt provient de sa brièveté, de son rapport à l'oral, de la mémoire symbolique et de la sagesse universelle qu'il véhicule. M. BOMPARD souhaite mettre l'accent au contraire sur les racines nationales ou régionales, refuse cosmopolitisme et mondialisme.

Questions d'intérêt général. Propositions

- Cette inspection constitue un premier test d'application du contrôle technique en ce qui concerne la qualité et le pluralisme des collections. Un tel contrôle peut être mené, si la collectivité communique ses listes d'acquisitions. Pour un volume d'acquisitions plus important, les listes auraient dû être obtenues à l'avance, de préférence classées suivant les catégories documentaires usuelles (Dewey), pratique à laquelle peu de bibliothèques sont habituées. L'examen des collections en rayon souffre d'un double handicap. Les acquisitions récentes sont fondues dans l'ensemble. Une part des collections est en prêt et ce sont fréquemment les nouvelles acquisitions. Ce type d'inspection et les débats qui l'accompagnent seraient facilités par le travail en binôme de deux inspecteurs, comme il avait été proposé initialement.

- En matière d'acquisitions, trois dérives peuvent s'affirmer à Orange/

a) des collections qui ne répondraient qu'à la fonction de distraction de la bibliothèque municipale, en réduisant son rôle d'information, d'études et de culture,

b) une interprétation du pluralisme qui postulerait un rééquilibrage systématique de thèmes et d'auteurs jugés de gauche (concept passablement étendu à Orange) par des thèmes et auteurs de droite, avec une faible zone neutre. A Orange, la neutralité et l'objectivité de la presse littéraire (Le Magazine littéraire, La Quinzaine littéraire, Lire, sources d'acquisition possédées par la bibliothèque) semblent contestées.

c) un principe d'ethnocentrisme.

Il y a eu sur ce point seulement l'esquisse d'un débat. Quels textes et principes peuvent être opposés à la municipalité d'Orange ?

Le décret n° 88-1037 du 9 novembre 1988 relatif au contrôle technique de l'Etat évocque (art. 6) les collections, leur qualité, leur caractère pluraliste et diversifié. Les précisions se trouvent dans l'arrêté d'application du 2 mars 1989. Ce texte énonce la mission générale des bibliothèques publiques, "qui consiste à maîtriser leurs techniques et leurs ressources au service du public, à des fins de loisir, d'information, de culture et de recherche". Les caractéristiques attendues des collections sont indiquées: qualité, renouvellement, caractère diversifié (documents en nombre suffisant sur tous sujets, de différents niveaux et sur tous supports), caractère pluraliste. Le pluralisme est ainsi défini: "les collections doivent comprendre des documents représentant des différents courants d'opinion, des différents courants esthétiques, des différentes productions éditoriales, et elles doivent prendre en compte les besoins des minorités culturelles et ethniques ainsi que ceux des différentes catégories socio-professionnelles du public et des différentes classes d'âge, en observant une répartition équilibrée des documents, et dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur".

La Charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques en novembre 1991, a repris ces règles. Suivant son article 7, "les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois". A ces missions clés, le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (novembre 1994), ajoute "développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle".

L'arrêté de 1989 permet d'adresser un rappel à la municipalité d'Orange sur la mission générale des bibliothèques publiques (loisir, information, culture et recherche) et la définition du pluralisme. Lors de la sélection des documents mis à disposition du public, la qualité, l'actualité et la diversité sont les critères décisifs et non les points de vue politiques ou religieux.

- Avant le contrôle, un premier débat a porté sur la responsabilité du conservateur et des assistants de conservation dans la constitution des collections. La directrice de la bibliothèque a tenté d'opposer une légitimité technique, un rôle d'expertise professionnelle, à la légitimité politique dont fait état la municipalité.

Sur ce point, le ministre de la Culture a exprimé une doctrine en 1987, dans des réponses à des parlementaires. Il a précisé que "dans les bibliothèques de lecture publique placées sous l'autorité des maires, le choix des livres est de l'initiative et de la compétence des bibliothécaires professionnels". "Il incombe aux bibliothécaires professionnels, conformément aux compétences qu'affirme leur statut, de constituer les collections les plus largement représentatives de la production éditoriale et des différentes sensibilités qu'elle reflète"³⁾

CONCLUSION

Préparation de la médiathèque

Lors de l'inspection, les représentants de la municipalité d'Orange n'ont pas pris une position de rupture, du type report de l'ouverture en l'an 2000, mise à niveau des acquisitions d'ouvrage sur cinq ans, refus du multimédia ou réaffectation des locaux. La municipalité indique qu'elle se trouve dans une situation de fait: le bâtiment de la médiathèque existe. La ville l'utilisera à cette fin⁴⁾. Elle a besoin de la subvention de l'Etat à proportion du coût de cette construction.

Cependant, le projet de la ville pour la mise en place de la médiathèque est flou. Les causes données sont économiques. La municipalité envisage une ouverture partielle (fonds adultes, fonds enfant), en augmentant les moyens de la médiathèque à proportion de l'amélioration des moyens de la ville, ce qui renvoie au moyen ou au long terme. Les créations d'emploi font l'objet de vives réserves.

³⁾ M. KUHLMANN, N. KUNTZMANN, H. BELLOUR, *Censure et bibliothèques au XX^e siècle*, Paris, Edition du Cercle de la librairie, 1986, p. 99-102.

⁴⁾ M. LAGIER indique qu'une hypothèse moins coûteuse aurait été de mettre à la disposition de la bibliothèque la totalité du bâtiment où elle se trouve actuellement (ce qui ne représentait que deux niveaux de 275 m²).

La directrice de la bibliothèque était le moteur de l'opération. Depuis son départ, il semble que personne n'ait une vue de l'ensemble des "chantiers" qui doivent aboutir à l'ouverture de la médiathèque. Or ils sont assez nombreux:

- information d'un nouveau conservateur,
- reprise de la mise à jour du fonds adulte et du fonds jeunesse, malheureusement interrompue et perturbée par le débat entre la municipalité et l'encadrement de la bibliothèque. Ces acquisitions doivent s'accompagner d'une politique d'élimination des documents obsolètes,
- tri des fonds du bibliobus, tri et désinfection des fonds mis en caisses,
- renforcement des usuels pour le secteur de consultation adultes et création d'un fonds d'usuels pour le secteur de consultation jeunesse (qui se trouveront sur des mezzanines séparées),
- choix et implantation du mobilier de la médiathèque (aucun dossier n'était disponible sur ce point, confié à l'UGAP ?),
- achèvement du catalogage informatisé du fonds, considéré comme un préalable à l'automatisation du prêt (25 000 titres resteraient à traiter), extension de l'équipement informatique,
- décision sur le rythme de constitution des fonds audio et vidéo, pour éviter le gâchis des collections constituées. Les bases initiales n'étaient ambitieuses qu'en ce qui concerne les phonogrammes.
- promotion du nouvel équipement.

Une équipe soudée, renforcée d'un ou deux personnels techniques, dotée du budget adéquat, pourrait assurer cette ouverture dans les délais évoqués par M. BOMPARD (milieu 1997, début 1998). L'atmosphère constatée lors de l'inspection (méfiance vis à vis de l'encadrement actuel, critique des acquisitions, contestation du bien-fondé des heures d'ouverture, contrôle de l'action auprès du public scolaire...) fait redouter un autre scénario: le départ d'une partie des assistantes de conservation. Cela signifierait la perte de compétences difficiles à retrouver, l'impossibilité par hypothèse de poursuivre les acquisitions audio ou vidéo.

Sur ces bases, l'attribution d'une seconde tranche de la subvention d'Etat devrait être liée à la garantie d'un calendrier d'ouverture, qu'offre M. BOMPARD. Puisque le taux de subvention de 50% a été attribué à un projet de médiathèque, alors qu'un projet de bibliothèque aurait obtenu un taux de 40%, la différence (1,780 MF) pourrait être mise de côté jusqu'à la mise en service réelle d'une médiathèque à Orange et représenter une quatrième tranche de subvention.

Pluralisme des collections

Les problèmes qui se posent à Orange sont des problèmes de principe. Ils ne se sont pas présentés avec cette acuité depuis l'année 1987, où la Gazette des communes avait publié un numéro sous le titre "Censure dans les bibliothèques municipales ?". Ils méritent d'être pris en compte dans le projet de loi sur les bibliothèques qui est à l'étude. A l'encontre des positions de la municipalité d'Orange, une lettre de rappel ministérielle pourrait affirmer les principes et méthodes permettant le pluralisme des acquisitions.

Annexe 13 : Rôle et missions de l'Inspection générale des bibliothèques

L'inspection générale des bibliothèques a été créée en 1822 pour assurer le contrôle des bibliothèques publiques issues des confiscations révolutionnaires. Ses fonctions ont été étendues après la constitution des bibliothèques universitaires. L'inspection est actuellement un service de contrôle et de conseil placé sous l'autorité directe du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et mis à la disposition du ministre de la culture pour les bibliothèques qui relèvent de sa compétence. L'inspection assure le contrôle des bibliothèques des universités, avec un rôle d'évaluation et de conseil, aux termes du décret du 4 juillet 1985 modifié sur les services de documentation des établissements d'enseignement supérieur des académies de Paris, Créteil et Versailles. A

ce titre l'Inspection travaille en liaison étroite avec la Direction de l'enseignement supérieur. L'Inspection est appelée à exercer le contrôle technique de l'État sur les bibliothèques publiques (bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt), mission permanente définie par le décret du 9 novembre 1988 (art. 7). Cette mission est menée sur commande de la Direction du livre et de la lecture du Ministère de la culture.

L'inspection peut être saisie d'une demande d'inspection par la Direction du livre et de la lecture à la demande de la Direction régionale des affaires culturelles. Cette inspection fera l'objet d'un rapport. Elle peut aussi l'être directement par la collectivité, dans ce cas là un compte rendu sera rédigé par l'Inspecteur. L'Inspection générale des bibliothèques assure aussi une mission de conseil auprès des professionnels.

Source : Site Internet du Ministère de la Culture et de la Communication

Annexe 14 : Eléments bibliographiques « Fascismes d'hier et d'aujourd'hui »

Source : Numéro Hors série de la revue LIVRES , Bulletin bimestriel d'information sur le livre et les métiers du livre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, publié par les Ateliers du livre avec le concours de l'Association des bibliothécaires français, mai 1999.

Aujourd'hui en France, et en Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier, demeurent les raisons de continuer d'informer pour mieux comprendre, pour aider à prendre conscience, pour agir. La mise à jour de cette bibliographie est réalisée à l'occasion du Salon du Livre antifasciste de Martigues. Elle se veut complémentaire de la première sélection, réalisée pour Gardanne. Celle-ci a été ressentie très positivement comme un véritable outil de travail, d'aide aux choix pour les professionnels du livre, les syndicalistes, les enseignants et le grand public ; best-seller des bibliographies, elle a été diffusée à 10 000 exemplaires ! Souhaitons à cette mise à jour de trouver son utilité et un écho aussi favorable en attendant la réalisation d'une refonte globale qui pourrait être assurée par un collectif d'associations nationales. Marie-Pascale Bonnal Janine Ecochard.

De Gardanne à Martigues...

La montée du Front national et de l'idéologie d'extrême droite en 1996 et 1997 rendait urgent de réfléchir sur les fascismes d'hier et d'aujourd'hui, d'engager les professions du livre dans un combat pour la liberté et de rassembler des milliers de personnes pour montrer la force de l'antifascisme dans ce pays et sa capacité "d'éclairer sans brûler". C'est le sens du Salon du livre antifasciste qui s'est tenu à Gardanne en novembre 1997, dont la réussite a encouragé de multiples initiatives en région et dans toute la France. En 1999, à Martigues du 26 au 30 mai, il ne s'agit pas seulement de construire un événement, il nous faut organiser des débats sur les théories racistes, sur les discours de l'extrême droite, sur le sens du travail, sur l'économie libérale, sur le nationalisme... et en même temps, installer, là où c'est possible, des zones antifascistes. Telle est l'ambition du Salon de Martigues : 1. Redonner à la politique, à l'idéologie, leur place dans un paysage qui tend à gommer les choix fondamentaux de société au profit d'une gestion économique et financière totalement déterminée pour le monde, pour l'Europe, pour la France. 2. Installer partout des zones antifascistes prioritaires avec tous les réseaux de lutte contre l'extrême droite, les associations et les individus qui voudront adhérer à ce projet. Faire de la politique aujourd'hui, c'est favoriser partout le débat, les propositions, et en même temps, installer

dans les quartiers une militance de base et de masse pour combattre dans la proximité les idées d'extrême droite, le libéralisme et la désespérance. Le débat national qui se déroulera à Martigues nous concerne tous. Il peut revivifier la vie politique et nous permettre de trouver le sens de la démocratie et de l'espoir.

Jean Tabet

Édition pour la jeunesse : livres pour les droits de l'homme et contre les racismes

1. Documentaires

CAMUS (Jean-Yves) - Le Front national - Milan, 1998. (Les essentiels). Faisant porter aux étrangers la responsabilité de la crise économique, le Front national attire des électeurs de tous milieux, mais aussi de plus en plus de travailleurs et de jeunes. Son idéologie s'oppose aux fondements de la République. Pour mieux connaître son histoire et son programme. Tout public.

DHÔTEL (Gérard) - Les réfugiés du bâtiment A - Syros, 1998. (J'accuse). Le témoignage d'une fillette bosniaque blessée par un SCUD et le récit de quatre réfugiés politiques qui attendent dans un foyer parisien, après une demande d'asile. A partir de 13 ans.

La différence -Magnard, 1997. La multiplicité et donc la richesse du monde (langues, coutumes, vie quotidienne, fêtes, musique, religions...) permettent à l'enfant d'appréhender la diversité humaine et d'accepter les autres dans leurs différences.

Les différences / Laura Jaffé, Charlotte Ruffault, Laure Saint-Marc / ill. Catherine Proteaux, Béatrice Veillon, Régis Fallier - Bayard, 1999. (Vivre ensemble). Ce petit "guide pour un enfant citoyen" met en scène diverses situations. A partir de 7 ans.

DUTHEIL (Florence), FELLNER (Henri) - Le petit livre pour dire non à l'intolérance et au racisme -Bayard, 1998. (Petit livre pour dire non). Il y en a des différences (physiques, de caractère, de religion) quand on est près de six milliards à vivre sur Terre ! Accepter les autres comme ils sont, avec leurs différences, ça s'apprend. 6 à 8 ans.

GAUTHIER (Nicole) - L'extrême droite, un danger pour la démocratie ? -Casterman, 1998. (Les compacts de l'info). L'extrême droite s'implante dans plusieurs pays d'Europe. Les exemples français et belge l'attestent. Les années quatre-vingt-dix montrent que l'ombre brune plane encore, attisée à l'Est par la poussée des nationalismes. A partir de 13 ans.

HEIDSIECK (Emmanuelle) - Territoire interdit -Syros, 1998. (J'accuse). Un bilan historique et politique de l'immigration économique à travers le témoignage d'un jeune Camerounais, clandestin malgré lui, et le récit d'un passage clandestin échoué entre le Mexique et les Etats-Unis. A partir de 13 ans.

Introduction aux Droits de l'homme / éd. sous la dir. de Marie-Agnès Combesque - Syros / Amnesty international, 1998. A partir de 13 ans.

Le livre blanc de toutes les couleurs / publ. Centre de promotion du livre de jeunesse Seine-Saint-Denis / abécédaire illustré de Selçuk - Albin Michel, 1997. Une centaine d'auteurs et d'illustrateurs s'engagent sur la voie de l'antiracisme et du droit à la différence. Leurs images et leurs textes suscitent interrogations et dialogues, invitent les enfants et les jeunes à un voyage à la rencontre des autres. A partir de 13 ans.

MILLET (Denise), MILLET (Claude) - Atlas des peuples / ill. Denise et Claude Millet - Gallimard-Jeunesse, 1994. (Mes premières découvertes atlas). Pour mieux connaître les habitants de tous les pays, leurs coutumes, leurs vêtements, etc. Pour les enfants entre 3 et 6 ans.

Paroles de tolérance / recueillies et présentées par Marc de Smedt / ill. Cassandre Montoriol - Albin Michel, 1997. (Paroles de...). A partir de textes de O. Paz, Gandhi, Montaigne, Bouddha, Marc-Aurèle ou Spinoza, ce recueil tend à démontrer la nécessité du dialogue pour rapprocher, lier, tolérer. Et n'oublie pas l'ambiguïté, a priori, de ce concept moral : jusqu'où la tolérance est-elle admissible ? A partir de 13 ans.

SERRES (Alain) - Le grand livre du racisme -Rue du Monde, à paraître en septembre 1999.

2. Albums, Romans, Récits

Seconde Guerre mondiale, lutte contre le nazisme

BRISOU-PELLEN (Evelyne) - Un si terrible secret -Rageot, 1997. (Cascade Pluriel). Nathanaëlle voudrait bien comprendre. Que s'est-il passé cette nuit de Noël durant laquelle ses grands-parents ont été retrouvés noyés, à deux pas de leur maison ? Profitant des vacances de Pâques, elle décide de se rendre sur place pour tenter d'élucider le mystère. A partir de 13 ans.

BURKO-FALCMAN (Berthe) - L'enfant caché -Seuil, 1996. Esther est une enfant cachée par des paysans, baptisée, aimée, puis rendue un beau jour à sa tante, personnage haut en couleur. Le double récit de sa vie : un journal tenu par Esther, et celui du narrateur, plus distant, drôle et dramatique à la fois. 9 à 12 ans.

GIORDA - C'était juste après la guerre... / ill. Ludovic Le Goff - Pocket, 1999. (Junior). Pour la première fois, Jérôme quitte Marseille et ses parents. Il va passer deux mois de l'été 1948 dans un petit village du Vercors. Il y découvre la campagne, participe aux travaux de la ferme et rencontre un jeune Allemand. La présence de ce dernier suscite la haine des habitants... 9 à 12 ans.

GOLD (Alison Leslie) - Mon amie Anne Frank -Bayard, 1998. Témoignage recueilli en Israël auprès d'Hannah Goslar, la meilleure amie d'Anne Frank, déportée avec toute sa famille dans un camp après la disparition soudaine de son amie : les humiliations, les souffrances, les familles dispersées, exterminées... 9 à 12 ans.

GRAND (Odile) - Couleur citron, côté cœur -LGF, 1998. (Le Livre de poche). Le père d'Estelle Grosz - mais en fait il s'agit d'Odile Grand - était garçon coiffeur... et juif. Dénoncé par une voisine, il est allé se livrer à la Gestapo pour protéger sa femme et sa fille. Il n'est jamais revenu.

GRAY (Martin) - Au nom de tous les miens -Pocket, 1998. (Junior). Enfant de Varsovie pendant la guerre, Martin connaît la vie du ghetto, puis Treblinka dont il s'échappe. Il perd les siens, victimes du nazisme. En 1970, Martin perd sa jeune épouse et ses quatre enfants dans un incendie... A partir de 13 ans.

GREIF (Jean-Jacques) - Le ring de la mort -L'École des loisirs, 1998. (Médium). Ce récit implacable et sans concession, inspiré de Un survivant de Maurice Garbaz, raconte l'enfer des camps nazis.

GREIF (Jean-Jacques) - De trop longues vacances -Bayard, 1999. (Envol). Jacob est juif, et il ne sait pas trop ce que cela veut dire. Quand l'armée allemande envahit la France

en 1940, il est dans les Landes en colonie. Les mois, les années passent... Reverra-t-il un jour ses parents ? 9 à 12 ans.

HASSAN (Yaël) - Un grand-père tombé du ciel / ill. Marcelino Truong - Casterman, 1997. (Romans, Dix plus). Que se passe-t-il quand, croyant être privée à jamais de grands-parents pour cause de guerre meurtrière, il vous tombe du ciel un grand-père tout neuf ? 9 à 12 ans.

HAUSFATER-DOUÏEB (Rachel) - Le chemin de fumée -Seuil, 1998. Shaïne, encore adolescente, sort des camps. Elle se sent perdue. Que faire d'elle-même et de l'enfant qu'elle porte ? L'enfant naît, mais on le lui enlève pour le confier à une nourrice. Un soir de trop grand désespoir, Shaïne saute dans le vide. Au réveil elle va désormais essayer de vivre... A partir de 13 ans.

JOFFO (Joseph) - Un sac de billes -Libris éditions, 1999. (Grand caractère). L'échange d'un sac de billes contre son étoile jaune entraîne le petit Joseph dans un bien étonnant périple pour gagner la "zone libre". A partir de 12 ans.

LEFÈVRE (Laurence), KORB (Liliane) - Les enfants aussi / ill. Bruno Mallart - Hachette-Jeunesse, 1995. (Le Livre de poche). Quand Dinah, le lendemain du 14 juillet, n'en pouvant plus, décide de partir avec sa sœur Tauba dans tous les lieux interdits aux juifs, sans porter l'étoile jaune, elle ignore encore que cette escapade les sauvera, échappant par là même à la rafle du Vel' d'Hiv durant laquelle seront arrêtés 12 884 Juifs, dont de nombreux enfants... 9 à 12 ans.

LOSA (Ilse) - La rose américaine -Syros, 1997. (Les uns les autres). A travers le récit d'une jeune juive, d'abord enfant puis adolescente, dans une Allemagne bouleversée par la montée du nazisme, l'auteur dénonce un monde qui a laissé s'installer à pas feutrés l'horreur et la folie. Un témoignage sans apitoiement. A partir de 13 ans.

MOURLEVAT (Jean-Claude) - La balafre -Pocket, 1998. (Junior). Olivier, 13 ans, est attaqué par le chien des voisins qui se jette sur la grille avec rage. Ses parents pensent qu'il a rêvé, car la maison est abandonnée depuis des années. Obsédé par ces apparitions fantomatiques, Olivier veut comprendre... 9 à 12 ans.

NOZIÈRE (Jean-Paul) - Assassins du cercle rouge / ill. Philippe Munch - Flammarion-Père Castor, 1999. (Castor-Poche). Témoins d'un crime, Charlotte et Simon se retrouvent en possession d'étranges documents. Une chasse au trésor se transforme rapidement en cauchemar : des groupes paramilitaires nazis font soudain irruption dans leur vie... A partir de 13 ans.

ORLEV (Uri) - Une île, rue des oiseaux -Hachette-Jeunesse, 1992. (Mon bel oranger). Alex, 11 ans, petit garçon juif de Pologne, a échappé aux Allemands qui ont emmené toute sa famille. Il reste seul dans le ghetto vide. Seule une souris blanche lui sert de compagnon... A partir de 11 ans.

PERNIN (Muriel) - Kiev 41, babi-yar -Seuil, 1995. (Fictions jeunesse). David a 15 ans. Les troupes allemandes marchent sur Kiev. Il se retrouve à courir nu vers les mitrailleuses, à tomber dans la fosse, à survivre... Le témoignage d'un massacre organisé. A partir de 13 ans.

QUESEMAND (Anne) - Métro fantôme / ill. Laurent Berman - Magnard, 1997. (Les fantastiques). Quels liens entre le marchand de journaux de La Motte-Picquet-Grenelle, la Juliette de Dupleix et celle de Saint-Jacques, le métro fantôme de Nationale, l'éboueur de Corvisart et Clara, cette vieille dame, qui, petite fille, courait de toutes ses forces dans le métro ? 9 à 12 ans.

RAPAPORT (Gilles) - Grand-père -Circonflexe, 1999. Grand-père est né en 1901 en Pologne. Lorsqu'il rencontre grand-mère, ils rêvent de liberté, de partir. Ils s'installent en France, grand-père devient tailleur. Lorsque la guerre éclate, tout bascule... Bel album pour transmettre la mémoire de millions d'êtres. A partir de 10 ans, adolescents et adultes.

ROTA GASPERONI (Ester) - Orage sur le lac -L'École des Loisirs, 1995. (Médium). Eva voudrait bien être comme toutes les petites filles de son âge, mais avoir un père antifasciste sous Mussolini ne simplifie pas forcément l'existence et peut conduire loin, très loin dans la fuite... et surtout loin de l'enfance. 9 à 12 ans.

THIEL (Henry) - Hector / ill. Bertola - La Joie de lire, 1997. (Récits). Le narrateur se souvient : cinquante ans plus tôt, petit citoyen recueilli par un couple de fermiers, il voit sa vie illuminée par la présence d'un cheval. Mais l'enfant juif est dénoncé et doit fuir précipitamment.

Autres guerres, autres luttes pour les libertés

ANDERSEN (Hans Christian), LEMOINE (Georges) - La petite fille aux allumettes -Nathan, 1999. Ce conte du patrimoine de l'humanité est transporté par le talent de Georges Lemoine. "Un jour le visage d'une petite fille bosniaque retenue prisonnière dans la ville assiégée entre 1992 et 1995 s'est imposé à moi comme symbole d'une enfance victime de la folie barbare des hommes. L'innocente inconnue rejoint dans la souffrance celle de sa sœur jumelle, celle à laquelle Andersen a donné puis ôté la vie." A partir de 10 ans.

DAKIA - Dakia, fille d'Alger / préf. Simone Veil - Flammarion-Père Castor, 1998. (Castor-Poche). Comment peut-on étudier alors que votre vie est sans cesse menacée, que les attentats se multiplient ? Voici le témoignage de Dakia, collégienne à Alger. A partir de 13 ans.

DARWICHE (Jihad), JOIRE (Françoise) - Les souliers rouges / ill. Françoise Joire - L'Harmattan, 1988. (Contes du roseau). Une histoire d'amour et de guerre. Calligraphie et dessins sont intimement liés pour donner une illustration très suggestive.

DISCHE (Irene) - Entre deux saisons de bonheur -L'École des loisirs, 1998. (Neuf). Un enfant découvre, à travers le regard de son père, la montée du nazisme.

ELZBIETA - Petit Gris -Pastel, 1995. Quand il était petit, Petit Gris attrapa la pauvreté. Toute la famille l'eut en même temps... 3 à 6 ans.

FERDJOUKH (Malika) - Fais-moi peur -L'École des Loisirs, 1995. (Médium). Comment la famille Mintz, c'est-à-dire Gervaise, Mone, Barnabé, Odette et Bébé Lou, fut exposée à un terrible danger la veille de Noël, comment plusieurs de ses membres faillirent être assassinés, et ce qu'il en advint. A partir de 13 ans.

FÖLLMI (Olivier), FÖLLMI (Danielle) - Les enfants de l'espoir -La Martinière, 1996. Trois enfants doivent quitter le Tibet pour échapper aux Chinois qui ont envahi leur pays depuis plus de trente ans. Un voyage périlleux et clandestin les mènera jusqu'à l'école du Village des enfants tibétains en Inde. 9 à 12 ans.

GORDON (Sheila) - En attendant la pluie -Gallimard-Jeunesse, 1994. (Folio Junior). Dans une Afrique du Sud soumise au régime de l'apartheid, deux garçons, l'un blanc, l'autre noir, ne savent pas encore ce qui les sépare... 9 à 12 ans.

HARRIS (Christine) - Plus loin que la lune / ill. Helen Ong - L'École des Loisirs, 1994. (Pastel). Un petit garçon et sa mère ont fui leur pays. Ils attendent leur statut de réfugiés. Le

texte sobre et les images délicates servent le propos de cet album, le premier sur ce sujet pour les jeunes enfants. A partir de 5 ans.

HEURTÉ (Yves) - L'horloger de l'aube -Syros, 1997. (Souris contes). A Karia, un dictateur sème la terreur. Seul Génia, le vieil horloger, résiste clandestinement en réparant le coq de la liberté détruit par les hommes du tyran. Un conte philosophique et une pièce de théâtre sur le thème de la liberté. 9 à 12 ans. HEURTÉ (Yves) - L'atelier de la folie - Seuil, 1998. (Fictions jeunesse). Dans un pays d'Amérique latine, une étudiante de la grande bourgeoisie est jetée en prison par erreur. Elle y fait la connaissance d'une fille du peuple, qu'on torture pour lui faire dénoncer un ami. Quand les autorités constatent leur méprise et ordonnent la libération de la jeune fille riche, celle-ci refuse de sortir tant que sa compagne de cellule n'est pas relâchée... A partir de 13 ans.

LEHMANN (Christian) - No pasaràn, le jeu -L'École des Loisirs, 1996. (Médium). Trois adolescents deviennent les acteurs et les victimes d'un jeu d'ordinateur pas comme les autres... A partir de 13 ans.

MARABOTTO (Paolo) - Le pays des couleurs -Circonflexe, 1997. L'histoire d'un conflit entre cinq pays qui portent chacun une couleur différente... A partir de 5 ans.

MASSENOT (Véronique) - Lettres à une disparue -Hachette-Jeunesse, 1998. (Livre de poche Jeunesse). Un texte prenant sur la barbarie des pays totalitaires, notamment l'Amérique du Sud, et la lutte contre l'oubli. A partir de 13 ans.

MEAD (Alice) - La croix d'Adem -L'École des Loisirs, 1998. (Médium). Adem, jeune Albanais du Kosovo, tente de comprendre pourquoi ses amis d'hier sont devenus ses ennemis acharnés... A partir de 13 ans.

ORWELL (George) - La ferme des animaux -Gallimard, 1994. (Folio bilingue). Ce conte animalier est un réquisitoire impitoyable contre tous les totalitarismes. Pour adolescents et adultes.

PAVLOFF (Franck) - Matin brun -Cheyne, 1998. Charlie et son copain vivent une époque trouble, celle de la montée d'un régime politique extrême : l'État brun. Pour éviter les ennuis, ils détournent les yeux. Une courte nouvelle sur les petites lâchetés qui peuvent mener au pire.

PEF - Zappe la guerre -Rue du Monde, 1998. (Histoires d'histoire). A l'occasion du 80e anniversaire de la Première Guerre mondiale, des soldats sortent du monument aux morts d'une petite ville de province et essaient de savoir s'ils sont morts pour quelque chose... A partir de 6 ans.

PELGROM (Els) - J'irai par les chemins -Gallimard-Jeunesse, 1992. (Page blanche). En Andalousie, au lendemain de la guerre civile. Curro retrace ses années d'enfance et d'adolescence. Aîné d'une famille nombreuse, il n'a pas huit ans lorsqu'il doit quitter l'école.

PETIT (Xavier-Laurent) - L'oasis -L'École des loisirs, 1997. (Médium). Elmir vit dans une ville prise en étau entre attentats et couvre-feu, en Algérie. Son père est menacé parce qu'il est journaliste... A partir de 13 ans.

PINGUILLY (Yves), ZAÛ - L'esclave qui parlait aux oiseaux / ill. Zaü - Rue du Monde, 1998. (Histoires d'histoire). Publié à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, l'histoire de Mariama, dont un des lointains ancêtres avait œuvré pour faire cesser ce terrible commerce. 3 à 6 ans.

RASCAL (Sophie) - Moun -L'École des Loisirs, 1995. (Lutin poche). Quand Moun est née, la guerre faisait rage. Pour la sauver, ses parents la placèrent dans une petite boîte qu'ils confièrent à l'océan. Portée par les vagues, Moun fit un long voyage. A partir de 3 ans.

SEBBAR (Leïla) - La jeune fille au balcon -Seuil, 1996. (Fictions jeunesse). Alger, aujourd'hui. Que sait la jeune fille au balcon ? Que tout est interdit, que tout est dangereux, que tout est suspect... Elle rêve pourtant d'amour comme toutes les jeunes filles de son âge. Mais elle ne quittera pas son balcon. Dehors, c'est l'heure de tous les dangers... A partir de 13 ans.

SEBBAR (Leïla) - La Seine était rouge -Thierry Magnier, 1999. Le 17 octobre 1961, à Paris, des Algériens manifestent contre l'instauration du couvre-feu. Des dizaines, des centaines de personnes sont tuées. La mère et la grand-mère de Amel, adolescente de 16 ans, y étaient mais elles refusent d'en parler. Amel en saura plus grâce au film de Louis, le fils d'une Française qui avait adopté la cause algérienne. Douleur confrontation à la réalité de ces témoignages. A partir de 15 ans.

TEMPLE (Frances) - Quoi qu'il arrive -Père Castor-Flammarion, 1995. (Castor poche). Deux jeunes enfants salvadoriens, sous l'égide de leur mère, fuient la répression et les escadrons de la mort, après l'arrestation de leur père, opposant au régime. Un long périple, ponctué de peurs et d'espoirs, les mènera vers le Canada.

Pour les droits de l'homme et contre le racisme

AGOPIAN (Annie), MOLLET (Charlotte) - Siam et Maïs / ill. Charlotte Mollet - Ed. du Rouergue, 1995. Deux enfants vivent à l'endroit et à l'envers du monde. Le livre raconte le voyage, le rêve, le jeu de leur rencontre dans un paradis à eux. 3 à 6 ans.

A la rencontre des autres -Syros, 1996. (Les uns les autres). Ce recueil de nouvelles réunit onze auteurs, mus par la même volonté de sensibiliser les jeunes lecteurs à la lutte contre le racisme et la discrimination. A partir de 13 ans.

ANGELI (May) - Hep l'oiseau -Syros-Amnesty International, 1994. Oiselle et Drôle d'Oiseau s'aiment. Mais dans ce pays, "il est interdit de se marier avec un étranger", déclare le juge. Dans la salle du procès, la foule est venue nombreuse soutenir les amoureux. Un album simple pour aborder le racisme et la loi. A partir de 4 ans.

ANGELI (May) - Une chanson pour Sa Majesté -Syros/Amnesty International, 1998. Un ouvrage à destination des enfants pour illustrer le pouvoir de la pression populaire sur les tyrans. 6 à 8 ans.

ARONEANU (Pierre), BERMAN (Laurent) - L'amiral des mots / ill. Laurent Berman - Alternatives, 1996. (Pollen). Tous ceux qui, au nom d'une écologie raciale, parlent de nettoyer leur environnement, apprendront dans ce conte que, comme Monsieur Jourdain parlait en prose sans le savoir, ils parlent arabe, hébreu, hindi, malais, algonquin, nahuatl et même chinois sans le savoir.

ARONEANU (Pierre), SALAS (Nestor) - La pastèque métèque / ill. Nestor Salas - Alternatives, 1996. (Pollen). Il advint qu'un jour certaines parmi les plantes décidèrent de remettre de l'ordre sur la Terre et de renvoyer chaque espèce se réenraciner dans son pays d'origine. Le tri fut long et laborieux, car, au fil du temps, tout avait été mêlé et entremêlé. Curieusement, les variétés ainsi purifiées et isolées les unes des autres dégénérent lentement. A partir de 13/14 ans.

BARRIÈRE (Loïc) - Le voyage clandestin -Seuil, 1998. Adel a bientôt 20 ans et habite le cœur d'Alger. Chômeur, il rêve de partir. Alors, lorsque son père lui propose de devenir

docteur comme lui, il accepte et, après un périlleux voyage, il arrive à Paris où commence son errance. A partir de 13 ans.

BENAMEUR (Jeanne) - Samira des quatre routes -Flammarion-Père Castor, 1992. (Castor-Poche). Samira, treize ans, habite dans la banlieue parisienne. Sa sœur Fatima, dix-huit ans, va se marier avec un professeur d'arabe traditionaliste. Samira est atterrée, elle vit en jeans et se sent bien loin de la culture de ses parents. A partir de 12 ans.

BEN JELLOUN (Tahar), BAUDOIN (Edmond) - Rachid / ill. Edmond Baudoïn - Seuil, 1995. L'histoire d'un beur qui apprend à connaître et à aimer la culture de ses ancêtres sans pour autant renier le monde dans lequel il est né. Une fable mise en images par un grand nom de la BD. 9 à 12 ans.

BEN KEMOUN (Hubert), HEITZ (Bruno) - L'œuf du coq / ill. Bruno Heitz - Casterman, 1999. (Histoires six et plus). Un coq borgne, fraîchement débarqué au zoo, décide que les pensionnaires ne devront plus parler qu'en "pur français". Adieu macaque, dont le nom est africain, adieu coyote, dont le nom est indien, adieu corn flakes, adieu cacao. Fatigué de ce verbiage, le vieux lion s'en vient trouver le coq... 6 à 8 ans.

BOUJON (Claude) - Cousin Ratinet -L'École des Loisirs, 1994. Trois rats vivaient heureux dans des tuyaux abandonnés, sur un terrain vague. Un jour, ils reçurent la visite de Ratinet, un cousin éloigné. Ratinet était bien pâlot, et pour tout dire, beaucoup trop propre. A partir de 3-4 ans.

CHRISTIN (Pierre), AYMOND (Philippe) - Les 4 x 4 -1, Première rencontre - Dargaud, 1997. Quatre adolescents vont en voir de toutes les couleurs dans cette aventure à rebondissements, parabole sur le racisme et sur la fraternité. 9 à 12 ans.

COHEN-SCALI (Sarah) - Contes rouges -Hachette, 1998. (Éclipse). Recueil de quatre nouvelles parmi lesquelles Un p'tit beur en or. 1er mai à Paris : Yassin vient de remporter la médaille de judo aux Jeux olympiques. Il savoure son bonheur, seul dans les rues de Paris. Soudain, des skins, venus man ifester avec Le Pen, l'interpellent et le battent à mort. A partir de 13 ans.

CORNUEL (Pierre) - Embrouilles chez les grenouilles -Grasset, 1998. (2 x 2 = 4). Au pays des grenouilles, grenouilles bleues et grenouilles rouges se font la guerre. Un jour de canicule, tous les bébés grenouilles se couvrent de boue pour se rafraîchir. Et quand vient la pluie, surprise ! Grenouilles rouges et bleues sont mélangées. Un conte sur le thème de la différence. 3 à 6 ans.

La cour couleurs / éd. Jean-Marie Henry / ill. Zaü / préf. Albert Jacquard - Rue du Monde, 1997. Quarante poètes disent l'amitié, le rejet de la haine, le respect des différences et l'ouverture aux autres. 9 à 12 ans.

DOUZOU (Olivier), SIMON (Isabelle) - Autobus numéro 33 / ill. Isabelle Simon - Ed. du Rouergue, 1996. L'arche de Noé 1996 est un autobus qui doit passer tôt ou tard et que l'on attend sagement aux quatre coins de la terre. Tout le monde rentre dans l'autobus n° 33, car il faut de tout pour faire un monde... 3 à 6 ans.

DURAN (Teresa) - La lune et moi / ill. de Carme Peris - Syros-Amnesty International, 1991. Ce corbeau femelle est né tout blanc. Rejeté par sa famille, il décide de tout faire à l'inverse des autres, comme par exemple, d'aller voir la face cachée de la lune.

HEURTÉ (Yves), FORGEOT (Claire) - Le livre de la lézarde / ill. Claire Forgeot - Seuil, 1998. Pour avoir déplu au Prince, le vieux Sun est condamné à rester debout devant un mur,

sans se retourner, et ce, jusqu'à sa mort. Mais Sun va se lier d'amitié avec le mur, voyager par l'esprit à travers la faille, jusqu'à narguer le Prince pour l'éternité. 9 à 12 ans.

KAYE (Géraldine) - Café au lait / ill. Françoise Moreau - Hachette-Jeunesse, 1995. (Le Livre de poche). De mère anglaise et de père ghanéen, Joy est perçue comme une étrangère, aussi bien à Londres, où elle vit, qu'au Ghana, où elle est partie pour les vacances. Il lui faudra du temps pour comprendre qu'elle est le fruit de deux cultures, et qu'au-delà de sa peau café au lait, elle est un individu unique. 9 à 12 ans.

KORDON (Klaus) - Lütt et les mystères de l'amour / ill. Philip Hopman - Pocket, 1997. (Kid pocket). La rentrée scolaire s'annonce difficile pour Lütt, toujours en butte aux sarcasmes, en raison de sa petite taille. Et tout se complique encore à la maison, quand son frère aîné annonce qu'il veut épouser une jeune femme noire. Bientôt c'est le scandale dans la petite ville. Cette petite leçon de morale et de civisme utilise le registre de l'humour pour dénoncer le racisme et l'exclusion. A partir de 9 ans.

LENAIN (Thierry) - Le soleil dans la poche / ill. Christophe Merlin - Casterman, 1999. (Romans Casterman). Dans la cité de Barne, le père de Karine, excédé par le bruit, a tiré sur le petit Wahid. Son frère, Medhi, est l'amoureux de Justine. Traumatisé par le drame, Medhi veut s'enfuir : il entraîne Justine avec lui vers Marseille. Et Karine disparaît elle aussi... 9 à 12 ans.

MCKEE (David) - Elmer -Kaléidoscope, 1989. Que c'est difficile d'être différent des autres ! A partir de 3-4 ans.

MAUBILLE (Jean) - Rachid -Pastel, 1992. L'histoire d'un nouveau venu à l'école, Rachid, et de son intégration. A partir de 5-6 ans.

MONTARDRE (Hélène) - Amies sans frontières -Rageot, 1996. (Cascade Pluriel). Laure a treize ans, elle habite en France et partage sa vie entre le collège, ses copines et sa famille. Aussi, lorsque son oncle Robert, médecin sans frontières, lui propose de correspondre avec une jeune Thaïlandaise de son âge, Laure hésite. Qu'a-t-elle en commun avec Moodame qui vit à des milliers de kilomètres de chez elle ? A partir de 13 ans.

PHILIPPS (Claudia) - Café au lait et pain aux raisins -Flammarion-Père Castor, 1999. (Castor-Poche). Sammy vit dans une cité d'immigrés. Un soir, attendant son amie Sonia pour aller voir le feu d'artifice, il entend des jeunes au crâne rasé hurler des slogans. Ils jettent une grenade incendiaire qui brise les vitres de sa chambre. Une analyse de la prise de conscience de la xénophobie. 9 à 12 ans.

PROVOOST (Anne) - Le piège -Seuil, 1997. (Fictions jeunesse). Lucas, qui passe ses vacances dans la maison de son grand-père, découvre, à sa mort, son passé de collaborateur. Il rencontre Benoît, personnage trouble, adepte des idées du grand-père. Celui-ci l'entraîne dans des actions contre les foyers immigrés... Une réflexion sur les pratiques de la manipulation, qui explore et dénonce la rhétorique de l'extrémisme. A partir de 13 ans.

ROTA GASPERONI (Ester) - L'arbre de capulies -L'École des Loisirs, 1996. (Médium). Eva, son grand frère Guido et leurs parents ont fui l'Italie fasciste. A la chute du Duce, ils ne peuvent rentrer chez eux et partent en Amérique latine, rejoindre l'oncle d'Eva. Elle découvre un autre pays, d'autres gens. La famille de son oncle est riche, la maison truffée de domestiques indiens et sa cousine a toutes les caractéristiques d'une pimbêche. A partir de 13 ans.

SOLET (Bertrand) - Les chemins de Yélimané / ill. Bruno Mallart - Hachette-Jeunesse, 1995. (Livre de poche Jeunesse). Un récit entre réalité, histoire et légende, mettant en scène

Yaté, 14 ans, d'origine malienne, vivant avec sa famille à Montreuil. Amoureux de Carole, parti en vacances au Mali, il va se trouver confronté à d'étranges aventures... 9 à 12 ans.

TAYLOR (Mildred D.) - Le puits -Flammarion-Père Castor, 1997. (Castor-Poche). Dans le Mississippi où vit une famille de paysans noirs aisés, les Logan, sévit une sécheresse, et tous les puits sont à sec. Seul le puits des Logan ne tarit jamais. Un jour, à la suite d'une bagarre, Hammer, un des fils Logan, frappe Charlie, un Blanc. Pour se venger, Charlie va empoisonner l'eau du puits... A partir de 13 ans.

Tour de Terre en poésie / textes réunis par Jean-Marie Henry / ill. Mireille Vautier - Rue du Monde, 1998. (Histoires d'histoire). Un tour du monde avec 50 poèmes issus de 50 cultures, dans leur langue d'origine et en français. Un grand voyage pour les enfants et leurs familles.

VELTHUIJS (Max) - Petit-Bond et l'étranger -Pastel, 1993. Un jour, un étranger arrive au village et installe son campement à l'entrée de la forêt. Les amis de Petit-Bond se méfient de lui et le traitent de voleur. Lui n'en croit rien. Il décide d'aller le voir. A partir de 5-6 ans.

Édition antifasciste : littérature et témoignages

Notre parti pris est de proposer ici des œuvres issues de la lutte antifasciste, de la Résistance et de la déportation en Europe, ainsi que de la lutte algérienne (une seule œuvre par auteur, en complément de la première sélection).

100 poètes contre le Front national : anthologie -Castor astral, 1998. (Cartes sur table). Cent poètes francophones élèvent la voix et dénoncent, avec leurs armes, les mots, la grande menace qui aujourd'hui pèse sur la France.

AFFINATI (Eraldo) - Terre du sang / trad. de l'italien François Maspero - Seuil, 1999. Voyage-narration sur les traces des wagons jadis chargés de déportés, de Venise à Auschwitz, entre les souvenirs de famille, les voix d'auteurs ayant écrit sur les camps de concentration.

BEY (Maïssa) - Nouvelles d'Algérie -Grasset, 1998. Des histoires qui ressemblent à des contes permettent de comprendre de l'intérieur ce qui se passe dans les têtes et dans les cœurs en Algérie de la fin du xxe siècle, pays secoué par le terrorisme.

BOUDJEDRA (Rachid) - Lettres algériennes -LGF, 1997. (Le Livre de poche). Figure marquante du mouvement démocratique qui essaie de s'opposer aux intégristes de son pays, l'auteur s'adresse, d'un bord à l'autre de la Méditerranée, une trentaine de lettres où il parle de politique, de la télé, du racisme, de la guerre, etc.

BOURGEADE (Pierre) - Les âmes juives -Tristram, 1998. Dans la veine historique et politique de Pierre Bourgeade, un roman bref et implacable qui met en scène le destin d'une famille juive entre l'avant-guerre et la fin du xxe siècle.

CALAFERTE (Louis) - C'est la guerre -Gallimard, 1996. (Folio). Pendant l'Occupation, Louis Calaferte a 11 ans : il raconte la guerre telle que la voit, telle que la vit un enfant.

CHAPLIN (Charlie) - Charlie Chaplin, le discours du dictateur / préf. Gérard Lefort / ill. Nicolas d'Olce - L'Écart, 1998. (Déclarations). Publication intégrale du grand discours qui ponctue et clôture le film.

CHRAÏBI (Driss) - Les boucs -Denoël, 1997. (Relire). Réédition d'un roman très fort, dénonciateur du racisme.

CZERNIAKOW (Adam) - Carnets du ghetto de Varsovie / préf. Raul Hilberg, Stanislaw Staron - La Découverte, 1996. (Textes à l'appui). A. Czerniakow était président du ghetto et du Judenrat. Ce texte éclaire le rôle de ce conseil juif qui alimente aujourd'hui un débat passionné.

ERTEL (Rachel) - Dans la langue de personne : poésie yiddish de l'anéantissement - Seuil, 1993. (La librairie du xxe siècle). Les écrivains yiddish sont les seuls à parler du fond de la mort de leur peuple et de la mort de leur langue, du fond de cette double mort qui les livre à la surdit  du monde...

FRY (Varian) - La liste noire. Le r seau Fry -Plon, 1999. Am ricain envoy    Marseille au d but de la Seconde Guerre mondiale pour pousser les intellectuels europ ens   fuir le nazisme et   s'exiler, Fry a aid  pr s de 4 000 personnes parmi lesquelles : Chagall, Andr  Breton, Max Ernst, Claude L vi-Strauss, Arthur Koestler, Hannah Arendt...

GADDA (Carlo Emilio) -  ros et Priape / trad. de l'italien Giovanni Clerico - Bourgois, 1990. (Les derniers mots). Une fresque drolatique et grotesque de l'Italie de la p riode fasciste par l'un des plus grands  crivains italiens de notre temps.

GAULLE-ANTHONIOZ (Genevi ve de) - La travers e de la nuit -Seuil, 1998. Genevi ve de Gaulle-Anthonioz, d port e   Ravensbruck,  crit, plus de cinquante ans apr s, le r cit des mois pass s au secret, dans le cachot du camp, exclue parmi les exclues.

GUTERMAN (Simha) - Le livre retrouv  /  d. Nicole Lapierre - Plon, 1991. En 1942, en Pologne, un juif, Simha Guterman, cache dans une bouteille de longues et  troites bandes de papier, couvertes de sa fine  criture yiddish. En 1978, deux ma ons polonais d couvrent la bouteille sous la marche d'un escalier, ce r cit du calvaire des Juifs de Plock, entre le d but de la guerre et la destruction du ghetto, en mars 1941.

HALTER (Marek) -La m moire inqui te - Laffont, 1993. Un essai sur la violence et la cruaut  humaine,   travers la m moire de Marek Halter, juif polonais, qui se souvient...

HERRERO (Daniel) -Petites histoires racont es   un jeune du Front national - Rocher, 1997. (Documents). Pourquoi les jeunes adh rent-ils   un mouvement de haine et de discrimination ? Et comment les en dissuader ? Dans une vingtaine d'histoires, fables et contes, Daniel Herrero leur adresse un message d'espoir, de tol rance.

HILLESUM (Etty) -Une vie boulevers e. Journal : 1941-1943 / trad. du n erlandais Philippe Noble -Seuil, 1995. (Points). De 1941   1943,   Amsterdam, une jeune femme juive de 27 ans tient un journal et y consigne ce que vont  tre les derni res exp riences de sa vie.

JACOBSON (Louise) -Lettres de Louise Jacobson et de ses proches. Fresnes, Drancy (1942-1943) / avant-propos de Nadia Kaluski-Jacobson / pref. Serge Klarsfeld - Laffont, 1997. Arr t e le 31 ao t 1942 avec sa m re sur d nonciation de leur concierge, Louise Jacobson,  g e de 17 ans, est incarc r e   Fresnes et   Drancy d'o  elle  crit, avant Auschwitz o  elle sera gaz e d s son arriv e, le 13 f vrier 1943.

KAHN (Annette) -Personne ne voudra nous croire - Payot, 1991. (Documents). Des souvenirs intacts et bouleversants, des  vocations simples et d chirantes du quotidien infernal v cu par des hommes et des femmes qui n'avaient qu'un seul tort :  tre juifs, dans un univers domin  par la folie nazie.

KAHN (Mich le) -Shanghai-la-juive - Flammarion, 1997. Un jeune journaliste autrichien, Walter Neumann, expuls  en 1938 apr s avoir  t  intern    Dachau pour un article antinazi,  choue   Shanghai, la seule ville au monde o  l'on peut entrer sans visa. Il partage le sort de d sh rit s soumis   des conditions de vie  pouvantables.

KORCZAK (Janusz) - Journal du ghetto / trad. du polonais Zofia Bobowicz -Laffont, 1998. (Pavillons). Directeur d'un orphelinat dans le ghetto de Varsovie, Korczak est déporté en août 1942 à Treblinka avec les enfants dont il avait la charge. Écrit durant les deux derniers mois de sa vie, ce journal est un témoignage sur la vie quotidienne dans la Pologne nazie. Cette édition est augmentée d'inédits retrouvés en 1988 qui apportent un nouvel éclairage sur les événements relatés dans le journal.

LACHAUD (Denis) -J'apprends l'allemand - Actes Sud, 1998. Les Wommel vivent en France depuis de nombreuses années. Ernst, le cadet de la famille, ne comprend pas le refus de ses parents de parler leur langue maternelle. A son entrée en sixième, il choisit d'apprendre l'allemand. Au fil de ses séjours linguistiques outre-Rhin, il reconstruit progressivement l'histoire de sa famille.

LAKS (Simon) -Mélodies d'Auschwitz / trad. du polonais Laurence Dyèvre / préf. Pierre Vidal-Naquet - Cerf, 1991. (Toledot-judaïsmes). Ce compositeur et violoniste professionnel a écrit une poignante interrogation sur le rôle de la musique dans l'infamante entreprise d'extermination.

LINDON (Mathieu) - Le procès de Jean-Marie Le Pen -POL, 1998. Un jeune avocat, maître Mine, juif, homosexuel et de gauche, se retrouve être le défenseur du jeune "crâne rasé" Ronald Blistier, accusé d'avoir tué un jeune Français d'origine maghrébine et veut amener la Cour à faire citer Le Pen, au moins comme témoin.

LÖWITH (Karl) - Ma vie en Allemagne avant et après 1933 / trad. de l'allemand Monique Lebedel - Hachette Littératures, 1988. (La Force des idées). Un témoignage sur la montée du nazisme dans l'université allemande où se croisent Husserl, Weber, Einstein...

LOY (Rosetta) -Madame Della Seta aussi est juive -Rivages, 1998. (Rivages-Littérature). En 1938, Mussolini lance la campagne antisémite. R. Loy évoque les souvenirs de familles ayant vécu à l'abri de l'Histoire, et cherche derrière les faits, à travers déclarations, discours, les moments cruciaux d'une période pendant laquelle nul ne fut capable de s'opposer à la folie nazie.

LUSTIGER (Gila) - L'inventaire / trad. de l'allemand Yasmin Hoffman, Maryvonne Litaize - Grasset, 1998. Une suite de petits récits autonomes qui racontent différents destins. Les faits historiques sont authentiques. Un style sobre et des phrases impitoyables pour ce texte qui refuse le pathos sans exclure l'émotion.

MANN (Erika), MANN (Klaus) - Fuir pour vivre / trad. de l'allemand Dominique Miermont - Autrement, 1997. (Littératures). Contraints à l'exil en mars 1933, déchus de la nationalité allemande, les enfants de T. Mann continuent la lutte à l'étranger : en Suisse, puis aux États-Unis, où ils se réfugient en 1938. C'est là qu'ils écrivent ensemble cet essai, appel à l'union des forces démocratiques, mais aussi galerie de portraits de tous les exilés de la culture allemande.

MARGOLIS-EDELMAN (Alina) - Je ne le répéterai pas, je ne veux pas le répéter / trad. du polonais Jacques Burko - Autrement, 1997. (Littératures). Le témoignage d'enfant et d'adolescente de l'auteur, issue du milieu de l'intelligentsia juive d'avant-guerre. Juifs polonais cultivés, les Margolis-Edelman sont médecins. Pourtant, ils se retrouvent derrière les murs du ghetto ou les barbelés des camps de la mort.

MEDIENE (Benamar) - Les jumeaux de Nedjma -Publisud, 1998. (Espaces méditerranéens). Kateb Yacine (1929-1989), écrivain, M'hamed Issiakhem (1928-1985), peintre, sont deux artistes qui ont profondément marqué la culture de l'Algérie. Les jumeaux

de Nedjma sont des bribes de récits libres construits autour de ces deux personnages, et d'autres.

Les mots du refus -Golias, 1999. Quinze auteurs résidant en Rhône-Alpes opposent au Front national, tout autant qu'une conviction, un désir de véracité : la perte de repères du monde actuel ne saurait être l'alibi du cynisme. En tant qu'écrivains, ils opposent un réel enjeu de parole et d'écriture au vertige des logiques perverses et du mensonge.

MULLER (Annette) -La petite fille du Vel' d'Hiv - Denoël, 1991. Annette a neuf ans quand elle est arrêtée lors de la rafle du Vel' d'Hiv. Après le récit de sa vie paisible de petite fille au sein d'une famille d'émigrés juifs polonais à Ménilmontant, elle décrit la mise à l'écart barbare qui entraîne sa prise de conscience obligée d'une identité différente, que l'enfant devra désormais taire.

SACHS (Nelly) - Eli / trad. de l'allemand Martine Broda, Hans Harthe, Claude Mouchard - Belin, 1989. (L'Extrême contemporain). Ce livre rassemble un important choix de lettres et deux œuvres d'un auteur née à Berlin et morte en 1970 à Stockholm, dont l'œuvre mérite d'être mieux connue en France.

SARAMAGO (José) - L'aveuglement / trad. du portugais Geneviève Leibrich - Seuil, 1997. Un homme devient aveugle, et c'est le début d'une épidémie qui se propage à une vitesse fulgurante. Guidées par une femme, le seul être qui n'a pas été frappé par la "blancheur lumineuse", les hordes d'aveugles connaîtront mille aventures dramatiques ou comiques avant de retrouver l'amour et la solidarité.

SEBALD (W. G.) - Les émigrants / trad. de l'allemand Patrick Charbonneau - Actes Sud, 1999. (Lettres allemandes). Quatre voix qui se complètent et se répondent pour parler du désarroi de ceux qui quittent leur pays. Quatre existences avec lesquelles on traverse le temps et l'espace de ce siècle, découvrant la destruction qu'il lègue.

SEBASTIAN (Mihaïl) - Journal, 1935-1944 / trad. du roumain Alain Paruit / préf. Edgar Reichmann - Stock, 1998. (Nouveau cabinet cosmopolite). Resté inédit jusqu'en 1996, ce journal écrit par un auteur dramatique, essayiste et journaliste, raconte les grandes figures de la scène intellectuelle roumaine, dont Cioran et Mircea Eliade, frayant avec la Garde de fer, sous la houlette de Nae Ionescu, devenu à partir de 1934 le maître à penser de ce mouvement fasciste. Une chronique bouleversante de l'antisémitisme au jour le jour.

VAZQUEZ MONTALBAN (Manuel) - Moi, Franco / trad. de l'espagnol Bernard Cohen / prés. Carlos Serrano - Seuil, 1997. (Points). Le portrait romancé à la première personne que brosse de lui-même le dictateur Francisco Franco révèle un usurpateur revanchard, plus rusé qu'intelligent, plus médiocre que cruel et qui se croit investi d'une mission purificatrice. A travers le personnage, le récit de ce qu'a été le franquisme jusqu'en 1975.

ZIMMERMANN (Daniel) - Nouvelles du racisme ordinaire / collab. Ligue des droits de l'homme et Ligue de l'enseignement - Le Cherche-midi éditeur, 1996. Ils peuvent détester les jeunes, les noirs ou les homosexuels. Ils ont peur et réagissent par la haine, le mépris, le désir de meurtre et jusqu'à la profanation. Moments de notre vie quotidienne où s'entremêlent la platitude et l'horreur ressaisis, avec virulence.

ZITOUNI (Ahmed) - Une difficile fin de moi : amour, services et hargne -Le Cherche-midi, 1998. Radiographie morose de désespérés et de laissés-pour-compte, ceux du bled et ceux qui campent dans les franges de la France.

Romans policiers

DELFINO (Jean-Paul) - L'île aux femmes -Métailié, 1999. (Noir). Mêlés à une histoire louche d'enlèvement de petite fille sur fond de secte en Guadeloupe, définitivement hostiles à toute forme de totalitarisme, et résolument antifascistes, Vieux Switch, Bernie et le Marseillais dans leurs pérégrinations.

DELTEIL (Gérard) - Kz, retour vers l'enfer -Métailié, 1998. (Noir). Pologne, 1944, dans un camp nazi, les déportés s'organisent. Il y a les politiques, les démerdards, les traîtres, les nationalistes polonais... Et, chez les Allemands, il y a les combinards, les sadiques, les administrateurs.

EASTERMAN (Daniel) - Le jugement final / trad. de l'anglais Arlette Stroumza - Pocket, 1999. (Thriller). Un thriller politique dont l'action se déroule en Italie. Il met en scène la résurgence des néonazis et la propagation des thèses révisionnistes dans l'Europe de la fin du xxe siècle.

FAJARDIE (Frédéric H.) - Quadriga -Table ronde, 1999. Ancien officier, Jean Hocquart, riche héritier, ne se remet pas de la guerre 14-18. Il diffère son suicide tout en cherchant un sens à sa vie. Devenu journaliste, il enquête sur la mort d'un adolescent, Philippe Dasté, fils de Léon Dasté, député de Paris et ténor de l'Action française. Hocquart découvre que l'enfant a été victime d'un complot de la police et de l'État.

KONOP - Pas de kaddish pour Sylberstein -Gallimard, 1994. (Série noire). L'inspecteur Benamou n'avait pas envie d'arrêter Simon Sylberstein. Était-ce vraiment un crime que d'abattre un ancien SS ?

MERLE (René) - Treize reste raide -Gallimard, 1997. (Série noire). Meurtres et agressions sur fond de racisme, d'obsession sécuritaire et de rêve d'une impossible identité, Marseille, jamais nommée, dans les années trente : le passage à l'extrême droite d'une fraction du Parti communiste, l'alliance de la finance et des truands corses, et leur dérive finale vers la collaboration la plus abjecte.

Bandes dessinées

BAUDOIN (Edmond) - La mort du peintre -Z'édicions, 1993. L'auteur a vécu pendant quatre mois à Vitrolles. Il y a écrit et peint une trace magnifiquement désenchantée, tristement prémonitoire...

BILAL (Enki) - Le sommeil du monstre -Humanoïdes associés, 1998. Des images écrites de l'éclatement de la Yougoslavie, lieu de naissance d'Enki Bilal, et des images peintes d'une étrange conjugaison passé-présent-futur.

CABU - Le retour du gros blond -Albin Michel/Ed. des Savanes, 1998. Une peinture au vitriol du Front national.

LOUSTAL, PARINGAUX (Philippe) - Kid Congo -Casterman, 1997. (Studio A suivre). Les tribulations de Moussa, boxeur sénégalais, dans la France de 1912.

LUZ - Les Mégret gèrent la ville / postf. Cavanna - Bichro éditions, 1998. (Le cri du crayon). S'appuyant sur un travail journalistique de terrain, l'auteur croque la gestion de la ville de Vitrolles par les époux Mégret.

PLANTU - Le petit raciste illustré -Seuil, 1995. Un phénomène de société mis en scène avec humour. Dessins publiés de 1981 à aujourd'hui dans Le Monde et L'Express. Tout public.

STASSEN (Jean-Philippe) - Louis le Portugais -Dupuis, 1996. (Aire libre). Dans cette banlieue déshéritée, au milieu d'une foule de paumés, Louis s'est inventé un pays mirage. Mais réussira-t-il à l'atteindre ?

Édition antifasciste : histoire et sciences humaines

Idéologies

ADORNO (Theodor Wiesengrund) - Minima Moralia -Payot, 1983. (Critique de la politique). Réflexion sur la vie mutilée par le totalitarisme ou le faux universalisme de la production marchande qui lui a succédé en Europe.

AGAMBEN (Giorgio) - Homo Sacer 3. Ce qui reste d'Auschwitz / trad. de l'italien Pierre Alféri - Rivages, 1999. (Bibliothèque Rivages). A partir du paradoxe de Primo Levi selon lequel tout témoignage contient nécessairement une lacune, le témoin intégral étant celui qui ne peut témoigner, Agamben essaye de regarder cet invisible, de tenir compte des témoins intégraux pour l'interprétation d'Auschwitz. Une réfutation radicale du révisionnisme.

Antiracisme, multiculturalisme, minorités : vrais débats et mauvaises querelles - Hommes et migrations, 1997. N° 1197.

BENSAÏD (Daniel) - Qui est le juge ? -Fayard, 1999. Une analyse de l'évolution de la société à travers l'explication des raisons pour lesquelles la procédure pénale occupe de plus en plus de place dans notre vie publique.

BIHR (Alain) - L'actualité d'un archaïsme -Page deux, 1998. (Cahiers libres). A. Bihl restitue la cohérence interne de l'idéologie d'extrême droite, qui sait séduire des secteurs significatifs de la société et aussi de l'intelligentsia, et met aussi en évidence l'actualité de cette idéologie, sa fonctionnalité au regard de la crise.

BROSSAT (Alain) - L'épreuve du désastre -Albin Michel, 1996. (Bibliothèque des idées). En philosophe, l'auteur examine la logique des discours sur l'extrême et l'horreur. Il dénonce dans cet essai les traitements qu'imposent isolément les spécialistes, leur souci de singulariser chaque pan de l'horreur, de l'offrir à un passé révolu, refusant par exemple d'associer l'histoire des camps à l'actualité concentrationnaire en ex-Yougoslavie ou Rwanda.

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME - La lutte contre le racisme et la xénophobie -Documentation française, 1999.

CURNIER (Jean-Paul) - La culture et ses spectres -Sens Tonka, 1998. (Dits et contredits). Une première version de ce texte a été publiée dans les actes du Salon du livre antifasciste de Gardanne ; celle-ci, plus longuement argumentée, est une défense de la culture et des cultures contre les idéologies fascistes, en particulier celle du Front national.

DELACAMPAGNE (Christian) - De l'indifférence -O. Jacob, 1998. Que peut-on oublier et que doit-on conserver en mémoire ? Y a-t-il une "bonne" et une "mauvaise" indifférence ? Dans cet ouvrage, l'auteur propose une réévaluation des concepts de génocide et de crime contre l'humanité pour éviter les confusions intellectuelles propices à la "banalisation du mal".

Discours populistes - Mots : les langages en politique, Presses de Sciences Po, 1998. N° 55. Analyses de discours par des spécialistes du langage.

L'extrême droite et les femmes / éd. sous la dir. de Claudie Lesselier, Fiammetta Venner - Golias, 1997. Les travaux d'une historienne et d'une sociologue sur la dimension sexiste de l'idéologie et du projet politique des mouvements d'extrême droite.

FERAL (Thierry) - Le national-socialisme / préf. Alan Schom - L'Harmattan, 1998. (Allemagne d'hier et d'aujourd'hui). L'analyse du vocabulaire spécifique développé par les nazis, qui s'érigera progressivement en lexique officiel de l'engloutissement dans l'obscurantisme et la barbarie.

GROSSER (Alfred) - Hitler et la naissance d'une dictature -Armand Colin, 1985. Réédition d'un ouvrage fondamental, avec une iconographie actualisée.

Imaginaire colonial, figures de l'immigré -Hommes et migrations, 1997. N° 1207.

KALFA (Ariane) - La force du refus -L'Harmattan, 1995. C'est à partir des auteurs de l'école de Francfort et de la philosophie morale de Jankélévitch qu'Ariane Kalfa tente de répondre à la question soulevée par Adorno.

KLEMPERER (Victor) - LTI, la langue du IIIe Reich / trad. de l'allemand Élisabeth Guillot / prés. Sonia Combe, Alain Brossat - Pocket, 1999. (Agora). Publié en 1947, à partir des notes et observations linguistiques rédigées pendant la période nazie par ce philologue allemand de confession juive déchu de son poste à l'université, la "Lingua Tertii Imperii" a fortement marqué la réflexion sur le langage totalitaire.

KOONZ (Claudia) - Les mères patries du IIIe Reich, les femmes et le nazisme -Lieu commun, 1989. Une étude idéologique à rapprocher de L'extrême droite et les femmes aux éditions Golias.

LEVINAS (Emmanuel), ABENSOUR (Miguel) - Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme -Rivages, 1997. (Rivages-Poche).

Parues dans la revue Esprit en 1934, presque au lendemain de l'arrivée d'Hitler. LIAUZU (Claude) - La société française face au racisme : de la Révolution à nos jours -Complexe, 1999. (Questions à l'histoire). Le paysage contrasté de la société française face au racisme est comme un raccourci de deux siècles d'histoire durant lesquels se sont constitués deux pôles de notre culture, de nos traditions politiques, au travers de crises parfois aiguës. Mais il montre aussi des aspects nouveaux, car le racisme est une réalité évolutive.

MAISONNEUVE (Jean-Louis) - L'extrême droite sur le divan -Imago, 1992. Réflexion sur les enjeux inconscients d'un mouvement politique, qui explique notre relation trouble au collectif, le destin des pulsions, et leur débouché parfois brutal dans une idéologie raciste et antisémite.

MENDÈS-FRANCE (Tristan), PRAZAN (Michaël) - Une tradition de la haine -Paris-Méditerranée, 1998. Cette enquête au cœur de l'extrême droite aborde les temps forts de son histoire (l'affaire Dreyfus, Vichy et la collaboration), ses zones obscures ou méconnues, et éclaire quelques-uns de ses avatars contemporains.

MÜNSTER (Arno) - Nietzsche et le nazisme -Kimé, 1995. (Philosophie, épistémologie). L'histoire de la réception de la pensée de Nietzsche est marquée par plusieurs paradoxes qui attestent tous que l'œuvre nietzschéenne a été l'objet de très nombreux malentendus que ce livre se propose de déconstruire.

Nous et les autres : les cultures contre le racisme / N° spécial Internationale de l'imaginaire, nouvelle série, n° 10 - Actes Sud, 1999. Autour de trois grands chapitres (Les cultures contre le racisme, La diversité créatrice, et Les identités culturelles), cette dixième

livraison consacrée à une question cruciale de notre fin de siècle réunit des interventions de Robert Abirached, Hélène Ahrweiler, Georges Balandier, Jean-Marie Borzeix...

REA (Andréa) - Immigration et racisme en Europe -Complexe, 1998. (Interventions). Analyse comment l'Europe devient une société "racialisée" et examine les insuffisances du discours et des pratiques antiracistes.

La Shoah, silence... et voix -Mots : les langages en politique, Presses de Sciences Po, 1998. N° 56. Revue consacrée à l'histoire du témoignage par des spécialistes du langage.

STEINER (George) - Dans le château de Barbe-Bleue. Notes pour une redéfinition de la culture / trad. de l'anglais Lucienne Lotringer - Gallimard, 1986. (Folio Essais).

TAPERNOUX (Patrick) - Les enseignants face aux racismes -Anthropos, 1997. Les enseignants sont confrontés à trois formes de racisme : un racisme "ambiant" au sein de leur établissement ou de leur quartier, celui de leurs propres élèves et leur propre racisme. Un outil pour contribuer à une mobilisation professionnelle et éthique. TRAVERSO (Enzo) - L'histoire déchirée -Cerf, 1997. (Passages). L'impact d'Auschwitz sur la culture du xx^e siècle en suivant le parcours de quelques figures d'écrivains et de philosophes qui, dès les années de la Seconde Guerre mondiale, ont placé le génocide juif au centre de leur réflexion.

TRAVERSO (Enzo) - Pour une critique de la barbarie moderne -Page deux, 1997. (Cahiers libres). Éclaire les aspects essentiels du passé juif de l'Europe : l'émancipation, l'assimilation, l'antisémitisme, le génocide (Auschwitz), la révolte (l'insurrection du ghetto de Varsovie). Cette histoire, à chaque fois, est revisitée à partir des débats et affrontements intellectuels et culturels.

TROTSKI (Léon) - Comment vaincre le fascisme / trad. du russe Denis et Irène Paillard / introd. Ernest Mandel - Ed. de la Passion, 1993. Des articles et des brochures, écrits entre 1930 et 1933, qui analysent la montée du nazisme en Allemagne.

WIEVIORKA (Michel) - Le racisme, une introduction -La Découverte, 1998. (La Découverte poche). L'auteur formule les questions que suscite le racisme contemporain, qui ne s'appuie plus sur des théories pseudo-scientifiques, mais de plus en plus sur les notions de "différence" et d'incompatibilité des cultures.

Nation, nationalité

BALIBAR (Étienne), WALLERSTEIN (Immanuel) - Race, nation, classe / trad. en partie de l'anglais Lotfallah Soliman - La Découverte, 1997. (La Découverte poche). Pourquoi, tant d'années après la défaite du nazisme et la décolonisation, le racisme est-il en progression dans le monde ? Ce livre est aussi un dialogue entre deux auteurs, un historien et un philosophe, un Américain et un Français.

BATAILLE (Philippe) - Le racisme au travail / préf. Michel Wieviorka / postf. Nicole Notat - La Découverte, 1997. (Textes à l'appui). Dresse un constat inquiétant : dans le secteur public comme dans le privé, les progrès du racisme dans les pratiques professionnelles sont flagrants. Chercheur, l'auteur de cette enquête approfondie fut accueilli par la CFDT sur son terrain syndical.

BENGUIGUI (Yamina) - Mémoires d'immigrés -Albin Michel, 1997. En trois parties - les pères, les mères, les enfants -, sous forme de portraits, sont évoqués l'arrivée des travailleurs maghrébins dans les années soixante, le regroupement autorisé des années soixante-dix et la vie des jeunes nés en France mais élevés dans l'idée du nécessaire retour au pays d'origine et qui, écartelés entre ces deux références, éprouvent des difficultés d'intégration.

BEN JELLOUN (Tahar) - Hospitalité française -Seuil, 1997. (L'Histoire immédiate). En 1984, ces pages étaient publiées en hommage aux victimes des attentats racistes. Treize ans après, elles gardent une saisissante actualité.

BLANCHARD (Pascal), BANCEL (Nicolas) - De l'indigène à l'immigré -Gallimard-Jeunesse, 1998. (Découvertes). Notre histoire coloniale, largement occultée, marque encore fortement les représentations actuelles sur les immigrés. Combien de clichés, de stéréotypes et d'idées reçues sur l'immigré aujourd'hui viennent de l'image de l'indigène hier propagée auprès d'un large public par les journaux, les récits, les photographies d'un siècle et demi de colonisation ? Adolescents et adultes.

CHEBEL D'APPOLLONIA (Ariane) - Les racismes ordinaires -Presses de Sciences Po, 1998. (La Bibliothèque du citoyen). L'auteur dépiste les caractéristiques de ce qui banalise le racisme, les discriminations raciales dans la vie quotidienne.

CITRON (Suzanne) - Le mythe national -Ed. de l'Atelier, 1991. A partir de l'analyse des conditions dans lesquelles s'est construit l'Etat-nation avant, pendant et après la Révolution, l'identité française pourrait être repensée comme une dynamique orientée vers une société plus fraternelle.

Crise et avenir de la solidarité internationale -Recherches internationales (64 bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris), n° 52-53, 1998. Numéro coordonné par Frédéric Fajardie, Michel Rogalski et Jean Tabet. Retour critique sur le passé, pour dégager l'avenir d'une solidarité qui ne subisse pas les dérives de la politique d'État ou de bloc. Redécouverte de l'étendue des liens créés hier : des Brigades internationales et de la participation des Algériens au combat antifasciste ; retour sur les luttes anticolonialistes... Questionnement, surtout, de la nécessité brûlante aujourd'hui d'une solidarité internationale. Découverte aussi des hommes : d'Henri Curiel, auquel cette édition rend hommage, de Willi Münzenberg, de ces héros de l'ombre, des anonymes qui risquèrent leur vie pour aider les peuples du monde à se libérer. Un dossier d'actualité riche des réflexions d'hommes politiques, d'écrivains, de syndicalistes, de chercheurs.

ESTABLET (Roger) - Comment peut-on être français ? / préf. Robert Mantran - Fayard, 1997. Les résultats d'une enquête sur la France et les Français menée auprès de 90 ouvriers turcs de retour dans leur pays après un séjour plus ou moins prolongé en France. Parce qu'ils ne viennent pas en France dans l'espoir de s'installer ou de s'intégrer, leur regard s'apparente à celui de l'ethnographe.

HOVANESSIAN (Martine) - Les Arméniens et leurs territoires -Autrement, 1995. (Monde). Dès 1925, près de la moitié des Arméniens réfugiés en France habitaient Issy-les-Moulineaux ou Alfortville. Ceux qui ont vécu l'exode nous livrent, à travers mille péripéties, les récits des trajets qui les ont conduits de l'ancien village de l'Empire ottoman à ces deux communes de la banlieue parisienne.

Les Juifs de France / éd. sous la dir. de Jean-Jacques Becker, Annette Wieviorka - Liana Levi, 1998. (Histoire). L'histoire de la communauté juive de France depuis la Révolution. Avec des contributions des meilleurs spécialistes de la question : Pierre Birnbaum, Michel Trebitsch, Patrick Weil...

LALOUM (Jean) - Les Juifs dans la banlieue parisienne, des années 20 aux années 50 / préf. André Kaspi - CNRS Éditions, 1998. Étude de la vie quotidienne des communautés juives de Montreuil, Bagnolet et Vincennes, de leur implantation en France au début du xxe siècle jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, dans ses différents aspects : culturel, cultuel, associatif, politique.

LE BRAS (Hervé) - Le démon des origines -Ed. de l'Aube, 1998. Une attaque en règle de la démographie institutionnelle en France, dont les statistiques et analyses sont dévoyées par un parti pris politique. Basée sur une analyse minutieuse du vocabulaire et des méthodes de calcul employés, une mise en garde contre les manipulations de l'opinion publique.

RUDE-ANTOINE (Edwige) - Des vies et des familles -Odile Jacob, 1997. Comment la France républicaine régule la vie familiale des immigrés et construit, jour après jour, décision après décision, jugement après jugement, loi après loi, la signification qu'elle entend donner aux relations privées et à la citoyenneté.

SCHNAPPER (Dominique) - La relation à l'autre -Gallimard, 1998. (NRF Essais). Retracer les interrogations de la sociologie sur les rapports sociaux, les rapports interethniques ou la société de citoyens, c'est, d'un même mouvement, écrire "une histoire tout à fait originale de la sociologie", montrer que celle-ci se structure autour de "styles nationaux" et définir "la nature de la sociologie".

Toute la France / dir. Laurent Gervereau - Somogy, 1998. Un bilan historique de l'immigration : pourquoi et comment des populations étrangères ont rejoint la France, mais aussi une compréhension des apports de l'immigration. Une découverte de la façon dont la vie quotidienne est marquée par ces contributions.

La montée des fascismes, de l'antisémitisme et de la seconde guerre mondiale

Fascismes et résistances

Des Allemands contre le nazisme / éd. sous la dir. de Christine Lévisse-Touzé, Stefan Martens / Actes du colloque franco-allemand organisé à Paris du 27 au 29 mai 1996 - Albin Michel, 1997. L'histoire des oppositions et des résistances allemandes au national-socialisme : actes individuels ou collectifs, résistance religieuse, civile ou militaire...

DELPLA (François) - Aubrac, les faits et la calomnie -Le Temps des cerises, 1997. L'auteur, historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, s'appuyant sur des documents authentifiables, répond aux allégations d'André Chauvy publiées dans Aubrac : Lyon 1943 qui discréditent les faits de résistance.

DREYFUS-ARMAND (Geneviève) - L'exil des républicains en France -Albin Michel, 1999. De 1936 à 1939, quelque 500 000 Espagnols, hommes, femmes et enfants du camp républicain franchirent les Pyrénées et cherchèrent refuge en France. Ce livre retrace le chemin de l'exil qu'ils ont pris et le combat qu'ils ont continué en France, à la fois contre le régime de Franco et contre le nazisme.

Le fascisme et la France littéraire -Critique, n° 594, Minuit, 1996.

GUYOT (Adelin), RESTELLINI (Patrick) - L'art nazi / préf. Léon Poliakov - Complexe, 1996. (Historiques). Ce livre démontre avec précision le dispositif esthétique hitlérien. Art ? Propagande ? En exaltant jusqu'au paroxysme le sacrifice pour le bien de la communauté, la force et la violence guerrière, l'art nazi contribue dès 1933 à la préparation psychologique du peuple allemand à la guerre, bientôt vécue comme inéluctable.

LACHENAL (François) - Les éditions des Trois Collines, Genève-Paris / préf. Jean Lescure - IMEC, 1995. (L'Édition contemporaine). Ces souvenirs de François Lachenal, principal animateur de cette maison d'édition (1942-1965), avec de nombreux documents d'archives, retracent un épisode de la résistance littéraire et éditoriale sous l'Occupation. Une centaine de volumes sont ici répertoriés dans une bibliographie détaillée.

SEMELIN (Jacques) - Sans armes face à Hitler / préf. Jean-Pierre Azéma - Payot, 1998. (Petite bibliothèque Payot). Étude sur la résistance civile et l'action pacifique opposée au nazisme : grèves, manifestations, désobéissance au STO, protestations d'Églises, etc. Par un spécialiste de l'histoire contemporaine.

SKOUTELSKY (Rémi) - L'espoir guidait leurs pas / préf. Antoine Prost - Grasset, 1998. S'appuyant sur d'importants fonds d'archives et sur nombre d'entretiens, l'auteur présente le contingent français dans ses idéaux, ses combats, son quotidien. Pourquoi s'engageait-on dans les Brigades internationales ? Quel était le processus de recrutement des volontaires ? Et qui étaient-ils ?

VALLAND (Rose) - Le front de l'Art : défense des collections françaises 1939-1945 - RMN, 1997. Cette réédition est un hommage que la Direction des Musées tenait à rendre à l'action de Rose Valland, résistante exceptionnelle, ainsi qu'un rappel du combat mené par les musées pendant la dernière guerre.

Les camps

AMÉRY (Jean) - Par-delà le crime et le châtement / trad. de l'allemand Françoise Wuilmart - Actes Sud, 1995. Comment penser Auschwitz quand on en réchappa ? Que signifie le pardon ? Que faire du ressentiment des victimes ? Quel est le sens du temps depuis les camps ? Arrêté en 1943 pour son activité dans la résistance belge, Jean Améry, viennois d'origine, fut envoyé à Auschwitz en tant que juif. Il s'est donné la mort en 1978.

La déportation / exposition, Paris, Musée d'Histoire contemporaine, du 6 avril au 18 juin 1995 - BDIC, 1995. A l'occasion du cinquantenaire de la libération des camps, catalogue de l'exposition réalisée par le Musée d'Histoire contemporaine-BDIC : la mise en place des camps jusqu'à la généralisation du système concentrationnaire, le processus d'aviilissement et de mise à mort, la libération des camps.

DIAMANT (David) - Par-delà les barbelés. Lettres et écrits des camps et des prisons de France, lettres jetées des trains de déportation, écrits d'Auschwitz / préf. Jean Laurain, Henri Noguères / postf. Henry Bulawko - A. Erlich, 1986. Nombreux documents et témoignages d'hommes et de femmes ayant vécu et résisté dans des camps et des prisons à administration française (Gurs, Saint-Cyprien, Pithiviers, Drancy...) qui furent pour beaucoup les antichambres des camps de la mort.

KLEE (Ernst) - La médecine nazie et ses victimes / trad. de l'allemand Olivier Mannoni - Solin, 1999. Prend en compte, analyse et expose l'intégralité du système médical nazi, de la recherche médicale et militaire jusqu'à l'exploitation industrielle par des groupes pharmaceutiques ou chimiques. L'auteur, qui a travaillé avec minutie et méthode, propose un document enrichi de photographies, d'un important appareil de notes ainsi que de nombreux témoignages.

KOGON (Eugen) - L'État SS : le système des camps de concentration allemands - Seuil, 1993. (Points Histoire). Eugen Kogon fut lui-même déporté à Buchenwald ; dès 1946 il rédige ce livre qui, au-delà du simple témoignage, décrit et analyse le fonctionnement des camps. L'observation s'appuie très souvent sur la réalité du camp de Buchenwald.

MULLER (Filip) - Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz -Pygmalion, 1980. Le témoignage de l'un des rares survivants du Sonderkommando de Treblinka.

OTTOSEN (Kristian) - Nuit et brouillard, histoire des prisonniers du camp de Natzweiler-Struthof - Le Cri éditions, 1994. En application du décret Nuit et brouillard, de nombreux

prisonniers ont été internés au camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin). Ils y accomplirent un travail inhumain qui devait conduire à les faire disparaître.

PARRAU (Alain) - *Écrire les camps* - Belin, 1995. (Littérature et politique). Une étude sobre et émouvante sur la littérature des camps nazis et soviétiques.

RUSZNIEWSKI-DAHAN (Myriam) - *Romanciers de la Shoah, si l'écho de leur voix faiblit* - L'Harmattan, 1999. Étude littéraire qui s'attache à comprendre les tentatives de ceux qui se sont essayés à écrire sur le génocide juif. Elle rassemble des écrivains aussi éloignés (ou proches) qu'Elie Wiesel, Romain Gary, Georges Perec ou Patrick Modiano. Existe-t-il une littérature de la Shoah ?

SOFISKY (Wolfgang) - *L'organisation de la terreur* - Calmann-Lévy, 1993. (Liberté de l'esprit). Sociologue, Sofisky interroge les camps comme des sociétés à part entière, dominées par un pouvoir absolu. Par quelle stratégie ce pouvoir s'impose-t-il et quels sont ses effets sur la société concentrationnaire ? Comment se perdent les repères spatiaux et temporels des détenus ? Comment se parlent-ils, comment espèrent-ils, comment travaillent-ils ?

Vichy et la collaboration

CHATEAU (René) - *Le cinéma français sous l'Occupation* - R. Chateau, 1995. (La mémoire du cinéma français). Avec plus de mille documents d'époque, ce travail met en lumière une période contestée du cinéma français mais considérée, paradoxalement, comme l'une des plus créatives de l'histoire du septième art en France.

GUICHETEAU (Gérard) - *Papon Maurice ou la continuité de l'État* - Mille et une nuits, 1998. (Les petits livres). Maurice Papon est le symptôme d'une notion de continuité lésée d'une idéologie lourde, héritière du culte que les élites de ce pays vouent au pouvoir centralisé, qu'il soit monarchiste ou républicain.

HALIMI (André) - *La délation sous l'Occupation* - Éditions 1, 1998. Des témoignages, des faits, des documents et des anecdotes pour rappeler que l'horreur, la mesquinerie, la lâcheté, la veulerie sont aussi, comme leurs contraires, les vrais ingrédients de l'Histoire.

LOISEAUX (Gérard) - *La littérature de la défaite et de la collaboration* - Fayard, 1995. (Pour une histoire du xx^e siècle). Étudiant le rôle et l'histoire de la littérature durant les années noires, nourri de lectures et d'une documentation conséquente, cet ouvrage porte un regard original sur certains aspects mal connus de la France de Vichy : écrivains défaitistes, écrivains collaborationnistes, écrivains interdits, lectures des Français de l'époque, production éditoriale...

MARTIN (Jean-Pierre) - *Contre Céline* - Corti, 1997. Le Céline dont il s'agit ici n'est pas celui du romantisme noir des œuvres qui l'ont fait connaître, mais l'écrivain raciste, polémiste et politique. C'est aussi le Céline auquel des discours que l'on croyait révolus et qui renaissent comme de vieux démons, sur l'inégalité des races et le droit du sang, redonnent une triste actualité.

RAGACHE (Gilles), RAGACHE (Jean-Robert) - *La vie quotidienne des écrivains et des artistes sous l'Occupation* - Hachette Littératures, 1988. (La vie quotidienne). De mai 1940 à septembre 1944, que faisaient Marguerite Duras, Jean Cocteau, Sacha Guitry, Arletty, Gabin, Saint-Exupéry ? Un tableau contrasté de cette période trouble.

RÉMY (Dominique) - *Les lois de Vichy* / préf. Michel Sapin - Romillat, 1992. (Retour au texte). En 1940, le régime de Vichy élabore en quelques mois l'essentiel de ses textes législatifs. Actes constitutionnels, lois et décrets visent à transcrire dans le droit français les

principes antirépublicains, antimaçonniques, antijuifs ou autres, que les tenants de l'ordre nouveau exigent.

THALMANN (Rita) - La mise au pas -Fayard, 1991. Analyse de ce moment singulier des relations franco-allemandes que constitue la mise au pas de la France des années 1940-1944, appelée à jouer, dans une Europe sous l'égide allemande, le rôle d'une Suisse agrandie, vouée au tourisme et aux productions de mode.

Depuis 1945

Le fascisme et ses prolongements

BERTHIER (Nancy) - Le franquisme et son image / préf. Bartolomé Bennassar - Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1998. (Hespérides). Des origines violentes du régime franquiste jusqu'à la disparition attendue de son fondateur, une analyse des images de propagande, du trajet d'un cinéaste spécialisé, José Luis Saénz de Heredia.

BRAUMAN (Rony), SIVAN (Eyal) - Éloge de la désobéissance -Le Pommier, 1999. (Manifestes). Reprend, à partir du film réalisé avec des archives vidéo du procès Eichmann, les enjeux de débats contemporains : la soumission à l'autorité comme instrument de barbarie, les usages politiques de la mémoire, la responsabilité morale des conseils juifs qui coopèrent avec les nazis. Enfin, revenant sur le montage du film, propose une réflexion critique sur la confrontation vérité-image.

CENTRE DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ANTIRACISTE - Rapport 98 -CRIDA, 1998. Pour la quatrième année, le rapport du CRIDA passe en revue le racisme et l'extrême droite, pays par pays (le Portugal et la Pologne y sont mentionnés pour la première fois) ; il présente également des textes transversaux sur les relations internationales du Front national et l'état du racisme en Europe.

CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'ACTION SUR LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME - Les extrémismes en Europe / dir. Jean-Yves Camus - Ed. de l'Aube, 1998. Le point sur ces différentes formes d'extrémismes. Dans une perspective historique, ce rapport évalue les idées, les leaders, l'influence en termes d'opinion publique et le poids électoral des mouvements racistes, antisémites et islamistes de l'Europe.

L'extrême droite en Europe / éd. sous la dir. d'Olivier Duhamel - Pouvoirs, n° 87 - Seuil, 1998. Une autopsie et une analyse des différents mouvements de l'extrême droite en Europe actuellement.

FRESCO (Nadine) - Fabrication d'un antisémite -Seuil, 1999. (La librairie du xxe siècle). Paul Rassinier (1906-1967) : instituteur, pacifiste, militant communiste puis socialiste, déporté en Allemagne pour résistance, brièvement député après la guerre. Comment cet homme est-il devenu le père fondateur du négationnisme ? N. Fresco a reconstitué les étapes de la formation d'une pensée antisémite.

LABÉVIÈRE (Richard) - Les dollars de la terreur : les États-Unis et les islamistes - Grasset, 1999. Et si les États-Unis, loin des discours et des intentions, étaient les alliés objectifs des islamistes ? Et s'ils finançaient les fanatiques, du Soudan à l'Afghanistan, au risque de s'y brûler ? Enquête d'un journaliste suisse réputé, sur la face cachée du billet vert.

LINDEPERG (Sylvie) - Les écrans de l'ombre -CNRS Éditions, 1998. (Histoire du XXe siècle). Cette étude analyse la naissance puis la postérité des mythologies héroïques forgées par les films français d'après-guerre. L'histoire des "années noires" fut en effet l'enjeu d'une vaste bataille de mémoire cinématographique dont ce livre nous dévoile les

secrets. L'auteur propose une méthode d'analyse du film qui contribue au débat sur le rapport de l'historien à l'image filmée.

Les négationnistes / dir. Philippe Videlier - Syllepse, 1997. Documents à l'appui, ce livre aborde toute l'histoire et les réseaux du négationnisme, des rescapés de la défaite nazie jusqu'à la Vieille Taupe, Garaudy et l'usage spectaculaire de l'abbé Pierre, en passant par Faurisson : thèmes, méthodes, pratique du coup médiatique, analyse des publications.

Paroles à la bouche du présent / éd. sous la dir. de Natacha Michel - Al Dante, 1997. (Axolotl). Les interventions d'écrivains, de philosophes, d'historiens ici réunies sont issues d'une journée de rencontre qui avait pour thème : un jour contre le négationnisme (14 octobre 1996). Leur diversité permet une meilleure compréhension du phénomène négationniste, qui tend de plus en plus à se banaliser.

Quand les occupants ne sont pas des nazis : l'exemple français

EINAUDI (Jean-Luc) - Un Algérien, Maurice Laban -Le Cherche-Midi, 1999. (Documents). A travers l'histoire de ce Français mort dans le maquis algérien en 1956, l'auteur, écrivain et journaliste, dresse un portrait de l'Algérie qui décortique et analyse les racines du mal que l'on constate aujourd'hui dans ce pays de violence.

La guerre d'Algérie à l'écran / dir. Guy Hennebelle, avec le concours de Mouny Berrah et Benjamin Stora - CinémAction n° 85 -C. Corlet, 1997. Tous films et téléfilms, français et algériens, confondus, c'est une centaine de longs métrages de fiction qui ont été consacrés à la guerre d'Algérie. Ce volume analyse les grandes tendances qui les sous-tendent, sans négliger les documentaires.

JURQUET (Jacques) - Les années de feu. Algérie 1954-1956 -L'Harmattan, 1997. Une analyse historico-politique de la guerre d'Algérie par un cadre du Parti communiste français sanctionné en 1959 pour avoir refusé la discipline imposée sur la question algérienne par son parti.

STORA (Benjamin) - La gangrène et l'oubli / postf. inédite de l'auteur - La Découverte, 1998. (La Découverte poche). De 1954 à 1962, près de trois millions de Français ont fait la guerre aux Algériens. Trente ans après, cette guerre sans nom reste une page blanche de l'histoire nationale, et le refoulement de sa mémoire continue à ronger les fondements même de la société française. De l'autre côté de la Méditerranée, un refoulement symétrique mine la société algérienne.

VIDAL-NAQUET (Pierre) - La torture dans la République -Minuit, 1998. (Documents). Démontre que le système policier répressif mis en place pendant la guerre d'Algérie use de la torture alors que le droit l'a abolie en France depuis 1788.

L'extrême droite en France, des années quatre-vingt à aujourd'hui

BIHR (Alain) - Le spectre de l'extrême droite -Ed. de l'Atelier, 1998. Exploration du "peuple frontiste", déterminant parallèlement les crises majeures que traverse la société française, les catégories sociales qu'elles affectent, créant les conditions favorables à la réception d'un discours d'extrême droite.

BIRENBAUM (Guy) - Le Front national en politique -Balland, 1992. (Fondements). Analyse le fonctionnement interne du Front national, ses stratégies, son environnement, suite à six ans d'enquêtes.

CAMBADÉLIS (Jean-Christophe), OSMOND (Éric) - La France blafarde -Plon, 1998. Entre 1964 et 1973, apparaissent Occident et Ordre nouveau. De 1972 à 1983, ce sont les débuts du Front national, relayé par des "réseaux intellectuels" (le GRECE, le Club de l'Horloge), puis son extension. Synthèse d'un demi-siècle du phénomène d'extrême droite en France par un député socialiste et le porte-parole de l'association Le Manifeste contre le Front national.

CASTELLS (Raymond) - Hitler, Le Pen, Mégret -R. Castells, 1998. Compare, article par article, les programmes officiels des nazis et des frontistes.

CLAMECY (Christian) - Lettre à un ami qui part pour le Front -Arléa, 1998. Voici décortiqué point par point, le programme officiel du Front national, afin de mettre au jour les contradictions, les outrances, les non-dits, et quelquefois même les perles. C'est en se fondant uniquement sur les textes rédigés par les dirigeants frontistes eux-mêmes, que l'auteur met en évidence les contradictions et les dérives de ce parti.

DAENINCKX (Didier), STARASELSKI (Valère) - Au nom de la loi -Paroles d'aube, 1998. Une prise de position contre le négationnisme, à travers la défense de la loi Gayssot, loi votée par le Parlement en 1990 qui tend à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe.

DARMON (Michael), ROSSO (Romain) - L'après-Le Pen -Seuil, 1998. (L'Épreuve des faits). Les luttes de clans, les alliances, les complots dans lesquels s'affrontent la vieille garde de Le Pen et les modernistes de Bruno Mégret. L'après-Le Pen est déjà commencé.

DARMON (Michael), ROSSO (Romain) - Front contre Front -Seuil, 1999.

FOUREST (Caroline), VENNER (Fiammetta) - Le guide des sponsors du Front national et de ses amis -R. Castells, 1998. Ce répertoire contient quelque 900 noms d'entreprises de toute taille qui ont d'une manière ou d'une autre, involontairement pour certaines, contribué financièrement à l'essor du Front national ou à la diffusion de ses idées.

GIRAN (Jean-Pierre) - Le ciel nous est tombé sur la tête -Ed. de l'Aube, 1998. (Monde en cours). A partir de l'analyse du Var - département des "affaires", de la plus grande mairie Front national en France et des combats fratricides au sein de la droite -, Jean-Pierre Giran, universitaire engagé politiquement à droite, s'interroge sur l'analyse de la politique, le clivage droite-gauche, le rôle ambigu des conseils généraux et la place du gaullisme aujourd'hui.

HUNTER (Mark) - Un Américain au Front / trad. de l'américain Philippe Bonnet - Stock, 1998. Bien des questions subsistent pour expliquer la séduction que le Front national exerce sur les protestataires de tous genres. Journaliste américain, Mark Hunter a passé une année à observer le fonctionnement, les rituels et les mœurs du parti de Jean-Marie Le Pen. De ce périple, il a rapporté des notes inédites.

MARICOURT (Thierry) - Les nouvelles passerelles de l'extrême droite -Syllepse, 1997. Du GRECE à tous les groupes issus de la droite prétendument nouvelle, l'auteur, libertaire, dissèque une "pensée" dont les habits neufs ont bien du mal à dissimuler les racines maurrassiennes, fascistes ou nazies et montre comment le révisionnisme, prôné par R. Faurisson et quelques autres, a happé intellectuellement d'anciens militants d'extrême gauche ou d'ultra-gauche.

MARTIN (Roger) - Main basse sur Orange -Calmann-Lévy, 1998. Ce livre se veut une chronique de la dérive d'une petite ville ordinaire, où le nouveau maire gère la municipalité comme sa propriété, nomme des proches aux postes-clés et remplace progressivement travailleurs sociaux, bibliothécaires et cadres culturels par des sympathisants du Front national.

Mauvais temps. Débats et combats contre le fascisme et pour la démocratie -Syllepse, depuis 1998. Une revue de réflexion ayant pour vocation de traiter la question de l'extrême droite dans toutes ses dimensions : politique, historique, culturelle, psychanalytique...

MAYER (Nonna) - Ces Français qui votent Le Pen -Flammarion, 1999. Qui vote Front national, où, quand, comment, pourquoi ? L'auteur travaille au Centre d'études de la vie politique.

PERRINEAU (Pascal) - Le symptôme Le Pen -Fayard, 1997. (L'Espace du politique). Réflexions et observations qui permettent de mieux comprendre les raisons de l'essor et les ressorts du succès du Front national.

RAJSFUS (Maurice) - En gros et en détail, Le Pen au quotidien (1987-1997) -Paris-Méditerranée, 1998. (Les pieds dans le plat). M. Rajsfus, historien, s'attache ici à démontrer la stratégie du Front national et de son leader au cours de ces dix dernières années.

ROBERT (Michel) - Le manuel anti-FN -Golias, 1998. Se présente comme un outil pour les citoyens et militants qui s'interrogent sur le combat continu à mener face à la menace que fait peser sur la démocratie française le Front national. Parmi les dix-huit thèmes retenus : l'analyse de sa montée, de ses stratégies, l'organisation de sa propagande. Avec une documentation importante sur le parti.

SAMSON (Michel) - Le Front national aux affaires -Calmann-Lévy, 1997. Pendant plus de dix-huit mois, l'auteur a enquêté sur la gestion de la ville de Toulon par le Front national. A ses yeux, la nature même de leur gestion ne peut que les conduire à la radicalisation.

SOUCHARD (Maryse), WAHNICH (Stéphane), CUMINAL (Isabelle), WATHIER (Virginie) - Le Pen, les mots / préf. Jean-Pierre Faye - Le Monde Éditions, 1997. Une analyse rigoureuse, un décryptage systématique de l'argumentation et du vocabulaire du président du Front national. SOUDAIS (Michel) - Les nouveaux visages de l'extrême droite -Plon, à paraître en 1999.

VIARD (Jean) - Pourquoi des travailleurs votent FN et comment les en dissuader - Seuil, 1997. (Essai politique). Depuis le milieu des années quatre-vingt, ni la gauche ni la droite n'ont su accompagner, expliquer ce nouveau monde et nous lancer dans l'aventure commune. Faute d'imagination politique, a ainsi été favorisée la montée d'une extrême droite xénophobe. On ne la réduira pas sans rompre avec le défaitisme français.

Bibliothèque, censure

Bibliothèques et citoyenneté : l'accès libre à l'information / Bulletin d'informations de l'ABF, n° 176, 3e trimestre 1997.

Les bibliothèques face aux pressions politiques : quelques outils - FFCB, 1999.

La censure en France à l'ère démocratique / dir. Pascal Ory - Complexe, 1997. (Interventions). Historiens, juristes, sociologues, spécialistes de la littérature, du cinéma et de la bande dessinée sont réunis ici pour explorer le phénomène de censure en France, depuis 1848.

DOUIN (Jean-Luc) - Dictionnaire de la censure au cinéma -PUF, 1998. (Perspectives critiques). Placé sous le signe du plaisir autant que de l'information, ce dictionnaire, où tous les cas sont abordés par acteurs, cinéastes, films, pays, thèmes, montre que la censure cinématographique est multiforme, qu'elle mutile, coupe, saisit, séquestre, brûle, bafoue les droits d'expression.

ERMAKOFF (Thierry) - Les bibliothèques et la culture face aux pressions politiques / Bulletin des bibliothèques de France, n° 1, 1999.

Fatwa pour Schéhérazade / Amin Zaoui, Gilles Lacroix, Geneviève Dalbin et al. - J.-P. Huguet, 1997. (L'art des livres). Actes des rencontres d'octobre 1996 sur "Le livre en marge".

Idéologies et bibliothèques / Bulletin d'informations de l'ABF, n° 175, 2e trimestre 1997. Actes de la journée d'étude "Les acquisitions dans les bibliothèques publiques" (mars 1996).

KUHLMANN (Marie), KUNTZMANN (Nelly), BELLOUR (Hélène) - Censure et bibliothèques au xxe siècle / préf. Martine Poulain, Jean Hébrard - Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1989. (Bibliothèques). A travers l'évolution des différents modes de censure et des thèmes sur lesquels se focalise son action au cours du xxe siècle, les auteurs analysent les rapports changeants du permis et du défendu, du tolérable et du refusé.

LONDRES (Albert) - Contre le bourrage de crâne -Arléa, 1998. Dès le début de la guerre de 14-18, le journaliste se bat contre la censure et la propagande officielle, refusant les instructions contraignantes du ministère de la Guerre qui soumet les correspondants de guerre au Code de justice militaire. Un débat d'actualité.

NETZ (Robert) - Histoire de la censure dans l'édition -PUF, 1997. (Que sais-je ?). Cette synthèse qui traite de la censure en France dans l'édition, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du xxe siècle, se situe à la rencontre du politique et du social, de l'économique et du culturel.

NOËL (Bernard) - Le sens, la censure -Talus d'approche, 1996. La censure prive de parole, la censure veut indiquer la privation de sens qui résulte d'une inflation verbale où les mots se vident de sens, où la communication est ruinée.

PAUVERT (Jean-Jacques) - Nouveaux (et moins nouveaux) visages de la censure - Belles Lettres, 1994. En 1971, à la suite de la saisie par le ministère de l'Intérieur de l'ouvrage du Brésilien Marighella Pour la libération du Brésil, J.-J. Pauvert publia un essai incisif sur les différentes formes de censure. Cette nouvelle version, très remaniée, s'attache à retracer l'histoire de la censure en France, des lois Daladier de 1939 à la loi Gayssot de 1991.

POULAIN (Martine) - La censure / in L'édition française depuis 1945 / sous la dir. de P. Fouché - Ed. du Cercle de la Librairie, 1998.

La Revue commune - 1, La censure ici et maintenant -Le Temps des cerises, 1996. Reprenant le titre de la revue de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires qui parut dans les années trente, cette revue trimestrielle entend être, comme sa devancière, une "revue de combat". Premier numéro consacré à la censure et l'autocensure. En complément, un entretien avec Roman Cieslewicz et des critiques.

Parutions du premier salon du livre antifasciste

Éclairer sans brûler. Salon du livre antifasciste, Gardanne, novembre 1997 / textes réunis par Simone Roche - Actes Sud, 1997. Trente et un textes inédits : écrivains, historiens, artistes contre le fascisme d'hier et d'aujourd'hui. Fascismes d'hier et d'aujourd'hui / débats issus des tables rondes du Salon du livre antifasciste de Gardanne / sous la dir. de Maryse Souchard, Benamar Mediene, Jean Tabet / préf. Gilles Perrault - Ed. de l'Atelier, 1998.

Culture et antifascisme / dir. M. Souchard, B. Mediene, J. Tabet et S. Néel / textes Frédéric Fajardie, Gérard Delteil, Patrick Raynal / ill. Cueco, Ernest Pignon-Ernest, Fromanger / préf. Michel Dreyfus / postf. Jean-Pierre Faye - Le Temps des cerises, 1998.

Cet album témoigne du Salon du livre antifasciste de Gardanne, dans la diversité des expressions culturelles qui y sont proposées.

Annexe 15 : Petite chronologie des événements concernant la sculpture-fontaine "Marine" de Toulon (1990-1999)

Petite chronologie des événements concernant la sculpture-fontaine "Marine" de Toulon (1990-1999)

1990 - Appel d'offre de la Municipalité de Toulon pour la création et l'érection d'une sculpture-fontaine sur la (nouvelle) Place Besagne -Centre Mayol-. (Budget initial 1.500.000 frs. Cinq artistes, sélectionnés parmi les différentes candidatures proposées sur dossiers (Michèle Blondel, René Guiffrey, Piotr Kowalski, Daniel Pommereule, Pierre Tual) sont invités à présenter une maquette détaillée et à défendre leur projet devant un jury composé par la Municipalité.

Choix du projet de René Guiffrey.

1990-1993 - Réalisation de la sculpture-fontaine "Marine".



1993 - Inauguration de l'œuvre.

Très confidentielle, contrairement au souhait de l'artiste de pouvoir utiliser cette inauguration pour présenter cette œuvre à la population toulonnaise : " (...) En ces périodes très difficiles où les chômeurs sont innombrables, où les gens souffrent beaucoup et où les villes accusent des problèmes sociaux d'une très grande gravité, il paraît difficile de concilier cette situation avec des manifestations de réjouissances (sic) organisées à l'occasion de la mise en place d'une œuvre destinée à embellir la ville". (Docteur F. Trucy, Maire de Toulon -Lettre à René Guiffrey, 21 juin 1993-). Aucune invitation ne sera émise, la médiation souhaitée par l'artiste n'aura pas lieu.

1995 - Changement politique à la Mairie de Toulon : élection d'un maire issu du Front National (M. Le Chevallier).

1996 - Destruction de la sculpture-fontaine sur décision municipale sans aucune information préalable à l'artiste. Déclaration du nouveau maire Front National à la presse faisant allusion au voisinage de l'œuvre (en verre) avec la façade du Palais des Congrès (en verre également) : "Art contemporain la fontaine Besagne? Pour moi il me paraît simplement évident qu'on ne met pas une cravate à pois avec une chemise rayée (sic)" (Var Matin 13 juillet 1996)



1998 - L'artiste et Maître Henri Leclerc, alors Président de la Ligue des Droits de l'Homme, assignent en justice la Municipalité Front National de Toulon au titre de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : " (...) chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels (...) de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur" et de l'article L121 -1 du Code de la Propriété Intellectuelle : " le droit moral (...) imprescriptible, inaliénable et exclusif dont l'artiste jouit sur son œuvre".

1999 - le Tribunal de Grande Instance condamne la Mairie de Toulon aux dépens du procès et à verser à l'artiste des dommages intérêts au titre du droit moral pour "voie de faits" à l'encontre de son œuvre puisqu' "il s'agit d'une destruction et non d'un simple démontage". (Attendus du TGI. La Municipalité de Toulon ne fera pas appel. Ce jugement fera jurisprudence.

Annexe 16 : Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991

Article 1

Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution¹, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires.

Article 2

La présente charte a pour objet de définir les conditions d'exercice de ces droits, les missions des bibliothèques qui dépendent de collectivités publiques², et les obligations respectives de ces collectivités dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur³ et des dispositions particulières relatives à la préservation du patrimoine.

Missions et accessibilité des bibliothèques

Article 3

La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société.

Article 4

Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle⁴. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections accessibles par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance.

Article 5

L'accès du public à l'information, à la formation et à la culture est d'abord assuré dans le cadre du réseau des bibliothèques de lecture publique. Les bibliothèques scolaires sont ouvertes aux élèves et à ceux qui concourent à leur formation. Elles peuvent également être ouvertes à d'autres utilisateurs dans le cadre des conventions prévues par la loi⁵. Les bibliothèques universitaires et spécialisées sont ouvertes aux usagers et aux personnels des établissements dont elles dépendent. Elles sont également ouvertes à d'autres utilisateurs dans des conditions précisées par les autorités responsables. D'une manière générale, toute bibliothèque doit s'inscrire dans un ensemble organisé dont l'objectif est de fonctionner en réseau. En conséquence, toute demande doit pouvoir être satisfaite. Les bibliothèques ont un rôle de formation des usagers aux méthodes de recherche des documents ainsi qu'à l'utilisation des réseaux documentaires.

Article 6

La consultation sur place des catalogues et des collections doit être gratuite pour l'utilisateur. Les autres services proposés par la bibliothèque peuvent être tarifés au moindre prix, notamment ceux qui sont rendus à distance, ceux qui donnent lieu à la délivrance

d'un document dont l'utilisateur devient propriétaire⁶, ou à une recherche documentaire individualisée approfondie⁷. Il est souhaitable que le prêt à domicile soit aussi gratuit ou qu'il fasse l'objet des exonérations les plus larges en faveur des enfants et des adolescents, des publics empêchés ou défavorisés.

Article 7

Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées. Les collections des bibliothèques universitaires et spécialisées doivent également répondre aux besoins d'enseignement et de recherche des établissements en cohérence avec les fonds existants et avec ceux des bibliothèques appartenant au même ensemble ou à la même spécialité. D'une manière générale, chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées.

Article 8

Toute bibliothèque d'une collectivité publique est responsable des fonds et documents patrimoniaux dont elle a la propriété ou l'usage. Les collections patrimoniales sont formées des collections nationales constituées par dépôt légal et des documents anciens⁸, rares ou précieux⁹. Elles sont soumises à des règles particulières de désaffectation ou d'échange¹⁰. Leurs conditions de conservation satisfont aux règles techniques en usage et sont soumises au contrôle technique de l'Etat¹¹. Les collections patrimoniales doivent être traitées et mises en valeur¹² par les collectivités publiques qui en ont la propriété ou l'usage. Les responsabilités patrimoniales des bibliothèques des collectivités publiques doivent être assurées dans le cadre de coopérations, notamment par la constitution de catalogues collectifs, la gestion d'équipements collectifs, le développement d'une politique de conservation, de reproduction et de plans de sauvegarde concertés.

Rôle de l'Etat

Article 9

L'Etat définit la politique nationale des bibliothèques dans chacun des secteurs concernés. A cet effet il peut développer des programmes d'intérêt national. L'Etat doit prendre les mesures propres à corriger les inégalités dans l'accès à la lecture et à la documentation et veiller à l'équilibre des ressources documentaires sur l'ensemble du territoire.

Article 10

L'Etat a des responsabilités particulières en ce qui concerne les fonds patrimoniaux des bibliothèques. Il doit exercer son contrôle et intervenir lorsque l'intégrité des documents est menacée. Il doit donner les conseils nécessaires et émettre toute recommandation utile à leur préservation et à leur mise en valeur, notamment en tenant le registre des documents techniques appropriés. Il organise le dépôt légal. Il est responsable du recensement et de l'inventaire général du patrimoine national et de sa diffusion. Il doit favoriser les actions de concertation et de coopération dans le domaine patrimonial.

Article 11

L'Etat assure le contrôle technique des bibliothèques dépendant des collectivités publiques.

Article 12

L'Etat assure la mise en place et la cohésion de services collectifs nationaux entre les bibliothèques¹³.

Article 13

L'Etat doit assurer le fonctionnement de la bibliothèque nationale chargée de collecter, de cataloguer, de conserver, de mettre à la disposition du public et d'exploiter les documents soumis au dépôt légal dont elle a la responsabilité¹⁴. Cette bibliothèque nationale constitue des collections de référence de la production étrangère et de la production relative à la France ou de langue française. Elle conserve les publications officielles étrangères acquises en application des accords d'échanges internationaux de publications officielles. Elle conduit des programmes de recherche nationaux. Elle est responsable de l'établissement et de l'accessibilité de la bibliographie nationale. Elle participe à la définition de la politique des services collectifs nationaux, à l'établissement des règles de normalisation bibliographique et à leur mise en oeuvre. Elle participe aux programmes internationaux de coopération avec les autres bibliothèques nationales et les organismes internationaux de contrôle bibliographique.

Article 14

L'Etat recueille toutes les données propres à l'évaluation quantitative et qualitative de l'activité des bibliothèques dépendant des collectivités publiques et en assure l'exploitation sur le plan national et international. A ce titre, il tient à jour la carte documentaire de la France.

Article 15

L'Etat rassemble et complète les études techniques utiles au bon fonctionnement des bibliothèques et à leur coopération. Il initie les programmes de recherche fondamentale nécessaires. Il en fait bénéficier l'ensemble des collectivités qui peuvent demander des avis sur leurs projets et solliciter des expertises. A cette fin, l'Etat, en accord avec les organismes compétents, assure le fonctionnement de services administratifs et techniques ou de bibliothèques pilotes.

Article 16

L'Etat peut assurer le fonctionnement partiel ou total de bibliothèques chargées de constituer des collections d'intérêt particulier ou de remplir des services d'intérêt national.

Article 17

L'Etat prend toutes les initiatives propres à favoriser la coopération entre les bibliothèques et lui fournit des cadres réglementaires. L'Etat coordonne et encourage les programmes de coopération internationale des bibliothèques françaises et la connexion des réseaux français aux réseaux internationaux.

Article 18 : bibliothèques françaises à l'étranger

L'Etat entretient à l'étranger un réseau de bibliothèques qui contribuent à la présence et au rayonnement de la culture française. Ainsi, tout établissement culturel français à

l'étranger doit entretenir ou constituer un service de bibliothèque destiné non seulement à la communauté des français résidant à l'étranger mais aussi au public du pays concerné.

Article 19 : bibliothèques des administrations

Les administrations de l'Etat doivent donner accès à l'information qu'elles produisent, dans les conditions déterminées par la Commission d'accès aux documents administratifs, notamment par le moyen de bibliothèques ouvertes au public ou inscrites dans un réseau accessible au public.

Article 20 : bibliothèques et centres de documentation et d'information des lycées et collèges

Les établissements scolaires du second degré sont dotés de centres de documentation et d'information gérés et animés par un personnel qualifié nommé par l'Etat.

Article 21

L'Etat assure le fonctionnement indépendant d'un Conseil supérieur des bibliothèques qui a pour mission de formuler des avis et des propositions sur tout ce qui touche à la coordination des bibliothèques et des centres de documentation et aux conditions de leur développement.

Responsabilité et compétences des collectivités

Article 22

Toute collectivité publique doit assurer l'accès des citoyens à la formation, l'information et la culture en favorisant le fonctionnement d'un service de lecture publique.

Article 23

Une bibliothèque dépendant d'une collectivité publique nécessite la conjonction de trois conditions :

- la constitution d'une collection régulièrement renouvelée de documents accessibles au public,
- la nomination d'un personnel qualifié, soit recruté conformément aux statuts de la fonction publique, soit, dans le cas de recours à un personnel volontaire non rétribué, formé et encadré par ce personnel,
- l'aménagement et l'entretien de locaux publics ou ayant l'agrément des pouvoirs publics.

Article 24 : rôle des communes

Toute commune doit assurer le développement, la conservation et l'accès au public des collections dont elle est propriétaire ou dont elle a l'usage. Les communes de plus de dix mille habitants doivent le faire dans le cadre des services d'une bibliothèque municipale ou intercommunale. Les communes de moins de dix mille habitants peuvent avoir recours, pour assurer leur mission, aux services du département et à des services intercommunaux dans les cadres réglementaires et législatifs prévus à cet effet¹⁵. Les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent constituer et entretenir, en concertation avec les archives et les musées, un fonds d'intérêt local. Les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent contribuer sur leur territoire au développement de la lecture et à l'action culturelle qui lui est liée, en concertation avec les autres organismes et partenaires communaux. La commune veille à l'accès des enfants au livre notamment par le moyen de bibliothèques d'écoles,

de bibliothèques centres documentaires et en organisant les relations entre la bibliothèque municipale ou intercommunale et les écoles.

Article 25 : rôle des départements

Le département doit assurer le développement et la conservation des collections dont il est propriétaire ou dont il a l'usage et leur accès au public dans le cadre d'un service départemental de la lecture publique et par la desserte des communes de moins de dix mille habitants. Le service départemental favorise la création et le développement de bibliothèques municipales ou intercommunales, notamment par des actions de formation, de conseil et d'assistance technique. Le service départemental doit organiser la coopération entre les bibliothèques qu'il dessert notamment en matière de formation continue, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, de réseau documentaire et d'action culturelle. Le service départemental doit, dans le cadre de ses missions de solidarité sociale, veiller à ce que soient assurés la desserte et le développement de la lecture des publics placés dans des conditions particulières dans les établissements situés sur son territoire. Le service départemental doit contribuer sur le territoire départemental au développement de la lecture et à l'action culturelle par des actions spécifiques en concertation avec les autres organismes du département. Le département participe à la constitution et au renouvellement des collections documentaires des bibliothèques et des centres de documentation et d'information des collèges, notamment dans le cadre de la subvention de fonctionnement qu'il leur alloue. Cette subvention s'ajoute aux dépenses pédagogiques prises en charge par l'Etat¹⁶.

Article 26 : rôle des régions

La région favorise la constitution, le développement, la conservation, l'accessibilité et la mise en valeur de fonds documentaires ou patrimoniaux d'intérêt régional¹⁷. Elle contribue aux actions d'intérêt régional menées par les bibliothèques de la région. Elle peut élaborer les outils collectifs permettant aux bibliothèques de la région d'assurer ces missions. La région participe à la constitution et au renouvellement des collections documentaires des bibliothèques et des centres de documentation et d'information des lycées, notamment dans le cadre de la subvention de fonctionnement qu'elle leur alloue. Cette subvention s'ajoute aux dépenses pédagogiques prises en charge par l'Etat.

Article 27 : rôle des universités¹⁸

Afin d'assurer les missions qui leur ont été reconnues en matière de formation initiale et continue, de recherche scientifique et technique, de diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ainsi que de coopération internationale, chaque université crée un service commun de la documentation ou bibliothèque universitaire¹⁹. Les bibliothèques assurent la conservation et l'enrichissement des collections qui leur sont confiées. L'université assure aux services communs de la documentation²⁰ les moyens suffisants pour accomplir leur mission, en personnel, locaux et crédits, que ceux-ci proviennent de l'Etat, des collectivités territoriales ou des moyens qu'elle leur affecte elle-même. Elle favorise l'association ou l'intégration des bibliothèques et centres de documentation de l'université au service commun de la documentation²¹. Elle favorise la mise en place d'actions de coopération entre les bibliothèques universitaires et les autres organismes documentaires de la région.

Notes

1- Constitution du 4 octobre 1958, préambule reprenant celui de la Constitution du 27 octobre 1946 : La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.

2- Par collectivité publique, nous entendons non seulement l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics, mais toute personne morale de droit public et les personnes morales de droit privé contrôlées par des personnes morales de droit public.

3- Notamment celles concernant la propriété littéraire et artistique (lois du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1985), les archives (loi du 3 janvier 1979) et les publications destinées à la jeunesse (loi du 16 juillet 1949), ainsi que, pour les bibliothèques publiques, le décret sur leur contrôle technique de l'Etat du 9 novembre 1988.

4- Notamment les personnes empêchées ou éloignées ; par personnes empêchées, nous entendons les personnes malades ou hospitalisées, les militaires, les détenus ; par personnes éloignées nous entendons celles qui habitent des petites communes rurales ou à l'étranger. Cf. la législation en la matière, notamment la loi du 30 juin 1975 précisée par le décret du 1er février 1978 et la circulaire du ministère des affaires sociales du 29 janvier 1979 sur les mesures destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées les installations ouvertes au public.

5- Décret du 8 août 1985 sur les activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires organisées par les communes, départements ou régions, dans les établissements d'enseignement public pendant les heures d'ouverture. Circulaire du 22 mars 1985 relative aux modalités de mise à disposition, prévue par l'article 19 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

6- Ceci vise entre autres les listages résultant des recherches menées sur les bases de données et les reproductions de documents sur tous supports emportés par l'utilisateur.

7- Par recherche documentaire individualisée approfondie, on entend une recherche menée par le personnel de la bibliothèque à la demande exclusive d'un usager ou d'un groupe d'utilisateurs et qui excède les informations nécessaires à la consultation des collections.

8- Par document on entend non seulement les unités bibliographiques mais des collections dont la valeur globale peut être sans rapport avec celle de chacun des éléments qui la composent. Il faut entendre aussi le document dans sa particularité dont la valeur peut être sans rapport avec celle des autres exemplaires connus.

9- Par document ancien, on entend tout document de plus de cent ans d'âge. - Par document rare, on entend tout document qui ne se trouve dans aucune autre bibliothèque proche ou apparentée, ou pour une bibliothèque spécialisée tout document qui entre dans sa spécialité. - Le caractère précieux d'un document doit être, indépendamment de sa rareté, apprécié en fonction de sa valeur vénale, culturelle ou scientifique, en particulier pour les documents d'intérêt local ou ceux qui entrent dans la spécialité d'une bibliothèque spécialisée.

10- Ces règles s'ajoutent aux procédures des Domaines. Elles satisfont pour les bibliothèques municipales en particulier aux dispositions du Code des communes (R. 341-1 à 341-5) Livre II, Titre IV, modifié par le décret 88-1037 du 9 novembre 1988.

11- Par condition de conservation on entend toute mesure de surveillance, de protection, de reproduction et de communication propre à préserver l'intégrité du document.

12- Par traitées et mises en valeur on entend non seulement les mesures de préservation mentionnées à l'article précédent, mais le signalement spécifique dans les catalogues collectifs, la description et l'étude scientifique, la présentation au public et la communication, si besoin est sous forme d'un substitut. S'il s'agit de documents qui ne sont pas tombés dans le domaine public, leur reproduction doit se faire dans le respect de la loi sur la propriété littéraire et artistique.

13- Notamment en matière de : catalogues collectifs nationaux circulation et échange de notices bibliographiques listes d'autorités nationales normes scientifiques et techniques circulation et échange de documents plans concertés d'évaluation et de développement de collections

14- Décret n° 83-226 du 22 mars 1983 relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale.

15- Loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, art. 23 : Le département apporte aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leur compétence.

16- Cette subvention est prévue par le décret du 25 février 1985. Elle s'ajoute aussi au financement par l'Etat de projets spécifiques notamment dans le cadre des projets d'action éducative.

17- Loi du 2 mars 1982, art. 59 : Le Conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région et l'aménagement de son territoire pour assurer la préservation de son identité, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

18- Loi 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, art. 4.

19- Ces services peuvent être communs à plusieurs universités : services inter-établissements de coopération documentaire ou bibliothèques interuniversitaires.

20 - Cf. note 19

21 - Cf. note 21

Annexe 17 : Liste des organisations membres et observateurs du Comité National de Vigilance

Membres

Agir
Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ARAC)
CHICHE Jeunes écologistes, alternatifs, solidaires
Convention pour une Alternative Progressiste (CAP)
Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception (CADAC)
FAGE
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)
Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC)
Fédération Nationale des Francas
Jeunes Radicaux de Gauche (JRG)
Le Manifeste contre le Front National
Léo Lagrange
Les Alternatifs
Les Verts
Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)
Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente
Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)
Mouvement des Citoyens (MDC)
Mouvement des Citoyens Jeunes (MDC Jeunes)
Mouvement de la Jeunesse Communiste Française (MJCF)
Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS)
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)
Parti Communiste Français (PCF)
Parti Radical de Gauche (PRG)
Parti Socialiste (PS)
Ras l'Front
Réseau Voltaire
SOS Racisme
UNEF-ID
UNEF-SE
Union des Femmes Françaises (UFF)

Observateurs
Confédération Générale du Travail (CGT)
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
Force Ouvrière (FO)

Grand Orient de France

Groupe des 10

Jeunesse Ouvrière Chrétienne - Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOC - JGCF)

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

SUD PTT

Syndicat des Enseignants - Fédération de l'Education Nationale (SE - FEN)

Syndicat de la Magistrature (SM)

Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)

UNSA Police

Annexe 18 : Exemples d'intervention du groupe Front national au Conseil Régional Rhône-Alpes

***Le Monde* du 4 mai 1998 dresse le portrait de Pierre VIAL**

« Il est nécessaire, indispensable, de lier en permanence guerre culturelle et combat politique. Car il serait vain de prétendre assumer la pouvoir politique sans avoir la maîtrise du pouvoir culturel ».

Dans un bulletin de l'association *Terre et Peuple* qu'il crée en 1995, il écrit *« Nous allons tout droit vers une guerre ethnique et cette guerre sera totale. Il faut donc préparer mentalement, psychologiquement, moralement et physiquement le plus grand nombre possible de nos compatriotes à cette perspective ».*

Les liens entre le FN et l'IEIE

Sources : « L'infiltration du FN dans l'Université Jean Moulin – Lyon III, 1981-1998 », collectif des associations étudiantes de Lyon III, janvier 1998)

Le mouvement Nouvelle Droite des années 1970 a pour principale laboratoire de recherche le G.R.E.C.E. dont Pierre VIAL est l'un des fondateurs.

O. DUMOULIN explique bien la stratégie de l'extrême-droite qui s'appuie sur un lieu de recherche scientifique (l'université) pour y développer et légitimer des thèses répondant aux objectifs culturels et politiques du retour à l'inégalitarisme et à une société constituée autour de son élite, que s'est fixée le G.R.E.C.E. ces thèses sont ensuite récupérées par le FN. Elles tendent à opposer à la culture judéo-chrétienne, une culture indo-européenne fondée sur un retour à l'élitisme aristocratique, à une société inégalitaire passant par le culte de la nature et des divinités nordiques, par l'adoption du peuple du Grand Nord (les aryens).

C'est ainsi par exemple que Pierre VIAL, suite à une rencontre organisée à la date anniversaire de la naissance d'Adolph Hitler (24/04/1991) pour rendre hommage à la mémoire de Marc AUGIER dit Saint Loup, engagé dans la LVF puis dans la Waffen SS française, écrit *« Marc AUGIER a découvert cette grande santé qui a pour nom paganisme. On comprend quelle cohérence a marqué sa trajectoire, des auberges de jeunesse,*

à l'armée européenne (la Waffen SS) levée au nom de Sparte, contre les apôtres du cosmopolitisme ». Toujours sous l'influence du même Saint-Loup, Pierre VIAL affirme être devenu « un païen, c'est-à-dire quelqu'un qui sait que seul le véritable enjeu, depuis mille ans, est de savoir si l'on appartient, mentalement, aux peuples de la forêt ou à cette tribu de gardiens de chèvres qui, dans son désert, s'est autoproclamée élue d'un dieu bizarre, un « méchant » dieu ».

Il retient de ses œuvres « l'appel du Soleil Invaincu qui a été, est et sera le signe de ralliement des garçons et des filles de notre peuple en lutte pour le seul droit qu'ils reconnaissent : celui du sol et du sang ».

Conséquences de l'accord MILLON / FN sur le budget culturel de la Région

Charles MILLION vient de faire adopter son budget avec les voix du FN. Il vient de faire élire au poste de rapporteur général du budget, l'élus FN Hugues PETIT (ancien conseiller municipal de Grenoble, conseiller général de l'Isère). En échange de ces voix, il a donné oralement à ceux-ci son engagement de tenir compte de leurs amendements dans l'élaboration du prochain budget régional pour l'année 1999. Ces amendements dans le domaine culturel sont significatifs de ce que sera la future politique culturelle de notre région :

Amendement n°31 – diminuer la ligne « développement culturel en milieu rural et politique de la ville » de 2,5 millions de francs (sur un total de 3,5 millions), au motif que « sous l'expression « accès à des pratiques culturelles originales » ayant un « caractère innovant » se dissimulent des activités de déracinement culturel comme le rap ou le tag, pratiques exaltées par les adversaires de l'identité nationale, du ministre à l'agitateur de rue. »

Amendement n°46 – diminuer de 17 millions de francs (sur un total de 48 millions) la ligne « soutien aux filières culturelles », au motif que « dans le domaine des arts plastiques sont baptisés « art contemporain » des « choses » dont la raison d'être à la dérision, la provocation, le rejet du réel, l'exploitation du snobisme, le copinage institutionnalisé ».

Ces coupes franches dans le budget culturel sont contrebalancées par une augmentation disproportionnée du budget de « valorisation du patrimoine régional » pour lequel le FN demande, amendement n°47, une augmentation de 15 millions de francs (sur un total de 10,3 millions).

Extraits d'interventions sur la culture, du groupe FN à la Région Rhône-Alpes

En 1992, lors de l'Assemblée plénière des 25 et 26 juin, Monsieur VIAL pour le FN disait (page 72 et suivante) :

« Le fait même de lier les mots « politique » et « culturel » est déjà en soi éclairant. Nous considérons en effet qu'aucun choix culturel ne peut être séparé d'un engagement politique idéologique ».

Niant les avancées sociales dues à la Révolution française il poursuivait en ces termes :

« Un exemple l'illustre parfaitement : quand on veut célébrer à Lyon la grand-messe de l'idéologie des droits de l'homme, c'est-à-dire du déracinement, on va chercher comme grand prêtre l'inévitable Harlem Désir ».

Soulignant la volonté du FN de museler tous ces contradicteurs il ajoutait :

« Harlem désir est un homme qui a une action culturelle décisive, dans la mesure où il véhicule des thèmes, des références, des valeurs qui s'inscrivent tous dans le cadre de l'idéologie cosmopolite ». Poursuivant son discours, « car, la culture –et c'est vrai pour tous les peuples- est l'expression de l'âme d'un peuple ».

Le FN, égratigne au passage les réalisations qui « célèbrent les mérites des « barjots » ou nous invitent à nous intéresser aux états d'âme de taulardes en permission » (NB : Allusion faite à deux films financés par Rhône-Alpes cinéma).

« Pour conclure, je rappellerai que nous vivons aujourd'hui une guerre culturelle, qui oppose les cultures identitaires à la culture cosmopolite. Nous avons, clairement, choisi notre camp, celui de l'identité culturelle française et européenne».

En 1995, lors des Assemblées plénières des 27 et 28 octobre (p.53), Monsieur RACT tient les propos suivants concernant la politique régionale de formation et d'accès des jeunes à la culture et plus particulièrement le « chèque culture » : « Sur le fond cette opération nous semble présenter quelque intérêt, surtout s'il s'agit d'intéresser et d'élever l'esprit des jeunes français vers le beau et non vers le laid, le farfelu, le tordu, le rap, le tag ou autre hip hop, trois types d'expressions considérées maintenant officiellement par l'exécutif comme essentielles à notre culture urbaine ».

Exemples de votes du FN sur les rapports de commission culture au CR

Source : réunion de commission permanente du 30 mai 1997

Contre le soutien à un projet artistique au Liban dans le cadre des actions internationales de la Région (rapport 393) au motif qu'«il y a d'autres priorités au Liban » - madame de PENFENTENYO

Contre le développement culturel et la politique de la ville (rapport 407) notamment contre l'organisation de diverses manifestations : « Parole Ambulante » à Venissieux, « Rencontres et créations avec les habitants d'une ville » à Vaux en Velin, « Une feuilleton dans la ville » à Bron.

Contre le soutien aux filières culturelles (rapport 408), à l'exception des actions purement locales des points VII : les rencontres de Mirmande, installation d'un peintre pour créer une académie d'été, et VIII : rénovation de la salle de cinéma « La Paradiso » de Thullins en Isère.

Contre le soutien aux manifestations culturelles régionales (rapport 409)

Contre l'adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la culture (rapport 411)

« Le coup de poignard », par A.C.J., *Lyon Capital*, 30 septembre au 6 octobre 1998, p.13

« Le Front national a constaté que le théâtre de la Croix-Rousse figurait parmi les signataires d'un collectif ayant appelé à manifester devant le conseil régional. (...) Compte tenu de cette voix de fait, le groupe Front national a voté dans le sens de la suspension jusqu'à nouvel avis, de tous les crédits au théâtre de la Croix-Rousse et aux organismes signataires de ce collectif ».

« Pierre Vial donne la priorité au « combat culturel » », par Christine Chombeau, *Le monde*, 4 mai 1998

« IL EST NECESSAIRE, indispensable, de lier en permanence guerre culturelle et combat politique. Car il serait vain de prétendre assumer le pouvoir sans avoir la maîtrise du pouvoir culturel ». Pierre Vial, l'auteur de ces lignes publiées en septembre 1997, est l'homme à qui Charles Millon a accordé la vice-présidence de la commission culture du conseil régional Rhône-Alpes.

Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), une « société de pensée » qui s'était fixée comme objectif de conquérir les esprits au moyen du « combat culturel ».

Tout récemment, le 23 avril, Pierre VIAL vantait la création par Mussolini de Cinecittà, la Cité du cinéma : « Le fascisme a su intégrer les analyses perspicaces du marxiste Antonio Gramsci, qui attribue au combat culturel un rôle décisif dans la conquête et l'exercice du pouvoir ».

Annexe 19 : Présentation de l'association V.A.C.C.I.N.

Le 20 mars Monsieur Charles Millon s'est fait élire Président de la Région Rhône-Alpes avec l'appui effectif des élus du Front National.

Son raisonnement est simple : si la droite veut garder le pouvoir à la Région et le gagner en France, elle doit collaborer avec l'extrême droite. Il a simplement sommé ses nouveaux alliés de mettre temporairement un bâton à leur credo raciste et xénophobe et Charles Millon estime (et il n'est pas le seul) que cette stratégie de collaboration est inévitable, nécessaire, souhaitable.

Ses nouveaux alliés n'ont pas tardé à réclamer le prix de cette alliance et ils ont obtenu la première vice-présidence pour l'ensemble de treize commissions qui sont déterminantes pour la politique culturelle, économique et sociale de la Région.

Certains naïfs refusent de s'alarmer de cette situation en faisant remarquer que des membres de ce parti d'extrême droite occupaient précédemment des fonctions semblables et que le Front National était largement présent à l'Assemblée Régionale. Bien sûr que le parti de Monsieur Le Pen était largement représenté, mais ses élus étaient répartis dans des différentes commissions grâce au mécanisme de la proportionnelle. Il n'y avait pas de vote et ils n'étaient pas en mesure de se poser en arbitre au sein de l'ancienne majorité.

Or, cette fois-ci, nous sommes dans un cas de figure tout à fait différent.

Les postes de vice-présidents ont fait l'objet d'un vote et Monsieur Charles Millon a beau jurer ses grands dieux qu'il n'y a pas d'alliance avec le Front National, lui et ses amis ont voté pour un parti qu'ils vilipendaient naguère et il faut de grandes ressources d'aveuglement pour ne pas voir que dans la situation politique actuelle c'est le Front National qui mène le bal à la Région.

D'ailleurs, ses dirigeants ne cachent pas leurs intentions *"de faire de Rhône-Alpes un laboratoire politique proposé par le Front National sur l'ensemble du territoire"*.

Le parti de Monsieur Le Pen a pris soin, pour mener à bien ce laboratoire, de placer un de ses idéologues les plus virulents, Monsieur Pierre Vial, sur un secteur qu'il juge stratégique : la culture.

A titre indicatif, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qui est Monsieur Pierre Vial.

Le nouveau premier Vice-Président de la commission culturelle est un des professeurs de l'Université Lyon III qui a vu fleurir en son sein, et pratiquement en toute impunité, les thèses négationnistes, il est l'un des représentants les plus ardents de l'Étatsologie nazie au sein du FN, membre de l'Association des Amis de St Loup (pseudonyme de Marc Augier, l'un des chefs SS français). La liste serait longue. Ce Monsieur n'hésite pas à déclarer *"la guerre culturelle et ethnique est ouverte"*.

Ses premières mesures ne se sont pas fait attendre et les choix politiques sont déjà lisibles : suppression dès cette année des subventions aux équipes culturelles œuvrant dans les quartiers défavorisés ou au service d'un projet cosmopolite.

Que pouvons-nous faire ?

D'abord, nous rappeler que les lieux de culture, quels que soient leur taille, objectif ou mode d'organisation, sont avant tout des lieux de paroles et qu'il est de notre devoir de clamer par des actions collectives ou individuelles qu'il y a réellement péril en la demeure et consacrer nos forces à dénoncer avec ardeur les accords issus de cette sombre journée du 20 mars 1998.

Outre les nombreuses initiatives qui ont lieu chaque jour pour lutter contre cette situation infamante (le mot n'est pas trop fort), nous vous proposons de faire du **25 SEPTEMBRE** une journée de prise de parole et d'actions artistiques rassemblant les acteurs culturels de Rhône-Alpes et le public.

V.A.C.C.I.N. (Vigilance, Art, Culture Contre les Idées Noires)

Annexe 20 : Vocabulaire utilisé, dans le programme de 1993, pour exprimer la « culture officielle » dénoncée par le F.N.

- « Carré diabolique »
- « Extinction biologique »
- « Génocide culturel »
- « Barbarie »
- « Amnésiques »
- « Laideur »

« Non-sens »
« Régressif »
« Sordide »
« Totalitarisme »
« Culture subventionnée »
« Etat culturel » (3 occurrences)
« Consommateur de « culture » »
« Culture propagée »
« Périssable »
« Dilections culturelles »
« Culture des « bas lieux » prédigérée pour le peuple »
« Transgression des valeurs morales »
« Logorrhée »
« Culture muséale »
« Morceau de rail tordu dans un tas de sable »
« Véritable culture »
« Système politico-culturel »
« Culture néo-socialiste » (2 occurrences) »
« Conditionnement marxiste »
« Domination des puissances d'argent »
« Impérialisme culturel cosmopolite »
« Lobbies »
« Médiocratie »
« Conformismes à la mode »
« Colonisation culturelle »
« Désert de la création officielle »

Annexe 21 : Discours de Jean-Marie LE PEN lors de la clôture des Universités d'été de 1998, 2002, 2004 et 2007

Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., 15 août 1998

« Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de féliciter les promoteurs de cette magnifique réunion, les professeurs de l'Université d'Été, ainsi bien sur, que les étudiantes et les étudiants qui ont suivi avec beaucoup d'attention les travaux de cette semaine.

Une petite pensée qui s'ajoute à celle de nos amis du DPS qui est toujours sur la sellette de la Commission Parlementaire d'Enquête, laquelle paraît-il n'ayant rien à se mettre sous la dent, se bat les flancs au point d'ailleurs de ne pas trouver de Président qui accepte la tâche et le ridicule de l'assumer.

Cet été, mesdames et messieurs, a de quoi faire peur, car il est trop euphorique pour être vrai. Quand on voit les promoteurs de la politique française atteindre des niveaux himalayens de popularité, on croit pouvoir dire qu'il s'agit d'une bulle politique de la même nature que la bulle boursière qui menace d'éclater depuis plusieurs mois et qui je crois est en train de le faire aujourd'hui. Alors que Messieurs Jospin et Chirac se rassurent, leur tour viendra.

On connaissait l'année des méduses, on a maintenant l'année des gogos. Décidément, les politiciens nous prennent pour des demeurés.

En effet le succès de la Coupe du Monde n'a pas constitué, contrairement à ce qui a été complaisamment répandu dans les médias, un 3 à 0 contre le FN, comme veut le faire croire en particulier le Parti Communiste. Au contraire, il a confirmé la permanence du sentiment patriotique fondamental et de l'engouement pour les valeurs nationales. Les drapeaux tricolores et les Marseillaises chantées à pleins poumons nous ont ravi. Comme d'ailleurs, nous a fait plaisir la victoire de l'équipe de France, même si nous n'accordons à cet événement que l'importance relative qu'il mérite. Je rappelle au passage d'ailleurs, qu'il s'agissait d'équipes nationales qui s'affrontaient. Et je voudrais dire à ceux qui prétendaient que la victoire de l'équipe de France a été une victoire du métissage, que l'équipe de France n'était pas une équipe métissée. Que l'équipe métissée, qui elle a été battue, c'est l'équipe du Brésil.

Mais la France, vous l'avouerez, doit avoir d'autres motifs de fierté que ses succès aux Jeux du cirque, fussent-ils mondiaux. On sait trop, depuis Juvénal, comment finissent les sociétés qui résument leur programme à « Panem et circenses », du pain et des jeux.

Même avec le succès de ses footballeurs, la France n'est pas devenue le premier pays du monde, pas plus d'ailleurs que l'Irak n'était en son temps la quatrième armée du monde ! En fait, les hommes politiques jouent les Guignols de l'Info en jouant les « Monsieur Loyal » des spectacles sportifs, espérant de la sorte faire oublier leur impuissance chronique et leur corruption endémique. Et je pense que, outre la difficulté qu'a eu évidemment le Président de la République à prononcer la phrase d'ouverture des Jeux dans le style qui lui est commun, « Mesdames..., Mesdemoiselles... (Chirac regarde encore son papier) Messieurs, » le peuple, a certainement été frappé de voir sur son visage cet air sympathique qu'ont les innocents de nos villages, les ravis, en particulier quand ne s'apercevant pas que tout le monde s'était rassis, il continuait, lui, à faire son numéro pour le plus grand plaisir, bien sur, de ses adversaires que nous sommes.

A cet égard, les sondages bidons ne doivent pas faire illusion. Jospin et Chirac caracolent en tête. Peut-être... Mais quand sera finie la fièvre chaude du samedi soir estival, le réveil risque d'être rude. Les fêtards savent que le lendemain, la gueule de bois est dure !

Hélas, l'automne français risque d'être moins gai que l'été indien...

Alors examinons, si vous le voulez bien rapidement, puisque je ne voudrais pas paraphraser les excellents travaux qui ont été accomplis au cours de cette semaine sur les différents sujets touchant à la décadence de la République dans tous les domaines.

Mais un coup d'oeil sur le monde international.

D'abord pour nous apercevoir avec une certaine crainte que le passage en Russie, d'une économie communiste qui a profondément ruiné le pays pendant 70 ans à un système de marché libre ne se passe pas aussi bien que cela était annoncé.

Sur le plan géopolitique, la volonté exacerbée du Nouvel Ordre Mondial d'étendre sa puissance sur toute la planète, rencontre, il faut le dire, de formidables résistances. C'est ainsi qu'on a pu voir se remettre en route le terrible cycle terrorisme-répression. Les Etats-Unis, bras armé du Nouvel Ordre Mondial, pensaient pouvoir imposer la Pax Americana en Afrique, à notre place. Ils en sont pour leurs frais. Pourtant la volonté hégémonique des Etats-Unis ne cesse de se renforcer au fur et à mesure que se décompose l'ex-URSS sur le plan politique et économique. La superpuissance, même ridiculisée, ou parce que ridiculisée, par les frasques amoureuses de son président, tente d'imposer sa volonté sans prendre de gants diplomatiques, ne soulevant que de timides protestations de la part de ses alliés, mais alimentant dans le monde de vifs ressentiments, pouvant servir de tremplin ou de justification à des actions terroristes, lesquelles peuvent aussi, en revanche, servir de prétexte à des opérations de représailles. Une telle escalade peut faire courir à la paix du monde des risques mortels.

Il apparaît de plus en plus clairement que l'Europe fédérale en gestation secrète est non seulement un nain politique, mais surtout un simple satellite américain, géré par les USA à travers l'Otan, instrument politico-militaire de la politique de Washington.

Dans cette perspective, le géant américain dans le monde et le géant allemand en Europe marchent d'un même pas, l'un derrière l'autre. Quand on sait que l'Angleterre a toujours eu, et, a toujours, parti étroitement lié avec les USA, on mesure l'effacement de la France tel qu'il a été admis et mis en oeuvre par les politiciens français de droite comme de gauche, au mépris de l'indépendance et de la souveraineté nationale, pourtant réputées intangibles et sacrées aussi bien dans notre constitution que dans les lois fondamentales du pays.

Quant à notre Défense, n'en parlons pas. C'était à Toulon, qu'en ouverture de la campagne présidentielle, j'avais prononcé un grand discours sur l'avenir de nos armées et de nos industries de Défense. Trois ans et demi plus tard, il n'y a pas une ligne à changer. Une fois de plus, en m'en excusant pour ma modestie, j'avais vu juste. Nos armées sont dépourvues de moyens, alors que simultanément les gouvernements leur confient des missions toujours plus nombreuses, toujours plus délicates, et, ce qui est le plus grave, rarement en adéquation avec la défense des intérêts supérieurs de notre pays. J'avais dit que Chirac nous préparait, non pas une armée de métier, mais une armée de moitié. C'est bien ce qui est en train de se passer.

Sur le plan européen, on assiste à la mise en place des étapes ultimes du sinistre rêve de Jean Monnet. L'Europe n'ose encore s'avouer officiellement comme fédérale, mais tout se met pourtant en place sur ce modèle. En ce qui concerne la mise en place de la monnaie unique, l'euro accomplit sa détestable fonction de liquidation des monnaies nationales. Les gesticulations de Chirac concernant la nomination du futur patron de la Banque Centrale Européenne n'ont fait illusion à personne. Ce seront bel et bien les maîtres de la Bundesbank et de la politique monétaire allemande qui feront la pluie et le beau temps en matière monétaire européenne. D'autre part, l'application systématique

des critères de convergence de Maastricht continueront leur rôle de carcan. Les politiques budgétaires nationales seront de simples décalques comptables de la banque européenne et les parlements nationaux de simples caisses d'enregistrement ou plutôt de versements.

Notons de surcroît, mesdames et messieurs, une aggravation de la situation intérieure Française, si l'on en juge d'après l'étude des repères qui sont les nôtres, qui consiste dans les dangers les plus sérieux, auxquels nous nous mesurons bientôt depuis un quart de siècle.

Le chômage tout d'abord. La presse qui est, comme on le sait, substantiellement de gauche, tresse des lauriers au gouvernement socialiste et claironne des résultats qu'il convient d'examiner d'un peu plus près. En fait, malgré les communiqués triomphalistes, le chômage ne cesse de s'aggraver malgré une reprise de la croissance, puisque la diminution du nombre des demandeurs d'emploi est inférieure au nombre des centaines de milliers d'emplois-jeune plus ou moins farfelus, financés par les impôts des contribuables, selon la technique des ateliers nationaux.

S'il y a de plus en plus d'emplois « administratifs », il y a par contre de moins en moins de vrais emplois, producteurs de richesses, créés par le secteur privé. Les PME-PMI rencontrent de plus en plus de difficultés et un chiffre le prouve : les défaillances d'entreprises ont augmenté de 16,5% en décembre dernier. En outre, il convient de dénoncer la forte hausse des mesures pour l'emploi (pour la seule année 96, dernier chiffre connu, car depuis le règne des ordinateurs on a les chiffres officiels à la vitesse où les transmettaient autrefois les scribes égyptiens, vous savez après avoir recopié à la plume soigneusement. La dépense pour l'emploi, exonérations de cotisations comprises, s'est élevé à 343 milliards de francs, soit en augmentation de 8,5%). Et puis, il faut signaler à l'attention des eurofédérastes que selon les instituts spécialisés, les respects des indices de Maastricht ont coûté 1% de croissance en 1997. De plus, évidemment tant que les immigrés pourront entrer librement et vivre en France, aux frais de la communauté nationale, il n'y aura aucune chance d'éradiquer ce fléau social qu'est le chômage. Seule la politique du FN est susceptible de le faire.

Car sur le plan des flux migratoires, on assiste à une accélération de la montée des populations du sud vers le Nord, et corrélativement d'Est vers l'Ouest. De plus, l'attitude foncièrement laxiste, pour ne pas dire suicidaire, du gouvernement en la matière est proprement scandaleuse, car elle incite évidemment à de nouvelles vagues d'immigration. En accordant des titres aux immigrés en situation irrégulière, les socialistes régularisent les clandestins que le RPR et l'UDF avaient précédemment laissé entrer. On comprend mieux dans ces conditions pourquoi le terrible M. Pasqua est encore en fait, plus laxiste que M. Chevènement, et pourquoi il demande aujourd'hui la régularisation des clandestins qu'il combattait officiellement quand il était Ministre de l'Intérieur.

En réalité d'ailleurs, le problème va finir par disparaître, puisqu'il devient de plus en plus impossible de comptabiliser l'immigration, puisque les instruments de contrôle ont disparu avec les frontières. Les flux migratoires, résultats de la différence de pression démographique entre nos pays et ceux du tiers monde vont augmenter avec l'accroissement attendu de la population de ce dernier (un milliard d'hommes de plus dans les 20 prochaines années, dont 160 millions supplémentaires sur le flanc sud de l'Europe : Turquie, Iran, Egypte et Maghreb).

La Turquie, l'Iran, l'Egypte, et le Maghreb vont en effet en 20 ans passer de 60 à 100 millions d'habitants chacun. Où iront ces suppléments de populations quand on sait déjà l'extrême misère à laquelle ces pays se trouvent acculés par cet élan démographique

supplémentaire. Misère étant d'ailleurs un mot peut-être excessif pour certain d'entre eux pour la Turquie et pour l'Iran mais qui se déchargent de leurs excès de population en direction de l'Europe.

Quant à l'insécurité, dont on ne parle plus, parce qu'en politique n'existe que ce qui paraît exister, et il suffit que les médias fassent le silence sur des phénomènes, il suffit que l'on emploie des termes euphémiques pour décrire des réalités même terribles, pour que l'opinion ne se rende pas compte de ce qui se passe. C'est le cas pour l'insécurité, la délinquance, et la criminalité.

Il est difficile de mesurer son explosion réelle, puisque les moyens de le faire sont débordés. 80 à 90% des plaintes sont classées sans suite par les parquets, et d'ailleurs les victimes n'osent plus en déposer, par crainte des représailles. D'autres encore s'abstiennent parce qu'ils savent que celles-ci n'aboutiront pas ou aboutiront à des sanctions dérisoires (Comme celle infligée récemment par un Tribunal correctionnel, à l'égard d'un jeune tortionnaire maghrébin, lequel avait kidnappé des jeunes gens qu'il soupçonnait d'avoir volé ses effets, les a martyrisés pendant plusieurs heures et pour cela a été condamné à 4 mois de prison. On a précisé qu'il n'avait pas été arrêté à l'audience, mais que peut-être serait-il convoqué pour purger sa peine étant entendu qu'il a fait appel). La hausse du fiscalisme. Il y a aussi là les hausses que l'on connaît, que vous subissez. On vous a dit hier, avec quel talent, mais d'ailleurs le talent ce n'est pas ce qui manque le plus aux orateurs du Front National, ni aux professeurs de l'Université d'Eté, dieu merci. Mais le talent de notre ami Martinez quelle était la portion de notre vie que nous consacrons aux impôts, plus de la moitié de notre temps, bientôt les deux tiers du temps que nous travaillons sont consacrés à alimenter les dépenses collectives et il proposait comme d'ailleurs le fait à son instigation le Front National que le prélèvement obligatoire soit limité par la constitution, comme c'est le cas, je crois, en Argentine, à 33% des ressources, 67% de celles ci constituant un droit imprescriptible à jouir des fruits de leurs efforts.

Prenons un exemple de l'actualité, parce que celle ci est telle que, comme un clou chasse l'autre un événement chasse l'autre, et l'on ne se souvient plus à quelques jours, à quelques semaines, et encore moins à quelques mois de ce qui s'est passé. Et ainsi s'établit une espèce d'amnésie permanente des événements qui ne permettent pas, au moment où ceci devrait être fait, que les citoyens jugent ceux qui les dirigent avec la rigueur et la sévérité qui s'impose.

Prenons le cas de l'eau. L'eau est avec l'essence, en attendant qu'on nous fasse payer l'air... , une des principales pompes fiscales déguisées. L'examen attentif de votre facture, je crois l'avoir fait un jour d'ailleurs avec la mienne à la télévision, vous éclaircira sur le fait que, comme pour l'essence, le coût du produit lui-même, qui est naturel, est dérisoire, mais il est obéré par toute une série de frais et de taxes. Or, il faut savoir que l'exploitation est soit directe, soit concédée, et quand elle l'est, il s'agit de budgets considérables dont bénéficient surtout les deux géants du secteur, que sont la Lyonnaise des Eaux et la Générale des Eaux cette dernière a abandonné d'ailleurs son nom, compromise qu'elle était dans tant et tant d'affaires délictueuses, pour celui de Vivendi, et dont le P.D.G., Jean-Marie Messier, a récemment déclaré à «l'Excrément du jeudi » que son esprit de tolérance, je crois que c'était Daudet qui avait dit «la tolérance il y a des maisons pour ça », que son esprit de tolérance qui est large, aussi large d'ailleurs que son esprit s'arrêtait au Front National (exclu évidemment !). Comme on voit, le raxisme peut être nécessaire aux bonnes affaires.

Bref, avant-guerre, on chantait «tout va très bien, Madame la Marquise », aujourd'hui, on vous susurre «tout va très bien, car grâce à la reprise... ». On sait d'ordinaire ce qu'il advient comme scénario à la suite de ces chansonnettes...

On assiste aussi à la déliquescence programmée de la classe politique française progressivement expulsée du champs de ses responsabilités. Sur le plan des affaires, la saga continue sur le mode de Dallas, avec version française « PR, ton univers impitoyable »... PR, qui d'ailleurs il faut le dire, est mouillé jusqu'au cou dans ses affaires de financement, et M. Léotard, à peine sorti de ses affaires d'encornet et de faux cachets officiels, se trouve rattrapé par d'autres affaires qui, semblables à des poulpes, l'agrippent de toutes parts. D'ailleurs l'affaire de la succession dans les hautes instances de la défunte UDF n'en finit pas d'agiter le marigot centriste.

Question saga, on a aussi eu les rebondissements de « Disnaty » à la mode corso-corrézienne, avec l'inénarrable putsch foireux de la Mairie de Paris. Où le trio infernal Tibéri-Toubon a sévi dans le rôle Madame-Monsieur et le troisième homme. Ca ne se passait pas sur les grands boulevards mais sous les lambris de l'Hôtel de Ville !

On recense aujourd'hui 400, mais il pourrait y en avoir 4 000, ou 40 000, élus inculpés. Ce n'est pas de truands dont on manque en France, c'est de juges et surtout de juges honnêtes. Hommes politiques inculpés dans des affaires, on peut dire du bas jusqu'en haut, et de plus en plus importantes, au fur et à mesure que l'on se rapproche des sommets de la hiérarchie politique : de Hue, Tapie, Fabius, Emmanuelli et consorts à gauche, à Juppé (the best but not the least) Roussin, Léotard, Longuet, Barrot, Mehaignerie et autre Noir et Carignon. Tous ne mouraient pas, mais tous étaient frappés par la malédiction de Toutanke Le Pen. Vous vous souvenez sans doute, (et ceux qui ne l'ont pas étudié dans les manuels se souviendront des aventures de Tintin), que ceux qui avaient découvert les fameuses momies égyptiennes avaient les uns après les autres disparus comme les témoins de l'attentat contre Kennedy et un certain nombre d'amis de François Mitterrand. Et comme nous constatons que tous ces gens là, tous ceux qui volent dans les caisses de l'Etat, tous ceux qui ont contaminé les Français au lieu de les défendre ont un point commun. C'est leur haine à l'égard du Front National, au point que l'on peut légitimement se demander si les attaques qu'ils lançaient contre le Front National n'étaient pas de leur part simplement effectuées pour s'acquérir la bienveillance des médias et essayer d'échapper à leurs responsabilités. Les uns après les autres, en tous cas, vont vers leur châtimeur et les concussions, leurs détournements de fonds coïncident avec la haine du Front National ce qui leur montre bien que ce mouvement est seul digne et capable de monter et marcher tête haute et mains propres. Vous avez dit, chers amis, au cours de l'Université d'Été comment étaient violés chez nous, en permanence, les droits des citoyens sous couvert d'une hypocrite défense des Droits de l'Homme. L'anti-racisme, instrument politique d'aujourd'hui, comme le fut l'anti-fascisme avant guerre n'est pas un non racisme c'est un racisme inversé, un racisme anti-français, anti-blancs, anti-chrétiens. Je rappelle d'ailleurs à ce propos, que récemment l'étude des archives du KGB et de ses prédécesseurs N.K.V.D. etc... a fait connaître que l'anti-fascisme, des années d'avant guerre, en particulier celui qui avait servi de cadre aux volontaires de la guerre d'Espagne, décorés par Jacques Chirac quand ils étaient communistes, était un instrument totalement piloté par les services de renseignements et d'espionnage soviétiques. Et je crois qu'on peut faire une utile comparaison avec l'anti-racisme d'aujourd'hui, car sa propagande, lancée à partir des organisations et des slogans communistes et para-communistes, s'articule autour de trois thèmes : le Front National est raciste, antisémite et xénophobe. Et j'offre à la science française de politologie un nouveau nom pour qualifier désormais ce racisme particulier, ce racisme anti-français, c'est le raxisme.

A propos de la droite politicienne qui n'en fini pas de mourir et de tous ces partis à géométrie variable et superposable, je comprends que le système voudrait bien qu'il en fut de même au Front National.

Comme le rappelle souvent notre ami Bernard Antony, « solve et coagulum », « dissoudre et coaguler » et bien sur, on rêve dans les palais nationaux de dissoudre le môle de granite pour en faire de la poussière de ciment qui pourrait ainsi consolider le nouveau et hypothétique parti de droite. Trêve d'illusions, Messieurs, cela ne marche pas. En effet, on ne bâtit pas, même en politique, sur le fumier.

Je me disais d'ailleurs : rappelle cela à notre ami Gollnisch, mais qui sachant tout, sait cela aussi, Edouard Hériot, ancien Maire de Lyon, avait déclaré : « la politique c'est comme l'andouillette, il faut que ça ait un peu le goût de merde, mais pas trop ».

Le FN a des idées et un programme auquel, ne vous en déplaise, il est fidèle. Il est prêt à des accords électoraux qui lui donneraient, ce qui ne serait que justice, des représentants à tous les niveaux de la politique Française. Mais, il n'est pas question, je tiens à le dire, pour nous, de jouer les Fini en Italie, ou les Haider en Autriche, c'est à dire de renoncer à notre programme ou de l'accommoder pour le rendre compatible avec celui des responsables de la décadence. Il n'est pas question que nous fassions des programmes de gouvernement avec les idées et les hommes qui ont conduit la France à sa décadence et à sa perte. Nous estimons que nous avons vu juste, pensé clair et marché droit, comme le disait le chant d'avant-guerre. Et l'ayant fait, il ne peut y avoir deux sortes de vérité. Le père de St Sernin, nous rappelait hier, et son discours répondait comme un écho à celui que j'avais entendu avec ma huguenote de femme, à côté de Nîmes, dans une grande manifestation protestante, par le Pasteur qui construisait son homélie autour de la célèbre phrase de St Jean « c'est la vérité qui rendra libre ». Phrase d'ailleurs qui a été attribuée par une journaliste habituée de nos manifestations à Himmler confondant ainsi le célèbre « Arbeit Macht Frei » c'est à dire le travail rendra libre qui était inscrit au dessus des camps de concentration avec la phrase de l'Evangile « c'est la vérité qui vous rendra libre ». La vérité ne se divise pas, et nous avons le sentiment d'être les serviteurs, après en avoir été les découvreurs, de la vérité. Ce n'est pas à nous de nous rallier au programme de la décadence, mais à ceux qui pourraient être éclairés... et il semble qu'ils ne le soient pas, puisque dans le galimatias qu'ils professent, la seule chose que l'on entend d'un peu cohérent et qui leur est commune, c'est leur volonté de lutter contre le Front National. On attendrait d'eux qu'ils se préoccupent de savoir comment résoudre le problème du chômage, de l'immigration, de l'insécurité, et la pauvreté, de la jeunesse délinquante. Pas du tout, ce qui unit Léotard à Longuet, Longuet à Bayrou, Bayrou à Juppé, Juppé à Séguin, c'est la haine du Front National, rendu responsable et coupable de tout ce qui s'est produit dans notre pays, et en particulier, mais là nous avons quelques responsabilités, dans leur désagrégation justifiée.

La stratégie des Conseils régionaux, dont j'ai été l'instigateur, et Le Gallou, et Gollnisch les metteurs en forme, a, sans compromission de notre part, montré que nous ne sommes pas partisans de la politique du pire et que nous considérons que notre adversaire principal est la gauche socialo, trosko, communiste au pouvoir. Et d'ailleurs, notre éthique nous interdit de tirer sur les ambulances.

Alors à ce point de nos propos, je vais sans doute surprendre, mais n'est-ce pas là le secret de tout spectacle ? Etonnez moi disait Diagileff. Je vais vous parler des élections européennes.

Espèce de fantôme auquel tout le monde pense, et dont personne n'ose parler. C'est d'ailleurs la seule question que l'on m'a posée quand je suis arrivé. Mais tel n'était pas sujet de l'Université d'Eté, mais l'Université d'Eté étant clôturée, on permettra au Président du Front National de donner son point de vue sur le sujet, qui bien évidemment est fondamental. Fondamental, parce que les élections européennes vont être la seule occasion que nous allons avoir de dénoncer le complot en cours qui vise à expulser la France de l'histoire du Monde, et qui vise à son effacement et à sa disparition. Les élections européennes seront donc dans un an, dans dix mois exactement, il n'y a pas péril en la demeure. Il y a encore place à l'étude et à la réflexion. Mais ce sera une étape décisive dans la libération de la France et de la République dont vous vous êtes préoccupés pendant cette semaine de travaux à Toulon. Si le processus d'intégration fédéraliste dans l'Europe de Bruxelles et de Maastricht n'est pas remis en cause, c'en sera fini de notre indépendance nationale, du droit de notre peuple français de disposer de lui-même, de défendre ses droits, son identité, sa sécurité, sa culture, sa prospérité. Nous ne serons même pas un Etat comme le Colorado ou l'Arkansas car à leur différence nous ne serons qu'un état subalterne dans une Europe elle même, colonie Américaine sous la surveillance du géant régional : l'Allemagne au service du géant mondial les Etats Unis d'Amérique.

Dans la grande débâcle politique et morale des partis nous restons le seul mouvement authentiquement patriote, lucide, courageux, intransigeant à l'égard des lobbies, de la décadence et de la servitude.

La principale raison pour laquelle nous sommes haïs ce ne sont pas les prétextes avancés bien sûr, par les officines de propagande ou par les médias, nous sommes haïs parce que nous sommes le dernier rempart de la nation, et que pour noyer la France dans l'Europe et dans le mondialisme, il faut faire sauter le verrou de la nation donc le Front National qui en est le défenseur. Et pour se faire, tous les moyens sont bons contre le Front National et Jean-Marie Le Pen. Je ne ferai pas un exposé exhaustif de tous les traquenards qui nous sont tendus, de toutes les agressions dont nous sommes l'objet, qu'ils soient harcèlements fiscaux ou poursuites judiciaires, et là je voudrais dénoncer publiquement, ici en particulier à Toulon, où la méthode a été abusivement employée et largement employée contre la municipalité Front National, une forme de diffamation particulièrement répugnante qui est la diffamation judiciaire, et qui consiste à faire des actes d'instruction médiatisés d'inculpations c'est à dire de mise en examen sans que ceux-ci soient jamais suivis d'actes de procédures. On prend M. de Beauregard, comme j'ai pu le voir en tant que téléspectateur, tenu par le bras par deux policiers, comme un délinquant dangereux, on n'avait pas été jusqu'à lui passer les menottes, mais visiblement on en grillait d'envie, mais si on arrêtait un adjoint de la Mairie, et qu'on le montrait dans ces conditions, on attendait du Parquet, on attendait des juges éventuels d'instruction que la vérité soit rapidement établie et les coupables punis. Or M. de Beauregard, m'a confirmé que depuis six mois que ces événements ont eu lieu, il n'a à sa connaissance jamais été au courant d'aucun acte d'instruction. Ce sont donc des procédés de propagande, je le dis, particulièrement ignobles, parce que accomplis par des gens dont la fonction est d'assurer le respect et la liberté des citoyens.

Donc les harcèlements fiscaux, les poursuites judiciaires, les injures, diffamations, agressions, violences, les menaces, la diffamation d'état, la censure médiatique sous des formes multiples, totales, ou féroces à l'égard de ceux dont on sait la fermeté, mais qui peut être modulée et tentatrice à l'égard de ceux dont on espère que les ambitions, la lassitude ou le désaccord sont susceptibles d'affaiblir l'unité du Mouvement. Vous l'avez vécu avec les quelques dissidences ou trahisons que nous avons connu. Leurs auteurs

ont connu une notoriété fugace, le temps qu'ils soient pressés comme des citrons avant de les rejeter définitivement dans les ténèbres. Tous nos responsables doivent savoir qu'ils peuvent être l'objet ou la cible de ce genre de manipulation. Et je dénonce ici à l'avance l'influence que peut avoir, mais de façon insoupçonnée par les spectateurs ou les auditeurs, l'action des médias surtout quand nous sommes nous mêmes en cause, on répète ce qui a été dit sans se rendre compte que l'on se fait l'instrument de nos diffamateurs et de nos calomniateurs. On suggère, par exemple, que Le Pen étant définitivement inflexible, d'autres que lui plus malléables, plus polis, plus courtois, plus diplomates pourraient espérer d'eux l'indulgence des médias et partant de là, leur réintégration dans le club des partis et une place dans la recomposition de la Droite. On fait miroiter à d'aucun et à d'autres que dans ce cas on pourrait accepter de donner au FN quelques places de députés ou de conseillers généraux, ou encore quelques prébendes dans les offices HLM ou autres, il en est d'innombrables, en échange de leur honneur. Jusqu'ici ce genre de manoeuvre n'a piégé que quelques hurluberlus et le Mouvement a su garder une unité sans faille autour de son Président. Mais, restons vigilants, restons vigilants parce que vous avez pu voir comment sont interprétés à notre détriment ou à notre désavantage, les moindres discussions et les moindres divergences. Mise en scène de façon souvent impudique, cette tactique vise à troubler, à inquiéter, à affaiblir la résolution de nos militants.

Aussi faut-il clairement dissiper les ambiguïtés. Fondateur, Président du FN depuis 25 ans, fier d'avoir, avec vous, doté notre pays d'une véritable force populaire, sociale et nationale, conscient que le FN est le dernier recours avant la disparition de la France, comme nation indépendante et souveraine, je continuerai à assumer la plénitude des fonctions que votre confiance n'a cessé de confirmer. Il n'y a, en effet, et je le dis en toute amitié et en toute affection, il n'y a qu'un seul numéro au Front National, si il y a de sacrés numéros mais on ne les a pas numérotés justement, il n'y a qu'un seul numéro au FN, le numéro 1, élu à l'unanimité par le Congrès.

Alors j'annonce que je serai candidat en tête de la liste aux élections Européennes. Si le complot, politico-judiciaire monté contre moi à Mantes-la-Jolie devait aboutir à mon inéligibilité. C'est moi qui constituerai la liste des 87 candidats.

Il en a d'ailleurs été ainsi depuis notre première élection en 1984, puis en 89, puis en 94. Et le Front, peut être aujourd'hui fier d'être le modèle des Mouvements Nationaux en Europe et souvent même dans le Monde, à cause pour son indépendance et son efficacité.

Enfin, si Dieu me prête vie, je serai candidat aux élections présidentielles de 2002, ou avant si le destin ou la justice devaient en décider autrement.

Ce faisant, j'ai le sentiment d'être fidèle au combat pour la France, sa liberté et sa grandeur, fidèle aux immenses sacrifices consentis par nos militants depuis un quart de siècle. Fidèle surtout à ceux qui sont tombés dans la guerre injuste que mènent contre nous les ennemis de la France et du Front. Fidèle aussi à tous les Français qui ont donné ou dont on a pris la vie dans les heures combattantes de notre histoire. Voyez-vous, j'ai une grande ambition pour ces élections européennes parce que je crois que contrairement à l'élection précédente où nous fûmes pris dans la tenaille médiatique portée, boustée pourrait-on dire pour employer un terme d'aéronautique par les médias, entre la liste de M. Tapie et la liste du Vicomte. Néanmoins nous réussimes à nous maintenir, ce qui est dans les périodes difficiles est déjà un exploit considérable, mais je pense que l'année prochaine doit être une année décisive pour le Front et pour la France et en tous les cas je fixe comme objectif aux élections européennes d'avoir + de 20% des voix. C'est un objectif raisonnable si l'on considère que les dernières élections nous ont accordé 15% des voix et que le camp des adversaires de Maastricht qui aurait du gagner le référendum, si le peuple Français n'avait

été manipulé par les tristes palinodies du Président de la République, jetant en quelque sorte sa prostate malade dans la balance électorale.

En effet, il n'y a pas de quoi rire, Mesdames et Messieurs, car le résultat en a été tragique. Cet homme qui se prêtait chaque année avec complaisance, à un examen médical qui nous assurait qu'il était en bonne santé, savait que depuis des années il était atteint d'un cancer de la prostate et c'est quand il a su avec ses sbires que le référendum allait aboutir au non, que les Français allaient refuser l'Europe de Maastricht que quelques jours avant le scrutin, spéculant sur l'indulgence ou la compassion que pourrait avoir pour un vieillard malade tout ce qui dans le pays l'était aussi et leur famille, a annoncé qu'il allait être opéré d'un cancer de la prostate. Je fus le seul, je vous le rappelle, à protester à la télévision sur ce sujet, dans l'indignation générale et que partagèrent à l'écran, ça vous étonne moins aujourd'hui que ce jour là, M. Pasqua et M. de Villiers. Or, contre Maastricht, le référendum a fait 49% de voix, certes il y a eu dans ces 49% les voix communistes, mais que représentent-elles aujourd'hui ? 10%. Il y a eu un certain nombre de voix gaullistes, mais comment ces gaullistes là s'y retrouveront-ils entre M. Debré, M. Séguin, M. Toubon, et quelques autres qui sur le problème de l'Europe ont des opinions totalement contradictoires.

Mais, donc, il est raisonnable d'espérer au minimum de faire la moitié de ces voix là, à condition bien sur, à condition d'avoir de l'audace, de l'imagination et de mobiliser nos sympathisants et nos électeurs autour de ce projet. Il s'agit de rassembler largement les opposants à la politique de Maastricht, au fédéralisme européen à la disparition de la France, de constituer une liste d'union autour du noyau solide des députés européens, dont le Front National dispose et en Europe, du Groupe des Droites, avec l'espoir que plusieurs mouvements européens amis arriveront à envoyer à Strasbourg assez des députés pour constituer un groupe de patriotes capables de s'opposer à la tradition fédéraliste. Nous ne devons pas avoir peur et bannir tout repli sur nous-mêmes. S'il y en a qui se satisferaient d'une consolidation de nos résultats, ce n'est pas mon cas, et je fais confiance à notre peuple dont les ressources patriotiques sont cachées mais latentes, comme l'ont démontré les manifestations d'enthousiasme patriotiques, qui ont salué la victoire de l'équipe de France de football.

Il faudra, il est vrai, mieux faire connaître le vrai visage du Front National à tous les Français et à toutes les Françaises qui doivent prendre conscience que nous sommes mus par l'amour de la France et des Français, et la volonté de les défendre face aux terribles menaces qui pèsent sur eux, et aux fléaux de pauvreté, d'insécurité et de chômage qui frappent déjà des millions d'entre eux.

Nous devons dépouiller la tunique de Nessus, et ôter le masque empoisonné que les médias nous plaquent sur le visage pour nous discréditer. Et je proposerai dans mon prochain discours de la fête des BBR une campagne de désintoxication médiatique et de mobilisation de tous nos électeurs et partisans pour obtenir dans notre pays le droit que nous assurent les contributions fiscales que nous versons de bénéficier au moins des antennes de station des radios et de télévision du service public. Il faut aussi agir sur les secteurs de l'opinion où notre action est la plus mal comprise.

Les femmes. Si l'on en croit les sondages. Car, pour 20 électeurs masculins, nous n'aurions que 10 électrices. Il y a là un déficit dont je ne connais pas véritablement les raisons car le Front National a toujours défendu les valeurs de la famille Française, mais je pense qu'il s'agit là d'un effort d'explication à faire, un effort de contact, et que précisément les femmes du FN doivent elles aussi participer à effectuer en allant au devant des électrices et en engageant avec elles des conversations capables de les inciter à voter pour le Front National.

Les Français d'Outre-Mer. Vous avez vu qu'il est souvent affirmé que le Front National étant raciste, il ne peut pas compter sur les voix des Français, originaires de nos départements de nos territoires d'outre-mer. Or, le FN a toujours affirmé que nous n'avons d'autres critères que ceux de la nationalité et du patriotisme, et que nous ne prenons pas en compte les différences de races ou de religions.

Et puis un effort aussi, en faveur des Français naturalisés, qui sont quelques fois plus sensibles que d'autres aux calomnies et aux diffamations qui sont portées contre nous, et d'abord ceux d'origine européenne, espagnols, Portugais, Italiens, Polonais, Grecs, Yougoslaves et autres. mais aussi ceux qui ont rendu service à notre pays et, légalement entrés en France, affichent ouvertement leur attachement à la France. Nous devons, malgré la haine du milieu politico-médiatique et son comportement totalitaire, réveiller les Français avant qu'il ne soit tard, en vous rappelant que le slogan, avant qu'il ne soit trop tard, était celui de la première affiche du FN en 1973.

Si, le système devait maintenir la décision injuste et infâme qui m'a frappé à Versailles, alors nous aurions un thème de combat exaltant et d'une puissance insoupçonnée, la lutte contre une injustice et une persécution qui dès lors apparaîtrait clairement aux yeux de tous les Français.

Qu'il soit clair que nous n'avons pas d'ambition personnelle et que nous n'agissons que pour la France.

Croyez-vous, par exemple, que, quand j'ai évoqué la possibilité, l'éventualité, de demander à ma femme, Jany, de prendre éventuellement ma place à la tête de la liste européenne, je n'ai pas pensé aux lourdes exigences et aux risques que je lui faisais courir. Familier de l'enfer politique en France, alors arracher ma femme à la tendresse du foyer était en effet une décision qui était lourde de responsabilité, mais je l'ai évoquée pour précisément répondre du tac au tac à nos adversaires, et ne pas accepter l'idée que se sont les tribunaux et les médias qui désigneraient chez nous les candidats du Front National.

Si je l'ai fait, c'est parce que je crois que nous allons vivre les affres d'une bataille dont l'enjeu est la survie de la France. Dans cette guerre à mort que les puissances du mal nous ont déclaré, tout le monde doit être au créneau, quelque soit sa religion, sa race, son sexe, son âge. On sait d'ailleurs, qu'il n'y a pas d'âge pour les braves et que comme le disait Jean Madiran, « le temps est venu où les braves gens doivent être des gens braves ! ». Avant de conclure chers amis, je voudrais une fois encore, remercier, tous ceux qui ont préparé cette université d'Été du FN. La 14ème du genre. Et surtout, Bernard Antony et Marie-Christine Boutonnet. Ceux qu'ils l'ont accueillie, la ville de Toulon, sa municipalité et son maire Jean-Marie Le Chevallier et la population toulonnaise. Ceux qui l'ont animée et enseignée et vous, très chers amis, qui en avez été, à tout âge, mais rajeunis par l'étude, les étudiants assidus. Je voudrais à l'avance vous donner rendez-vous déjà les 19 et 20 septembre à notre fête des BBR, sur la Pelouse de Reully à Paris. Et je voudrais apporter mon soutien fraternel à nos 3 candidats aux élections législatives des 20 et 27 septembre.

Mme le Docteur Joëlle Melin à Aubagne

M. Philippe Eymerie à Dunkerque

et bien sur ici à Toulon Cendrine LE CHEVALLIER

pour qu'elle reconquière le siège qui lui a été volé après avoir été volé à son mari. Tout ce que nous faisons, nous le faisons par amour de la France, même si ces mots aujourd'hui apparaissent, provisoirement au moins, désuets.

Au service de la France, de la France terrestre, telle que Dieu l'a assignée à notre peuple depuis des millénaires, de ses montagnes, de ses plaines, de ses lacs, du plus grand de ses fleuves au plus petit de ses ruisseaux et de ses « écoute s'il pleut », de ses mers et de ses îles, de son ciel, de son parfum, de sa terre pétrie de sueur, de sang et de larmes.

Car la France est charnelle. Elle est faite a dit Chaunu de plus d'un milliard d'hommes et de femmes qui ont aimé travaillé, lutté, souffert sur son sol. La France des morts dont le souvenir pour nous est impérissable, surtout quand ces morts sont tombés pour elle et sa liberté.

La France des travailleurs de la terre, de la mer, des usines, des bureaux, des laboratoires et la France des familles où se construit l'espoir et l'avenir. La France des Saints et des martyrs, des héros, des prêtres, des savants, des poètes, des paysans, des artisans et des artistes, des ouvriers, des commerçants, des ingénieurs, des médecins, des serviteurs de l'Etat, des soldats, des marins, des aviateurs, des mousquetaires, des corsaires. Sans oublier, la France des faibles et des pauvres, celle qui souffre dans le silence ou dans les hôpitaux, celle qui connaît l'injustice, le désespoir, la vieillesse, la pauvreté, la solitude. La France des oeuvres humaines, celle des provinces, et des communes, la France historique des Rois, des Empires et des Républiques, celle des élans d'unité et des sursauts, celle aussi des déchirements et des fureurs révolutionnaires, celle des jours calmes et des jours d'épreuve, celle des heurts et des malheurs de son grand peuple Français.

La France des sciences et des techniques, celle des lettres et des arts : architecture, sculpture, peinture, musique, danse, poésie, théâtre, cinéma, chant, chanson, cuisine, couture que sais-je encore. Celle surtout de sa langue belle et forte, mais aussi celle de ses petites soeurs du terroirs. Nous aimons la France, pour son âme pétrie de chrétienté et d'humanisme, nous aimons son esprit, son coeur, ses sentiments et ses passions, la France de chair et de sang, de larmes, de peines et de joies.

Nous nous battons pour qu'elle soit belle grande, juste, forte, droite, généreuse mais surtout indépendante et souveraine dans la paix des nations de bonnes volontés. »

Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., Annecy, 30 août 2002

« Je me dois, en clôture de cette Université d'été (à suspense) d'exprimer, en votre nom à tous, mes remerciements :

A Dieu, d'abord qui nous a donné le cadre féérique d'Annecy, de son lac, de ses montagnes, et comme nous l'espérons de son soleil sans qui, selon les vers d'Edmond Rostand, « les choses ne seraient que ce qu'elles sont. »

Au Conseil d'Etat, qui a clairement affirmé le Droit et condamné ceux qui l'avaient violé ainsi qu'à nos juristes, toujours sur la brèche : Marine Le Pen, Marcel Ceccaldi, Maîtres Wagner et Wallerand de Saint-Just.

A la Direction et au personnel de l'Impérial Palace, joyau de l'hôtellerie française qui ont eu à cœur de nous faire oublier les difficultés que d'autres nous avaient créées.

Aux cadres supérieurs du Front qui ont fait l'honneur de leur présence, Bruno Gollnisch, J.P.Reveau, Dominique Chaboche.

Au régional de l'étape, Dominique Martin.

Aux responsables de l'IFOREL et de l'Université qui les ont organisées sans jamais se résigner malgré les embûches : Bernard Antony, Michel Hubault, Marie-Christine Boutonnet, Christelle Bouchet, Micheline Bruna et Francine Commange, ainsi qu'à tous ceux qui en ont animé les travaux, cette semaine durant.

A notre DPS, toujours solide au poste, discret et efficace.

A vous tous, amis, participants, invités et aussi journalistes qui feront connaître nos positions, Merci !

Un petit clin d'œil aux contre-manifestants dont la démonstration saugrenue d'intolérance a le mérite d'avertir les lecteurs des journaux de gauche de la tenue de notre université.

*

Après les exposés et débats remarquables de l'Université d'Été sur le thème de la Démocratie totalitaire, vous me pardonnerez de me placer sur le terrain concret de la politique.

Nous avons bien raison de nous préparer à livrer la bataille de France !

Elle fut tout au long une bataille de mots, un combat sémantique pour essayer d'arracher au piège des mots imposé par les tenants de la Pensée Unique. Et d'abord ceux magiques (au sens de la magie noire) de République et de Démocratie, utilisés comme des antonymes, c'est-à-dire pour dire l'inverse de leur acception commune.

Cette technique qui relève du terrorisme intellectuel (soft) n'est pas innocente ni seulement grotesque. Elle vise à faire perdre leurs repères aux citoyens, par elle, décervelés !

Elle sert aux responsables politico-médiatiques à couper le peuple des réalités qu'il est pourtant chargé souverainement d'apprécier, c'est-à-dire alors réduit à une masse d'ilotes aveuglés, assourdis, hébétés par les propagandes unanimistes et monolithiques.

Elle a pour objectif de masquer les vrais problèmes soit, en n'en parlant pas, comme celui, tabou, de l'immigration, soit en affectant de croire que les voyous de banlieue sont les jeunes ou que les immigrés clandestins, par définition délinquants, ne sont que des gens à qui on aurait simplement omis de remettre les papiers auxquels ils ont droit.

Et pour le démontrer, ils envahissent les lieux les plus sacrés, religieux et historiques comme la Basilique de Saint-Denis, lieux toujours exclusivement catholiques, jamais temples, mosquées, synagogues ou loges maçonniques, mais surs il est vrai, d'y trouver un accueil complaisant, preuve s'il en était besoin qu'ils considèrent l'Eglise de France comme le ventre mou de notre civilisation et Mgr de Béranger, comme un dignitaire stalinien. Ce procédé d'angélisation de la gauche, n'est ce pas chère Arlette, est à l'inverse de la diabolisation de la droite où le patriotisme est baptisé fascisme ou nazisme et où les positions politiques de contestation du système sont réputées d'extrême-droite, puis d'extrémisme ; formule que le Président de la V^e décadente utilisera comme un talisman toute la campagne présidentielle.

Justement dénoncé par Upinsky dans son livre, « La parole ou la tête coupée. »

Cette révolution du langage imposée par l'enseignement et les médias peut aller jusqu'à sanctionner judiciairement des mots adultérés employés dans leur sens premier, ainsi en a-t-il été par exemple des mots comme détail ou sidaïque, réputés impies, voire de jeux de mots sans malice mais peut-être sans finesse.

En France, il faut surveiller son langage partout, y compris, à la table familiale, comme on le faisait dans la rue ou dans les cafés pendant l'occupation.

Nous avons tous à l'esprit, le souvenir de l'attitude abjecte de la petite fille de notre camarade Lagier, dénoncé devant la Cour d'Assise comme en Union Soviétique, et accusé d'avoir tenu en famille, des propos jugés racistes qui allaient permettre de condamner cet homme coupable d'homicide par imprudence pour assassinat raciste et après de nombreuses années de prison l'y fera mourir.

Honte, oui, honte à ceux qui se servent des enfants pour combattre les adversaires qu'ils n'osent pas affronter à la loyale dans des débats télévisés, pourtant de tradition dans tous les pays démocratiques.

Honte à ces gouvernements provocateurs qui créent ou font créer par leurs sicaires des délits ou des crimes pour pouvoir les imputer hypocritement à des innocents. Nous avons là encore à l'esprit les affaires de Carpentras, du Pont-Royal et de Mantes-la-Jolie !

Honte à ceux qui font violer les libertés des citoyens, en les faisant agresser sous le nom de « harcèlement démocratique » par des milices stipendiées ; ou qui font, comme Ceaucescu, leur ancien ami, écouter leurs adversaires par les services de l'Armée (on notera que les noms des victimes, surtout les nôtres, n'ont pas été rendu publics. Je ne citerai que pour mémoire les diffamations ou provocations de certains journalistes véreux qui nous ont contraint à les poursuivre (et à les faire condamner par la justice) voire de certains pontes du régime, qui, eux il est vrai, semblent échapper à la loi commune et pas seulement dans les affaires de diffamation.

Bataille, bataille juridique, bataille financière, bataille politique, médiatique. Rien ne nous a été acquis sans combat. Songez que pendant un an, il a été diffusé des milliers de tonnes de propagandes avec un effort sans précédent pour notre mouvement dans la communication. Entre Juillet 2001 et Juin 2002, j'ai participé à 53 réunions ou meetings, 72 conférences de presse, 72 émissions Radio, 67 émission TV, 515 entretiens avec la presse écrite, régionale, nationale et internationale. 4 soirée électorale avec au soir du 1er tour plus de 400 journalistes et plus de 1000 au 1er Mai. 36 week-end sur 52. Sans compter les émissions auxquelles ont participé tous les cadres du Front National.

Conscient comme la tortue de la fable que nos jambes étaient plus courtes que celle des lièvres du système, nous sommes partis d'aussi loin que possible : le 1er Mai de l'an 2000 sous l'égide de notre héroïne nationale Jeanne d'Arc.

La campagne, nous le savions, coûterait plusieurs dizaines de millions, que nous comptions emprunter aux Banques, dont c'est le rôle, en offrant les garanties d'usage. Hélas, hélas, hélas... Nous avons sous-estimé la force des connivences qui unissent l'Argent à la Politique et nous nous heurtâmes à un véritable mur (d'Argent bien sur) et à des refus unanimes, à l'exception d'une petite banque mais qui n'en prêta pas moins.

Une fois de plus, il nous fallu mobiliser la confiance et le dévouement de nos adhérents et militants, le Front National, y allant lui aussi de son appui.

Nous avions franchi, nous allions franchir, car le problème se posera tout au long de la campagne, comme dans les contes de fées, la première épreuve. Elle n'allait pas être la seule.

Il nous fallait aussi réunir les signatures de quelques centaines de maires, ne pouvant compter que sur 140 conseillers régionaux.

Nous nous étions mis à l'abri, du moins le croyions-nous, des pressions qui pouvaient s'exercer sur eux, en leur faisant signer un engagement d'honneur préalable.

Ce n'est qu'à quelques semaines du scrutin que nous découvriions avec angoisse que 200 d'entre eux, sous les pressions et les menaces, reniaient leurs signatures et acceptaient de se déshonorer.

Dans le même temps Mégret recevait trois cent signatures RPR-UDF venant de deux régions de l'Est.

La manœuvre de l'Elysée était claire, il s'agissait de substituer avec la complicité de tous les échelons du Système, au chef de la Droite Nationale, le félon secrètement rallié.

Il fallait avoir le cœur bien accroché, nous l'eûmes. Et en quelques jours, Carl et les équipes de téléphonistes bénévoles du paquebot et des fédérations réussissaient à réunir les 200 signatures manquantes.

Honneur à tous ces Maires, nationaux et où démocrates, qui ont évité une injustice majeure.

Peu de gens savent quelle somme d'efforts, de sacrifices et de dévouement a été dépensée pendant cette campagne d'un an, menée contre vents et marées, avec des moyens cent fois inférieurs à ceux de nos concurrents.

Notre récompense, formidable surprise pour le monde politique, mais espérance comblée pour nous fut la 2^o place du 1^{er} tour et l'élimination du 1^{er} ministre socialiste Jospin.

Cet événement considérable allait déclencher dans tout l'Etablissement français une véritable panique et le conduire à porter toutes ses forces au secours de Chirac, pourtant donné vaincu au 2^{ème} tour.

Aucun procédé, aucune diffamation, aucune manipulation de l'opinion ne fut négligée. Ce fut là une démonstration éclatante du fait que la France était devenue une démocratie totalitaire, celle où les fonctionnaires de l'Etat, laïcs et républicains faisaient descendre dans la rue les enfants des écoles, les lycées, les collégiens avec les mots d'ordre de haine et de mort contre le candidat de l'opposition nationale.

Vous connaissez la suite et le rebond décevant de la campagne législative dont le très fort taux d'abstention allait nous coûter une perte de subvention annuelle de l'ordre de 10 millions de francs.

Cela étant, l'année 2002 restera incontestablement comme celle de notre succès à la Présidentielle.

Un succès électoral tout d'abord, lorsqu'on songe aux 6 millions d'électeurs qui ont voté pour nous, en dépit du déploiement, entre les deux tours, d'une propagande soviétoïde à l'ampleur inégalée dans l'histoire politique française.

Aussi un succès psychologique, puisque avec ce deuxième tour, l'espoir d'un changement est né.

Les Français ont aimé notre campagne, apprécié notre lucidité et notre persévérance, nos thématiques, telles que celle de la République référendaire, car ils se rendent compte qu'aujourd'hui la société politique classique, parlementaire et représentative, est bloquée, empêchant la réforme fiscale, administrative, éducative ou sociale.

Dans leur esprit, le référendum est devenu la seule voie de réforme et de gouvernement, la seule véritable source de légitimité du pouvoir.

A l'heure des tours de passe-passe raffarinesques et autres attermoissements gouvernementaux divers et variés – j'y reviendrais – je crois indispensable de poursuivre notre campagne sur ce thème, par voie d'affiches et de tracts.

Ce succès marque indubitablement une étape fondamentale dans l'ascension historique du Front.

Que de chemin parcouru depuis 1972, année de création du mouvement et 1973, première épreuve électorale.

Que de chemin parcouru depuis notre percée électorale qui est apparue aux municipales de Paris en 1983, puis à Dreux, puis la législative partielle d'Auray et enfin les élections européennes de 1984 où nous obtenions 10 députés.

Depuis le groupe à l'Assemblée nationale en 1986, nous avons participé à tous les scrutins français et européens.

Certains ont vécu avec nous, depuis le tout début, la joie de nos victoires, mais plus souvent, il faut bien le dire, les tempêtes et les échecs.

Ils ont une place toute spéciale dans nos cœurs et dans la mémoire du Front, et je pense aujourd'hui à Marie Josée Rolland, qui est ma secrétaire particulière depuis 17 ans, et qui va, sans s'éloigner du mouvement, revenir à une activité professionnelle « civile ».

On peut même dire qu'elle a voué sa vie à notre service, et à ce titre, comme à bien d'autres, elle est naturellement le premier invité d'honneur de notre Congrès de 2003. Car c'est au printemps de l'an prochain que nous tiendrons notre congrès statutaire ordinaire, rehaussé de la célébration officielle du trentième anniversaire du FN, dans un cadre et une dimension prestigieuse.

Confrontés à des difficultés sans précédents, nos compatriotes ont compris les dangers de l'immigration de masse aggravés par la dérive euromondialiste et le démantèlement de la structure nationale de la France. Ils perçoivent la dégradation du climat civil et social en raison de l'explosion de l'insécurité. Ils mesurent aussi toute la pertinence de nos analyses sur l'asphyxie fiscale, la dictature du politiquement correct et de la Pensée Unique, sur les conséquences du laxisme moral et de la dénatalité, la permanente inquiétude du chômage et le drame des retraites.

Tous nos avertissements, hélas, se révèlent aujourd'hui fondés.

Ils devraient inciter les pouvoirs publics à mettre en œuvre les mesures que nous préconisons.

*

Ils ne font, hélas, que déchaîner chaque jour davantage la fureur totalitaire de nos adversaires, tandis qu'on a donné à de nombreux français une image diabolisée et mensongère du Front national et de son Président.

Comment a-t-on construit cette image de violence ?

Comment a-t-on fait naître cette peur irrationnelle de notre mouvement, qui pourtant n'a jamais cessé d'affirmer qu'il inscrit bien évidemment son action dans le cadre constitutionnel existant et dans le respect scrupuleux des lois de la République ?

Par les mensonges, les montages et les manipulations médiatiques.

Ainsi, certains médias, quant ils évoquent la fête des BBR ou le 1er mai, ne montrent que les deux ou trois excités qui traînent aux abords de la manifestation.

Tous les partis politiques subissent la présence de ce genre d'individu lors des réunions publiques.

Il ne faut donc pas confondre présentation médiatique et réalité politique. Le Front National représente des millions d'électeurs, lesquels n'ont bien évidemment rien à voir avec les groupuscules de « skinheads », qui ne sont pas admis dans nos défilés.

Par des faux témoignages, par des ouvrages apparemment savants d'intellectuels engagés, par des photos tendancieuses on a fait croire à une partie de notre peuple que le Front se réclame du nazisme, et qu'il n'est composé que de skinheads.

On a fait croire cela à de nombreux français, de la même façon qu'au Moyen Age, on a pu faire croire à l'existence des sorcières.

De nombreux moines ont rédigé des ouvrages savants sur la sorcellerie, des procès furent organisés, qui conduisirent de nombreuses femmes au bûcher.

La main sur la Bible, des témoins certifiaient avoir vu, la nuit de Walpurgis, des sorcières qui traversaient le ciel sur leur balai pour aller s'accoupler avec le Diable sur le Blocksberg.

Certaines accusées avouaient même que le sexe de Satan était cerclé d'écaille et son sperme glacé.

Pour le FN comme pour la sorcellerie jadis, la rumeur donne naissance à l'affabulation.

Peu à peu, par les effets de la criminalisation de notre mouvement et de nos idées, on a interdit aux Français de penser, de réfléchir aux problèmes de notre société.

C'est ce qui fonctionne le mieux dans la chape de plomb du politiquement correct : l'auto-censure.

Beaucoup de Français s'interdisent de parler de certains sujets puisque le Front en parle. En parler ou même simplement y penser, ce serait en effet être comme le Front, c'est-à-dire nazi.

C'est ce terrorisme intellectuel, totalement irrationnel qui justifie que notre mouvement soit aujourd'hui proprement exclu du champ politique officiel. Ainsi, même devant la mort ils ne respectent rien. On enterrait l'Abbé Greffier mort à 97 ans après une vie consacrée à Dieu dans la fidélité à ses vœux religieux et à son patriotisme français. Ses obsèques ont été celles d'un paria. Il n'y avait là ni représentants de l'Eglise catholique, ni de la municipalité, ni des organisations d'anciens combattants. Seul, le drapeau du C.N.C. de Roger Holeindre témoignait de notre fidélité, ainsi que deux Conseillers régionaux du FN et moi-même.

En effet, au lieu de s'atteler à la résolution des nombreux problèmes de notre pays, le gouvernement Raffarin n'a rien trouvé de mieux à faire que de casser le thermomètre, c'est-à-dire de priver le Front National de toute chance d'obtenir des élus, à l'Assemblée nationale, où il n'en a plus depuis 1988, au Parlement européen et dans les Conseils régionaux.

Tout les dirigeants du PMU, pardon de l'UMP, l'avouent cyniquement : la réforme n'a pas pour but d'améliorer l'efficacité institutionnelle ou la représentation des opinions, elle vise à bâillonner une seule formation, le Front National...

C'est clair, c'est officiel, on en discute en toute sérénité dans les dîners en ville, dans les salons de l'Assemblée, voire dans les amphis de Science-Po....

Peu importe d'ailleurs que le pluralisme, clef de la liberté du suffrage, en prenne un coup. On sait bien que pour abattre le Front, tout est bon y compris le pire.

Ce mépris pour les millions d'électeurs nationaux est un déni de démocratie. Il témoigne d'un cynisme écœurant, et montre bien l'état de corruption du cloaque politicien.

On est là au cœur d'une tradition bien française.

Conformément à l'adage d'Edgar Faure, pour régler un problème, on ne s'attaque pas à ses causes, on supprime ceux qui le posent....

En 1986, la suppression de la proportionnelle au profit du scrutin majoritaire à deux tours visait déjà à priver le Front de toute représentation à l'Assemblée.

Cela ne suffisait pas, semble-t-il à assurer ad vitam aeternam la rente politique que ces messieurs et ces dames considèrent comme légitime, car le peuple n'en a pas moins continué à porter ses suffrages sur le Front national.

Hantés par le souvenir des triangulaires suicidaires lors des Législatives de 1997, dont ils portent seuls la responsabilité, ayant toujours refusé, pour des raisons mystérieuses, la sage tactique du désistement national au profit du candidat arrivé en tête au premier tour, hantés disais-je par leur propre sottise, les chiraquiens vont adopter la règle du maintien des deux seuls candidats arrivés en tête au premier tour.

Cela favorisera, pensent-ils, les duels entre l'UMP et les compères du PS, au détriment notamment de l'UDF et du Front national.

Après la cohabitation institutionnelle entre Chirac et Jospin, après la cohabitation des idées entre « la gauche » entre guillemets et « la droite » entre-guillemets au 2ème tour de la Présidentielle, on a la cohabitation de l'UMP et du PS grâce au nouveau mode de scrutin. On évolue ainsi vers le parti unique : UMPS : Union de la majorité pour le socialisme.

Je dis cohabitation, mais cette réforme consacre en fait le parti unique gauche-droite, confluent des sociaux-libéraux et des libéraux-sociaux réunis pour une nouvelle Grande Marche, sur le Sentier Lumineux de la haine de la nation et du lepénisme...

Pour nous abattre, la Chiraquie croit avoir trouvé l'arme miracle, comme l'apprenti sorcier de Walt Disney croyait avoir résolu, par magie, l'éprouvant nettoyage du vieux manoir...

La surprise du premier tour de la Présidentielle aurait pourtant dû leur enseigner la prudence....

Car si pour une raison ou une autre, les vents politiques tournent en notre faveur, la nouvelle règle, loin de nous exclure du jeu électoral, démultipliera notre percée.

C'est d'ailleurs aussi l'erreur de la réforme du mode de scrutin aux régionales et aux européennes.

Non qu'une réforme électorale n'ait été nécessaire pour améliorer la participation du peuple à l'exercice de sa souveraineté. Elle aurait rendu au Parlement ses responsabilités politiques en organisant une représentation équitable des courants d'opinion. En respectant les droits et libertés de l'Opposition. En réformant la procédure de l'élection présidentielle. En assurant le contrôle de l'exécutif et de l'administration. En instituant le vote familial. Hélas, le but exclusif de Raffarin est exactement inverse. Il ne s'agit pour lui que de renforcer l'hégémonie de ses partisans.

La réforme des régionales poursuit celle de Jospin, adoptée en 1999 et qui n'a pas encore été appliquée. Désormais, la liste arrivée en tête au premier tour obtiendrait 25% des sièges, les sièges restant étant répartis entre elle-même et tous les autres...

Là encore, Raffarin croit diminuer le nombre de conseillers régionaux frontistes : je vous le disais, c'est l'alpha et l'oméga de sa politique. Il devrait s'entraîner au lancement du boomerang et faire attention à ne pas le prendre dans la figure.

Quant aux députés européens, ils seront désormais élus dans le cadre des 22 régions, ce qui en fera les mandataires des régions et non plus les représentants de la nation.

C'est bien là l'accomplissement d'un vieux projet des eurocrates, et il était d'ailleurs logique de porter un coup à la nation en même temps qu'au Front, puisque seul le Front incarne et porte l'idée nationale dans le paysage politique français.

De ce point de vue, je ne conteste pas la cohérence des choix chiraco-raffarinesques, j'affirme seulement qu'ils sont à la fois électoralement risqués, moralement indignes et politiquement totalitaires...

Je voudrais rappeler en effet que ces réformes électorales s'inscrivent dans une politique générale de la terre brûlée, qui n'entamera jamais la détermination des électeurs, des militants et des cadres du Front National, mais qui risque de nous priver des moyens les plus élémentaires de défendre nos idées.

La liberté de réunion est en cause, lorsque notre mouvement est privé d'endroit pour se réunir, ou pour organiser une grande fête populaire.

Alors même que depuis 1981, date de la première édition à La Roche – Couloir dans les Yvelines, le Front national organise la grande fête patriotique des Bleus-Blancs-Rouges tous les ans en septembre, il n'y en aura pas en 2002, en raison des refus systématiques et totalitaires de l'ensemble des institutions d'Ile de France de nous louer un terrain.

Cette année, changement de majorité oblige, la mairie de Paris a opposé une fin de non recevoir à notre demande de location de la pelouse de Reuilly où, depuis 10 ans, dans un climat bon enfant et totalement sécurisé, des dizaines de milliers de Français pouvaient profiter des stands et des animations, avant d'écouter le grand discours de rentrée politique. Tous les terrains et hippodromes de Paris et de la région parisienne sont, selon la terminologie des organismes officiels, « occupés », « indisponibles » ou « non affectés à l'usage des manifestations politiques ».

Là encore, c'est la politique de la terre brûlée.

Nous ne trouvons pas d'endroit pour nous réunir, de la même façon que l'on nous refuse l'accès à tous les grands moyens de communication. Il n'est que de voir l'iniquité de notre temps de parole médiatique depuis 20 ans...

On voit bien le caractère insidieux des méthodes utilisés contre nous. On ne nous interdit pas, ce serait trop gros, trop choquant, au pays des libertés, mais nous sommes privés de l'exercice effectif de nos droits.

C'est cela, le totalitarisme à visage démocratique : derrière une façade de pluralisme absolu, de libertés universelles, seuls certains jouissent concrètement des droits fondamentaux.

La démocratie totalitaire, terme employée récemment par Jean-Paul II, ne date d'ailleurs pas de notre temps : on la trouve déjà sous la plume de Bertrand de Jouvenel (dans son livre *Le Pouvoir*), et a fait l'objet d'une analyse minutieuse par un auteur américain, Talmon, dans un ouvrage sur la Révolution Française paru en 1952.

Selon lui, la Terreur est née d'une formule extraite du Contrat social de Rousseau : « si donc, lors du contrat social, il s'y trouve des opposants, ce sont des étrangers parmi les citoyens... ». Rappelons-nous aussi que Jacques Delors, alors qu'il était Président de la

Commission européenne affirma que ceux qui n'étaient pas européistes n'avaient pas leur place dans l'hémicycle.

Robespierre n'avait plus qu'à désigner les réfractaires – réels ou supposés - au nouvel ordre politique et moral, et ceux-ci étaient retranchés de la société. Ils ne pouvaient bénéficier de la protection des lois et encore moins d'un droit à la parole dans la vie politique. Il était même légitime, voire moral, de les guillotiner...

Cette logique de terrorisme effréné aboutit évidemment aux pires excès.

Un autre exemple, encore plus proche de nous, le montre à l'évidence.

Le FN est aujourd'hui dans la situation des partis paysans dans les démocraties populaires entre 1945 et 1950 : tolérés, en liberté surveillée, avant même d'être liquidés, juridiquement puis physiquement...

On me dira que nous n'en sommes pas là.

C'est méconnaître le fanatisme engendré par les mécanismes de la démocratie totalitaire à la française.

8 militants du Front National ont été assassinés depuis 1986, 7 attentats à la bombe ont eu lieu entre 1992 et 1999 contre nos permanences à Marseille, sans même évoquer le nombre faramineux d'appels au meurtre du Président et des militants du FN sur Internet et dans la rue.

Nos adversaires devraient pourtant savoir que la violence n'entamera pas notre volonté.

Toutes ces méthodes de voyous, toutes ces manœuvres aboutissent heureusement à l'inverse de l'effet escompté.

Grâce à monsieur Raffarin, le Front national est une nouvelle fois au centre de la vie politique française, preuve de la pertinence de ses analyses et de ses solutions.

*

Je comprends d'ailleurs que le Premier Ministre préfère s'occuper de ses adversaires plutôt que de la France.

Depuis trois mois, de reculades en maladresses, il apparaît pour ce qu'il est : un communicant à court d'audace et de volonté, un marchand d'image sans projet autre que la fusion de la France dans le magma euro-mondialiste.

Prenons d'abord l'exemple de la réforme fiscale : annoncée par le candidat Chirac à grand renfort de trompettes médiatiques, la baisse de l'impôt sur le Revenu de 30% sur 5 ans a vécu la vie d'un Super-mensonge, c'est-à-dire le temps d'un effet de manche médiatique.

On nous explique désormais – les élections sont passées – que ni l'Europe, ni la croissance ne permettent de tenir cette promesse.

En effet, en l'état actuel de nos engagements européens, la France n'est plus maîtresse de sa politique fiscale puisqu'elle a adhéré au Pacte de Stabilité.

A Séville, Chirac s'est engagé à ramener le déficit sous la barre des 0,5 % du Pib en 2004. Dès lors une baisse continue des impôts en 2003 et 2004 entraînerait une nouvelle dégradation des comptes, étant entendu qu'on sait bien qu'il n'y aura pas de diminution de dépenses équivalente.

On se souvient en effet du spectacle surréaliste d'un Ministre de l'Economie, monsieur Mer, désavouant les propos du Ministre délégué au Budget – Alain Lambert – qui avait évoqué « une baisse nette » des effectifs de la fonction publique.

Une fois de plus, la preuve est faite que Chirac ne veut, ou ne peut mécontenter les syndicats de gauche. Certainement par manque de courage – on connaît le bonhomme -, et puis aussi parce qu'il faut bien faire plaisir à ceux qui l'ont élus, socialistes et communistes ; communisme qu'il n'a d'ailleurs jamais condamné pour ses 100 millions de morts.

Vous le voyez, on est désormais bien loin des baisses d'impôts, et même plus, le gouvernement commence à évoquer la hausse de la redevance-télé et des cotisations, pour faire face au passage à 20 euros de la consultation des généralistes...

Vous le savez bien, mesdames et messieurs, les reniements n'effraient jamais les politiciens car comme le disait Edgard Faure, ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent.

Dans l'opposition, les amis de Raffarin n'ont eu de cesse de fustiger les 35 heures et les emplois-jeunes, jugés improductifs et coûteux.

La loi Aubry ne sera pas remise en cause – là encore pas question de se mettre à dos les sympathiques syndicalistes qui ont appelé à voter Chirac !

Quant aux emplois-jeunes, ils disparaissent au profit des contrats-jeunes, subtilité sémantique qui n'amène au 7ème ciel que les spécialistes appointés de l'onanisme politique, puisqu'on passe d'emplois publics purs à des emplois privés subventionnés... par l'Etat, c'est-à-dire à nouveau par le contribuable !

En matière d'immigration, là aussi, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Il est vrai que Chirac est un immigrationniste déclaré. Je crois honnêtement que c'est la seule, je dis bien la seule, conviction ferme de cet homme. Il s'est d'ailleurs opposé à des sanctions infligées aux pays d'émigration ne contrôlant pas leurs frontières, lors du sommet de Séville.

En revanche, les candidats UMP, eux, ne pouvaient faire appel qu'aux seuls électeurs de droite.

Ils avaient donc promis de fermer le centre de Sangatte : non seulement il n'en est plus question, mais les autorités administratives cherchent partout sur le territoire des endroits discrets pour ouvrir de petits centres – supposés moins visibles par nos compatriotes !

Et hop, tour de passe-passe

Voilà une première raffarinade ! Sur ce sujet, une seconde est en préparation : la réédition de l'opération de régularisation « Chevènement » en 1997.

Il a suffi que des immigrés en situation irrégulière occupent la Basilique de Saint-Denis pour qu'une délégation soit reçue au Ministère de l'Intérieur, sommant le Ministre de procéder à une régularisation sans conditions.

Sarkozy, l'homme qui il y a quelques semaines encore voulait accroître le nombre des reconduites à la frontière, n'a rien dit.

Finies les fanfaronnades, terminé, les parties de bicyclettes gendarmiques et la visite des commissariats qui s'empressent de sauter une fois le ministre parti, l'air déterminé et le ton assuré qu'affectionne l'ancien Ballardurien.

On connaît la suite. Des circulaires discrètes seront envoyées au Préfets pour procéder aux régularisations, et les rares immigrés non régularisés ne seront pas expulsés. Comme d'habitude.

C'est çà, la méthode du cousin de Tartarin de Tarascon : Baratin de Ramascon.

Des effets d'annonce tonitruants, pour aboutir en fin de compte à une pratique inverse, ou dans le meilleur des cas à des micro-mesures sans effet sur la situation.

En matière de sécurité, on avait annoncé la mise sous condition de non-criminalité des allocations familiales. On aboutit au versement des allocations aux centres fermés dans le cas des mineurs délinquants, sauf si le juge maintien le versement aux familles pour des raisons sociales !

Il y a fort à parier que l'exception va vite devenir la généralité – ô étrange hasard ! –

De même, on annonce une belle victoire dans la lutte contre la drogue grâce à l'arraisonnement d'un cargo contenant 2000 tonnes de cocaïne. En fait, seuls 80 kg ont été saisis, au prix de violations répétées des règles du droit international.

J'ai toujours été plus sarcastique que Sarko-stique mais vous avouerez qu'en matière de lutte anti-drogue, on a du mal à croire un ministre qui reçoit les organisateurs de Rave-parties, plaisante avec eux, alors que ces soirées constituent autant de véritables supermarchés itinérants de la drogue ! Et voyez-vous, en recevant en toute priorité les dirigeants des milices antiracistes de gauche, SOS Racisme, LICRA et MRAP, le nouveau ministre de l'Intérieur s'est mis les menottes à lui même.

Décidément, les perspectives de la jeunesse ne s'améliorent pas, d'autant que le Ministre de l'Education Nationale, Ferry, s'est engagé à ne pas bousculer le mammoth, et à maintenir les mécanismes de discriminations positives destinés notamment à permettre aux « jeunes » d'accéder aux Grandes Ecoles, dont Sciences-Po.

Les familles françaises seront ravies d'apprendre ainsi que les efforts des enfants ne seront plus récompensés comme il se doit puisque avec le maintien de ce genre de dispositifs mis en place par les socialistes, la méritocratie, ainsi que l'ascension sociale par le travail sont désormais les vestiges d'une époque révolue.

*

Encore une fois, la droite promet et ne tient rien, s'en tenant à un immobilisme qui consacre la nocive pérennité des lois socialistes dans tous les domaines qui intéressent la vie des Français.

C'est bien la preuve que le Front national est la seule formation qui incarne le changement.

Cet état de fait trace des perspectives encourageantes, que nous ne pourrons concrétiser que par une profonde réforme de notre appareil.

Vous le savez, beaucoup de nos électeurs se sont abstenus lors des élections législatives, entraînant une diminution d'environ un quart de notre subvention publique annuelle. Celle-ci est en effet calculée en fonction du nombre de voix obtenues par chaque parti.

Nous sommes donc contraints de revoir le format et la structure de nos dépenses.

Nous serons probablement amenés à diminuer – temporairement – nos effectifs salariés et à réorganiser nos services.

L'objectif est simple : il faudra faire aussi bien avec moins, et j'entends appuyer les efforts d'économie du Trésorier national, parce qu'il en va de l'avenir de notre combat et de nos idées.

Le Front n'a jamais caché aux Français le caractère ardu et pénible de la tâche de redressement national. Il ne cachera pas la vérité à ses militants, ni ne fuira l'urgence des décisions nécessaires.

Notre détermination et notre courage fondent la grandeur de notre combat.

Je suis sûr que chacun d'entre vous, mesdames et messieurs, a conscience de la nécessité d'aider plus encore le Front, et je pense à l'énergie militante autant qu'aux moyens financiers.

La réforme du mouvement se doit toutefois d'être plus profonde encore.

Le second tour de l'élection présidentielle a révélé les attentes de nos compatriotes.

Ceux-ci plébiscitent les idées du Front, mais il nous ont fait également comprendre qu'il est temps pour nous de devenir un véritable parti de gouvernement, c'est-à-dire une force de proposition prête à assumer les responsabilités du pouvoir.

Il nous faudra donc, et c'est un des enjeux du Congrès de 2003, crédibiliser nos propositions et nos chiffrages, mettre en place une capacité d'expertise auprès des instances de décisions, et pourquoi pas faire appel aux compétences d'hommes du secteur public et du secteur privé...

Ces évolutions, cette aération naturelle de l'appareil, nous permettront d'aborder dans les meilleures conditions les échéances régionales et européennes de 2004.

Le prodigieux bond qualitatif réalisé par le FN dans la politique française, le place en situation alternative du pouvoir socialo-chiracien. La Gauche en soutenant inconditionnellement la candidature d'un Chirac qu'elle dénonçait comme voleur et menteur et en assurant la victoire pour 5 ans de l'UMP s'est disqualifiée sans recours.

Il n'y a pas donc face au Système politicien décadent qu'une seule opposition en mesure de mener demain une politique nationale, seule capable d'assurer l'avenir de la France et des français.

Cette immense responsabilité nous crée des devoirs nouveaux et nous oblige à adapter notre formation à ses responsabilités futures.

Le Congrès de 2003 qui sera aussi celui du 30ème anniversaire du Front doit nous permettre de réaliser les réformes et les adaptations nécessaires de notre appareil.

La réduction de notre subvention annuelle officielle va nous contraindre à des réorganisations internes et à des économies dans certains secteurs, tout en développant certains autres. Il doit engager le mouvement tout entier dans un effort d'adhésions et de soutien financier.

Les futures élections cantonales, régionales et européennes de 2004 peuvent être l'occasion pour nous de rebonds spectaculaires et nous permettre de renvoyer à Raffarin le boomerang qu'il nous destine.

Nous devons tirer tous les enseignements et les conséquences de nos revers et de nos échecs mais aussi nous appuyer sur les incontournables succès obtenus contre vents et marées. Nous devons aussi et surtout veiller à maintenir la cohésion et le dynamisme du Front National et l'affaire Mégret doit être pour nous un enseignement décisif. Le conflit mégrétiste ourdi de vieille date en secret pour s'emparer des leviers du FN a échoué.

Il aura fallu 3 ans pour que les échecs patents et constants de Mégret fassent apparaître le caractère scandaleux de son entreprise. Mais elle aura coûté cher à tous points de vue

à notre mouvement et à la cause nationale. Elle nous a fait perdre un temps et des moyens précieux.

Ainsi, les hommes étant ce qu'ils sont, il convient que personne ne perde de vue que les risques de division qui menacent toutes les formations humaines ne puissent se développer chez nous.

Il conviendra de se tenir à l'écart de toute tentation clanique, de bannir les oppositions inutiles et les dénigrements ravageurs.

L'ambition individuelle et la surestimation du Moi ont conduit Mégret à l'aventure criminelle de la scission.

Il faut se défier de ceux qui proposent des solutions miracles qu'ils ont été incapables de mettre en service et chacun doit prouver sa valeur dans les fonctions qui lui ont été confiées sous le drapeau du Front.

Unité, discipline, dévouement, tels devront être nos mots d'ordre si nous voulons être dignes de la mission qui nous est confié.

Nous avons rendez-vous avec le Destin. Hissons-nous à la hauteur de cette tâche exaltante qu'est celle du Salut de la France.

A ce moment-là, il ne sera que temps de mettre en œuvre les solutions de bon sens nécessaires pour briser les chaînes de notre peuple, et retrouver le chemin de nos libertés et de notre prospérité.

Sur ce chemin-là, je sais pouvoir compter sur vous, et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous dans quelques semaines pour fêter comme il se doit les décorés de la Flamme du Front lors d'une grande journée commémorative.

Vive le Front National !

Vive la France ! »

Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., Enghien, 28 août 2004

« Chers Amis, Chers Camarades,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes plus sincères remerciements aux organisateurs de cette Université d'Été 2004.

Je pense bien sûr à la Délégation Nationale aux Grandes Manifestations de Jean-Michel Dubois et de son équipe, mais aussi à l'ensemble des cadres de la Délégation générale qui, derrière Bruno Gollnisch, ont conçu et mis en œuvre, au plan intellectuel, l'orientation et la structure de nos travaux. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des intervenants dont la qualité des prestations a été particulièrement notable, et, à ce titre, particulièrement appréciée.

Enfin, je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, c'est-à-dire tous ceux qui, venant parfois de très loin, se sont déplacés pour venir participer à nos travaux et ont ainsi contribué au succès de cette manifestation, point d'orgue de la rentrée politique du Front National.

Cette année, le thème de notre réflexion était l'analyse des différents types de menaces – politiques, économiques, intellectuelles et morales – qui mettent en cause l'indépendance et l'identité de la France.

A l'issue de notre réflexion, chacun aura compris l'urgence de notre combat, au vu de la puissance de l'adversité anti-française, contre laquelle nous ne cessons de lutter depuis des décennies.

Vous le savez, il est aujourd'hui une menace qui fait en quelque sorte la synthèse de tous les périls, qui les résume et les concentre tout à la fois, c'est cette Constitution Européenne, œuvre de Valéry Giscard d'Estaing, éternel et impénitent porteur d'eau du fédéralisme européen.

Incontestablement, ce traité va encore plus loin que tous les abandons de souveraineté qui ont fragilisé l'Etat depuis 30 ans et qui ont été inspirés par l'idéologie européiste puis euromondialiste.

A l'issue de la 2ème Guerre Mondiale qui a coûté aux nations européennes, mais aussi à la France, un prix exorbitant, deux grands empires se sont partagés le Monde et l'Europe. Vainqueurs de ce gigantesque conflit qui a duré près de 6 ans, les Etats-Unis et l'Union Soviétique vont se trouver érigés en modèles, d'abord alliés, mais rapidement, dès la chute de Berlin, rivaux ennemis.

“ We have killed the wrong pig”, dira Winston Churchill. L'Europe de l'Est et l'Allemagne de l'Est sont occupées militairement par l'Armée Rouge, et politiquement par des régimes fantoches communistes. Pour empêcher la fuite des peuples vers l'Ouest sous impérialisme anglo-saxon, on érigea le Rideau de Fer, dicit encore Churchill ? matérialisé par des champs de mines et des réseaux de fil de fer barbelés, férocegardés par les policiers rouges tandis que l'ancienne capitale du Reich est traversée par un Mur plus que symbolique.

Le Monde s'installe dans une Guerre Froide qui risque à tout moment de se réchauffer, soit par la ruée des 40 000 blindés, des 25 000 avions et des centaines de divisions de l'Armée Rouge, voire même par un déluge de bombes atomiques, armes dont l'emploi à Hiroshima et Nagasaki a ouvert une ère nouvelle dans l'Histoire de l'Humanité.

La présence massive et agressive de l'URSS, appuyée dans les pays de l'Europe Occidentale par des partis communistes puissants, auréolés des souvenirs de la Résistance, va rendre certaines parties de l'opinion sensibles à l'idée, qui n'est pas nouvelle, de l'Union des Nations Européennes. La dernière édition vient à peine de disparaître, l'Europe Nouvelle de Adolf Hitler, que se profile celle qui nous vient en droite ligne des Etats-Unis par le truchement de M. Monnet, un financier qui y réside depuis plusieurs années.

C'est le temps de la CECA, Communauté Européenne de Charbon et de l'Acier, puis le 25 mars 1957, le fameux traité instituant la CEE, Communauté Européenne Economique des 6 (F. I. A. L. B. H.).

Dès l'origine, cette communauté économiste et mercantiliste, libérale et relative, apparaît à certains, dont moi, alors jeune député patriote qui votera contre la ratification, comme portant en germe la mort des Nations historiques et des valeurs qu'elles portent.

Il nous paraît aussi que chaque pays doive se relever lui-même et que l'Union peut être un leurre démobilisateur, chacun comptant sur l'autre pour faire ce qui est nécessaire.

On nous oppose alors que les nations garderont l'essentiel de leurs prérogatives de souveraineté. La suite des événements nous prouvera, au fur et à mesure des déboires outre-mer, que nous étions poussés vers des solutions qui les excluaient progressivement, Maastricht, Schengen, Amsterdam, Nice, jusqu'à les vider de leur substance.

Les abandons s'accéléraient dans l'indifférence générale : La monnaie et donc l'essentiel de la politique budgétaire et économique, les frontières, la politique de sécurité, tandis qu'une immigration extra-européenne massive, répondant à l'appel des tenants d'une politique sociale égalitaire et vouée à la ruine, déséquilibrait notre budget, générait un chômage et une insécurité insupportables.

On a beaucoup évoqué les vieux soldats qui rabâchaient à leurs jeunes auditeurs les récits de leur passé de gloire, réels ou imaginaires. On sait aussi que les tableaux de chasse des Tartarins ou la taille des poissons pêchés augmentent avec le temps. Il en va de même dans notre pays, désormais officiellement arc-bouté sur son passé comme s'il ne pouvait s'imaginer d'avenir, comme si notre temps, ce qui est stupide, serait celui de la fin de l'Histoire.

Le maître-mot est aujourd'hui est « mémoire », obligation faite à tout un chacun, de se souvenir, à condition pourtant de le faire dans le cadre rigoureusement défini par les intellectuels, historiens ou moralistes professionnels de la Pensée Unique.

La Commémoration, qui consiste à se souvenir ensemble, est un mot-clef de notre temps, et l'anniversaire, une occasion d'endoctriner le bon peuple à grand renfort d'images sélectionnées et de commentaires engagés. L'Histoire est désormais apprise non à travers les faits historiques réels mais à travers les fictions romanesques du cinéma. Dans ce domaine, qui échappe au libre examen cher aux francs-maçons, les révisions historiques sont interdites pénalement tandis que les revisitations, elles, sont admises.

On ne célèbre plus seulement les centenaires ou les bicentennaires comme ceux en 1889 et 1989 de la Révolution Française, dont on notera que les héros, chers aux « hussards noirs de la République » quand il y en avait encore, à peine sortis de leurs placards, y ont été rangés au lendemain de la fête de M. Goude.

Il ne fallait pas trop insister sur cette révolution nationaliste (les assignats portaient la devise « la Nation ou la Mort ») dans nos temps de révolution mondialiste et anti-nationale. Mails il y aura les cinquantiennaires et quand cela est utile à la propagande télévisuelle, les sexantiennaires, comme cette année pour le débarquement allié du 6 juin 1944, le débarquement de l'Armée d'Afrique le 15 août 1944, nous aurons aussi le 25 août, la Libération de Paris. Le 23 novembre, la libération de Strasbourg, puis à chacun sa semaine, celle des camps de prisonniers ou de déportés, Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Auchwitz, l'armistice du 8 mai 45, puis celui d'août 45 après Hiroshima et Nagasaki.

Les monuments sont mieux gardés que nos frontières et les crétiens, plus ou moins manipulés, qui insultent les morts en maculant leurs tombes risquent aujourd'hui une peine aussi sévère que les violeurs, tortionnaires ou assassins d'enfants.

Eclectiques, nous ne nous bornons pas à célébrer les victoires, mais aussi les défaites. Après le cinquantiennaire de Dien-Bien-Phu, Chirac pourra aller en novembre dans les Aurès, avec son ami Bouteflika, exalter le souvenir du soulèvement libérateur de l'Algérie fellagha.

Toutes ces festivités servent de tremplin médiatique à la classe politicienne, le Président, le Premier Ministre, les Ministres sont là, toujours là. Et le bon peuple se pose maintenant la question. Mais quand sont-ils donc dans leurs ministères ?

Soyons justes, ils ne se préoccupent pas seulement du passé, et les incidents, parfois les plus grotesques ou les plus futiles, les trouvent à l'affût d'une déclaration scandalisée ou moralisatrice comme dans la pitoyable affaire du RER où il fut signalé, dans l'intention

de nuire bien sûr, que tous les partis politiques, à l'exception du Front National, avaient en protestant, validé la provocation.

Nous avons l'habitude d'être les victimes de ce genre de magouille, aussi sommes-nous prudents et dans le cas précis, et bien que l'affaire était tellement vraisemblable, qu'elle a été colportée comme telle alors qu'un certain nombre de détails importants auraient dû incliner à plus de réserve.

Mais, c'est un signe de notre temps de décadence, que de se refuser à voir les problèmes sérieux et dramatiques de notre avenir et de distraire l'opinion publique par des jeux ou des pantomimes.

Les 60 à Pleurnichants.

Les 30 Glorieuses (1945 – 1975).

Les 30 Piteuses (1975 – 2005).

Temps de mémoire et non d'imagination.

Il faut dénoncer clairement l'escroquerie politique qui consiste, à l'occasion de ces anniversaires et avec la caution des sacrifices consentis au salut et à la liberté de la Patrie, pour les tenants du Système, à camoufler une politique qui va exactement à l'inverse des principes invoqués.

On notera aussi la perversité de ceux qui, dans un silence total et donc approbateur, de la classe politique (organisations d'anciens combattants comprises) profitent de ces anniversaires pour lancer des brûlots pacifistes ou anarchistes, comme le film annoncé sous le titre Les Mutins et qui évoque les cas de désertions intervenues en 1917 .

Y a-t-il pire abus de confiance que la démarche intellectuelle qui consiste à exalter la Résistance, l'armée, les combats de la Libération en organisant délibérément la disparition de la France, historique, politique, économique, culturelle, dans la version corrigée US, de l'Europe Nouvelle, chère à Adolf Hitler.

Les Elections européennes de 2004 ont donné une mesure indiscutable de la non-adhésion des peuples européens à l'idéologie euro-mondialiste.

44 % de participation.

56 % d'abstention, 74 % en moyenne chez les 10 nouveaux entrants.

Maastricht 20 septembre 1992 : 49 % de NON

94 et 99 : souverainistes : 25 à 30 %.

2004 : souverainistes : 20 %.

Passent de 24 à 10 euro-députés : FN : 7 (9 avec le scrutin de 99)

Villiers, malgré une intense et constante promotion médiatique dans les 4 mois qui ont précédé le scrutin, et une campagne active contre l'adhésion de la Turquie à l'UE et les difficultés judiciaires de son ami et allié, Pasqua, sans parler des appels du pied à l'électorat du Front National par les interviews complaisantes de Présent et de Minute quelques jours avant le scrutin, passe de 14 à 3 députés.

Tandis que de son côté, le Monde réitérait une de ses magouilles habituelles, (rappelons le titre de 1ère page le Vendredi avant le 2ème tour des présidentielles) : « Nouvelles révélations sur les tortures de Le Pen en Algérie ».

A 8 jours du scrutin, « Le Monde » titrait : « Le Pen en faveur du mariage homosexuel » alors que rien ne justifiait ce titre, ni les réponses de Le Pen à la Conférence de presse, ni même le texte de l'article du Monde. M. Antony, sans même le lire ni s'informer directement, passait à l'attaque du Front National s'indignant vertueusement et faisait au Monde une confiance aveugle qui le dispensait d'un minimum de vérification.

Une fois de plus, comme aux régionales, le Front National était la cible principale.

Le mode de scrutin aux régionales,

Le découpage aux européennes,

N'avaient qu'un but : assurer aux partis du Système UMP et PS, une victoire écrasante sur le Front National.

Malgré, aux deux élections, la présence assistée de nombreuses listes-bidon d'opposition pour diviser les voix (10 % à elles toutes), le Front National a pu sauver l'essentiel : 156 conseillers régionaux, soit 100 de moins qu'en 99, mais avec 300 000 voix de plus.

3 régions n'ont pas eu d'élus à quelques dixièmes de points près. La seule présence du traître Mégret suffisait avec 0,3 % à empêcher nos listes de passer la barre des 10 %.

Il en fut de même aux européennes où 4 à 5 députés Front National ont été perdus, là aussi à quelques milliers de voix près par la même manœuvre, à laquelle se sont ajoutées les voix contestataires de ceux qui n'avaient pas été retenus comme candidats et qui le manifestaient déjà publiquement dans les médias pendant les campagnes électorales régionales et européennes, allant jusqu'à réunir à Orange un forum de discussion au moment où les militants du Front National trimaient sur le terrain. Les donneurs de leçons, de conseils et de critiques auraient mieux servi la cause en étant sur le terrain qu'en le conseillant aux autres.

Dans d'autres départements, certains ont été jusqu'à, soit préconiser l'abstention, ou même le vote Villiers.

Aux Régionales, ayant tiré les marrons du feu, le chat chiraquien les a vus croqués par le singe socialiste.

Les élections européennes de 2004, malgré tous ces handicaps (dont certains, hélas, venaient de nos rangs) :

- Le Front National est passé de 5 à 7 députés. Dans le système précédent, il en aurait eu 9, sans les handicaps, 12.
- L'Extrême-gauche a été laminée et exclue des places qu'elle devait - comme les chasseurs et la liste Villiers - à la trahison de Mégret, quant à lui, réduit à sa vraie valeur, mais encore valeur de nuisance, utile aux ennemis, de 0,3 %.
- Le PC, lui, passe de 6 à 5,25 %.
- Les Verts, eux, passent de 7,40 % à 5,40 %.
- à Paris, où ils ne reculent pas, le Front National est en progrès grâce à la campagne très active de Marine Le Pen et de ses candidats.
- l'UDF, avec 12%,
- l'UMP avec 16,63 %
- le Front National avec 10 %.

Comme aux Régionales, la haine du pouvoir pour le Front National aura pour résultat une victoire de la gauche aux élections européennes.

Il convient maintenant d'aborder ensemble la stratégie que nous allons développer dans les mois qui viennent pour faire échec au référendum chiracien sur la Constitution Européenne.

I – Cette Constitution qu'on nous prépare scelle de toute évidence la fin de la France, en temps qu'Etat indépendant, et la fin de la République Française, la fin du peuple français dans son identité, telle que forgée par les siècles d'histoire.

En effet, adopter une Constitution européenne, ce n'est pas une simple formalité.

Une Constitution, c'est bien sûr un texte fondamental régissant les pouvoirs et un pacte essentiel fixant les rapports entre les citoyens et les institutions. Mais c'est aussi la loi première d'un peuple, qui scelle dans le droit son destin collectif. C'est l'acte par lequel une nation révèle aux siens et à la face du monde son existence. Une Constitution, c'est un acte solennel qui engage l'avenir d'un peuple. C'est donc d'une référence absolument fondamentale dont il est question aujourd'hui.

En France, le fait constitutionnel remonte au XVIIIème siècle, dans la pensée des Lumières consacrée par la Révolution Française, même si l'existence de la nation française est bien évidemment très antérieure à cette époque.

En 1789, afin de saper les fondements de ce qu'ils appelaient « l'absolutisme royal », les révolutionnaires voulurent consacrer, dans un document écrit et sacralisé, un nouveau principe de légitimité du pouvoir : la nation, par substitution à l'ancien droit divin qui fondait la monarchie française.

L'article 3 de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen, texte dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles, pose ainsi « que le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation », tandis que l'article 3 de la Constitution de la Vème République elle-même dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du referendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

Les textes sont donc d'une clarté absolue : une Constitution est un texte qui atteste de la souveraineté d'une nation.

La Constitution européenne qu'on nous prépare va donc disqualifier la Constitution française et les principes sur lesquels elle repose, acte absolument attentatoire aux grandes libertés fondamentales, publiques et individuelles, qui depuis des siècles ont donné à notre pays le visage que nous lui connaissons aujourd'hui.

De surcroît, une Constitution ne pouvant consacrer qu'une nation, on se demande bien quel est l'objectif final réel des eurocrates ?

S'il y a indubitablement une civilisation européenne, commune à tous les peuples du Vieux Continent, il n'y a pas de Nation européenne. On crée donc une Constitution dont on espère qu'elle va faire émerger une Nation, ce qui revient à dire que l'on tente d'en créer une aux forceps, en détruisant les nations historiques qui ont fait l'essentiel de l'Histoire du monde et qu'on réduit désormais au rang de provinces.

On veut faire une Nation européenne, et l'on ne fera qu'un nouvel Empire, prison des peuples qui connaîtra le destin de toutes les constructions multinationales artificielles, c'est-à-dire une disparition rapide, dans des secousses peut-être dramatiques.

On est bien là au cœur d'une nouvelle utopie totalitaire, en rupture totale avec les principes politiques fondamentaux de la civilisation européenne, civilisation des peuples libres, donc souverains.

En effet, aux cours des XVIIIème et XIXème siècles, aux origines du fait nationalitaire en Europe, il y a d'abord une lutte contre l'idée des Empires de constituer un toit commun à des peuples dont l'évolution séculaire fut différente.

Vous le voyez bien, mesdames et messieurs, ce processus de construction ex nihilo d'un peuple européen n'est pas que rétrograde, il est aussi illégal et illégitime.

En effet, nul gouvernement ne peut céder ce qui ne lui appartient pas, à savoir la souveraineté française.

Celle-ci est le bien indivisible des générations passées, présentes et futures.

Depuis 30 ans, les autorités françaises ont donc cédé quelque chose dont elles n'étaient que les usufruitières et pas les nues-proprétaires.

C'est là un crime majeur contre l'Etat et la Nation.

Que deviendrait alors la Constitution française, sinon le règlement intérieur d'une collectivité locale inféodée au moloch bruxellois ?

Il est d'ailleurs extravagant que le Chef de l'Etat, gardien de la Constitution française au terme de l'article 5 de celle-ci, n'ait pas écarté, de son propre chef et sans hésitation, ce projet européiste, sans même envisager de le soumettre au peuple français.

Comment en effet, sans faillir à sa mission, peut-il simplement consentir à un texte qui va marginaliser une institution dont il est précisément le gardien ?

C'est bien la preuve qu'il consent à l'abaissement de la France et à sa disparition au profit d'un régime fédéral européen.

A la vérité, il faut, par un acte de volonté politique fort et déterminé, rompre avec l'idée même d'Europe. Il faut revenir strictement au principe de la souveraineté pleine et entière des Nations, même si celles-ci peuvent, çà et là, coopérer librement sur quelques sujets d'intérêt commun.

C'est le bon sens même, mais ce n'est pas hélas le choix des princes qui nous gouvernent : pris entre leur éternelle lâcheté, qui les poussent à faire assumer la résolution des problèmes par d'autres qu'eux-mêmes et l'utopie d'une Europe-monde, esquisse d'une planète pacifiée et réconciliée pour l'éternité, ils ont bradé l'essentiel des intérêts français, en matière agricole, en matière industrielle, en matière commerciale, en matière d'emplois et en matière sociale, mais aussi et surtout en matière politique.

Aujourd'hui, nous arrivons au terme de cette logique mortifère, avec la mise en place d'une Europe fédérale de Régions, lesquelles n'ont même pas les prérogatives des états de l'Union américaine.

On voit bien en effet l'essence fondamentale de ce projet de Constitution, lorsqu'on le relie au découpage électoral de la France en 8 super-régions, qui n'ont aucune unité administrative, politique ou culturelle. Celles-ci ne fédèrent pas, elles démantèlent.

Ces circonscriptions semblent en effet avoir été calquées sur le modèle des Landers allemands, qui sont, vous le savez, l'alpha et l'oméga du modèle fédéraliste de Bruxelles, dont l'objectif principal est de briser les cadres traditionnels de développement des peuples, cadres pourtant séculaires de notre histoire et de nos libertés.

Je crois en effet que ce découpage artificiel est au cœur du remodelage administratif et politique de l'Europe entière.

Ce qu'on nous propose, en somme, ce sont les Etats-Unis d'Europe, et même les Etats-Unis en Europe, si vous me permettez l'expression, puisqu'il s'agit d'y intégrer la Turquie, porte-avion de Washington aux rivages du Vieux Continent, et ce n'est sans doute qu'un début.

Selon Chirac, en décembre 2001 à Nice, « la Turquie est européenne par son histoire, sa géographie et ses ambitions ».

Le Chef de l'Etat, dont les analyses sont à l'image des convictions, c'est-à-dire toujours un peu légères, méconnaît tout à la fois l'histoire, la géographie et la géopolitique.

Bien que la Turquie soit une nation profondément hétérogène, elle est aujourd'hui constituée de 70 millions de musulmans à la démographie galopante.

Les adversaires de la nation française s'en féliciteront, bien sûr, à l'image de Bernard-Henri Lévy pour lequel « le retour en Europe des héritiers de Byzance, d'Atatürk et du cosmopolitisme de l'Empire Ottoman serait preuve non de faiblesse, mais de souveraineté et de force ».

Du point de vue géographique et civilisationnel, la Turquie n'appartient pas à l'Europe. Elle est un Etat riche d'une vieille civilisation et éminemment respectable à ce titre, et qui de surcroît, borne la rive sud-est de l'Europe, ce qui commande d'entretenir avec elle les meilleures relations possibles. Alors, des traités, des accords, oui, autant que l'on voudra et qu'il se pourra. Mais pour le reste, c'est non.

Nous disons fermement non à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, comme nous disons « Non » à la Constitution européenne.

Nous sommes logiques avec nous-mêmes, comme d'ailleurs le sont nos adversaires eux-mêmes : les partisans de cette Constitution, absurde et inapplicable par bien des aspects, sont aussi ceux d'un élargissement sans fin, d'une Europe-espace largement ouverte au libre échange des marchandises et des populations, à une mondialisation chaotique et destructrice de nos emplois, de nos traditions et de notre sécurité interne et externe.

Nous reviendrons dans les mois qui viennent sur les grandes failles et les grandes faiblesses de l'Europe que l'on a construit depuis 40 ans : tout à la fois anti-nationale, oligarchique, c'est-à-dire dominée par la technocratie et les lobbies apatrides, libre-échangiste et immigrationniste, elle ne peut protéger nos compatriotes des dangers que recèle le monde d'aujourd'hui, et pire encore, de demain.

Peut-être pensez-vous d'ailleurs, mesdames et messieurs, que face à tant d'erreurs et de trahisons, l'horizon s'obscurcit singulièrement, voire irrémédiablement.

Il – Je sais bien que partout dans le pays, la dégradation générale de la situation inquiète plus d'un militant, plus d'un cadre et plus d'un électeur du mouvement : on craint parfois, ça et là, qu'il ne soit trop tard, on met en cause l'éternelle cécité des Français, on trouve que l'accession aux responsabilités n'est pas assez rapide, et finalement que tout est déjà perdu.

Et on cite cette affaire de Constitution européenne, qui parachevant l'œuvre de destruction des souverainetés nationales, ruinerait pour toujours l'espoir de renouveau.

Je ne suis pas de ceux qui se laissent aller au désespoir, par optimisme naturel, c'est vrai, mais aussi et surtout par réalisme.

Si vous me permettez d'utiliser une métaphore hippique, je dirais que dans une course, il ne suffit pas d'arriver sans faute au dernier obstacle pour être sûr de la victoire finale.

Il faut en effet passer la dernière haie, celle qui est souvent fatale aux meilleurs cavaliers.

La Constitution européenne a beau être l'acte de liquidation final de la France, elle sera, je le pense, la croix éternelle et la défaite finale de l'Europe, dans une perspective historique qui n'est pas sans rappeler la Guerre de Sept Ans, qui fut marquée par l'écrasement des armées de la Tsarine Elisabeth aux portes de Berlin par Frédéric II de Prusse, alors que personne ne donnait cher des chances prussiennes.

Mais dans un effort ultime, les troupes germaniques, certes moins nombreuses, épuisées, inquiètes, mais mieux commandées, chassèrent l'envahisseur.

Ce Miracle de la Maison de Brandebourg prouve bien que l'Histoire n'est pas linéaire, mais faite de sursauts brutaux et imprévisibles.

Nous sommes aujourd'hui dans une configuration similaire.

En effet, le référendum sur cette Constitution représente une chance inespérée de mettre un terme à la fois à une utopie mortelle et à la décadence française.

Vous le savez, lors de la traditionnelle allocution télévisée du 14 juillet, outre ses différents personnels avec Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac, rendant pour une fois la parole au peuple souverain, a annoncé la consultation directe des français sur ce projet.

Cette échéance va placer le Front National, souverainiste depuis le jour même de sa création en 1972 - pas à la manière de certains, qui, intermittents du souverainisme, ne défendent les libertés françaises que pendant 3 mois tous les 5 ans, le temps d'une campagne électorale, avant de soutenir ensuite des majorités parlementaires ouvertement fédéralistes – le Front National, disais-je, va être, une fois de plus, au centre du débat.

Etre nationaliste français, et l'assumer, c'est en effet la seule façon authentique d'être souverainiste.

La victoire du « non », dont nous serons le fer de lance, est rien moins que certaine, car pour une fois, l'Europe va sortir de la méthode du voleur chinois, consistant à avancer en catimini et au besoin par la manipulation cynique de l'opinion.

Les partis de l'établissement auront en effet le plus grand mal à rééditer le traquenard de Maastricht.

On se souvient en effet comment la victoire du « Oui » fut acquise. Rappelons que le 20 septembre 1992, le « oui » a obtenu 51,05 % des voix, soit 13 162 000 suffrages, contre 48,95 % au « non » (12 623 562 voix). L'affaire s'est donc jouée à 500 000 voix d'écart, sur un total de 25,5 millions de suffrages exprimés. 500 000 voix ... 2 % des électeurs ! 500 000 voix, la taille d'une ville comme Nice !

Oui, Mesdames et Messieurs, chacun se souviendra dans quelles conditions ce hold-up fut accompli, alors qu'il s'agissait là de la plus importante question pour la France depuis un demi-siècle, conditionnant son avenir, son indépendance, son identité et sa prospérité.

Faut-il rappeler qu'alors, pour faire avaler la pilule, Mitterrand usa d'un véritable chantage à la maladie, au terme d'une probable mise en scène destinée à troubler les opposants et autres réticents, trouble que Philippe Seguin lui-même a ressenti et décrit, à l'occasion d'un débat télévisé pipé sur une chaîne publique.

Faut-il également rappeler l'attitude d'un Delors, stigmatisant les partisans du « non » qui selon lui, étaient « indignes de continuer à faire de la politique ».

Et que dire des instituts de sondages disqualifiant préalablement le « Non », qui aurait été le choix des électeurs les moins instruits, les moins dynamiques et les plus âgés, bref, le point de vue de « la France qui perd et qui coûte » ?

N'oublions pas non plus l'unanimité de l'établissement journalistique, glorifiant le projet de monnaie unique, Veau d'Or d'élites en mal d'utopies destructrices depuis la disparition du communisme.

Qui ne se souvient de la campagne mensongère tendant à accréditer l'idée que si le « Non » l'emportait, la France serait isolée sur le plan international, ravalée au rôle de l'Albanie d'Enver Hodja pendant la guerre froide, sans même évoquer les poncifs les plus éculés, sur l'augmentation du commerce et de la prospérité qu'occasionnerait la monnaie unique, l'élimination des coûts de transaction et des risques de variation monétaire, la meilleure efficacité de la politique budgétaire (sic), le rôle international de cette monnaie et j'en passe.

Tout cela s'est évaporé dans la réalité d'une croissance poussive, d'un chômage croissant, d'une protection sociale au bord de l'asphyxie et d'un niveau de vie par habitant en chute libre.

Ce sont ces difficultés matérielles, ces souffrances qui deviennent aujourd'hui insupportables à la plupart de nos compatriotes. Ce sont elles qui vont commander le vote négatif des Français, tandis que le Front National touchera peut-être enfin, à cette occasion, le dividende de ses inlassables mises en garde.

Même si Villiers semble une fois de plus être consacré comme l'opposant institutionnel, les électeurs font désormais la différence entre l'original et la copie, et les mises en scène de Chirac et Raffarin font désormais pâle figure, à l'heure des disputes mortelles pour la Présidence de l'UMP, comme s'il s'agissait de l'Alpha et de l'Oméga de la politique française, et tandis que les réseaux s'agitent, ici pour crucifier le Ministre des Finances, là pour promouvoir son ascension.

Oui, on peut plaindre notre pauvre pays, quand on se rend compte qu'il vit au rythme du choix de Bernard Pons en faveur de Sarkozy, ou à l'heure du lancement de la candidature de Philippe Douste-Blazy contre ce dernier.....

Les Français sentent bien que ceux qui ne s'attachent qu'aux prébendes et ne suivent que leurs ambitions personnelles, sont incapables de résoudre le moindre des problèmes qui se posent à la France.

Lors de ce referendum, je crois sincèrement que nous allons gagner, Mesdames et Messieurs, même si le Système va déployer une fois de plus les ressources énormes de la propagande de masse qu'il affectionne, pour tenter une fois de plus de tromper les Français et de les engager dans une voie néfaste.

Chirac veut consulter le peuple, parce qu'il le croit docile et à sa botte, comme Mitterrand le pensait en 1992. Mais je le répète, 12 ans après Maastricht, la réaction des électeurs peut être très brutale.

Il ne faut jamais oublier que l'opinion peut donner des à-coups assez imprévisibles : avant le coup de tonnerre de 1984 – plus de 11 % des voix aux Européennes, 2,2 millions de voix et dix élus -, le Front National était électoralement balbutiant.

De même, alors qu'en 1999, aux élections européennes, le mouvement, trahi par Mégret en pleine campagne, n'obtenait qu'à peine 1 005 285 voix (5,7 %), seulement 3 ans plus tard, en avril 2002, au premier tour de l'élection présidentielle, j'ai rassemblé 4 804 713 suffrages, soit près de 5 fois plus !

Gardons-nous donc de négliger l'extrême imprévisibilité des Français ! Ils peuvent demain se révéler beaucoup moins dociles que nos adversaires ne le pensent, surtout que je le répète, l'affaire risque de se jouer à 1 ou 2 % du corps électoral.

III- Au vu de l'ampleur de l'enjeu, le Front National ne peut être que le fer de lance de ce combat pour la France éternelle.

Notre espérance est aujourd'hui plus fondée que jamais. En effet, de plus en plus nombreux, nos compatriotes reconnaissent la pertinence de nos thématiques : ils sentent le danger d'une immigration incontrôlée, de la montée de l'insécurité, de l'étouffement économique par le fiscalisme et le chômage de masse, de l'incapacité à mettre en œuvre une vraie réforme des retraites, et plus généralement l'urgence d'une refonte de l'Etat, à la fois pléthorique, impuissant et gangrené de marxisme jusqu'à la moelle.

Ces problèmes, ces difficultés, exigent l'intervention de nouvelles forces politiques, capables de décider, capables d'agir, capables de réformer.

Et précisément parce que nous considérons qu'il faut réformer en profondeur notre pays, la réforme interne est nécessaire pour mettre notre mouvement en ordre de bataille.

Cette réforme est nécessaire, tout d'abord pour remédier au déclin du militantisme. Vous le savez, dans notre société individualiste et égoïste, l'action militante, l'action au service de l'intérêt public est de moins en moins prise en compte, entraînant la désaffection des citoyens pour l'action politique.

Il n'y a aucune fatalité dans cette évolution et nous pouvons y faire face par une audacieuse campagne d'adhésion, couplée à la restauration des valeurs fondamentales du Front National au niveau des fédérations comme des instances dirigeantes.

Le Front National a toujours été hiérarchisé et discipliné, parce que c'est là une nécessité fondamentale pour son unité, gage de sa survie et de ses progrès dans un milieu qui lui est massivement hostile.

Les principes d'autorité, de loyauté et de discipline sont donc indispensables à notre action militante, comme ils sont indispensables au pays lui-même.

Il importe donc de remettre à leur place, la première, nos valeurs fondamentales. Il faut aussi remédier à la bureaucratisation, tendance naturelle des appareils et des organisations, et apprendre à faire mieux avec moins, d'autant que nos possibilités financières se sont considérablement réduites.

Enfin, il faudra réfléchir aux modifications de l'environnement de notre action, et trouver de meilleurs axes de propagande, de meilleurs supports de communication, de meilleurs messages politiques.

C'est d'ailleurs dans cette perspective d'une meilleure communication que nous devons envisager très sérieusement de remettre en marche l'institution du Pré-Gouvernement.

Conçu vous le savez sur le modèle du Shadow Cabinet en Grande-Bretagne, qui double en quelque sorte le Gouvernement de sa Majesté, cette structure a pour vocation à la fois de former nos cadres à des thématiques précises et de crédibiliser l'action politique et technique de notre mouvement, s'il était appelé aux affaires par les Français.

Vous le voyez Mesdames et Messieurs, l'heure n'est plus aux vacances.

Ne nous cachons pas que la bataille du référendum, prélude à l'effondrement de la Tour de Babel bruxelloise, ouvre les chantiers de la renaissance française.

Osons le mot, c'est d'une véritable révolution dont le pays a besoin.

Dans l'état de paralysie, pré-comateux où se trouve le pays, il faut préparer une thérapeutique hardie et ferme pour lui redonner force et jeunesse.

Le diagnostic est fait. Quant il sera connu du peuple, celui-ci, j'en suis sûr, se ralliera à la seule proposition de salut.

Il faut libérer la France de la gangue bureaucratique qui la paralyse et la ruine, réduire le nombre des millions qui émargent aux budgets publics, l'arracher à la dictature des syndicats gauchistes ultra-minoritaires, rétablir nos frontières et les contrôler pour défendre notre nationalité, notre identité, nos intérêts économiques, nos familles, nos cités et nos emplois.

Il faut fonder la prospérité sur le travail et sur le mérite.

Tous ceux qui aiment notre pays et veulent le servir et le défendre ont leur place au sein du peuple français, mais il faut mettre fin au torrent migratoire.

Il faut rétablir le Code de la Nationalité. Etre Français s'hérite ou se mérite.

En un mot, il faut que le peuple français soit maître chez lui, sans agressivité mais avec résolution et fermeté.

Il sera alors respecté des autres peuples et des autres nations quand seront rétablis chez nous, avec la préférence nationale, le droit d'être Français en France et d'y vivre pacifiquement dans le respect des lois votées par le Peuple et pour le Peuple.

Telles sont les grandes lignes de l'action, qui, dans les années qui viennent, vont nous rendre notre pays libre, indépendant et prospère.

Appelons toutes les Françaises et tous les Français, et en particulier les jeunes, à œuvrer pour leur avenir et celui de leurs futures familles.

Il n'est pas trop tard.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

C'est notre foi et notre dévouement à la Patrie qui feront taire les menteurs et les colonisateurs, qui feront échec aux comploteurs et rallieront à nous les gens de bonne foi.

Ce formidable effort, nous le devons à la France qui nous a tant donné, mais qui est aujourd'hui au risque de se perdre.

Avec nous marcherons les milliers d'hommes et de femmes à qui nous montrerons le chemin du salut, par la vérité, la loyauté, le courage et le désintéret.

Avec nous marcherons, invisibles mais présents, les milliards d'âmes et d'esprits qui ont construit le passé de la France pour qu'elle ait un avenir.

Vive le Front National,

Vive la France ! »

Jean-Marie LE PEN, Discours de clôture de l'Université d'été du F.N., 10 septembre 2007

« Chers Amis, Chers Camarades,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes plus sincères remerciements aux organisateurs de cette Université d'Été 2004.

Je pense bien sûr à la Délégation Nationale aux Grandes Manifestations de Jean-Michel Dubois et de son équipe, mais aussi à l'ensemble des cadres de la Délégation générale qui, derrière Bruno Gollnisch, ont conçu et mis en œuvre, au plan intellectuel, l'orientation et la structure de nos travaux. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des intervenants dont la qualité des prestations a été particulièrement notable, et, à ce titre, particulièrement appréciée.

Enfin, je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, c'est-à-dire tous ceux qui, venant parfois de très loin, se sont déplacés pour venir participer à nos travaux et ont ainsi contribué au succès de cette manifestation, point d'orgue de la rentrée politique du Front National.

Cette année, le thème de notre réflexion était l'analyse des différents types de menaces – politiques, économiques, intellectuelles et morales – qui mettent en cause l'indépendance et l'identité de la France.

A l'issue de notre réflexion, chacun aura compris l'urgence de notre combat, au vu de la puissance de l'adversité anti-française, contre laquelle nous ne cessons de lutter depuis des décennies.

Vous le savez, il est aujourd'hui une menace qui fait en quelque sorte la synthèse de tous les périls, qui les résume et les concentre tout à la fois, c'est cette Constitution Européenne, œuvre de Valéry Giscard d'Estaing, éternel et impénitent porteur d'eau du fédéralisme européen.

Incontestablement, ce traité va encore plus loin que tous les abandons de souveraineté qui ont fragilisé l'Etat depuis 30 ans et qui ont été inspirés par l'idéologie européiste puis euromondialiste.

A l'issue de la 2ème Guerre Mondiale qui a coûté aux nations européennes, mais aussi à la France, un prix exorbitant, deux grands empires se sont partagés le Monde et l'Europe. Vainqueurs de ce gigantesque conflit qui a duré près de 6 ans, les Etats-Unis et l'Union Soviétique vont se trouver érigés en modèles, d'abord alliés, mais rapidement, dès la chute de Berlin, rivaux ennemis.

“ We have killed the wrong pig”, dira Winston Churchill. L'Europe de l'Est et l'Allemagne de l'Est sont occupées militairement par l'Armée Rouge, et politiquement par des régimes fantoches communistes. Pour empêcher la fuite des peuples vers l'Ouest sous impérialisme anglo-saxon, on érigea le Rideau de Fer, dicit encore Churchill ? matérialisé par des champs de mines et des réseaux de fil de fer barbelés, férocegardés par les policiers rouges tandis que l'ancienne capitale du Reich est traversée par un Mur plus que symbolique.

Le Monde s'installe dans une Guerre Froide qui risque à tout moment de se réchauffer, soit par la ruée des 40 000 blindés, des 25 000 avions et des centaines de divisions de l'Armée Rouge, voire même par un déluge de bombes atomiques, armes dont l'emploi à Hiroshima et Nagasaki a ouvert une ère nouvelle dans l'Histoire de l'Humanité.

La présence massive et agressive de l'URSS, appuyée dans les pays de l'Europe Occidentale par des partis communistes puissants, auréolés des souvenirs de la Résistance, va rendre certaines parties de l'opinion sensibles à l'idée, qui n'est pas nouvelle, de l'Union des Nations Européennes. La dernière édition vient à peine de disparaître, l'Europe Nouvelle de Adolf Hitler, que se profile celle qui nous vient en droite ligne des Etats-Unis par le truchement de M. Monnet, un financier qui y réside depuis plusieurs années.

C'est le temps de la CECA, Communauté Européenne de Charbon et de l'Acier, puis le 25 mars 1957, le fameux traité instituant la CEE, Communauté Européenne Economique des 6 (F. I. A. L. B. H.).

Dès l'origine, cette communauté économiste et mercantiliste, libérale et relative, apparaît à certains, dont moi, alors jeune député patriote qui votera contre la ratification, comme portant en germe la mort des Nations historiques et des valeurs qu'elles portent.

Il nous paraît aussi que chaque pays doive se relever lui-même et que l'Union peut être un leurre démobilisateur, chacun comptant sur l'autre pour faire ce qui est nécessaire.

On nous oppose alors que les nations garderont l'essentiel de leurs prérogatives de souveraineté. La suite des événements nous prouvera, au fur et à mesure des déboires outre-mer, que nous étions poussés vers des solutions qui les excluaient progressivement, Maastricht, Schengen, Amsterdam, Nice, jusqu'à les vider de leur substance.

Les abandons s'accéléraient dans l'indifférence générale : La monnaie et donc l'essentiel de la politique budgétaire et économique, les frontières, la politique de sécurité, tandis qu'une immigration extra-européenne massive, répondant à l'appel des tenants d'une politique sociale égalitaire et vouée à la ruine, déséquilibrait notre budget, générant un chômage et une insécurité insupportables.

On a beaucoup évoqué les vieux soldats qui rabâchaient à leurs jeunes auditeurs les récits de leur passé de gloire, réels ou imaginaires. On sait aussi que les tableaux de chasse des Tartarins ou la taille des poissons pêchés augmentent avec le temps. Il en va de même dans notre pays, désormais officiellement arc-bouté sur son passé comme s'il ne pouvait s'imaginer d'avenir, comme si notre temps, ce qui est stupide, serait celui de la fin de l'Histoire.

Le maître-mot est aujourd'hui est « mémoire », obligation faite à tout un chacun, de se souvenir, à condition pourtant de le faire dans le cadre rigoureusement défini par les intellectuels, historiens ou moralistes professionnels de la Pensée Unique.

La Commémoration, qui consiste à se souvenir ensemble, est un mot-clef de notre temps, et l'anniversaire, une occasion d'endoctriner le bon peuple à grand renfort d'images sélectionnées et de commentaires engagés. L'Histoire est désormais apprise non à travers les faits historiques réels mais à travers les fictions romanesques du cinéma. Dans ce domaine, qui échappe au libre examen cher aux francs-maçons, les révisions historiques sont interdites pénalement tandis que les revisitations, elles, sont admises.

On ne célèbre plus seulement les centenaires ou les bicentennaires comme ceux en 1889 et 1989 de la Révolution Française, dont on notera que les héros, chers aux « hussards noirs de la République » quand il y en avait encore, à peine sortis de leurs placards, y ont été rangés au lendemain de la fête de M. Goude.

Il ne fallait pas trop insister sur cette révolution nationaliste (les assignats portaient la devise « la Nation ou la Mort ») dans nos temps de révolution mondialiste et anti-nationale. Mais il y aura les cinquantiennaires et quand cela est utile à la propagande télévisuelle, les sexantiennaires, comme cette année pour le débarquement allié du 6 juin 1944, le débarquement de l'Armée d'Afrique le 15 août 1944, nous aurons aussi le 25 août, la Libération de Paris. Le 23 novembre, la libération de Strasbourg, puis à chacun sa semaine, celle des camps de prisonniers ou de déportés, Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Auschwitz, l'armistice du 8 mai 45, puis celui d'août 45 après Hiroshima et Nagasaki.

Les monuments sont mieux gardés que nos frontières et les crétins, plus ou moins manipulés, qui insultent les morts en maculant leurs tombes risquent aujourd'hui une peine aussi sévère que les violeurs, tortionnaires ou assassins d'enfants.

Eclectiques, nous ne nous bornons pas à célébrer les victoires, mais aussi les défaites. Après le cinquantenaire de Dien-Bien-Phu, Chirac pourra aller en novembre dans les Aurès, avec son ami Bouteflika, exalter le souvenir du soulèvement libérateur de l'Algérie fellagha.

Toutes ces festivités servent de tremplin médiatique à la classe politique, le Président, le Premier Ministre, les Ministres sont là, toujours là. Et le bon peuple se pose maintenant la question. Mais quand sont-ils donc dans leurs ministères ?

Soyons justes, ils ne se préoccupent pas seulement du passé, et les incidents, parfois les plus grotesques ou les plus futiles, les trouvent à l'affût d'une déclaration scandalisée ou moralisatrice comme dans la pitoyable affaire du RER où il fut signalé, dans l'intention de nuire bien sûr, que tous les partis politiques, à l'exception du Front National, avaient en protestant, validé la provocation.

Nous avons l'habitude d'être les victimes de ce genre de magouille, aussi sommes-nous prudents et dans le cas précis, et bien que l'affaire était tellement vraisemblable, qu'elle a été colportée comme telle alors qu'un certain nombre de détails importants auraient dû incliner à plus de réserve.

Mais, c'est un signe de notre temps de décadence, que de se refuser à voir les problèmes sérieux et dramatiques de notre avenir et de distraire l'opinion publique par des jeux ou des pantomimes.

Les 60 à Pleurnichants.

Les 30 Glorieuses (1945 – 1975).

Les 30 Piteuses (1975 – 2005).

Temps de mémoire et non d'imagination.

Il faut dénoncer clairement l'escroquerie politique qui consiste, à l'occasion de ces anniversaires et avec la caution des sacrifices consentis au salut et à la liberté de la Patrie, pour les tenants du Système, à camoufler une politique qui va exactement à l'inverse des principes invoqués.

On notera aussi la perversité de ceux qui, dans un silence total et donc approbateur, de la classe politique (organisations d'anciens combattants comprises) profitent de ces anniversaires pour lancer des brûlots pacifistes ou anarchistes, comme le film annoncé sous le titre Les Mutins et qui évoque les cas de désertions intervenues en 1917 .

Y a-t-il pire abus de confiance que la démarche intellectuelle qui consiste à exalter la Résistance, l'armée, les combats de la Libération en organisant délibérément la disparition de la France, historique, politique, économique, culturelle, dans la version corrigée US, de l'Europe Nouvelle, chère à Adolf Hitler.

Les Elections européennes de 2004 ont donné une mesure indiscutable de la non-adhésion des peuples européens à l'idéologie euro-mondialiste.

44 % de participation.

56 % d'abstention, 74 % en moyenne chez les 10 nouveaux entrants.

Maastricht 20 septembre 1992 : 49 % de NON

94 et 99 : souverainistes : 25 à 30 %.

2004 : souverainistes : 20 %.

Passent de 24 à 10 euro-députés : FN : 7 (9 avec le scrutin de 99)

Villiers, malgré une intense et constante promotion médiatique dans les 4 mois qui ont précédé le scrutin, et une campagne active contre l'adhésion de la Turquie à l'UE et les difficultés judiciaires de son ami et allié, Pasqua, sans parler des appels du pied à l'électorat du Front National par les interviews complaisantes de Présent et de Minute quelques jours avant le scrutin, passe de 14 à 3 députés.

Tandis que de son côté, le Monde réitérait une de ses magouilles habituelles, (rappelons le titre de 1ère page le Vendredi avant le 2ème tour des présidentielles) : « Nouvelles révélations sur les tortures de Le Pen en Algérie ».

A 8 jours du scrutin, « Le Monde » titrait : « Le Pen en faveur du mariage homosexuel » alors que rien ne justifiait ce titre, ni les réponses de Le Pen à la Conférence de presse, ni même le texte de l'article du Monde. M. Antony, sans même le lire ni s'informer directement, passait à l'attaque du Front National s'indignant vertueusement et faisait au Monde une confiance aveugle qui le dispensait d'un minimum de vérification.

Une fois de plus, comme aux régionales, le Front National était la cible principale.

Le mode de scrutin aux régionales,

Le découpage aux européennes,

N'avaient qu'un but : assurer aux partis du Système UMP et PS, une victoire écrasante sur le Front National.

Malgré, aux deux élections, la présence assistée de nombreuses listes-bidon d'opposition pour diviser les voix (10 % à elles toutes), le Front National a pu sauver l'essentiel : 156 conseillers régionaux, soit 100 de moins qu'en 99, mais avec 300 000 voix de plus.

3 régions n'ont pas eu d'élus à quelques dixièmes de points près. La seule présence du traître Mégret suffisait avec 0,3 % à empêcher nos listes de passer la barre des 10 %.

Il en fut de même aux européennes où 4 à 5 députés Front National ont été perdus, là aussi à quelques milliers de voix près par la même manœuvre, à laquelle se sont ajoutées les voix contestataires de ceux qui n'avaient pas été retenus comme candidats et qui le manifestaient déjà publiquement dans les médias pendant les campagnes électorales régionales et européennes, allant jusqu'à réunir à Orange un forum de discussion au moment où les militants du Front National trimaient sur le terrain. Les donneurs de leçons, de conseils et de critiques auraient mieux servi la cause en étant sur le terrain qu'en le conseillant aux autres.

Dans d'autres départements, certains ont été jusqu'à, soit préconiser l'abstention, ou même le vote Villiers.

Aux Régionales, ayant tiré les marrons du feu, le chat chiraquien les a vus croqués par le singe socialiste.

Les élections européennes de 2004, malgré tous ces handicaps (dont certains, hélas, venaient de nos rangs) :

Le Front National est passé de 5 à 7 députés. Dans le système précédent, il en aurait eu 9, sans les handicaps, 12.

- L'Extrême-gauche a été laminée et exclue des places qu'elle devait - comme les chasseurs et la liste Villiers – à la trahison de Mégrét, quant à lui, réduit à sa vraie valeur, mais encore valeur de nuisance, utile aux ennemis, de 0,3 %.
- Le PC, lui, passe de 6 à 5,25 %.
- Les Verts, eux, passent de 7,40 % à 5,40 %.
- à Paris, où ils ne reculent pas, le Front National est en progrès grâce à la campagne très active de Marine Le Pen et de ses candidats.
- l'UDF, avec 12%,
- l'UMP avec 16,63 %
- le Front National avec 10 %.

Comme aux Régionales, la haine du pouvoir pour le Front National aura pour résultat une victoire de la gauche aux élections européennes.

Il convient maintenant d'aborder ensemble la stratégie que nous allons développer dans les mois qui viennent pour faire échec au référendum chiracien sur la Constitution Européenne.

I – Cette Constitution qu'on nous prépare scelle de toute évidence la fin de la France, en temps qu'Etat indépendant, et la fin de la République Française, la fin du peuple français dans son identité, telle que forgée par les siècles d'histoire.

En effet, adopter une Constitution européenne, ce n'est pas une simple formalité.

Une Constitution, c'est bien sûr un texte fondamental régissant les pouvoirs et un pacte essentiel fixant les rapports entre les citoyens et les institutions. Mais c'est aussi la loi première d'un peuple, qui scelle dans le droit son destin collectif. C'est l'acte par lequel une nation révèle aux siens et à la face du monde son existence. Une Constitution, c'est un acte solennel qui engage l'avenir d'un peuple. C'est donc d'une référence absolument fondamentale dont il est question aujourd'hui.

En France, le fait constitutionnel remonte au XVIIIème siècle, dans la pensée des Lumières consacrée par la Révolution Française, même si l'existence de la nation française est bien évidemment très antérieure à cette époque.

En 1789, afin de saper les fondements de ce qu'ils appelaient « l'absolutisme royal », les révolutionnaires voulurent consacrer, dans un document écrit et sacralisé, un nouveau principe de légitimité du pouvoir : la nation, par substitution à l'ancien droit divin qui fondait la monarchie française.

L'article 3 de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen, texte dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles, pose ainsi « que le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation », tandis que l'article 3 de la Constitution de la Vème République elle-même dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du referendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

Les textes sont donc d'une clarté absolue : une Constitution est un texte qui atteste de la souveraineté d'une nation.

La Constitution européenne qu'on nous prépare va donc disqualifier la Constitution française et les principes sur lesquels elle repose, acte absolument attentatoire aux grandes libertés fondamentales, publiques et individuelles, qui depuis des siècles ont donné à notre pays le visage que nous lui connaissons aujourd'hui.

De surcroît, une Constitution ne pouvant consacrer qu'une nation, on se demande bien quel est l'objectif final réel des eurocrates ?

S'il y a indubitablement une civilisation européenne, commune à tous les peuples du Vieux Continent, il n'y a pas de Nation européenne. On crée donc une Constitution dont on espère qu'elle va faire émerger une Nation, ce qui revient à dire que l'on tente d'en créer une aux forceps, en détruisant les nations historiques qui ont fait l'essentiel de l'Histoire du monde et qu'on réduit désormais au rang de provinces.

On veut faire une Nation européenne, et l'on ne fera qu'un nouvel Empire, prison des peuples qui connaîtra le destin de toutes les constructions multinationales artificielles, c'est-à-dire une disparition rapide, dans des secousses peut-être dramatiques.

On est bien là au cœur d'une nouvelle utopie totalitaire, en rupture totale avec les principes politiques fondamentaux de la civilisation européenne, civilisation des peuples libres, donc souverains.

En effet, aux cours des XVIIIème et XIXème siècles, aux origines du fait nationalitaire en Europe, il y a d'abord une lutte contre l'idée des Empires de constituer un toit commun à des peuples dont l'évolution séculaire fut différente.

Vous le voyez bien, mesdames et messieurs, ce processus de construction ex nihilo d'un peuple européen n'est pas que rétrograde, il est aussi illégal et illégitime.

En effet, nul gouvernement ne peut céder ce qui ne lui appartient pas, à savoir la souveraineté française.

Celle-ci est le bien indivisible des générations passées, présentes et futures.

Depuis 30 ans, les autorités françaises ont donc cédé quelque chose dont elles n'étaient que les usufruitières et pas les nues-propriétaires.

C'est là un crime majeur contre l'Etat et la Nation.

Que deviendrait alors la Constitution française, sinon le règlement intérieur d'une collectivité locale inféodée au moloch bruxellois ?

Il est d'ailleurs extravagant que le Chef de l'Etat, gardien de la Constitution française au terme de l'article 5 de celle-ci, n'ait pas écarté, de son propre chef et sans hésitation, ce projet européiste, sans même envisager de le soumettre au peuple français.

Comment en effet, sans faillir à sa mission, peut-il simplement consentir à un texte qui va marginaliser une institution dont il est précisément le gardien ?

C'est bien la preuve qu'il consent à l'abaissement de la France et à sa disparition au profit d'un régime fédéral européen.

A la vérité, il faut, par un acte de volonté politique fort et déterminé, rompre avec l'idée même d'Europe. Il faut revenir strictement au principe de la souveraineté pleine et entière des Nations, même si celles-ci peuvent, çà et là, coopérer librement sur quelques sujets d'intérêt commun.

C'est le bon sens même, mais ce n'est pas hélas le choix des princes qui nous gouvernent : pris entre leur éternelle lâcheté, qui les poussent à faire assumer la résolution des problèmes par d'autres qu'eux-mêmes et l'utopie d'une Europe-monde, esquisse d'une planète pacifiée et réconciliée pour l'éternité, ils ont bradé l'essentiel des intérêts français, en matière agricole, en matière industrielle, en matière commerciale, en matière d'emplois et en matière sociale, mais aussi et surtout en matière politique.

Aujourd'hui, nous arrivons au terme de cette logique mortifère, avec la mise en place d'une Europe fédérale de Régions, lesquelles n'ont même pas les prérogatives des états de l'Union américaine.

On voit bien en effet l'essence fondamentale de ce projet de Constitution, lorsqu'on le relie au découpage électoral de la France en 8 super-régions, qui n'ont aucune unité administrative, politique ou culturelle. Celles-ci ne fédèrent pas, elles démantèlent.

Ces circonscriptions semblent en effet avoir été calquées sur le modèle des Landers allemands, qui sont, vous le savez, l'alpha et l'oméga du modèle fédéraliste de Bruxelles, dont l'objectif principal est de briser les cadres traditionnels de développement des peuples, cadres pourtant séculaires de notre histoire et de nos libertés.

Je crois en effet que ce découpage artificiel est au cœur du remodelage administratif et politique de l'Europe entière.

Ce qu'on nous propose, en somme, ce sont les Etats-Unis d'Europe, et même les Etats-Unis en Europe, si vous me permettez l'expression, puisqu'il s'agit d'y intégrer la Turquie, porte-avion de Washington aux rivages du Vieux Continent, et ce n'est sans doute qu'un début.

Selon Chirac, en décembre 2001 à Nice, « la Turquie est européenne par son histoire, sa géographie et ses ambitions ».

Le Chef de l'Etat, dont les analyses sont à l'image des convictions, c'est-à-dire toujours un peu légères, méconnaît tout à la fois l'histoire, la géographie et la géopolitique.

Bien que la Turquie soit une nation profondément hétérogène, elle est aujourd'hui constituée de 70 millions de musulmans à la démographie galopante.

Les adversaires de la nation française s'en féliciteront, bien sûr, à l'image de Bernard-Henri Lévy pour lequel « le retour en Europe des héritiers de Byzance, d'Atatürk et du cosmopolitisme de l'Empire Ottoman serait preuve non de faiblesse, mais de souveraineté et de force ».

Du point de vue géographique et civilisationnel, la Turquie n'appartient pas à l'Europe. Elle est un Etat riche d'une vieille civilisation et éminemment respectable à ce titre, et qui de surcroît, borne la rive sud-est de l'Europe, ce qui commande d'entretenir avec elle les meilleures relations possibles. Alors, des traités, des accords, oui, autant que l'on voudra et qu'il se pourra. Mais pour le reste, c'est non.

Nous disons fermement non à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, comme nous disons « Non » à la Constitution européenne.

Nous sommes logiques avec nous-mêmes, comme d'ailleurs le sont nos adversaires eux-mêmes : les partisans de cette Constitution, absurde et inapplicable par bien des aspects, sont aussi ceux d'un élargissement sans fin, d'une Europe-espace largement ouverte au libre échange des marchandises et des populations, à une mondialisation chaotique et destructrice de nos emplois, de nos traditions et de notre sécurité interne et externe.

Nous reviendrons dans les mois qui viennent sur les grandes failles et les grandes faiblesses de l'Europe que l'on a construit depuis 40 ans : tout à la fois anti-nationale, oligarchique, c'est-à-dire dominée par la technocratie et les lobbies apatrides, libre-échangiste et immigrationniste, elle ne peut protéger nos compatriotes des dangers que recèle le monde d'aujourd'hui, et pire encore, de demain.

Peut-être pensez-vous d'ailleurs, mesdames et messieurs, que face à tant d'erreurs et de trahisons, l'horizon s'obscurcit singulièrement, voire irrémédiablement.

Il – Je sais bien que partout dans le pays, la dégradation générale de la situation inquiète plus d'un militant, plus d'un cadre et plus d'un électeur du mouvement : on craint parfois, ça et là, qu'il ne soit trop tard, on met en cause l'éternelle cécité des Français, on trouve que l'accession aux responsabilités n'est pas assez rapide, et finalement que tout est déjà perdu.

Et on cite cette affaire de Constitution européenne, qui parachevant l'œuvre de destruction des souverainetés nationales, ruinerait pour toujours l'espoir de renouveau.

Je ne suis pas de ceux qui se laissent aller au désespoir, par optimisme naturel, c'est vrai, mais aussi et surtout par réalisme.

Si vous me permettez d'utiliser une métaphore hippique, je dirais que dans une course, il ne suffit pas d'arriver sans faute au dernier obstacle pour être sûr de la victoire finale.

Il faut en effet passer la dernière haie, celle qui est souvent fatale aux meilleurs cavaliers.

La Constitution européenne a beau être l'acte de liquidation final de la France, elle sera, je le pense, la croix éternelle et la défaite finale de l'Europe, dans une perspective historique qui n'est pas sans rappeler la Guerre de Sept Ans, qui fut marquée par l'écrasement des armées de la Tsarine Elisabeth aux portes de Berlin par Frédéric II de Prusse, alors que personne ne donnait cher des chances prussiennes.

Mais dans un effort ultime, les troupes germaniques, certes moins nombreuses, épuisées, inquiètes, mais mieux commandées, chassèrent l'envahisseur.

Ce Miracle de la Maison de Brandebourg prouve bien que l'Histoire n'est pas linéaire, mais faite de sursauts brutaux et imprévisibles.

Nous sommes aujourd'hui dans une configuration similaire.

En effet, le référendum sur cette Constitution représente une chance inespérée de mettre un terme à la fois à une utopie mortelle et à la décadence française.

Vous le savez, lors de la traditionnelle allocution télévisée du 14 juillet, outre ses différents personnels avec Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac, rendant pour une fois la parole au peuple souverain, a annoncé la consultation directe des français sur ce projet.

Cette échéance va placer le Front National, souverainiste depuis le jour même de sa création en 1972 - pas à la manière de certains, qui, intermittents du souverainisme, ne défendent les libertés françaises que pendant 3 mois tous les 5 ans, le temps d'une campagne électorale, avant de soutenir ensuite des majorités parlementaires ouvertement fédéralistes – le Front National, disais-je, va être, une fois de plus, au centre du débat.

Etre nationaliste français, et l'assumer, c'est en effet la seule façon authentique d'être souverainiste.

La victoire du « non », dont nous serons le fer de lance, est rien moins que certaine, car pour une fois, l'Europe va sortir de la méthode du voleur chinois, consistant à avancer en catimini et au besoin par la manipulation cynique de l'opinion.

Les partis de l'établissement auront en effet le plus grand mal à rééditer le traquenard de Maastricht.

On se souvient en effet comment la victoire du « Oui » fut acquise. Rappelons que le 20 septembre 1992, le « oui » a obtenu 51,05 % des voix, soit 13 162 000 suffrages, contre

48,95 % au « non » (12 623 562 voix). L'affaire s'est donc jouée à 500 000 voix d'écart, sur un total de 25,5 millions de suffrages exprimés. 500 000 voix ... 2 % des électeurs ! 500000 voix, la taille d'une ville comme Nice !

Oui, Mesdames et Messieurs, chacun se souviendra dans quelles conditions ce hold-up fut accompli, alors qu'il s'agissait là de la plus importante question pour la France depuis un demi-siècle, conditionnant son avenir, son indépendance, son identité et sa prospérité.

Faut-il rappeler qu'alors, pour faire avaler la pilule, Mitterrand usa d'un véritable chantage à la maladie, au terme d'une probable mise en scène destinée à troubler les opposants et autres réticents, trouble que Philippe Seguin lui-même a ressenti et décrit, à l'occasion d'un débat télévisé pipé sur une chaîne publique.

Faut-il également rappeler l'attitude d'un Delors, stigmatisant les partisans du « non » qui selon lui, étaient « indignes de continuer à faire de la politique ».

Et que dire des instituts de sondages disqualifiant préalablement le « Non », qui aurait été le choix des électeurs les moins instruits, les moins dynamiques et les plus âgés, bref, le point de vue de « la France qui perd et qui coûte » ?

N'oublions pas non plus l'unanimité de l'établissement journalistique, glorifiant le projet de monnaie unique, Veau d'Or d'élites en mal d'utopies destructrices depuis la disparition du communisme.

Qui ne se souvient de la campagne mensongère tendant à accréditer l'idée que si le « Non » l'emportait, la France serait isolée sur le plan international, ravalée au rôle de l'Albanie d'Enver Hodja pendant la guerre froide, sans même évoquer les poncifs les plus éculés, sur l'augmentation du commerce et de la prospérité qu'occasionnerait la monnaie unique, l'élimination des coûts de transaction et des risques de variation monétaire, la meilleure efficacité de la politique budgétaire (sic), le rôle international de cette monnaie et j'en passe.

Tout cela s'est évaporé dans la réalité d'une croissance poussive, d'un chômage croissant, d'une protection sociale au bord de l'asphyxie et d'un niveau de vie par habitant en chute libre.

Ce sont ces difficultés matérielles, ces souffrances qui deviennent aujourd'hui insupportables à la plupart de nos compatriotes. Ce sont elles qui vont commander le vote négatif des Français, tandis que le Front National touchera peut-être enfin, à cette occasion, le dividende de ses inlassables mises en garde.

Même si Villiers semble une fois de plus être consacré comme l'opposant institutionnel, les électeurs font désormais la différence entre l'original et la copie, et les mises en scène de Chirac et Raffarin font désormais pâle figure, à l'heure des disputes mortelles pour la Présidence de l'UMP, comme s'il s'agissait de l'Alpha et de l'Oméga de la politique française, et tandis que les réseaux s'agitent, ici pour crucifier le Ministre des Finances, là pour promouvoir son ascension.

Oui, on peut plaindre notre pauvre pays, quand on se rend compte qu'il vit au rythme du choix de Bernard Pons en faveur de Sarkozy, ou à l'heure du lancement de la candidature de Philippe Douste-Blazy contre ce dernier.....

Les Français sentent bien que ceux qui ne s'attachent qu'aux prébendes et ne suivent que leurs ambitions personnelles, sont incapables de résoudre le moindre des problèmes qui se posent à la France.

Lors de ce referendum, je crois sincèrement que nous allons gagner, Mesdames et Messieurs, même si le Système va déployer une fois de plus les ressources énormes de la

propagande de masse qu'il affectionne, pour tenter une fois de plus de tromper les Français et de les engager dans une voie néfaste.

Chirac veut consulter le peuple, parce qu'il le croit docile et à sa botte, comme Mitterrand le pensait en 1992. Mais je le répète, 12 ans après Maastricht, la réaction des électeurs peut être très brutale.

Il ne faut jamais oublier que l'opinion peut donner des à-coups assez imprévisibles : avant le coup de tonnerre de 1984 – plus de 11 % des voix aux Européennes, 2,2 millions de voix et dix élus -, le Front National était électoralement balbutiant.

De même, alors qu'en 1999, aux élections européennes, le mouvement, trahi par Mégret en pleine campagne, n'obtenait qu'à peine 1 005 285 voix (5,7 %), seulement 3 ans plus tard, en avril 2002, au premier tour de l'élection présidentielle, j'ai rassemblé 4 804 713 suffrages, soit près de 5 fois plus !

Gardons-nous donc de négliger l'extrême imprévisibilité des Français ! Ils peuvent demain se révéler beaucoup moins dociles que nos adversaires ne le pensent, surtout que je le répète, l'affaire risque de se jouer à 1 ou 2 % du corps électoral.

III- Au vu de l'ampleur de l'enjeu, le Front National ne peut être que le fer de lance de ce combat pour la France éternelle.

Notre espérance est aujourd'hui plus fondée que jamais. En effet, de plus en plus nombreux, nos compatriotes reconnaissent la pertinence de nos thématiques : ils sentent le danger d'une immigration incontrôlée, de la montée de l'insécurité, de l'étouffement économique par le fiscalisme et le chômage de masse, de l'incapacité à mettre en œuvre une vraie réforme des retraites, et plus généralement l'urgence d'une refonte de l'Etat, à la fois pléthorique, impuissant et gangrené de marxisme jusqu'à la moelle.

Ces problèmes, ces difficultés, exigent l'intervention de nouvelles forces politiques, capables de décider, capables d'agir, capables de réformer.

Et précisément parce que nous considérons qu'il faut réformer en profondeur notre pays, la réforme interne est nécessaire pour mettre notre mouvement en ordre de bataille.

Cette réforme est nécessaire, tout d'abord pour remédier au déclin du militantisme. Vous le savez, dans notre société individualiste et égoïste, l'action militante, l'action au service de l'intérêt public est de moins en moins prise en compte, entraînant la désaffection des citoyens pour l'action politique.

Il n'y a aucune fatalité dans cette évolution et nous pouvons y faire face par une audacieuse campagne d'adhésion, couplée à la restauration des valeurs fondamentales du Front National au niveau des fédérations comme des instances dirigeantes.

Le Front National a toujours été hiérarchisé et discipliné, parce que c'est là une nécessité fondamentale pour son unité, gage de sa survie et de ses progrès dans un milieu qui lui est massivement hostile.

Les principes d'autorité, de loyauté et de discipline sont donc indispensables à notre action militante, comme ils sont indispensables au pays lui-même.

Il importe donc de remettre à leur place, la première, nos valeurs fondamentales. Il faut aussi remédier à la bureaucratisation, tendance naturelle des appareils et des organisations, et apprendre à faire mieux avec moins, d'autant que nos possibilités financières se sont considérablement réduites.

Enfin, il faudra réfléchir aux modifications de l'environnement de notre action, et trouver de meilleurs axes de propagande, de meilleurs supports de communication, de meilleurs messages politiques.

C'est d'ailleurs dans cette perspective d'une meilleure communication que nous devons envisager très sérieusement de remettre en marche l'institution du Pré-Gouvernement.

Conçu vous le savez sur le modèle du Shadow Cabinet en Grande-Bretagne, qui double en quelque sorte le Gouvernement de sa Majesté, cette structure a pour vocation à la fois de former nos cadres à des thématiques précises et de crédibiliser l'action politique et technique de notre mouvement, s'il était appelé aux affaires par les Français.

Vous le voyez Mesdames et Messieurs, l'heure n'est plus aux vacances.

Ne nous cachons pas que la bataille du référendum, prélude à l'effondrement de la Tour de Babel bruxelloise, ouvre les chantiers de la renaissance française.

Osons le mot, c'est d'une véritable révolution dont le pays a besoin.

Dans l'état de paralysie, pré-comateux où se trouve le pays, il faut préparer une thérapeutique hardie et ferme pour lui redonner force et jeunesse.

Le diagnostic est fait. Quant il sera connu du peuple, celui-ci, j'en suis sûr, se ralliera à la seule proposition de salut.

Il faut libérer la France de la gangue bureaucratique qui la paralyse et la ruine, réduire le nombre des millions qui émargent aux budgets publics, l'arracher à la dictature des syndicats gauchistes ultra-minoritaires, rétablir nos frontières et les contrôler pour défendre notre nationalité, notre identité, nos intérêts économiques, nos familles, nos cités et nos emplois.

Il faut fonder la prospérité sur le travail et sur le mérite.

Tous ceux qui aiment notre pays et veulent le servir et le défendre ont leur place au sein du peuple français, mais il faut mettre fin au torrent migratoire.

Il faut rétablir le Code de la Nationalité. Etre Français s'hérite ou se mérite.

En un mot, il faut que le peuple français soit maître chez lui, sans agressivité mais avec résolution et fermeté.

Il sera alors respecté des autres peuples et des autres nations quand seront rétablis chez nous, avec la préférence nationale, le droit d'être Français en France et d'y vivre pacifiquement dans le respect des lois votées par le Peuple et pour le Peuple.

Telles sont les grandes lignes de l'action, qui, dans les années qui viennent, vont nous rendre notre pays libre, indépendant et prospère.

Appelons toutes les Françaises et tous les Français, et en particulier les jeunes, à œuvrer pour leur avenir et celui de leurs futures familles.

Il n'est pas trop tard.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

C'est notre foi et notre dévouement à la Patrie qui feront taire les menteurs et les colonisateurs, qui feront échec aux comploteurs et rallieront à nous les gens de bonne foi.

Ce formidable effort, nous le devons à la France qui nous a tant donné, mais qui est aujourd'hui au risque de se perdre.

Avec nous marcherons les milliers d'hommes et de femmes à qui nous montrerons le chemin du salut, par la vérité, la loyauté, le courage et le désintéret.

Avec nous marcherons, invisibles mais présents, les milliards d'âmes et d'esprits qui ont construit le passé de la France pour qu'elle ait un avenir.

Vive le Front National,

Vive la France ! »

Annexe 22 : Biographies de quelques « auteurs-référents » de la littérature d'extrême droite

Source : *Le Petit Robert des Noms propres*, Paris, 2000, ISBN 2-85036-652-8

BAINVILLE (Jacques) : Historien français (Vincennes 1879 – Paris 1936). Disciple de Charles Maurras avec lequel il collabora à l'Action Française, il fit porter sa réflexion sur les rapports entre la France et l'Allemagne, et exalta la monarchie dans son *Histoire de France* (1924) et dans *Napoléon* (1931). *La Troisième République* (1935) le montra préoccupé sur l'avenir de la France dont la politique démocratique lui parut une faible sauvegarde contre le pangermanisme renaissant (*Histoire de trois générations*, 1934). Ce pessimisme se retrouve dans ses chroniques de la *Revue universelle* qu'il dirigea, à partir de 1920, avec H. Massis et J. Maritain. [Acad.fr 1935].

BARRES (Maurice) : Ecrivain et homme politique (Charmes, Vosges 1862 – Paris 1923). Député boulangiste de Nancy (1889). Antidreyfusard, défenseur de l'armée, préoccupé par la menace germanique, il exposa les principes de son nationalisme dans sa seconde trilogie, *Le roman de l'énergie nationale* (1897-1902).

BLOY (Léon) : Ecrivain français (Périgueux 1846 – Bourg-la-Reine 1917). Journaliste de combat, catholique ardent qui fustigeait le conservatisme du Vatican, comme le matérialisme, la démocratie et le positivisme par des invectives violentes.

DRIEU LA ROCHELLE (Pierre) : Ecrivain français (Paris 1893 – *id.* 1945). Intellectuel français épris d'action et fasciné par l'ordre, il se rallia au fascisme, *Socialisme fasciste*, 1934). Il dirigea *la Nouvelle Revue Française* sous l'occupation puis, ayant collaboré avec les nazis en manifestant avec violence son antisémitisme, il se suicida en 1945.

FUSTEL DE COULANGES (Numa Denis) : Historien français (Paris 1830 – Massy 1889). Ces principes se trouvent illustrés dans *La Cité antique* (1864), où il fit du sentiment religieux le principe constitutif de la famille et de la cité antique.

GRAMSCI (Antonio) : Théoricien et homme politique italien (Ales, Sardaigne 1891 – Rome 1937). Jeune militant socialiste, il prit très tôt position contre les interprétations réformistes et mécanistes du marxisme. Il vit dans la révolution d'Octobre le modèle de toute révolution prolétarienne, et, dès 1920, élaborait la théorie des conseils (*soviets*) d'usine, premières cellules de l'Etat prolétarien. Il fut l'un des fondateurs du Parti communiste italien (1921) dont il allait devenir le secrétaire général en 1926. Député (1924), il lutta contre le fascisme. Arrêté en 1926, il poursuivit en prison (d'où il ne sortit que quelques jours avant sa mort) son œuvre de théoricien du marxisme. Philosophe de la *praxis*, Gramsci estime que le marxisme contient les bases « *pour construire une totale et intégrale organisation pratique de la société* ». Pour lui, la tâche des dirigeants et théoriciens marxistes consiste

donc à promouvoir cette philosophie révolutionnaire face à l'idéologie de la bourgeoisie et à permettre l'avènement d'une nouvelle culture dans laquelle le prolétariat occuperait une position hégémonique.

Œuvres principales : Opere di Antonio Gramsci (9 vol. 1947-1955), Lettres de prison (1947, trad.fr. 1953)

MADIRAN (Jean), de son vrai nom Jean ARFEL, est un journaliste et essayiste réputé dans les milieux traditionalistes catholiques et nationalistes, né en 1920. Durant l'occupation il a été le secrétaire de Charles MAURRAS, et a collaboré à l'*Action française*, à la *Revue universelle* (créée par Jacques BAINVILLE), à la revue catholique *Itinéraires*, et fut directeur de publication du journal *Présent*.

Dans le numéro du 12 octobre 2007, de la revue *Valeurs actuelles*, Jean MADIRAN a annoncé son soutien à Marine LE PEN pour la succession de Jean-Marie LE PEN en 2010.

Saint-Loup, de son vrai nom Marc AUGIER, était un écrivain français (1908-1990), souvent cité en référence par certaines personnalités de l'extrême droite néo-païenne, comme Pierre VIAL ou Jean MABIRE.

Saint-Loup poursuit ensuite une carrière d'écrivain et de journaliste, publiant plusieurs livres consacrés à la LVF (Les Volontaires) et à la Waffen SS française (Les Hérétiques, Les Nostalgiques) ou belge (Les SS de la Toison d'or). Son œuvre est marquée par la recherche de l'aventure et du dépassement de soi ainsi que par l'hostilité à la philosophie chrétienne. Son dernier roman, La République du Mont-Blanc, synthétise ses thèmes de prédilection en dépeignant la survie, en pleine montagne, d'une communauté de savoyards fuyant le métissage et la décadence.

Annexe 23 : Liste (non exhaustive) des maisons d'édition proches du F.N.

Source : Numéro Hors série de la revue LIVRES , Bulletin bimestriel d'information sur le livre et les métiers du livre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur publié par les Ateliers du livre avec le concours de l'Association des bibliothécaires français, mai 1999

L'Encre - Editions de la librairie néo-nazie L'Encre. D'autres maisons d'édition ont occupé le même créneau, liées à la librairie Ogmios puis à la librairie « La Librairie ». Ainsi Art et Histoire d'Europe et Avalon.

Amis de Gustave LE BON - Editent les oeuvres de Gustave LE BON (1841-1931), psychologue social et sociologue français, auteur de nombreux ouvrages sur les théories des traits nationaux, de la supériorité d'une race sur une autre, du désordre comportemental et de la psychologie des foules.

Ses deux plus importants livres sont les Lois psychologiques de l'évolution des peuples (1894), et La Psychologie des foules (1895).

755

ARS - Maison d'édition et de diffusion liée à *Nouvelle Résistance*. C'est à ARS que la mairie Front national d'Orange a commandé des ouvrages d'extrême droite. Devenue Ars Magna après la scission qu'a connue *Nouvelle Résistance* courant 1996.

Art et Histoire d'Europe - A publié les ouvrages d'anciens SS (notamment SAINT-LOUP et DEGRELLE). Ainsi *Götterdämmerung*, *Rencontre avec la Bête*, où SAINT-LOUP raconte les dernières semaines du IIIe Reich et sa fuite à travers l'Italie en insurrection.

Babylonia - Maison d'édition fondée par David WARLET (journaliste pour la revue *Réfléchir et Agir*) et Jawad BASHARA qui y ont co-signé *Critique de la raison juive occidentale*. L'impression de ce livre à Damas témoigne des liens que cherchent à nouer certains clans du régime syrien avec des réseaux antisionistes et/ou antisémites d'extrême droite.

Chaos (Editions du) - Spécialisées dans l'oeuvre d'Edward Alexander Crowle (1875-1947), dit Aleister Crowley, écrivain et occultiste britannique, et de ses disciples. Les Editions du Chaos sont animées par Christian BOUCHET, chef du mouvement *Nouvelle Résistance*. Une chapelle crowleyenne rivale contrôle Blockhaus éditions.

Charlemagne (Editions) - Editent des livres de GOBINEAU à Beyrouth. Leur diffusion s'effectue en France dans les principales librairies d'extrême droite.

Chiré (Editions de) - Les Editions de Chiré, basées près de Poitiers, à Chiré-en-Montreuil, forment un pôle avec la maison de VPC Diffusion de la Pensée Française, les revues *Lectures Françaises*, *Lecture et Tradition*, ainsi que les *Cahiers de Chiré*. L'équipe de Chiré vient d'un noyau de militants et de sympathisants étudiants de l'OAS qui créent en 1964 le mensuel *Poitiers Université*. La maison d'édition vient s'ajouter aux activités de diffusion. L'orientation contre-révolutionnaire, anti-démocratique, monarchiste, catholique traditionaliste de la maison détermine le choix des titres publiés. Une très large place est faite aux théories du complot, à l'antimaçonisme et à diverses expressions d'un antijudaïsme catholique voire d'un antisémitisme anticapitaliste (d'un point de vue contre-révolutionnaire). Les centaines d'ouvrages publiés ou réédités par les Editions de Chiré jouent un rôle essentiel dans la formation des courants contre-révolutionnaires au sein et en marge du Front national. *Les Cahiers de Chiré*, où s'expriment exclusivement des auteurs édités par Chiré ou a minima diffusés par DPF, témoignent du nombre des intellectuels organiques de ce courant et de sa capacité à trouver des alliés soit dans d'autres sensibilités de l'extrême droite, soit chez des conservateurs admirateurs à des titres divers de l'ancien régime ou de la Restauration monarchique, mais dont l'engagement politique militant reste mesuré. Les Editions de Chiré occupent le principal stand d'édition dans les fêtes du F.N. ainsi que dans les autres rassemblements d'extrême droite. Leurs ouvrages sont systématiquement proposés sur les tables de vente des sanctuaires lefebvristes et contribuent, dans la plupart des départements, à la politisation de ce courant catholique schismatique.

Clovis (Bitche 57233) - Ont publié *Clovis et le baptême de la France* d'Anne BERNET et une collection d'itinéraires spirituels.

Crève Tabous (Editions) - Ont publié *Le grand Suicide*, roman autobiographique de l'ancien SS Pierre DUN.

⁷⁵⁵ *Nouvelle Résistance* est un mouvement politique, fondé en 1991, qui refusait à la fois le capitalisme libéral et le communisme égalitariste, et prônait un socialisme à échelle continentale, un empire européen respectant les différences culturelles et ethniques, débarrassé du capitalisme destructeur des identités. Lors de son troisième congrès, tenu à Aix-en-Provence en 1996, *Nouvelle Résistance* se transforma en *l'Union des cercles résistance* qui donna ultérieurement naissance au mouvement *Unité radicale*. (Source : Site Internet du *Monde diplomatique*)

Dismas - Maison d'édition catholique traditionaliste belge.

Dominique Martin Morin (DMM) - Maison d'édition catholique traditionaliste et pétainiste. Proche des réseaux ICTUS (l'ancienne *Cité Catholique*), dirigée par Maître TREMOLET DE VILLERS, l'avocat du milicien lyonnais Paul TOUVIER, qui y a d'ailleurs édité Touvier est innocent puis L'Affaire Touvier. DMM publie les ouvrages doctrinaux de Jean OUSSET, principal penseur politique du courant catholique traditionaliste. Leur influence est notable sur l'aile la plus conservatrice de la magistrature. Ainsi Jean-Pierre HENNE, président de la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris, qui prononça un « non-lieu général » pour TOUVIER en avril 1992, y a publié Un étrange Combat, méditations sur l'affaire TOUVIER. Henri GLEIZES qui présidait la Chambre sociale de la Cour d'Appel de Paris avait écrit une recension favorable du TOUVIER est innocent dans le Bulletin DMM, organe de cette maison d'édition, en janvier 1991 !

Editions du Camelot et de la Joyeuse Garde - Liées à la librairie de la Joyeuse Garde. Jean- Claude VALLA (directeur de la rédaction de *Minute*) y a publié L'Affaire TOUVIER, la contre-enquête.

Difralivre (Editions) - Emanation de la maison de diffusion de *Présent* qui a édité Journaliste, un récit autobiographique d'une journaliste de Présent.

Flambeau (Le) (Chatillon-sur-Chalaronne, 01400) - Dirigée par Emmanuel LEROY, membre du G.R.E.C.E. et cadre régional du Front national, cette maison publie des ouvrages qui illustrent une version radicale des thèses de ce courant. La fiction ne souffre pas des contraintes qui « brident » l'expression officielle de ce courant, ainsi La Toussaint Blanche de Philippe GAUTHIER décrit l'insurrection des « français de souche » contre les « forces armées maghrébines » au service d'un gouvernement socialo-libéral. Poitiers demain, de Philippe RANDA : « *une poignée d'Européens se dressent face aux hordes maghrébines* ». J'ai vu l'Allemagne, apologie de l'Allemagne nazie éditée sous l'occupation par SAINT-LOUP, Les Solstices Histoire et actualité, livret de rituels très étroitement inspirés de certains que pratiquaient les SS.

Editions Pontificales Suppléantes (Caussade 82300) - Ont édité le Précis de la doctrine sociale de l'Eglise à l'usage des chefs d'état du Père MARZIAC. Ce « manuel » propose comme modèles les maréchaux SALAZAR et PETAIN, et reflète les conceptions politiques de feu Mgr Marcel LEFEBVRE.

Elor - Edition catholique traditionaliste qui a notamment publié Le Manteau de saint Martin ou l'Etendard de la Charité de Rémi FONTAINE, issu de l'équipe de *Présent*, illustré par CHARD qui dessine dans *Présent*, *Rivarol*, *Pas de Panique*. La préface est signée par Dom GERARD (Dom Gérard CALVET, supérieur de l'Abbaye du Barroux). Chez Elor la collection « Les Jeux de l'aventure » édite des livres destinés aux enfants et aux adolescents. Plus de 40 titres sont déjà parus.

Facta et Faits et Documents – Ces deux maisons d'éditions sont dirigées par Emmanuel RATIER. Tous les titres exposent une conception particulièrement indigente de la théorie du complot.

Fideliter - Maison d'édition de la Fraternité Saint Pie X. Le clergé lefebvrisme démontre dans les différents titres à quel point ce courant est plus encore politique que religieux.

François Brigneau (Editions) - Maison d'édition du chroniqueur de *National Hebdo* et ancien rédacteur en chef de *Minute*.

Godefroy de Bouillon - Ont notamment réédité l'Histoire de la guerre d'Espagne de Robert BRASILLACH et Maurice BARDECHE.

Henry Coston ou HC - Auto-édition. Les Financiers qui mènent le monde ont connu vingt trois tirages entre 1955 et 1997, et une vente de pratiquement 40 000 exemplaires.

Henry COSTON est un nationaliste français de tendance monarchiste et catholique, qui a notamment repris le journal de DRUMONT *La Libre parole* et diffusé des titres de presse de cours de propagande sous le régime de Vichy.

Hérode (Editions) (Chalon-sur-Saône) - Animées par Philippe BAILLET, disciple de Julius EVOLA, les éditions Hérode s'emploient à réhabiliter le mouvement terroriste roumain *la Garde de Fer* et son chef Corneliu ZELEA CODREANU⁷⁵⁶.

Labyrinthe (Editions du) - Editions du G.R.E.C.E qui publient notamment ses actes de colloques et des ouvrages d'Alain de BENOIST.

Libres Opinions - Ont notamment édité les pamphlets de l'avocat négationniste et cadre du Front national Eric DELCROIX, tel La Francophonie.

Monts d'Arrée (Editions) - Fondées pour publier l'album-souvenir des G.U.D.

Nouvelles Editions Latines - Les N.E.L. éditent Mein Kampf d'Adolf HITLER et La Nation Europe du fasciste britannique Oswald MOSLEY. Une collection « Itinéraires », dirigée par Jean MADIRAN, édite saint Thomas d'AQUIN. Les NEL publient également des auteurs catholiques traditionalistes.

National Hebdo (Editions) - Permettent à l'hebdomadaire du Front national de publier le supplément *Que lire ?*, recueil des chroniques littéraires de Jean MABIRE⁷⁵⁷.

Orme Rond (Editions de l') - Sont consacrées au scoutisme catholique traditionaliste.

Pardès (Editions) - Publient de nombreuses traductions du théoricien italien Julius EVOLA. Une collection dirigée par Alain de BENOIST est consacrée à l'extrême droite allemande entre 1919 et 1933.

Porte Glaive (Le) - Proches de la Nouvelle Droite, ont édité les actes du colloque « Révolution et contre-révolution » tenu à l'Université de Lyon-III au cours duquel les différentes composantes de l'extrême droite ont confronté et rapproché leurs analyses de la Révolution française.

Présent (Editions) - Dépendance du quotidien du même nom. Bernard ANTONY, animateur militant de courant, y a publié Combats pour mon pays.

Presses Bretonnes (Editions les) - Cette société appartenant à Fernand LE RACHINEL, cadre du Front national et notable du département de la Manche, était au départ seulement une imprimerie. Les Editions *Les Presses Bretonnes* ont assuré notamment l'édition de L'Héritage d'Athéna d'Yvan BLOT, membre du Bureau politique du F.N.

Roland Gaucher Editeur – ont notamment publié Les Nationalistes en France, ouvrage présentant l'histoire de l'extrême droite vue par un de ses principaux acteurs.

Samisdat – Cette maison d'édition a fait paraître la seconde édition des Mythes fondateurs de l'Etat d'Israël, livre négationniste de Roger GARAUDY.

⁷⁵⁶ Corneliu ZELEA CODREANU (1899–1938) était un politicien roumain nationaliste d'extrême droite, créateur et leader de la « Légion de l'Archange Michel » (aussi connue sous le nom de « Garde de fer », organisation ultra-nationaliste et fortement antisémite créée en 1927 dans la Roumanie de l'entre deux guerres.

⁷⁵⁷ Jean MABIRE (1927-2006) était un écrivain régionaliste (spécialisé dans l'histoire de la Normandie), et un journaliste politique d'extrême droite. Il fut l'un des co-fondateur du G.R.E.C.E. en 1968., et a collaboré à plusieurs titres de presse, dont *Eléments*, *Europe-Action*, *Défense de l'Occident*, *Minute*, *Nouvelle revue d'histoire*.

Trident (Editions du) - Dirigée par Jean-Gilles MALLIARAKIS, elles ont republié les principaux classiques de l'antisémitisme français : Edouard DRUMONT, TOUSSENEL, etc...

Triomphe (Editions du) - Fondée en 1992, cette maison d'édition propose des livres destinés à la jeunesse. Les éditions du Triomphe rééditent Fripounet et Marisette, Bibiche (édités d'abord entre 1945 et 1955, ces deux best-sellers destinés aux enfants à partir de trois ans racontent les aventures de personnages qui au nom de la morale, triomphent d'espions et de brigands), Titounet et Titounette, Thierry de Royaumont⁷⁵⁸, ainsi que la série des Prince Eric de Serge DALENS. Les éditions du Triomphe publient des bandes dessinées sur la chouannerie et la série du Clan des Bordesoule, BD pour enfants due aux collaborateurs de Présent CHARD et Francis BERGERON.

Vent du Large (Editions) - Diffusent le livre de Roger GARAUDY Les Etats-Unis avant garde de la décadence. Le comptoir de vente de ces éditions est D.E.F.I., la société de diffusion de Damien BARILLER, à l'adresse de la Société d'Etudes et de Relations Publiques (S.E.R.P.)⁷⁵⁹.

Vieille Taupe (La) - Maison d'édition qui est devenue une revue La Vieille Taupe proposant un numéro spécial du livre négationniste de Roger GARAUDY Les mythes fondateurs de l'Etat d'Israël.

Vilains Hardis (Editions des) - Créées pour La nuit de Jéricho, livre d'Alain SANDERS (de Présent) et de Serge de BEKETCH (alors à Minute).

Beaucoup de « maisons d'édition » fondées pour la diffusion d'un seul ouvrage ont été omises, dont l'auto-édition Jerry de Pierregot pour un Dictionnaire de l'O.A.S. fournit un exemple, ou les Editions Orionis (Cournon d'Auvergne) manifestement créées pour La Saga des Sigot de Michèle PRADA, saga familiale qui s'achève dans la division SS Charlemagne. Si ce livre est disponible à la P.R.E.S. (anciennement S.E.R.P.). Des dizaines d'autres ouvrages ne sortent jamais du cercle des amis et de la famille des auteurs.

Annexe 24 : Extrait du 20e rapport d'activités de la C.N.I.L., prévu par l'article 23 de la loi du 6 janvier 1978

« C.N.I.L. contre S.E.R.P. »

Les scouts d'Europe

⁷⁵⁸ Les Aventures de Thierry de Royaumont est une série de bande dessinée parue dans l'hebdomadaire Bayard de 1953 à 1959, puis publiée en 4 albums : Le Secret de l'Emir (1954), La Couronne d'Epines (1956), L'Ombre de Saïno (1958), et Pour Sauver Leïla (1959, mais publié en album seulement en 1987). Le scénario est écrit par Jean QUIMPER et les dessins sont de Pierre FORGET. Cette série traite des aventures chevaleresques d'un jeune seigneur français, Thierry de Royaumont, entouré de quatre autres personnages, au temps des Croisades. Les quatre albums, qui se passent respectivement au Moyen-Orient, dans les Balkans, en France et en Libye, abordent de nombreux sujets : chevalerie, bravoure, religion, complot contre la France, etc...

⁷⁵⁹ Cf. p.45

La CNIL a dénoncé au parquet la divulgation d'un annuaire local des chefs et cheftaines scouts d'Europe et son utilisation par diverses publications liées à des mouvements d'extrême droite. Saisie par les parents d'un garçon mineur, membre des scouts d'Europe, qui avait reçu à son domicile un catalogue de vente par correspondance édité par la Société d'études et de relations publiques (SERP) et comportant notamment des livres et disques évoquant la période nazie, ainsi qu'un exemplaire du journal « Français d'abord-le magazine de Jean-Marie Le Pen », la CNIL a effectué des missions de contrôle auprès du centre national de l'association des « Guides et scouts d'Europe » et de la SERP. La CNIL a pu ainsi établir qu'un annuaire des chefs et cheftaines des scouts d'Europe de la région Provence avait été irrégulièrement divulgué et que les coordonnées du fils du plaignant qui figuraient dans cet annuaire local, avec une faute d'orthographe dans le libellé de l'adresse, avaient été utilisées à des fins de prospection commerciale et politique par la SERP, d'une part, le journal « Français d'abord », d'autre part. La CNIL n'a pu en revanche procéder à la mission de contrôle qu'elle avait décidé d'accomplir auprès du journal « Français d'abord », dont seule la boîte postale est connue, les responsables de cette publication ayant refusé par deux fois de lui communiquer le lieu où se trouvait le fichier des abonnés. Par la suite, la Commission a été saisie d'une nouvelle plainte émanant des parents d'un autre chef scout de Provence qui avait également reçu, outre le catalogue de la SERP et un exemplaire du journal « Français d'abord », une invitation de la fédération Front national du Var à un dîner-débat en présence de M. Jean-Marie Le Pen. Compte tenu de la gravité des faits et du nombre de jeunes scouts dont les coordonnées figuraient sur l'annuaire divulgué, la CNIL, par une délibération

no 99-017 du 25 mars 1999, a décidé de dénoncer :

- X pour n'avoir pas pris de précautions suffisantes pour empêcher que ne soient communiquées à des tiers qui n'ont pas à en connaître tout ou partie des informations nominatives, présentées sous forme de listes informatisées, se rapportant à des chefs et cheftaines des scouts d'Europe de Provence (article 226-17 du code pénal),
- la SERP et le journal « Français d'abord » pour avoir utilisé, à l'insu de la personne concernée et de son représentant légal, des informations nominatives la concernant sous forme d'étiquettes adresses issues d'un traitement automatisé d'informations nominatives (article 226-18 du code pénal),
- le journal « Français d'abord » pour entrave à l'action de la commission (article 43 de la loi du 6 janvier 1978).

La CNIL a transmis sa délibération au parquet de Nanterre, déjà saisi de faits connexes par l'association nationale des guides et scouts d'Europe. A la date de rédaction du présent rapport, l'instruction judiciaire ouverte sur ces faits était toujours en cours.

Délibération no 99-017 du 25 mars 1999 relative aux suites à donner aux missions de contrôle auprès de l'association des guides et scouts d'Europe, de la société SERP, du journal « Français d'abord-le magazine de Jean-Marie Le Pen » et des légionnaires du Christ et portant dénonciation au parquet

La Commission nationale de l'informatique et des libertés,

Vu la Convention du Conseil de l'Europe du 28 janvier 1981, pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ;

Vu la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pris ensemble le décret no 78-774 du 17 juillet 1978 ;

Vu les délibérations de la Commission no 98-102, 98-103, 98-104 et 98-105 du 22 décembre 1998 décidant des missions de contrôle auprès de la SERP, des « Légionnaires du Christ », du journal « Français d'abord » et de l'association des guides et scouts d'Europe ;

Vu les comptes rendus de mission adressés l'un le 8 février 1999 à la SERP, l'autre le 17 février à l'association des guides et scouts d'Europe ;

Vu les observations en réponse du Président de l'association des guides et scouts d'Europe en date du 4 mars 1999 ;

Vu les courriers adressés par la CNIL au journal « Français d'abord » par lettres recommandées avec accusé de réception les 6 janvier et 2 février 1999 ;

Vu le courrier adressé à la Commission par les « Légionnaires du Christ » le 19 janvier 1999 invoquant les dispositions de l'article 31 alinéa 2 de la loi au bénéfice du groupement ;

Après avoir entendu Monsieur Alex Türk en son rapport et Madame Charlotte-Marie Pitrat, Commissaire du Gouvernement, en ses observations ;

Considérant qu'un garçon mineur, membre de l'association des guides et scouts d'Europe, a reçu à son domicile, d'une part, un catalogue de vente par correspondance diffusé par la société d'études et de relations publiques (SERP) proposant divers articles (artisanat, bijoux) et oeuvres (vidéo, livres, disques) dont certains évoquent la période nazie, d'autre part, un exemplaire du journal « Français d'abord, le magazine de Jean-Marie Le Pen », enfin un courrier émanant d'un groupement dénommé « Légionnaires du Christ » ; que ces envois, rapprochés dans le temps, ont appelé l'attention du père du mineur concerné qui a saisi la CNIL de ces faits en novembre 1998 afin de connaître l'origine des informations qui avaient été utilisées pour procéder à ces envois ;

Considérant que la Commission a, par délibération du 22 décembre 1998, décidé de procéder à plusieurs missions de contrôle sur place auprès des organismes concernés ainsi qu'auprès de l'association des guides et scouts d'Europe ;

Considérant qu'il résulte des missions de contrôle effectuées auprès du centre national de l'association des guides et scouts d'Europe et de la société SERP, éditrice du catalogue reçu par le garçon, que les informations ayant permis de solliciter le fils du plaignant, Philippe, trouvent leur origine dans un annuaire local des chefs et cheftaines scouts établi dans la région Provence à l'initiative de responsables locaux de l'association des guides et scouts d'Europe ; que l'association des guides et scouts d'Europe a indiqué que cet annuaire local avait fait l'objet d'une divulgation ; que les dires de cette association sont corroborés par le fait qu'une faute d'orthographe altérant l'adresse de l'intéressé, telle qu'elle figure dans cet annuaire local, se retrouve sur les étiquettes-adresse, que le plaignant a communiquées à la Commission, des courriers qui ont été adressés au jeune garçon par la SERP et le journal « Français d'abord » ;

Considérant en effet qu'il résulte des actes d'instruction accomplis par la CNIL que le centre national des guides et scouts d'Europe envoie à chaque chef de groupe la liste nominatives des scouts placés sous sa responsabilité ; qu'en outre, le centre national envoie, sur leur demande, aux chefs de district ou aux commissaires de Province, rangs hiérarchiques propres à cette organisation, la liste nominative des membres de l'encadrement (chefs et cheftaines) qui sont placés sous leur autorité ; qu'en outre, les chefs de district sont destinataires, chacun pour ce qui le concerne, des coordonnées des chefs de patrouille libre, c'est-à-dire de petits groupes locaux ne comportant pas un nombre suffisant de scouts pour constituer des unités à part entière ; que le nom et l'adresse du

jeune Philippe, chef de patrouille libre, figuraient sur les listes ainsi communiquées aux responsables de la région Provence ; Considérant que la Commission a pu établir que les informations utilisées par la SERP, d'une part, par le journal « Français d'abord », d'autre part, ne provenaient pas d'une divulgation qui aurait été commise à partir des listes communiquées par le centre national de l'association des guides et scouts d'Europe aux responsables locaux dans la mesure où le fichier national des guides et scouts d'Europe duquel étaient extraites ces listes ne comporte pas de faute d'orthographe dans le libellé de l'adresse du jeune Philippe ; que les courriers qui ont été adressés à Philippe par la SERP et par le journal « Français d'abord » n'ont pu l'être qu'à la suite d'une divulgation des informations que comportait l'annuaire local des chefs scouts de Provence, comme l'atteste la faute d'orthographe qui se retrouve sur les courriers litigieux reçus ;

Considérant, dès lors, qu'un annuaire des chefs et cheftaines scouts de Provence a été divulgué en tout ou partie et en violation des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 à des organismes qui n'avaient pas à en connaître ; qu'ainsi, l'infraction prévue par l'article 226-17 du code pénal paraît établie, sans qu'il soit possible pour la CNIL, en l'état des pouvoirs dont elle dispose, d'identifier le responsable — personne physique ou personne morale — du fichier, automatisé ou non, des chefs et cheftaines scouts de Provence auquel incombait l'obligation de prendre toutes précautions utiles afin d'empêcher que les informations nominatives ne soient communiquées à des tiers non autorisés ;

Considérant que la Commission a pris note des déclarations du Président de l'association des guides et scouts d'Europe selon lesquelles l'annuaire de Provence aurait été irrégulièrement transmis à une société commerciale dénommée DEFI qui l'aurait à son tour utilisé pour son propre compte afin d'adresser un catalogue intitulé «Durandal» à l'ensemble des personnes figurant sur l'annuaire ; que plainte a été déposée sur ces faits par l'association des guides et scouts d'Europe auprès du Parquet de Nanterre ;

Considérant que la Commission prend acte qu'à la suite de cette divulgation l'association des guides et scouts d'Europe a pris des précautions nouvelles s'agissant de la diffusion de l'annuaire des chefs et cheftaines de Provence 1998/99 ; mais considérant que ces mesures, qui ne valent que pour l'avenir, ne sauraient ni retirer à la divulgation précédemment commise son caractère frauduleux, ni aux faits leur gravité ;

Considérant de surcroît que le fichier divulgué, qui comporte près de 300 noms, peut encore à ce jour être utilisé par des personnes ou organismes qui n'ont pas à en connaître, comme semble l'attester la plainte déposée le 19 janvier 1999 auprès de la CNIL par le parent d'un autre chef scout de Provence mineur inquiet que son fils ait reçu, outre le catalogue de la SERP et un exemplaire du journal « Français d'abord », le catalogue Durandal ainsi qu'une invitation de la fédération Front National du Var à un dîner-débat en présence de M. Jean-Marie Le Pen ;

Considérant que les investigations entreprises établissent que les informations utilisées par l'association des « Légionnaires du Christ » ne proviennent pas de l'annuaire local des chefs et cheftaines scouts de Provence ; qu'en effet, la Commission a pu constater que la faute d'orthographe figurant sur l'annuaire local ne se retrouve pas sur l'étiquette-adresse de l'envoi effectué par les « Légionnaires du Christ » au jeune Philippe, étiquette qui fait d'ailleurs mention d'une adresse plus complète que celle qui figure dans cet annuaire, ainsi que de l'adresse de l'intéressé telle qu'elle est enregistrée dans le fichier national des scouts d'Europe ; que le groupement des « Légionnaire du Christ » a fait savoir à la Commission que les coordonnées du jeune garçon figuraient bien dans son fichier et qu'elles avaient été radiées dès réception du courrier de la CNIL ; que le groupement concerné fait valoir que les coordonnées de Philippe avaient été obtenues par l'intermédiaire d'un aumônier

qui les aurait lui-même recueillies directement auprès de l'intéressé lors d'un camp scout ; que le père de l'intéressé ne conteste pas cette version des faits ; que dans ces conditions, il n'y a pas lieu pour la Commission d'entreprendre auprès des Légionnaires du Christ la mission projetée ;

Considérant, s'agissant du journal « Français d'abord », que la mission de contrôle décidée par la Commission n'a pu à ce jour être entreprise ; qu'en effet, le Directeur administratif et financier du journal n'a pas répondu aux deux courriers qui lui ont été adressés par la CNIL, par lettre recommandée avec accusé de réception, lui demandant de préciser le lieu où se trouvait le fichier ; que l'adresse du journal ne fait état que d'une boîte postale, sans que son siège social puisse être localisé ; que le seul élément dont dispose la Commission pour déterminer le lieu exact où est tenu le fichier des destinataires de cette publication résulte d'un appel téléphonique, reçu par les services de la CNIL le 12 janvier 1999, d'une personne se présentant comme étant le directeur administratif et financier du journal « Français d'abord » précisant que « la CNIL serait surprise si elle savait où se trouvait ce fichier » ; que cet élément est insuffisant en l'état des moyens d'investigation dont dispose la CNIL pour lui permettre d'accomplir sa mission ;

Considérant que la SERP et le journal « Français d'abord » ont utilisé, à l'insu de l'intéressé et de son représentant légal, des informations, dont la présentation atteste qu'elles résultent de l'utilisation d'un traitement automatisé d'informations nominatives, sur l'origine desquelles ils ne se sont pas interrogés pour faire de la prospection ;

Considérant que la SERP ne conteste pas avoir pu utiliser des étiquettes-adresses qui lui auraient été communiquées par un tiers non identifié mais fait valoir qu'elle ne procède pas, dans ce cas, à l'enregistrement de ces données nominatives dans son fichier de clients ;

Considérant que la réponse du journal « Français d'abord » a consisté à réexpédier à la CNIL les courriers qui lui avaient été adressés lui demandant notamment de radier les coordonnées du jeune Philippe de son fichier, agrafés dans une même liasse portant la mention manuscrite, à l'encre rouge, « C'est fait » ; qu'il paraît résulter de cet envoi que les informations concernant le jeune Philippe avaient été enregistrées dans un traitement automatisé dont elles auraient été radiées à la suite de l'intervention de la CNIL ;

Considérant que l'utilisation d'informations nominatives par ces deux organismes qui ne pouvaient régulièrement en avoir connaissance est susceptible de constituer une collecte de données frauduleuse, déloyale ou illicite au sens de l'article 226-18 du code pénal ;

Considérant en outre que l'absence de réponse du journal « Français d'abord » aux deux courriers de la Commission lui demandant de lui faire connaître le lieu exact où se trouve le fichier des destinataires du journal ne permet pas à la Commission de conduire les investigations nécessaires pour s'assurer du respect des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 ; qu'un tel refus, dans ces conditions, constitue une entrave à l'action de la Commission, au sens de l'article 43 de la loi du 6 janvier 1978 ;

En conséquence, Décide, en vertu des dispositions de l'article 21-4° de la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 — de dénoncer au Parquet X pour n'avoir pas pris de précautions suffisantes pour empêcher que soient communiquées à des tiers qui n'ont pas à en connaître tout ou partie des informations nominatives issues d'un fichier automatisé ou non se rapportant à des chefs et cheftaines des scouts d'Europe de la « province de Provence », faits constitutifs de l'infraction visée par l'article 226-17 du code pénal ; — de dénoncer au Parquet la société SERP et le journal « Français d'abord » pour avoir collecté et utilisé, à l'insu de la personne concernée et de son responsable légal, des informations nominatives dont ils ne pouvaient avoir régulièrement connaissance sous forme d'étiquettes-adresse

issues d'un traitement automatisé d'informations nominatives, faits constitutifs de l'infraction visée par l'article 226-18 du code pénal ; — de dénoncer au Parquet le journal « Français d'abord » pour, en n'ayant pas répondu à deux courriers adressés par lettre recommandée avec accusé de réception lui demandant de préciser le lieu où était mis en oeuvre le fichier des destinataires de cette publication, avoir entravé l'action de la CNIL, faits constitutifs de l'infraction visée par l'article 43 de la loi du 6 janvier 1978.

La CNIL a procédé à une autre dénonciation en 1999.

Annexe 25 : Liste (non exhaustive) de titres de la presse nationaliste française

Action Familiale et Scolaire Fascicules doctrinaires

Action Française Presse

AGIR pour faire front ! Organe de combat du F.N.J

Altaïr Poèmes nationalistes

L'Action Française

Le Baucent Revue littéraire

Bec et Ongles Revue du nationaliste

Béret Baguette Journal définitivement incorrect

La Blanche Hermine Revue culturelle

Le Chêne

Dualpha Revue politique, historique et littéraire

La Durbelière Revue

L'Empire Invisible Informations

L'Epervier NR catholique

Faits & Documents Revue d'enquête

Force Catholique Organe du JAC

Français d'abord ! Le magazine de Jean-Marie LePen

La Gazette de France Information culturelle et géopolitique

La Gazette Royale Organe de l'Union des Cercles Légitimes de France

Le Glaive Organe d'information du cercle national des Gens d'Armes

Itinéraires Chroniques & Documents Revue

Jeune Nation Organe de l'Oeuvre Française

Jeune Résistance Organe de Jeune Résistance

Jusqu'à Nouvel Ordre Journal du UDEN

Lecture et Tradition Bulletin littéraire contre-révolutionnaire

Lectures Françaises Revue d'analyse et d'actualité de la politique française

Lettre d'Eddy Marsan Conseiller Régional d'Aquitaine
La Lettre de l'Agrif Racisme anti-français
La Lettre du Groupe F.N. Aquitaine Conseil Régional d'Aquitaine
Libre Journal Journal de la France-Courtoise
Militant Revue bimestrielle pour la défense de l'identité française et européenne
Minute Hebdomadaire Politiquement Incorrect
Monde et Vie Analyse nationale et catholique sur l'actualité
National Hebdo Journal hebdomadaire
Nation Infos Organe du Mouvement pour la Nation
Offensive Journal du renouveau étudiant
Présent Quotidien national et catholique
Reconquête Organe de Chrétienté Solidarité
Réfléchir&Agir magazine Revue autonome de déxintoxication idéologique
Régence Revue trimestrielle d'art et de sciences politiques au service de l'occident chrétien
Renaissance Catholique Organe de Renaissance Catholique
Rivarol Hebdomadaire d'opposition nationale et européenne
Sapriphage Revue littéraire
Tendances Lettre d'Informations
Terre et Peuple la revue Par solstice
Utlagi Historique et identitaire

Annexe 26 : *Français d'abord*, « Hommage aux compagnons de la chanson », numéro de décembre 2002

« Le 19 octobre dernier, la mairie de Lyon inaugurerait une place des Compagnons de la Chanson, en présence de ceux-ci, rendant ainsi hommage mérité à ce groupe qui « naquit » à Lyon. Bien que peu relayée, cette manifestation a réuni 3000 personnes, des amoureux de la belle chanson française, dont Albert Rosset, l'un de nos élus régionaux, très ému. La presse nationale n'a pas cru devoir relater l'événement, montrant une fois de plus le fossé qui sépare les Français de « leurs médias ». Il était bien normal que *Français d'abord* rende à son tour hommage à la carrière peu commune des Compagnons de la Chanson : plus de quarante ans d'existence et de succès ininterrompus, plus de 450 chansons, dont certaines ont fait le tour du monde.

Les Compagnons de la Chanson

C'est dans la maison du quai du Point-du-Jour, dans le cadre de la Révolution nationale de 1941, que Louis Liébard organise un camp de jeunesse : les Compagnons de France. Au

sein de ceux-ci, il monte une chorale qu'il nommera les Compagnons de la Musique –chère au cœur de notre ami Albert Rosset qui en a fait partie. Le répertoire est puisé dans le folklore français (Perrine était servante, etc...) et s'accompagne d'une gestuelle comparable à celle des frères Jacques. Lors d'une tournée, les Compagnons de la Musique croisent le chemin d'Edith Piaf. Celle-ci les remarque et leur propose une tournée en commun. S'affranchissant alors de la tutelle de Liébard, ils suivent Edith Piaf aux Etats-Unis en 1947 et deviennent les Compagnons de la Chanson. Dès leur premier spectacle à Broadway, ils connaissent un grand succès. Edith Piaf sera à l'origine d'un nouveau répertoire dont la célèbre : Les Trois cloches qu'elle chante avec eux. Puis les Compagnons agrémentèrent leur tour de chant de véritables sketches et enchaînent les tournées dans le monde entier. Chacun jouant de plusieurs instruments, ils pouvaient ainsi se transformer en orchestre de chambre, groupe écossais, fanfare, sonneurs de trompes de chasse, ensemble de jazz... faisant de leur tour de chant un spectacle complet et totalement unique !

Que de succès !

Plusieurs générations ont été bercées par leurs succès dont beaucoup écrits au sein du groupe par le duo Broussolle-Calvet auquel on doit : Le Gondolier, Si tu vas à rio, Le Marchand de bonheur, Allez savoir pourquoi, Si tous les oiseaux, etc... et d'autres chansons que nous n'oublierons pas davantage : Mes jeunes années, La Chanson de Lara, Je reviens chez nous... Bouclant le tour qui les conduisait de ville en ville, ils ont achevé leur tournée d'adieux en 1985, nous laissant, malgré le vide de leur absence, ce bouquet de chansons qui, posées au creux d'une oreille, se promènent sur nos joies, nos peines agissant, comme autant de marchands de bonheur. Tout le mérite de quelques chanteurs qui reprennent des vieux succès réside dans la démonstration que ces chansons n'ont rien de ringard. Mais nous recommandons, là comme ailleurs, de préférer l'original à la copie en se procurant les enregistrements d'époque heureusement réédités. »

E. MONTANDON

Annexe 27 : Programme culturel du F.N. pour l'élection présidentielle de 2002

Source : Site Internet du Front national, 19 novembre 2002

LIBERTE DE LA CULTURE : ENRACINER L'AVENIR

LE GÉNOCIDE CULTUREL

Dans le carré diabolique de la destruction de la France menée par les politiciens de l'Etablissement, après l'extinction biologique (la dénatalité française), la submersion migratoire (l'immigration de peuplement), la disparition de la Nation (l'euromondialisme), le quatrième côté est celui du génocide culturel.

Depuis près de quatre décennies (en fait, depuis la « culture MALRAUX », qui ne renia jamais son engagement marxiste), la civilisation française, chef-d'œuvre patiemment construit au cours des siècles et mondialement reconnu, y compris par des peuples à qui nous opposaient des conflits violents, est systématiquement détruite.

Cette entreprise de liquidation de nos racines spirituelles et naturelles vise à rendre amnésiques les Français sur leur propre sol. Notre pays est sa cible principale, parce que sa civilisation élève l'homme et fait rempart à la barbarie.

1. « CIVILISATION » OU « CULTURE » ?

Alors que le budget du ministère de la Culture n'a jamais été aussi élevé et que son action est relayée par les collectivités locales, la civilisation française, enracinée dans le temps et dans l'espace, est subvertie dans son contraire : la culture mondiale de masse. Le glissement du terme « civilisation » au terme « culture » n'est pas indifférent.

La « civilisation » est à la fois état et mouvement. Elle est état en ce sens qu'elle forme un tout ordonné, produit du Beau, du Bien et du Vrai dans tous les ordres de l'activité humaine : la civilisation française est autant dans sa gastronomie que dans ses cathédrales, dans l'harmonie de ses paysages (pour autant qu'ils n'aient pas été normalisés par l'agriculture PAC) que dans la perspective des jardins de Versailles. Elle est mouvement en ce sens qu'elle propose un modèle vivant dont chaque génération s'inspire pour le porter plus loin, plus haut, à la fois enrichi et différent : la poésie d'un CHENIER répond à celle d'un VILLON comme DEGAS fait écho à LA TOUR et RAVEL à COUPERIN.

La « culture » au sens actuel, n'est absolument pas le produit d'un ordre qui vise l'excellence. Elle ne fait que consacrer la valeur économique ou conjoncturelle de pratiques individuelles ou collectives à prétentions intellectuelles ou artistiques. Il ne suffit pas de décréter que tout est « art » pour que cela en soit. La « culture LANG », qui en est l'archétype, refuse toute idée de Beau, toute hiérarchie, toute propension de l'activité artistique à élever l'âme et l'esprit : elle mettra sur le même plan, MOZART et le rap, les colonnes de BUREN et le vitrail de Chartres... avec une préférence pour ce qui est reconnu par l'Etat.

La civilisation fait du Beau l'étalon de toute production de l'esprit et de la main, la « culture » sacralise la laideur ou le non-sens, voire le régressif ou le sordide. D'où sa dernière caractéristique : le totalitarisme.

La civilisation, fruit du Beau objectif, autorise une grande liberté de création, parce que les pouvoirs publics en reconnaissent et en respectent les fondements. L'empereur Auguste, les Médicis, Louis XIV, par exemple, tous personnages à la forte personnalité et très conscients de leur prestige, se sont entourés d'artistes dont ils ont encouragé le génie... mais qu'ils ont laissé librement créer. La culture subventionnée par l'Etat culturel, selon l'expression de Marc FUMAROLI, ne reconnaît que ce qu'elle subventionne et ne délivre de brevet d'existence qu'à ce qu'elle contrôle. La civilisation sublime la liberté du créateur, la « culture » impose à l'artiste l'uniformité totalitaire.

2. « CULTURE DE MASSE », CULTURE « BRANCHEE », « FOLKLORE »

Il y a, tout d'abord, la culture de masse proprement dite. C'est la forme moderne du *panem* et *circenses* antique (« du pain et des jeux »), constitué par le magma des jeux télévisés, des spectacles à grand renfort publicitaire tous politiquement corrects, que distribuent au peuple, pour le tenir abêti et hébété, soumis et assoupi, les financiers du show-biz aux ordres des lobbies.

Le peuple n'est plus considéré pour ce qu'il est, communauté structurée selon l'ordre naturel des familles, des communes, des provinces, dans des professions ou des métiers, mais comme un « consommateur de culture ». A la culture populaire, la vraie, partie de la civilisation qui découle de la vie quotidienne des individus dans un pays ou une activité réels, on substitue la culture de masse, fabriquée par des « fils de pub » : pour ces derniers, la

« culture » est un moyen de faire de l'argent. Ils livreront donc des productions médiatiques ou médiatisables, vite faites, vite vues, vite oubliées.

Il y a, ensuite, la culture propagée par les classes dirigeantes, fascinées par le nouveau, le périssable par essence, selon Paul VALÉRY, et dont les dilections culturelles sont surtout prétexte à se faire connaître dans la compétition qui les oppose à leurs rivaux. Après la culture des « bas lieux », pré-digérée pour « le peuple », la culture des « hauts-lieux », très politiquement correcte et fondée sur la transgression des valeurs morales, élève au rang de culture telle pratique ou activité, devant laquelle il convient que chacun s'incline... en attendant la prochaine mode culturelle. La tocade chiraquienne pour les « arts premiers » participe de cette culture branchée dont le néant n'a d'égal que la logorrhée qui la « promotionne ».

Enfin, il y a la culture muséable qui rationalise la mémoire collective, et gère le passé dans le but de réduire culture nationale et cultures régionales à l'état de stock folklorique inoffensif, participant du « patrimoine de l'humanité ». Le folklore n'est plus alors perçu comme la permanence de traditions de chant, de danse, de poésie, exprimant l'âme de nos provinces. On lui accorde l'attention condescendante due à des formes jugées inférieures, puisqu'elles viennent du passé et n'ont pas ce ferment de « futurisme » qui caractériserait la « véritable culture » : un morceau de rail tordu dans un tas de sable (vu au Centre national « d'art contemporain ») sera toujours pour ces gens-là supérieur à une bisquine cancalaise ou aux tissus imprimés de Provence. Certaines restaurations du patrimoine sont, à cet égard, un alibi : la remise en état du palais de justice de Rennes (ancien palais des Etats de Bretagne), gravement endommagé par un incendie, cache la division par quatre des crédits de restauration des grands monuments (châteaux et cathédrales, propriétés de l'Etat), diminution qui met en péril métiers d'art et entreprises spécialisées par dizaines.

3. LE ROYAUME DE LA PRÉBENDE

La principale caractéristique de la culture officielle est de faire travailler le cercle des « amis » en dehors duquel il n'y a point de salut. Si les moyens du ministère ont augmenté de 60% entre l'année 1990 et l'année 2000, la manne de l'Etat culturel n'est pas pour tout le monde : les commandes publiques d'œuvres d'art contemporain, qui progressent de 30% par an, vont toujours aux mêmes, les BUREN, ARMAN, CESAR, SOULAGE, DEBRE, etc. Avec la création, en 1981, du Centre National des Arts Plastiques (CNAP), l'achat d'œuvres d'art d'artistes contemporains – forme de mécénat intelligent – est totalement verrouillé puisque l'art contemporain est, a priori, conçu comme non-figuratif.

Il en résulte un réseau de créateurs dépendant exclusivement du système politico-culturel. Ils échappent ainsi à la seule vraie sanction pour un artiste : l'appréciation de son œuvre par un large public. Pendant ce temps, l'achat d'œuvres par des personnes privées s'est effondré, le ministère des Finances ayant relevé de 5,5% à 19,6% la TVA sur les œuvres d'art. Résultat : la France n'a plus de marché libre de l'art. Vendeurs comme acheteurs vont à Monaco ou à Londres, où la fiscalité est beaucoup plus modérée d'autant plus facilement que, euromondialisme oblige, le monopole des commissaires-priseurs français a été aboli !

Ainsi, par ses achats dominant le marché, l'Etat culturel règne en maître sur les artistes. Le propriétaire d'une galerie avoue : « Le système tourne en rond. Les artistes français sont inexportables » (Le Figaro, 25 octobre 1998). Tout à la fois, il les forme selon son goût, distribue faveurs, bourses, voyages d'études, ateliers, aides à l'exposition, détermine la cote des œuvres, assure leur promotion et assiste l'artiste en permanence. On retrouve ainsi le

schéma bien connu des défuntes démocraties populaires. La France vit aujourd'hui sous un « art officiel ».

4. LA RUE DE VALOIS CONTRE LE BEAU, LE BIEN, LE VRAI

Quand l'Etat tient les artistes par les cordons de la bourse, l'art bureaucratique n'est pas loin. Mais la culture néo-socialiste n'a pas seulement socialisé l'art, elle exerce désormais son emprise sur toutes les autres activités de l'esprit.

Les musées, gardiens de la mémoire et de la beauté des plus belles œuvres de notre civilisation, font l'objet d'une orientation à caractère totalitaire. Ce qui va dans le sens du pouvoir est aidé, encouragé, médiatisé, ce qui ne plaît pas est occulté, voire abandonné dans l'attente de sa disparition. Il n'est ainsi pas innocent que les « armes de la Couronne » soient dispersées dans le « nouveau » Louvre ou que le château de Falaise (lieu de naissance de Guillaume de Normandie) soit flanqué d'une tour de béton style bunker. De façon plus expresse et plus caricaturale, le « Musée de la paix » de Caen mélange le Débarquement et « l'épuration ethnique » en Yougoslavie.

Des domaines tels que, par exemple, l'illustration des romans ou des livres d'histoire, l'affiche, sont considérés par l'intelligentsia comme mineurs. Il est vrai que, pour présenter des œuvres significatives en nombre et en qualité, il faut accepter le pluralisme, lequel va évidemment à contresens de l'histoire officielle. Cette politique de conformisme idéologique a vu une bibliothécaire de lycée « épurer » de ses rayonnages les ouvrages d'écrivains ou d'historiens considérés comme de « droite », de CASTELOT à d'ORMESSON, mais aussi SOLJENITSYNE ou VOLKOFF ! Si le ridicule tuait la culture de gauche, il y a longtemps que nous en serions débarrassés...

A contrario, comme au musée d'Orsay, la culture officielle soutient des projets historiquement aberrants et intellectuellement absurdes : on fait partir le 19e siècle de 1848, parce que c'est une date symbolique de l'historiographie socialiste.

Des projets de musées « sans exposition » style Futuroscope, permettant grâce aux techniques audiovisuelles modernes toutes les manipulations, sont encouragés. Les dirigeants locaux du RPR et de l'UDF ne sont pas les derniers à sacrifier à la culture officielle. Ainsi Jacques CHABAN-DELMAS laissa-t-il se dégrader son musée municipal de peinture, fort riche, pour investir à grands frais dans une ancienne halle commerciale dont il fit un musée « d'art contemporain ».

Jacques TOUBON (premier ministre de la Culture à subventionner le rap et à trouver du talent au groupe NTM...), pose ostensiblement dans son bureau parisien devant des toiles d'ALBEROLA, un des peintres favoris de la culture néo-socialiste. Quant à Philippe SEGUIN, il a doté la ville d'Épinal d'un BUREN et d'un CESAR.

Le sommet de la culture officielle a été atteint sous le règne de Mme TRAUTMANN qui fit du ministère du même nom – et des crédits payés par l'impôt de tous les Français – un outil de combat contre le Front National : « *Il existe une autre menace pour la création artistique. Il s'agit d'une menace intérieure qui, au nom de la défense de l'identité nationale et régionale, prône le repli sur soi, le refus et l'exclusion des influences extérieures, tout en prétendant définir les règles intangibles du beau, du bien et du vrai* » (Lettre d'information du ministère de la culture et de la communication, 7 octobre 1998, page 9). Un « ministre de la culture » contre le Beau, le Bien et le Vrai, tout est dit !

5. LES PRINCIPES

LE BEAU, LE BIEN, LE VRAI

Le Front National n'adhère, lui, en rien aux idéologies totalitaires du XXe siècle qui ont fait de la culture un instrument de leur politique et imposé des « standards » aux œuvres de la pensée, de la littérature, de la peinture, de la musique ou de l'architecture. Mais nous entendons résister au conditionnement marxiste, à la domination des puissances d'argent, à l'impérialisme culturel cosmopolite. Nous n'avons pas besoin de chercher ou d'importer un modèle, de tenir un « discours culturel ». Nous savons que la France est riche d'une civilisation exceptionnelle qui a mêlé, pour le meilleur, la Nature et la Grâce : il nous suffit d'être fidèles à cet héritage.

L'ENRACINEMENT

Toutes les grandes civilisations ont laissé des œuvres universelles, qui marquent parce qu'elles sont l'expression de la fécondité créatrice du peuple qui les a produites. Il n'y a pas de civilisation sans un sol qui lui fournisse l'homme, les conditions naturelles, le surplus propice à l'épanouissement des œuvres de l'esprit et de la main. Si l'art grec, l'art romain émeuvent encore aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont l'expression d'un peuple et d'une histoire. Toute la France est dans les cathédrales, s'écrie RODIN, comme toute la Grèce est raccourci dans le Parthénon. « *Les cathédrales françaises, ajoute RODIN, sont nées de la nature française. C'est l'air à la fois si léger et si doux de notre ciel qui a donné à nos artistes leur grâce et affiné leur goût* ».

L'UNIVERSEL

Contrairement à ce que prétend l'idéologie culturelle contemporaine, l'artiste a besoin d'un modèle, il doit obéir à des règles qui, en s'imposant à lui, le contraignent à se dépasser. Il maîtrise nécessairement une technique propre, fruit d'un difficile apprentissage. Il arrive certes que l'artiste rompe avec un passé immédiat, mais c'est alors pour retrouver un passé plus lointain. Car l'art n'est jamais imitation, mais dépassement, tension vers le Beau absolu. Il s'agit de suggérer tout autre chose que ce qu'on peut représenter ou décrire, de l'infini avec du fini, la divinité par un corps mortel, un amour qui traverse la mort. Toute belle œuvre d'art, implicitement ou confusément, recherche le Souverain Beau, même si elle n'y parvient pas. C'est ainsi qu'elle est universelle.

LE RÔLE DU POLITIQUE

L'art véhicule des valeurs spirituelles et morales comme des normes esthétiques : un peuple qui se les verrait imposer par des lobbies ou des forces étrangères perdrait jusqu'au droit à l'existence. Le rôle du Politique sera donc de faire respecter et de conforter l'identité culturelle de la Nation. Il doit appuyer dans tous les domaines, les amoureux, les défenseurs, les continuateurs de la véritable culture française dont les jeunes talents doivent pouvoir être reconnus sur d'autres critères que ceux de la médiocratie.

ENRACINER L'AVENIR

SE LIBÉRER DU CONFORMISME TOTALITAIRE CULTUREL

1. Restaurer la liberté d'expression et de création

Il faut libérer la pensée, l'expression écrite et la création artistique des entraves de tous les conformismes à la mode. L'Etat doit retrouver, en matière culturelle, sa vocation naturelle qui consiste à préserver la mémoire nationale, à encourager le rayonnement de la véritable culture française appuyée sur 1500 ans de création continue. Les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation.

La composition des commissions culturelles, responsables de l'attribution des financements publics, sera revue de telle façon que les "autorités culturelles" et les groupes de pression les plus divers ne puissent plus imposer leurs lubies au public. Il sera dressé un bilan précis de l'activité des multiples établissements et fonds d'intervention en matière culturelle (CNAP, CNAL, FNAC, FRAC, notamment). Les différents circuits de financement public seront simplifiés et les établissements ou fonds inutiles supprimés.

2. Refuser la colonisation culturelle

L'américanisation de notre société, (qui importe les phénomènes les plus marginaux d'Outre-Atlantique), ne cesse de s'amplifier et de s'aggraver. Cette colonisation se nourrit de nos faiblesses.

Pour cela, il faut que les Français connaissent mieux leur civilisation et que, renouant avec leurs racines, ils en soient fiers. L'affirmation de la culture française est donc l'affaire de tous les Français et non pas du seul pouvoir politique, dont le rôle se bornera à soutenir toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

3. Valoriser le patrimoine national et les beaux-arts

Les collectivités publiques, et en premier lieu l'Etat, ont pour mission d'assurer l'enrichissement du patrimoine national. Aussi, les moyens budgétaires nécessaires seront-ils dégagés pour la restauration, l'entretien et l'embellissement du patrimoine monumental et architectural français, ainsi que pour la préservation des sites naturels.

Les richesses archéologiques et historiques de notre pays seront mises en valeur de façon que le plus grand nombre de Français puisse y accéder. Les collectivités publiques encourageront ainsi spectacles, fêtes et reconstitutions historiques, et bien entendu aussi l'ouverture de conservatoires, de musées et de circuits touristiques. Les grandes heures de notre histoire feront l'objet de célébrations nationales.

4. Préserver les patrimoines culturels privés

L'héritier qui garde et restaure envers et contre tout une demeure familiale, l'amoureux des vieilles pierres qui consacre son épargne à la remise en état de monuments, le collectionneur qui préserve le témoignage des temps passés, tous doivent bénéficier d'une législation fiscale favorable (impôt foncier, droits de succession, TVA réduite sur travaux), car ils protègent ainsi le patrimoine de tous les Français.

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE

5. Protéger la langue française dans notre pays

« *Un peuple qui perd sa langue, perd son âme* » (Frédéric MISTRAL). La renaissance de la véritable culture française implique nécessairement la défense et la promotion de la langue nationale à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Un Conseil de défense de la langue française, constitué à partir des académies de l'Institut de France mais aussi du monde politique, scientifique et économique, sera créé pour s'opposer au jargon et au franglais qui envahissent notre langue. Les sanctions pour atteintes délibérées à la langue française seront renforcées dans le cadre de la loi de 1994.

6. Promouvoir la langue française dans le monde

Il convient, pour la diffusion du français à l'étranger, d'adopter une attitude offensive. L'enseignement de notre langue à l'étranger doit être revitalisé, en particulier parmi les jeunes Européens qui ne l'étudient plus guère. Une politique active de rénovation et d'implantation d'écoles et de lycées français à l'étranger sera conduite dans le cadre d'accords bilatéraux. L'action des services diplomatiques et de coopération français à

l'étranger sera accentuée en ce domaine, notamment à l'égard des pays francophones ou traditionnellement francophiles. Le réseau de l'Alliance française sera étendu. Tous les moyens modernes de diffusion (les satellites géostationnaires notamment) seront développés pour soutenir la présence culturelle française sur tous les continents, en particulier en Amérique du nord, au Moyen-Orient, en Afrique et dans le Pacifique, où l'influence anglo-saxonne est très sensible.

7. Remettre la langue française à l'honneur dans le monde scientifique

Il est inadmissible qu'un ministre de « l'éducation nationale » (Claude ALLEGRE) ait pu dire qu'il était souhaitable que les scientifiques français publient d'abord les résultats de leurs travaux en anglais. Tout sera mis en œuvre pour doter notre pays d'un ensemble de publications internationales de qualité permettant la diffusion à l'étranger de ses travaux scientifiques. Chercheurs et scientifiques seront encouragés à publier leurs travaux d'abord en français. Les établissements de recherche, les universités et l'Académie des sciences veilleront à la publication des travaux en français. Un programme de traduction en français des ouvrages scientifiques de tous domaines publiés en langues étrangères sera lancé par le ministère chargé de la recherche.

8. Encourager la lecture et le livre

Le rayonnement d'une langue passant le plus immédiatement par le livre, il faut encourager la lecture dès le plus jeune âge. Cela suppose le rejet de la méthode globale au profit de la méthode syllabique qui, seule, donne les bases suffisantes pour une bonne maîtrise de notre langue écrite et orale. Par ailleurs, les pouvoirs publics dégageront les crédits nécessaires à la rénovation des bibliothèques et à la valorisation de leurs fonds auprès des Français. Les universités seront aidées pour rénover leurs bibliothèques et se doter d'une capacité d'édition comparable à celle de leurs homologues européennes ou américaines. Les collectivités locales mettront en place des chèques-lecture pour favoriser l'achat de livres au profit des plus jeunes.

9. Préserver les langues régionales authentiques dans le respect de la langue française

Il n'est nullement choquant qu'Alsaciens, Basques, Bretons, Corses, Picards... soient attachés à leurs coutumes et spécialement à leur langue locale. Les langues régionales authentiques doivent pouvoir être transmises, mais, en aucun cas, elles ne doivent prendre un caractère obligatoire ni remplacer la langue française, qui doit demeurer la langue officielle et courante de tous les Français.

10. Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français

S'il veut regagner les faveurs du public, le théâtre devra, plutôt que de se perdre dans des recherches expérimentales souvent absconses, retrouver sa vocation populaire.

C'est ainsi que vis-à-vis des choix, au sein du répertoire contemporain et en matière de soutien aux créations, il faut mettre fin au sectarisme dont font preuve les pouvoirs publics. Le Festival d'Avignon, dont la programmation est essentiellement réservée aux créations, permet à l'ensemble des décideurs du théâtre nationalisé ou subventionné de venir choisir des pièces qui se joueront dans toutes les MJC (Maisons des jeunes et de la culture, fondées par MALRAUX et récupérées par la gauche la plus extrémiste) et dans toutes les salles subventionnées.

Or, depuis la grande époque de Jean VILAR, le Festival d'Avignon s'est considérablement étioilé. La caution de « bonne tenue intellectuelle » est invariablement assurée par les staliniens, les tenants de l'absurde et les nihilistes de service, tels BRECHT,

KAFKA ou BECKETT, à qui nous ne dénions pas un certain génie littéraire mais qui masquent, à la manière d'une interminable rengaine, le relatif désert de la création officielle.

On ne peut en effet se satisfaire d'un théâtre qui, sur le plan moral et politique, ne se préoccupe que de racisme, de colonialisme (Aimé CESAIRE), de nazisme (Thomas BERNHARD, de fascisme (Antonio TABUCCHI) et plus récemment « d'homophobie ». Nous ne nions pas la qualité d'un BERNHARD ou d'un CESAIRE, mais pourquoi ne joue-t-on jamais Paul MORAND ou Léon Saint-POL-ROUX ?

Comment se fait-il qu'une pièce d'André JOSSET, de Tanguy MALEMANCHE ou de Jean YOLE, ne soit jamais programmée ? Pas plus qu'on ne voit le dérangeant et très contemporain Michel VINAVER, ancien dirigeant d'entreprise et dramaturge, qui dénonce, de façon un peu trop cruelle peut-être pour eux, un ordre établi dans lequel se sont bien installés les « héros » de Mai 68.

Qu'attend-on également pour faire connaître au public populaire les grands auteurs étrangers ? L'italien MALAPARTE, mais aussi et surtout ceux qui ont été ou qui sont les témoins privilégiés de la barbarie la plus récente, la plus contemporaine... celle des régimes communistes, comme le tchèque Vaclav HAVEL (« L'interrogatoire »), le polonais Witold GOMBROWICZ (« Le mariage ») ou le roumain CARAJIALE, peut-être aussi génial que IONESCO.

Une politique de prix nationaux encouragera les meilleurs auteurs et les meilleures troupes qui devront progressivement être en mesure de parvenir à couvrir leurs besoins. Une politique d'aménagement de petites salles sera soutenue dans le pays. Une large place sera faite au théâtre sur les chaînes de télévision ; les grandes tournées en province et à l'étranger seront encouragées ; lycées et universités seront incités à constituer des troupes d'amateurs. Les subventions qui seront accordées comporteront une contrepartie : monter et jouer des spectacles disposant d'un public.

LIBÉRER LA CRÉATION

11. Encourager le mécénat

Pour éviter que l'art ne soit exclusivement entre les mains de l'Etat, il convient d'encourager largement la générosité privée. Le régime fiscal des fondations sera totalement réformé, et le développement du mécénat privé favorisé par une amélioration des possibilités de dégrèvement fiscal sur plusieurs années. De même, on élargira les possibilités de régler, par dation, les droits de succession. Enfin, la transformation de patrimoines privés en fondations d'utilité publique sera instituée.

12. Développer l'enseignement artistique

L'art véritable ne reposera jamais que sur le métier, la mémoire et l'imagination créatrice. Il faut donc rendre ses lettres de noblesse à l'enseignement artistique qui, seul, permet l'acquisition d'un art, en inculque la technique et les règles formelles. Comme il est souhaitable que le sens artistique de l'enfant s'éveille le plus tôt possible, ces disciplines trouveront leur place dans les programmes scolaires à tous les niveaux d'enseignement, du cycle primaire jusqu'au supérieur. Des cours d'histoire de l'art seront également prévus. Une haute qualification technique chez les professeurs d'art sera exigée par le biais des concours publics.

13. Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques

L'apprentissage du chant choral, musique de l'âme, selon Saint François d'Assise, de la musique instrumentale et de la danse, sera encouragé à partir du plus jeune âge. Les

salles de concerts et les conservatoires seront développés en province. Les lycées et les universités seront invités à organiser des concerts dans leurs locaux. Musiciens et chefs d'orchestre français se verront offrir les meilleures possibilités d'exercer leurs talents en France.

Les aides de l'Etat aux opéras seront équitablement réparties entre les grandes institutions parisiennes et les orchestres de province, des troupes de chanteurs étant reconstituées pour disposer d'un vivier de talents nationaux. Une place sur la scène lyrique sera faite à l'opérette qui a un véritable public, mais n'a pas actuellement l'heur de plaire à la culture officielle rabat-joie. Rap et techno, qui ne sont pas des expressions musicales, seront évidemment privés de tout soutien public.

14. Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité

Le cinéma est un art à part entière qui est né en France (les frères LUMIERES) et s'y est particulièrement épanoui : le Front National s'honore d'avoir compté dans ses rangs un des plus grands metteurs en scène français, Claude AUTANT-LARA. Mais, aujourd'hui, l'industrie cinématographique et audiovisuelle française ne parvient pas à lutter contre les productions américaines parce qu'elle n'en est trop souvent que la copie... en pire. Le principe de l'avance sur recettes sera réformé pour qu'il cesse de bénéficier toujours aux mêmes.

Les cahiers des charges des media audiovisuels imposeront le recours aux créateurs français et à des œuvres dont le scénario a été écrit en français. La promotion de la chanson, de la musique, de la littérature et, d'une façon générale, de la culture française constituera la priorité de l'audiovisuel public.

15. Redonner aux sports leur authenticité

Il y a deux sports : le sport de réalisation ou de dépassement physique de soi et le sport médiatique. Ce dernier écrase évidemment le premier. Le sport médiatique est dévalué, comme les jeux du cirque romain, par la domination de l'argent et du vedettariat. Un nombre limité et sur-médiatisé de sportifs de haut niveau est l'enjeu d'un marché où ils sont vendus et revendus pour des sommes colossales dont ils tirent, certes, une part non négligeable, mais dont le montant va très largement au-delà de ce qui légitime leur fonction sociale, leur talent et la pérennité de leur œuvre.

Le sport est, depuis toujours, une activité qui s'inscrit dans les règles de l'effort ; comme tel, il reconnaît les lois de l'ordre naturel si souvent bafouées par ailleurs. Aussi sommes-nous favorables à une politique dynamique de soutien aux sports, conformément à l'adage mens sana *in corpore sano*. L'Etat, dans sa fonction d'arbitre, devra veiller et, s'il le faut, sanctionner les dérives financières du sport commercial, en particulier en limitant tout apport d'argent public, direct ou indirect, à ce dernier. En matière culturelle comme sportive, il faut remettre à l'honneur les valeurs d'excellence et d'authenticité qui fondent la grandeur de la France.

Annexe 28 : Programme culturel du F.N. pour l'élection présidentielle de 2007

Source : Site Internet du Front national

A) CONSTAT

Les arts et notre langue forment une dimension essentielle de notre identité. Plus que dans d'autres nations, la Culture est inséparable de l'histoire et du rayonnement de la France. Le ministère de la Culture a toujours été choyé par les gouvernements de droite comme de gauche, mais en faveur de quels résultats tangibles ? Des menaces pèsent sur notre patrimoine et sur notre vie culturelle, de plus en plus d'acteurs le disent et le dénoncent :

- Trop fréquemment notre vie culturelle souffre d'opacité et de clientélisme et ne sait pas se mettre suffisamment à l'écoute des goûts du public.

- La démocratisation culturelle est en panne, l'État raisonne trop en termes d'offre et ne tient pas suffisamment compte des attentes des Français qui, les statistiques le prouvent, se rendent à peine plus nombreux qu'il y a trente ans au théâtre, au concert ou n'achètent de livres.

- L'État est coupable d'abandon de patrimoine, de nombreux monuments historiques sont dans un état déplorable. Des pans entiers de notre patrimoine littéraire, théâtral, musical, ou régional ne sont plus défendus.

- L'exception culturelle est menacée par les politiques mondialistes et nécessite plus d'équité dans son fonctionnement.

B) MESURES

1) Des réformes et une nouvelle ambition pour la Culture sont nécessaires, notre action s'articulera autour de quatre axes :

- Redonner la parole au public : nous favoriserons la création d'associations du public et nous leur donnerons une place dans les conseils d'administration des institutions culturelles. Les subventions seront plus liées qu'aujourd'hui aux recettes propres, les structures subventionnées devront prouver qu'elles touchent un public important. Par ailleurs, le processus de nomination à la tête des institutions culturelles sera rendu transparent, les postes les plus importants seront pourvus, après audition des candidats, devant une commission de parlementaires, les débats étant publics.
- Favoriser l'accès de tous à la culture : un chèque-culture national donnant droit à des places gratuites ou à des tarifs réduits dans les musées et les salles de spectacles sera lancé. Le prix des places (cinéma, théâtre, opéra) est souvent trop élevé, des actions seront entreprises pour les faire baisser. Le budget du ministère de la Culture privilégie trop Paris par rapport à la province, il faudra inverser ce rapport. Les pratiques amateurs devront être mieux prises en compte. Enfin la loi DADVSI sera abolie et une licence globale sera instaurée pour les échanges privés sur Internet, qui doivent rester libres.
- Valoriser notre patrimoine et notre culture : la défense de notre patrimoine culturel dans son ensemble sera remise au premier plan, les monuments historiques faisant l'objet d'un plan d'urgence. Le mécénat sera fortement encouragé. L'Académie française deviendra l'autorité de référence de la langue française et il importera de revenir sur les réformes récentes comme la féminisation des noms. La présence culturelle française à l'étranger sera renforcée et rationalisée.
- Renforcer l'exception culturelle : les dispositifs de l'exception culturelle (quotas de diffusion d'oeuvres françaises, aides spécifiques à l'industrie française, etc.) relèvent d'une logique de préférence nationale, l'exception culturelle n'est rien d'autre que la préférence nationale appliquée à la culture ! Par conséquent nous les défendons :

les quotas de diffusion d'oeuvres françaises à la télévision et à la radio seront garantis, ainsi que le prix unique du livre et les modes de financement du cinéma mais ces derniers devront devenir plus transparents et plus équitables. Le dynamisme de la création sera garanti : le statut des intermittents sera réformé pour en arrêter le déficit tout en gardant la souplesse nécessaire au métier d'artiste. Les structures d'insertion professionnelle (dans les opéras, les orchestres, les théâtres) seront développées ou créées et réservées aux nationaux.

2) Concernant le secteur de la Communication, deux écueils sont à éviter :

- Il faudra s'attacher à restaurer l'indépendance de la presse écrite et audiovisuelle : le fait que les grands groupes de médias appartiennent à des sociétés en étroite relation avec l'État (armement, BTP) pose un vrai problème de crédibilité. Dans la même logique, la neutralité politique de l'audiovisuel public devra être réaffirmée.
- La communication ne se rapporte pas qu'aux groupes de presse, elle concerne tous les Français, notamment à travers Internet (blogs, forums, etc.). Leur liberté d'expression doit être garantie et renforcée dans ce domaine. L'exercice de cette liberté nécessite un accès internet rapide pour tous les Français, l'État doit le garantir à tous dans la mesure des possibilités techniques (comme il l'a fait pour les réseaux GSM). Le développement de l'Internet à très haut débit (par fibre optique, 5 à 10 fois plus rapide que par l'ADSL) se fait actuellement dans une certaine anarchie qui risque de conduire à des surcapacités dans les centres-villes et à aucun accès dans les zones faiblement peuplées. L'État doit coordonner les initiatives privées avec pour grand objectif national d'amener l'Internet à haut débit à au moins 80 % des Français (les autres ayant l'ADSL).

Annexe 29 : Missions et rôle du Ministère de l'identité nationale et de l'immigration

Source : site Internet du Premier ministre

Depuis vingt ans, il était question de rassembler en une seule structure les différents volets de la politique de l'immigration jusqu'ici éclatés entre les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Affaires sociales et de la Justice. Sous l'impulsion du président de la République, Nicolas Sarkozy et du Premier ministre, François Fillon, c'est désormais chose faite avec la création d'un grand ministère compétent à la fois pour l'immigration, l'intégration, l'identité nationale et le codéveloppement.

A la fois fermes et humains, nous poursuivons quatre objectifs : maîtriser les flux migratoires, favoriser l'intégration, promouvoir l'identité française et encourager le codéveloppement.

1. Maîtriser les flux migratoires. La lutte contre l'immigration illégale reste une priorité absolue avec un objectif pour 2007 de 25 000 éloignements. Les migrants appelés à s'installer durablement sur notre territoire seront choisis en tenant compte des capacités d'accueil de notre pays et des besoins de notre économie. Parallèlement, le droit d'asile politique, qui consiste à offrir une protection à des personnes étrangères persécutées, restera pour nous une exigence morale.

2. Encourager le codéveloppement. L'enjeu du codéveloppement est de donner aux États du Sud et à leurs ressortissants les moyens d'avoir confiance en eux-mêmes et de construire un avenir sur leur territoire. Il s'agira d'abord de mobiliser les instruments permettant aux migrants d'agir en faveur de leur pays d'origine. Il conviendra, aussi, de faire en sorte que les politiques de coopération et de développement des pays d'origine tiennent mieux compte de la maîtrise de l'immigration.

3. Favoriser l'intégration. Un étranger admis au séjour en France et qui souhaite s'y établir doit en maîtriser la langue et en respecter les principes républicains pour bénéficier d'une carte de résident de dix ans. Si l'étranger a des devoirs, l'État en a aussi envers lui. L'accès au logement, à l'éducation, à la formation et au travail sera facilité pour permettre une meilleure intégration. Parallèlement, le travail des associations qui, sur le terrain, aident à lutter contre la discrimination sera facilité.

4. Promouvoir notre identité. L'identité française est à la fois l'héritage de notre histoire et l'avenir de notre communauté nationale. La Constitution de la Ve République, à son article premier, affirme que "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion". La promotion de notre identité est une réponse aux communautarismes et vise à préserver l'équilibre de notre Nation. L'immigration, l'intégration et l'identité nationale sont complémentaires. Elles sont même intimement liées. C'est parce que la France a une identité propre dont elle peut être fière qu'elle a les moyens d'intégrer des immigrés qui respectent nos valeurs et qu'elle peut organiser de façon sereine l'immigration.

Telle est l'ambition de ce nouveau ministère : lutter contre l'immigration irrégulière, organiser l'immigration légale en favorisant le développement des pays d'origine afin de réussir l'intégration et de conforter l'identité de notre Nation.

Brice HORTEFEUX

Bibliographie

- (d')ALMEIDA (Fabrice) (1995), *Images et Propagande*, Paris, Casterman, 191p.
- « Affaires culturelles et territoires (1959-1999) » (2000), Paris, La Documentation française
- « Argumentation d'extrême droite »(1999/03), *Revue Mots. Les langages du politique*, Presses des Sciences politiques, n°58
- « Art et la ville, Art dans la ville : l'espace public vu par les artistes en France et à l'étranger depuis 10 ans » (1978), Paris, La Documentation française
- « Bibliothèques : 7 ans avec l'extrême droite » (2002/09), *Livre-Hebdo*, n°483
- « Culture, extrême droite et populisme aujourd'hui en Europe » (2003), *Culture en démocratie*, Bruxelles
- « L'art, créer, transmettre » (1992), sous la direction de Danielle COHEN-LEVINAS, Ministère de l'Education et de la culture, Villeurbanne, Art édition, 103 p., (Coll. « Répliques contemporaines »)
- « La dynamique de l'insécurité » (1992), *in La république menacée, dix ans d'effet Le Pen*, Paris, Le Monde éditions, (Coll. Actualité)
- « La politique culturelle 1981-1991 » (1991/07), supplément à la Lettre d'information du Ministère de la Culture, n°308, 28 p.
- « Les bibliothèques publiques françaises face à l'extrême droite » (2004), *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°6
- Le sens de la ville*, (2002), Paris, L'Harmattan, (Coll. « Villes et Sociétés »)
- « Mégret. Facho devant ! » (1998/10), *Les dossiers du Canard enchaîné*, n°69
- « Politiques culturelles et Territoire » (Automne 1989), *Les Papiers n°6*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail,
- « Cultures et ville » (1999), Ministère de la culture et de la communication, Département Etudes et Prospectives, *Revue Culture et recherche*, n°74
- « L'économie de la culture » (1998), Ministère de la culture et de la communication, Département Etudes et Prospectives, *Revue Culture et recherche*, n°68
- ADOLPHE (Jean-Marc), et BZESANSKI (Philippe) (1998/06), « Guerre culturelle : querelle des valeurs identitaires », Entretien téléphonique avec Bruno MEGRET, Paris, *Mouvement*, p.9-11
- AGAMBEN (Giorgio) (1995), *Moyens sans fins : notes sur le politique*, Paris, Rivages, 153 p.
- ANDERSON (Benedict) (1996), *L'imaginaire national, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 212 p.
- ANGELO (Mario) (1989), *Les politiques culturelles des villes et leurs administrations*, Paris, La Documentation française

- ANTONY (Bernard) (1997/03), *Une politique de reconquête culturelle*, Proposition présentée au 10^{ème} congrès du Front National à Strasbourg
- ARDID (Claude), « Le FN à Toulon depuis 1995 », *Envoyé spécial* du 28 janvier 1999, France
- ARENDT (Hannah) (1971), *Le système totalitaire*, trad. fr., Paris (Ed.orig. 1951)
- ARENDT (Hannah) (1997), *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, (Coll. Folio essais), (1^{ère} édition dans la collection 1989), 380 p.
- AUGE (Marc) (1987), « D'un rite à l'autre », entretien avec D. Fabre, *Terrain*, n° 8, pp.71-72
- AYÇOBERRY (Pierre) (1998), *La société allemande sous le IIIème Reich, 1933-1945*, Paris, Editions du Seuil, (Coll. « Points »), 434 p.
- B.V., « Rayon F.N. à la bibliothèque d'Orange », *Libération*, 15 septembre 1996
- BALANDIER (Georges) (2004), *L'Anthropologie politique*, Paris, PUF, (Coll. « Quadrige »), 240 p.
- BALEYNAUD (1991/01-02), « La culture, l'oubliée de la décentralisation ? », *Revue de Droit public*, n°1, p.149-195
- BAUDRILLARD (Jean) (1998), *De la conjuration des imbéciles*, Paris, Sens&Tonka, (Coll. 11&24), 21 p.
- BEDARIDA (Catherine), « L'offensive du Front National pour conquérir la culture », *Le Monde*, 9 novembre 1996
- BEHAR (Daniel) et ESTEBE (Philippe) (2001), « Politiques culturelles et territoire », Paris, *Bulletin des Bibliothèques de France*, Dossier : Collectivités en mouvement, t.46, n° 3, pp.15-18
- BENHAMOU (Françoise) (1996), *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, 117 p.
- BENNETTA (Jules-Rosette), et MARTIN (Denis-Constant) (1997), « Cultures populaires, identités et politique », *Les Cahiers du CERI*, n° 17, pp.33-34
- BERA (Matthieu), et LAMY (Yvon) (2003), *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, (Coll. « Cursus »), 216 p.
- BERNARD (Mathias) (2007/01), « Le Pen, un provocateur en politique », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n°93, pp.37-45
- BIHR (Alain) (1998), *L'actualité d'un anarchiste, La pensée d'extrême droite et la crise de la modernité*, Lausanne, Editions Page deux, (Coll. « Cahiers libres »), 177 p.
- BIZEUL (Daniel) (2003), *Avec ceux du Front, Un sociologue au Front national*, Paris, Editions La Découverte, (Coll. « Textes à l'appui »), 298 p.
- BODET-DOCKES (Cécile) (1997), *Politique publique et structuration de l'espace public. L'exemple de l'action culturelle du Front national à Orange*, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, DEA de sciences politiques, 162 p.
- BOUGNOUX (Daniel) (1998), *Introduction aux Sciences de la communication*, Paris, La Découverte, (Coll. « Repères »), 125 p.

- BOURDIEU (Pierre) (1969), *L'Amour de l'art, Les musées d'art européens et leur public*, Paris, Editions de Minuit, 248 p.
- BOURDIEU (Pierre) (1981), « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37
- BOURDIEU (Pierre) (2001), *La distinction*, Paris, Editions de Minuit, (Coll. « Le Sens Commun »), 672 p.
- BOUZET (Ange-Dominique), « Picardie : le risque de l'alibi », *Libération*, 27 décembre 1998
- BOUZET (Ange-Dominique), et VALLEYES (Béatrice), « Châteauvallon : la résistance anti-F.N. continue devant la justice », *Libération*, 13 février 1997
- BRAUD (Philippe) (1996), *L'émotion en politique : problèmes d'analyse*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences politiques, (Coll. « Références inédites »), 256 p.
- BRENNER (Hildegard) (1980), *La politique artistique du national-socialisme*, Paris, Edition Maspero, 351 p.
- BRETON (Philippe) (2003), « Ma parole vaut la vôtre : les enjeux de la symétrie démocratique », in *Eloge de la parole*, Paris, La Découverte, 192 p.
- BRUNNER (Laurent) (1998/09), « Tribune », *La Scène*, n°10
- CABILLIC (Isabelle), et HOMN-MURIOT (Michèle) (1984), *Le développement culturel*, Ministère de la Culture, Service études et recherches, Paris, La Documentation Française, 441 p.
- CAMBADELIS (Jean-Christophe), et OSMOND (Eric) (1998), *La France blafarde, une histoire politique de l'extrême droite*, Paris, Plon, 513 p.
- CAMUS (Jean-Yves) (1997), *Le Front national. Histoire et analyses*, Torcy, Editions LAURENS, 287 p.
- CAMUS (Jean-Yves), et MONZA (René) (1992), *Les droites nationales et radicales en France*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 526 p.
- CANAZZI (Catherine), « Déontologie et censure : un témoignage » Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêts, 15 août 2005
- CASSIRER (Ernst) (1972), *Philosophie des formes symboliques*, Vol. 2 La pensée mythique, Paris, Editions de Minuit, (Coll. « Le Sens commun »), 340 p.
- CAUNE (Jean) (1992), *La culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*, Grenoble, PUG, 293 p.
- CAUNE (Jean) (1997), *Esthétique de la communication*, Paris, PUF, (Coll. « Que sais-je ? »), n°3259, 127 p.
- CAUNE (Jean) (1999), *Pour une éthique de la médiation, Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, PUG, 294 p.
- CAUNE (Jean) (2006), *La démocratisation culturelle. Une médiation à bout de souffle*, Grenoble, PUG, 205 p.
- CAUQUELIN (ANNE) (2001), *L'art contemporain*, Paris, PUF, (Coll. « Que sais-je ? »), n°2671, 127 p.

- CAYROL (Roland) (1986), *La nouvelle communication politique*, Paris, Larousse, 214 p.
- CHEBEL (Malek) (1997), *La formation de l'identité politique*, Paris, Payot, (Coll. « Petite Bibliothèque Payot »), 223 p.
- CHEBEL d'APOLLONIA (Ariane), *L'Extrême droite en France. De Maurras à Le Pen*, Editions Complexe, Paris, 1988
- CHEMIN (Ariane), « M. Douste-Blazy dénonce « les critères de choix des ouvrages » de la bibliothèque d'Orange », *Le Monde*, 12 juillet 1996
- CHEVARIN (Alain), « Art dégénéré », *Art Press*, rubrique Forum, numéro de novembre 1997 pp.78-80
- CHOMBEAU (Christiane), « Le Front national est divisé sur la conception d'une politique culturelle », *Le Monde*, 10 septembre 1996
- CHOMBEAU (Christiane), « Le Front national veut développer une culture de résistance », *Le Monde*, 25 novembre 1997
- CHOMBEAU (Christiane), « Les villes laboratoires du Front national », *Le Monde*, 21 mars 1998
- CHOMBEAU (Christiane), « Pierre Vial donne la priorité au « combat culturel » », *Le Monde*, 4 mai 1998
- CHOMBEAU (Christiane), « Vitrolles, champ clos culturel du Front national », *Le Monde*, 9 mai 1998
- CLAMECY (Christian) (1998), *Lettre à un ami qui part pour le Front*, Evreux, Editions Arléa, 157 p.
- CLEMENT (Catherine) (1982), *Rêver chacun pour l'autre*, Paris, Fayard, 309 p.
- CORROLER (Catherine), « Sarkozy chasse sur le territoire du FN », *Libération*, 10 mars 2007
- COURCELLES (Pierre), *Extension du domaine de la culture*, Regards 54, février 2000
- Culture d'en France : réflexions préalables au programme culturel du RPR* (1993), Paris, Albin Michel, 253 p.
- CURNIER (Jean-Paul) (1998), *La culture suicidée par ses spectres*, Paris, Editions Sens&Tonka, (Coll. « 11&24 »), 43 p.
- De BRIE (Christian), « Voyage au cœur des laboratoires du Front national », *Le Monde diplomatique*, mars 1998
- DE CERTEAU (Michel) (1973/10), « Prospective du développement culturel » Hors série de la revue *Futuribles*, Paris, Analyse et Prévision, 206 p.
- DELCROIX (Olivier), « BD : Deux tiers pastiche », *Le Figaro*, 17 novembre 1998
- DELPORTE (Christian), « Image, politique et communication sous la Ve République », *Revue Vingtième siècle*, n°72, octobre-novembre 2001, pp.109-123
- DELY (Renaud), « Contre rap et tags, le président du FN sort des canons culturels », *Libération*, 3 juin 1996
- DELY (Renaud), « L'"hégémonisme américain", nouvel ennemi du FN », *Libération*, 30 août 1996

- DEVINAT (François), « Bourgogne : Jean-Pierre Soisson ou l'art de tisser sa toile », *Libération*, 24 décembre 1998
- Dictionnaire des politiques culturelles en France depuis 1959 : une exception française* (2001), Sous la direction d'Emmanuel de WARESQUIEL, Paris, Coédition Larousse et CNRS éditions, 608 p.
- Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle* (2003), Sous la direction de Jean-François SIRINELLI, Paris, PUF, 1254 p.
- Dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle* (2003), Sous la direction de Serge CORDELLIER, Paris, Editions La Découverte, 768 p.
- Discours d'ouverture des assises culturelles « Vigies » par Catherine TRAUTMANN⁷⁶⁰
- Discours de Jean-Marie Le PEN - 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge, 1997
- DOMPNIER (Nathalie) (1996), *Vichy à travers chants*, Paris, Nathan, (Coll. « Jeunes talents »), 158 p.
- DONEGANI (Jean-Marie) (2004/02), « Musique et politique : le langage musical entre expressivité et vérité », *Raisons politiques*, n°14, p.5-19
- DONNAT (Olivier), « Politique culturelle et débat sur la culture », revue *Esprit*, novembre 1988, n° 144, pp.90-101
- Droite et démocratie économique. Doctrine économique et sociale du Front national* (1984), Limoges, Supplément à *National Hebdo*, (2^e édition)
- DUFRESNE (David), « Sur le Front du RIF », *Libération*, 10 mai 1998
- DUPOIRIER (Elisabeth) (1998), « Les identités régionales, Chapitre 12, pp.185-200, in *Régions. La croisée des chemins. Perspectives françaises et enjeux européens*, ss dir. DUPOIRIER, Paris, Presses de Sciences politiques, 381 p.
- EDELMAN (Murray) (1991), *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, (Coll. « La couleur des idées »), 251 p.
- EDELMANN (Frédéric), et GODARD (Colette), « Un entretien avec M. Jack LANG », *Le Monde*, 5 septembre 1981
- EMMANUEL (Pierre) (1980), *Culture, noblesse du monde : histoire d'une politique*, Paris, Stock, 180 p.
- Equipements culturels territoriaux, projets et modes de gestion* (1994), Paris, La Documentation Française, 199 p.
- ESTEBE (Philippe), et REMOND (Emmanuel) (1983), *Les communes au rendez-vous de la culture, pour des politiques culturelles municipales*, Paris, Editions Syros, 286 p.
- FANCHOT (Olivier) (1999), « Nous sommes le peuple », *Emission Continent*, thématique sur l'extrême-droite en Europe
- FARCHY (Joëlle), et SAGOT-DUVAUROUX (Dominique) (1994), *Economie des politiques culturelles*, Paris, PUF, 183 p.

⁷⁶⁰ Source : ministère de la culture, Département de l'Information et de la Communication. Discours prononcé par C. TRAUTMANN, ministre de la Culture et de la Communication, à l'occasion des assises culturelles « Vigies » organisées à la maison de la culture d'Amiens.

- FOUREST (Caroline), et VENNER (Fiammetta) (1998), *Le guide des sponsors du Front national et de ses amis*, Paris, Editions Raymond Castells, 255 p.
- DHOMBRES (Dominique), « Les intellectuels face à l'extrême droite », *Le Monde*, 12 décembre 1997
- FREUD (Sigmund) (1979), *Psychologie collective et analyse du moi*, Chapitre VII, « L'identification », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, (Coll. « Petite Bibliothèque »), pp.128-129
- FRIEDBERG (Erhard), et URFALINO (Philippe) (1984), *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, Paris, La Documentation Française, 153 p,
- FRIEDBERG (Erhard), et URFALINO (Philippe) (1984/03), « Les municipalités et la culture », *Revue Esprit*, pp.63-76
- FRIESSNER (Nick) (1999), « Voyage au bout de l'extrême-droite », *Emission Continent*, thématique sur l'extrême-droite en Europe
- FRONT NATIONAL (1993), *300 mesures pour la renaissance de la France : l'alternative nationale : programme du gouvernement*, Saint-Cloud, Editions nationales, 426 p.
- FRONT NATIONAL (1993), *Pour un nouveau protectionnisme*, recueil des actes du XIIIe colloque du conseil scientifique
- FRONT NATIONAL (1997), *Le grand changement. Et si on essayait le Front national ?*, 62 p.
- FUMAROLLI (Marc) (1991), *L'Etat culturel : une religion moderne*, Paris, Editions de Fallois, 305 p.
- GAULT (Michel) (1994), *Equipements culturels et territoriaux : projets et modes de gestion*, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, Paris, La Documentation Française, 199p.
- GAUTHIER (Nicole), « Aux mots citoyens », *Libération*, 31 octobre 2002
- GERVASONI (Marco) (2004/3), « Musique et socialisme en Italie (1880-1922) », *Le Mouvement Social*, n°208, pp. 29-43.
- GHIGLIONE (Rodolphe) (1989), *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin, 172 p.
- GINER (Bruno) (2001), *Weimar 1933 : la musique aussi brûle en exil*, Pantin, Temps des Cerises, 70 p.
- GIORDAN (Henri) (1982), « Démocratie culturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack LANG », Paris, La Documentation Française, 108 p.
- GIULANI (Marion) (1997/04), « Le Front National : une politique culturelle "anticulturelle" ? », Argos Recherche en art, histoire de l'art et archéologie, Recherche Créations
- GLEIZAL (Jean-Jacques) (1994), *L'art et le politique*, Paris, PUF, (Coll. « La politique éclatée »), 261 p.
- GOLLNISCH (Bruno) (1998), *Culture et Patrimoine*, Rapport du groupe Front national au Conseil Régional de Rhône-Alpes

- GOLOMSTOCK (Igor) (1991), *L'art totalitaire*, Paris, Editions Carré, 343 p.
- GOUREVITCH (Jean-Paul) (1998), *L'image en politique, De Luther à Internet et de l'affiche au clip*, Paris, Hachette Littérature, (Coll. « Forum »), 247 p.
- GROSCLAUDE (Pierre) (1938), *Alfred Rosenberg et le mythe du XXème siècle*, Livre II, « L'essence de l'art allemand », Paris, Editions Sarlot, 140 p.
- GUERRIN (Michel), « Le Front National, vingt ans après, La guerre culturelle », *Le Monde*, 6 février 1992
- GUERRIN (Michel), « M. Le Pen n'aime pas l'art contemporain », *Le Monde*, 20 janvier 1993
- HABERMAS (Jürgen) (1990), *Ecrits politiques*, Chapitre III, « La nouvelle intimité entre politique et culture », Paris, Flammarion, (Coll. « Champs »), 346 p.
- HASTINGS (Michel) (1988/02), « La rhétorique de Jean-Marie Le Pen », *Revue politique et Parlementaire*, pp.55-58
- HEINICH (Nathalie) (1991), « L'égalité d'accès à la culture ou la gestion de l'inconciliable », *Assises pour l'égalité d'accès à la culture*, DRAC Ile de France
- Histoire de l'extrême droite en France*, (1993), Sous la direction de Michel WINOCK, Paris, Points Seuil, (Coll. « XXème siècle »), 324 p.
- HOBBSAWM (Eric J.) (1999), *L'âge des extrêmes, Histoire du court XXème siècle 1914-1991*, Bruxelles, Editions Complexe, 810 p.
- HOMBOURGER (René), « Goebbels, le « génie de la propagande » », *La revue hebdomadaire*, 10 juin 1939
- HONTEBEYRIE (Juliette) (1990), *Etude des modèles et des thèmes culturels au sein de FN*, mémoire de l'IEP de Paris, section CRH
- HUYNH (Pascal) (1998), *La musique sous la république de Weimar : musique et engagement*, Paris, Fayard, 400 p.
- Institutions et vie culturelles* (2005), Sous la direction de Guy SAEZ, (2e édition revue et augmentée), Paris, La Documentation française, (Coll. « Les notices »), 172 p.
- Introduction aux Sciences de l'Information et de la communication*, (1995), Sous la direction de Denis BENOIT, Paris, Les éditions d'organisation, 414 p.
- JAIGU (Charles), « Identité nationale : Sarkozy persiste et signe », *Le Figaro*, 14 mars 2007
- JAMBAUD (Anne-Caroline), « Le F.N. engage la guerre culturelle », *Lyon Capitale*, 27 mai au 2 juin 1998
- JAMBAUD (Anne-Caroline), Interview de Pierre VIAL, *Lyon Capitale*, 27 mai au 2 juin 1998
- JAMBAUD (Anne-Caroline), « Le coup de poignard », *Lyon Capitale*, 30 septembre au 6 octobre 1998
- JIMENEZ (Marc) (1997), *Qu'est-ce que l'esthétique*, Paris, Editions Gallimard, (Coll. « Folio essais »), 448 p.
- JULLY (Serge), « La fracture culturelle », Editorial du journal *Libération*, 14 février 1997

- KAREL (William), « Histoire d'une droite extrême », *Les mercredi de l'histoire*, 17 et 24 février 1999, Co-production Cinétévé, La 7/Arte, l'INA
- KATZ (Elihu) et LAZARSELD (Paul) (1955), *Personal influence. The part played by people in the flow of mass communications*, Glencoe, (Coll. « Foundations of communications research »), 400 p.
- KNOBEL (Marc) (1997/03), « L'homme dangereux : Bruno MEGRET », Rapport de la LICRA
- KNOBEL (Marc) (1999/06), « Haine raciale sur Internet », Rapport de la LICRA
- KONOPNICKI (Guy), et VINCENT (Thierry), « Bienvenue à Vitrolles », La 7/Arte, Nomade Film, Les films du lendemain, 1998, ADAV
- La politique culturelle de 1981-1984*, Service information-communication du Ministère de la culture, Paris, Ministère de la Culture
- LABE (Yves-Marie), « Plus de 300 journaux expriment le pensée de l'extrême droite », *Le Monde*, 2 avril 1998
- LAMIZET (Bernard) (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan, (Coll. « Communication »), Paris, 415 p.
- LAMIZET (Bernard) (2000), *La médiation culturelle*, Paris, L'Harmattan (Coll. « Communication »), 450 p.
- LANG (Carl) (1997), *Les priorités sociales du Front national*, Paris, Editions nationales
- LATARJET (Bernard) (1992), *L'aménagement culturel du territoire*, DATAR-DEP, Ministère de la Culture, Paris, La Documentation Française, 127 p.
- LAVAL (Gilbert), « Représailles déguisées en Languedoc », *Libération*, 25 décembre 1998
- Le développement culturel* (1980), Paris, UNESCO, 454p.
- Le discours politique en France, Evolution des idées partisans*, (1994), Sous la direction de Pierre BRECHON, Paris, La Documentation Française, 142 p.
- LE PEN (Jean-Marie) (1982), *Pour la France*, « La réforme intellectuelle et morale », Paris, Editions Albatros, 200 p.
- LE PEN (Jean-Marie) (1984), *Français d'abord*, Paris, Editions Carrère-Lafon, 245 p.
- LE PEN, (Jean-Marie), *Le contrat pour la France avec les français : Le Pen Président*, Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1995, 63 p.
- LE PEN (Jean-Marie) (1996), Discours de clôture de l'Université d'été « Culture et politique »
- LE PEN (Jean-Marie) (1997), Discours des 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge
- LECOEUR (Erwan) (2003), *Un néo-populisme à la française, 30 ans avec le Front national*, Paris, La Découverte, 282 p.
- LEONARDINI (Jean-Pierre), « A Bouillon de culture, le Front national de face et de profil », *L'Humanité*, 17 février 1997
- Les affaires culturelles au temps d'André MALRAUX, 1959-1969 : journée d'étude des 30 et 1^{er} décembre 1989*, Paris, La Documentation Française, 1996, 508 p.

- Les affaires culturelles au temps de Jacques DUHAMEL, 1971-1973 : actes des journées d'étude, 7 et 8 décembre 1993*, Paris, La Documentation Française, 1995, 639 p.
- LEVY-VILLARD (Annette), « Quand l'extrême droite récupère la croisade anti-art contemporain », *Libération*, 26 mars 1997
- LIN (Zoé), et LEONARDINI (Jean-Pierre), « De diverses menaces planant sur la culture », *L'Humanité*, 21 juillet 1998
- LOSSON (Christian), « La diagonale du Front », *Libération*, 21 mars 1997
- MAAREK (Philippe J.) (1992), *Communication et marketing de l'homme politique*, Paris, Editions Litec, (Coll. « Communication politique et publique »), 307 p.
- MACE-SCARON (Joseph), « Comment le Front national investit la culture », *Le Figaro*, 17 novembre 1998
- MACE-SCARON (Joseph), « Front national : la guerre culturelle », *Le Point*, 26 juillet 1997
- MAYER (Nonna) (2002), *Ces français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 478 p.
- MAYER (Nonna), « Le vote du FN ou le syndrome de la peur », *Revue internationale d'action communautaire*, automne 1993, pp.117-122
- MAYER (Nonna), et PERRINEAU (Pascal) (1996), dir., *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la FNSP, 413 p.
- MEGRET (Bruno), et les Comités d'Action Républicaine [CAR] (1986), *L'impératif du renouveau : les enjeux de demain*, Paris, Editions Albatros
- MEGRET (Bruno) (1987), « Le combat culturel. La culture comme colonne vertébrale de la nation »
- MEGRET (Bruno) (1987), « Débat culturel et combat politique », in *Une âme pour la France : pour en finir avec le génocide culturel*, Paris, Editions nationales
- MEGRET (Bruno) (1990), *La flamme. Les voies de la Renaissance*, Paris, Editions Robert Laffont, 313 p.
- MEGRET (Bruno) (1993), « Civilisation contre barbarie. Lorsque le système politico-médiatique affaiblit nos valeurs »
- MEGRET (Bruno) (1996), *L'alternative nationale. Les priorités du Front national*, Paris, Editions nationales, 264 p .
- MEGRET (Bruno) (1997), « Science et culture. Les techniques conduisent-elles inéluctablement au déracinement ? »
- MENDOZA (Caroline), « Appel du 20 mars », *Les saisons de la danse*, n°305, juin 1998
- MENY (Yves), et SUREL (Yves) (2000), *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocrates*, Paris, Fayard, (Coll. « L'espace du politique »), 326 p.
- MERESSE (Gabriel), « Le racisme de Richard Wagner et d'Adolf Hitler », *Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1935 pp.70-78
- MERLET (David), « Orange Amer », Artefilm, La 7/Arte, 1998, ADAV/Artefilm
- MERMOUD (Laurence), et WEYER (Nicole), « La guerre culturelle du FN », *Emission TEVA*, Télévision Suisse Romande, 1997, Distribution ADAV/TSR

- MESNARD (André-Hubert) (1990), *Droit et politique de la culture*, PUF, (Coll. « Droit fondamental »), 487p.,
- MESNARD (Jacques) (1987), *L'Élan culturel*, Paris, PUF, (Collection « Politique d'aujourd'hui »), 227 p.
- MICHAUD (Yves) (1997), *La crise de l'Art contemporain*, Paris, PUF, 296 p., ISBN 2-13-048947-8 (3^e édition corrigée)
- MICHAUD (Yves) (1999), *Critères esthétiques et jugement de goût*, Paris, Editions Chambon, 126 p.
- MILLIOT-BELMADANI (Virginie), « Quand la culture devient une ligne de front symbolique », Ministère de la Culture et de la Communication, *Culture et recherche*, n°74, septembre-octobre 1999, p.6-7
- MILZA (Pierre), « Le Front national crée-t-il une culture politique ? », *Vingtième Siècle*, Revue d'histoire, 1994, Numéro 44, pp. 39-44
- Ministère de la culture, Comité d'histoire (1994), *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*, La Documentation Française, (Coll. « Textes et travaux »), 238 p.
- MOLLARD (Claude), *L'ingénierie culturelle*, Paris, PUF, 1994, 127 p.
- MOULIN (Raymonde) (1989), *Le marché de la peinture*, Paris, Editions de Minuit, 613 p.
- MOULINIER (Pierre) (1995), *Politique culturelle et décentralisation*, CNPTF, 238 p.
- MOULINIER (Pierre) (1999), *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, (Coll. « Que sais-je »), n°3427, 127 p.
- MULLER (Pierre) (2003), *Les politiques publiques*, Paris, PUF, (Coll. « Que sais-je ? »), n°2534
- NETTER (Marc), « Approche d'une politique culturelle en France », *Revue Communications*, Seuil, 1969, n°14, pp. 39-48.
- NIVELLE (Pascale) « La culture FN laisse Orange amer », *Libération*, 20 octobre 1995
- NOBLECOURT (Michel) « Un livre noir sur les villes gérées par le F.N. dénonce les carences de l'État », 29 juillet 1998
- NOIVILLE (Florence), « Le Front national a installé un stand au salon du livre », *Le Monde*, 14 mars 1997
- NOIVILLE (Florence), « Les éditeurs hésitent entre indignation et le refus de la censure », *Le Monde*, 14 mars 1997
- ORY (Pascal) (1989), *L'aventure culturelle française 1945-1989*, Paris, Flammarion, 241 p.
- PALLIER (Denis), « Rapport de la Mission d'Inspection de la Bibliothèque municipales d'Orange », Ministère de la Culture et de la Communication, Inspection générale des bibliothèques, mai 1996.
- PAQUET (Gérard), *Châteauvallon, le théâtre insoumis*, La Tour d'aigues, Les éditions de l'Aube, 138 p.
- PEIGNE-GIULY (Annick), « A Strasbourg, interdit d'interdire », *Libération*, 22 mars 1998

- PERRINEAU (Pascal), « Le FN : un électorat de la crainte », CFDT, aujourd'hui, 1988, février 1988, pp.22-38
- PICHON (Olivier) (1991), *Pour une instruction nationale*, Paris, Editions nationales
- POIRRIER (Philippe) (1996), *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine*, Université de Bourgogne, BIBLIEST, 129 p.
- Politiques culturelles des villes et leurs administrateurs*, (1989), Paris, La Documentation Française, 133 p
- Pour un nouveau protectionnisme* (1993), recueil des actes du XIIIe Colloque du conseil scientifique du Front national, Paris, Editions nationales
- RANCIERE (Jacques) (1990), *Le partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, Editons la Fabrique, 80 p.
- Rassemblement pour la République (R.P.R.) (1993/01), *La politique culturelle de la France: bilan et perspectives*, Haut Comité Homme et Société
- REICHEL (Peter) (1993), *La fascination du nazisme*, Paris, Editions Odile Jacob, (Coll. « Histoire »), 400 p.
- REMOND (René) (1982), *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 544 p.
- Revue *L'OBSERVATOIRE*, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble
- RIGAUD (Jacques) (1995), *L'exception culturelle. Culture et pouvoirs sous la Ve République*, Grasset, Paris, 299 p.
- RIGAUD (Jacques) (1996), *Pour une refondation de la politique culturelle*, Rapport au Ministère de la Culture, Paris, La Documentation Française, 201 p.
- RIGAUD (Jacques) (2001), *Les deniers du rêve, Essai sur l'avenir des politiques culturelles*, Paris, Grasset, 277 p.
- RIOUX (Jean-Pierre), et SIRINELLI (Jean-François) (1997), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Editions du Seuil, (Coll. « L'univers historique »), 455p.
- RITAINE (Evelyne) (1983), *Les stratèges de la culture*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 189 p.
- RIZZARDO (René) (1990), *La décentralisation culturelle*, Rapport du Ministère de la Culture, Paris, La Documentation Française, 129 p.
- RIZZARDO (René), « Populisme et politiques culturelles », *Revue Vingtième siècle*, n°56, octobre-décembre 1997, Presses des Sciences politique, N° spécial sur le populisme
- ROBIN (Corey) (2006), *La peur, histoire d'une idée politique*, Paris, Armand Colin, 365 p.
- ROSSO (Romain), « La femme de secours », *L'Express*, 2 avril 1998
- ROUCLoux (Joël), « Les stratégies culturelles de l'ethnopolulisme », *in Culture, extrême droite et populismes aujourd'hui en Europe*, Textes et réflexions des intervenants aux ateliers préparatoires à un colloque européen à l'initiative de Culture et démocratie, mai 2003
- RUBY (Christian) (2000), *L'Etat esthétique : essai sur l'instrumentalisation de la culture et des arts*, Bruxelles, Editions R. Castells Labor, (Coll. « Quartier libre »), 95 p.

- SAINT-PULGENT (Maryvonne) (de) (1999), *Le gouvernement de la culture*, Paris, Gallimard, (Coll. « Le débat »), 378 p.
- SAMSON (Michel) (1997), *Le Front national aux affaires*, Paris, Calmann-Lévy, 220 p.
- SERS (Philippe) (2001), *Totalitarismes et avant-gardes*, Les belles lettres, L'âne d'or, 352 p.
- SFEZ (Lucien) (1993), *La symbolique politique*, Paris, PUF, (Coll. « Quadrige »), 489 p.
- SOUCHARD (Maryse) et WAHNICH (Stéphane) (1995), *La communication politique locale*, Paris, PUF, (Coll. « Que sais-je ? »), n° 3039, 127 p.
- SOUCHARD (Maryse), WAHNICH (Stéphane), CUMINAL (Isabelle) et WATHIER, (Virginie) (1997), *Le Pen, les mots, Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, Le Monde Editions, 279 p.
- TAGUIEFF (Pierre-André) (1990), *La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard, 644 p.
- TAGUIEFF (Pierre-André) (1998), *La Couleur et le sang : doctrines racistes à la française*, Paris, Mille et une Nuits, (Coll. « Les petits livres »), 644 p.
- TAGUIEFF (Pierre-André), « Origines et métamorphoses de la Nouvelle droite », *Vingtième siècle*, n°40, oct.-déc. 1993, p 7.
- TAGUIEFF (Pierre-André), « La doctrine du national-populisme en France », *Etudes*, 364 (1), janvier 1986
- TAGUIEFF (Pierre-André), « La stratégie culturelle de la nouvelle droite en France », in Rober BADINTER et al., *Vous avez dit fascisme ?*, Paris, Arthaud-Montalba, 1984
- TAGUIEFF (Pierre-André), « Une guerre culturelle ? », *Le Figaro*, Joseph Macé-Scaron, 17 novembre 1998
- TAGUIEFF (Pierre-André), et TRIBALAT (Michèle) (1998), *Face au FN*, Paris, Editons La découverte, 141 p.
- TAYLOR (Charles) (1994), *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Paris, Editions Aubier, 142 p., (Edition originale : « Multiculturalism and the Politics of recognition, Princeton University Press, Princeton, 1992)
- TCHAKHOTINE (1992), *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, (Coll. « Tel »), n° 217, 616 p.
- TEBOUL (René) (2004), *Culture et loisirs dans la société du temps libre*, Editions de l'aube, (Coll. « Monde en cours »), 201 p.
- TOUBOUL (Virginie) (1997), *Les politiques culturelles départementales : nouveaux enjeux, nouvelles urgences*, Observatoire des politiques culturelles
- TRAUTMANN (Catherine), « Vigilance pour la culture et la création », *Le Monde*, Horizons-débats, 2 avril 1998
- URFALINO (Philippe) (2004), *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette Littératures, (Coll. « Pluriel »), 427 p.
- VENNER (Fiametta) (2006), *Extrême France*, Paris, Editions Grasset, 518 p.
- VERMEIL (Edmond), « La propagande allemande », *Notre Combat*, Paris, 20 octobre 1939, n°5

-
- VERNAY (Marie-Christine), « Lyon sur Méditerranée », *Libération*, 10 septembre 1998
- VIARD (Jean) (dir.) (1996), *Aux Sources du populisme nationaliste. La Nation ébranlée*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 260 p.
- WANGERMEE (Pierre) (1988), *Politiques culturelles de la France : programme européen d'évaluation*, Paris, La Documentation Française, 394p.
- WEBER (Max) (1996), *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, 545 p.
- WEBER (Max) (1998), *Economie et société*, 1^{er} tome « Les catégories de la sociologie » (1921), trad. Sous la dir. de J. CHAVY et de E. de DAMPIERRE, Paris, Pocket, (Coll. « Agora »), 411 p
- WIEVIORKA (Michel) (1993), *La démocratie à l'épreuve, Nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris, Editions La Découverte, (Coll. « Essais »), 170 p.
- WINOCK (Michel), (1990), *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, (Coll. « Points »), 444 p.,
- WUNENBURGER (Jean-Jacques) (2003), *L'imaginaire*, Paris, PUF, (Coll. « Que sais-je ? »), n° 649, 125 p.